



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



SILAS WRIGHT DUNNING  
BEQUEST  
UNIVERSITY OF MICHIGAN  
GENERAL LIBRARY

TC  
611  
-N821  
A6



**ARCHIVES**  
**HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES.**



# ARCHIVES

## HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

du Nord de la France ,

Et du Midi de la Belgique ,

Par MM. Aimé Leroy, le Docteur Le Glay et Arthur Duassac.

---

Voulez-vous du public mériter les amours ?  
Sans cesse en écrivant variez vos discours.  
BOILEAU.

**TOME I<sup>er</sup>.**



A VALENCIENNES ,

AU BUREAU DES ARCHIVES , RUE DES VIVIERS , N<sup>o</sup> 9 .

1829.





Janning  
Nyk.  
7-2-31  
21367  
4v.



# LISTE GÉNÉRALE

DES COOPÉRATEURS

AUX

## Archives Historiques et Littéraires

du Nord de la France et du Midi de la Belgique.

---

**Éditeurs - Fondateurs.**

**MM.**

**LEROY ( Aimé ),** Homme de lettres, de Valenciennes.

**LE GLAY ( A. ),** Docteur-Médecin et homme de lettres, membre de plusieurs Sociétés savantes, de Cambrai.

**DINAUX ( Arthur ),** Homme de lettres, de Valenciennes.

## Correspondans.

### MM.

**DEGEORGE** ( Frédéric ), homme de lettres.  
**LUEZ**, avocat.

### AVESNES.

**GUILLEMIN**, secrétaire de la Société d'Agriculture.  
**GUILLEMIN**, fils, avocat.  
**LEBEAU**, président du tribunal civil.

### BAVAL.

**GRAPEZ** ( Martial ), négociant.

### BRUXELLES.

**GACHARD**, conservateur-adjoint des archives du royaume des  
 Pays-Bas.

### CAMBRAI.

**BERTHOUD** ( S. Henry ), homme de lettres.  
**DELCROIX** ( Fidèle ), secrét. de la Société d'Emulation.  
**LACROIX** ( Pascal ), lieutenant-colonel en retraite, chevalier de  
 la légion d'honneur.

### CONDÉ.

**BOURGOGNE**, docteur-médecin.

### DOUAL.

**BRUNEAU**, secrétaire de la Société Royale des Arts et Sciences.  
**DUTHILLOEUL**, homme de lettres.  
**LESCALLIER**, docteur-médecin.  
**QUENSON**, conseiller à la Cour Royale.

### DUNKERQUE.

**FONTEMOING** ( J. ), avocat.

### HAZEBROUCK.

**QUENSON** ( Augustin ), juge au tribunal civil.

### LILLE.

**BRUN-LAVAINNE**, archiviste de la ville.  
**LELEUX**, homme de lettres.  
**MARCHANT** ( René ), professeur-émérite.

**MAROILLES.**

VENDOIS, docteur-médecin.

**MAUBEUGE.**

ESTIENNE, propriétaire.

QUIVY (Etienne), chevalier de la légion d'honneur.

**MONS.**

MATHIEU, homme de lettres.

PARIDAENS (F.), homme de lettres.

**NAMUR.**

STASSART (le baron de), membre des Etats-généraux, officier de la Légion-d'honneur et de plusieurs ordres.

**PARIS.**

BIS (Hippolyte), de Douai, homme de lettres.

BOTTIN, chevalier de la légion d'honneur, ancien secrétaire-général du département du Nord.

BRACK, de Valenciennes, ancien Administrateur des Douanes, chevalier de la Légion d'Honneur.

DELSART (Auguste), de Valenciennes, Sténographe du Roi.

LEROY (Onésime), de Valenciennes, homme de lettres.

SAINTINE (X. B.), de Cambrai, homme de lettres.

**SAINT-QUENTIN.**

DAVIN (Félix), homme de lettres.

QUENTIN (Charles), négociant.

**TOURNAI.**

DURCEULX, avocat.

HENNEBERT, archiviste de la ville.

PAILLOT (Hypolite), avocat.

**VALENCIENNES.**

DUBOIS, avocat.

LEGRAND, docteur-médecin.

## Souscripteurs.

(1<sup>re</sup> LISTE.)

### A.

MM.

- ALLARD-KUPPENS, avocat, à Tournay.  
 ALVIN-MOREAU, directeur de l'école d'enseignement mutuel, à Valenciennes.  
 ANCIEN, receveur des douanes, à Bermerain.  
 AREMBERG ( le prince ERNEST d' ), à Bruxelles.

### B.

- BACQUIN, propriétaire, à Péruwelz.  
 BARALLE ( A. de ), architecte de la ville et de l'arrondissement de Cambrai.  
 BARBIER DE LA SERRE, receveur principal des douanes à Valenciennes.  
 BARDONNENCHE ( le vicomte de ), \* sous-préfet de l'arrondissement d'Avesnes.  
 BAUGNIES ( Mlle. Thérèse ), propriétaire, à Bonsecours.  
 BEAUPUY ( de ), \* adjoint au maire, à Lille.  
 BEAUVOIS, notaire royal à Valenciennes.  
 BECKOZ, notaire royal, à Quiévrain.  
 BELLART, propriétaire, à St.-Omer.  
 BELVAL, chirurgien, à St.-Aubert.  
 BERTHERAND, premier commis de la Direction des douanes, à Valenciennes.  
 BERTHO, propriétaire, à Passy.  
 BERTRAND ( de ) fils, propriétaire, à Dunkerque.  
 BETHUNE-HOURRIEZ, \* maire de la ville de Cambrai.  
 BIBLIOTHEQUE-COMMUNALE de la ville de Cambrai.  
 — de Douai.  
 — de Valenciennes.  
 — du collège de Cambrai.  
 BLANQUET, propriétaire, à Valenciennes.  
 BLOCQUEL, imprimeur, à Lille.  
 BOEL (Mad.), propriétaire à Roucourt.  
 BONIFACE (Alex.), homme de lettres, à Paris  
 BOTTIN, \* homme de lettres, à Paris.

BOUGY (Mme.), propriétaire à Péruwelz.  
 BOULAN, juge de paix, à Valenciennes.  
 BOURGOGNE, docteur-médecin, à Condé.  
 BOURSIER, \* propriétaire et maire, à Ruesnes.  
 BOUTON, bachelier-ès-lettres, à Valenciennes.  
 BRA, \* statuaire, à Paris.  
 BRACK, \* ancien administrateur des douanes, à Paris.  
 BRÉGEON, ingénieur des ponts et chaussées, à Vannes, (Morbihan.)  
 BRICOUT, \* maire au Catteau.  
 BROUILLET, \* propriétaire, à Paris.  
 BRUN-LAVAINNE, archiviste de la ville de Lille.

C.

CAFFIAU, pharmacien, à Valenciennes.  
 CAMBIEN, chef d'institution, à Raismes.  
 CARPENTIER, avocat et propriétaire, à Valenciennes.  
 CASTIAU père, propriétaire, à Péruwelz.  
 CASTIAU, employé des mines, à Anzin.  
 CAVROIS fils, pharmacien, à Valenciennes.  
 CAVROIS-GRIMONPREZ, négociant, à Lille.  
 CHARLUS (le baron de) \* \* lieutenant de roi, à Cambrai.  
 CHARPENTIER, docteur-médecin, à Valenciennes.  
 CHASSEPOT (le comte de) \* \* colonel au 61<sup>e</sup> de ligne, à Cambrai.  
 CLÉMENT-HÉMERY, (madame) auteur de diverses productions littéraires, à Cambrai.  
 COLASE, propriétaire, à Valenciennes.  
 COMBE, notaire royal, à St.-Amand.  
 COTTEAU, \* député du nord, à Cambrai.  
 CRAPELET, \* imprimeur et homme de lettres, à Paris.  
 CRAPEZ (Martial), négociant, à Bavay.  
 CRAPEZ (Stanislas), avocat, à Paris.  
 CRAPEZ (Zacharie) avocat, à Bavay.  
 CUNYNGHAM, homme de lettres, à Lille.

D.

DAMAN, procureur du Roi, à St.-Omer.

- DARCHE , négociant , à Maubeuge.  
 DEBLOCK , propriétaire , à Lille.  
 DERONTE , négociant à Douai.  
 DEPERNEZ , maire , à Hergnies.  
 DEFINES ( François ) négociant , à Péruwelz.  
 DEFINES ( Victor ) , bibliothécaire de la ville de Tournay.  
 DEGHEUGNIES , juge de paix et propriétaire , à Condé.  
 DELAFLOTTE , avocat , à Hazebrouck.  
 DELANNOY , propriétaire , à Paris.  
 DELEBECQUE , avocat , à Lille.  
 DELEHAYE fils , marchand brasseur , à Valenciennes.  
 DELMOTTE , bibliothécaire , à Mons.  
 DELOBEL-DELABY , négociant , à Quiévrain.  
 DELSART , homme de lettres, Sténographe du Roi et de la Chambre des Députés , à Paris.  
 DELTIL , propriétaire , à Péruwelz.  
 DEMEUNINCK , secrétaire de la préfecture , à Lille.  
 DENIZOT , vérificateur des douanes , à Valenciennes.  
 DESCAMPS ( Auguste ) négociant , à Lille.  
 DESERT , arpenteur , à Onnaing.  
 DESESPRINGALLE , maire de la ville de St.-Amand.  
 DESFONTAINES DE PREUX , \* maire de la ville de Valenciennes.  
 DIBOS , receveur des finances , à Provins.  
 DOAZAN , propriétaire , à Péronne.  
 DOUCHY , avoué , à Valenciennes.  
 DOURNAY , directeur des comptes des mines , à Anzin.  
 DUBOIS , avocat , à Valenciennes.  
 DUBUS , avocat , à Valenciennes.  
 DUCAS , agent de change , à Lille.  
 DUCHATEL ( le comte ) , à Montigny-sur-Roc ( Belgique).  
 DUGAS-MONTEBEL , homme de lettres , à Paris.  
 DUJARDIN , maître de pension , à Bonsecours.  
 DUMARAIS ( le Hardy ) , licencié en droit , à Valenciennes.  
 DUPIRE , notaire royal , à Valenciennes.  
 DUQUESNE , ( Alexandre ) négociant à Valenciennes.  
 DUQUESNOY , avocat-avoué , à Tournay.  
 DUQUESNOY , O.\* chef de bataillon en retraite , à Valenciennes.  
 DURAND , propriétaire , à Dunkerque.  
 DURONVIX , avocat , à Tournay.  
 DUVIVIER , \* général-major , à Mons.

E.

**ETIENNE** (le comte d'), propriétaire, à Valenciennes.  
**ETIENNE-PIRCOT**, propriétaire, à Maubeuge.

F.

**FALK** (S. E. le commandeur), ministre d'Etat, ambassadeur extraordinaire de S. M. le roi des Pays-Bas, en Angleterre.  
**FAVEROT**, professeur au collège de Valenciennes.  
**FAUQUEL**, propriétaire, à Tournay.  
**FAUVAUX**, propriétaire, à Lille.  
**FIEUZAL** (Léonce de), statuaire, à Valenciennes.  
**FLORY** aîné, propriétaire, à Valenciennes.  
**FONTEMOING**, avocat et homme de lettres, à Dunkerque.  
**FOUQUIER** fils, praticien, à Valenciennes.  
**FRANÇOIS**, docteur-médecin, à Mons.  
**FRANÇOIS-BOUVIER**, propriétaire, à Peruwelz.  
**FREMIN-DUSARTEL** \*, propriétaire, à Cambrai.

G.

**GIART-FORTIER**, libraire, à Valenciennes.  
**GIBOU**, propriétaire, à Valenciennes.  
**GIGUET**, notaire royal, à Maubeuge.  
**GODEFROY** (de), \* sous-préfet de l'arrondissement de Valenciennes.  
**GOSART**, négociant, à Avesnes.  
**GRAVIS**, officier de santé, à Anzin.  
**GRIFFON**, garde du génie, à Hesdin.  
**GRILLE** (Mad<sup>e</sup>), propriétaire, à Paris.  
**GROUARD** (le baron de) \*, ancien préfet, à Raismes.  
**GRUSON** (Amédée), propriétaire, à Lille.  
**GUILLE**, propriétaire, à Paris.  
**GUILLEMEN** (Jules), ingénieur de la compagnie des houillères et fonderies de l'Aveyron.  
**GUILLIOT DE ST.-AMAND**, vérificateur de l'enregistrement et des domaines, à Evreux.  
**GUILMOT**, bibliothécaire de la ville de Douai.  
**GUIROUX**, sous-inspecteur des forêts, à Valenciennes.  
**GUISLAIN**, notaire royal, à Valenciennes.

GUSLER (le baron de) \*\*, colonel du 2<sup>e</sup> régiment de carabiniers en garnison à Cambrai.

H.

HAMOIR-BOURSIER, \* négociant, à Valenciennes.

HARPIGNIES, négociant, à Valenciennes.

HAUBENSAERT (d') \* premier avocat-général près la Cour royale, à Douai.

HÉBELINCK, maître de pension, à Lille.

HÉDON, huissier, à St.-Amand.

HENNEQUINNE, \* banquier, à Mons.

HERBIGNY, (d') inspecteur de l'enregist. et des domaines, à Douai.

HOUREZ (mademoiselle), *grand Café de la Paix*, à Valenciennes.

HOYOIS-DEBELY, imprimeur-libraire à Mons.

HUICQ (Melle Henriette), propriétaire, à Péruwelz.

HUICQ (Isidor), négociant et propriétaire, à Bonsecours.

HUREZ, imprimeur et homme de lettres, à Cambrai.

J.

JAUGE, receveur des finances, à Valenciennes.

JOLY, propriétaire, à Raismes.

L.

LACHAPELLE, (Mathieu) directeur des travaux des mines, à Anzin.

LACOSTE (le marquis de) \*\*, propriétaire, à Sebourg.

LAFUITE \*, bibliothécaire, à Lille.

LAHURE (le lieutenant-général baron) C. \*\*, à Wavrechain-sous-Faux.

LALLIER \*, président du tribunal de Commerce de Cambrai.

LAUGIER \*, directeur des douanes, à Valenciennes.

LERBEAU, président du tribunal de 1<sup>re</sup> instance, et homme de lettres, à Avesnes.

LEBRET, notaire royal, à Valenciennes.

LEBREUX, officier de santé, et homme de lettres, à Raismes.



**LECASSE**, chef d'institution, à Anzin.  
**LECKERF**, propriétaire et maire, à Sepmeries.  
**LECLERC-SÉZILLE**, négociant, à Raismes.  
**LECONTE**, greffier du tribunal civil, à Valenciennes.  
**LEFEBVRE**, ingénieur-géomètre, à Valenciennes.  
**LEGRAND**, docteur-médecin, à Valenciennes.  
**LELEUX**, imprimeur et homme de lettres, à Lille.  
**LELIÈVRE**, propriétaire à Quiévrain.  
**LÉPINE**, (le baron de) \*, député du Nord et maire de la ville du Quesnoy.  
**LEROUX**, libraire, à Mons.  
**LEROY**, secrétaire, à Bailleul.  
**LEROY**, notaire royal, à Cambrai.  
**LEROY** père, propriétaire, à Valenciennes.  
**LEROY**, (Onésime), homme de lettres, à Passy.  
**LEULIEUX**, propriétaire, à Sèvres.  
**LIBERT**, propriétaire, à Paris.  
**LIÉNARD**, propriétaire près Valenciennes.  
**LIÉNARD** (de) receveur particulier des finances, à Cambrai.  
**LOTH**, huissier, à Valenciennes.

M.

**MAILLARD**, \* chef de bataillon au 15<sup>e</sup> léger.  
**MAIRIE** ( la ), de la ville de Dunkerque.  
**MARCHANT**, notaire royal, à Maubeuge.  
**MARCHANT** (Réné), ancien principal, pensionnaire de l'université, à Lille.  
**MARCHE** (la comtesse de Rodoan de la), propriétaire, à Lecelles.  
**MAROUZÉ**, docteur-médecin, à Péruwelz.  
**MARTIN** fils, avocat, à Douai.  
**MARTIN**, \* maire de la ville de Maubeuge.  
**MATHIEU** ( C. L. de ), de Quenvignies, propriétaire, à Valenciennes.  
**MATHIEU** (Pierre), propriétaire, à Anzin.  
**MATHIEU** (Joseph), employé des mines, à Anzin.  
**MENTION**, notaire royal, Condé.  
**MERPRÉS** ( le Mateur de ), ancien secrétaire général de la faculté de droit, à Bruxelles.  
**MESSINE**, juge de paix, à Péruwelz.  
**MIOT**, greffier du Tribunal de commerce, à Valenciennes.

MONTIGNY-CHAMPON , propriétaire , à Lille.  
 MOREL , docteur-médecin , à Lille.  
 MUYSSART ( le comte de ) , \* maire de la ville de Lille.

N.

NICOLLE-CARPENTIER , négociant , à Valenciennes.  
 NIVELEAU , architecte de la ville de Valenciennes.  
 NORMONT ( le comte de ) , \* propriétaire , à Quiévrchain.

P.

PAILLARD , notaire royal , à Valenciennes.  
 PAILLOT ( mad<sup>e</sup> ) , propriétaire , à Péruwelz.  
 PAILLOT , avocat , à Tournay.  
 PAILLOT (Fortuné) , directeur de la verrerie d'Hautmont.  
 PARADIS ( Hector ) , chef d'institution , à Lille.  
 PASCAL-LACROIX , \*\* lieutenant-colonel en retraite , à Cambrai.  
 PETIAU , docteur-médecin , à St.-Amand.  
 PETIT-GOBERT , propriétaire , à Péruwelz.  
 PHILIS , propriétaire , à Arras.  
 PICARD , curé-doyen à Péruwelz.  
 PIÉRARD , fils , propriétaire , à Valenciennes.  
 PLOUVAIN , Conseiller à la Cour royale de Douai.  
 PODEVIN fils , propriétaire , à Cambrai.  
 POILLION , propriétaire , à Libessart.  
 PRÉSEAU (DE) \* , ancien député , propriétaire à Dompierre.  
 PUJOL ( Abel de ) , \* peintre d'histoire , à Paris.

Q.

QUENSON , Conseiller à la Cour royale de Douai.  
 QUENSON (Augustin) , juge au tribunal civil , à Hazebrouck .  
 QUENTIN (Charles) , négociant , à St.-Quentin .  
 QUENTIN-LECOMTE , négociant , à Cambrai.  
 QUINET , employé des mines , à Anzin.

R.

**REIFFENBERG**, ( le baron de ) professeur de philosophie à l'université de Louvain.

**RHONÉ** (Evrard), propriétaire à Valenciennes.

**RILLY** ( le marquis Odart de ), \* \* lieutenant de roi , à Valenciennes.

**ROBIN**, propriétaire , au Quesnoy.

**ROISIN** (le baron Henri de) , \* lieutenant colonel des chevaux légers, et membre de la seconde chambre des Etats-généraux, à Rongy.

**ROUSSEAU**, ingénieur-géomètre , à Valenciennes.

**ROYER fils**, avoué , à Valenciennes.

S.

**SAINTE-ALDEGONDE** (le comte François de) , Lieut.-général en retraite, \* grande croix de l'ordre royal de St. Louis, à Lille.

**SAINTE-HONORÉ** ( Bennezech de ), propriétaire , à Vieux-Condé.

**SALON** ( le ) des négocians , à Lille.

**SCULFORT** (Louis), employé à la mairie de Lille.

**SIMON**, notaire royal, à Leuze.

**SOCIÉTÉ** ( la ) d'émulation de Cambrai.

— Dupont , à Valenciennes.

— de l'Union , à Condé.

— littéraire de Mons.

— littéraire de St.-Quentin.

— littéraire de Tournay ,

— royale et centrale d'agriculture , sciences et arts de Douai.

**SOBIEZ aîné**, négociant , à Valenciennes.

**STASSART** ( le baron de ), \* membre de la seconde chambre des Etats-généraux , à La Haye.

T.

**TENCÉ**, imprimeur , à Bruxelles.

**TERWANGNE**, négociant , à Valenciennes.

**TESSIER**, \* sous-préfet , à Thionville.

**TESTELIN-WARESQUELLE**, négociant , à Lille.

**THUIN** ( mad<sup>e</sup> ), propriétaire , à Bazècles.

**TILMAN fils**, médecin , à Lille.

**TOURNAY**, huissier , à Valenciennes.

**TRICOT** fils , employé des douanes , à Valenciennes.  
**TRUFFIN**, marchand brasseur , à Péruwelz.

**U.**

**URBAN** ( le marquis de Fortia d' ), \*\* homme de lettres , à Paris.

**V.**

**VALLEZ**, notaire royal , au Quesnoy,  
**VANACKÈRE** fils , ( D. L. J. ) libraire , à Lille.  
**VANDAMME** ( le comte ) , G. C. \* \* lieutenant général en retraite ,  
à Cassel.  
**VANDERSCHIECK**, négociant , à Valenciennes.  
**VANWORMHOUDT**, rentier , à Bourbourg.  
**VAST**, avoué , à Valenciennes.  
**VENDOIS**, docteur-médecin , à Maroilles.

**W.**

**WALLEZ**, professeur de l'académie de dessin , à Douai.  
**WALLON**, directeur des messageries , à Valenciennes.  
**WILDERMETH** ( de ), \* secrétaire général de la préfecture , à



---

## PRÉFACE.

Le nord de la France et le midi de la Belgique ne sont ni assez connus ni assez appréciés. Tous les arts, toutes les sciences, soit par une sorte d'attraction, soit par les combinaisons du pouvoir, se rencontrent et se centralisent dans les capitales, heureux rendez-vous des célébrités les plus diverses : de ces brillants foyers, il s'échappe à la vérité des rayons qui parviennent jusqu'à nous, mais comme ils ne nous apportent qu'une lumière réfléchie, nous n'en restons pas moins inaperçus. Paisibles d'ailleurs, exempts d'ambition et d'intrigue, nous ne songeons point assez, par amour du repos, à écarter le nuage qui couvre en partie notre beau pays.

Cependant, chers compatriotes, il n'est plus permis de différer ; les temps anciens et l'époque actuelle vous appellent, ils vous recommandent une foule d'hommes et d'événements dont l'histoire peut s'en emparer avec succès ; exhibez les titres de nos provinces à l'illustration, si vous voulez qu'ils soient vérifiés. Il y aurait faiblesse, insouciance coupable à ne pas les produire dans le concours glorieux ouvert en ce moment entre les nations.

De toutes parts la raison tente des efforts généreux ; le besoin de penser, de savoir, agite tous les esprits ; tous s'abandonnent à ce vaste entraînement ; on court à l'instruction, comme na-

guères on courait aux armes; c'est à qui défrichera le domaine des sciences et des arts, à qui déroulera les tableaux de l'histoire. Les progrès, les découvertes se succèdent rapidement, les institutions sociales s'affermissent en s'agrandissant, et quand une si noble émulation anime, ravit tout le monde, vous ne devez pas rester en arrière.

Prouvez enfin que notre peu de renommée et notre silence tiennent plus à nos habitudes qu'à la pauvreté ou à l'impuissance. On sait tout ce que l'influence d'un beau ciel peut avoir d'heureux pour des inspirations poétiques; cependant rien ne démontre que le génie ne puisse forcément naître et se développer que sous telle ou telle température exclusive; qu'on cesse donc de supposer nos esprits frappés d'une sorte de stérilité inhérente, dit-on, au climat! D'abord nous ne vivons pas dans ces tristes lieux où la nature ne s'éveille qu'à regret; un climat d'ailleurs est souvent modifié par des forces et des accidents divers; mais en le supposant même peu favorisé, les hommes ne pourront-ils s'y améliorer à la longue, lorsque la culture a bien le pouvoir d'amener la fertilité dans le sol le plus ingrat!

Ainsi qu'il tombe ce préjugé qui déshérite presque tous les hommes de nos contrées des dons de l'imagination et du droit de répandre la pensée! protestez dignement contre cette spoliation, et qu'on sache, un jour, que vous étiez victimes d'une injuste prévention, lorsqu'au dix-neuvième siècle on crut devoir faire venir de Paris à Lille, un homme qui savait écrire, pour faire la relation du voyage de CHARLES X dans le Nord de la France; honneur que plus d'un de vous pouvait revendiquer!

Ils avaient bien senti le besoin de se réunir et de se cotiser ceux de nos estimables concitoyens qui formèrent, il y a quelque temps, à Paris, la société connue sous le nom de *Réunion des Enfants du Nord*; réunion utile et patriotique, puisqu'elle a pour but, en produisant et en protégeant les hommes du Nord, de les tirer de l'obscurité, et de leur donner enfin une attitude plus convenable et une sorte de Représentation. Grâce soient rendues aux hommes éclairés qui tentèrent ce premier effort en faveur du pays!

Aujourd'hui, dirigés par de semblables motifs, nous nous présentons, non pas pour composer les annales de nos contrées, mais pour mettre en ordre et enregistrer les faits qui doivent servir à leur célébrité. C'est ici, en quelque sorte, une association mutuelle contre l'injustice et l'oubli, que nous proposons à toutes les personnes éclairées de nos provinces. Nous fournirons avec zèle et bonne foi notre part dans la cotisation ; mais il fallait forcément donner à cette société, quoiqu'encore future, un commencement d'organisation : voilà comment nous en sommes devenus les secrétaires.

En présentant dans un même cadre le nord de la France et le midi de la Belgique, nous n'avons fait qu'obéir à une impulsion toute cordiale. Ces portions de deux royaumes différents ont, comme leurs habitans, une même physionomie. Nos mœurs, nos usages, notre langage décèlent également une même origine ; rien de plus facile que de démêler, dans tout ce qui tient à la manière d'être de ces habitans, les traits primitifs d'une commune famille : aussi un échange réciproque de bons procédés, auquel la douane française ou belge n'a rien à dire, se fait-il journellement d'un pays à l'autre, avec une extrême franchise. En France, nous fraternisons toujours volontiers avec nos voisins belges, qui, de leur côté, ne sont jamais en reste avec nous. La politique établit ses démarcations que nous devons respecter ; soyons, chacun pour ce qui nous concerne, dévoués à CHARLES X et à GUILLAUME DE NASSAU, tous deux pères de leurs sujets ; mais des barrières posées dans un congrès n'empêchent pas des peuples amis de se donner la main. Nos travaux d'ailleurs ont pour but l'histoire et la littérature ; c'est aux facultés intellectuelles que nous parlons ; et le bon sens n'expire pas sur les limites d'un royaume ; il n'a qu'une seule patrie, c'est le monde.

Nous voilà donc à l'aise sous le rapport de nos affections ; heureuse circonstance qui seconde merveilleusement nos vues. Souvent ces deux pays furent réunis sous un même sceptre, souvent ils furent ensemble le théâtre d'événements qui s'enchaînent. En scindant les territoires, nous nous serions presque toujours condamnés à ne faire voir que d'un seul côté la

physionomie d'un homme remarquable, et à ne décrire qu'une partie de la scène ou des faits qui s'y sont passés. L'extension donnée à notre plan ne fait pas seulement disparaître ces inconvénients, elle rend tout-à-la-fois notre exploitation bien plus riche ! En pénétrant dans cette Belgique méridionale, que la science a laissée vierge jusqu'à ce jour, de nouveaux et abondants sillons se découvrent de toutes parts : de belles cités, des monuments à décrire ; des faits glorieux, que le temps dérobe à la vue, à mettre au jour ; d'illustres défunts trop ignorés à ressusciter ; des contemporains à faire connaître. Puis les renseignements, les matériaux que nous avons déjà obtenus, et que nous obtiendrons encore d'hommes qui, pour être nés dans le Nord, n'en sont pas moins ardemment épris de tout ce qui porte un caractère de nationalité.

Nos investigations s'étendront sur le passé comme sur le présent ; elles comprendront les *hommes* et les *choses*, c'est-à-dire l'histoire prise dans toutes ses acceptions, la philologie, la littérature, même quelques variétés, enfin tout ce qui peut intéresser les habitans d'un pays. Déjà nous avons réuni d'immenses matériaux ; nous aimons cependant à penser que les hommes à qui nous nous adressons voudront bien nous seconder, et ajouter par leur coopération un nouveau prix à ce recueil.

Nous nous ferons un devoir et un plaisir de nommer les personnes qui nous auront fourni d'utiles documents. Nos cahiers offriront, mais avec réserve, quelques pages de réimpression d'opuscules anciens ou nouveaux, relatifs à nos contrées, qu'un intérêt de localité fait rechercher, et que leur rareté rend presque introuvables. Nous publierons aussi parfois des manuscrits intéressants de peu d'étendue, et des lettres inédites ; c'est ainsi, qu'à l'aide du plus léger sacrifice, on pourra se procurer quelques écrits qui ne sont plus, ou n'ont jamais été dans le commerce, et qu'on paie toujours excessivement cher, quand le hasard les jette dans une vente. Ces publications seront accompagnées des préliminaires, glossaires et notes indispensables. Les amateurs qui posséderaient des raretés en ce genre, nous obligeront donc en nous les communiquant ; ils peuvent être



assurés à l'avance de notre gratitude ; la reconnaissance publique, à laquelle nous aurons soin de les désigner, leur tiendra compte de leur obligeance et de leur zèle : il s'agit de la gloire de nos provinces ; et certes il n'est pas sans honneur de voir attacher son nom à une telle entreprise.

Cet ouvrage, si nous sommes compris et encouragés, deviendra par la suite un vaste répertoire où seront consignés tous les faits qui nous intéressent. Nous possédons dans ces provinces, surtout dans celles de France, plusieurs journaux rédigés par des hommes de mérite ; mais une gazette n'est pas un livre, et les faits qu'ordinairement elle renferme sont fugitifs comme elle. Aussi trouve-t-on peu de collections de ces feuilles périodiques ; et lorsqu'elles parviennent au dernier co-abonné, elles ont souvent trouvé leur dernier lecteur. Éviterons-nous ce triste destin ? Nous ferons au moins tout ce qui dépendra de nous pour le conjurer, et nous avons quelque espoir que les hommes éclairés et amis de leur pays soutiendront nos efforts ; qu'ils aimeront à s'associer ainsi à nos travaux, et par suite à conserver un recueil offrant en quelque sorte des annales de famille souvent agréables à consulter.

C'est à ce dessein que nous avons adopté le format in-octavo, comme étant d'un usage facile et se casant aisément sur un rayon de bibliothèque. Plus tard, lorsqu'il en sera temps, des tables alphabétiques donneront aux Archives, pour les recherches qu'on voudrait y faire, toute la commodité d'un dictionnaire ; et à mesure qu'un nombre de feuilles assez considérable pour former un volume aura été publié, on adressera aux souscripteurs des titres imprimés pour être placés, par le brocheur ou le relieur, en tête de ce volume.

Tel est le plan que nous avons cru devoir adopter. Si par la suite, des améliorations nous sont indiquées par nos souscripteurs, que ce seul titre nous fera considérer comme nos soutiens et nos collaborateurs, nous n'hésiterons pas à les admettre.

Ce n'est point une vaine prétention qui nous porte à déclii-

ner nos noms en tête de ce recueil. Ce n'est pas non plus par un sentiment de vanité que nous avons décidé que chacun de nous signerait, au moins de ses initiales, ses articles même de peu d'étendue. Nous avons pensé que, dans un ouvrage comme celui-ci, entrepris dans des intentions utiles, généreuses, et qui, secondé par la bienveillance et justifié par le succès, pourrait devenir un lien de plus entre des hommes déjà unis, il était convenable de fuir toute espèce de clandestinité. Par le même motif, les articles qui nous seraient adressés sans être signés ne seront pas admis. Il y aurait cependant exception en faveur de ces articles anonymes, mais seulement dans le cas où ils ne renfermeraient rien d'injurieux à personne, ou qui parût devoir donner naissance à des réclamations. Il n'est pas besoin de dire que les articles empreints d'exagération, de méchanceté ou de malveillance, encore qu'ils seraient revêtus de signatures, seront rejetés.

Cette publication du nom des auteurs est la meilleure garantie que nous avons cru pouvoir donner des soins qui seraient apportés à la composition des *Archives*, comme de l'esprit de justice et de modération qui présiderait à leur rédaction.

Maintenant, et en supposant que ces articles d'envoi, signés ou non, soient écrits avec le ton et la retenue convenables, notre position nous impose le devoir de les examiner, sous les rapports historiques et littéraires, afin de décider si nous devons les admettre ou les refuser; car le public nous aurait bientôt récusés, si nous lui donnions sans discernement tout ce qui nous serait adressé. Cependant que les personnes dépositaires de renseignements ou de matériaux utiles, ne soient pas détournées de nous les transmettre, ainsi que leurs observations, par la raison que leur style n'aurait pas toute la pureté désirable. Il n'est pas donné à tout le monde d'assembler des mots avec un certain art; et le manque d'habitude ou la crainte de se produire au grand jour peuvent aussi nuire à l'expression. Mais si des taches de ce genre se présentaient, nous nous appliquerions à les faire disparaître par des corrections, ou par une rédaction nouvelle; et nous réclamerions alors des lecteurs une commune indulgence.

Ce qu'il nous faut surtout, ce sont des faits intéressants et certains, et des dates précises; des détails de localité pour l'histoire et la chorographie; des notes sur les personnages distingués par leurs vertus ou un mérite peu commun; et voilà ce que nous obtiendrons sans doute de beaucoup d'hommes laborieux, qui dans toutes nos provinces, charment leurs paisibles loisirs par des études et des recherches qui tendent à jeter du jour, ou quelque gloire sur le lieu de leur naissance ou de leur demeure.

Il est une autre classe d'hommes de qui les *Archives* pourraient recevoir un grand lustre, s'ils consentaient, de temps à autre, à leur sacrifier quelques-uns de leurs instans : nous voulons parler des personnes qui se sont déjà fait connaître par des publications de mérites divers, ou de celles qui, pouvant prétendre à la célébrité, ont jusqu'à ce jour privé le public de leurs talents ou du fruit de leurs veilles. Mais il est tems d'arriver aux détails plus particuliers du matériel et des divisions de ce travail tel que nous l'avons conçu.

Nous devons, pour première source d'intérêt, jeter beaucoup de variété dans la composition de nos différentes livraisons ; notre épigraphe nous en fait une loi. L'ouvrage sera divisé en deux séries : l'une, plus importante et plus volumineuse, comprendra les réimpressions et la publication des manuscrits ; les biographies des hommes morts, les notices sur nos différents préfets, gouverneurs, etc. ; l'histoire des monumens, les descriptions et histoires des villes, villages, abhayes, associations religieuses et autres, enfin tout ce qui offre une suite de faits ou d'articles qui se lient entr'eux. Là figureront les mandataires des peuples français et belge qui se sont distingués aux tribunes nationales. Ces hommes, chargés d'une mission si importante, y seront rangés dans une classe à part, et en donnant dans la suite des détails sur les nominations de nos députés depuis quarante ans, nous donnerons aussi l'histoire de leurs travaux législatifs pendant le cours des diverses assemblées dont ils firent partie, en apportant l'attention nécessaire à une si grande matière, et en ne parlant jamais des personnes qu'avec la réserve et les ménagemens convenables.

On y trouvera aussi les articles critiques sur les ouvrages nouveaux qui rentreront dans notre sujet, des morceaux de littérature ancienne et moderne, et, de loin en loin, quelques pièces de vers jugées intéressantes ; mais la condition de l'admission de ces divers mélanges sera toujours qu'ils se rattachent à notre pays. Nous y insérerons également des articles dignes d'être conservés, qui auraient paru ou qui paraîtraient dans nos feuilles de France et de la Belgique, en ne manquant jamais d'indiquer nos sources. Nous espérons que les auteurs ne nous saurons pas mauvais gré de ces emprunts ; c'est un moyen peut-être de les faire vivre plus long-temps, et de les défendre contre l'ingrate indifférence qui accompagne ou qui suit ordinairement la lecture d'une gazette.

Les faits détachés, les traits isolés et tout le menu détail, seront placés dans une deuxième série, à deux colonnes, ayant une pagination particulière, et portant pour titre : *Les HOMMES et les CHOSES du nord de la France et du midi de la Belgique*. Comme dans les établissements un peu vastes, on a des dépendances à part, des retraites construites à dessein, pour renfermer beaucoup d'objets, qui pourraient se perdre, nous avons imaginé cette seconde série, bien moins grande que la première, pour y loger une quantité de noms et de choses qui seraient entrés difficilement dans celle-ci ; et c'est là surtout que la variété devra régner.

Un homme fort original, qui ne manquait ni de bon sens ni d'esprit, mais homme de mauvais goût, de mauvais ton, Beffroy de Reigny, burlesquement nommé le *Cousin Jacques*, publia en l'an VIII les quinze premiers cahiers d'un *Dictionnaire néologique des hommes et des choses* ; tout n'est pas mauvais dans cet ouvrage, mais il est gâté par l'esprit de parti et souvent rempli de niaiseries et de trivialités. Cependant les personnalités dont il était farci pouvaient lui donner une sorte de vogue, lorsque l'ombrageuse police d'un empereur futur l'arrêta, et depuis il est tombé dans l'oubli. C'est cependant ce fragment de livre, nous devons le dire, qui nous a donné l'idée de notre deuxième série. Mais n'étant point *parents du*

Cousin-Jacques, nous nous garderons bien en l'imitant dans la forme de donner dans ses écartis. Cette seconde partie, dont des tables régulariseront le plan par la suite, présentera une es-  
pèce de Macédoine historique, littéraire et morale qui n'inquié-  
tera ni la police, ni les pauvres humains qui sont nos frères.

Pour atteindre le but moral indiqué, des actions qui hono-  
rent l'humanité, des traits de courage civil ou autres, des  
exemples de bienfaisance, de tolérance, recevront tour-à-tour  
un court éloge, lorsqu'ils nous seront signalés, et nous les  
prendrons dans toutes les positions sociales. Ainsi, parmi une  
foule d'autres souvenirs, là seront conservés les noms les plus  
glorieux de nos vieux soldats, nobles débris de nos redou-  
tables phalanges, qui, rentrés dans le repos, vivent et meu-  
rent ignorés au sein de nos cités et de nos campagnes. Les  
nécrologies, qui exigent moins d'étendue, moins de recherches  
et de travail que les notices biographiques, entreront dans  
cette partie de l'ouvrage. Un homme éclairé, utile ; un citoyen  
fortement ami de son pays et de son Roi ; un fonctionnaire,  
un avocat, un industriel, un négociant recommandable,  
peuvent, après leur mort, mériter des regrets publics, et quel-  
ques mots d'un souvenir flatteur, sans avoir toujours droit à  
faire admettre leur ombre auprès de celles des personnages cé-  
lèbres. D'un autre côté, les illustres morts eux-mêmes, au  
moment de leur décès, ne sont souvent qu'imparfaitement  
connus ; alors encore nous aurions tort de consigner aussitôt,  
dans notre première série, une biographie incomplète qu'il  
faudrait refaire plus tard. Une courte nécrologie placée dans  
l'autre série, en satisfaisant en partie la curiosité des lecteurs,  
sera là comme pour servir de pierre d'attente. Cependant,  
n'ayant pas mission pour nous rendre de nous-mêmes les dis-  
pensateurs de ces éloges divers, nous ne leur donnerons place  
que lorsqu'une renommée certaine nous les dira mérités ; ce  
recueil n'étant ainsi que l'organe de la vérité, que l'écho du  
public, nul ne sera gratifié de qualités qu'il n'avait pas. Assez  
d'autres impriment et vendent des vertus à trente sous par  
ligne !

Lorsque la matière l'ordonnera, nous terminerons la livrai-

son par un bulletin bibliographique. Ce bulletin contiendra l'annonce, quelquefois accompagnée de courtes réflexions, des livres nouveaux, gravures, etc., qui intéressent nos contrées, à raison de la matière, du lieu de la publication, ou de la patrie des auteurs. Lorsque ces ouvrages paraîtront dignes de fixer l'attention, il en sera rendu compte particulièrement, en réservant à la critique ses justes droits, car tous les écrivains sont justiciables de ceux qui les lisent. Ces insertions au bulletin, ou ces critiques spéciales, n'auront lieu que par suite de l'envoi qui nous aura été fait de deux exemplaires de ces ouvrages.

Nous nous occuperons par extension dans ce bulletin des entreprises littéraires qui se font dans les provinces, même non méridionales de la Belgique, à Bruxelles, Gand, Anvers, Louvain, Namur, etc. Cette dernière partie de notre travail tiendra peu de place et ne sera pas dépourvue d'intérêt ; on y verra quelle est en ce moment l'activité des imprimeurs de ce pays ; nous parlerons des progrès que l'art magique de la presse a fait chez eux ; nos lecteurs remarqueront avec étonnement les prix modiques de la plupart de leurs éditions ; il est vrai que leurs labeurs ne sont souvent que des réimpressions, ou contrefaçons d'ouvrages français ; cela fait gémir avec raison les auteurs et libraires éditeurs de France, mais comment y remédier ? Les gouvernements pourraient seuls, par des mesures réciproques, faire disparaître cet abus ; jusqu'à présent, ils ne paraissent pas y avoir songé. Ces vols littéraires restent donc autorisés, et tandis qu'on arrête un malheureux à qui la faim a fait mettre la main sur la plus chétive propriété d'un tiers, le contrefacteur de Chateaubriand se promène librement et s'engraisse tout en se moquant des malédictions de ce *pauvre* *Ladvoctat*.

---

---

# Introduction de l'Imprimerie

DANS LE NORD DE LA FRANCE.

---

*Chy sensuyment les gistes repaistres et despens que moy Jacques Le Saige marchdt demourant a Douay : ay faict de Douay a Róme Nostre Dame de Lorette, a Uenise . . . et de la en la Sainte Cité de Hierusalem. Fleuve Jourdain et autres lieux. Jusques au retour dudit Douay. Imprime nouvellement (vers 1523) a Cambray... par Bonaventure Brassart Demourant en la rue Saint Jehan empres la magdalaine. Au despens dudict Jacques.*

Petit in-4° gothique, de 78 feuillets non-cotés, sans réclames, avec signatures depuis A jusqu'à Us compris.



(1<sup>er</sup> ARTICLE.)

En 1804, M. Dieudonné, dans sa statistique du département du Nord (t. 3, p. 129), nous apprenait que la première production de la presse, dans ce département, datait de 1556, et que la gloire de la priorité appartenait à la ville de Lille. Dix ans plus tard, M. Bottin (1) révéla l'existence du livre qui va nous occuper; dès lors les travaux de l'imprimerie parmi nous remontèrent au commencement du 16<sup>e</sup> siècle, et la ville de Cambrai put revendiquer l'honneur auparavant décerné à la ville de Lille.

Ce livre, considéré d'abord sous le rapport matériel, offre donc un intérêt puissant aux habitants de ce pays : c'est par lui,

---

(1) *Annuaire du département du Nord*, année 1814, page 246.

jusqu'à présent du moins, qu'on peut fixer l'époque de l'introduction dans le département du Nord du grand art de l'imprimerie, de cet art admirable que les nations anciennes n'eurent pas le bonheur de connaître, et qui promet à la civilisation moderne une marche et des développements prodigieux.

M. Brunet cita pour la première fois cet ouvrage dans la dernière édition de son utile et savant Manuel du libraire, publiée en 1821, et l'exemplaire dont il parle fut vendu 105 francs à la vente de M. Regnaud-Bretel, preuve irrécusable du prix qu'on attache à ce voyage, même hors de nos contrées. Cet exemplaire, selon Brunet, contenait 108 feuillets.

En 1822, M. Arthur Dinaux fit paraître une *Bibliographie Cambrésienne*, ouvrage couronné par la Société d'Emulation de Cambrai, et l'on pouvait espérer que les recherches auxquelles l'auteur de cette bibliographie s'était livré, nous feraient connaître enfin d'une manière certaine et exacte, le journal de *Le Saige*; mais cet espoir ne fut pas complètement réalisé, sans doute à cause de la difficulté de se procurer ce livre, aussi rare que curieux. Le travail de M. Dinaux est précédé du rapport qui en fut fait à la société de Cambrai par M. Pascal-Lacroix, et dans ce rapport (page II), on donne à l'ouvrage de *Le Saige* 88 feuillets, ce qui était une erreur. Après ce rapport vient le catalogue des livres imprimés à Cambrai, et là, M. Dinaux, au lieu de 88 feuillets, en indique 77 sans signatures, puis il entre dans quelques autres détails intéressants, mais qui ne satisfont pas toute la curiosité des amateurs.

C'était à M. Guilmot, bibliothécaire de la ville de Douai, que M. Dinaux devait en partie les renseignements qu'il avait publiés. Cependant des doutes restaient toujours concernant cette vieille relation, que j'étais bien impatient de voir ! Ceux qui en avaient parlé n'en donnaient pas un signalement uniforme, et ces différences dans les titres rapportés, comme dans le nombre de feuillets, avaient même fait penser à M. Dinaux qu'il pourrait bien y avoir deux éditions de ce voyage. D'autre part s'il avait



été imprimé deux fois, comment était-il si rare ! Comment n'était-il venu à la connaissance du public qu'après trois siècles !

A force de recherches, je parvins enfin à en rencontrer un exemplaire à Tournai, et il me fut confié avec cette obligeance qui devrait être toujours en usage dans la république des lettres, par M. *Victor Deflinne*. Plein de joie, j'emporterai mon vieux narrateur, en le serrant sous mon bras avec délices. Étrange sympathie ! il en est de bien plus aimables, mais celle-ci a son prix. Je lus ce singulier voyage avec avidité, avec plaisir ; et plusieurs passages me convainquirent de l'existence d'une édition, ou d'une version antérieure. J'ai copié exactement le titre rapporté plus haut sur cet exemplaire, le même que j'ai en ce moment sous les yeux en écrivant.

Vérification faite de ce volume en 78 feuillets, je présimai qu'il était conforme à celui de M. Guilmot, inexactly décrit peut-être dans la Bibliographie Cambrésienne ; je ne me trompais point. J'appris quelque temps après que MM. *Guilmot* et *Duthillœul*, de Douai, tous deux remplis d'un zèle louable pour tout ce qui tient à la gloire des lettres et à celle de nos contrées du Nord, avaient le projet de donner une nouvelle édition de ce voyage. Me trouvant à Douai, j'eus le plaisir de voir M. Duthillœul qui me dit qu'en effet ils avaient depuis longtemps déjà cette intention. L'exemplaire de M. Guilmot était entre ses mains, il me le montra, et ma conjecture se changea en certitude. Je quittai M. Duthillœul après l'avoir engagé à donner suite à son projet.

Ce serait un véritable cadeau à faire au public que de lui procurer à un prix ordinaire ce livre original qui, exposé une seule fois en vente, a été adjugé pour 105 fr. à la chaleur des enchères. Il appartient à deux littérateurs de Douai de ressusciter ce vieux Douaisien ; et peut-être, à l'époque d'une autre résurrection, le pèlerin de Jérusalem les remerciera-t-il de leur bonne œuvre. Mais il conviendrait de joindre à cette réimpression, un glossaire, des notes et une préface ; et ces messieurs trouveront facilement en eux l'art de rendre cette pu-

blication agréable et piquante. Les éditeurs ne feraient pas mal de consulter un voyage aux mêmes lieux, composé par un sieur Zeilbek, et qui repose, manuscrit, à la bibliothèque de Douai. Quelques détails bibliographiques sur les anciennes pérégrinations en Palestine, parmi lesquelles il en est beaucoup de rares et de remarquables, ne dépareraient pas non plus ce travail. Ils puiseraient sur ce point d'utiles renseignements dans l'itinéraire de *M. de Chateaubriand*, où l'érudition se montre sous des formes élégantes et inaccoutumées; dans l'Histoire des croisades de *M. Michaud*, et encore dans un livre intitulé : Anciens statuts de l'ordre du St.-Sépulchre, imprimé à Paris, Cailleau, 1776, in-8°. Mais avant tout, il faudrait comparer, afin de choisir, le texte qu'ils possèdent avec celui dont je vais parler.

En 1828, je fis un voyage à Paris, dans ce Paris où tout ce qui a trait aux lumières abonde, tandis que nous n'avons que disette dans nos provinces. Je n'avais point oublié l'exemplaire en 108 feuillets cité par Brunet, et, comme je l'ai dit, la lecture de celui de Tournai m'avait convaincu de l'existence d'une publication antérieure. J'allai à la bibliothèque Royale, « établissement, dit *Paul-Louis Courier*, qui n'a point de pareil au monde pour les facilités qu'y trouvent ceux qui vraiment veulent étudier. » Je m'adressai à *M. Van-Praët*, cet homme aimable que Bruges compte avec orgueil au nombre de ses concitoyens, ce petit vieillard actif, alerte comme on l'est à vingt ans, et qui semble trouver toute sa joie dans le mouvement et l'obligeance. Ce n'était pas la première fois que je l'entretenais de Jacques Le Saige : plusieurs années auparavant je lui en avais parlé, il m'avait bien alors fait voir le titre de cet ouvrage dans le catalogue des livres imprimés, mais hélas, les soins avaient été infructueux pour découvrir l'ouvrage même ! Cette fois je résolus d'insister plus fortement, et de mettre plus de tenacité dans mes recherches. Je priai *M. Van-Praët* de m'indiquer un de MM. les sous-bibliothécaires qui put me servir efficacement. *M. Audri*, le même qui a joint des notes savantes à l'Histoire des croisades de *M. Michaud*, m'aida de sa bonne volonté, et après avoir retourné bien des volumes, il rencontra enfin le bienheureux Jacques Le Saige, qui, sorti par erreur de la Palestine, était allé se fourvoyer chez les nègres de l'Afrique.

Cet exemplaire de la bibliothèque Royale contient 105 feuillets cotés à la main, et se termine par ces mots : « celui qui la imprime asey. » Je le crois incomplet de trois feuillets ; car il n'y a pas de doute qu'il ne soit de l'édition à laquelle appartient le volume décrit par Brunet. Je regrette de n'avoir pas eu, étant là, l'exemplaire de Tournai, et que le temps m'ait manqué pour lire en entier celui de Paris, qui m'aurait peut-être procuré d'utiles documents. Voici le titre de cet exemplaire de Paris, que M. Brunet ne donne ni entièrement, ni tout-à-fait exactement : *Chy sensuyvent les gistes repaistres et despens : que moy Jacques Le Saige marchand de draps de soye demourant a Douay ay faict de Douay à Hierusalem, Venise, Rhodes, Rome, Notre-Dame de le Lorete, avec la description des lieux : ports : cites : villes et aultres passaiges, que moy Jacques Le Saige ay fait l'an mil chinq cens XVIII. avec mon retour. imprime nouvellement (de 1518 à 1523) a Cambray par Bonaventure Brassart au despens dudict Jacques. Petit in-4° goth.*

Ce titre et le nombre de pages semblent indiquer que cette édition est plus ample que l'autre, cependant il paraît bien certain qu'elle est la première en date, car en plusieurs passages de l'édition en 78 feuillets, on voit que Le Saige avait déjà publié un autre livre sur le même sujet (1).

Deux éditions constatées de cet ouvrage démontrent qu'il avait obtenu une sorte de succès. Comment donc est-il resté inconnu si longtemps ? Par défaut de publicité. Diligences, malle-postes, omnibus, télégraphes, journaux propagateurs, mais trop souvent menteurs, tout cela reposait encore, avec les droits des peuples, dans un commun sommeil. Difficilement

---

(1) Notamment aux F<sup>os</sup> 14, « Je voeulx escrire dung beau miracle lequel navoie point mis par escript a mon premier livre. » 72, « ne voeul plus escrire des villes ne des mille : car on les pora sçavoir qui vera lire en ce livre cy devant. » 77 et 78, « Au jourdhuy XI<sup>e</sup> de juillet quinze cens vingt trois ayans acheves ce second livre, etc. »

savait-on, dans ce bon vieux temps, que d'aucuns regrettent, ce qui se passait autour de soi. En province, la même robe était de mode pendant vingt ans, le même habit toujours; vêtements et ignorance se transmettaient, sans altération, des pères aux fils. Les nouvelles les plus importantes n'étaient livrées à la circulation qu'après un long terme, c'est-à-dire lorsqu'elles n'étaient plus nouvelles. Aujourd'hui les faits les plus ordinaires achèvent en peu de temps le tour du monde; et dernièrement M. *Syriès de Mayrinhac* avait à peine cessé de parler que déjà toute l'Europe avait ri. La belle chose, a-t-il dû se dire, que cette publicité!

La gloire de *Le Saige* ne fut donc probablement pas connue même de toute la contrée qu'il habitait. On peut conjecturer que son livre, dans lequel on trouve l'indication de la route à suivre, des auberges, et approximativement de la dépense à faire, aura pu servir de guide aux personnes qui entreprenaient le même voyage. Delà peut-être cette seconde édition non augmentée, mais diminuée, réduite à sa partie la plus essentielle. Dans ces jours de ferveur, de piété, auxquelles ont succédé la tiédeur et l'indifférence, bien des gens étaient poussés par la foi vers les lieux saints; les pieux pèlerins de notre pays trouvaient dans le livre de *Le Saige* un utile *vade-mecum*; les exemplaires s'en dispersaient ainsi loin de nous, et telle est probablement la principale cause de leur extrême rareté.

Voilà des détails assez longs, trop longs peut-être pour plus d'un lecteur, mais j'espère qu'on me les pardonnera en faveur de l'importance de la matière : *P'Introduction de l'imprimerie dans le département du Nord.*

Dans un autre article dégagé de tout attirail de science, nous examinerons non plus la forme, mais le fond; c'est-à-dire l'ouvrage en lui-même. Pour mieux faire connaître notre bon Douaisien, nous le laisserons parler dans quelques citations. Il se targue d'écrire agréablement, nous l'écouterons. Ce n'est pas, comme on le verra, la manière de M. de Chateaubriand; c'est souvent le patois de nos villages qui jadis était

le beau langage de nos villés, mais il y a du charme, de l'intérêt dans cette vieille narration, monument précieux de style et de quelques-unes de nos mœurs d'alors.

Une chose originale, bouffonne si l'on veut, chez notre pèlerin, c'est l'alliance étroite de son penchant pour la bonne chère, le bon vin, avec son amour pour le bon Dieu. La fusion en est partout complète ; il passe de l'un à l'autre sans transition, ou la transition est si rapide, si brusque, qu'on le croit encore dans l'église, lorsque déjà il officie dans la salle à manger. Ce naïf et bizarre mélange du grave et du plaisant se reproduit jusqu'à la fin : voici le burlesque quatrain par lequel le bonhomme Le Saige termine joyeusement et dévotement son œuvre :

« Che present livre a faict Jacque Le Saige,  
« Lequel est bien sarpillit de language  
« Grant crocheteur de bouteilles et de flacqon  
« Je prie a Dieu quy luy fache pardon.  
« Amen. »

AIMÉ LENOY.



---

---

## POETÆ ECCLESIASTICI.

4 vol. in-12. CAMERACI, SUMPTIBUS EX TYPIS A.-F. HUREZ.

1824—1826.

---

En lisant le titre de ce recueil, on se demande ce qu'il faut entendre par *poètes ecclésiastiques*. Cette dénomination un peu arbitraire a été imposée par quelques littérateurs à un certain nombre d'écrivains qui, dès les premiers siècles de l'église, ont essayé de célébrer dans la langue poétique les merveilles du christianisme, ses mystères, la splendeur des saints, l'héroïsme des martyrs. Souvent aussi on les a désignés sous le nom de *poètes chrétiens*, et quelquefois sous celui de *poètes sacrés*. Quelque soit le respect dont on se sent pénétré pour ces doctes et saints personnages, qui cultivant les lettres au fond de leurs déserts, s'élevaient par la poésie jusqu'à l'auteur de tout bien et forçaient, pour ainsi dire, la muse d'Ovide et de Lucrèce à chanter les louanges du Dieu-homme et la gloire virginale de sa mère; quelle que soit, dis-je, la vénération qu'inspirent les vieux auteurs de tant d'œuvres édifiantes, on ne peut s'empêcher de reconnaître qu'ils ont payé un notable tribut au mauvais goût des temps où ils vivaient, siècles de décadence qui, sans le secours du christianisme, auraient été des siècles de ténèbres et de barbarie. Ausone, Prudence, Fortunat, Juvencus, Hilaire, Lactance, Prosper, Paulin, sont souvent plus versificateurs que poètes; doués presque toujours d'une grande facilité, qu'ils doivent à la lecture constante des anciens, et peut-être aussi à l'enthousiasme religieux dont ils étaient remplis, ils manquent plutôt de verve que d'imagination; ou bien quand ils brillent par cette dernière faculté, ils se livrent à des écarts qu'on ne saurait toujours excuser parce qu'ils ne sont pas ceux du génie. Moins soigneux de charmer l'oreille que de parler à l'âme et de convaincre l'esprit, ils dédaignent presque toujours

ces heureux effets d'harmonie, cette sorte de mélodie habituelle dont les grands maîtres du siècle d'Auguste possédaient si bien le secret. Leur diction a parfois un air d'étrangeté qui effarouche les amis de la belle latinité; parfois aussi, ils ont pour les règles de la prosodie une irrévérence qui ne laisserait pas de faire scandale dans les hautes classes de nos collèges. Mais d'un autre côté, l'on peut dire que la plupart de ces défauts sont rachetés, ou à peu près compensés par divers genres de mérite. Si l'on reproche aux poètes ecclésiastiques de l'affectation, de la prolixité, de l'enflure, on ne saurait du moins leur refuser parfois de l'élégance, du mouvement, de la force, une érudition variée et une connaissance assez étendue de l'antiquité. Convaincus eux-mêmes des vérités qu'ils annoncent, pleins d'admiration pour les héros chrétiens auxquels ils consacrent leurs chants; c'est toujours dans leur propre cœur qu'ils puisent leurs inspirations; et de temps à autre, il en échappe des traits qui semblent appartenir à une meilleure époque. Ajoutons que des hommes supérieurs peuvent seuls exprimer ainsi, par une espèce d'improvisation, dans la langue des romains, une foule d'idées nouvelles et de sentiments jusqu'alors inconnus.

Les œuvres des poètes ecclésiastiques ont été souvent imprimées; mais on ne les avait point encore réunies dans une seule et même édition. M. Hurez a la gloire d'avoir le premier donné une collection à peu près complète de ces auteurs qui forment dans la littérature, une catégorie à part.

Le premier volume est consacré tout entier à Aurelius Prudentius. L'éditeur trace d'abord en peu de lignes un abrégé de la vie de ce poète; ce qu'il en dit nous paraît emprunté presque textuellement à Alde Romain et à Pierre Crinitus. On ne pouvait puiser à des sources plus pures, et il y aurait trop de sévérité à reprocher des emprunts faits aussi judicieusement.

Après ce court et indispensable préambule, l'éditeur a placé le poème lyrique intitulé *Cathem erinon liber*. C'est un recueil d'hymnes pour les différentes heures de la journée et pour quel-

ques époques mémorables de l'année. Ces hymnes n'ont point eu, comme celles de Fortunat, l'honneur d'être adoptées pour les offices de l'église; mais on les recitait à dévotion dans les cloîtres, les unes au chant du coq (1), au lever de l'aurore (2); avant (3) et après le repas (4); les autres à l'heure d'allumer les lampes (5), au moment du coucher (6), les jours de jeûne (7), etc. etc.

Le chant célèbre du P. Malabranca (*dies iræ, dies illa*) offre, sans doute, de véritables beautés, et il est digne de son lugubre sujet; il nous semble pourtant que l'hymne de Prudence *Circa exequias defuncti* a quelque chose encore de plus touchant et de plus poétique. Je vais essayer d'offrir ici la traduction des principales strophes :

« Grand Dieu, père de tout ce qui respire, vous avez créé  
» l'homme vivant à votre image, et votre image se retrouve en-  
» core dans l'homme mourant. Vous avez uni en nous la mort  
» et la vie, le corps et l'âme, le néant et l'éternité.

» Votre immuable loi a voulu que nos corps, frappés de cadu-  
» cité, retournassent à la terre, leur origine première.

» Mais, ô Dieu de bonté, vous avez appris à vos serviteurs  
» à dédaigner la mort, en leur montrant la route de l'immor-  
» talité.

» Oui, un temps viendra où votre souffle réchauffera ces osse-  
» ments arides et rendra la vie à tous ces cadavres glacés.

» Alors ils secoueront la poussière de leurs tombeaux. et,  
» prenant leur essor, ils iront dans les régions de l'éther rejoin-  
» dre les âmes auxquelles jadis ils avaient été unis.

» C'est dans cette pensée que nous honorons d'un culte pieux  
» la tombe de nos ancêtres, et que nous venons rendre à ces  
» restes mortels un dernier et douloureux devoir.

---

(1) *Ales diei nuntius.* (2) *Nox et tenebræ et nubila.* (3) *O Crucifer bone, lucisator.* (4) *Pastis visceribus.* (5) *Inventor rutili, dux bone, luminis.* (6) *Ades, pater supreme.* (7) *O Nazarene.*



» Étendons sur leur dépouille un linceul éclatant de blancheur. Couvrons leurs corps de parfums conservateurs.

» Pourquoi ces sepulchres creusés dans la pierre ? Pourquoi ces asiles, ces superbes monuments ? c'est parce que nos parents, nos amis ne sont pas morts, mais seulement endormis.

» Telle est la prévoyante piété du chrétien : il regarde comme vivant toujours, ceux que le trépas a engourdis.

» En recouvrant ces cadavres d'un peu de terre, il ne fait que les confier à la miséricorde toute puissante du Sauveur.

.....

» Vous tous qui entourez ce tombeau, pourquoi ces lamentations importunes ? Pourquoi votre douleur insensée accuse-t-elle les sages décrets de la Providence ?

» Tendre mère, séchez vos larmes, l'enfant que vous pleurez n'a fait que passer à une vie nouvelle et meilleure.

» C'est ainsi que la plante meurt pour renaitre et que la semence qui se dessèche conserve l'espoir de fournir encore d'abondants épis.

» O Terre, reçois et réchauffe dans ton sein ces membres inanimés. Ce sont les nobles débris de l'homme que nous confions à ta garde.

» Ce corps a été le séjour d'une âme émanée de Dieu même. La sagesse divine a brillé dans cette frêle créature.

» O Terre, conserve ce dépôt. Et quand le Seigneur viendra accomplir ses promesses, tu le rendras dans sa forme première.

» En vain le temps réduira ces os en poussière ; vainement ils se disperseront dans l'air ou dans les ondes : l'homme ne doit point périr.

» Mais, grand Dieu, qui rendrez ainsi la vie à nos corps, quel lieu fixerez-vous à l'homme pour y jouir de l'éternel repos ?

» Ce sera le sein d'Abraham, où repose Lazare couronné

» de fleurs, Lazare que le mauvais riche contemple d'un oeil  
» d'envie.

» O Rédempteur, nous avons foi et confiance dans les pa-  
» roles consolantes que vous avez adressées au bon larron,  
» lorsque triomphant de la mort, vous l'avez conduit au ciel  
» avec vous.

» Voyez, mes frères, la route lumineuse qui mène au séjour  
» des bienheureux. O Dieu, trois fois bon, guidez l'âme de ce  
» juste vers les demeures sacrées, d'où la race humaine fut jadis  
» exilée.

» Et nous, jettons sur ces ossements que la terre vient de  
» recouvrir, jettons des touffes de violettes et des rameaux ver-  
» doyants. Répandons des parfums sur cette pierre froide, sur  
» ces caractères funèbres. »

Je crains bien que les grâces mélancoliques de l'original n'aient disparu dans ma faible prose. Si j'avais trouvé une autre traduction, je l'aurais donnée de préférence à la mienne; mais j'avoue que je n'en connais aucune.

Lorsqu'on a lu cette hymne si touchante, si religieuse, on s'étonne que l'Église ne l'ait pas adoptée dans la messe des Morts, au lieu du *Dies iræ, dies illa*, production qui ne se rattache à aucun des genres de poésie cultivés par les anciens (1). Pour concevoir la préférence accordée à ce dernier ouvrage, il faut se rappeler que l'Église qui, dès les premiers temps, n'avait cessé de prier pour les morts, ne leur consacra un office particulier qu'au onzième siècle (2); qu'à cette époque la belle littérature étoit tombée dans un oubli total, et que l'on ne connoissoit pas plus Fortunat et Prudence qu'Ho-

---

(1) Le cardinal Malabranca, évêque de Velletri et neveu du pape Innocent III, qui vivoit au treizième siècle, passe pour être l'auteur du *Dies iræ*. D'autres l'attribuent à Humbert de Romans, cinquième général des Dominicains.

(2) L'institution de la *Commemoration des morts* est due à saint Odilon, abbé de Cluni.

race et Virgile. On avoit perdu dans ces bas siècles le secret de toucher la lyre poétique. Les hymnes étoient remplacées par des *proses* mesurées et rimées comme nos vers français. Du reste, la prose *Dies iræ* n'étoit pas indigne de l'honneur qu'on lui a fait. Elle peint avec une sombre énergie le pécheur criant miséricorde devant la face terrible de son juge. S'il y a dans l'hymne de Prudence plus de douceur, de consolation et d'espérance, il y a dans la *prose* de Malabranca plus de force, de majesté et d'épouvante. Il faut bien que ce célèbre et vulgaire cantique offre des beautés, puisque plusieurs poètes distingués y ont puisé de nobles inspirations (3).

Un défaut que l'on peut reprocher aux hymnes de Prudence, c'est d'être démesurément longues. Cet auteur ne sait pas se borner ; son imagination l'entraîne dans des détails qui, pour être souvent spirituels et délicats, n'en sont pas moins déplacés et oiseux. Mais ce n'est point la critique de l'auteur que j'ai entreprise ; c'est l'examen de l'édition. Or il faut dire que celle qui nous occupe est traitée avec tout le soin possible ; qu'elle est sur beau papier ; que les caractères sont neufs et d'un bel oeil, que le texte de Prudence, revu à ce qu'il paraît, d'après l'édition des Elzéviens 1667, ou d'après celle de Guill. Janson 1625, est pur, correct, et dégagé de la plupart des taches qui défigurent les éditions antérieures, et particulièrement celle de Bâle 1527, réputée pourtant l'une des meilleures. Il a fallu un soin constant et une grande habitude du latin, pour corriger les épreuves de ces poètes chez lesquels on aperçoit déjà tant de traces de barbarie, et où des termes insolites viennent à chaque instant embarrasser le lecteur.

Toutefois l'éditeur nous permettra de lui faire quelques observations auxquelles, du reste, nous n'attachons pas une haute importance. En les lui soumettant, nous voulons, non pas exercer une critique futile, mais lui prouver que nous

---

(3) Lefranc de Pompignan, Gilbert, M. Sapinaud de Bols-Huguet, et M. Zoppi, poète italien. Voyez *De la littérature des offices divins*, in-8°, Dentu, 1820, pp. 215 et suiv.

avons examiné consciencieusement cette belle production de ses presses.

M. Hurez aurait rendu aux lettres un service plus signalé encore, si au lieu de nous donner le texte pur et simple des poètes ecclésiastiques, il avait enrichi son édition de notes ou de commentaires. Il était bon que l'érudition des scholiastes vint un peu au secours de l'intelligence du lecteur, continuellement arrêtée par les expressions inusitées, les tournures gothiques et les idées quelquefois étranges des Fortunat, des Lactance, des Juvenus.

L'éditeur ne manquait pas de ressources à cet égard ; la Bibliothèque des Pères lui aurait offert d'amples matériaux ; et il en aurait trouvé de non moins précieux dans Sicard, dans Christophe Cellarius, dans Théodore Poelman, dans Servais Galle, Christophe Brower, etc.

La lecture des œuvres de Fortunat, par exemple, offrirait bien plus d'attraits, si chaque pièce était accompagnée d'une note historique sur les causes qui l'ont fait composer. On verrait que l'illustre évêque de Poitiers célébrait par ses chants les principaux événements du temps où il vivait ; qu'honoré de la bienveillance de sainte Radegonde, épouse du roi Clotaire, et fondatrice du monastère de Sainte-Croix, il fit pour l'inauguration de cette abbaye le *Vexilla regis prodeunt*, chanté aujourd'hui dans tout l'univers catholique ; que lié d'amitié avec Grégoire de Tours, il déplorait ainsi que lui la décadence des lettres, et s'écriait : *malheur à nous qui vivons dans des temps où les belles-lettres ne sont plus en honneur !* qu'appelé à la cour de Sigebert, roi d'Austrasie, il composa un épithalame pour le mariage de ce prince avec Brunehaut ; etc., etc.

M. Hurez a inséré parmi les œuvres de Fortunat, le *Pange lingua gloriosi praelium certaminis*. Tous les critiques conviennent que cette pièce n'est pas de notre auteur, mais de Claudien Mamert, qui aurait pu trouver place aussi dans la collection dont nous nous occupons. En revanche, nous le

louerons d'avoir restitué à Fortunat le poème de *Beneficiis Christi*, que plusieurs ont attribué mal à propos à Lactance. Mais pourquoi avoir omis la préface en vers, qui doit se trouver en tête des quatrains de Prudence sur l'écriture sainte, et qui commence ainsi : *Pius, fidelis, innocens...* ? Il est possible que M. Hurez ait eu, pour en agir ainsi, des raisons très-péremptoires ; mais le lecteur aurait aimé de les connaître. Je demanderai encore si Bélisaire et Libérius méritaient une place dans cette collection, pour leurs acrostiches sur Sedulius, qui n'ont rien d'ecclésiastique.

Puisque nous sommes en veine d'épiloguer, et vu le manque de reproches plus graves à faire à l'éditeur, nous lui témoignons notre étonnement de ce qu'ayant donné une courte notice sur la personne de quelques-uns des auteurs, il n'a point accordé la même faveur à tous. Dracontius, Lactance, Arator, saint Prosper ne sont pas des personnages tellement inconnus que l'on ne puisse indiquer l'époque où ils ont vécu, et les postes qu'ils ont occupé dans la société.

Après ces remarques générales, descendrons-nous aux observations minutieuses de détails, et à la discussion de quelques passages du texte adopté ? Certes, les variantes et les leçons diverses ne manquent pas, et il serait facile de faire ici des annotations plus ou moins scrupuleuses, plus ou moins fondées.

Mais le travail auquel nous avons dû nous livrer, pour nous pénétrer du livre que nous avons à examiner, nous mènerait trop loin, s'il fallait le reproduire aujourd'hui. Nous ne signalerons même pas quelques erreurs typographiques qui nous ont frappé dans le cours de la lecture. Le soin que nous avons pris de les relever prouve qu'elles sont rares ; et nous le répétons : cette correction ne saurait être trop louée, parcequ'elle est véritablement difficile.

Il serait aisé de m'étendre plus longuement sur les auteurs et les ouvrages que contient ce recueil, mais alors je dépasserais bien certainement les bornes d'un article écrit, je l'avoue.

avec trop de précipitation ; qu'il me suffise de déclarer que je voudrais pouvoir faire partager à tous mes lecteurs le plaisir que j'ai éprouvé, en lisant et en méditant cette collection qui a vu le jour à Cambrai. Il a fallu un véritable amour des lettres et du désintéressement pour entreprendre une publication de ce genre ; il a fallu de la littérature et du goût pour l'exécuter comme on l'a fait. J'estime donc que M. Hurez a, sous ce rapport, des droits incontestables à la reconnaissance de tout ami des bonnes et belles lettres ; et la ville de Cambrai, berceau de la typographie dans le Nord de la France, doit encore se féliciter que cette entreprise littéraire ait été conçue et achevée dans son sein.

A. LE GLAY.

---

---

## HISTOIRE DES MONUMENTS.

### Château des Ducs de Croÿ.

(1<sup>er</sup> ARTICLE.)

#### L'ERMITAGE ANCIEN.

Détours mystérieux, magnifiques allées,  
Bois charmans, verts côteaux, agréables vallées,  
Les aspects étrangers et les propres trésors,  
Tout enchante au dedans, tout invite au dehors.

DEILLE, *les Jardins*, chant 1<sup>er</sup>.

La plus belle maison de plaisance du département du Nord, celle qui vit les hôtes les plus illustres, au moins par leurs titres honorifiques, est sans contredit le château de l'*Ermitage*, près de Condé. Sa position est presque unique dans son genre ; et pour peu qu'on l'examine attentivement, on y voit plus d'une difficulté vaincue ; il n'est pas ordinaire de rencontrer un château exactement entouré de bois de tous côtés, sans cependant qu'il soit ni triste, ni trop renfermé, ni privé de points de vue : mais, comme on peut bien le penser, cette

habitation charmante n'est parvenue que par gradation au point où elle est aujourd'hui, et peut-être n'est-il pas sans intérêt d'en tracer rapidement l'histoire, et de montrer ce qu'il a fallu de temps et de travaux pour métamorphoser l'humble réduit d'un serviteur de Dieu en la splendide demeure d'un grand du monde.

Le XIV<sup>e</sup> siècle venait de finir ; un pieux anachorète voulant éviter les troubles qui agitaient alors la Flandre et le Hainaut, vint choisir pour retraite le centre de la forêt occupant tout l'espace compris entre Condé et Pérawelz ; la beauté du bois l'y avait attiré, la solitude du lieu l'y fixa. Une source transparente qui, dès l'an 1402, avait reçu le nom de *Fontaine de l'Ermité*, décida de l'endroit où il devait s'arrêter et déposer son chétif mobilier dont une simple natte de joncs formait la principale partie ; telle fut, sous le bon plaisir de l'ancienne famille des *La Hamayde*, premiers propriétaires connus de la forêt, la véritable et modeste origine du lieu appelé alors à juste titre *l'Ermitage*, mais dont le nom n'est plus aujourd'hui en rapport avec le luxe et la grandeur des bâtiments qui frappent les regards du voyageur. On s'est étonné depuis de la bizarrerie qui fit remplacer la mousse de l'ermite par des lambris dorés, et le chaume rustique par une riche coupole ; que l'on ait exécuté de somptueux spectacles où l'on priait autrefois, et des danses brillantes où l'on chantait des hymnes saintes : d'un autre côté, tous les jours et sans sortir de nos contrées, ne voyons-nous pas la charrue passer sur l'emplacement de villes antiques, et qui de nous n'a pas en se promenant foulé la tuile romaine et les débris des armes d'un autre âge. Ce sont là de ces compensations offertes par le temps tout-à-la-fois créateur et dévorateur ; trop heureux quand, en retraçant ces vicissitudes des siècles, on peut montrer, comme ici, la richesse où fut l'indigence, l'art remplaçant une nature sauvage, l'abondance et la civilisation au lieu de la stérilité et de l'affreuse solitude ?

L'antique forêt de l'Ermitage fut apportée en dot par une dame de la famille de La Hamayde à un M. de *Roggendorff* qui y fit bâtir, en 1545, un pavillon semi-gothique selon le goût

du temps ; peu d'années après, en 1559, ce personnage, obligé de quitter le pays pour crime de félonie, vendit bois et château à *Charles de Lalaing*, issu d'une des familles historiques de nos contrées. Ce fut vers 1608 et par l'alliance d'une de ses descendantes avec *Jean de Croy*, que cette terre vint se fondre, ainsi que le château de Condé (1), dans les vastes domaines de l'illustre maison de Croy (2).

Le manoir isolé, bâti par M. de Roggendorff, n'était sous les Lalaing et Jean de Croy qu'un simple rendez-vous de chasse. Son site solitaire y attacha *Alexandre de Croy* qui s'y plut ; ses enfants, n'ayant pas le même goût, l'abandonnèrent, et vers le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, le comte de *Buquoi*, Sieur de Longueval, guerrier fameux qui ne pouvait supporter le repos de la paix, emprunta ce pavillon à *Ambroise de Croy*, son beau-frère, pour y faire à son aise aux bêtes fauves une guerre impitoyable.

Le comte de *Solre*, fils d'Ambroise de Croy, ne voulut point fréquenter l'Ermitage : il empêchait même ses fils d'y aller, de peur qu'on ne prit goût à y faire des dépenses. Le maréchal de Croy, son petit-fils, racontait qu'il disait souvent : *on s'y ruinera* ; et le bon maréchal qui plus tard y versa plus d'un million, ajoutait naïvement : *Il était prophète, mon grand-père !* D'après cette crainte qui l'agitait sans cesse, et qui lui vint,

---

(1) Le fief de *Condé* vient de la maison des ducs de Bourbon, qui aujourd'hui en portent encore le nom. Le chef de cette branche, *Louis de Bourbon*, prince de Condé, premier du nom, vendit cette terre à la maison de *Lalaing*, de laquelle elle passa par mariage dans celle de *Croy*, en 1608.

(2) La maison de *Croy*, qui descend des rois de Hongrie, a une origine qui se perd dans la nuit des temps. *Lady Morgan* prétend, dans son ouvrage sur la France, que pour montrer leur ancienneté, les ducs de *Croy* conservaient, dans un de leurs châteaux, un vieux tableau du déluge, où l'on voyait l'arche de Noé et un bras qui en sortait tenant un rouleau avec ces mots écrits : *Sauvez les papiers de Croy !* Si ce tableau existe autre part que dans l'imagination de la spirituelle *lady Morgan*, ce n'est pas à l'Ermitage.



dit-on, de la prédiction d'une Bohémienne, le comte de Solre abandonna l'Ermitage à un garde nommé *Beumont* ; il n'en dépassa le seuil qu'une unique fois dans sa vie et dans une circonstance si honorable pour lui qu'elle mérita d'être rapportée.

Louis XIV venait d'investir précipitamment Valenciennes en mars 1677 : le régiment du comte de Solre était enfermé dans la place et lui se trouvait à Bruxelles ; désespéré de ne pas être à la tête de son corps au moment du danger, le comte se rend par les bois et à travers les avant-postes français, à son château de l'Ermitage ; il s'y déguise, fait venir un batelier hardi de Condé, et lui propose à prix d'or, de le mener dans sa nacelle et par l'inondation, jusques sous les murs de Valenciennes : la fortune seconde son audace, il atteint à peu près les ouvrages avancés de la place, se jette à la nage au milieu d'une grêle de balles, et entre dans la ville malgré l'investissement.

En 1693, le comte de Solre conservant toujours son éloignement pour l'Ermitage, le céda au chanoine *Dursens* de Condé pour en jouir viagèrement ; sa mort, arrivée en 1709, remit cette habitation en la possession du comte, mais si délabrée qu'elle n'était plus logeable ; alors ce château fut presque au premier occupant. On raconte que vers ce temps, un individu à longue barbe, jadis guerrier, alors ermite, vint y porter ses pénates ; il vivait des aumônes des fidèles des environs : un jour qu'il allait quêter à Condé à la porte d'un maître d'armes, il fut insulté par ses écoliers ; s'en étant plaint au professeur, celui-ci n'en fit que rire : le solitaire demandant humblement un fleuret, et, quand il en fut armé, se redressant tout-à-coup et se rappelant son ancien métier, il chassa de la salle le maître et ses élèves. On dit que dans la suite on eut toujours à Condé un grand respect pour l'ermite de la forêt.

Le prince de Croÿ, fils du comte de Solre, commença, après la mort de son père, quelques réparations au château, c'était un homme instruit, ami et protecteur des lettres et que l'on peut regarder comme le fondateur de la belle bibliothé-

que de l'Ermitage, jadis déposée au château de Condé, résidence ordinaire de cette noble famille. Il avait rapporté de Paris des instruments de mathématiques, des médailles et des livres d'antiquités. En 1717 et 1718, il fit plusieurs voyages scientifiques en Hollande, à cette époque la terre de l'érudition, et il y visita et acquit tout ce qu'il put d'objets curieux ; il en ramena d'énormes caisses de livres et de tableaux. Doué d'une imagination ardente et d'une sensibilité exquise qui minèrent trop tôt sa santé, il mena une vie languissante et s'éteignit à Condé, le 31 octobre 1723, âgé seulement de 46 ans. En mourant, il laissa sans soutien une jeune et intéressante veuve et un enfant de cinq ans, à qui la fortune réservait le sort brillant de maréchal de France. La jeune duchesse, sage et modeste dans ses goûts, vécut tranquillement à l'Ermitage, où sa principale occupation était d'instruire son fils unique, et son seul délassement de chasser le gibier de sa forêt des fenêtres même de son rustique manoir.

Pour donner une idée exacte de ce qu'était alors l'Ermitage et ses environs aujourd'hui si grandement dessinés, je cède à la tentation de rapporter l'anecdote suivante, telle que la racontait le vieux maréchal de Croy.

« La forêt n'était point encore partagée par des avenues, elle ressemblait à un labyrinthe : un soir, dans l'été de 1725, la jeune veuve, seule avec Mlle de Croy, depuis abbesse de Maubeuge, revenait de Bonsecours, par un sentier du bois ; elle avait envoyé ses gens prévenir que l'on servit le souper : à l'endroit où le sentier de Péruwelz en coupe deux autres, et forme une étoile de six voies semblables, elle prit par distraction celui qui s'enfonçait dans la taille du *Corf-vallant*. Un orage fit arriver la nuit tout-à-coup, et voilà ces deux dames faibles et d'une santé délicate, égarées dans la forêt et dans les ténèbres. La duchesse crut se retrouver en coupant au milieu du bois, ce qui ne fit qu'augmenter leur détresse ; la nuit se ferma tout-à-fait et devient d'une obscurité rendue plus profonde par d'épais nuages et une pluie d'orage affreuse.

• Elle veulent se hâter, s'imaginant, en allant toujours,

qu'elles retrouveront un sentier ; les forces leur manquent, et les voilà bientôt au plus fort du bois, étourdies par un tonnerre terrible qui retentissait dans les masses des vieux chênes, et n'étant éclairées, ou plutôt éblouies, que par d'affreux éclairs.

» Percées jusqu'aux os, déchirées par les ronces, n'en pouvant plus, elles étaient prêtes à défaillir, lorsqu'un effroyable éclair leur découvre un homme mort à leurs pieds, et aussitôt les replonge dans une obscurité profonde ! On peut juger de leur situation.....

» Madame de Croy eut la précaution de nommer plusieurs de ses gens, comme s'ils la suivaient ; elles se détournent, s'enfoncent et se déchirent de plus belle dans les épines. Enfin, tombant de lassitude au pied d'un chêne, elles s'asseyent et tiennent conseil.

» Elles entendent alors la cloche de l'Ermitage que l'on sonnait à force pour leur indiquer la maison, et leurs gens pensant bien qu'elles étaient égarées, avaient allumé des flambeaux au haut de la tourelle. Le bruit de la cloche les ranime, elles percent encore un peu dans le bois de ce côté, et entendent dans le lointain crier la monde qui était à leur recherche avec des lanternes. On vient enfin à elles, et on les rapporte épuisées de lassitude et de frayeur, à près de minuit, à l'Ermitage. On sut ensuite que l'homme gisant au pied du chêne n'était autre que le garde *Lapointe*, tombé mort-ivre dans le bois et que le fracas de l'orage n'avait même pas dégrisé. »

*(La suite au prochain cahier).*

ARTHUR DINAUX.

---

---

## CORRESPONDANCE.

A Messieurs les Rédacteurs des ARCHIVES,

MESSIEURS,

Je regrette bien de ne pouvoir m'occuper autant que je le voudrais des ouvrages que vous avez eu la bonté de me communiquer, et qui, nés dans ce pays aux époques les plus reculées, y attireraient un si grand concours de spectateurs. Si en effet les bibliothèques publiques et particulières de notre département renferment d'autres pièces non moins intéressantes, ces trésors enfouis et ceux que, grâce à vous, j'ai sous les yeux, méritent bien qu'une main plus exercée que la mienne en efface la rouille et les rende au jour. Qui de nous, malgré notre indifférence, pourrait ne pas s'arrêter un moment sur les premières productions de notre littérature à peine naissantes, sur ces *Mystères*, sur ces *moralités*, dont les vieux auteurs sont traités souvent avec trop de dédain peut-être ? Ces pères de notre théâtre, étrangers à l'étude de l'antiquité, au milieu de siècles barbares, dont la religion même ne pouvait qu'à peine dissiper les ténèbres, avaient vu du moins que le but de l'art était d'offrir au peuple des lumières dont le besoin et le charme se faisaient également sentir. Aussi les faits sublimes et la morale si pure de l'Évangile furent-ils chez nous les premiers sujets de représentations, ou plutôt de cérémonies bien autrement religieuses que chez les anciens Grecs(1).

---

(1) J'ai lu avec intérêt dans votre d'Outreman, et dans les *Recherches* curieuses de notre compatriote, M. H<sup>is</sup>, de nombreux détails sur ces solennités, notamment sur un des derniers *mystères* représenté par les principaux bourgeois de Valenciennes, en 1547, dans la cour d'Archot, près de l'église de St-Nicolas, « où l'on fit paroltre, dit d'Outreman, des choses estranges et pleines d'admiration... Ici Jesus-Christ

Quelle source d'intérêt immense, inépuisable, dans les mystères de notre foi ! Et combien, quand ces premiers ouvrages parurent, y devait ajouter le souvenir encore récent des croisades ! L'Europe entière, pour venger les chrétiens des cruautés exercées contre eux en Orient, s'était transportée au milieu du berceau de la religion, sur le tombeau d'un Dieu ! Après tant de sacrifices, tant de sang versé, il était doux encore de répandre des larmes sur les objets sacrés d'une vénération si profonde, de se reporter en idée sur les lieux saints, sur ce Thabor, sur ce Calvaire, objets de si touchans, de si grands souvenirs !

Voilà, j'ose le dire, le germe de notre tragédie nationale ; et peut-être, pour retrouver ces élans électriques capables de se communiquer de la scène à tout un peuple, faudrait-il traverser des siècles, arriver aux premières années de notre révolution, à cette époque d'enthousiasme où les plus fiers accents, retentissant dans nos spectacles, y trouvaient mille échos, et où le chant patriotique d'un barde du Nord enfantait des guerriers.

Entre ces deux ères mémorables, l'une de religion, l'autre de liberté, et qui toutes deux eurent leurs abus, (car de quoi les hommes n'abusent-ils pas ?) il y aurait plus d'un rapprochement à faire ; mais il en est un remarquable ici : c'est la part, qu'à l'une et à l'autre époque, les spectateurs prenaient au spectacle. On se rappelle assez notre révolution ; nos tems anciens sont moins connus : les mystères de la passion représentés devant nos pieux ancêtres, sous des traits que l'on trouverait

---

« se rendait invisible, ailleurs il se transfiguroit sur la montagne de Thabor... La foule y fut si grande, pour l'abord des étrangers, que la recette monta jusques à la somme de 4680 livras, bien que les spectateurs ne payassent qu'un liart ou six deniers chacun. Les vers furent du depuis imprimés à Paris, sans le nom des auteurs. » Tout porte à croire que ces spectacles, quoique déjà connus à Paris sous Philippe-le-bel, mais plus conformes au goût de notre pays, y furent donnés plus longtems, peut-être plus tôt, et avec plus d'appareil même, que dans la capitale de la France.

aujourd'hui grossiers et ridicules, transportaient des hommes qui, dans leur simplicité naïve, étaient plus près qu'on ne le croit des grandes émotions de l'âme; quelques étincelles de feu sacré, qu'en l'absence du génie poétique, ils voyaient briller à travers le cahos, suffisaient pour les enflammer. Tout-à-coup, au milieu du spectacle, où les orgues tenaient lieu d'orchestre, des cantiques étaient entonnés par les acteurs et répétés en chœur par toute l'assemblée :

Faisons-en tous notre *oremus*,  
Chantons *Te Deum laudamus*!

Ces deux vers sont tirés du *Mystère de l'Incarnation* que vous m'avez prêté.

Longtems rien de profane ne parut se mêler à ces dévots amusemens; et ceux qui les donnaient savaient si bien se concilier non seulement le peuple, mais même le clergé, que les jours de fête on avançait les vêpres, pour laisser aux fidèles la facilité de se rendre au spectacle. Mais enfin, de graves abus s'y introduisirent. On sentit, ce que l'auteur de *l'Art poétique* a depuis exprimé, que

De la foi du chrétien les mystères terribles  
D'ornemens égayés ne sont point susceptibles.

Je trouve dans vos notes un extrait précieux, quoique sans date, du registre des *choses communes de la ville de Valentienne*, contenant la défense de mêler le sacré aux cérémonies profanes. Mais si l'on interdit les *mystères*, il est probable qu'on permit toujours les *moralités*.

Je ne connais rien en ce genre de plus follement sage que la pièce intitulée la *Condamnation de Banquet*, dans laquelle une bande de gens menant joyeuse vie, sous les noms de guerre de *Mangeons-tout*, *Lasoif*, *Boisavous*, *Sans-eau*, etc. sont traités à bouche-que-veux-tu, chez le gros et splendide Banquet, qui les a reçus avec quelques dames, et Dieu sait quelles dames! l'une est la *Friandise*, l'autre la *Gourmandise*, une autre la *Luxure*. Tout-à-coup, au moment où ils y pensent le moins, nos rians convives, assaillis par une troupe d'ennemis effrayans, hideux,

et qui ont pour noms : *Lacolique*, *Lagoulte*, *Lajaumiste*, *Esquinancie*, *Hydropisie*, etc. se mettent à pousser en chœur, avec leurs fidèles compagnes, des cris de possédés. Une de ces demoiselles, *Gourmandise*, je crois, est saisie à la gorge par *Esquinancie*, tandis que *Luxure*, sa fille (remarquons cette parenté), tombe entre les mains du terrible *Lagoulte* qui la met à la torture. *Boisavous*, *Sans-eau* et autres *Bons vivans*, restent sur le carreau. Le demeurant de la bande joyeuse en est réduit à se jeter dans les bras de *Sobriété* qui appelle *Remède* à son secours. *Gros-Banquet*, traduit devant *Expérience*, est condamné à mort ; la sentence porte que *Ladiète* fera l'office de bourreau. Le malheureux demande à se confesser, il harangue l'assistance, tout le monde le plaint, le confesseur l'absout et *Ladiète* l'étrangle.

Ainsi finit cette moralité. Quoique sans indication d'auteur ni de pays, elle a je ne sais quel goût de terroir qui me fait croire qu'en effet nous pouvons la revendiquer. Ce *Gros-Banquet*, ce riant *Boisavous*, cet intrépide *Lasoif*, portent sur eux leur certificat d'origine. Ce sont des figures telles que notre flamand Téniers, Watteau de Valenciennes et surtout Boilly de la Bassée en ont si souvent crayonnées (1).

Je n'ai pu lire encore les deux autres *moralités*, dont la première est dirigée contre les *cabarets* : nos pères ont pu en faire leur profit ; la seconde qui s'adresse aux *menteurs*, est d'un intérêt plus général : il y a des gascons partout. En résumé, reconnaissons, à la gloire de nos vieux écrivains, qu'il est possible de recueillir jusque dans leurs ouvrages les plus oubliés d'assez bonnes leçons, et que leur gros bon-sens vaut bien parfois l'esprit pointu qu'on nous refuse.

Votre affectionné compatriote,

ONÉSIME LEROY.

Vicoigne-lez-St.-Amand, 1<sup>er</sup> août 1829.

P. S. Si, à défaut de l'article dont je ne puis m'occuper en

---

(1) Je voyais un jour chez un marchand d'estampes un parisien en.

ce moment, vous jugiez à propos, Messieurs, d'offrir à mes compatriotes les prémices, je veux dire un échantillon de l'ouvrage que je termine, j'en ai ici quelques cahiers dans lesquels vous pourrez choisir le morceau qui vous paraîtra le moins étranger aux *Archives*.

*Note des éditeurs.* Nous acceptons avec le plus grand plaisir l'offre de monsieur Onésime Leroy, et nous nous empresserons d'en profiter.

---

---

### Lettre inédite de l'auteur du *Tableau de Paris*.

---

NOTA. Par un honneur inespéré, les restes mortels de Fénelon venaient d'être recouvrés. Après les avoir fait exhumer de dessous les débris de l'antique métropole de Cambrai, l'autorité locale manifesta l'intention d'élever un monument pour y déposer ces cendres vénérées. Un projet de souscription fut rendu public. L'auteur du *Tableau de Paris*, de l'An 2440, de *Mon bonnet de nuit*, etc., âgé alors de soixante-quatre ans, trouva dans une telle circonstance l'occasion de signaler de nouveau la manie paradoxale dont il était toujours travaillé. Assez mal organisé pour n'aimer ni les vers de Racine, ni le chant du rossignol, *Mercier* pouvait, sans cesser d'être d'accord avec lui-même, fronder l'hommage public qu'on voulait rendre à Fénelon ; chez lui c'était un parti pris de décrier les idées reçues, qu'il combattait du reste moins par des argumens raisonnés que par des assertions brusques et des décisions tranchantes. Il écrivit donc, en août 1804, au Maire de Cambrai la lettre

---

extase devant un groupe de ces visages fleuris qui ont l'air de s'épanouir dans les tableaux de notre compatriote, notamment dans ses *Gourmets* : « Oh diantre ce Bolilly, s'écriait notre admirateur, va-t-il donc chercher ces faces rubicondes ? » J'étais bien tenté de lui répondre avec quelqu'orgueil : « Chez nous, Monsieur. » Mais je n'en fis rien ; il faut être modeste.



suivante, dans laquelle on reconnaît l'homme avec son esprit de système, son originalité presque cynique et son néologisme hardi (1).

A. L. G.

*Louis-Sébastien Mercier, membre de l'Institut national,  
au Maire et aux habitans de Cambrai.*

» Avoir découvert le *crâne* ou la ci-devant *calotte* noire ou rouge de *Fenelon*, c'est absolument la même chose ; car ce n'est point ce *crâne*, pas plus que la *calotte* qui a enfanté les bons et excellens ouvrages de l'Archi-Pontife.

» Laissez la dépouille des morts où elle se trouve ; ne touchez point à leurs cendres ; c'est ainsi qu'il faut les honorer. Apothéoses ! est-ce bien, la main sur la conscience, pour les morts qu'elles se font ?

» Et qu'allez-vous faire ? Allumer des flambeaux en plein jour, sonner toutes les cloches, vous mettre, vous prosterner en procession, *l'homme n'est point là*.

» Vous paierez ensuite un *statuaire* pour couvrir de colonnes jaspées des ossemens ; je vous le répète d'une voix haute, *Fenelon n'est point là*.

» Les cabaretiers, aubergistes et limonadiers seront enchantés du *tombeau*, et des pierres qui pleurent ; ils y gagneront ; ils diront aux voyageurs : restez chez nous jusqu'à demain ; nous vous ferons voir des marbres sculptés et des *épitaphes en or* ; mais la gloire de *Fénélon* n'en sera pas plus étendue pour cela.

» Tout ce qui pense vit de Dieu ; *Fenelon* n'est plus sur cette misérable terre ; il est dans le *monde des esprits* ; bâtissez une chaumière, donnez-la à un indigent et mettez sur la porte : *L'esprit de Fénélon est ici* ; entendez-vous cela ? *Fénélon* aime-

---

(1) L. S. Mercier, chez qui les travers de l'esprit ne nuisent jamais aux qualités du cœur, est mort en avril 1814, dans les bras de la religion, et saluant avec enthousiasme le retour de nos rois légitimes.

A. L. G.

ra mieux que l'on fasse quelque bien à un *pâtre* qu'à un doreur. Autorités constituées ! les tombeaux ne logent personne.

» Laissez la *pourriture* aux vers, et ne l'enfermez ni dans un sarcophage, ni dans un reliquaire; c'est dans le *monde des esprits* que nous devons voir toutes choses; ne nous attachons point au matériel; l'union de l'âme avec le corps est accidentelle, passagère, humiliante; quand la séparation est faite, n'allez pas rappeler l'*accident*; le squelette de Fénelon m'afflige; je suis bien fâché qu'on l'ait trouvé: ce n'est ni l'avant-bras, ni les phalanges de ses doigts qui ont écrit ce que nous lisons.

» J'aimais à me figurer que *Fénelon* avait à peine un *corps*, ou qu'il était dissous tout entier aiusi que sa *soutanelle* et son *rochet*. Pompes funèbres, qu'annoncez-vous? L'erreur des plus folles dépenses et le triomphe des plus basses superstitions.

» J'ai vu J.-J. Rousseau manquer de bois pour se chauffer pendant l'hiver; à sa mort, on fit venir des statuaires. Il y a peut-être dans vos murs un *Fénelon* qui manque de *soupe* (1); apprenez à le connaître: déterrez ce mérite; voilà un estimable orgueil.

» Vous voulez honorer la mémoire d'un célèbre écrivain, oh! que ce soit au moins d'une manière utile; réimprimez ses *œuvres*, non ce *Télémaque*, débris d'Homère, roman médiocre; mais bien cet admirable *Traité de l'existence de Dieu*, ouvrage unique et qui porte la conviction dans les cœurs, distribuez ce *livre* qui n'est pas assez répandu, parce qu'il n'est pas futile comme les *amours d'Eucharis*.

» Qui a fait ce *livre*? Oh! vous ne le possédez point cet auteur! Il est dans une région où il sourit de vos hommages erronés et d'où il applaudit à ma *pensée*.

---

(1) Donnez-lui une *soupe*, mais non à la *Rumfort*. La soupe économique est le *minimum* de la charité, et voilà pourquoi tous les gouvernans de ce bas monde l'ont adoptée. (Note de Mercier.)

» Eh ! si chaque ville voulait bâtir pour ses morts de magnifiques niaiseries, des mausolées, puis baisser leurs ossements, encenser leur pourriture et mettre le marbre dans l'attitude de la douleur, processionner, puis bossuetiser, (je veux dire composer et débiter des oraisons funèbres,) ne serait-on pas en droit de dire à tous les municipaux : épargnez votre cire, laissez en paix vos cloches, ne perdez point de temps en processions, en futiles discours ; donnez aux indigens le prix de vos fêtes ; il y entre nécessairement des vanités personnelles, car ne les présidez-vous pas ?

» Le nom de *Fénelon* appartient à l'univers et non à votre ville ; ce n'est pas vous qui l'immortaliserez ; ce n'est point le sculpteur, ce n'est point même l'orateur à grandes paroles qui rendra sa mémoire plus auguste. *Fénelon est dans le monde des esprits* ; si vous n'entendez pas ces mots ou si vous ne voulez pas les entendre, son *esprit* ne descendra pas au milieu de vos coûteuses, froides et inutiles cérémonies ; mais il visitera la cabane du pauvre bâtie en son nom et à l'exemple de sa charité ; il soufflera avec joie sur le *volume* plein du saint nom de Dieu et réimprimé par vos soins, il hâtera la conversion de quelque malheureux incrédule au cœur endurci, il guérira en lui la plus déplorable des maladies, la *goutte seréine de l'âme* ; car l'athée est un véritable aveugle, et le *livre* de Fénelon est le mieux fait que je connaisse pour lui rendre la vue. Réimprimez donc ce livre.

» Un poète a dit : le *Cygne de Cambrai*. Ne vous servez point de cette mauvaise expression : que jamais le nom d'un animal emplumé ou sans plumes ne soit applicable à l'homme.

» Luxe de la mort ! décoration des mausolées ! faste des tombeaux ! pompes funèbres ! vous êtes la plus froide des extravagances humaines.

» Sur une simple pierre gravez le nom de *Fénelon* ; ce nom dira tout. Tout être intelligent a son nom ; ce nom est distinct, et nul ne peut s'en emparer. *Bâtissez la chaumière* et si vous ne me comprenez pas, suivez la folie ordinaire, perdez le temps et l'argent. *L'esprit de Fénelon* saura bien sur qui descendre.

MERCER. »

---

---

## VARIÉTÉS.

---

### Poësie.

Un de nos vieux auteurs, dont le nom ne nous est pas connu, et sur lequel nous nous proposons de faire quelques recherches, a composé la fable suivante que nos lecteurs ne rapprocheront pas sans intérêt de celle de *La Fontaine* :

Un corbeau qui étoit assis  
Sur une croix de cinq à six  
Toyses de haut, bien vous tenoit  
Un fromaige au bec ; là venoit  
Un renard qui vid ce fromaige,  
Pensa à lui : comment l'aurai-je ?  
Lors se mit deessous le corbeau :  
Ha ! fist-il, tant as le corps beau,  
Et ton chant plein de mélodie !  
Le corbeau par sa couardie,  
Oyant son chant ainsi vanter,  
Si ouvrit le bec pour chanter,  
Et son fromaige chet à terre,  
Et maître renard le vous serre  
A bonnes dents, et si l'emporte.  
Bonne teçon, diable m'emporte !



---

---

# HISTOIRE PHILOSOPHIQUE

DE

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE,

depuis Corneille jusqu'à nos jours.

Extrait d'un ouvrage inédit

DE M. ONÉSIME LEROY.

---

L'AUTEUR de cet important ouvrage ayant bien voulu nous confier quelques uns de ses premiers cahiers, en nous permettant d'y choisir ce qui nous paraîtrait *le moins étranger à nos Archives*, nous nous sommes décidés pour les fragmens suivans sur Corneille : d'abord, parceque le père de notre théâtre était aussi un homme du Nord, un Normand du moins ; ensuite parceque M. Onésime Leroy saisit l'occasion, à la fin de cet article, de mentionner honorablement un autre enfant du Nord, qui n'a pas craint de marcher sur les traces de Corneille.

« Pierre Corneille, né à Rouen en 1606, mort en 1684, » est, pour les hommes qui ont fait de ses écrits une étude » sérieuse, le plus étonnant génie des tems modernes : éloge » immense sans doute, mais bien mérité, mais trop peu ré- » pandu, quoique solennellement proclamé devant le premier » corps littéraire de l'Europe, qui le sanctionna par ses ap- » plaudissemens (1).

---

(1) « M. Raynouard dans son discours de réception à l'Institut, sup- » pose qu'il s'ouvrit entre toutes les nations un concours solennel pour » déferer le sceptre littéraire à celle qui s'enorgueillirait justement d'avoir » produit le poète le plus digne de le porter : *les Grecs*, dit-il, *nam-*

« On pourra opposer à cette autorité la correspondance de  
 » Dalember et de Voltaire, et le long commentaire de ce der-  
 » nier. Mais ses arrêts qui n'ont que trop pui, sinon à la  
 » gloire, du moins à la vogue de Corneille, étaient-ils sans  
 » passion ? Cette gloire, hâtons-nous de le reconnaître, était  
 » inaltérable : que pouvaient aux yeux des esprits éclairés  
 » de minutieuses critiques contre des ouvrages fondés sur les  
 » deux éternelles bases, auxquelles l'auteur de *Cinna* et de *Pol-  
 » lyucte* a dû sa principale force : la Liberté, la Religion !  
 » sublimes sentimens, qu'ont pu croire incompatibles des  
 » hommes aussi étrangers à la véritable indépendance qu'à  
 » l'esprit du christianisme... Avouons toutefois qu'une pas-  
 » sion un peu plus commune, mais qui sait s'ennoblir dans  
 » une âme élevée, révéla d'abord à notre auteur, sinon tout  
 » ce qu'il pouvait être, du moins ce qu'il était déjà, au mi-  
 » lieu de son siècle encore à demi-barbare. Qu'on juge, par  
 » les monumens qui nous en restent, l'état du goût, des let-  
 » tres et des mœurs en France, lorsqu'un jeune homme obs-  
 » cur, ignoré même dans sa province, s'avisa de mettre en co-  
 » médie sa tendre affection pour une personne à qui il avait  
 » su plaire : ce jeune homme ignoré, c'était le grand Cor-  
 » neille ; et cette première pièce *Mélite* qui, toute faible  
 » qu'elle nous paraît, était alors une merveille ; elle produisit  
 » une révolution au théâtre ; une véritable troupe de comé-  
 » diens s'établit ; le mauvais goût et les obscénités qui désho-  
 » noraient la littérature se dissipèrent, et l'on vit un seul  
 » homme créer tout-à-la-fois et son art, et sa langue, et ses  
 » acteurs, et son public, et peut-être enfin le siècle immortel  
 » qui devait bientôt enfanter des miracles. Et quelle fut la  
 » cause première de tant de prodiges ? Une jeune fille (1).

---

» meraient Homère ; les Latins Virgile ; les Italiens le Tasse ou l'*Ari-  
 » oste* ; les Anglais Milton ; et nous tous, oui vous-mêmes qui savez  
 » admirer Racine.... Ah ! dans le péril de notre gloire littéraire, un  
 » seul cri s'éleverait, et ce cri, vous le prononcez avec moi : Corneille ! »

(1) « Fontenelle, neveu de Corneille, nous apprend qu'on la surnomma  
 » longtems à Rouen *Mélite* ; et l'on peut voir ce que Corneille en dit  
 » lui-même dans son *Epître à Ariste*. »

« Corneille a bien rendu aux femmes la gloire qu'il leur  
 » devait : aucun écrivain ne les a plus élevées à leurs propres  
 » yeux. (1)

« En examinant avec soin ses écrits, nous allons voir tous  
 » les genres de littérature naître sous sa plume flexible autant  
 » que féconde. Sa piété le porta même à traduire en vers un  
 » ouvrage sublime, mais intraduisible peut-être en poésie :  
 » le livre de *l'Imitation*. Cette traduction, qui n'offre que  
 » quelques morceaux remarquables par la difficulté vaincue,  
 » obtint, quand elle parut, un succès extraordinaire, grâce  
 » au nom de Corneille ; car cet homme illustre, dans un  
 » état voisin de la pauvreté, éloigné des grands, de la cour,  
 » n'en était pas moins honoré du public. S'il fut l'objet  
 » de quelques injustices, il a pu en revanche jouir de sa gloire ;  
 » et la postérité, d'ordinaire plus reconnaissante que les con-  
 » temporains envers les hommes supérieurs, n'a fait que lui  
 » confirmer le nom de *grand*, qui lui avait été décerné par  
 » son siècle (2). »

M. Onésime Leroy, après ces aperçus rapides, suit le génie

---

(1) « On a souvent demandé pourquoi des femmes d'un esprit distin-  
 » gué, à l'exemple de mesdames de Sévigné et Deshoulières, semblaient  
 » préférer Corneille à Racine. Ne serait-ce pas parceque le premier les a  
 » presque toujours agrandies et montrées supérieures aux petites passions,  
 » tandis que le second aurait trop souvent dévoilé ces mystères du cœur,  
 » secrets de leur faiblesse, que la nature, la plus sage des mères, leur  
 » apprit à cacher ? ..... Sans prétendre résoudre un semblable problème,  
 » je crois du moins que Corneille a dû maintenir parmi nous ce respect, je  
 » dirai presque cette religion que nos ancêtres avaient pour un sexe dont  
 » les penchans, même les plus naturels, semblaient impénétrables, tan-  
 » dis que son jeune rival, abusant peut-être des intelligences qu'il pa-  
 » rait avoir eues jusques dans le cœur des femmes les plus réservées,  
 » aurait détruit leur culte, s'il pouvait jamais l'être.

(2) » J'apprends par les journaux (juillet 1829) qu'enfin la ville de Rouen  
 » se propose d'ériger un monument à la mémoire de Corneille. Ce n'est  
 » point une ville seule, mais la France entière, mais la république des  
 » lettres qui devraient élever un monument semblable. »

de Corneille dans tous ses développemens et dans l'étonnante influence qu'il exerce sur les mœurs de notre nation. A la suite de considérations sur les premiers chefs-d'œuvre de notre théâtre, considérations aussi neuves qu'étendues, et dont nous ne pourrions même ici donner une idée, M. Leroy porte un dernier regard sur les ouvrages de la vieillesse de son auteur favori :

« Nous voilà, dit-il, au dernier période du génie de Corneille, dont quatre époques bien distinctes semblent marquer le cours : on le voit, dans ses premiers essais, sortant à peine du cahos où l'art était encore; tout-à-coup *le Cid*, *les Horaces*, *Cinna*, *Polyeucte*, nous le montrent à son apogée : un déclin, peu sensible encore, commence à *Pompée* jusqu'à *Nicomède*. Là s'arrête, trop longtems pour nous, le créateur de notre théâtre : il ne doit plus jeter que dans *Sertorius*, et, par intervalle dans quelques autres ouvrages, ces grands traits de lumière, dernier éclat du génie qui s'éteint.

« Dix ans s'étaient écoulés depuis *Nicomède*. Corneille, éloigné du théâtre par les dégoûts de son état et par des sentimens de religion, céda enfin aux instances de Fouquet, et consentit à y rentrer. Quoiqu'on admire encore jusques dans les ouvrages qui suivirent *Sertorius* une raison supérieure et la plus puissante dialectique; quoique St.-Evremond et l'auteur des *Mondes* fissent grand cas de *Sophonisbe*; quoique ce dernier ait dit avec raison que le caractère de *Pulchérie* est de ceux que Corneille seul savait faire; enfin quoique Corneille lui-même ait écrit :

« Qu'Othon et Suréna

« Ne sont pas des cadets indignes de Cinna ;

» il n'entre pas néanmoins dans mon plan d'analyser ces tragédies : *Sertorius* va nous offrir les allusions les plus pittoresques aux héros et surtout aux héroïnes de la Fronde; mais avant de nous en occuper, arrêtons-nous un moment sur une autre composition de la vieillesse de Corneille, sur



» cet *Attila*, dont Boileau paraît s'être moqué, que Voltaire  
 » et Laharpe ont traité avec le plus grand mépris, et qui  
 » pourtant nous offre encore un caractère plein de vérité, une  
 » grossièreté naïve, et des traits bien dignes d'un brigand qui  
 » s'était nommé le fléau de Dieu, l'effroi du monde, et qui se  
 » faisait gloire de traîner des Rois à sa suite. Voici comment  
 » il entre en scène :

» Ils ne sont pas venus nos deux rois ? Qu'on leur die  
 » Qu'ils se font trop attendre, et qu'*Attila* s'ennuye.

» Quel naturel effrayant dans l'expression à la fois insultante et négligée de ces vers, et dans ces mots surtout : *Attila s'ennuye* ! Ce barbare qui ne sait que faire sur un trône, et qui demande des rois pour *se désennuyer*, n'est point un héros de roman ou de théâtre, s'énonçant magnifiquement, représentant de même : c'est un tyran au naturel, et, pour ainsi dire, en deshabillé.....

» ..... Je me figure Napoléon dans son cabinet, lorsque songeant à affermir par un hymen politique sa *planche à clous dorés, recouverte de velours*, (1) il portait tour-à-tour au loin, sur les trônes les plus élevés, ses regards d'aigle, qu'enfin il laissa tomber sur la pauvre Autriche. *Attila* aussi prétend se marier, non qu'il soit plus épris : *L'Amour*, dit-il,

» L'amour chez *Attila* n'est pas un bon suffrage ;  
 » Ce qu'on m'en donnerait me tiendrait lieu d'outrage,  
 » Et tout exprès ailleurs je porterais ma foi,  
 » De peur qu'on n'eût par là trop de pouvoir sur moi.  
 » Les femmes qu'on *adore* usurpent un empire  
 » Que jamais un mari n'ose ou ne peut dédire ;  
 » C'est au commun des rois à se plaire en leurs fers,  
 » Non à ceux dont le nom fait trembler l'univers.

---

(1) » C'est ainsi que Napoléon définissait un trône, et il avait raison.  
 » Mais cette *planche*, que ne l'appuyait-il sur le bonheur des peuples ?  
 » il en aurait fait un autel. »

» C'est d'après ces principes que le roi des Huns ayant jeté  
 » ses vues sur deux princesses dont l'une est fille de l'empereur  
 » Valentinien, vaincu par lui, et l'autre de Mérovée, roi  
 » de France, se décide pour celle qui lui plaît le moins, pour  
 » la princesse impériale; et cependant, il n'en fait pas moins  
 » venir *ses deux rois* pour les consulter, ou plutôt pour les tra-  
 » casser, car ce despote hait en eux jusqu'au titre de roi :

» Ce titre en eux (*dit-il*) me choque; et je ne sais pourquoi  
 » Un roi que je commande ose se nommer roi!  
 » Un nom si glorieux marque une indépendance  
 » Que souille, que détruit la moindre obéissance.  
 » .....  
 » .....

» Il y a plus que du Napoléon dans cet Attila, dans son style  
 » énergique et âpre, dans son mépris des hommes, mais sur-  
 » tout dans ses petitesesses, car on sait qu'il était *esprit-fort* et  
 » superstitieux, ce qui n'est point incompatible; il croyait à  
 » la fatalité et consultait des devineresses; *le fléau de Dieu*,  
 » (bizarre aveuglement de l'esprit humain!) *le fléau de Dieu*  
 » avait peur du diable. Il nous rappelle aussi Tibère dans son  
 » ennui, dans la fatigue qu'il éprouve de ne point trouver de  
 » résistance... Je me trompe! une femme ose lui résister :  
 » c'est cette princesse de l'empire, à laquelle il ne cache pas le  
 » singulier motif qui lui fait obtenir la préférence. Blessée,  
 » comme on peut le croire, elle lui donne à entendre que ce  
 » n'est pas lui, mais le roi Valamir qu'elle aime. Ici nous  
 » apercevons un autre trait de ressemblance entre Attila et  
 » l'usurpateur de toutes nos libertés : c'est le despotisme dont  
 » il use afin de pourvoir ses lieutenants de riches héritières.  
 » Tout-à-fait détaché de sa princesse, car il ne se pique pas  
 » de jalousie, il songe aussitôt à Octar : Octar est son Omar,  
 » ou son âme-damnée, qu'il veut mettre aussi sur un trône.  
 » L'occasion est belle : une princesse impériale à marier et à  
 » humilier ! Il s'adresse à elle-même. « Me proposer Octar ! »  
 » s'écrie la fière Honorie. — « Qu'y trouvez-vous à dire ? » lui  
 » répond Attila.

- » Serait-il à vos yeux indigne de l'empire ?
- » S'il est né sans couronne et n'eut jamais d'états ,
- » On monte à ce grand trône-encor d'un lieu plus bas.
- » On a vu des Césars , et même des plus braves ,
- » Qui sortaient d'artisans , de bandoliers , d'esclaves ;
- » Le tems et leurs vertus les ont rendus fameux ,
- » Et notre cher Octar a des vertus comme eux.

- » Je ne dis rien de la facture de tous ces vers : les connais-
- » seurs en jugeront ; ils jugeront si cet ouvrage , quoiqu'un
- » des plus faibles de Corneille , méritait l'oubli dans lequel
- » l'ont laissé tous les critiques et les commentateurs.....
- » .....

« Un de mes compatriotes , M. Hyppolite Bis , en osant  
 » faire après Corneille un *Attilu* , n'a pas négligé tous les ex-  
 » emples du maître ; il a même été plus loin que lui , puis-  
 » qu'il a mis en scène non seulement le roi Mérovée et son  
 » frère , mais la patronne de Paris elle-même , sainte Gene-  
 » viève. Il a opposé avec art la modeste bergère du mont Va-  
 » lérien au conquérant farouche. Inspirée par le ciel , elle  
 » plaint Attila et lui prédit sa chute prochaine. Le barbare se  
 » débat en vain contre l'oracle qui le condamne :

- » Tu ne reverras plus le fleuve aux cents détours ,
- » lui dit-elle pour toute réponse. Troublé du sort qui le me-  
 » nace , il interroge de nouveau la sainte :
- » Qui t'a parlé ? réponds.

GÈNEVIÈVE.

Quel est le roi des rois

- » Qui précéda les jours et les tems ? Quelle voix
  - » Dit au néant : finis ! dit au monde : commence !
  - » Au soleil : sois ! D'un souffle harmonieux , immense ,
  - » Qui féconda les champs , peupla d'êtres divers
  - » Et la terre déserte , et l'abîme des mers ?...
- » Je m'arrête. Le lecteur me pardonnera d'avoir un moment  
 » perdu de vue Corneille , en faveur de ces grandes pensées ,  
 » paraphrasées d'un mot sublime de l'Écriture. Je dois ajou-  
 » ter que le public a trouvé dans la tragédie de M. Bis plu-  
 » sieurs belles scènes , de beaux vers , et dans son roi des Huns  
 » surtout , les fiers et durs accents d'un véritable enfant du  
 » nord. »

---

---

# HISTOIRE DES MONUMENS.

## Chateau des Ducs de Croy.

(2<sup>e</sup> ARTICLE.)

### L'ERMITAGE MODERNE.

« Ma Maison est ornée des statues d'Apollon  
« et de Diane ; elle est disposée de manière que  
« l'on n'y éprouve ni les chaleurs de la canicule,  
« ni les froids rigoureux de l'hiver. »

*Description de la maison de Paul Jove, trad.  
par M. ALEX. DELABORDE.*

DANS un précédent article, nous avons reporté la pensée de nos lecteurs sur l'*Ermitage ancien*, n'étant encore qu'un vieux manoir isolé, ou un simple pavillon de chasse ; nous allons maintenant les prier de se laisser conduire dans l'*Ermitage moderne*, et d'écouter comment cette demeure est arrivée à ce degré de grandeur où nos plus vieux contemporains l'ont vue avant la Révolution, et dont la génération nouvelle peut encore aujourd'hui se faire une idée par ce qui en reste.

Le 16 septembre 1748, le duc, depuis maréchal de Croy, se trouvant à Enghien chez le duc d'Artemberg, ce seigneur, à la suite d'une promenade dans son parc, lui fit connaître *la Théorie et la pratique du jardinage*, par *Dezallier d'Argenville*, livre fort en vogue alors et presque oublié depuis que M. de Girardin a publié l'*Art de composer les paysages et d'embellir la nature*, théorie qu'il a si bien mise en pratique dans les délicieux jardins d'*Ermenonville*.

Cette visite coûta cher au duc de Croy (car il en rapporta le goût de faire travailler, et l'on peut dater de ce jour les projets d'embellissement de l'Ermitage), mais elle lui procura dans la suite bien des jouissances, et le pays lui doit un de

ses beaux monumens. Le duc avait alors trente ans, il était plein de feu, ne partageait point les erreurs de la noblesse de son tems, ce qui le fit appeler le *plus vertueux seigneur* de la cour de Louis XV, surnom qui ne serait pas un éloge bien grand, si l'on n'ajoutait qu'on pouvait également le citer comme le plus estimable des gentilhommes de la province.

Revenu tout pensif d'Enghien à son château de Condé où il demeurait alors, le duc ne prit point de repos qu'il n'eût arrêté les plans de changement de sa terre de l'Ermitage; ce fut l'affaire de quelques mois. Lorsqu'on commença les travaux, un vieux chêne debout depuis plusieurs siècles qui avait ombragé les tentes de Louis XIV, couvrait presque la maisonnette; les ronces et les broussailles, habitées par un gibier longtemps respecté, bordaient même les fossés du corps de logis: le chemin pour gagner le pavé se trouvait impraticable, le bois paraissait fourré et impénétrable, enfin tout était à faire. En moins de vingt-quatre ans, l'art en fit un lieu de délices, et tout fut terminé dans l'état parfait de splendeur où cela était avant la Révolution: mais aussi, la dépense ne fut pas épargnée; quoique tous les bois fussent pris dans la forêt, et malgré les corvées et prestations en nature des habitans, il y eut pour 600,000 francs d'ouvrages faits. Qu'on ajoute à cela la terre de *Vieux-Condé*, achetée le 12 juillet 1752; celle de *Blaton*, acquise le 16 décembre même année, à un prix fort élevé, parceque le prince de Ligne qui voulait la joindre à ses possessions de *Bol-wil* enchérissait constamment sur le duc; d'autres acquisitions, échanges, qui arrondirent tellement le parc de l'Ermitage que son tour extérieur fut de cinq lieues, on ne sera pas étonné d'apprendre que le majorat de cette terre, formé par le maréchal pour son fils aîné, lui a coûté 1,314,742 livres tournois, en moins de trente ans.

Dans le printemps de 1750, le duc de Croy, voulant suivre de plus près ses ouvrages, s'établit tout-à-fait à l'Ermitage où il n'avait pas logé depuis ses premières années; il s'y plut fort, malgré l'état de délabrement de l'habitation. Telle est, dans toutes les conditions de la vie, la puissance des souvenirs de l'enfance! Depuis ce tems, les travaux ne forcèrent jamais

le duc de quitter l'Ermitage ; la grandeur du nouvel édifice était telle que l'on bâtissait autour et au dessus du vieux pavillon d'habitation, qui était resté debout au milieu du grand salon en rotonde qu'on voit aujourd'hui au centre de l'édifice : quand certaines portions du château neuf devinrent habitables, on y transporta les meubles du duc, et un matin qu'il se promenait dans les cours, voyant que l'on descendait de vieilles poutres par les croisées, il demanda ce que cela signifiait : son architecte lui répondit que « c'était la maison de M. de Roggendorff, bâtie en 1545, que l'on jettait par les fenêtres du château. »

Le maréchal de Croy, naturellement ami des lettres, continua d'augmenter la bibliothèque de l'Ermitage, déjà si enrichie par son père (1) ; protecteur éclairé des arts, il prit plaisir aux jeux de la scène ; il fit construire dans les dépendances de son château, une fort jolie salle de spectacle qui fut inaugurée le 12 mai 1766, par une représentation du *Siège de Calais*, tragédie de Du Belloy, précédée d'un prologue intitulé : *La matinée de l'Ermitage*, composé par le prince de Solre ; fils aîné du maréchal (2). L'année suivante, il fit, en l'honneur de son père, les *Délassemens de Mars*, pièce allégorique ; en 1772, le même prince composa encore l'*Arrivée de la troupe du Roman comique de Scarron à l'Ermitage*, prologue et divertissement en prose mêlés de couplets. Les notables habitans de Valenciennes, de Condé et des environs étaient invités à ces représentations théâtrales ; plusieurs d'entr'eux qui vivent encore aujourd'hui, se rappellent y avoir vu jouer *La partie de Chasse de Henri IV* d'une manière unique et qui n'a pu être imitée nulle part : au 2<sup>e</sup> acte, le théâtre s'ouvrait par le fond et laissait voir une allée du parc richement illuminée,

(1) Cette bibliothèque a été dispersée à la Révolution ; une partie est entrée dans la bibliothèque publique de Valenciennes, une autre fut vendue à vil prix, le reste est aujourd'hui réintégré dans le château de l'Ermitage.

(2) Il fut dans la suite membre de l'Assemblée Constituante sous le nom de duc de Croy.

dans laquelle on distinguait une meute, des piqueurs, des chasseurs, poursuivant, au son des cors de chasse, un cerf que l'on forçait souvent sous les yeux d'un public que ce spectacle magique rendait muet de surprise. On peut supposer tout ce que devait coûter ces décorations naturelles dont la vue ne peut être comparée qu'à celle du même genre offerte sur le théâtre St.-Charles, à Naples, où la scène s'ouvrait tout-à-coup pour montrer la mer et le plus beau port de l'Italie.

Les fêtes de l'Ermitage, les travaux importans qu'on y exécutait, la haute position sociale du maréchal et son affabilité, y attiraient constamment des personnages marquans et des hommes du premier mérite; sans parler des grands seigneurs qui fréquentaient le château, tels que les princes Lambesc, de Vaudemont et d'Artemberg, les marquis de Cernay et Desandrouins, on peut citer des hommes plus connus aujourd'hui par les souvenirs littéraires qu'ils ont laissés. En 1751, le prince de *Robègue*, ami de J. J. Rousseau, vint séjourner à l'Ermitage; plus tard, on y vit le prince de *Ligne*, autre ami du philosophe Génévois; le 6 septembre 1771, l'abbé *Masser*, précepteur des enfans du maréchal, s'établit au château. Dans la même année, le fameux physicien anglais *Needham* y fit des expériences avec le duc, déjà très-instruit en physique; le naturaliste *Valmont de Bomars*, y composa l'herbier de l'Ermitage; ce fut l'année suivante que l'abbé d'*Arville* y dirigea l'établissement d'une ménagerie, pour l'amusement de la belle-fille du maréchal. L'illustre ingénieur *Laurent* venait souvent donner des conseils sur les travaux (3); et des peintres, des architectes célèbres, appelés par le maître de ce domaine, prirent également part aux embellissemens de cette maison de plaisance.

---

(3) En 1779, le maréchal acheva à ses frais le pavé de Condé à Bonsecours, et non seulement il termina ainsi, avec celui qu'il avait fait faire au dessus de Peruwelz, la grande route de Paris à Bruxelles par Condé, mais il améliora le sort du Pays en favorisant par cette communication les pèlerinages à la chapelle de Bonsecours qui commençait à être très-fréquentée.

Enfin, la dernière main est mise au château; le 30 septembre 1772, on congédie tous les ouvriers et le maréchal jouit tranquillement de son ouvrage. D'un lieu presque sauvage, était sortie une charmante et spacieuse habitation, dans laquelle on logea souvent plus de cent personnes ensemble; assurément c'est beaucoup pour un Ermitage. Au point de réunion d'une foule d'avenues, on voyait s'élever un immense bâtiment carré à l'Italienne, couronné par un Belvédère en plate-forme, du milieu duquel on apercevait à perte de vue les huit grandes routes percées dans la forêt. Chaque fenêtre de la maison donnait sur une allée où l'on voyait alors passer le gros gibier, et les glaces des appartemens répétaient ces scènes magiques. Dans le centre du rez-de-chaussée, une magnifique rotonde, soutenue par une colonnade surmontée d'une galerie qui regne dans le pourtour, servait de salle de bal dans les grandes réunions; près des cuisines souterraines, se trouvaient des machines qui faisaient monter des tables toutes servies dans les appartemens; des eaux vives et abondantes entouraient le château et serpentaient dans les jardins; une faisanderie splendidement entretenue, des bosquets renouvelés par une pépinière qui était déjà elle-même une curiosité; un *jardin d'hiver*, composé entièrement de plantes et d'arbres toujours verts, des serres chaudes richement garnies, complétaient les dépendances de cette belle propriété, dont les environs, même à une ou deux lieues à la ronde, avaient été disposés le plus favorablement possible pour lui donner encore plus de grandeur.

Tant de splendeur devait avoir un terme; la Révolution française s'avancait à pas de géant: on sait que si elle jetta la richesse dans maintes chaumières, elle ne fut guères profitable aux châteaux; celui de l'Ermitage en souffrit comme tant d'autres: à peine complètement terminé, il fut pillé et dévas-

---

(4) Le maréchal de Croy fit tant de bien au pays qu'il mérita d'être appelé le *Penthièvre du Hainaut*; les habitans de la campagne montrent encore avec respect un banc de pierre situé au milieu des champs, sur lequel le vieux maréchal se plaisait à aller voir le coucher du soleil.



té....! Le maréchal de Croy ne méritait pas d'être témoin de scènes de ce genre (4); il n'eut pu d'ailleurs supporter de voir saccager cette belle demeure qu'il avait pris tant de soin à former et embellir, et qui fut l'occupation principale de toute sa vie. La mort lui épargna ce supplice, en le frappant à Paris presque subitement en 1787, et ce coup, si fatal en apparence, lui en fit éviter de plus rudes.

Pendant la Révolution, ce domaine resta, je pense, sous le séquestre; les propriétaires, retirés dans un comté d'Allemagne qui appartenait à leur famille, y exerçaient un droit de souveraineté que le peuple Français s'était chargé de remplir pour eux à l'Ermitage; ils ne parurent plus au château.

Sous le Consulat et l'Empire, cette demeure inhabitée était devenue le but des parties de campagne des familles aisées des environs, et le rendez-vous de beaucoup de voyageurs que la chapelle de Bonsecours attirait; non de ces fidèles croyans qui venaient accomplir un vœu fait à la mère du Sauveur dans un moment de détresse, mais de ces joyeux pèlerins que l'on rencontre partout où il y a une ronde à danser, ou un festin sur l'herbe à partager (5).

Il me souvient que jeune encore et apprenant la botanique, j'herborisais avec ardeur dans la belle forêt de l'Ermitage; j'avais entendu raconter des merveilles du château de ce nom que je brûlais de connaître; guidé par le naturaliste dont je suivais les leçons, je cherche à travers le bois à pénétrer dans cette demeure, qui se présentait à ma jeune imagination comme le château d'un des contes de Perrault: j'y arrive par la brèche d'un mur dégradé du parc; toutes les grilles de la forêt, une seule exceptée, sont murées; le ruisseau, les étangs sont à sec; les jardins, les bosquets convertis en prairies, ne gardent plus de traces ni de routes, ni d'allées; quelquefois

---

(5) Il y a environ vingt ans, une grande partie de la population aisée de Valenciennes, réunie sous le titre de *Société du Vert*, donna une fête champêtre à l'Ermitage.

seulement, et de loin en loin, une rose à cent feuilles, une pivoine éclatante, paraissant au milieu de l'herbe touffue, trahissent l'origine d'un ancien parterre : ce vaste château est sans habitans et sans meubles ; un vieux concierge et sa femme, dont l'aspect contraste avec l'Apollon du Belvédère et la Diane chasseresse qui ornent encore un vaste vestibule, sont les seules figures humaines que l'on y rencontre ; une galerie, tapissée de vieux tableaux de famille, est l'unique appartement où les murs ne soient pas d'une affligeante nudité ; ces graves portraits apparaissent comme les gardiens de la maison en l'absence de ses maîtres ; partout on remarque un délabrement précoce, une décrépitude avancée, et cependant, ce corps de logis colossal me parut alors plus imposant, plus intéressant, plus inspirateur par ces circonstances mêmes. Je l'ai revu bien souvent depuis, je l'ai revu animé par les pompes d'une illustre alliance d'un des rejettons de cette antique famille (6), j'ai cherché cette première impression qu'il m'avait causée, je ne l'ai plus retrouvée !

L'invasion du territoire français par les troupes alliées ne fut point funeste au château de l'Ermitage ; seulement la défense de la place de Condé exigea que l'on abattit une partie des hêtres de l'avenue de Vieux-Condé, afin de confectionner les palissades nécessaires pour entourer la ville. Le château ne souffrit aucunement ; ses propriétaires purent dire alors des alliés : *nos amis les ennemis* ; dénomination si vraie pour quelques uns, mais si fautive pour le grand nombre.

L'époque qui vit la Restauration des Bourbons vit aussi celle de l'Ermitage : depuis 1815, il ne se passa pas d'année qu'on ne remit quelques parties du domaine sur l'ancien

---

(6) Le 3 octobre 1825, Mademoiselle *Stéphanie de Croy* épousa à l'Ermitage le jeune prince de *Rohan* ; cette union fut bénie par le cardinal de *Croy*, grand aumônier de France. Tous les *Rohan*, les *Croy*, les d'*Havré* et la noblesse du pays assistaient à ce mariage où l'on comptait 25 princes.

piéd ; mais ce qu'il a fallu si peu de jours pour dévaster est long à réparer. Le prince de *Croy*, propriétaire actuel, et sa famille, habitent aujourd'hui le château hiver et été, et ce séjour ne contribue pas médiocrement à rendre peu-à-peu son ancienne splendeur à ce berceau d'un maréchal de France et d'un prince de l'Eglise (7).

Je terminerai cet article, déjà bien long, mais qui s'est étendu presque malgré moi sous ma plume, en consignand ici ce que le prince de *Ligne* a publié sur l'Ermitage, dans son *Coup d'œil sur Bel-œil* et sur les principaux jardins de l'Europe qu'il avait visités (8). Tout en rendant hommage au mérite et à l'esprit de cet écrivain, il faut dire qu'il était voisin du maréchal de *Croy* et son émule en magnificence; on peut donc supposer que, sans cette rivalité, son opinion eut été offerte sous une forme plus laudative : « M. le duc de *Croy*, » à l'Hermitage, dit-il, sans déroger à la noblesse de ses projets, à la beauté de ses étoiles, à la quantité des routes dont il y en a seize qui partent de sa maison, a ajouté dans le massif de sa forêt des bosquets, des berceaux, des salons de gazon, des petites niches, un petit théâtre, des petits réduits qui paraîtraient minutieux, s'ils n'étaient pas comme les *a-parts* à la comédie, ou comme des épisodes au poème. »

ARTHUR DINAUX.

---

(7) Le cardinal de *Croy*, grand aumônier de France, archevêque de Rouen, est né à l'Ermitage le 12 septembre 1773. Dans tous les temps, les membres de cette famille ont été élevés aux premières dignités.

(8) *Coup-d'œil sur Bel-œil*. à Bel-œil, de l'imprimerie du prince de *Ligne*, 1781, in-8°, page 105.

---

*Chy sensuyent les gistes repaistres et despens que moy Jacques Le Saige marchât demourant a Douay : ay faict de Douay a Rome Nostre Dame de Lorette, a Venise... et de la en la Sainte Cite de Hierusalem. Fleuve Jourdain et autres lieux. Jusques au retour dudit douay. Imprime nouvellement ( vers 1525 ) a Cambray.. par Bonaventure Brassart Demourant en la rue Saint Jehan empres la magdalaine. Au despens dudit Jacques.*

Petit in-4°, gothique, de 78 feuillets non cotés, sans réclames, avec signatures depuis A jusqu'à U a compris.



(2° ARTICLE.)

CE n'était ni une petite entreprise, ni une entreprise sans péril qu'un voyage à Jérusalem, au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle; mais beaucoup de fidèles, pour me servir de l'expression de saint Jérôme, auraient cru avoir moins de piété, s'ils n'eussent adoré Jesus-Christ dans les lieux mêmes où l'évangile commença à briller du haut de la croix. Ce célèbre père de l'Eglise, qui vivait dans le IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, ne fut point partisan exagéré de ces saintes pérégrinations; il était loin de les déconseiller, mais il écrivait à saint Paulin : « On gagne le ciel en Angleterre comme à Jérusalem. » Il parlait ainsi, peut-être, à cause de l'immense quantité de personnes qui affluait alors dans cette ville, et dont la présence pouvait troubler les méditations des plus austères chrétiens.

Dans ces tems de la primitive Eglise, les croyants se rendaient en foule, et de tous les pays, sur le tombeau de l'Homme-Dieu. Les femmes même, bravant la crainte de tomber entre les mains de ces vilains infidèles, y arrivaient de toutes parts. Là se rencontraient des gens de toutes conditions : des grands surtout, des évêques, des rois, des reines, des impératrices ou leurs envoyés. Des temples y furent construits par leurs ordres; temples dont plusieurs, comme en d'autres lieux, n'étaient sans-doute que des œuvres de réparation envers l'hu-

manité. Alors qu'aucun lien n'enchaînait le bras du puissant toujours prêt à écraser le faible, les victimes de l'oppression étaient sans nombre ; mais les remords parfois , malgré *la garde qui veille*, s'introduisant dans l'âme de l'oppressé, y devenaient le vengeur des malheureux. Un salutaire effroi succédant à l'audace, on invoquait le ciel pour redemander une tranquillité perdue, et qu'on croyait retrouver en creusant, dans la cité sainte ou ailleurs, les fondements d'un édifice pieux. Que de monuments d'expiation élevés à Dieu, sur cette terre coupable, par d'illustres repentirs !

On peut, Saint Jérôme vient de nous le dire, faire son salut partout ; mais quand l'airain sacré remuant les tombeaux sonnera l'heure de la grande résurrection et de la justice divine, en ce jour d'épouvante et de joie, jugés selon nos œuvres, le serons-nous selon la difficulté de nos conditions dans ce monde ? Voilà ; et, en attendant que nous le sachions, souvent le commun des mortels s'endort paisiblement sur l'éternel avenir, tandis que les gros frissons courent saisir la haute aristocratie. N'ayant qu'à commander, elle est toujours aux prises avec l'esprit tentateur, toujours livrée aux plus dangereuses épreuves. Dans ces régions élevées, principalement sur ces *trônes à clous dorés*, les responsabilités sont incessantes, terribles ; plus d'un monarque a faibli sous leur poids, et n'a rencontré d'appui qu'en sa croyance religieuse plus forte alors que tous les sceptres ! Hier, nous avons vu l'Autocrate de toutes les Russies lui-même, Alexandre surnommé *le Magnanime*, non sans beaucoup de raisons, obsédé, dit-on, par de vagues inquiétudes, que toutes les puissances alliées n'auraient cependant pu dompter, aller chercher du réconfort, du soulagement dans les dévots entretiens d'une femme prétendument inspirée, l'extatique *Mad<sup>e</sup> de Krudner*. Quel pendant à opposer aux conférences d'*Erfurt* !

Mais il y a loin de ces brillantes sommités à Jacques Le Saige marchand de draps de soie *demourant* à Douai. En mesurant ses fautes sur sa position sociale, de grandes terreurs ne furent pas l'entraîner vers la Palestine. Il n'avait jamais joui du bon plaisir de ravager une province, de forcer, souvent sans

nécessité et sans gloire, des hommes à s'entre-déchirer, encore moins d'abuser de la victoire. Oncques il n'avait violé la propriété, la liberté ou l'honneur d'aucuns vassaux ni de leurs femmes; le bonhomme aurait donc pu, restant dans son comptoir, y gagner son pain quotidien, et dire ou chanter chaque jour avec sérénité, car il savait le latin, *Expecto resurrectionem mortuorum et vitam venturi sæculi*; mais il ne le voulut pas, et, soit à l'acquit de quelques petites fraudes, si familières aux marchands de draps d'alors, soit en réparation de quelques légers torts envers madame Le Saige, il se mit en route, soutenu par la conviction et par la foi.

« Le 19<sup>e</sup> jour de march an 1518 devant pasques party de  
 » Douay dont il y eult six hommes de bien qui maconpaigne-  
 » rent jusqua Vallenchesnes : et nous venus la trouvasmes  
 » cheulx avecque lesquelz devoie aller en une tavernne apres  
 » les avoir saluet leur dit que jestoie prest de partir (1).

Ses compagnons de voyage qui l'attendaient à Valenciennes étaient au nombre de trois : *Jehan et Jacque Venedzie* frères, et *Jhan Dubos de Soignie en Haynault*; plus tard trois autres personnes se joignirent à eux. Le Saige nous explique d'abord comment étant pressé de partir, « il dût prendre de l'argent à » pension; car, dit-il, je ne eusse sceu ou vendre mes draps » de soye sy soubit sans plus perdre; » puis il termine ainsi son introduction : « Messieurs; prenes couraige de lire et vous ares » du passetampz. » Dans un autre endroit, il nous apprend que ce fût un homme de bien de Valenciennes, qui lui prêta cet argent sur ses héritages en Hainaut; mais il se plaint du seigneur qui lui fit payer dix livres de Flandres pour les droits seigneuriaux : « Comme se eut estes, dit-il, pour aller juer » l'argent à deux detz. » Aujourd'hui, que les temps sont

---

(1) Pour la commodité du lecteur, on a cru devoir substituer aux chiffres de l'original des chiffres arabes, faire disparaître les nombreuses abréviations alors en usage pour certains mots, et remplacer, quand il le fallait, les *i* et les *u* par des *j* et des *v*; du reste, dans ces citations, le style et l'orthographe ont été scrupuleusement respectés.

changés! on en est quitte en payant les frais de contrat, le timbre, l'enregistrement, l'inscription hypothécaire; j'oubliais le dixième en sus de l'enregistrement et les usuriers.

Quoi qu'il en soit, à en juger par ce début, et ainsi que je l'avais dit, ce n'est pas là du tout la manière de M. de *Chateaubriand* qui, trois cents ans plus tard, partant pour la Judée, fendit l'onde sur les traces, un peu effacées, du navire qui avait porté le pieux Douaisien sur les rives du Jourdain. Le noble auteur, noble surtout par un talent que beaucoup préféreraient à la pairie, ne se rendait pas non plus en Palestine, pour y solliciter quelque importante rémission; il était réservé à *Saint-Joseph de Villèle* de devenir son Grand Pénitencier; il voulait visiter, voir de ses propres yeux le théâtre immortel des plus augustes mystères: méditant alors l'achèvement d'une vaste composition poétique, il allait y chercher des inspirations et la vérité; c'était un pèlerinage de conscience et de génie. Cependant des affections bien chrétiennes remplissaient aussi son cœur. « Il peut paraître étrange aujourd'hui, » dit-il en commençant, de parler de vœux et de pèlerinages; » mais sur ce point je suis sans pudeur<sup>1</sup>, et je me suis rangé » depuis long-tems dans la classe des superstitieux et des faibles. Je serai peut-être le dernier Français sorti de mon » pays pour voyager en terre sainte, avec les idées, le but et » les sentimens d'un ancien pèlerin. » Voilà qui contraste furieusement avec l'ordinaire langage de nos fanfarons d'impiété! et malheureusement ils n'oseraient pas dire, ou je l'irais dire à Rome (2), qu'un homme d'un si beau caractère, que ce défenseur de nos droits, que le brillant improvisateur de bon nombre de pages patriotiques, n'est qu'un *capucin*; il y en aurait assez pour relever l'ordre.

Nos pèlerins, toujours accompagnés de gens de bien, partirent pour Cambrai le 29 mars; ils étaient à cheval, et firent

---

(2) Ceci était écrit avant que M. de Chateaubriand eut donné sa démission d'ambassadeur près la cour de Rome.

la route en sept heures; c'est une lieue à l'heure, mais Le Saige jugea qu'on allait trop vite. Ils suivirent la route de Noyon, et on leur montra dans cette ville « lenglume et lung des sor- » lers de St. Eloy et pluseurs aultres dignites. » Après, ajoute Le Saige, « nous visme disner et despendis 10 gros. » C'est ainsi que se termine chaque article de ce voyage écrit en forme de journal, et voici la raison que l'auteur en allègue : « Pour » donner a congnoistre puorquoy ay vollus ainssy mettre par » escript toute la despense sur le voyaige. Che a estes ad cause » que fus requis a la premiere repeusse par de la Paris que vau- » sisse estre le boursier : Dont fus contens et de peur que on » eult pensser mal : quant il falloit, ravoit du nouvelle argent : » Pris la paine de escrire tout. Car par ceste cause jesusse mons- » tres ou largent avoit estes despendus. »

Ils ne font que passer à Paris, Nevers, Lyon, en visitant avec soin les églises et les reliques qu'ils rencontrent sur la route. Après s'être acquitté de ce pieux devoir, Le Saige a toujours soin d'aller en avant pour faire servir le dîner ou le souper.

Le 6 avril il arrive à la Tour-du-Pin, dans le Dauphiné, et y est témoin de deux spectacles bien différents l'un de l'autre : « Nous demourasmes la pour diner, dit-il, mais nous » vismes merveille, car on amena ung malfaicteur du chas- » teau pour le faire morir : dieu lui pardoint ses defaultes : » je fus bien esbahis du recœul que lui fit le boureau : car » quant il vint dempres le malfaicteur il se mit à genoux et » lui pria merchy et aussy fit le povre homme et le baisa ledit » boureau : et luy dit mon frere prens en pacience car dieu » ta apareillies ung beau banquet avec les saintz angeles de » paradis : et disoit encoire tant de belle chose que cestoit mer- » veille : je cuydoie que fut un prescheur. Je ne le pooie » veoir pour le presse : mais je boutay tant que le percheu » a mon ayse. » A la lecture de ce passage, on se sent ému par l'accent pathétique de ce prédicateur de nouvelle espèce ; mais où diable l'urbanité va-t-elle se nicher ? et que feraient donc les geoliers et les gendarmes, si les exécuteurs des hautes œuvres s'avisaient d'être aussi polis et aussi engageants ?



Pendant que le pauvre pendu se rend au *bancquet des angès*, LeSaige, chez qui l'attendrissement n'éteint pas l'appetit, songe à se mettre à table; mais en homme prudent, il veut d'abord voir si le service se prépare convenablement :  
 « Je entray en le cuisine, dit-il, pour scavoir se notre disner »  
 » estoit prest : trouvay lhostesse qui se baignoit dedens une »  
 » cuve baignoire-engourdinée : et y avoit tout plain de hou- »  
 » peaus autour delle. Je fus tous esbahis car on le veoit nue »  
 » sans nul affuloir jusque au ventre. Et avoit devant elle une »  
 » petite table ou elle sortissoit les plats, pour ses hostes : il »  
 » nous fut dit que durant la gesine dune femme on les voit »  
 » tous les jours baignant nue et les voisins viennent souvent »  
 » faire le bancquet dempres ledite gizante. Jen fus tous hon- »  
 » teux et voiday soubit de ladite cuisine. » C'était sagement agir; un pèlerin ne pouvait fuir trop subitement en pareil cas. Et d'ailleurs, par état, Le Saige devait détester des nudités si préjudiciables à son commerce; déduction faite de la pudeur, où en seraient les marchands d'étoffes, si la mode s'établissait pour les dames de se montrer ainsi *sans nul affuloir* jusqu'à l'endroit indiqué ?

AIMÉ LEROY.

(*La suite à un autre cahier.*)

---

# Siège et Bombardement

## DE LILLE,

EN 1792. (\*)

---

Honorer les Héros, c'est les multiplier.

**L**E premier, le plus sacré devoir des citoyens, est de défendre leurs foyers. Il est beau sans doute le spectacle de guerriers, vieilliss dans les combats, debout sur les frontières de leur pays, l'entourant d'un rempart d'acier, soutenant en héros le choc d'une armée ennemie, et sauvant ainsi leur patrie des horreurs de la guerre; mais combien sont plus admirables encore ces populations généreuses, qui se lèvent tout-à-coup et tout entières à l'aspect de l'étranger menaçant; qui remplacent par un glaive la bêche du laboureur, la navette du tisserand, ou la plume de l'écrivain, et qui savent combattre, vaincre ou mourir, au lieu même de leur berceau. C'est ainsi que, s'arrachant aux travaux de la paix pour voler aux batailles, citadins la veille, soldats le lendemain, les Grecs, au temps de leur liberté, triomphaient pour elle à Marathon, ou tombaient aux Thermopyles; c'est ainsi qu'il y a trente-sept ans, nos concitoyens, nos pères, nos amis se couvrirent d'une gloire immortelle. O souvenirs pleins de grandeur et de charmes! Anniversaire dont la mémoire ne périra point! O beau pays!

---

(\*) La relation du siège de Lille qui devait nous être envoyée par M. *Bis* ne nous étant pas parvenue, nous avons cru pouvoir la remplacer par une narration du même siège, de M. *Leleux*.

Cité noble et chère, permets-nous d'esquisser le tableau de ton dévouement !

L'affront mémorable que l'étranger reçut au pied de tes remparts, est inscrit pour jamais aux fastes de l'histoire. Il avertira les ambitieux de tous les temps que des citoyens, jaloux de leur indépendance, peuvent perdre leurs habitations, leur fortune, leur vie, mais non pas leur liberté. Tant que tes édifices plus réguliers que magnifiques frapperont les regards, les bombes meurtrières d'Albert de Saxe, incrustées dans tes murailles, en feront le plus bel ornement. Et quand enfin ces murs s'écrouleront pour ne plus se relever (car nulle cité n'est éternelle), le voyageur en foulant ton sol, se rappellera ton héroïsme, et s'écriera, en saluant tes ruines : *Honneur, cent fois honneur au peuple qui sut défendre son indépendance, et repousser des chaînes étrangères !*

Dès le mois d'avril 1792, la guerre éclate entre notre gouvernement et l'empereur François II. La Flandre, l'Alsace et la Champagne, sont bientôt après menacées à la fois par les forces combinées de l'Autriche et de la Prusse : pour résister à ce torrent, nous n'avons que cent mille combattans et l'amour de la liberté. Les premières hostilités ont lieu à la vue de nos remparts. Les Français s'emparent de Quiévrain, occupé par les troupes de Beaulieu. Ils s'avancent vers Mons ; mais la trahison se glisse dans leurs rangs, et quelques succès ne sont que le prélude d'une déroute complète. Au *Pas-de-Baisieux*, nos troupes imitent ce funeste exemple ; à Maubeuge encore, le général Gouvion, surpris à-la-fois par Clairfayt et un orage, se défend à peine ; il est emporté par un boulet de canon : les Français vont fuir de nouveau ; le brave Lafayette arrive, rétablit le combat, et les Autrichiens nous abandonnent le champ de bataille.

Tandis que ce vaillant général défend la France, les agitateurs paralysent ses efforts. En vain il les dénonce hautement ; en vain il se présente à la barre de l'Assemblée pour demander justice de l'insulte faite au Roi, le 20 juin, dans son propre palais ; on reste sourd à ses plaintes éloquentes : le génie du

mal devait l'emporter ! Lafayette est proscrit par le parti dont il déteste les fureurs, et en cherchant un sûr asyle, il tombe aux mains des étrangers qu'il venait de vaincre.

Le duc de Brunswick paraît suivi de 150,000 austro-prussiens et de 20,000 émigrés, dont 6,000 de cavalerie. Ce chef altier déclare, en touchant le sol français, *qu'il punira sans distinction, comme rebelles, tous ceux qui combattront ses armes, que toutes les autorités constituées, tous les citoyens, seront punis de mort, et que toutes les villes et les villages seront frappés d'exécution militaire et de pillage, en cas de résistance.* L'insensé ! qu'il connaissait mal le peuple qu'il voulait asservir !

Custine brave l'ennemi près de Landau ; Luckner le bat à Fontoy ; mais la terrible Vendée a pris les armes ; mais Châtillon est tombé en sa puissance ; mais Longwy, après deux jours de bombardement, a ouvert ses portes. Les habitans effrayés ont forcé les magistrats à rendre la ville. Un seul refuse de signer son déshonneur : des Français brûlent sa maison ; les Prussiens le pendent ; tout-à-coup le clou se détache, le martyr de la patrie tombe d'une hauteur prodigieuse, court plus vite que ses assassins, et parvient à nos avant-postes, où il échange la toge municipale contre l'uniforme de lieutenant.

Brunswick, maître de Longwy, attaque Verdun. Les bourgeois font entendre aussi le mot de capitulation. L'intrepide Beaurepaire, qui commande la ville, cherche à dissiper leurs craintes. Prières, promesses, menaces, il emploie tout en vain. Dans son désespoir, il se brûle la cervelle au milieu du conseil ; on capitule.

L'effroi devient général. La Vendée menaçante, Longwy et Verdun au pouvoir de l'étranger, semblent présager la ruine de la France entière ; mais Kellermann a dit en bataille rangée : *Vive la nation ! Allons vaincre pour elle !* L'armée a répété ce noble cri, et elle tient sa promesse. La journée de Valmy, cette aînée des victoires de la Révolution, apprend aux

Français que le Dieu des combats ne déserte pas longtemps les rangs d'un peuple libre. Le général Montesquieu, par l'habileté de ses manœuvres, occupe la Savoie sans coup férir. Custine et Biron prennent Worms et Spire. Cependant la Flandre française reste à découvert. Dumouriez est allé courir au-devant des Prussiens inondant la Champagne; les camps de Famars et de Maulde n'existent plus que dans le souvenir, et le duc Albert de Saxe-Teschen avance sans rencontrer d'obstacle. Lille n'avait dans son sein d'autres défenseurs que ses habitants, dont on ignorait encore le courage; des volontaires sans expérience, et ne sachant pas même charger leurs armes; quelques bataillons de fédérés, les débris de quelques régimens de ligne indisciplinés, six cents cavaliers montés, et cent trente-deux artilleurs: elle semblait comme Verdun et Longwy, être conquise d'avance. Albert de Saxe, après avoir occupé Lannoy, Roubaix, Tourcoing et Orchies, approche avec 25,000 hommes d'infanterie, 8,000 cavaliers et une artillerie formidable: le 23 septembre, ses divers camps couvrent les plaines d'Ennetières et de Lesquin, de Lezennes et d'Annappes, et ils s'étendent même vers Flers et Mons-en-Barœul. L'ennemi est donc au pied de nos remparts. Il dévore déjà notre cité en espérance. Déjà elle est désignée par l'ambition autrichienne, comme l'une des places frontières de ses possessions des Pays-Bas; déjà même à ses yeux, nous sommes déshérités du beau nom de Français.

A l'exception des routes de Béthune et de Dunkerque, toutes les autres sont interceptées: les généraux Duhoux et Ruault, commandant la place, font évacuer les magasins à poudre de la porte de Fives et de la noble tour; on abrite, à l'aide de blindages, ceux de l'esplanade et de la citadelle; on tend enfin la grande inondation.

Chaque jour des sorties ont lieu, afin d'interrompre les travaux de l'ennemi. L'artillerie de la place que servent nos canonniers bourgeois, concurremment avec les cent trente-deux artilleurs soldés, seconde puissamment les braves qui vont affronter l'Autrichien dans son camp; les gardes nationaux se distinguent entre tous par leur intrépidité.

Ce n'est que le 25, après une action qui dura trois heures, dans le faubourg de Fives, que le conseil de guerre assemblé déclare la place en état de siège.

Pendant qu'on se battait ainsi, l'ennemi faisait ouvrir la tranchée. Il travaillait nuit et jour, non sans de grands périls, à l'abri de couverts, derrière lesquels il s'enfonçait. Le 29 enfin, jour de danger et de gloire, malgré le feu continuel de la place, ses préparatifs de meurtre et de ravage sont achevés. A onze heures du matin, un officier supérieur autrichien, le major d'Aspes, se présente en parlementaire à la porte St.-Maurice. Il traverse la ville dans une voiture, les yeux bandés, selon l'usage, et il remet deux sommations; l'une au général-commandant, l'autre à la municipalité. Voici cette dernière :

« Etabli devant votre ville avec l'armée de S. M. l'Empereur  
 » et Roi confiée à mes ordres, je viens, en vous sommant de  
 » la rendre, ainsi que la citadelle, offrir à ses habitans sa  
 » PUISSANTE PROTECTION; mais si, par une vaine résistance,  
 » on méconnaissait les offres que je leur fais, les batteries  
 » étant dressées, et prêtes à foudroyer la ville, la municipa-  
 » lité sera responsable à ses concitoyens de tous les malheurs  
 » qui en seront la suite nécessaire.

» Fait au camp devant Lille, ce 29 septembre 1792.

» Le lieutenant-gouverneur et capitaine-général des Pays-  
 » Bas autrichiens et commandant-général de l'armée impé-  
 » riale et royale. *Signé*, ALBERT DE SAXE. »

Voilà la réponse :

« La Municipalité de Lille à Albert de Saxe.

« Nous venons de renouveler notre serment d'être fidèles à  
 » la nation, de maintenir la liberté et l'égalité, ou de mourir  
 » à notre poste; nous ne sommes pas des parjures.

» Fait à la maison commune, le 29 septembre 1792.

» LE CONSEIL PERMANENT DE LA COMMUNE. »

Qui ne se sentirait fier d'être Lillois, en lisant ces mots sublimes? Ah! que les administrateurs de Douai étaient bien inspirés, lorsqu'ils écrivirent : « Vous avez parlé en Lacédémoniens, vous agirez de même. » L'histoire est là pour attester si cette attente fut remplie.

Le major d'Aspes s'apprête à retourner avec la réponse de nos Spartiates : le peuple, jusqu'alors morne et silencieux à sa vue, comme il l'était tout-à-l'heure encore à l'aspect du général Wellington, apprend enfin l'infamie qu'on lui propose. Mille et mille cris de *Vive la nation!* éclatent de toutes parts, accompagnent l'envoyé autrichien, de la maison commune aux portes, et franchissant les murs, le poursuivent jusques dans le camp. Albert de Saxe lui-même les entend dans sa tente; il frémit, et à son signal, vingt-quatre pièces de siège et douze mortiers lancent sur la ville une grêle de bombes, d'obus et de boulets rouges.

Des boulets rouges!.. Ils avaient donc été chauffés d'avance? C'est donc sur les demeures du citoyen et non sur les remparts et sur les soldats que l'Autrichien veut épuiser sa rage! Il croit peut-être en répandant sur toute la ville le feu, le ravage et la mort, il croit épouvanter les habitants, les diviser même, et pénétrer dans nos murs, à l'aide de cette perfide alliée, la discorde civile? Vain espoir! La foule conserve un calme stoïque; on dirait qu'elle-même a dicté l'immortelle réponse de ses magistrats. L'indignation inspire du courage aux plus timides; les plus hardis sont déjà sur la brèche; tous sont prêts à mourir.

Cependant la nuit arrive. Qu'on se représente la voûte du ciel d'un noir épais qui semble environner la malheureuse ville d'une immense tenture de deuil. Qu'on suive des yeux les méches brillantes des bombes qui mugissent, les globes homicides et étincelans qui sillonnent de toutes parts ce crépe funèbre. Qu'on s'arrête devant l'église de St.-Etienne, déjà la proie de l'incendie, vomissant des torrens de flammes, et comme un fanal sinistre éclairant cette scène d'horreur : qu'on voie à sa lueur sanglante, le citoyen tué sur les remparts,

frappé dans les rues, atteint dans sa demeure ; ces femmes échevelées, chargées de leurs enfans, quittant à peine leur humble toit qui s'écroule sous les foudres ennemies. Entendez-vous, et l'intrépide sonneur de St.-Etienne, qui, planant sur une mer de feu, agite incessamment une cloche dont le tintement lugubre ressemble au glas de la mort ; et le fracas continuel des batteries autrichiennes, auxquelles les nôtres répondent sans cesse ; et les hurlemens des malheureux qui, réfugiés imprudemment dans des caves, y sont étouffés, mutilés, écrasés par les bombes ; et les plaintes déchirantes des braves, qu'on rapporte mourans de la brèche ; et le roulement des tambours qui appelle d'autres citoyens pour les remplacer ; et les cris *aux armes ! aux armes !* répétés de quartier en quartier par des voix généreuses. Voilà, voilà l'esquisse imparfaite de cette terrible nuit où, à travers les dangers de tous les genres, les malheurs de toute espèce, et parmi une population de soixante mille hommes, femmes et enfans éperdus, il ne s'éleva pas un cri, un seul cri qui put être désavoué par l'honneur.

Cependant on a dit que l'ennemi avait des intelligences dans la place ; que l'on avait percé les tuyaux des pompes employées à arrêter la marche de l'incendie toujours croissant ; que le plan même de la ville avait été indignement livré à ses destructeurs. On a dit enfin que des Français parricides dansaient dans un verger voisin de la place, à la lueur des flammes qui la dévoraient : c'était donc la danse des furies ? Il faudrait donc remonter jusqu'à l'infâme Néron, applaudissant à l'incendie de Rome, pour trouver le pendant de cette horrible image ? Mais non, non, on ne peut se persuader des faits aussi atroces. Rien ne les commandait alors ; rien aujourd'hui même ne leur servirait d'excuse. Qu'on relise les deux lettres d'Albert de Saxe ; c'est au nom de François II *seul* qu'il nous somme de nous rendre ; c'est la *seule protection* de son maître qu'il nous promet. Le nom des Bourbons ne s'est point offert à sa pensée, n'est point sorti de la bouche de son envoyé, n'est pas tombé de sa plume. Il est loin de s'engager de leur rendre Lille à la paix ; en un mot, leur cause n'est ici qu'une cause étrangère ou plutôt une cause ennemie. Ce sont leurs dépouilles qu'on convoite ; c'est la conquête irrévocable de la Flandre



française qu'on médite ; c'est notre asservissement éternel à l'aigle à deux têtes qu'on se propose. Lille prise, l'Autrichien se répand comme un torrent dévastateur dans le département du Nord ; Dunkerque, attaqué par terre et par mer, doit ouvrir ses portes : les flottes anglaises approvisionnent alors l'armée des coalisés, notre pavillon est chassé de la Manche, la ruine de la France est certaine.

Devant l'idée de tels désastres, que le courage des Lillois sut prévenir, il n'est pas un Français qui n'eut reculé d'épouvante et d'horreur. Quand on nous prouverait même (*ce qu'à Dieu ne plaise*) que l'histoire en ce point n'est pas mensongère, nous nous efforcerions de n'y pas croire encore, pour l'honneur de quelques-uns de nos concitoyens, et disons-le, pour l'honneur de l'espèce humaine.

Le 30, la pluie de feu continue ; l'incendie de St.-Etienne s'étend aux alentours. Tandis que les boulets rouges et les obus se croisent sur toute la ville, les bombes se concentrent sur le quartier Saint-Sauveur, le plus peuplé de tous. Elles tombent où elles doivent frapper un plus grand nombre de victimes. Les officiers municipaux y volent, ou plutôt ils sont partout. Ils consolent les blessés, ils raniment les courages chancelans, ils secondent les citoyens plus forts que le danger. Mais à peine a-t-on porté quelque secours à une maison dans ce malheureux quartier, que la maison voisine s'écroule ou s'enflamme. Enfin, il devient inaccessible aux plus intrépides ; ses habitans eux-mêmes n'en sortent qu'au péril de leur vie, et à travers les cadavres dont les rues sont jonchées ; ils s'acheminent silencieusement vers le côté occidental de la ville, et bientôt leurs anciennes demeures n'offrent plus à l'œil effrayé qu'un amas énorme de décombres ; tout recouverts de cendres et tout fumants encore.

Ce fut dans ces graves circonstances que M. Ovigneur fit une réponse déjà recueillie par l'histoire. O digne compatriote ! si tu avais proféré de telles paroles dans l'ancienne Rome, la couronne civique eut brillé sur ton front, et ton dévouement cité de génération en génération, même après des milliers d'an-

nées, recevrait encore nos hommages. Eh bien ! à peine la France sait-elle qu'il y a trente-sept ans tu étais sur la brèche, où depuis plusieurs heures tu ne cessais de lancer la mort sur nos barbares assaillans : on t'apprend qu'un boulet rouge a porté chez toi l'incendie. Tu te retournes, tu vois ta maison en flammes, ta maison où se trouvent ta femme et ton fils au berceau : tu vas courir au secours de ta famille, mais l'ennemi est là ; la voix de la patrie t'arrête, et rechargeant ta pièce, tu dis : Je suis ici à mon poste ; rendons feu pour feu.

D'autres braves réclament nos hommages ; et ceux qui périrent en face de l'ennemi, et ceux qui, en partageant leurs nobles périls, furent dignes de mourir comme eux, nous n'en devons oublier aucun aujourd'hui. Mais, que disons-nous ? Quand même la colonne de granit que le premier peintre du siècle, que David proposait d'ériger à leur gloire, eut été élevée, elle aurait à peine contenu leurs noms. Dès ce jour, plus de la moitié des Lillois pouvaient être cités pour exemple ; le lendemain, tous étaient des héros.

Bonaparte, premier consul, ne fit que payer la dette de la patrie, en dotant nos canonniers sédentaires d'un hôtel, et ce qui vaut mieux, de deux pièces de canon d'honneur.

Plus tard, c'est encore une dette sacrée qu'il acquitta pour la France, en offrant la décoration au Lillois qui sut oublier au moment du danger, qu'il était époux et père, pour n'être que citoyen. Cette étoile, parure des braves, peut-elle être mieux à sa place que sur le cœur de ce généreux Français ?

Le 1<sup>er</sup> octobre, le feu se soutint de part et d'autre avec une égale fureur. Deux incendies éclatent à-la-fois, l'un dans la maison commune, l'autre dans l'hôpital militaire. Il semblait que les boulets ennemis voulussent, d'un côté, punir nos magistrats de leur constance héroïque, et de l'autre, poursuivre les Lillois blessés sur les remparts, jusqu'au lieu où on leur prodiguait les secours.

Ce jour même on vit arriver trente-sept canonniers *citoyens*

de Béthune. Touchante solidarité de dangers entre les enfans d'une même famille! Nos canonniers bourgeois prouvèrent qu'ils savaient la reconnaître, en courant plus tard à Flessingue, où le climat fut, pour beaucoup d'entr'eux, plus funeste que l'Anglais.

Jusqu'alors, il n'y avait eu parmi la masse du peuple qu'une résignation courageuse. L'atrocité de l'attaque, la présence de périls terribles et inaccoutumés, paraissaient même abattre quelques esprits; mais personne n'avait parlé de se rendre, et la mort était préférée par tous à la honte du joug étranger. Enfin, après un jour et une nuit d'épreuves, les Lillois ont achevé leur apprentissage, et la population entière répète avec transport le serment de ses magistrats et de ses canonniers: elle veut vaincre! L'enthousiasme est général. Les malheureux sans asile, pour un qu'ils ont perdu, en trouvent dix ouverts à leur détresse. Tous les biens deviennent un patrimoine commun. Des personnes qui la veille ignoraient réciproquement leur existence, partagent le lendemain les mêmes provisions, s'asseient à la même table et couchent sous le même toit; Lille n'offre plus que le spectacle d'une famille immense. Dès lors, les Autrichiens durent se regarder comme vaincus: les Français unis sont invincibles. En vain l'incendie brille toujours d'un tel éclat, qu'avec son affreux secours on peut lire dans tous les quartiers de la ville; en vain les boulets étendent si loin leurs ravages, qu'ils vont blesser des soldats jusques dans la citadelle; en vain la mort est partout; partout aussi se trouvent des hommes libres qui savent la braver. Les femmes, oubliant leur faiblesse et se dépouillant de leur timidité ordinaire, secondent puissamment les assiégés. On se distribue les postes; la surveillance des quartiers s'organise avec un ordre admirable. On dépave certaines rues; des vases remplis d'eau sont placés à chaque porte. Nos héroïnes, armées de cuillers de fer, courent où on leur signale la chute d'un boulet rouge. Elles l'enlèvent, le jettent dans les vases ou dans les ruisseaux, et l'on voit les enfans s'amuser à l'aspect de cette eau qui bouillonne.

L'artillerie tonnait sans relâche depuis cent quarante-quatre heures. Indépendamment du faubourg de Fives entière-

ment détruit, sept cents maisons n'existaient plus, et deux mille autres au moins étaient fortement endommagées ; la destruction totale de la ville paraissait inévitable, et la constance des Lillois n'en était plus même ébranlée. L'Europe avait les yeux fixés sur leur résistance. Il s'agissait du salut ou de la ruine de leur patrie : leur ville était les Thermopyles françaises, et Léonidas revivait dans le cœur de chacun d'eux.

Nos batteries, toujours dirigées par les canonniers bourgeois, portent un tel désordre chez l'ennemi que, pendant un jour et une nuit, son feu se ralentit beaucoup ; mais le 4, depuis huit heures du matin jusqu'à onze, les bombes et les boulets tombent de nouveau avec une abondance épouvantable. On prétend que c'était pour célébrer dans le camp l'arrivée de Marie-Christine, gouvernante des Pays-Bas ; quelques auteurs ajoutent même qu'elle se complut à ce spectacle barbare!!! Le feu destructeur dura toute la nuit ; mais le 5 et le 6, il s'affaiblit de nouveau ; quatre à cinq pièces de canon continuèrent à tirer à boulets rouges, et les assiégeans, dans leur fureur déçue, y joignirent des barres de fer, des chaînes, des pierres, et jusqu'aux poids de l'horloge de Fives qu'ils occupaient : tels furent leurs adieux !

Le 7, le feu cessa entièrement.

Le 8 enfin, l'Autrichien, après avoir vomé pendant huit jours sur nos foyers, soixante mille boulets et des bombes et des obus en proportion, évacue ses retranchemens et remporte, avec sa honte, ses instrumens de guerre à demi-brisés. Le peuple court en foule dans les tranchées ; il y trouve un mortier, nombre d'affûts et des débris d'artillerie abandonnés. Chacun détruit à l'envi, en poussant des cris de joie, ces travaux élevés par une rage inutile. Plusieurs villes s'empressent d'ériger des monumens à la gloire des Lillois ; toutes les félicitent de leur héroïsme ; et le gouvernement déclare qu'ils ont bien mérité de la patrie.

Eh ! comment leur refuser cette récompense ? Leur délivrance inattendue fait tressaillir la France d'allégresse, et lui donne le sentiment de ses forces ; le nom de Lille sort avec or-

gueil de sa bouche, tandis que les cent voix de la Renommée le répètent en cent lieux. Les nations étrangères commencent à désespérer de conquérir un pays où se trouvent de tels citoyens. On assure même, qu'au récit de ce fait glorieux, Brunswick pâlit de honte et d'effroi : ce siège et la journée de Valmy étaient la réponse du peuple français à ses forfanteries menaçantes.

Des offrandes généreuses, le zèle et la persévérance de ces mêmes citoyens, si courageux naguère, réparent avec promptitude les ravages de l'ennemi. On voit sortir, comme par enchantement, des quartiers superbes du milieu des ruines; et bientôt il ne reste d'autres traces du passage d'Albert de Saxe, que les ossemens de deux mille étrangers, l'élite de leurs soldats, qui reposent oubliés dans les sillons d'Héllesmes : ils attestent à-la-fois que l'attentat de l'Autriche n'est pas resté sans vengeance, et qu'aussi longtems que Lille sera défendue par le patriotisme de ses habitans, ses remparts seront inexpugnables.

/ LELEUX.



---

## NOTICE

SUR

### les Duels Judiciaires

DANS LE NORD DE LA FRANCE.

---

IL faut remonter jusqu'aux anciens Germains pour trouver l'origine de cette manière bizarre et cruelle de terminer les différends. Les nations germaniques, d'où provenaient les Nerviens qui habitèrent jadis nos contrées, ne connaissaient guères les tribunaux et la procédure. C'était par la force des armes qu'elles réglait toutes leurs affaires (1). Chez un peuple qui considérait la valeur guerrière comme la vertu par excellence, il semblait naturel de supposer que le bon droit était du côté du plus brave ou du plus heureux. La lâcheté et la faiblesse paraissaient des signes non équivoques d'une mauvaise conscience. Bref, c'était le droit du plus fort légalement établi, soumis à des règles et exercé sous la surveillance du magistrat.

Les Francs, qui plus tard envahirent le pays, n'étaient ni moins belliqueux, ni moins rudes et sauvages dans leur vie sociale; ils étaient d'ailleurs, comme la plupart des Belges, d'origine germanique; ils apportèrent donc en ces contrées des mœurs semblables; et les combats judiciaires furent aussi une partie importante de leur jurisprudence. Cependant Montesquieu a remarqué avec raison que la loi salique n'admettait point ces sortes de combats comme preuves juridiques, tandis que la loi ripuaire et celles de la plupart des peuples barbares de cette époque en faisaient un moyen de conviction (2).

---

(1) Velleius Paterculus, lib. 2, cap. 118.

(2) *Esprit des Lois*; liv. 28, chap. 13 et suiv., v. aussi *Lois des Francs*, par MM. Peyré et Isambert. Paris, 1828.

La loi salique ne reconnaissant point les preuves négatives, n'avait pas besoin du combat pour confirmer ces preuves. Au contraire les autres lois, en autorisant un accusé à nier par serment le fait douteux qu'on lui imputait, adoptèrent le duel judiciaire pour compléter la dénégation. Une idée religieuse mal fondée semblait motiver cet usage. On croyait que Dieu, essentiellement juste, ne pouvait donner la victoire ni au coupable parjure, ni à l'accusateur inique; de sorte que l'issue du combat était regardée comme le *jugement de Dieu*. « Les peuples Germain, dans leurs affaires particulières, dit Montesquieu, prenoient l'événement du combat pour un arrêt de la Providence toujours attentive à punir le criminel ou l'usurpateur. » Le même écrivain ajoute plus loin : « Dans les circonstances des temps où la preuve par le combat et la preuve par le fer chaud et l'eau bouillante furent en usage, il y eut un tel accord de ces lois avec les mœurs, que ces lois produisirent moins d'injustices qu'elles ne furent injustes; qu'elles choquèrent plus l'équité qu'elles ne violèrent les droits; qu'elles furent plus déraisonnables que tyranniques. »

Le clergé ne voulut jamais de la preuve par le combat (1); le serment prêté sur les évangiles lui paraissait moins inhumain et plus religieux. C'était un abus pour un autre; c'était risquer de substituer le droit du parjure au droit du plus fort. Ce dernier prévalut enfin. Charlemagne, cédant aux instances d'une noblesse toute guerrière, rétablit ou confirma l'usage des duels judiciaires (2).

Cette manière de vider les différends, tant au civil qu'au cri-

(1) Parmi ceux qui écrivirent contre cette coutume meurtrière, il faut compter Avite, évêque de Vienne, Agobard, archev. de Lyon, et Atton, abbé de Verceil.

(2) *Informé, dit ce prince, qu'aux plaids de l'an dernier, accusateurs et accusés se parjuroient sans scrupule, nous avons jugé qu'il valoit mieux désormais faire combattre les plaideurs en champ clos, que de les exposer à faire dans l'ombre un faux serment. Lois des Lombards, liv. 2, lit. 55, art. 23.*

minel, s'était tellement adaptée aux mœurs de nos ancêtres, qu'à l'époque de l'établissement des communes, où chaque localité un peu importante eut sa loi écrite, on retrouve encore le combat judiciaire signalé par le législateur comme moyen péremptoire de lever les doutes et de mettre fin à l'anxiété du magistrat.

Jetons à cet effet les yeux sur quelques chartes de communes de nos villes du nord.

Le plus ancien monument de ce genre qui soit parvenu jusqu'à nous est l'acte octroyé en 1128 à la commune de Laon par Louis-le-Gros. L'article VI porte que celui qui aurait tué ou mutilé son ennemi, sortant de la ville ou y rentrant, devait se justifier par le *jugement de Dieu*.

« Le maintien de l'usage du duel dans la commune de Laon » est, dit M. Devisme (1), d'autant plus digne de remarque, » qu'il contraste avec la bulle que l'évêque Barthélemy avait » obtenue quatre ans auparavant pour le faire cesser dans les » justices de son clergé. »

Il existait dans le diocèse de Laon un usage particulier d'après lequel les clercs ou leurs hommes accusés de quelque délit, étaient autorisés à donner un ecclésiastique pour caution; et la qualité de la caution faisait obstacle à la demande du combat. Ce mode de cautionnement s'appelait gage de chrétienté, *plagium christianitatis*.

Philippe-Auguste avait accordé en 1187 une charte de commune à la ville de Tournai. La preuve par les armes n'y est pas formellement indiquée; mais comme l'article 21 porte qu'un bourgeois ne pourra point demander le combat contre un autre bourgeois, on doit en conclure que le duel judiciaire était au

---

(1) *Histoire de la ville de Laon*; tome 1, page 246.



moins permis tacitement entre un bourgeois et un étranger (1). Du reste la charte de Tournai admet l'épreuve par l'eau froide, ainsi que le serment à trois mains et à sept mains (2).

En 1195, la ville de St.-Quentin obtint du roi Philippe-Auguste une charte de commune connue sous le nom de *Charte Philippine*. L'article 41 porte que le duel aura lieu toutes les fois qu'un vassal ou un serf soutiendra par caution ne pas devoir la somme réclamée par un bourgeois. Le combat ne pouvait se livrer à plus de deux lieues de la ville (3).

Bien que Cambrai soit, au dire de plusieurs historiens, la première ville de France qui ait eu une commune, il ne nous est resté aucun acte authentique qu'on puisse regarder comme la charte communale de cette cité. La *Loi Godefroi*, qui fut promulguée en 1227 par l'évêque Godefroi de Fontaines, n'est pas un véritable titre d'affranchissement, puisqu'elle fut au contraire le résultat de l'abolition des anciens privilèges accordés aux Cambrésiens sur lesquels le prélat reprend tous ses droits de souveraineté. Dans la *Loi Godefroi* le combat judiciaire n'est pas prescrit; mais on le suppose établi et on le soumet à certaines règles restrictives, d'où l'on peut conclure que l'évêque et son conseil toléraient, d regret ce trompeur et barbare moyen de connaître la vérité.

Toutefois il existe une ordonnance réglementaire fort curieuse pour le duel judiciaire à Cambrai. Cette pièce qui, je

(1) *Histoire de la ville et cité de Tournay*, par Poutrain, tome 2, pièces justificatives p. 12.

(2) L'épreuve par l'eau froide consistait à plonger dans une eau profonde l'accusé qu'on tenait par une corde, et qui avait le pied droit lié avec la main gauche. Il était innocent, s'il allait au fond de l'eau; s'il surnageait, il était coupable. Faire serment à trois mains, à sept mains, *se purgare tertiâ, septinâ manu*, c'était jurer soi-même et faire jurer deux ou six autres personnes avec soi.

(3) *Histoire de St.-Quentin*, par Hordret, page 209.

crois, n'a jamais été imprimée (1), se trouve à la suite de la *Loi Godefroi* dans le *Livre bleu* ou *Livre de la loy*, manuscrit du 13<sup>e</sup> siècle dont M. le baron de Carondelet de Pottelles a bien voulu me gratifier. Elle est sans date et intitulée : *C'est li ordonnance et li usaiges des apiaus de bataille, campel et des champions de le cite de Cambray*. Elle contient 36 articles concernant les mesures de conciliation à prendre pour prévenir le combat, les délais de quinzaine à observer, l'emprisonnement des champions, les soins à leur donner, les armes dont ils doivent être munis, le choix des *bretons* (2) ou maîtres d'escrime dont les champions pouvaient prendre leçon, le devoir des *amparliers* ou avocats, l'arrivée des champions au lieu du combat, l'invitation aux bonnes gens de prier pour eux, les mesures de police pour éviter les accidens, le traitement que doit subir le vaincu, etc., etc.

Les *Anciens Usages* d'Artois rédigés, à ce qu'il paraît, vers 1300, contiennent trois chapitres consacrés aux appels susceptibles d'être décidés par bataille. Le sire de Vendin, ayant contracté une dette envers un bourgeois d'Arras, avait donné pour *pleige* ou caution un chevalier de ses amis. Le débiteur ne satisfit pas à son obligation ; et le chevalier qui s'était rendu *pleige* fut contraint de payer ; mais il fit ajourner le sire de Vendin devant la cour d'Artois, aux fins d'être remboursé de ce qu'il avait avancé et même d'obtenir des dommages-intérêts. Le sire de Vendin soutint qu'il avait payé et offrit de le prouver par témoins ; il présenta en conséquence deux gentilshommes dont l'un fut *reproché* par le chevalier comme *faux et purjure*. Le gentilhomme offrit le serment et jeta son

(1) On en trouve un court fragment dans le *Glossarium novum ad scriptores medii ævi*, par D. P. Carpentier, *verbo Duellum*. Il est probable que ce fragment a été communiqué à l'auteur par M. Mutte, doyen de l'église de Cambrai, qui a été quelque temps possesseur du *Livre de la Loy*.

(2) D. Carpentier, dans son Glossaire, au mot *Britones*, a mal interprété cette expression, en la traduisant par *conseillers*. Les *conseillers* donnés à ux champions se nommaient *amparliers*. Les *bretons* étaient des espèces de spadassins ou plutôt de *bâtonnistes* qui enseignaient aux champions à s'escrimer avec le bâton et l'écu.

gage de bataille. *Li bataille fut jugié (décidée), et ce fu drois.* On ne dit pas quelle fut l'issue du combat.

Conformément aux anciens usages d'Artois, celui qui était vaincu en bataille judiciaire, pour cause de meurtre ou de trahison, devait être traîné sur la claie, puis pendu, et ses biens étaient acquis au seigneur. Si la contestation était civile, c'est-à-dire ne concernait que des biens, soit meubles soit immeubles, le vaincu perdait la chose contestée qui était adjugée au vainqueur. En outre, si le vaincu n'était pas mort dans le combat, il subissait une peine arbitrée par le seigneur (1).

Il paraît qu'à Cambrai, le vaincu était toujours traîné sur la claie. C'est du moins ce que fait présumer l'article suivant de l'ordonnance dont nous avons parlé plus haut : « *Et quant » li bataille est faite, li prouvois doit avoir apparilliet et port » vent au coust mon seigneur, keval, goheriaus et trais souffissam- » ment pour celui fuire trainer hi vaincus est.* »

Les formes adoptées dans nos provinces du nord pour les duels judiciaires ne sont retracées nulle part avec plus de détails que dans les *Anciens Usages d'Amiens* dont un fragment très-étendu se trouve cité par Ducange au mot *Campiones*.

Les lois féodales de la cour de Bruges traitaient longuement du duel judiciaire et des conditions qu'il exigeait. Le combat ne pouvait avoir lieu qu'en plein jour. Le vent et le soleil devaient être partagés équitablement entre les deux champions ; les armes étaient égales entr'eux. Les nobles combattaient à cheval, bien et duement cuirassés, *planè cataphracti* ; les roturiers luttaient à pied avec le bâton et l'écu. Après le pre-

(1) Les *Anciens Usages d'Artois*, rédigés en forme d'instruction d'un père à son fils, se trouvent manuscrits à la bibliothèque du Roi, n° 1250 du fonds de Colbert. Adrien Maillart les a imprimés en tête de ses *Coutumes générales d'Artois*, in-folio, Paris, 1756.

mier assaut, les hommes de la Cour féodale leur intimaient l'ordre de s'arrêter, et faisaient un effort pour les réconcilier. Si cette tentative était infructueuse, le combat recommençait; puis on le suspendait encore pour tâcher d'amener les adversaires à se concilier. En cas de non-réussite, le combat se livrait alors à outrance, et quand l'un des champions était tué, on l'attachait à un poteau avec son bouclier derrière lui. Celui qui s'avouait vaincu, ou qui fuyait hors du cirque, avait aussitôt la tête tranchée; son corps était pendu, et ses biens adjugés au fisc (1).

Saint Louis, ce prince si supérieur à son siècle, comprit tout ce qu'il y avait de barbare et d'impie dans l'usage des combats judiciaires; aussi abolit-il cette pratique dans les tribunaux de ses domaines; mais les hauts barons étaient alors si puissants, si redoutables même à l'autorité royale, qu'il n'osa prescrire la même mesure dans les cours de ses grands vassaux. C'est pour cette raison que les duels judiciaires continuèrent d'avoir lieu en Flandre, en Artois et en Hainaut, dans le quatorzième et même dans le quinzième siècle. On connaît d'ailleurs la fameuse ordonnance de Philippe-le-bel de 1306, qui, considérant que les malfaiteurs profitaient de l'abolition du combat judiciaire pour se livrer impunément à toutes sortes d'excès, permit de nouveau le duel dans certains cas déterminés (2).

Pour donner au lecteur une idée de ces combats aujourd'hui si éloignés de nos mœurs, nous allons en rapporter quelques exemples d'après les chroniqueurs contemporains.

Jean d'Ypres, dans sa chronique de St.-Bertin, raconte qu'au onzième siècle, cette abbaye ayant eu à soutenir un

(1) On trouve le texte flamand de ces dispositions législatives, page 126 des additions à l'ouvrage d'Olivier de Vrée intitulé: *Historiæ comitum Flandriæ libri prouomi duo*. In-folio. 1650.

(2) Cette célèbre ordonnance doit paraître bientôt, imprimée avec luxe par M. Crapelet, d'après un des plus anciens manuscrits de la bibliothèque du Roi.

combat judiciaire au village de Caumont près d'Hesdin (1), le champion qui devait lutter pour elle (2) était assis à l'entrée du camp sur une pierre, et attendait avec impatience, pour commencer la bataille, l'arrivée de l'abbé qui avait promis de l'encourager par sa présence. L'heure fatale allait sonner; l'abbé ne venait point. Mais tout-à-coup le champion levant les yeux au ciel, aperçut dans les airs deux colombes blanches comme la neige, qui, venant des parages de St.-Bertin, se mirent à voltiger circulairement autour du parc où la bataille devait se livrer. Réjoui, encouragé par ce présage, le champion invoque Dieu et saint Bertin; puis il se lève, bondit de joie, fait tournoyer son écu, et frappant de son bâton la pierre où il était assis, en fait jaillir du sang. Ce nouveau prodige lui donne de nouvelles forces: il s'élance dans l'arène, combat vigoureusement son ennemi, le terrasse, et son triomphe donne gain de cause à l'abbaye (3).

On lit le fait suivant dans le *Chronicon Cameracense*, livre 1<sup>er</sup>, chapitre X. Un homme qui était serf de l'abbaye de St.-Vaast d'Arras se vit outrager par des méchants qui l'accusaient d'un crime dans l'espoir de s'approprier son petit patrimoine. Ils lui déférèrent en conséquence le combat judiciaire. L'accusé, qui pouvait préalablement faire présenter sa défense par l'abbé de St.-Vaast, son patron ou avocat naturel, s'achemina vers la cité d'Arras, une besace sur l'épaule et un bâton à la main. L'abbé, que les dangers du voyage effrayaient, déclara qu'il ne pouvait se rendre sur le lieu du procès et exhorta le pauvre homme à se résigner, en attendant de Dieu toute assis-

(1) Les annales bénédictines disent près de Noyon.

(2) Ce fait nous prouve que les abbayes ne combattaient point par elles-mêmes, mais par des champions qu'elles choisissaient. Lambert d'Ardres raconte que la terre d'Houdschote fut donnée par l'abbé de St.-Vaast à un seigneur qui avait défendu avec succès la cause de l'abbaye dans un duel judiciaire. *Historia Comitum Ardensium et Guisnensium*; cap. 98. Recueil des historiens de France, tome 11, page 299.

(3) Je laisse ce miracle sur la conscience de Jean d'Ypres, et je ne le garantis pas plus que celui dont il est question dans le paragraphe qui suit.

tance. Le malheureux reprit tristement le chemin de son village, et y arriva le jour même qui avait été fixé pour le combat. Il se montra aux juges du camp, disant qu'il n'avait pour avocat que Dieu et saint Vaast, pour armes que son bâton de voyageur, et pour bouclier que sa besace. Le signal est donné : L'adversaire puissamment armé s'élançe contre le client de saint Vaast, et lui porte un coup violent sur sa besace d'où sort à l'instant une nuée épaisse qui, enveloppant les deux champions, rend le combat impossible. Les juges éclairés par ce fait miraculeux s'empressèrent d'absoudre le pauvre homme (1).

En 1188, Gérard de St.-Aubert, parent du comte de Hainaut, prétendit qu'Achard de Berli lui appartenait en qualité de serf, et le fit citer en conséquence à la cour du Hainaut. Robert de Beaurain, qui était cousin d'Achard, parut pour lui devant le comte à qui il dit hautement que Gérard en avait menti comme faux et traître qu'il était, et aussitôt il donna son gage de bataille contre lui dans le cas où il persisterait à dire que lui Robert et Achard, son parent, étaient de condition servile. Gérard qui se trouvait là, s'écria : Oui, seigneur comte, Robert de Beaurain ici présent est mon serf, et puisqu'il ose le nier en se disant libre, voici le gage de bataille : je suis prêt à lui prouver qu'il est faux, traître et menteur. Le comte fit relever les gages, prononça que le duel aurait lieu à Mons, tel jour, et fit donner de part et d'autre des ôtages. Le comte, qui voulait procéder conformément aux règles, fit convoquer pour ce jour-là tous les nobles et les *sages* du pays. Chacun cependant blâmait Robert de sa témérité ; on trouvait étrange qu'il osât provoquer un chevalier aussi noble que Gérard de St.-Aubert. Robert d'ailleurs, quoique brave et très-renommé, n'était guères en état dans ce moment de soutenir une pareille lutte, attendu qu'il avait eu depuis peu un bras cassé et qu'il n'était pas encore parfaitement gué-

---

(1) Balderic dit que cet événement arriva de son tems *in Dernensi territorio*. Il est difficile de reconnaître maintenant le lieu qu'a voulu désigner l'auteur du *Chronicon* ; à moins que ce ne soit le village d'Ergny, arrondissement de Montreuil, ou Erny, arrondissement de St.-Omer.

ri. A l'approche du jour indiqué, on se rendit à Mons. Dès le matin de la journée du combat, le comte de Hainaut environné de ses pairs, d'une multitude de nobles et de gens de toutes conditions, vint se placer en face de l'abbaye de Ste.-Waudru où bientôt il fut rejoint par Roger, évêque de Cambrai, et un grand nombre d'abbés qui venaient là dans l'espoir de réconcilier les deux rivaux (1). Gérard lui-même était sur les lieux dès l'aube du jour. Quand le comte fut assis sur son trône, Gérard alla s'offrir à lui, disant qu'il venait soutenir sa cause contre Robert de Beaurain; puis il se tint sur place pour attendre son rival. Celui-ci n'arrivait pas, et pourtant l'on savait bien qu'il était dans la ville de Mons. De sourds murmures circulaient dans la foule des spectateurs. Enfin neuf heures sonnèrent à l'horloge de Ste.-Waudru. Gérard alors déclara et fit proclamer par son avocat, Hugues de Croix, qu'il avait attendu son adversaire jusqu'au-delà de l'heure fixée, qu'ainsi il avait rempli son devoir et prouvé la justice de sa cause; c'est pourquoi il requérait jugement en sa faveur. Les hommes du comte, après avoir considéré le soleil et pris avis des clercs, dirent que l'heure était passée, déclarèrent vainqueur Gérard de St.-Aubert, et lui adjugèrent sa demande contre Robert qui était demeuré tranquille en sa maison. A peine ce jugement était-il rendu, que Robert arriva tout armé, et se présenta au comte, affirmant qu'il était prêt à soutenir sa prétention contre Gérard. Le comte, après avoir entendu le conseil de ses hommes, fit désarmer Robert et le livra à Gérard qui le chargea de fers et l'emmena comme son serf. Les juges dans cette affaire étaient au nombre de cinquante-cinq, tous seigneurs du pays, à l'exception de quatre qui appartenaient au clergé (2).

Plusieurs combats de cette nature furent livrés à Valenciennes, par suite du bizarre privilège dont cette ville prétendait jouir.

---

(1) *Qui super pace faciendâ laborare intendebant*, dit Gislebert de Mons, à qui nous empruntons ce récit.

(2) Gislebert de Mons, *Hannoniæ chronicon, ad annum 1188.*

« En l'année 1358, dit Simon Leboucq (1), le second vendredi après la Chandeleuse fut fait un camp à oultranche sur le marché de Valentienne entre Jean le Briseur de Haussy qui appela Jakemart de Berry de paix brisier d'un sien frère que l'assaillant disoit que le défendeur avoit occis, et fut ledit de Berry vaincu et bouté hors des liches par le susdit le Briseur, et lors les preuvost jurés et eschevins en feirent justice et ordonnèrent trainer au rolleur iceluy de Berry comme meurdrier. »

Le 16 février 1375, la ville de Valenciennes eut encore le spectacle d'un pareil combat entre Jackemart de le Cappielle et Jean Hennequin qui avoit tué sa propre femme. Mais cette fois il n'y eut pas mort d'homme. Les champions après plusieurs assauts firent la paix et se retirèrent.

On lit dans les *Souvenirs à l'usage des habitans de Douai*, qu'en 1355, un combat judiciaire eut lieu entre deux particuliers dans les environs de cette ville. Les juges l'avaient ordonné, ne trouvant pas de preuve à l'appui de l'accusation portée par celui des deux qui soutenait que l'autre avait assassiné son frère. Les parties furent réconciliées, après deux attaques très-rudes, par le bailli et le prévôt de Douai, le châtelain de Lille et le sénéchal du Hainaut qui assistaient au combat.

Monstrelet et après lui, M. Harduin, de l'académie des *Rosati*, rapportent les détails d'un combat qui se livra à Arras, le 20 juin 1430, entre Maillotin de Bours et Hector de Flavy. Ce dernier était accusé par l'autre d'avoir voulu lui faire quitter le service du duc de Bourgogne pour passer dans le parti du roi de France. Quoique nobles, ils combattirent à pied, mais armés de toutes pièces. Le duc ne permit pas que le duel se terminât par la mort de l'un des deux champions. Il les ré-

---

(1) *Antiquitez et mémoires de la très renommée et très fameuse ville et comté de Valentienne*. 2 vol. in-folio, tome 1, page 128. Ce manuscrit autographe appartient à la bibliothèque de Cambrai.



concilia lui-même, et leur défendit toute voie de fait, sous peine capitale. Il les autorisa même à remporter leurs armures, ce qui mécontenta les héraults qui prétendaient se les attribuer, selon l'usage.

Tout étranger qui était poursuivi pour homicide pouvait trouver un asile à Valenciennes, moyennant certaines formalités à remplir. Il jouissait alors de sa liberté dans la ville : mais si quelqu'un venait à lui reprocher son crime et à lui dire qu'il l'avait commis méchamment et par trahison, le réfugié était obligé de se battre avec son accusateur à l'écu et au bâton jusqu'à ce que la mort de l'un des deux s'ensuivit. Cet usage dont on ne connaît pas l'origine et que les habitans de Valenciennes regardaient comme un de leurs plus beaux privilèges, donna lieu, en 1455, à un combat qui mérite d'être raconté avec quelques détails. Nous prendrons pour guide dans ce narré le chroniqueur Matthieu de Coussy, écrivain contemporain ; nous emprunterons aussi quelques traits aux historiens de Valenciennes, Pierre d'Oultreman et Simon Leboucq.

Mahuot Cocquel, après avoir tué à Tournai Philippe du Gardin qui lui avait refusé sa fille en mariage, se retira à Valenciennes où il obtint la franchise. Il y vécut paisiblement jusqu'à ce qu'un certain Jacotin Plouvier, parent du défunt, vint lui dire : « Traître, tu as faussement et malheureusement meurdri et » tué mon parent ; garde-toi de moi : car avant qu'il soit long- » temps, je vengerai sa mort. » Cocquel alla porter sa plainte aux magistrats qui mandèrent Jacotin en lui faisant remarquer que les propos qu'il avait tenus étaient contre les franchises de la ville. « Messieurs, répondit celui-ci au prévôt et aux jurés : je » dis et maintiens que faussement et traitreusement Mahuot Coc- » quel a meurdri et tué mon parent, d'aguet et de fait appensé » sans cause raisonnable. » Le prévôt répliqua alors : « regardez » bien ce que vous dites ; car sans faute, se vous ne prouvez par » votre corps contre ledit Mahuot ce que vous maintenez, pour » entretenir les libertés et franchises de cette ville, nous ferons » de vous justice pour montrer exemple à tous autres. » On fit entrer ensuite Mahuot Cocquel, et quand Jacotin l'aperçut il jeta devant lui son gage de bataille. Les deux champions furent alors mis séparément en prison, et on leur donna un *breton* à chacun pour leur apprendre le *tour de combattre*.

Les préparatifs de ce duel vinrent à la connaissance de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, qui, avant de le permettre, voulut savoir sur quel motif la ville de Valenciennes s'arrogeait un privilège aussi étrange. Le comte de Charolois, fils de Philippe-le-Bon, écrivit aux magistrats qu'ils eussent à différer cette exécution jusqu'à ce que son père et lui pussent y assister. Enfin après plusieurs délais et remises le combat fut fixé au 20 mai 1455. Le duc s'y trouva en effet avec son fils et une noblesse nombreuse. Une triple enceinte fut élevée sur la place du marché. Dans le parc du milieu on avait répandu une couche épaisse de sable. C'était là que les champions devaient se battre. Le second parc était destiné aux prévôt, jurés et échevins et à plusieurs seigneurs de marque. Le troisième devait recevoir les chevaliers, écuyers, notables bourgeois et autres jusqu'au nombre de trois cents. Les trois *sermens* de la ville étaient rangés le long des barricades qui garantissaient l'hôtel de ville. On avait en outre pratiqué, depuis la maison échevinale jusqu'aux parcs, une allée par où les champions devaient passer, sans être exposés à l'approche de la multitude. Le duc de Bourgogne, qui était logé chez Melchior du Gardin, prévôt de la ville, ne voulut point sortir de cette maison pour contempler le combat. Il se borna à le voir de sa chambre dont les fenêtres donnaient sur la place. Vers neuf heures du matin, les champions apparurent dans la lice. Ils avaient les cheveux rasés et étaient vêtus de petits pourpoints de basane qui leur serraient le corps. Jacotin Plouvier, appelant, entra le premier accompagné de son breton et d'un autre homme portant son écu dans un sac. En entrant au parc il fit plusieurs signes de croix et alla s'asseoir sur un siège couvert de drap noir qui lui était préparé. Mahuot Cocquel vint ensuite accompagné de la même manière. Etant entré au parc il se mit à genoux, et faisant le signe de la croix, baisa la terre; puis alla en faire autant aux quatre coins du parc; après quoi il se plaça comme Jacotin sur son siège de drap noir. Les deux champions prirent chacun leur écu qui étaient faits de bois de saule couvert de cuir de mouton. Tous deux étaient armoriés d'*argent à la croix de gueules*. Les bâtons étaient de bois de néflier, longs de trois pieds et aiguisés par les deux bouts. Quand les champions furent ainsi disposés, le magistrat qui se tenait dans le second parc, pénétra dans celui du centre pour rece-

voir le serment des combattans. Jacotin prit le livre des évangiles, le baisa et mettant la main dessus, jura que sa querelle était juste. Mahuot fit le même devoir, ajoutant que Jacotin était un faux et vilain menteur; mais voulant baiser de rechef l'évangile, on le vit changer de couleur et devenir très-pâle. Alors on fit oindre leurs habits de graisse depuis la tête jusqu'aux pieds afin qu'ils ne donnassent point de prise. Après cette opération, on leur apporta à manger dans deux tasses d'argent, et afin qu'ils fussent certains qu'il n'y avait ni poison ni maléfice, on fit devant eux l'essai de ces alimens. Enfin le prévôt Melchior du Gardin se mit à l'entrée du parc des combattans, et jetant le gant de Jacotin, il dit à haute voix et par trois reprises, *faites votre devoir*. A ce cri, les champions marchèrent l'un contre l'autre. Mahuot débuta par jeter du sable dans les yeux de son adversaire, et le frappant en même temps de son bâton, il lui fit une large plaie à la tête. Jacotin, sans perdre contenance, se rue à son tour sur Mahuot, lui arrache son écu et le terrasse; Mahuot se relève, il est terrassé de nouveau. Jacotin acharné alors sur sa proie, se mit à lui verser du sable dans les yeux, à lui mordre les oreilles, à lui meurtrir la face à coups de poings. Philippe-le-Bon qui contemplait ce hideux spectacle à travers les jalousies de sa fenêtre et qui entendait les lamentables cris de Mahuot Cocquel, se sentit fortement ému de compassion. Il envoya un de ses officiers demander au magistrat s'il n'était pas possible de recevoir ce malheureux à merci et de lui donner la vie sauve. Le magistrat fut inflexible; il alléqua les privilèges et coutumes de la ville et tout fut dit. Cependant Jacotin continuait de torturer son adversaire. Après lui avoir enlevé plusieurs lambeaux de chair avec les dents et les ongles, voyant que ses hurlemens commençaient à attendrir la multitude, il lui enfonça des poignées de sable dans la bouche et lui tourna la face contre terre; ce qu'il ne put faire sans perdre un doigt que Mahuot lui coupa avec les dents. Cette mutilation augmenta la fureur de Jacotin qui rompit le bras et l'échine à son ennemi, en sautant à pieds joints sur lui et en lui criant : *Rends-toi donc, traître, meurtrier, et confesse le fait; connois, traître, connois que tu as meurtri mon parent*. A quoi Mahuot répondit enfin : *Je le confesse*. — *Parle haut, traître, s'écrie Jacotin, afin que l'on puisse t'entendre*. — *Je l'ai fait, je l'ai fait*, dit

Mahuot; et se tournant vers la maison où était le duc: *O Monseigneur de Bourgogne, je vous ai si bien servi en votre guerre de Gand!... ô Monseigneur, je vous prie merci, pour Dieu... sauvez-moi la vie.* Le duc avait le cœur déchiré; il envoya de rechef supplier le magistrat d'accorder la vie à cet homme, ou du moins la sépulture en terre sainte. Il n'obtint ni l'un ni l'autre, parcequ'il fallait, répondit-on, que la loi s'accomplît de point en point. Jacotin acheva alors son adversaire en lui assénant quatre coups de bâton sur la tête, puis le tirant par les pieds, il le traîna hors du parc. On le croyait mort, mais après quelques instans, il reprit assez connaissance pour être confessé par un père carme et pour *réciter*, dit Simon Leboucq, *sa créance bien et intelligiblement.* Il but ensuite quelques verres de vin, pardonna sa mort à Jacotin Plouvier et expira. Durant ce temps, le magistrat montait en la chambre du jugement où il donna sentence contre le vaincu qui fut condamné à être pendu et étranglé comme meurtrier. Ce qui fut aussitôt publié à la *bretecque* et exécuté par le bourreau qui traîna Mahuot Cocquel sur une claie et le conduisit au *rolleur*. Jacotin Plouvier se présenta au magistrat pour lui demander s'il avait bien fait son devoir. Le prévôt lui répondit qu'oui, qu'il pouvait se retirer où bon lui semblait et que jamais il ne serait recherché pour ce fait. En sortant de l'hôtel-de-ville, il trouva Mathieu Charlon, son breton, qui l'embrassa et le conduisit en l'église de Notre-Dame-la-grande où ils firent offrande d'un *chiron* très-pesant. Quand il eut accompli ces devoirs religieux, Jacotin retourna à l'hôtel-de-ville où il se dépouilla de ses habits de bataille, et reprit ses vêtemens ordinaires. Messire Sanse de Lalaing l'hébergea plusieurs jours en son hôtel. Les écus, bâtons et sièges des champions furent placés dans la chapelle de la maison échevinale, et depuis on les appendit derrière le siège du magistrat dans la chambre du jugement. Enfin plus tard ils furent portés dans le local où se donnait la question, et où Simon Leboucq déclare les avoir vus de son temps.

Le duc de Bourgogne, qui ne se consolait pas d'avoir permis que ce barbare privilège eût été ainsi exercé sous ses yeux, résolut dès-lors de travailler à son abolition, et en effet, on ne vit plus rien de semblable dans ses états.

LE GLAY.

---



---

## BIOGRAPHIE DÉPARTEMENTALE.

(1<sup>er</sup> ARTICLE.)

---

### FEUTRY.

SANS ranger dans un ordre quelconque la série des noms plus ou moins illustres que nous devons présenter à nos lecteurs, il nous a paru convenable de commencer notre Biographie départementale par le poète *Feutry* ; c'est un hommage que nous devons tout-à-la-fois au premier enfant du Nord qui sut cueillir des palmés académiques, et à sa ville natale, chef-lieu de notre belle province.

*Amb-Ambroise-Joseph FEUTRY* naquit à Lille le 9 octobre 1730 ; ses parens le destinèrent d'abord au barreau et dirigèrent ses études vers ce but ; mais à peine venait-il d'être reçu avocat au Parlement de Flandre, séant à Douai, qu'entraîné vers la littérature par un penchant irrésistible, il quitta Thémis pour Apollon, et, ne trouvant pas selon lui, dans son pays natal, assez d'encouragemens pour ses premiers essais, il chercha des appuis dans des contrées où les lettres étaient alors plus cultivées. La position de Feutry vis-à-vis ses compatriotes est assez agréablement décrite dans les vers suivans d'une épître qui lui fut adressée, en 1782, par *Gosse*, prieur de l'abbaye d'Arrouaise, littérateur estimable, né à St.-Amand,

« Pourquoi sur ma lyre indiscrette,  
 « Des dons que dispense Phébus,  
 « Ai-je reproché la disette  
 « Aux Belges livrés à Plutus ?  
 « Dès le moment que dans mon ame  
 « La raison fit briller sa flamme,  
 « Je lus tes sublimes *Tombeaux*,  
 « Et je sus que le peintre habile

« Qui dessina ces grands tableaux  
 « Était né dans les murs de Lille.  
 « Mais pouvais-je en féliciter  
 « Ta patrie aux muses rebelle ?  
 « Tes talens devaient la flatter ;  
 « A peine les aperçut-elle.  
 « Tu quittas pour d'autres foyers  
 « Les foyers ingrats de tes pères ,  
 « Et ne moissonnas des lauriers  
 « Que sur des rives étrangères.  
 « Là, vers tous les arts à la fois  
 « On vit s'élançer ton génie ;  
 « Tu tins le compas d'Uranie ;  
 « La flûte parla sous tes doigts.  
 « Là, d'un pinceau mâle, énergique,  
 « D'*Auguste* tu peignis la cour,  
 « Ou saupoudras d'un sel attique  
 « Trailans et fripons tour à tour.  
 « *Feutry*, longtems d'un plus beau jour  
 « Je crus apercevoir l'aurore :  
 « Puisque te voilà de retour,  
 « Ah ! sans doute il est près d'éclorre.  
 « L'ombre cède aux rayons vainqueurs  
 « De l'astre pur qui la remplace ;  
 « A tout il prête des couleurs ;  
 « Sans lui l'univers est de glace.  
 « Luis sur tant de sots rengorgés  
 « Que mène encor un vieil usage,  
 « Et dissipe l'épais nuage,  
 « De nos gothiques préjugés.  
 « Riches de leur propre héritage,  
 « Bientôt les fortunés flamans,  
 « Joindront le bon goût au bon sens,  
 « Et doubleront leur apanage.  
 « ..... »

Agé seulement de vingt-cinq ans , *Feutry* fut choisi pour exercer l'emploi , à-la-fois séduisant et honorable, de secrétaire du maréchal de *Richelieu* ; il accompagna ce seigneur d'abord en Saxe, en décembre 1746 , lorsqu'il allait demander pour le Dauphin de France, la main de Marie-Joseph de Saxe, fille de l'électeur *Auguste*, roi de Pologne ; et plus tard ( en septembre 1748 ) en Italie, quand le maréchal alla délivrer les états de Gênes de l'oppression des Autrichiens. C'est à cette époque qu'il visita Rome et ses merveilles, et ce pèlerinage dans la patrie de Virgile ne fit que fortifier son goût pour la culture des muses.

De retour en France, il débuta par publier, en 1751, quelques pièces de vers qui commencèrent à attirer sur lui l'attention publique; mais sa réputation littéraire date surtout de 1754, année où son *Ode aux nations* fut couronnée par l'Académie des jeux floraux de Toulouse qui lui décerna solennellement l'*Amarante d'or* : Feutry est ainsi le premier lauréat que le Nord puisse revendiquer.

Si nous continuons à le suivre dans ses travaux et ses voyages, nous le voyons, en 1755, écrire avec succès dans le *Journal étranger*, et vers 1763, devenir maire mi-triennal de Châtillon-sur-loing où il avait momentanément fixé sa résidence.

Dès l'année 1754, Feutry, dont la tête ardente enfantait constamment des vers ou des projets, s'était occupé de l'invention de machines de guerre et surtout d'un *canon brisé* dont il avait fait exécuter à Lille un modèle en petit. M. le prince de Soubise, gouverneur de cette ville, en parla à M. le comte d'Argenson, alors ministre, qui appela l'inventeur à Versailles pour faire différens essais dont les résultats ne furent pas entièrement satisfesans. Plus tard, en 1769, Feutry ayant repris cette opération, s'en occupa activement pendant dix-huit mois qu'il passa au port de Rochefort, et en Périgord, aux forges de *Bon-Recueil*, près de Nontron, chez M. de la Pouge, où il fit la connaissance de M. Turgot, alors Intendant de Limoges. Cette invention malheureuse, fruit d'une imagination plus active que celles du commun des habitans du nord, engloutit une partie de la fortune de son auteur, mais elle fut dans la suite, lorsque rentré dans ses foyers, l'âge vint augmenter ses besoins, le prétexte que M. de Calonne, intendant de Flandre, crut devoir prendre pour demander, aux Etats de la province, une pension annuelle de 750 livres en faveur du poète Lillois. On sait que le culte des muses n'était pas alors dans nos agricoles et laborieuses contrées en grande odeur de sainteté; néanmoins il est constant que cette récompense, ingénieusement présentée par M. de Calonne, fut votée par acclamation. Elle a été l'objet des vers suivans que nous tirons de l'épître mentionnée ci-dessus :

« .....  
 « O l'heureuse métamorphose !  
 « Dans Lille, à côté des lingots,  
 « Les auteurs, en dépit des sots,  
 « Seront désormais quelque chose.  
 « Je les vois enfin accueillis  
 « S'applaudir de leur noble titre !  
 « Que ne puis-je dans cette épître,  
 « Aux adorables *Grands-baillis*  
 « Consacrer un ample chapitre,  
 « Moi qui consignais jusqu'ici,  
 « Dans maint hémistiche coupable,  
 « Que leur frontière redoutable  
 « N'était pas moins qu'à l'ennemi  
 « Au dieu du Goût impénétrable.  
 « Mais il n'est plus en mon pouvoir  
 « De chanter la palinodie ;  
 « Lorsqu'ils protègent le génie,  
 « Les célébrer est son devoir.  
 « Irai-je d'une main impie,  
 « Mêler aux parfums d'Arabie,  
 « Ma résine dans l'encensoir ?  
 « Du moins dans ces vers que m'inspire  
 « Le vif plaisir de voir enfin  
 « Après ses torts, d'un air serein,  
 « Le Sort repentant te sourire,  
 « De l'amour des beaux-arts épris,  
 « Qu'il me soit permis de redire  
 « Aux bons esprits de ton pays,  
 « Que ta pension qui l'honore,  
 « Est le secret d'y faire éclore  
 « Et les *Watteaux* et les *Feutrys*. »

Poète agréable et musicien excellent, Feutry était un homme aimable et par conséquent très-recherché ; il faisait surtout avec une facilité étonnante de ces petites pièces que l'on nomme *vers de société* et avec lesquels il croyait devoir payer l'hospitalité qu'il recevait dans les châteaux où l'on s'empressait de l'attirer. Si la carrière qu'il embrassa ne le conduisit pas à la fortune, elle lui fit au moins acquérir une certaine gloire, et le mit en rapport avec les hommes les plus distingués de son temps par leur position sociale et leur mérite personnel. Tels étaient le lieutenant-général de *Maillobois*, le marquis de *Paulmy*, le duc de *Luxembourg*, son gendre, à qui il dédia ses *Opuscules poétiques* en 1771 ; le lieutenant-général marquis de *Puysegur* à qui son *Ode à Dieu* et son poème des *Ruines* sont adressés ; le prince d'*Henrichemont*, depuis duc de *Sully*,



et tant d'autres personnages illustres qui tous l'honorèrent de leur constante amitié. Il avait des relations plus intimes avec une foule d'amis lettrés, parmi lesquels il faut citer, en première ligne, le philosophe du nouveau monde, le célèbre *Franklin*, qui lui envoyait tous ses ouvrages et le fit recevoir de la Société philosophique de Philadelphie ; et la comtesse de *Genlis*, avec laquelle il assista, le 27 juillet 1766 au mariage de la Roisère de Salency ; elle ne faisait pas encore de vers alors, mais elle chantait fort bien ceux de Feutry dont elle augmentait l'harmonie par les sons de sa harpe : le reste des loisirs du poète Lillois se partageait entre des artistes aimables tels que *Gravelot*, *Grouze* et *Sieardi*, peintre en miniature.

Feutry a laissé un grand nombre d'ouvrages ; possédant plus de mérite que plusieurs des poètes en vogue dans le siècle dernier, il n'acquît pas cependant toute la réputation qu'il devait avoir ; cela tient à cette modestie, ou, si l'on veut, à cette insouciance naturelle aux habitans du nord qui, en général, ne savent ni se produire ni se pousser dans le monde politique ou littéraire, à l'égal des hommes nés sous le ciel brûlant du midi.

Parmi les pièces de vers du barde du nord, on a particulièrement distingué son poème des *Tombeaux* et celui du *Temple de la mort*, où d'un seul trait digne de Michel-Ange, dit Des Essarts, il a peint le sanctuaire de cette affreuse divinité.

« Le tems qui détruit tout en affermit les murs. »

Ses poèmes dans lesquels l'on trouve presque sans cesse des vers hardis et éloquens, seraient peut-être mieux goûtés, si unediction plus soignée et moins rude, plus coulante et moins à l'effet, en rendait la lecture toujours facile et attachante. On s'aperçoit à l'analyse de ses ouvrages, qu'il s'est nourri de la philosophie sombre et mélancolique d'*Young* dont il est souvent l'imitateur heureux ; enfin, il est aisé de voir que si Feutry vivait de nos jours, on le compterait parmi les plus passionnés sectateurs du genre romantique.

Cet écrivain ne s'est pas seulement occupé de cultiver la poésie ; on lui doit aussi des traductions de différens ouvrages

anglais et hollandais et la publication de livres à l'usage de la jeunesse, productions d'autant plus utiles qu'il vivait dans un siècle où l'on s'occupait bien moins qu'aujourd'hui d'éclairer l'enfance. Nous lui sommes redevables de la meilleure traduction de *Robinson Crusô*, livre de tous les pays et de tous les âges, que *Rousseau* voulait mettre le premier dans les mains de son élève et qui devait composer à lui seul pendant longtemps toute la bibliothèque d'*Emile*; je pose en fait qu'il n'est pas un homme, arrivé à l'âge mûr, qui ne se rappelle avec le plus touchant intérêt les jouissances que cette relation lui a procurées dans son enfance. C'est le Lillois Feutry qui le premier a su en écarter les longueurs et les inutilités d'une manière si heureuse qu'il en a fait un ouvrage amusant et instructif, que des éditions multipliées ont placé aujourd'hui dans toutes les bibliothèques et dans toutes les mains.

Feutry avait subi les lois de l'hymen vers 1751; il épousa *Charlotte-Marie-Marguerite Laurier*, née à Paris en 1734, qui lui donna quatre enfans dont trois moururent encore jeunes. Le survivant était parvenu à l'âge de 24 ans, et paraissait devoir être le soutien et la consolation des vieux jours de son père, lorsque celui-ci eut le malheur de le voir expirer dans ses bras, en 1776. La perte de ce fils bien-aimé altéra sensiblement ses facultés physiques et morales. Déjà depuis longtemps, il avait la vue affaiblie par une maladie de cerveau; le chagrin le mina et fit dégénérer cette dernière affection en une espèce d'aliénation mentale qui le porta, à ce qu'on croit, à se défaire de la vie. Le 27 mars 1789, il fut trouvé suspendu au plafond de sa chambre, au domicile qu'il occupait sur la place du moulin, à Lille. On trouva sur sa table un papier sur lequel il avait tracé les deux vers suivans :

« Quand Dieu veut punir l'homme, il trouble sa raison ;  
 « Je l'éprouve, en osant implorer mon pardon. »

C'est une imitation de cette pensée d'un ancien : *quos vult Jupiter perdere demental*. Le corps de Feutry fut porté, par les soins du magistrat, dans le cimetière commun, où aucun monument, aucune inscription ne rappellent le lieu qui conserve ses cendres. Cet oubli total est signalé dans le *Voyageur sen-*

*timental en France*, de *Vernes*, de Genève, quitte-*moigne*, d'une manière énergique, son indignation de n'avoir pas trouvé à Lille le tombeau de Feutry. S'il faut en croire quelques hommes peu tolérans, la manière dont il quitta la vie est cause de cette absence de monument ; toutefois il serait injuste de lui reprocher le délire de ses derniers momens ; la machine était entièrement détraquée : il n'est pas extraordinaire de voir une tête poétique, tout-à-la-fois assez forte pour enfanter les hautes conceptions du génie, et trop faible pour résister aux misères de l'humanité (\*).

Voici la liste, aussi exacte que possible, des ouvrages dont Feutry fut l'auteur ou l'éditeur.

I. *Épître d'Héloïse à Abailard, en vers, tirée de l'Anglois de M. Pope*, 1751, in-8° - 1759, in-8°, 4 éditions. Cette épître a aussi été traduite par Colardeau et a fait sa réputation ; nous ne déciderons pas lequel des deux poètes a le mieux rendu ces combats entre la ferveur religieuse et les souvenirs d'un tendre sentiment, cette opposition de la paix du cloître avec l'agitation du cœur de la cénobite ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 1771, Mad. de la Rochefoucault abbessede du Paraclet, faisant restaurer le tombeau d'Abailard et d'Héloïse, crut devoir s'adresser à Feutry, et non à Colardeau, pour en obtenir des inscriptions dignes de ce monument.

II. *Le temple de la mort, poème*. 1753. in-8° 3 éditions. Il ne faut pas le confondre avec le *Temple de la mort* de M. Habert.

III. *Choix d'histoires tirées de Bandel, Belleforest, Boistuaux et quelques autres auteurs*. 1753. — 1779. — 1783. 2 vol. in-12.

IV. *Ode aux nations, couronnée par l'Académie des jeux floraux, à Toulouse*. 1754, in-4°.

V. *Les Tombeaux, poème*. 1755, in-8° imprimé aussi dans plusieurs journaux et dans divers recueils de poésie.

VI. *Recueil de poésies fugitives*, 1760, in-12. Ce volume contient la plupart des pièces citées ci-dessus.

VII. *Les jeux d'enfans. Poème (en prose) tiré du Hollandais (de Catz). Non merce nugæ*. Lahaye et Paris, 1764, petit in-12. — Neufchâtel, 1781, in-12. Feutry a traduit ce petit ouvrage pour son fils à qui il l'a dédié.

VIII. *Dieu, ode*. 1765, in-4. qu'il ne faut pas confondre avec l'*Ode à Dieu*, de l'abbé Delaunay, 1781.

IX. *Robinson Crusôé, nouvelle imitation de l'Anglois*. 1766, 2 v. in-12. — Francfort, 1769, 4 vol. in-8. — 1775, in-8. — 1780,

---

(\* ) Il paraît que Feutry avait même étant jeune quelques dispositions à une maladie cérébrale, car le maréchal de Richelieu avait coutume de dire de lui : *C'est un grand fou, mais un bien honnête homme*. — Il avait éprouvé deux terribles maladies en 1763 et 1774.

2 vol. in-12. — 5<sup>e</sup> édition 1788, 3 vol. g. in-12. — Très-souvent réimprimé.

X. *Les Ruines*, poème, Londres, 1767, in-8.

XI. *Mémoires de la cour d'Auguste, tirés de l'anglois de Thomas Blackwell et de Jean Miles*. Lahaye et Paris, 1768, 4 vol. in-12. — 2<sup>e</sup> édit. 1781, 3 vol. in-12, avec le nom du traducteur.

XII. *L'hermitage, romance imitée de l'anglois*, 1769, in-8.

XIII. *Opuscules poétiques et philologiques*. Lahaye et Paris, 1771, in-8. C'est une réimpression des n<sup>os</sup> 1, 2, 4, 5, 7, 8, 10 et 12, cités ci-dessus, avec des pièces nouvelles, entr'autres un ballet et un extrait d'une tragédie espagnole.

XIV. *Manuel Tyronien, ou recueil d'abréviations faciles et intelligibles de la plus grande partie des mots de la langue française*. 1775, in-8. Feutry par ce système, ne laisse, pour ainsi dire, que les consonnes, comme dans les langues orientales; c'est un acheminement pour se familiariser avec les nouvelles méthodes sténographiques.

XV. *Les Commandemens de l'honnête homme, ou maximes de morale facile à retenir*. 1776, in-8. réimprimés en 1777, in-8. avec *la Science du bonhomme Richard*, par Franklin.

XVI. *Nouveaux Opuscules*. Dijon et Paris, 1779, in-8. Contenant entr'autres pièces, 32 fables, une dissertation curieuse sur *l'Origine de la poésie castillane*, tirée de Velasquez, et des *Recherches historiques sur la poésie toscane*.

XVII. *Supplément aux Nouveaux Opuscules*, Dijon et Paris, 1779, in-8. ordinairement à la suite de l'ouvrage précédent.

XVIII. *Le livre des enfans et des jeunes gens sans études*. Paris, 1781, in-12. — Ce livre parut pour la première fois à Paris, en 1707; Moreau, curé de Busancy, y ajouta les *Devoirs de l'homme*, en 1771; et, dix ans plus tard, Feutry en donna une nouvelle édition avec les *Commandemens de l'honnête homme* et autres améliorations.

XIX. *Essai sur la construction des voitures à transporter les lourds fardeaux*. 1781, in-8<sup>o</sup>.

XX. *Supplément à l'art du Serrurier; ou Essai sur les combinaisons mécaniques, employées particulièrement pour produire l'effet des meilleures serrures ordinaires*, par Joseph Bottermans, de Tilbourg, ouvrage trad. de Hollandois. Paris, 1781, in-8<sup>o</sup> fig. — Réimprimé à Neufchâtel, in-4. — Cet ouvrage fait suite à la collection des *Descriptions des Arts et métiers*, publiées par l'Académie des sciences. S'il faut en croire le Bibliographe Fleischer, l'infortuné Louis XVI serait le véritable auteur de ce livre dont Feutry n'aurait été alors que l'éditeur.

XXI. *Discours philosophiques sur l'homme, sur la religion et ses ennemis*, par l'abbé de \*\*\*, publié par F. (Feutry). Paris, 1782, in-12.

On trouve encore une foule de poésies légères de Feutry dans *l'Almanach des Muses* et dans les journaux du tems.

ARTHUR DINAUX.

---

---

# TRADITION

## DES DRAGONS VOLANTS

dans le Nord de la France ;

PAR SÉB. BOTTIN,

CHEVALIER DE L'ORDRE DE LA LÉGIION D'HONNEUR, SECRÉTAIRE DE LA  
SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

---

Au nombre des questions proposées par la ci-devant Académie Celtique (1) aux savans nationaux, dans la vue de porter quelque lumière sur les ténèbres qui couvrent le berceau des Gaulois, nos ancêtres, se trouve la suivante :

*Porte-t-on des serpens, des dragons, dans les cérémonies civiles et religieuses, les fêtes publiques, les processions ?*

Déjà il a été satisfait à cette question pour plusieurs points de la France, et j'ai lu avec autant d'avidité que d'intérêt dans les mêmes mémoires de l'Académie Celtique, les détails qui y ont été consignés par MM. A. Lenoir et le baron Dupin sur le *grauilli* de Metz; par M. A. Lenoir sur le *dragon Saint-Marcel* de Paris, la *gargouille* de Rouen; par M. Jouyneau Desloges sur le *dragon grand-gueule de Poitiers*; par le même et M. Eloi Johanneau sur le *dragon de Niort*; par M. Lerouge sur le *dragon de Lyon*; par M. Girault sur le monstre que sainte Marthe, au 1<sup>er</sup> siècle, attacha avec sa jarretière et fit mourir, et dont la représentation nommée *l'arasque* est encore

---

(1) Mémoires de l'Académie Celtique, tome 1<sup>er</sup>, page ...

aujourd'hui portée en procession dans la ville de Tarascon (Bouches-du-Rhône) le lendemain de la Pentecôte; par M. *Noual de la Houssaye* sur le dragon long de neuf à dix toises dont triompha, vers la fin du IV<sup>e</sup> siècle, saint Bienheureux près de Vendôme. Je sais aussi que le N<sup>o</sup> 11 du même recueil annonce deux nouveaux dragons ou serpens volants à Comminges, à Bordeaux; que tout récemment M. Eusèbe Salverte a cité dans sa très-curieuse dissertation (1) et le dragon épouvantable de l'île de Batz près de St.-Pol de Léon, qui fut précipité dans la mer par la vertu de l'étole et du bâton de saint Pol mort en 594, et le dragon qui dévorait les hommes et les animaux près du château de la Roche-Maurin, et le dragon horrible détruit par saint Julien au village d'Hartins près de Montoire, et le dragon ailé dont un monument attestait la destruction, non dans le village de Torey près de Lunéville, ainsi que le dit l'auteur d'après le crédule Dom Calmet (le département de la Meurthe n'en a pas de ce nom), mais dans le bois de Thorey situé au pied de la montagne de Vaudemont (2), même département, et enfin le dragon de l'abbaye de Fleury sur la Loire. Je sais qu'on pourrait raisonnablement chercher la tradition de quelque dragon volant ou serpent vastateur dans la cérémonie annuelle qui, à Orléans, rappelait celle de la gargouille de Rouen; dans celle qui à Rheims offrait, se promenant dans les rues le jour de Pâques, un grand dragon d'osier nommé le *Bailla*, dont on faisait mouvoir les mâchoires par des ressorts et dans la gueule duquel on jetait de l'argent et des friandises (3); dans la cérémonie non moins plaisante qui jusqu'en 1761 a vu, à Provins, département de Seine-et-Marne, porter dans les processions des Rogations par les chapitres de

( 1 ) Des dragons et des serpens monstrueux qui figurent dans un grand nombre de récits fabuleux ou historiques, Paris, in-8<sup>o</sup>. 1826.

( 2 ) Ce monument était une simple croix tumulaire portant une figure de dragon ailé, qu'on voyait encore il y a trente cinq ans au cimetière de Dommarie, village dont Thorey est une dépendance. Je suis du pays et certain que la tradition qui a conservé la mémoire de ce fait, vrai ou supposé, ne fait mention d'aucun ravage causé par le monstre.

( 3 ) Description historique de la ville de Rheims, par Jacob Kolb, 1825.

Saint-Quiriace et de Notre-Dame, des animaux en bois, fichés au bout d'une longue perche et dont la mâchoire mobile agissait au moyen d'une ficelle(1); et enfin dans l'hieroglyphe de deux énormes serpens à tête humaine que l'on voit dans l'église St.-Laurent de Grenoble, et dont l'explication a occupé M. Champollion. Ne suis-je pas enfin fondé à penser qu'en suivant les errements d'une lettre de M. Lollier, insérée page 425 du tome 1<sup>er</sup> des Mémoires de la Société royale des Antiquaires de France, on pourrait se mettre avec succès sur la trace du dragon ou serpent qui, causant de grands ravages dans les environs de Neuilly-Saint-Front, arrondissement de Château-Thierry, fut attaqué par un thaumaturge, vaincu et forcé de se perdre dans l'intérieur d'une pierre qui se voit encore sur le territoire; et qu'on pourrait de même en découvrir un dans quelque coin du département de la Haute-Saône, d'après les détails d'une image miraculeuse de la Sainte Vierge qui reposait dans l'église des RR. PP. capucins de la ville de Gray, en

[ 1 ] Le sonneur de saint Quiriace portait un dragon et celui de Notre-Dame un lézard, et il était d'obligation pour eux de mettre ces animaux aux prises lorsque les deux processions, dont la marche était calculée en conséquence, se rencontraient. Ces simulacres, qui figuraient le diable et l'hérésie, étaient ornés de lilas et d'autres fleurs. Celui des deux combattans qui laissait sur place une plus grande quantité de fleurs était vaincu. Une anecdote plaisante paraît avoir mis fin à cette cérémonie à la fois religieuse et burlesque.

En 1760 le chapitre de St.-Quiriace avait un sonneur nommé Jacob Frelon. Cet homme d'un caractère facétieux, s'imaginant que la lutte de l'hérésie et sa défaite feraient bien plus d'effet si elles présentaient les feux de l'enfer qui attendent le monstre, s'avisa cette année, d'emplir la gueule de son dragon de pétards qui prirent feu au moyen d'une mèche suspendue, au moment de la rencontre des deux processions. On peut facilement se rendre compte de l'épouvante qui s'empara des assistans lorsque surtout, la carcasse de l'animal qui n'avait pas la vertu de la salamandre, s'enflammant par l'effet de la détonation, le dragon jeta feu et flammes sur les perruques et sur les surplis des chanoines. Le calme longtemps troublé ne fut rétabli qu'après l'immersion des débris enflammés dans le bassin de la fontaine St.-Ayoul près de laquelle la scène avait eu lieu. Cette anecdote a fourni à M. Dusommerard, de qui je l'ai empruntée, le sujet d'un agréable cul-de-lampe pour l'ouvrage pittoresque et historique qu'il a publié sur Provins.

Franche-Comté, et dont j'ai découvert une gravure en 1817 dans les cartons du cabinet des estampes du Roi. Cette gravure, grand in-4°, représente la statue d'une belle femme qui tient sur son bras un enfant; elle est placée sous un dais que soutiennent quatre colonnes. La mère et l'enfant ont une couronne sur la tête; la première foule aux pieds un énorme serpent ailé dont la tête terminée par un bec d'aigle à demi-ouvert se lève avec menace, tandis que la queue qui finit par un dard fait deux replis en anneaux. Dans l'enfoncement on voit à gauche la ville, à droite la capucinière, et en avant dans les champs une procession des bons pères précédée de la croix, des chandeliers, etc. Sur un autre point, deux paysans dans l'attitude de la fuite paraissent invoquer un capucin. Quoique rien n'indique l'espèce de fléau contre lequel ces invocations sont dirigées, il me paraît assez probable, d'après l'action principale, qu'il s'agissait encore d'un dragon ailé.

Voilà donc déjà vingt-et-un dragons monstrueux et voraces en France, mais aucun n'appartient encore aux départemens du nord proprement dits: la société apprendra peut-être avec quelque intérêt qu'en même tems que sur l'indication vague de simples villageois, je découvrais pendant ma longue résidence dans le département du Nord, des pierres celtiques qui étaient restées inaperçues malgré l'énormité de leur volume, les archives, les anciennes chroniques et les légendaires du pays me mettaient sur les traces d'anciens dragons qui avaient long-tems effrayé l'imagination des bons flamands.

A Lille on appelait *sermons* les compagnies d'archers, d'arbalétriers, d'arquebusiers dont l'existence remontait au moyen âge et qui figuraient dans toutes les cérémonies publiques. Au 17<sup>e</sup> siècle, ces compagnies avaient encore à leur suite ou à leur tête des dragons mêlés avec des fous et des diables. J'ai vu dans une chronique manuscrite figurer ces accessoires lors des réjouissances publiques qui eurent lieu le 29 juin 1704 à l'occasion de la naissance du duc de Bretagne (1).

---

( 1 ) Pour célébrer cet événement, on fit une pyramide sur le mar-



A Douai, chef-lieu d'arrondissement, avant la Révolution, à la procession des Rogations faite par la paroisse St.-Jacques, on portait au bout d'une perche un dragon doré, accosté de deux gonfanons carré-longs de soie écarlate; ce dragon ouvrait la marche de la procession. La croix et les prêtres suivaient, laissant entr'eux et le dragon un intervalle de trois à quatre mètres, que les gens du peuple traversaient pour être préservés, disaient-ils, de la peste. Cette croyance leur venait du souvenir des différentes épidémies dont la ville avait été attaquée (la dernière date de 1666); mais la crédulité populaire confondait ici cette procession avec celle du *Recordare*, établie en effet en actions de grâces de la disparition de la peste et fixée pour la paroisse St.-Jacques au dernier dimanche d'août et pour les autres paroisses au dimanche suivant. Elle commençait par St.-Jacques, parceque ses habitans avaient été guéris les premiers de la pestilence.

C'est à mon honorable ami M. Guilmot, bibliothécaire de la ville de Douai, investigateur zélé de tout ce qui a rapport à l'histoire et aux antiquités de son pays, que je dois ces détails: il a bien voulu les accompagner de ses conjectures sur l'origine de ce dragon de la paroisse St.-Jacques.

Il est connu, dit M. Guilmot, que l'institution des Rogations fut introduite en Flandre par un évêque de Cambrai et d'Arras dont les habitans de Douai étaient les diocésains: que cet évêque s'en fit un mérite dans un concile tenu à Rheims; que ce concile, ou un autre du tems de cet évêque, profitant de la circonstance d'une très-faible récolte, supposa, comme il conste de ses actes imprimés, une lettre de Jésus-Christ portant que le démon avait mangé le blé dans les épis, parcequ'on refusait de payer la dîme; que le peuple étonné se laissa prendre à l'imposture, paya la dîme et représenta le démon man-

---

ché avec cette inscription: *Serenissimo Britanniae duci, magno proavo, avo patrique offerbat senatus populusque Insulensis.* Le clocher de St.-Etienne fut illuminé; six cents coups de canon tirés des remparts, le son des grosses cloches et cent coups tirés aux marchés par les sermens, marquèrent cette journée.

geur de blé par un dragon qu'il implorait plutôt qu'il ne le conjurait.

Le département du Nord comptait au nombre de ses plus riches comme de ses plus anciennes abbayes, celle de St-Amand; cette abbaye située dans la vallée de la Scarpe, au diocèse de Tournay se glorifiait d'avoir eu pour fondateur saint Amand, que Jean Cousin, historien de Tournay, représente habillé en évêque, avec un dragon à ses côtés et dont il raconte ainsi les premières années (1) :

« Saint Amand, né au pays d'Aquitaine, guères loin de la  
 » mer océane... abandonna ses parens et sa patrie, et se trans-  
 » porta en l'isle nommée *Ogia* où il fut bien reçu des religieux  
 » du monastère qui était en ladite isle. Il se fait religieux....  
 » Un jour comme il lui fut commandé, sous obéissance, de  
 » circuir ladite isle, il rencontra en son chemin (ce que lui-  
 » même souloit raconter) un si étrange serpent qu'il n'est  
 » mémoire d'en avoir vu un si horrible en cette isle, ni depuis  
 » ni auparavant. De quoi le jeune enfant, selon l'âge qu'il  
 » avait, fut si épouvanté qu'il ne savait ce qu'il devait faire :  
 » néanmoins, incontinent, aidé de la grâce de Dieu, eut re-  
 » cours aux prières, et tout à l'heure s'étant prosterné en terre  
 » et adonné à oraison peu de tems, fait le signe de la croix  
 » contre le cruel serpent et lui commanda tout aussitôt de se  
 » retirer, à quoi le serpent soudain obtempérant s'enfuit et  
 » depuis ne fut vu en ladite isle. »

L'estampe, dans l'historien Cousin, représente un dragon à quatre pattes ayant une queue énorme en quatre plis, des oreilles de chien et presque un bec de chauve-souris. D'une patte il saisit la crosse de l'évêque qui tient dans ses mains une châsse. Sur l'espace qui environne et qui paraît être un terrain marécageux, on aperçoit à la gauche du saint, dans le lointain une barque conduite par trois hommes et à la droite en deux endroits, comme de grosses pierres plantées dans des marais.

---

( 1 ) Jean Cousin, Histoire de Tournay, Douai, 1619: tome 1<sup>er</sup>, liv. 2, fol. 29.

Dans la partie souterraine de l'église actuellement en démolition de l'abbaye de St.-Amand, j'ai encore vu la *crypte* où était conservé le corps du saint, à côté d'un puits d'eau vive et parmi les démolitions une pierre de 2 mètres 274 millimètres de haut et d'environ 1 mètre 250 millimètres de large, offrant en relief l'image de saint Amand qui écrase un dragon ailé du bout de sa crosse qu'il lui tient dans la gueule. A toutes les faces de la tour de cette église, que l'administration a eu le bon esprit de faire conserver comme un monument hardi, mais bizarre de la munificence et du goût de l'abbé Dubois qui en a été l'architecte (1), on a sculpté dans la pierre, à deux tiers de l'élévation de la tour, un énorme dragon ailé, posé en spirale (2).

Dans le Cambrésis, la famille *Dragon de Ramillies* était, si l'on en croit l'historiographe Charpentier (3), une des plus anciennes du pays. Selon lui, cette famille possédait avant l'an 950 les seigneuries de Ramillies, d'Erre, d'Escaudeuvre, d'Esvars, et tout ce qui était arrosé des eaux de l'Escaut depuis le Metz de St.-Aubert, jusqu'au château de Thun : elle portait jadis d'azur au dragon d'or. « Un seigneur de Ramillies, nommé » Jean (Gélic ne marque point l'année), voyant que tous ses » sujets se débauchaient (4), et quittaient leurs demeures à » cause qu'ils étaient journellement en proie avec leur bétail » aux furieuses attaques d'un dragon, après avoir eu recours » à la prière en l'église de Saint-Géry, de Cambrai, dont il était » vassal et avoué, prit résolution, pour procurer le repos à » ceux qui étaient sous sa protection, d'aller combattre cette

(1) L'abbé Dubois mort en 1673 est connu par ses courageux démêlés avec l'évêque de Tournay.

(2) Avant la révolution on promenait à St. Amand pendant la fête de la Pentecôte, qui était aussi celle de cette ville, un énorme dragon d'osier qui figurait processionnellement comme une représentation de celui que St. Amand avait exorcisé.

(3) Histoire de Cambrai et du Cambrésis, page 513.

(4) Le mot se *debaucher*, dans les Pays-bas n'indique pas toujours un dérèglement de conduite : il signifie aussi l'affliction, le découragement.

» épouvantable bête qui glaçait tous les cœurs aux seuls sons  
 » de sa voix effroyable. Ce champion donc, tout en feu et en  
 » éclairs, armé d'une lance et d'un bouclier, va chercher  
 » cette bête dans sa tanière qui était comme un cimetière de  
 » corps morts, l'attaque, la frappe, et criant à haute voix :  
 » *Saint Géry!* la tue en un moment de sa lance, et par cette  
 » admirable défaite rappela le calme dans la contrée, et raf-  
 » ferma le cœur de ses habitans ébranlés. Les moines de saint  
 » Géry, pour honorer ou plutôt pour immortaliser la vertu  
 » et la gloire du libérateur qui, en actions de grâces, leur  
 » avait donné tous ses biens, prirent depuis un dragon jetant  
 » feu pour leurs armes. » Et ils les ont portées jusqu'à leur  
 suppression.

Mais de tous les dragons ailés dont la contrée a conser-  
 vé le souvenir, il n'en est pas de plus renommé que le  
 dragon de Wasmes, dont chaque année les sanglans exploits  
 sont rappelés à l'imagination du peuple par deux célèbres  
 processions. Voici le fait tel qu'il est rapporté presque textuel-  
 lement dans un petit livre publié à Mons en 1771 [1] sur l'au-  
 torité des historiens du pays (Wasmes est aujourd'hui situé  
 dans la province du Haynaut, Pays-Bas, à 3 lieues de la fron-  
 tière de France), Bossu dans son histoire de Mons, Vinchant  
 et le P. Ruteau dans les annales du Haynaut : » Une bête  
 » effroyable, un monstre d'une grandeur énorme désolait  
 » le pays et le rendait désert par ses courses affamées et  
 » ses hurlemens épouvantables : il ne sortait de son trou,  
 » qui se voit encore dans Wasmes, que pour s'élançer sur  
 » quelques bestiaux ou quelque voyageur pour en faire sa  
 » nourriture. Tout le pays était dans la consternation,  
 » tout le monde fuyait, lorsqu'un généreux cavalier nom-  
 » mé Gilles de Chin, chambellan de Baudouin IV, com-

---

( 1 ) Histoire admirable de N. D. de Wasmes écrite en faveur de la  
 confrérie canoniquement érigée sous ce titre en l'église paroissiale de  
 Wasmes, avec la bulle des indulgences ( de 600 ans ) accordées à ladite  
 confrérie par N. S. P. Clément XIV : dédiée à M. le révérendissime pré-  
 lat de St. Guislain : Mons, chez J. B. Varret, 1771.

» se de Haymatut, inspiré de Dieu, prit la résolution de combattre ce monstre. » Déjà, disent les mêmes historiens, ce seigneur s'était fait connaître par un premier trait de bravoure, lorsqu'étant à la guerre sainte de Syrie, il avait terrassé et percé de sa lance un lion furieux qui fondait sur lui. Baudouin qui aimait son chambellan lui avait longtemps refusé la permission d'aller combattre le dragon de Wasmes : enfin elle fut accordée. D'abord Gilles de Chin se prépara au combat par le jeûne et la prière ; il choisit entre ses domestiques trois ou quatre des plus forts et des plus adroits à la lance (arme qui était celle du tems), fit faire une machine à peu-près ressemblante au monstre, et après avoir habitué ses chevaux et ses chiens à lutter contre cette figure inanimée, il partit de Mons avec sa petite troupe pour aller combattre la bête monstrueuse. »

Son premier mouvement, dès qu'il fut sur les lieux, fut d'entrer dans l'antique chapelle de la Vierge de Wasmes : après s'y être prosterné aux pieds de l'autel et avoir demandé la victoire, il remonte à cheval et se précipite de là, à la tête de sa troupe, vers l'ancre affreux où le monstre avait sa retraite. » Ils ne le cherchèrent pas longtemps, continue l'historien, cette bête flairait de loin : elle tenait dans son trou, selon quelques auteurs, une jeune fille qu'elle allait dévorer lorsqu'à la vue des cavaliers elle quitte sa proie et d'un vol rapide va droit à eux : elle a les yeux pleins de feu et étincelans de colère, sa gueule béante présente une denture d'un sinistre augure, mais la contenance des chevaux épouvante le monstre, il hésite, recule, bondit de rage, revient à la charge en battant ses ailes avec force, cherche par mille détours à surprendre la troupe. Chin s'en approche ; la bête vient à lui jettant des regards affreux, et le combat commence, le monstre est d'abord repoussé ; de colère il frappe la terre à grands coups de sa queue massive, il revient à la charge, s'élançe avec furie, étrangle des chiens, terrasse des chevaux ; la victoire paraît incertaine. Gilles de Chin lève les yeux au ciel, appelle la Vierge à son secours, enfonce sa lance dans la

» gueule ouverte du monstre au moment où celui-ci s'élan-  
 » ce et lui perce la gorge d'outre en outre: les domestiques le  
 » frappent en vingt autres endroits. » Le dragon vaincu tom-  
 be, effraie le pays de ses hurlemens épouvantables et expire  
 noyé dans son sang. Le vainqueur reconnaissant retourne à  
 la chapelle, se prosterne devant l'image de la Vierge qu'il a  
 vue combattante à ses côtés, dépose dans le lieu saint sa lance  
 comme un monument de sa victoire, fait des fonds pour l'or-  
 nement de la chapelle et finit par faire donation de ses biens à  
 l'abbaye de St. Guislain où son corps fut inhumé en 1137 [1]:  
 on lisait encore en 1789 dans le caveau, sépulture des religieux,  
 l'épithaphe suivante:

» Cy git noble et vertueux chevalier messire Gilles de Chin,  
 » seigneur de Berlaimont et chambellan de Haynaut: aussi  
 » par sa femme Idon dame de Chièvres, personnage vraiment  
 » digne de mémoire, de haut courage et d'entreprise, et qui  
 » grandement fut renommé par sa vaillantise et vertu mili-  
 » taire, non seulement en Haynaut, ains aussi par toute la  
 » France et l'Allemagne: aimé des bons, craint des malveil-  
 » lans, grand zéléteur de l'honneur de Dieu et service d'icelui,  
 » et fait beaucoup de bien à la maison de céans: entr'autres  
 » bienfaits mémorables il a occis de ses propres mains, aidé  
 » de la vierge Marie, mère de Dieu, un monstre effroyable et  
 » de merveilleuse grandeur ayant la similitude d'un dragon;  
 » il mourut percé d'une lance à Roucourt, l'an 1137. »

J'ai passé dix jours dans les environs de Mons. Tenté de  
 m'assurer si ce qu'on écrivait il y a un demi-siècle sur le ter-  
 rible dragon de Wasmes se répétait encore aujourd'hui, je  
 me suis rendu à Wasmes, ai visité l'église, le curé, parcouru  
 la légende de son bréviaire, questionné des habitans et y ai  
 trouvé la croyance au dragon de Wasmes et à la victoire de son  
 vainqueur dans toute sa force, et perpétuée d'ailleurs par deux  
 fameuses processions commémoratives qui se font tous les ans  
 au village même le mardi de la Pentecôte et à Mons, chef lieu  
 de la province, le jour de la Trinité.

---

[2] La famille de *Chin* n'est pas éteinte; un des descendans de cette  
 ancienne maison du Haynaut existe encore dans la ville de Tournai.

Le village de Wasmes situé à une lieue et demie de Mons dans le *Borinage*, contrée curieuse par les mœurs particulières des habitans et par leur attachement aux usages qu'ils tiennent de leurs ancêtres, n'était qu'une très-petite commune il y a soixante et dix ans : aujourd'hui c'est un grand village établi dans un vallon resserré et très-pittoresque. La houille s'y trouve à fleur de terre ; c'est l'extraction de ce fossile qui a amené la prospérité du lieu. A Wasmes existe encore, dans l'esprit du moindre enfant, la tradition du dragon ailé et celle de son vainqueur que le peuple y appelle familièrement *Chin-Chin*.

Je ne devais pas manquer de demander à voir la caverne qui servait de repaire au monstre. On me donna un guide ; à 15 minutes de l'église, en remontant le chemin qui mène à Pâturages, au lieu d'un désert rude et sauvage, tel que la tradition le décrit, je trouvai un terrain cultivé. Il forme un demi-cercle autour d'une petite maison à laquelle il sert de jardin ; c'est une pente rapide de 7 à 8 mètres d'élévation, sur laquelle on ne remarque plus aucune trace de caverne ; la terre végétale en recouvre toute la superficie qui est cultivée en jardin. Quelques fragmens de pierre que j'y ai ramassés étaient de cette sorte de grès que les mineurs appellent *querolle* et entre les couches duquel le charbon se rencontre. Des bancs de cette même pierre que j'ai vus à découvert dans le chemin qui conduit à l'établissement de Lescouffiaux, et dans les interstices desquels on avait extrait une sorte de terre noire qui est un charbon imparfait, offraient, depuis cette extraction, des cavités semblables probablement à celle qu'habitait le prétendu dragon ailé.

Quoi qu'il en soit, comme je l'ai dit, une procession commémorative du grand événement se fait à Wasmes tous les ans, le mardi après la Pentecôte. A deux heures du matin, le curé dit la messe ; à quatre heures le cortège se met en marche : on y porte l'image vénérée de la Vierge de Wasmes. Elle est précédée d'un drapeau sur lequel on voit le combat de Gilles de Chin contre le dragon, et la Vierge qui lui apparaît. Sur le même drapeau sont écrits en gros caractères les deux vers suivans :

Attaque, Gilles de Chin, ce dragon furieux,  
Et tu seras de lui par moi victorieux.

La procession fait le tour du territoire, s'arrête en stations dans deux hameaux qui dépendent de Wasmes, puis sur le territoire d'Hornu à un vieil arbré qui touche la concession charbonnière de Lescouffiaux et auquel est adossée une haute pierre plate avec l'effigie d'une femme tenant un enfant dans ses bras et cette inscription N. B. D. B. S. (1). Avant 1789, le drapeau était escorté avec beaucoup de pompe par six nombreuses confréries dont les membres étaient costumés de différentes manières et tous montés. Dans l'espace de quatre lieues qu'elle parcourait, elle avait droit de passer partout, même à travers les récoltes.

Aujourd'hui la cavalcade n'est plus si nombreuse et l'on paraît user avec plus de ménagemens du prétendu droit dont je viens de parler; mais on tient toujours fortement à la procession qui entre dans l'ensemble des divertissemens de la kermesse de Wasmes (2), laquelle a lieu les mêmes jours, et surtout à la tradition des événemens merveilleux qui y ont donné lieu.

L'église de Wasmes est située à l'extrémité du village opposée à celle où l'on montre l'emplacement de la caverne: il est environ midi lorsque la procession y rentre. Cette église est assez grande et ornée d'un jeu d'orgues (3): là un vieux tableau

[ 1 ] La procession de Wasmes trouve sur son chemin une fosse à charbon, dite *le Ballon*. Cette fosse est ainsi appelée depuis que l'aéronaute Blanchard, dans une de ses ascensions faite à Valenciennes, est venu en descendre tout près sur un arbre où son ballon fut déchiré.

[ 2 ] On donne dans la Flandre le nom de Kermesse ou Ducasse aux fêtes patronales annuelles.

[ 3 ] J'ai remarqué dans l'église de Wasmes une grande pierre sur laquelle est gravée une transaction passée au milieu du siècle dernier, entre l'abbaye de St. Ghislain et la communauté de Wasmes touchant la propriété d'un bois; il y est dit que le parchemin de cet acte repose au ferme de l'église. Ce ferme est une armoire de fer pratiquée ordinairement dans la tour de l'église, précaution qui est commune à la plupart des villages des Pays-bas et aura probablement été conseillée par la fréquence des guerres dont ces pays ont jusqu'à ce jour été le théâtre.



est conservé comme seconde preuve de l'authenticité de la tradition du dragon ailé. C'est une peinture grossière qui ne représente que la première scène de l'acte, c'est-à-dire le moment où le noble chevalier vient aux pieds de la Vierge se préparer saintement au combat. On y voit le chevalier, ses domestiques, des chevaux, des chiens; mais rien n'indiquerait le but de leur expédition sans l'invocation suivante qui se lit au bas du tableau :

Sainte Vierge, en ce jour,  
 Je viens pour t'implorer  
 De détruire en ce jour  
 Un dragon qui vient nous dévorer.

On m'a parlé dans le pays d'un tableau plus ancien sur lequel figurait le monstre; mais il n'en reste plus qu'une petite gravure, que l'on dit être assez fidèle, qui avait été placée à la tête d'une histoire du dragon et de son vainqueur que l'on vendait à l'église de Wasmes pour l'entretien de la Vierge. Cette gravure, dont j'ai été assez heureux pour me procurer un exemplaire, représente un homme à cheval cuirassé et le casque en tête en présence d'un monstre quadrupède ailé, dans la gueule duquel il enfonce le fer de sa lance; au pied du monstre est un chien renversé qu'il déchire avec une de ses pattes armées de griffes; d'autres chiens s'élancent de loin et semblent seconder l'action de leur maître: derrière le cheval est un domestique à pied, et dans les airs apparaît dans un nuage, l'image de la Vierge tenant l'enfant Jésus sur son bras. Le costume et les atours sont ceux de Notre-Dame de Wasmes. Au bas de l'estampe on lit le verset du psaume XC: » Vous marcherez sur l'aspic et le basilic et vous foulerez aux pieds le lion et le dragon. »

J'ai dit que la vierge de Wasmes était l'objet d'un grand concours de dévotion dans le pays. L'inscription du tableau prouve que cette dévotion remonte au XII<sup>e</sup>. siècle au moins. La vierge a son autel particulier, et son effigie dans son affublement et ses atours représente, comme à l'ordinaire, une sorte de triangle aigu. Elle n'est pas la seule commensale du lieu

saint à Wasmes. On m'a fait remarquer quatre autres figures de Saints établies sur des espèces de leviers au moyen desquels elles sont portées sur les épaules dans les cérémonies publiques. Une de ces figures est tout simplement une de ces grandes poupées en peau et en plâtre que l'on vend pour les enfans : cette figure de femme qui est fixée comme les autres sur son brancard, soutenue par un bâton que cachent ses vêtemens, est remarquable par le volume du sein qui est hors de toute proportion avec le reste du corps. Les filles du village habillent cette marotte les jours de fête et la vivacité des couleurs appliquées sur un plâtre très-blanc, en fait probablement, aux yeux des *Borains*, la plus jolie sainte du pays.

SEB. BOTTIN.



---

*À Monsieur De Préseau d'Hugemont.*

Monsieur,

*J'ai pensé que vous verriez avec plaisir quelques détails sur le pèlerinage de Dompierre, et heureux de l'idée de faire quelque chose qui pût vous être agréable, je me suis empressé de recueillir tous ceux qu'il m'a été possible de me procurer : je vous prie d'en agréer l'hommage en même temps que l'expression de la vive et profonde reconnaissance avec laquelle je ne cesserai d'être, etc.*

I. LEBEAU.

---

## Chapelle de Saint-Etton.

---

*Nec minus Etto tribus, nam Iretis, Fuscianisque  
Et Domum Petri festa quotannis agunt.*

PH. BRASSEUR.

Etton est aussi vénéré dans trois endroits, car Liesies, Fusciau et Dompierre célèbrent chaque année sa fête.

L'HISTOIRE de saint Etton est peu connue (1). C'était un des sept frères du moins en Jésus-Christ, sinon selon la chair, qui dans le septième siècle, abandonnèrent l'Hybernie pour accompagner saint Maldegairé à Rome. Après avoir consacré le temps de leur séjour au sein de la capitale du monde chrétien, à

---

(1) L'incertitude semble même s'étendre jusqu'à son nom que les uns écrivent *Etton*, *Ethon* ou *Hetton*; les autres *Zé*. Cette diversité provient apparemment d'une différence de prononciation. Plusieurs légendaires, entre autres Ver Meulen, dont l'opinion est de quelque poids, prétendent que saint Etton était un évêque Irlandais. Ce qui paraît le moins douteux, c'est qu'il fut du nombre des insulaires qui, fuyant une patrie en proie à toutes les calamités, vinrent chercher un asile dans le nord des Gaules, y formèrent des établissemens religieux, et civilisèrent nos farouches aïeux, en les convertissant à la foi.

prier dans les lieux autrefois sanctifiés par la présence des apôtres, tous sept également dociles à la même inspiration du ciel, passèrent dans les Gaules et s'y dispersèrent. Saint Feuillien et saint Autain ou Ultan allèrent à Fosse; saint Fursy et saint Aldegise s'arrêtèrent à Péronne; saint Eloque et saint Algis se retirèrent dans un village de la Thiérarchie, entre l'Oise et l'Helpre. Saint Etton s'établit à Fusciau (1) malgré les tracasseries de Jovin (2), le seigneur de l'endroit, y fonda un monastère (3) et devint l'apôtre de la contrée. Le temps et le lieu de sa mort sont aussi incertains que les événements de sa vie (4).

(1) Fusciau, qui n'est plus aujourd'hui qu'un hameau chétif dépendant du petit village de St.-Hilaire, était alors un endroit plus considérable; et que dut traverser Constantin lorsque, s'échappant des mains de Galérius qui le retenait en otage sous des prétextes honorables, il alla recevoir en Bretagne la bénédiction paternelle et les derniers soupirs de Constance.

(Victor. Epitom.)

(2) Le nom de Jovin était fameux dans le nord des Gaules. C'était celui du vainqueur des Allemands à Scarpone, et dans les terres de Catalauniens. C'était aussi celui de l'usurpateur qui établit à Trèves le siège de l'empire qu'il s'était créé. Le premier avait été préfet des Gaules, et mourut à Rheims sa patrie. On croit que le second était son fils. Leur nom passa-t-il au Franc qui probablement se mit en possession du domaine de Fusciau, ou ne l'a-t-on pas employé quelquefois par antonomase, pour désigner un méchant homme? En se représentant combien la mémoire du second des Jovins a dû être odieuse, on ne trouvera peut-être pas cette dernière conjecture dénuée de vraisemblance. Une cause semblable à celle qui avait fait expulser les Tarquins de Rome, le fit chasser de Trèves. Il alla porter sa tête sur un échafaud à Narbonne. (Hist. Franc. Epitom.)

(3) *Natales Sanct. Belg. Auct. Joan. Molan. 10 die jul. De sancto. Ettono.*

(4) On croit généralement qu'il mourut le 10 juillet de l'an 651, suivant les uns, 654 selon les autres. On lit au bas d'un tableau suspendu sur l'un des murs de l'église de Saint-Hilaire, où il fut apporté de Fusciau vers le milieu du siècle dernier: *Fuscianum vidit morientem Ettonem Domum-Petrum corpus possidet 654*. Ce tableau décorait autrefois le maître-autel d'une chapelle érigée sur l'emplacement de l'ancien monastère, et que plusieurs vieillards se souviennent d'avoir vu tomber en ruines. Sur les décombres de cette chapelle, s'élève une petite colonne, avec une niche au bas de laquelle cette espèce d'épitaque est gravée dans la pierre: *L'an 654 le 10 juillet a été enterré le bienheureux Saint Etton*

Le monastère où les reliques du saint furent exposées à la vénération des fidèles, était situé sur une éminence, au bord de l'Helpre, le long de la voie romaine de Rheims à Bavai, dans l'angle nord-est de ceux que forme la chaussée avec la rivière qu'elle traverse. S'offrant ainsi sur une grand'route en perspective, il n'échappa vraisemblablement pas à l'avidité des Normans, qui, dans leurs incursions, aux neuvième et dixième siècles, allaient chercher les maisons religieuses jusqu'au fond des solitudes les plus impénétrables, comme une proie abondante et facile. Toutefois, il subsistait encore à la fin du onzième siècle; et même c'était dans ce temps un chapitre doté d'assez de biens pour suffire à l'entretien de plusieurs chanoines (1).

Vers le milieu du siècle suivant, ce n'était plus qu'un simple bénéfice, que Guillaume de Dompierre donna, en l'an 1162, à l'abbaye de Liessies, avec Dompierre qui dépendait alors de l'église de Fusciau (2). Guillaume de Dompierre avait

*le corps est à Dompierre je vous prie de nous préserver et nos bestiaux de toutes maladies. Mais ces inscriptions ne sont ni aussi anciennes ni plus dignes de foi que celles qui furent trouvées, il y a trois cents ans dans l'un des murs de la vieille église de Bien-Villers, près d'Arras. La première contenait ces mots : In hoc loco Hybernensium episcopus Etton mansionem habuit; la seconde était ainsi conçue : Hic reposuit Etton Hybernensis Episcopus de corpore S. Clementis papae et martyris. Elles attestent que le saint évêque irlandais Etton avait établi sa demeure à Bien-Villers, et que c'est là que reposait son corps. Bien-Villers est aussi le rendez-vous d'une foule de pèlerins, qui s'y portent avec les mêmes intentions, les mêmes espérances qu'à Dompierre, et qui ne manquent pas d'observer aussi religieusement les mêmes pratiques.*

(1) *Chronicon Camerac. et Atrebat. a Balderic. Noviomac. Tornac. Episc. lib. 2, cap. 34.*

(2) Vermeulen et D. Lelong supposent, le premier que Dompierre est le nom qui fut imposé au monastère fondé par saint Etton (*Natal. Sanct. Belg. etc.*); le second que saint Etton fonda à Dompierre un autre monastère qu'il gouvernait avec celui de Fissault (*Hist. ecclés. et civ. du dioc. de Laon*). Ce sont de légères erreurs qui, sans rien ôter au mérite du légendaire ou de l'historien, prouvent combien il est difficile, dans une telle matière, de se procurer des documens exacts.

embrassé la vie monastique. La donation fut approuvée par l'évêque de Cambrai, sous la double condition et que le corps de saint Etton ne pourrait être transféré ailleurs, et qu'il serait entretenu des religieux à Dompierre, pour y célébrer les offices du Saint et s'y dévouer à son service (1). On y construisit un prieuré (2).

Le dégât que les troupes de Henri II firent dans le Hainaut, en représailles de celui que les lieutenans de Charles-Quint avaient commis dans la Champagne, ayant déterminé les habitans de la frontière à mettre en sureté ce qu'ils avaient de plus précieux, on transporta le corps de saint Etton à Mons. Lorsqu'on n'eut plus les mêmes dangers à craindre, Louis de Blois, qui fut mis lui-même après sa mort au nombre des bienheureux, obtint du souverain pontife l'autorisation de faire apporter les reliques de saint Etton à Liessies (3). Il fit séparer le chef du tronc, et l'un et l'autre renfermés dans des châsses différentes, furent déposés dans un oratoire auquel il avait donné cette pieuse destination.

Quelque plausibles que parussent les motifs du vénérable abbé, les habitans de Dompierre et le seigneur suzerain n'en protestèrent pas moins contre une entreprise qu'ils considéraient comme une véritable spoliation. Au commencement d'août 1789, les descendans des premiers, auxquels se joignirent plusieurs villageois des environs, s'étant armés de fourches, de fléaux et d'autres instrumens aratoires également meurtriers, marchèrent tumultueusement sur Liessies, s'introduisirent dans l'oratoire, et enlevèrent les châsses qu'ils rapportèrent en triomphe dans leur église.

---

(1) *Foppens, Diplom. Belg. N. C. tome 3, p. 342 et 346.*

(2) L'édifice est moderne; c'est maintenant une jolie maison de campagne.

(3) Cette translation s'opéra le 25 de juillet 1556, en vertu d'un bref du pape Paul IV, malgré les réclamations des habitans de Dompierre et du seigneur d'Avesnes. Le respectable prélat Martin Cuper, évêque de Chalcedoine et suffragant de Cambrai, avait présidé la veille à la séparation de la tête et du tronc, au milieu d'un grand concours d'ecclésiastiques et de laïcs. (*Bollandus, in viti venerab. Ludov. Blosii abb.*)

La fête du Saint n'avait jamais cessé d'y être célébrée. Dès l'aube du jour, toutes les avenues du village étaient obstruées par une foule de pèlerins, arrivant de plusieurs lieues à la ronde, et portant à la main des baguettes de coudrier, dont l'écorce avait été découpée en spirale. Ils affluaient dans l'église, dont ils faisaient intérieurement trois fois le tour, en commençant par la gauche. A l'extrémité de la première nef latérale, où des reliques étaient exposées dans une châsse, chacun d'eux, en passant, faisait sur la châsse un léger signe de croix du bout de sa baguette. Après avoir traversé le haut de la grande nef, se tournant vers la statue de saint Etton, d'une grandeur colossale, et qu'on voit là couchée, en habits pontificaux, sur une sorte de lit formé d'un long bloc de pierre, ils lui balayaient de leur baguette toute la superficie du corps, depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête, et continuaient leur marche. Le troisième tour accompli avec les mêmes exercices, ils allaient à trente pas au sortir de l'église, tremper les baguettes dans les eaux d'une petite fontaine consacrée à cet usage. Indépendamment de ces pratiques, les uns se faisaient lire l'évangile de Saint-Jean qu'ils écoutaient agenouillés auprès d'une balustrade, et la tête couverte des extrémités de l'étole du lecteur; les autres étaient introduits dans le cimetière, pour y jeter une sorte de bougie grossière dans un feu qu'on entretenait avec cet aliment (1). La plupart sui-

---

(1) Il est aisé de reconnaître dans ces vaines pratiques, un mélange de superstitions romaines, gauloises et germanes. Les baguettes consacrées étaient chez les Francs l'objet d'une profonde vénération; et il n'est personne qui n'ait ouï vanter les merveilles opérées à l'aide de la baguette divinatoire. Les anciens accordaient à la vertu des nombres une foi sans bornes; le divin Platon avait mis surtout le nombre *trois* en honneur. Malgré les peines sévères que Charlemagne et ses successeurs établirent contre ceux qui rendaient un culte au feu, aux arbres, aux fontaines, on continua longtemps à rendre aux esprits dont on les supposait la demeure, des honneurs divins. Les hommes apostoliques qui vinrent les premiers prêcher la foi dans ces contrées agrestes, n'obtinrent pas toujours des nouveaux convertis que, passant des ténèbres à la lumière, ils abandonnassent incontinent les pratiques superstitieuses du paganisme, pour se livrer à la méditation des sublimes mystères d'une religion toute spirituelle. C'était avoir fait de grands progrès que d'être parvenu à substituer à l'effigie d'une

vaient la procession, dont une troupe de personnages scéniques, accompagnée de ménétriers, faisait quelquefois un spectacle pittoresque. Affublés de costumes bizarres, réputés antiques, ces personnages, à chaque station, représentaient une aventure qu'ils supposaient être une de celles de la vie du Saint. La fête se terminait par des divertissemens. La rue en avant de l'église et le penchant de la colline qui s'élève à gauche étaient couverts d'échoppes, d'étalages, de bateleurs, de charlatans, de troupeaux de porcs : une hideuse file de mendiants estropiés, difformes, rongés d'ulcères, bordait le chemin. De jeunes gens et de jeunes filles, réunis en groupes au son des instrumens, dansaient sur le gazon, au bord de la rivière, dans une prairie ombragée de saules et de peupliers ; d'autres gens s'exerçaient à des jeux. Les personnes d'un âge mûr, retirées dans des appartemens frais ou sous des berceaux de charmille, s'égayaient autour de tables chargées de larges pots à bière et de quelques mets rustiques mais appétissans. Au retour du pèlerinage, le premier soin de celui qui l'avait entrepris, était d'aller à ses bestiaux et de leur frotter le dos avec la baguette, afin de les préserver par là de maladies et d'accidens.

Les pèlerins sont aujourd'hui moins nombreux, et les baguettes moins en crédit.

#### I. LEBEAU.

---

idole, l'image d'un Saint à laquelle la multitude rendait le même culte, et la crédulité publique accordait les mêmes attributions. C'est sans doute ainsi que saint Etton succéda à Palès dans le patronage des troupeaux ; comme la Déesse, le Saint eut le pouvoir de les préserver des maux qui les tourmentent et des épizooties qui les détruisent. Quoiqu'on n'observe pas exactement, pour se rendre saint Etton propice, les pratiques instituées autrefois en l'honneur de Palès, il suffit du plus léger examen pour se convaincre que les unes ne sont qu'une imitation altérée ou imparfaite des autres. Les deux élémens purificateurs, l'eau et le feu, qui étaient dans celles-ci les principaux agens, sont encore employés dans celles-là ; l'immersion des baguettes représente l'aspersion avec les rameaux ; c'est même comme autrefois de rameaux qu'on fait usage à Bien-Villers. Le feu de bougies a remplacé le feu de branches de pin, de laurier, de sabine et de romarin : la vapeur de la cire en fusion était apparemment aussi, pour des odorats barbares, une sorte de parfum. Enfin, un pèlerin crédule est persuadé que cette cérémonie a la même vertu qu'on attribuait jadis à la purification des troupeaux, celle de les garantir de tout ce qui leur est nuisible.



---

---

Chy sensuyvent les gistes..... que moy Jacques Le Saige, marchant à Douay, ay saict à Rome. Hierusalem, etc. — Cambrai, Bonaventure Brassart, (vers 1523) in-4° goth.



(3<sup>e</sup> ET DERNIER ARTICLE.)

Je me garderai bien de suivre Le Saige dans tous les détails de sa narration ; cela ne serait pas du goût de tous nos lecteurs à qui notre devoir est de chercher à plaire ; mais cette première production de nos presses , cet ouvrage original qui nous offre les formes du langage français dans ce pays , il y a trois siècles , mérite bien quelque attention ; ce n'est pas un de ces bouquins auquel un maniaque seul attacherait du prix , et si celui qui s'est chargé d'en rendre compte et d'en extraire de courts fragments , n'obtient pas , pour ce travail assez pénible , un peu d'indulgence , c'est qu'il a manqué de grâce en la réclamant.

Arrêtons-nous d'abord un instant avec lui à Viterbe , pour  
« Veoir le corpz de madame sainte Rose le quel , dit-il , vime  
» estante couchie (*couchée*) comme une femme gisante et voit  
» on son chief (*sa tête*) tout nud et avoit une belle couronne  
» de fin or, on voit aussi le hatriau (*le cou*), les bras , et le de-  
» mourant (*le reste du corps*) estoit couvert dung riche drap  
» ouvres (*ouvrage*) dor et de soye , ce sont religieuses qu'il ont  
» en gouvernement , elles nous vendirent tout plain de chain-  
» tures (*ceintures*) quelles attoucherent a ladite sainte Roze. »

Le Saige ne voyage pas en amateur des arts , les monuments arrêtent peu ses regards. Son attention se porte de préférence sur les choses saintes , ou sur des pratiques superstitieuses , et

toujours alors sa rustique et burlesque expression donne du relief à une admiration qui parfois touche à l'attendrissement. Pour lui tous les tombeaux des rois de la vieille Egypte ne valent pas une mèche des cheveux de « madame sainte Helaine » ou lung des sorlers de monseur saint Eloy. » A Rome, dans cette ville de merveilles, de souvenirs, d'inspirations; dans cette ville dont tous les hommes généreux désirent pouvoir, au moins une fois en leur vie, fouler le sol et interroger la grandeur, voici les occupations de notre marchand de draps de soie.

Le 29 avril il va *ouyr messe* dans l'église St.-Pierre. Il y voit une femme tourmentée par quatre diables, un prêtre se présente pour les conjurer; quatre chandelles sont allumées, on récite les quatre évangiles. Le premier diable sort du corps de la possédée et souffle une des chandelles, le second en fait autant en riant, puis le troisième. Pendant ce temps la pauvre patiente est dans un état affreux, sa bouche est largement ouverte, le prêtre *y boute* (met) *son doit*, et somme le dernier diable de le mordre s'il a puissance sur Dieu; mais le diable ne mord pas, il s'échappe comme les autres et court rejoindre ses sataniques collègues, tandis que la femme, après avoir remercié saint Pierre et saint Paul et fait une oraison à la Vierge, s'en va *soubit a la confesso*.

Le 1<sup>er</sup> mai, Le Saige assiste à la canonisation, par le célèbre Léon X, de saint François de Paule, cet hermite Calabrois que le cruel et superstitieux Louis XI avait fait appeler à sa cour, dans la croyance que les prières de ce pieux solitaire pourraient écarter la mort de sa royale et despotique personne.

Le lendemain pèlerinage à St.-Sébastien. Là, se trouve un autel où quiconque fait dire une messe *rachate* une âme de purgatoire. Un moine le conduit dans des cavernes où furent placés les ossements de cent soixante-quatorze mille martyrs et de quarante-six papes. On lui fait voir la colonne *ou estoit loies* (lié) *monsieur St. Sébastien*. En revenant il rencontre, non sans grand mécontentement, beaucoup de juifs qui tous portent pour marque distinctive, c'est-à-dire de réprobation, un

*rouge gartier* (jarretière) à leur poitrine. Ces maudits juifs, dit-il, ont l'audace d'*ouvrer* (travailler) en leurs maisons closes le dimanche, mais on n'ose rien leur faire parcequ'ils payent grand tribut au pape. Les accommodements avec le ciel ne dattent pas d'hier.

« Le 3 de may lung des chantre du pape nous mena au » pallais et soubit (*aussitôt*) que le Saint pape eult soupe, » nous entrasmes en sa chambre, dont bazames (*baisades*) » chacun son piet et adonc (*alors*) nous bailla sa bénédiction » et nous fit donner a boire. » Léon X n'était pas seulement un adroit politique, c'était encore, comme on vient de le voir, un bon prince pratiquant charitablement envers des Flamands, souvent altérés, le précepte évangélique : *Donnez à boire à ceux qui ont soif.*

Après avoir visité les églises, s'être extasié devant un morceau de bois, une goutte de sang, une chemise miraculeuse, il s'écrie dans son enthousiasme : « C'est bien son nom la » sainte cite de Rome, il ne tient que a ceulx qui y demeurent de guaignier paradis! » Ainsi soit-il. Voilà comme à Rome toutes les classes de personnes trouvent aliment à leur goût! Les impressions morales y abondent, il y en a de toutes les couleurs et pour tout le monde. Cette ville de Mars, cette reine des nations, puis siège de la chrétienté, échangeant ainsi l'empire de la terre contre l'empire du ciel, excite le ravissement et les exclamations des voyageurs, qu'ils soient soldats, républicains, poètes, artistes, antiquaires ou pèlerins.

Le 24 mai, étant avec ses compagnons dans une petite ville, près de Vénise, ils allèrent ouir messe, « puis le prestre haulcha (*hausse*) lautel comme se eult este (*si o'eut été*) un coffre » et nous monstra dedens deux cens et huit corps de petis innocens saintz et le pluspart avoient encore leurs chemisettes » et estoient entasses par lictz (*lits*) dedens ledit autel, dont » cest quelque chose de beau. Nous en fumes tous reajouis de » veoir tant de sy beaux josnes (*jeunes*) saintz, apres retourner » nasmes disner à Venise mais soies seur (*soyez sûr*) que ja » voie bon appetit. »

Après les reliques, les miracles et la table, ce que Le Saige semble affectionner encore c'est de voir *faire justice* : à la Tour-du-Pin les convulsions d'un pendu recréèrent ses regards; à Venise, il se rend spectateur d'un supplice bien autrement affreux. Ici la qualité d'un des suppliciés, les barbares tortures dont ils sont l'objet et le mystère que Le Saige nous fait du crime dont ils s'étaient rendus coupables, ajoutent un intérêt, au moins de curiosité, à l'émotion pénible que fait naître son récit. Je n'ai pas deviné de quelle nature était ce crime si horriblement puni; cette triste énigme reste donc abandonnée au lecteur.

« Au retour de messe il nous fut dit que on faisoit justice ,  
 » et quil y avoit ung prestre lequell estoit sur ung eschafault  
 » pour le mesus (*mauvais usage*) qu'il avoit faict. Nous nous  
 » hattasmes de laller veoir. Il estoit sur ledit eschafault, tout  
 » prest du port de la mer les mains liees derriere, et fort  
 » lies par les jambes. Et navoit que sa chemise et ses chau-  
 » ches (*chausses*). On luy avoit boute (*mis*) sa langue hors  
 » de sa bouche : et le tenoit ung petit baston fendu quil ne le  
 » pooit (*pouvait*) retirer dedans , son cas estoit sy villain que  
 » ne le veulx point mettre par escript, de peur que on ne sa-  
 » che ledit cas. Mais je veulx aussy escripre (*écrire*) de la pu-  
 » gnission de ses compagnons. Ils estoient maries et se (*aussi*)  
 » estoient du pays et estoient quatre. On leur coppa les  
 » poings et les langues et se leur creva on les deux yeulx, et  
 » fut ordonnes mais (*de plus*) qu'ils fussent retanchies (*pensés*)  
 » que on les meneroit en ung lieu nommes le Treal, tous les  
 » dimenches tant quilz poroient vivre, affin que on y print  
 » (*prit*) exemple. Le prestre devant dit fut bien sept heures  
 » sur ledit eschafault et se avoit le soleil au dos, qui luy fit  
 » grant mal. Apres on le mit dedens une grande gayolle ( *cage*)  
 » tout de fer, et fut tires amont (*au haut*) d'une tour bien  
 » cens piedz de hault. Il nous fut dit quil seroit la trois mois  
 » au pain et a leaue bien escarsement (*en moindre quantité*  
 » possible) Mais je vous promes quil eult des cousins (*com-*  
 » plices), car il echapa environ 15 jours apres... On avoit de-  
 » tachies les grosses bendes de fer et aussy soyes (*scié*) les bar-  
 » res ou laditte bende de fer estoit clauée (*clouée*) toutes fois

» cestoit celuy qui avoit faict plus grant injure au createur et  
 » aussy a sa mere. »

Je passe maintenant tout ce qui est relatif à la traversée ainsi que la description de Jérusalem où nos voyageurs arrivèrent le 4 août. J'aurais pu y puiser un grand nombre de citations piquantes, mais qui m'auraient entraîné trop loin.

En découvrant la Terre sainte, leur joie avait été extrême: ils chantèrent en chœur une *belle haulte messe* et le *Te Deum*. A cette joie succédèrent les extases, les pieux ravissements, lorsqu'ils parcoururent la voie douloureuse et gravirent la montagne sacrée sur laquelle Jésus-Christ s'immola pour nous. Le Saige, après avoir fait ses dévotions, alla aussi visiter la vallée de Josaphat. On lui montra le théâtre du martyre de saint Etienne, les lieux où notre Sauveur sua sang et eau, où il fut arrêté; la place enfin choisie par la Vierge Marie pour s'y reposer. Pressé dans cette vallée prophétique par les hautes pensées que l'éternité lui envoie, le pèlerin de Douai retient un siège, pour le jour du jugement dernier, dans l'endroit même illustré, sanctifié par les stations de la mère de Dieu. « Il y a une grosse pierre au lieu, se y ay » fait ma marcq sur la ditte pierre, se y ay retenu me plaice » (*ma place*) pour le jour du grand jugement, Dieu doint » (*permette*) que ce soit à mon salu. » Ainsi nous verrons peut-être un jour, on frémit en y songeant, Jacques Le Saige assis sur la grosse pierre, et suant à grosses gouttes, au grand jugement.

Le 17 août, ils quittèrent Jérusalem, après avoir accompli leur pèlerinage dans tous les points. Quand ils furent à une certaine distance de la cité sainte, ils se retournèrent pour la saluer encore une fois, et, se recommandant à Dieu, ils entonnèrent des cantiques de joie. « Mon Dieu, dit Le Saige, que » j'estoie dehet (*gaillard*) a cause que retournoie. »

Ce brave homme aimait tant son pays! cela perce même dans une foule de petits détails; pour en citer quelques uns: à Rome, il a soin de nous dire qu'il logea à la *Croix blanche*,

parceque « l'hoste estoit de Douay nommes Gillet. » A Notre-Dame de Lorette, il nous parle d'un chanoine « lequel avoit » sa sœur demourante a Vallennes, et qui pour l'amour » du pays lui monstra le fenestre par ou l'angele vint anon- » chier les belles nouvelles (*la conception du fils de Dieu*). » Il apprend ensuite, mais trop tard, « quil y a en laditte ville » lung des piedz sainte Anne, je fus bien courouchies (*cour- » roucé*) que ne lavoie point vu pour veoir lequel cestoit, car » nous avons dedens Douay ung (*un pied de sainte Anne*). » Dans l'église Ste.-Sophie, à Nicosie, parmi les noms des pélerins qui s'y trouvent tracés par eux, comme souvenir de leur passage, il prend plaisir à remarquer celui de *Jhan Potier de Mon* (Mons). Enfin, jusques parmi les Turcs, qu'il nomme toujours *villains paillurts*, aperçoit-il un chrétien renié, il veut trouver en lui une ancienne connaissance : « Il me sam- » bla, dit-il, que lavoie veu maintes fois, je ne me sceu ra- » penser ou lavoie veu se le laissay aller au diable. »

Un autre amour encore, ou, si l'on veut, un autre lien de-  
vait lui faire désirer la fin de son voyage; madame Le Saige se  
trouvait à Douai. Etait-elle aimable et belle? L'histoire ne  
le dit pas, mais on peut le supposer; les attraites et les grâces  
furent de tout temps le partage de beaucoup de Douaisiennes;  
aujourd'hui encore il serait facile de produire, à l'appui de  
cette assertion, de nombreux et si jolis témoins, que nul  
n'aurait la force de les récuser. Que par une triste exception  
pourtant, madame Le Saige eût été laide, acariâtre, etc., etc.;  
on doit aimer sa femme, *quand même!*.. Les lois divines et la  
Coûtume du lieu en faisaient un devoir à son pieux époux :  
ajoutez à cela les excitations de l'absence et l'influence morale  
des pays qu'il avait parcourus; où est-il l'ingrat mari qui,  
après avoir bu de l'eau du Jourdain, arriverait froid auprès  
de sa femme? Il est donc certain, nous en aurons bientôt une  
nouvelle preuve, que ce *gaillard* de Le Saige brûlait de voler  
dans les bras de sa chaste moitié.

Toute la joie qu'il ressentait de son retour, n'allons pas  
cependant en faire exclusivement honneur à la foi et à la ten-  
dresse conjugales; et de même qu'on assigne plus d'une cause

à la mort du malheureux travaillé par l'amour et une fluxion de poitrine, convenons que Le Saige n'était pas ravi d'aise, seulement parcequ'il se rapprochait de l'objet cher à son cœur, mais aussi à cause de la juste impatience qu'il éprouvait de voir cesser les désagréments et les dangers d'un tel voyage.

Les périls de la mer, les mauvais temps, souvent aussi de mauvaises nourritures; à terre, la fatigue, des gîtes incommodes ou malsains rendaient bien pénible un pèlerinage en Palestine. A peine débarqués et échappés aux corsaires, nos pauvres pèlerins furent souvent victimes de vexations et d'insultes de la part des habitants, dans des contrées livrées au désordre et à la barbarie. Un assez grand nombre de passagers avaient succombé avant d'arriver, beaucoup d'autres succombèrent en revenant. Il régnait à bord du bâtiment une sorte de maladie contagieuse dont mouraient, en peu de temps, presque tous ceux qui en étaient atteints. Les corps des plus riches, car la fortune a partout ses distinctions et ses esclaves, étaient placés dans une barque, hors du navire, pour être enterrés au premier port où on relâcherait; ceux des moins opulents étaient mis dans un coffre, dont chaque homme s'était muni pour renfermer ses provisions; on faisait une grande croix rouge sur ce coffre et on le lançait dans la mer.

Le Saige eut pour son compte bien des maux à endurer! « Mais, dit-il, je croy que les prieres que me femme faisait » en notre pays me ayderent fort. » Comment ne pas chérir une femme qui prie pour son mari même avant qu'il soit mort? Malgré cela il tomba malade. Il avait bu largement de la *malvoisie*, il se nourrit ensuite pendant six jours de pain *boullut* avec de l'eau. Voyant que ces remèdes n'opéraient pas et qu'il ne *poit aller a chambre*, voici comment il s'y prit: il se recommanda à *monseur saint Glaude*, à une Notre-Dame à laquelle il promit un *chiron* (cierge) de trois livres et fit vœu d'aller voir saint Adrien. Son mal néanmoins continua pendant deux jours; alors il s'adressa de nouveau à saint Glaude et *soubit* il eut appétit et fut entièrement soulagé; « car il vuida ce quil » avoit pris en six jours, comme se ce eult estes miracle. » La science, les découvertes d'un *Broussais* sont bien pâles auprès de ces anciennes merveilles.

Des trois compagnons partis avec lui de Valenciennes, deux, les frères *Vendozic*, n'avaient été que jusqu'à Ancône où ils l'avaient quitté. *Jean Dubos*, de Soignies, était toujours avec lui. Il résista longtemps, mais avec peine, aux fatigues de la route; il les supporta en allant, au retour il fut moins heureux. Une marche à pied avait épuisé ses forces et quelques jours après il fut dangereusement malade.

Le Saige eut pour lui tous les soins possibles. Dubos, qui ne connaissait pas sa position, ne voulait pas se confesser; son camarade l'y contraignit. Les matelots, gens fort sensibles, s'impatientaient de le voir languir si longtemps sans mourir; ils exigeaient une rétribution pour tracer la funeste croix rouge sur le coffre et jeter le cadavre dans la mer, et déjà ils avaient joué aux dez l'argent que le corps de Dubos devait leur procurer. En cette occasion, Le Saige « ploura mainte larme, » il cremoit (*crainait*) qu'on ne fit ainssy de luy. »

« Le jour saint Mahieu 21 de septembre (*ils étaient partis de Chypre le 16*) mon compagnon Jhan Dubos eult plusieurs faultes (*défaillances*) et environ dix heures en le nuict morut, se prie Dieu qui luy pardoint (*pardonne*) cestoit un homme fort devot et estoit bien robust. Hellas le voiaige de piet me semble en fut cause. Nous estiesmes encoire (*étions encore*) au gouffre (*de Satallie*) Apres avoir mis ledit Dubos en son coffre fut rues (*lancé*) en la mer lendemain. Et vray Dieu que jestoie desplaisant (*affligé*) je montay sur lung de nos chasteaux, mais je vis ledit coffre dudit Jhan qui nestoit point encoire enfonsées. »

Ayant eu vent contraire, ils furent obligés de mouiller au port de Baffa, à peu de distance de ce gouffre. Le Saige regretta alors amèrement de n'avoir pas fait garder les corps de Dubos et de deux autres de ses compagnons morts récemment, pour les faire enterrer dans l'église St.-Nicolas; mais il ne pouvait pas deviner qu'on relâcherait aussitôt.

Débarqués à Zante le 18 octobre, nos pèlerins vont loger chez une veuve dont le mari avait été tué à Modon, dans une



rencontre avec les Turcs. Cette pauvre femme raconta comment elle-même avait été longtemps esclave chez eux. Elle en était enfin revenue, mais avec un petit Turc dont hélas ! elle était la mère. Ses vainqueurs l'avaient sommée de se rendre à discrétion dans leurs bras, ou de renier sa foi ; et pour ne pas devenir *infidèle* elle avait pris héroïquement le premier parti. Tant les dames ont parfois de courage !

Chez cette femme venaient souvent deux autres *jeunes veuves* (veuves) pour voir Le Saige et ses compagnons et leur *faire fête*. « Je croy, dit-il, quelles eussent bien vollus avoir « de nos ducas, » mais ils ne se laissèrent pas séduire. Seulement comme il faut hurler avec les loups, ils chantèrent et dansèrent avec elles. Là, malgré le diable qui visait à leur faire perdre le fruit d'un si saint voyage, s'arrêtèrent les privautés. L'auteur ajoute de bonne foi que s'il résista aux voix de ces sirènes, ce fut par la crainte de Dieu et du naufrage. « Cremant le grant maistre quy les eult faict noier. »

Grâce à sa continence, il ne se noya pas et arriva le 8 novembre à Venise. Le 18, étant à Milan, ils en visitèrent le château. L'homme qui le leur fit voir, se nommait M. de la Courbette, il était des environs de Douai et avait été gendarme. Il leur dit qu'il avait fait autrefois partie de la bande de M. de Emerie, quand il alla en Gueldre. M. de la Courbette, poussant, ainsi que son nom le promettait, la politesse jusqu'au bout, offrit à ses compatriotes un beau banquet et « fit quérir « de le bonne biere qu'on brasse au chasteau, » mais Le Saige fidèle à ses habitudes se tint au vin.

Partis de Verceil le 21, ils arrivent le même jour dans une petite ville *frumée* (fermée) comme Orchie, « où vient de plusieurs lieux gens mors (mordus) de chiens esragies (enragés) et » sont la affranchy (*assurés*) quant ils ont but du vin et qu'ils » ont esvoques les noms de plusieurs saints dont il ont les osse » (*os*). » Du vin et des os en poussière forment un singulier spécifique contre la rage ; il n'est pas bon pour tous les estomacs, et s'il opère ce ne sera que délayé dans une forte dose de bonhomie. Malheureusement nous ne sommes pas, sur ce

point, plus avancés aujourd'hui qu'il y a trois siècles, et, la cautérisation exceptée, quelques saints restent toujours en possession de fournir les meilleurs remèdes contre cette infernale maladie.

Au mont Cénis, Le Saige courut un grand danger. Le temps était affreux, on aurait cru que le monde allait finir ; le vent soufflait horriblement et une neige fine et abondante aveuglait les voyageurs. Ne pouvant plus se tenir sur pied, il se recommanda à Dieu et se laissa tomber par terre. Heureusement un ramasseur vint qui, l'ayant fait asseoir dans une ramasse, l'entraîna rapidement. Le Saige allait si *rado* (*roide*) qu'il perdit sens et entendement. Dans son trouble, il lâcha le cordon auquel il se tenait, fut jeté hors de la ramasse, *desgringuela* plus de dix pieds et se trouva suspendu au-dessus d'un abîme de plus de six cents pieds de profondeur ; il devait périr, et dit lui-même qu'il ignore comment il ne *morut* pas, mais bien lui avait pris de s'être recommandé dans la matinée à Madame sainte Catherine. A quoi cependant, tient souvent notre existence !

Enfin le 8 décembre, il découvre Paris, et sa joie est au comble. Il y reste quelques jours, pendant lesquels des marchands de sa connaissance lui font faire bombance, puis il se met en route pour Douai.

Arrivé à Cambrai, son premier soin est d'envoyer une lettre à sa femme pour lui recommander de faire bonne provision de vivres, afin de fêter convenablement les personnes qui l'avaient escorté à son départ.

Voici cette lettre que le hasard a fait conserver. Elle est écrite sans prétention, l'auteur n'ayant pu supposer qu'elle serait un jour publiée. J'y ai joint des accents et des points pour en rendre la lecture plus facile :

« ME CHIÈRE FEMME ,

« J'esuis arrivé en santé, j'en remerchi Dieu et tous ses saints,  
» surtout monseur saint Morand benoist patron de nostre ville.

» Je ne sarroie dire combien suis joyeux de retournez de lez  
 » (à côté de) vous et me fille, et si n'avoie esté sy fort recran  
 » (fatigué), j'eusse corru roidement pour vous embracher plu-  
 » tôt, mais soies seure (*assurée*), ma mye, que n'y perdrez rien.  
 » Pendant tout le voyaige, quant n'ay point pensé à Dieu,  
 » j'ai pensé à vous. (1) Il suffit, je vous en dirai plus long à  
 » demain. J'ai tout plain de belles choses (*choses*) et gram-  
 » ment (*beaucoup*) de terribles à vous raconter, plus de  
 » quinze jours durant, et aussy à vous montrer : j'ai plus de  
 » chinquante choses bénites ; des chaintures, des cappelez (*cha-  
 » pelets*), des vierges de terre et aultres trésors dont suis hu-  
 » reux.

» Il faut faire grand festes à mes amys qui m'ont conduit à  
 » Vallenchesnes et Cambray. Faites à force provision de char  
 » (*viande*), poissons et des meilleurs, en beuf, mouton, bro-  
 » chés, soulmons (*saumons*) ou aultres. Aprétez ma cave,  
 » je voeult boire à grant voir (*verre*) avec mes amys et à la  
 » louange de Dieu. J'ai assez gagné, et pourtant j'ay bien des-  
 » pendu (*dépensé*) de biaux escus au soleil.

» Je vais me couchier pour dormir ung petit (*peu*), mais je  
 » crains ne sarroie dormir à cause que vorroie estre soubit au-  
 » près de me saige femme, comme j'espère, que je aimé au pos-  
 » sible.

Vostre loyal serviteur et baron (*mari*).

» En le cité de Cambray, le jour mon-  
 » seur saint Yves, 23 décembre. »

» LE SAIGE,  
 » confrère de Hierusalem. »

Le 24 décembre 1519, à neuf heures, il quitta Cambrai. Entre Cantin et Douai, il apperçut ces mêmes amis qu'il vou-  
 lait fêter, s'avancant vers lui à course de cheval. Il était si ému  
 qu'il ne pouvait plus parler. Tous les confrères de saint Jac-  
 ques, bannière déployée, vinrent le complimenter. Plus de

---

(1). Le bon apôtre ne parle pas des deux *josnes* veuves, près desquelles sa vertu faillit faire naufrage. Un pèlerin, avoir des secrets de ce genre pour sa femme ! Il n'aura pas porté celui-là en paradis.

deux mille personnes couvraient la route. Toute la population de Douai était dans l'agitation, à tel point que le marché aux grains, qui s'y tenait ce jour-là, en fut retardé. A *douze* heures, le *grand crocheteur de bouteilles et flacons* fit son entrée triomphante dans Douai, en glorifiant le seigneur. Il avait été absent pendant neuf mois et cinq jours. (1).

Pour prix de ce voyage, Le Saige revint chargé d'indulgences, d'amulettes, de bénédictions, et fort avancé dans la voie du salut. Quelque temps plus tard, malgré la dépense occasionnée par la route, ses biens temporels se trouvèrent, par la grâce de Dieu, augmentés de *cinquante livres* par année. C'est ce qu'il nous apprend en terminant, après avoir formé le vœu que tous ceux qui liront son livre aillent en paradis. J'en souhaiterais autant aux personnes qui auront lu cette analyse, n'est la crainte qu'on ne dise qu'elles l'ont par là suffisamment gagné.

AIMÉ LEROY.

---

(1) En 1523, pour perpétuer le souvenir de ce glorieux pèlerinage, on fit graver au-dessus de l'entrée de la demeure de Le Saige, située rue des Gisantes, aujourd'hui des Procureurs, l'inscription suivante :

LOUÉ SOIT DIEU, J'EN SUIS REVENU.





## Ave De Profundis,

MANUSCRIT D'UN VIEUX MOINE.

1343.

« Si je vis, je prierai pour toi »,  
Voilà vos paroles dernières.

Hélas ! Hélas !

Jamais je n'entends vos prières,  
J'écoute et vous ne priez pas.

CASIMIR DELAVIGNE, *poème du Purgatoire.*

---

Au commencement de chaque œuvre, tout chrétien doit invoquer le nom du Seigneur, sans la miséricorde duquel aucune chose ne saurait être amenée à bonne fin.

Et comme nous ne pouvons, humbles pécheurs, rien obtenir de Dieu, si ce n'est par l'intercession et les mérites de la très-sainte Vierge Marie, mère immaculée du Sauveur du monde, j'entends commencer la véridique histoire qu'on va lire, en présentant à cette reine céleste la salutation angélique que l'ange Gabriel lui apporta du haut des cieux : *Ave Maria*; priant et suppliant tous ceux qui verront le présent livre, de réciter cette prière, afin de mieux comprendre les grands enseignemens et bons exemples contenus en icelui.

J'ai nom Raoul Beaugenin ; à présent en religion, dans l'ordre des *Minimes*, sous celui de père Berthe. Je suis fils lé-

gitime de Bartholomé Beaugenin, vassal et écuyer de haut et puissant seigneur Enguerrand Le Portier, sire de Marigny, argentier du roi de France. Ma très-honorée mère, Anne-Marguerite Bonvouloir, de l'ancienne famille des Bonvouloir, m'éleva dans la crainte du péché et dans l'amour de Dieu, jusqu'à devers seize ans.

Or, par un soir qu'après avoir récité les oraisons de mon chapelet, je venois lui demander à genoux sa bénédiction, elle se prit à pleurer avec amertume et à me presser longuement contre son sein agité par un grand émoi. Enfin, à travers force sanglots et lamentations, elle m'apprit que sire Enguerrand, pour l'amour de mon père, m'envoyoit en qualité de page chez monseigneur son frère, Philippe de Marigny, évêque de Cambrai, en Cambrésis. C'est, dit-elle, un prélat vénérable: et vous trouverez chez lui édification et bons exemples. Or donc, ajouta-t-elle, en redoublant de larmes, tenez-vous dispos, cher enfantelet, tenez-vous dispos, demain après avoir ouï une messe en l'honneur de saint Julien, patron des voyageurs, à partir sous la conduite de messire Jacques Marly, chanoine du chapitre de Notre-Dame de Grâce. Ce digne prêtre a été dépêché à notre suzerain par le prélat de Cambrai, et s'en retourne, après avoir terminé, à la satisfaction de chacun, des affaires de grande importance.

Pour moi, je pleurois aussi; car l'aspect de la tristesse de madame ma mère m'avait affligé. Mais une liesse enfantine m'apporta bientôt consolation. Ce néanmoins, je ne dormois guère, me tournant en cent façons diverses sur mon chevet. J'étois tout pantelant de joie, rien qu'au penser de faire si longue route, en chevauchant sur une belle haquenée.

Aussi, fut-ce moi le premier debout, quand tinta l'heure de la messe, laquelle fut dite à mon intention. Après quoi, je m'aperçus bien que je n'étois pas le seul ayant passé la nuit sans sommeil; car onc n'ai vu femme plus pâle et plus dolente que madame ma mère. Sans proférer une parole, tant son cœur était navré, elle me passa au col une belle chaîne d'or, au reliquaire de laquelle étoit enchâssé un morceau de la

vraie croix. Et puis elle m'étreignit de ses bras qui trembloient, et tout-à-coup elle se laissa aller sans mouvement, la tête sur mon épaule.

Enfin, monsieur mon père, qui étoit là debout, tachant de se montrer ferme, quoiqu'en dépit de ses efforts de grosses larmes tombâssent de ses joues sur sa barbe, me recommanda d'une voix émue d'être bon chrétien, dévotieux à la sainte Vierge et foi-loyal à mon nouveau suzerain. Après quoi, il me donna sa bénédiction, et il fallut m'arracher des bras de ma mère. Je me départis dans une tristesse et une amertume que l'on ne sauroit dire. Las ! une angoisse bien autrement poignante auroit serré mon cœur, s'il m'eût été donné d'avoir la prévision des événemens à venir : si j'eusse su que monseigneur mon père seroit frappé à mort en défendant son maître, sire Enguerrand, si l'on m'eût dit que madame ma mère en trépasseroit subitement de douleur !

Après un mois de voyage chanceux, et durant lequel bien nous prit d'avoir douze hommes d'armes du roi de France qui chevauchèrent avant et après la litière de messire Jacques Marly, nous arrivâmes au châtel épiscopal de monseigneur Philippe de Marigny, le onzième jour du mois de mai, en l'année mil trois cent douze du salut du monde.

Monseigneur Philippe étoit un prélat charitable et pacifique, ayant à cœur de rétablir la paix entre messieurs les chanoines et les bourgeois de la ville, ce qui n'étoit pas, à vrai dire, chose aisée. Car les gens de Cambrai, fiers et jaloux de leurs franchises, s'ameutoient à tout moment, sous prétexte de les défendre ; et de leur côté, les chanoines voyant ces franchises avec envie, ne se lassoient point d'en contester les droits et les privilèges.

Tandis que dans la ville on voyoit régner ainsi discorde et contention, paix et bonheur s'étoient réfugiés au châtel épiscopal. Comment n'y auroient-ils pas été amenés par l'ange de bonté et de grâce qui en avoit fait son séjour ; par la belle et pieuse Berthe de Marigny, jeune sœur du prélat. Un manant

grossier, un soudard brutal se seroient senti désir de courtoisie à l'aspect de son sourire avenant et de son regard rêveur. Mais, eussent-ils été plus durs de cœur que l'ennemi des hommes (Dieu me préserve de ses embûches), eussent-ils été privés de la lumière du ciel, il leur aurait fallu se rendre aux douces paroles de sa voix suave.

Pour moi, quand je la vis, je demeurai sans bouger, et comme ébloui d'une beauté si merveilleuse. A huit jours de là, je fis vœu à la sainte Vierge de ne jamais aimer autre dame. Pourtant, je ne le savois que trop bien, jamais il ne devoit m'être permis d'avouer ma respectueuse tendresse, et encore moins de songer à en obtenir du retour.

Ainsi, trois années s'écoulèrent rapidement pour moi, dans une sorte de bonheur triste et ineffable, car madame Berthe m'avoit pris en affection. Elle se plaisoit à louer mon zèle; elle me citoit parfois comme exemple aux autres pages. Bien loin elle étoit d'avoir soupçon du motif qui me faisoit agir. Ce néanmoins, une parole bienveillante de sa bouche, comme : beau page, ou fidèle varlet, me faisoit tressaillir d'un frisson que je ne saurois exprimer et me causoit autant de joie que de peine. Je me surprénois à la répéter à voix haute. Durant que j'étois en prière, elle venoit me causer un péché de distraction. Hélas ! aujourd'hui que me voilà vieux de nonante et un ans, ce souvenir m'émeut encore d'un grand trouble, et fait couler des larmes de mes yeux desséchés.

Du temps de l'évêque Guy de Collemède, il s'étoit élevé entre lui et Robert, comte d'Artois, un différend fort grave, au sujet d'une juridiction que les officiers du comte s'arrogéient sur des villages, situés entre les deux villes de Cambrai et d'Arras. Convaincu tardivement de l'injustice de ses prétentions, le comte d'Artois y avoit renoncé. Mais quand il fut mort, sa veuve, la comtesse Mahaud, réveilla cette querelle inique, et fit ravager par ses hommes d'armes, les terres du Cambrésis les plus à portées de l'Artois. Il fallut user de représailles; de là, des guerres à n'en plus finir, et qui coûtèrent bien du sang.



Comme l'évêque Philippe s'affligeoit fort d'un pareil état de choses, il proposa à son ennemie de s'en rapporter à l'arbitrage du roi de France. En cela, il faisoit preuve d'une prudence rare. Voici pourquoi : la comtesse Mahaud, étant vassale du monarque, ne pouvoit refuser l'arbitrage du prince. Ensuite, lorsqu'une sentence seroit rendue, force lui seroit de s'y soumettre, à moins d'encourir la colère d'un puissant suzerain. Or, convaincu de l'évidence de son bon droit, monseigneur Philippe ne mettoit pas en doute que la décision du roi de France ne lui fut favorable : donc la guerre seroit infailliblement terminée, et il y auroit une fin aux prétentions injustes de la comtesse Artésienne.

Ce fut son propre frère, le prince Charles de Valois, que le roi de France choisit pour arbitrer dans ce différend. Monseigneur Charles de Valois arriva donc à Cambrai, le vingt-huitième jour du mois de mai de l'an mil trois cent treize.

Les premiers jours se passèrent en festins et en chasses. Mais bientôt, le prince qu'on avoit vu d'abord si ardent à ces plaisirs, se mit à faire l'éloge du repos et de la retraite qu'il prioit avant tout, s'il falloit l'en croire. Hommes d'armes avoient beau sonner de la trompe, chiens aboyer, et cors de chasse redire fanfares, il ne s'en soucioit en aucune façon.

Dès le matin, on le voyoit arriver dans l'oratoire de madame Berthe, et toujours avoit-il quelque don rare à lui faire. Tantôt c'étoit un papegaut qui devoisoit et rioit aux éclats comme auroit pu le faire une vieille femme : tantôt c'étoit quelque fleur rare, achetée à grand prix, ou de ces riches babioles ouvrées à long et difficile travail.

De ces cadeaux, dont madame Berthe ne manquoit pas de s'émerveiller, on voyoit s'ensuivre des propos de galanterie qui se prolongeoient bien avant.

Comme ces objets venoient de France, d'Italie ou d'Allemagne, le prince de Valois en prenoit occasion de narrer les voyages qu'il avoit faits en ces lointains pays.

Il ne disoit jamais rien des hautes destinées qu'il auroit infailliblement eu dans la dernière de ces contrées, sans les manigances du pape Boniface. Car, à l'assassinat de l'empereur Albert, tué près de Rinfeld par le duc de Souabe, les électeurs vouloient donner la couronne au prince de Valois. Mais le pape fit si bien qu'il n'en fut rien. En cela, il suivoit sa haine contre le roi de France, avec lequel il avoit eu de graves querelles.

Mais malgré son modeste silence à l'égard de ce qu'on vient de lire, le nom de l'Allemagne, prononcé par monseigneur Charles, donnoit suffisamment à penser et faisoit reluire sur sa personne un reflet d'illustres infortunes qui émouvoit madame Berthe d'une respectueuse commisération.

Oh ! disoit-il, que je voudrois à présent passer ma vie en ces pacifiques et plaisants lieux, loin des grandeurs qui sont lourdes et qui tourmentent. Ne me sera-t-il jamais donné de n'avoir autre soin que d'obtenir à force de soumission et d'amour un sourire comme vous en faites parfois ?

Et madame Berthe émue faisoit un sourire qui me remplissoit de désespoir, et elle baissoit de longues paupières pour cacher le trouble de ses regards.

Peu-à-peu, quand le prince advenoit, madame Berthe prit l'habitude de renvoyer à l'antichambre ses pages et ses dames d'atours. Elle avoit, selon elle, au sujet de la paix, d'importantes affaires à démêler avec le prince Charles. Elle demeurait donc seule avec lui, et mainte et mainte fois, quand l'heure du souper sonna, il fallut les avertir que monseigneur l'évêque les attendoit pour commencer la bénédiction de la table.

Tandis que j'avois la mort dans le cœur, chacun se réjouissoit autour de moi. Les plus discrets hochaient la tête avec mystère et parloient tout bas de mariage. D'autres, moins réservés, disoient hautement que la sœur du riche et noble argentier du roi de France pourroit bien devenir comtesse de Valois. Car, selon eux, rien n'étoit trop digne de la dame qui réunissoit haut lignage, beauté merveilleuse, vertus angéliques et trésors immenses. Enfin, il s'en trouvoit répétant à

tout propos : la comtesse Mahaud , à coup sûr , ne gagnera pas son procès , et monseigneur l'évêque est bien sûr de recouvrer ses bonnes terres du Cambrésis.

Ces rumeurs , closes d'abord dans le châtel , furent bientôt sues des bourgeois , et arrivèrent jusqu'à Arras. La comtesse Mahaud qui , pour retarder la sentence , feignoit d'être grandement malade , prit alors un parti soudain. Se fiant à sa beauté rare et à son astuce diabolique , car tous les moyens lui étoient bons pour advenir à ses fins , on la vit un soir , sans qu'on s'y attendit en aucune façon , arriver au châtel épiscopal , escortée d'une suite riche et nombreuse.

Or çà ! Monseigneur de Valois , fit-elle avec façon traitreusement gentille et accorte , me voici venir suppliante , et prête à vous demander merci , pieds nus et la corde au cou ; car depuis quatre grands mois qu'une fièvre poignante me retient au lit de douleur , et m'a rendue pauvrete et chétive , ces deux beaux yeux que je vois ont gagné de reste le procès de messire l'évêque. Ils ont aussi , j'en suis sûre , plus qu'il n'étoit nécessaire , irrité le frère du roi de France contre une humble et triste veuve.

En terminant ces hardis propos , dont rougit grandement madame Berthe , la comtesse d'Artois fit mine de s'agenouiller. Le prince ne la laissa pas faire et mit à la relever un empressement des plus gracieux.

S'appuyant ensuite sur la main du prince , elle se mit à lui parler bas à l'oreille , tournant en ridicule la vertueuse simplicité et naïve grâce de madame Berthe ; si bien que monseigneur de Valois , circonvenu par ses dires perfides , commença à prendre en honte ce qui l'avoit tant charmé d'abord à juste droit.

Dès lors , la liesse et la confiance dans lesquelles on s'ébattoit au châtel épiscopal devinrent tristesse et découragement.

Le prince Charles , à compter de ce jour-là , n'eut plus d'autre soin que de complaire à la comtesse Mahaud , et ne songea guère dorénavant à la triste madame Berthe. Au détriment des causeries sans fin de l'oratoire , mucous et lances re-

prirent faveur. On n'entendoit que destriers piaffer et veneurs jouer des fanfares. Chacun émouloit des lances pour courir en champ clos. Enfin, à la demande et instances de la comtesse d'Artois, une passe-d'armes solennelle fut proclamée pour le neuf du mois de novembre. Le prince Charles remit au même jour la proclamation de la sentence, relativement à la discussion qu'il lui falloit juger.

Le lendemain, deuxième jour du mois de septembre et jour de la fête de Notre-Dame-des-Anges, monseigneur l'évêque m'enjoignit de partir avec un héraut d'armes, pour aller porter des messages aux chevaliers du pays et les inviter à venir prendre part aux ébattemens de la joute.

Nous ne fumes de retour que la veille de la passe d'armes, le huit du mois de novembre.

Malgré le grand empressement que j'y mis, il ne me fut pas octroyé de paraître devant ma noble maîtresse, ni le jour de mon arrivée, ni même dans la matinée du lendemain. J'allai donc, comme me l'enjoignoient mes devoirs de page, me tenir au pied de la tente en velours, dressée en lieu d'honneur pour recevoir les plus nobles dames, l'évêque, les juges de la lice et mesaieurs les chanoines.

Combien il me tarδοit de voir arriver madame Berthe, elle dont la douce vue ne m'avoit point été permise depuis deux mois et sept jours! Elle parut enfin, conduite par messire Le Borgne de Mauny, et marchant derrière l'évêque qui donnoit la main à la comtesse Mahaud.

Sainte Vierge! l'état piteux de ma noble et malheureuse maîtresse ne m'apprit que trop quels affreux chagrins la faisoient dépérir. Elle étoit devenue pâle et chétive; déjà, il y avoit je ne sais quoi d'une tête de mort dans ses traits amaigris et pourtant beaux encore; une nuance imperceptible d'un rose indécis et bleuâtre entourοit ses paupières; et par là ses yeux sembloient aggrandis. Enfin, à chaque instant, une toux sèche s'échappοit de sa poitrine en sifflant.

A cette vue, il me devint impossible de retenir un cri de surprise et de désespoir. Elle l'ouït, elle le comprit, car elle jeta sur moi un regard! oh! il me navra l'âme.

Après quelques momens d'attente, les trompettes jouèrent des fanfares, et les chevaliers entrèrent dans la lice. Le prince de Valois portoit les couleurs de la comtesse Mahaud.

Je ne saurois conter ici toutes les prouesses de cette journée; mes regards n'étoient guère tournés vers le champ clos. Un objet plus cher et plus douloureux les fixoit. Je vais donc brièvement dire que monseigneur Charles, prince de Valois, fut le mieux faisant de la journée.

C'étoit madame Berthe, comme sœur de monseigneur l'évêque Philippe de Marigny, qui devoit remettre au vainqueur le prix du tournoi; à savoir: une chaîne d'or avec une pierre d'une grande valeur à chaque maille, et puis une épée de bonne trempe, dans le pommeau de laquelle on avoit enchassé une relique du bienheureux saint Géry.

Le prince vint donc s'agenouiller devant madame Berthe: mais en s'avancant, le cœur faillit à ma maîtresse, et elle tomba sans connaissance. Tandis que toutes les dames s'empressoient autour d'elle, la secourant en grand émoi, et sans avoir souci d'autre chose, la comtesse d'Artois (du moins on me l'a conté depuis, car j'étois en transes par trop douloureuses pour le voir), la comtesse d'Artois ramassa la chaîne, et la passa gracieusement au cou de son amant. Car elle ne se cachoit plus, elle tiroit même vanité d'octroyer au prince le don d'amoureuse merci.

Croiroit-on que c'est au milieu du trouble d'un pareil accident que le prince Charles de Valois fit proclamer son arrêt sur les différends du Cambrésis et de l'Artois?

Cet arrêt condamnoit « la cité de Cambrai, envers la comtesse, à une amende de trente-deux mille livres parisis de forte monnoie, quatre mille chaque semestre jusqu'à l'entier payement. »

Il enjoignoit seulement à la comtesse « de restituer les choses enlevées dans les villages appartenant au chapitre et dans les lieux contestés, lesquels lieux étoient évidemment du ressort du Cambrésis. »

Comment décrire la nuit qui suivit? Les bourgeois de Cam-

brai , outrés de l'injustice de cet arrêt , étoient ameutés çà et là dans la ville , vociférant et prêts à assaillir le quartier du châtel où logeoit monseigneur Charles. Les gens d'armes du prince veilloient la lance au poing , dans la crainte d'une attaque , et les varlets faisoient en hâte les préparatifs du départ. Leur maître avoit annoncé à l'évêque qu'il s'en iroit du châtel le lendemain à l'aurore. Il étoit aisé de reconnaître dans un semblable manque de courtoisie les conseils de la comtesse d'Artois. On l'a du moins raconté , le prince ne s'étoit résolu à ce parti grossier qu'après mainte et mainte hésitation. Voyant cela , la méchante femme qu'il aimoit avoit déclaré qu'elle alloit partir seule , et ne le reverroit de sa vie s'il ne consentoit point à l'escorter le lendemain. Tel étoit le pouvoir exercé sur lui par elle , qu'il lui fallut céder.

Au point du jour , on entendit donc un grand bruit de chevaux. Madame Berthe s'enquit d'où il provenoit. Monseigneur Philippe qui avoit passé la nuit au chevêt de sa sœur , lui répliqua bonnement : C'est le prince de Valois et la comtesse Mahaud qui se départissent du châtel , sans dire gare. Ils s'en vont ensemble , comme mari et femme , à la cour du roi Philippe.

Madame Berthe joignit les mains avec émoi , voulut proférer quelques paroles , et ne put que murmurer un faible cri... Ce fut le dernier.

Depuis plus de sept semaines , j'étois gisant , arde de fièvre et de délire , appelant madame Berthe à grands cris et n'ayant pu verser encore une seule larme. Chacun s'émerveillait autour de moi de ce mal soudain , et l'on m'a raconté depuis que monseigneur l'évêque s'étoit un jour écrié : Par saint Philippe ! (c'étoit son bienheureux patron) je donnerois mille livres parisis de monnaie forte à qui pourroit guérir ce pauvre page en si grand péril de trépasser , par regret de sa maîtresse. Au temps d'à-présent il n'est point par douzaine de varlets si fidèles. Il auroit dû dire d'amans si navrés.

Par une nuit que j'avois pu m'assoupir , contre l'ordinaire , je m'entendis soudainement appeler de mon nom ! Raoul ! page Raoul ! Jésus mon sauveur ! C'étoit la douce voix de ma-

dame Berthe. Elle étoit là, l'infortunée ; debout auprès de moi, pâle, dolente, comme au dernier jour où il me fut donné de la voir. Je me sentis, à son aspect, devenir triste jusqu'à la mort, comme notre seigneur Jésus-Christ au jardin des Olives. Depuis ce temps, nul chétien ne m'a vu sourire une seule fois.

» Raoul, page Raoul, dit-elle, je viens requérir de vous la fin de mes peines, de vous à qui j'en ai tant causées, sans le savoir néanmoins ; car vous cachiez bien soigneusement votre fervente et douloureuse tendresse. Raoul ! ( et ici je crus voir une rougeur imperceptible colorer légèrement les pâles joues de l'âme : ) Raoul ! j'ai failli . . . . Le prince de Valois . . . . En châtement de cette faute, je suis retenue dans le purgatoire, jusqu'à l'heure où celui qui m'a fait pécher ait récité à mon intention un *de profundis*.

» Hélas ! il n'a pas eu encore une pensée pour moi ! pour moi, qui suis morte à cause de lui ; et qui souffre tant en purgatoire parceque je l'ai trop aimé.

» Et cependant, Raoul, Dieu et la sainte Vierge me sont témoins que j'aurois consenti volontiers à rester mille ans encore dans ces lieux de ténèbres et de larmes, pour qu'il eut dit seulement, à la nouvelle que j'étois trépassée : pauvre Berthe !

« Allez donc, Raoul, devant messire de Valois ; dites-lui que l'âme de Berthe est en peine dans le purgatoire, et que s'il veut tant seulement réciter un *de profundis*, les anges la conduiront en paradis. Il ne vous refusera pas, Raoul, il faut l'espérer du moins. Car est-il un chrétien assez dur pour refuser un *de profundis* ? quand bien même il s'agiroit de sauver l'âme d'un juif. »

Cette apparition me rendit à la vie comme par miracle. Dès ce moment là, fièvre et transports délirants s'en départirent ; et avant deux mois, je fus, par la grâce de Dieu, en état d'entreprendre le voyage dont m'avoit requis madame Berthe.

Pour amener ce voyage à bonne fin, il me fallait obtenir congé de monseigneur l'évêque Philippe. Je me rendis donc

auprès de lui, le priant de m'ouïr en confession ; à quoi il consentit. La merveilleuse vision que j'avois eue, et le devoir que m'avoit commandé madame Berthe furent contés fidèlement par moi. Seulement je me laissai aller à la honte de n'oser avouer l'amour sans espoir que j'avois nourri pour la trépassée. En cela néanmoins, je ne fis pas mauvaise confession ; car amour si chaste et si secret ne sauroit être péché.

Monseigneur Philippe m'écouta en silence. Enfin, il dit : ce sont-là choses surnaturelles, et il ne faut point en faire trop aisément croyance. Peut-être est-ce songe creux de maladie et de transports fiévreux. D'ailleurs, mon fils, il y a par cent et cent obstacles qui s'opposent à l'accomplissement de votre pieux dessein. Il est survenu de grands et tristes évènements dans notre maison.

Alors il se mit à conter comment étoit défunt le roi de France, Philippe dit *le Bel*. Son fils, le roi Louis, dixième de nom, lui avoit succédé. Le prince de Valois, devenu, sous le nouveau Roi, tout-puissant à la cour, et poussé par la méchante comtesse Mahaud, avoit desservi monseigneur Enguerrand, et l'avoit accusé, en plein conseil, de dissiper les trésors de l'état, le requerrant de dire à quoi avoient été employées les grosses contributions levées sur la Flandre. Or, elles avoient été versées par le grand argentier entre les mains du prince de Valois lui-même.

Messire Enguerrand répondit donc avec franchise : je vous en ai remis bonne part, Monseigneur, comme le prouveront parchemins en règle et scellés de votre sceau. — Parchemins en ont menti, s'écria le prince. — Monseigneur, s'il est menti, ce n'est point par les parchemins, mais bien par vous, interrompit le grand argentier, indigné à juste droit de pareil outrage. Le prince de Valois tira son épée. Il en auroit féri messire Enguerrand ; mais les prud'hommes du conseil y mirent opposition. Il sortit alors, jurant par le Dieu vivant qu'il ne reviendrait au Louvre qu'après avoir tiré vengeance sanglante du grand argentier.

Depuis le temps que mon frère m'a lui-même fait mander



ces nouvelles par un estaffier fidèle, continua l'évêque, je suis en grande inquiétude et pénible doute de ce qui s'est passé. Le comte de Valois ne se tiendra en repos qu'après avoir perdu Enguerrand. Jugez, mon fils, s'il est en disposition de prier pour l'âme de Berthe.

Allez donc en paix, Raoul. Nous célébrerons une messe solennelle, demain, à l'intention de la maîtresse dont vous vous montrez si fidèle serviteur. Quant à votre dessein, il faut y renoncer comme hasardeux et témérairement conçu.

Il me fallut obéir. Mais la nuit même qui suivit cet entretien, je fus réveillé par un gémissement plaintif. Madame Berthe étoit encore là, joignant les mains en signe de détresse et de prière. Je résolus d'aller de nouveau trouver monseigneur l'évêque, et comme je me préparois à m'y rendre, un varlet s'en vint me mander de sa part.

« Raoul, me dit Monseigneur, l'âme de ma sœur m'est apparue cette nuit, dolente et souffreteuse. Plus de doute que j'ai eu tort de vous détourner de votre pieux dessein. Allez donc, mon fils, et que la bénédiction de notre Sauveur et celle d'un vieillard vous accompagnent. »

Disant ces mots, il étendit sur mon front ses mains vénérables, me remit une bourse pleine d'écus d'or, et m'annonça que le prévôt de sa maison avoit ordre de me laisser choisir le meilleur destrier qui fut aux écuries du château.

Je me mis en route le lendemain, dixième jour du mois de mars, l'an de grâce mil trois cent quatorze, l'Eglise célébrant la fête des quarante bienheureux martyrs.

J'arrivai dans la ville de Paris, après huit jours d'un voyage sans malencontre. Mon premier soin fut de me rendre au palais du grand argentier. Que mon cœur battoit vite, quand je vis ses hautes tourelles, ses murs sculptés, ses vitraux aux cent couleurs ! Trois fois, je fis résonner d'une main tremblante le marteau de fer de l'énorme porte, pour appeler un huissier. Mais le marteau eut beau retentir d'un grand bruit, nul ne vint pour m'ouvrir.

Alors seulement j'eus la prescience des funestes nouvelles qui m'alloient être apprises.

Tandis que je me tenois là , portant autour de moi des regards d'incertitude et de douleur , un vieillard , avec mystère , me fit signe de le suivre , et m'emmena dans la rue solitaire où il avoit son logis.

Lorsqu'il eut regardé çà et là , dans la crainte qu'on ne fut à l'écouter : avez-vous tellement envie de la hart , me demanda-t-il , que vous marchiez dans Paris , vêtu aux couleurs de l'évêque de Cambrai ? Ne savez-vous pas que messire de Marigny est en disgrâce ? qu'il est prisonnier dans la tour du Louvre , comme prévenu de maléfices envers la personne du Roi.

En outre , on l'accuse d'avoir traitreusement dissipé les trésors royaux.

Le palais de Marigny a été clos des sceaux du Roi. On a chassé ignominieusement varlets , pages , écuyers ; ceux du moins qui , de même que moi , n'ont point eu l'heur d'être occis en défendant notre maître.

— Et mon père ? au nom du ciel , mon père sire Barthomé Beaugenin ? dites m'en des nouvelles.

— *Requiescat in pace* , répondit le vieillard. Il est dans un meilleur monde que celui-ci , de même que la vénérable dame , sa légitime épouse. L'un est mort d'un coup de dague ; l'autre de saisissement et de douleur.

Prenant en pitié mon trouble et mon désespoir , le vieillard qui était un écuyer du grand argentier , et l'ami de mon père , me garda en son logis , et me reconforta par de pieuses exhortations.

Durant les trois jours que je demeurai chez lui , Dieu et la sainte Vierge me firent la grâce de réveiller en mon âme un pieux dessein qu'ils y avoient déjà mis plusieurs fois ; mais je l'en avois toujours écarté , car il auroit fallu , pour l'accomplir , me séparer à tout jamais de madame Berthe. Ce dessein étoit d'entrer en religion et de me consacrer au service de Dieu pour le restant de ma vie.

Et qu'aurois-je pu faire au monde , quand ceux-là qui y faisoient ma joie , étoient trépassés ? Quel amour , excepté l'a-

mour divin , pouvoit remplir le vide qu'avoit laissé dans mon âme la mort de madame Berthe ?

Mais avant que d'entrer au cloître , il me falloit accomplir un grand et saint devoir. J'allois donc devers le Louvre , où demouroit le prince de Valois.

Le sénéchal , duquel je m'enquis comment avoir une audience de son seigneur , me demanda mes noms et qualités ?

— Raoul de Beaugenin , page de messire Philippe de Marigny , évêque de Cambrai.

Il me regarda d'un air de surprise , s'en fut , et revint quelques instans après pour m'introduire.

Quand je me vis seul , devant l'oncle du Roi , je sentis mon cœur battre vîtement : mes genoux plioient sous moi.

Enfin , tâchant de me remettre de mon mieux , je lui racontai la vision que j'avois eu : comment j'avois entrepris un tant long et tant pénible voyage , afin de tirer de purgatoire l'âme de madame Berthe : pour quoi il ne falloit qu'un *de profundis* récité par monseigneur Charles de Valois.

Le prince , tandis que je faisais mon récit avec componction et de sorte à émouvoir un cœur de rocher , tournait à tout moment ses regards vers un rideau cramoisi qui fermoit une grande fenêtre. Tout-à-coup , un grand éclat de rire partit de derrière ce rideau. La comtesse d'Artois parut et m'entraîna vers le balcon : tiens , s'écria-t-elle , tiens voilà les oraisons que l'on récite pour les Marigny !

Sainte Vierge ! le grand argentier , la corde au cou , étoit conduit de la tour du Louvre au gibet de Montfaucon !

A deux ans de là , je venois d'aller aider à sa dernière heure un pauvre malade qui demouroit dans les environs du Louvre. Je m'en retournois en mon couvent des Minimes , quand voici venir deux varlets qui me disent : Révérend père , au nom de Jésus-Christ , venez ; notre maître va trépasser sans confession , s'il n'est ouï de suite par vous. On ne sait

où trouver son aumonier. Et ils m'entraînèrent sans me dire en quel endroit ils me conduisoient.

Jugez de ma surprise, quand je me vis mener dans le palais de Valois et près du lit de monseigneur Charles !

A ma vue, il poussa un cri terrible. « Dieu est juste, Raoul !  
 » Mes crimes me sont bien lourds, à cette heure de châtement.  
 » Jésus-Christ me pardonnera-t-il, moi qui ai fait périr l'innocent Marigny par vengeance ? La sainte Vierge intercédéra-t-elle pour moi ? quand j'ai laissé en purgatoire une infortunée dont j'avois causé la mort ; et quand il ne falloit qu'un *de profundis* pour la tirer de peine ! Oh ! désespoir !  
 » O courroux terrible ! je suis damné !..

Je m'efforçai de ramener ce pécheur à quelque confiance en la miséricorde divine ; mais rien ne put lui donner espérance de salut, et il rendit l'âme entre mes bras, répétant : je suis damné !

Cette nuit même, l'âme de madame Berthe m'apparut avec une couronne de lumière sur le front. Deux anges de beauté merveilleuse l'emmenaient en paradis.

Ainsi fut délivrée de purgatoire l'âme de madame Berthe, laquelle étoit en souffrance, pour avoir péché par amour.

Elle est maintenant au séjour des Bienheureux, glorifiant à jamais le Seigneur.

Qu'il nous soit donné, par la miséricorde infinie de Dieu, et l'intercession de la sainte Vierge, source unique de tous biens, de vivre saintement ; afin qu'à l'heure de notre mort, nous puissions par le moyen de nos bonnes œuvres et de nos sincères actions, nous trouver avec madame Berthe et les élus dans la gloire éternelle. Ainsi-soit-il.

S. HENRY BERTHOUD.



## LETTRES INÉDITES

du Maréchal de Vauban.

PARMI les pièces inédites qui sont de nature à être insérées dans les *Archives* et susceptibles d'y être accueillies avec faveur, nous mettons au premier rang les lettres écrites par des personnages célèbres, pourvu qu'elles se rattachent au pays d'une manière plus ou moins directe. C'est à ce titre que nous offrons à nos lecteurs cinq lettres de Vauban qui n'ont jamais vu le jour. On sait combien ce grand homme contribua à améliorer le système de défense de nos places de guerre qui presque toutes peuvent montrer encore aujourd'hui quelque ouvrage de Vauban. Aussi, espérons-nous que ces lettres intéresseront non seulement les amis de notre histoire locale, mais encore les hommes qui par état s'occupent de stratégie et de fortifications. Elles proviennent de la collection d'autographes qui existe à la bibliothèque de Cambrai, et sont adressées au baron Michel-Ange de Vuorderen, diplomate distingué, qui n'était pas assez connu avant que la *Biographie universelle* lui eût consacré un article.

L. G.

### PREMIÈRE LETTRE.

*A Dunkerque, le 25 décembre 1680.*

A mon arrivée en ce lieu j'ay trouvé, Monsieur, celle que vous avez pris la peine de m'écrire du 12 de ce mois, j'estois desjà informé des raisons qui vous ont obligé de ne pas venir à Menin, et vous avez esté justifié sur l'heure. A l'esgard du pays de l'Angle, j'escris au bailly de se trouver icy dans qua-

tre ou cinq jours , qui est à peu près le temps que j'en partiray pour m'en aller à Calais ; chemin faisant je visiteray l'embouchure de la rivière d'Haa , et l'escluse de Gravelines ; ensuite de quoi j'en rendray compte à la cour , et c'est là où j'employeray toute mon éloquence pour tascher d'obtenir du Roy quelque ordre favorable pour ce pays , en cela j'y feray tout comme si c'estoit pour moi , et ne manqueray pas de leur bien dire que c'est en vostre considération , et je diray vray puisque je suis de tout mon cœur, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur. VAUBAN.

DEUXIÈME LETTRE.

*A Calais, le 4 janvier 1681.*

Pour réponse à celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 24 du passe, je vous envoie copie de ce que j'écris à monseigneur de Louvois sur le pays de l'Angle, par laquelle vous verrez qu'on ne peut guères plus le presser que je fais sur cela.

Il ne faut pas douter que l'écluse ne remette le pays de l'Angle à secq comme il estoit auparavant, l'année où nous allons entrer ; mais cela ne suffit pas pour bien dessecher le pays, il faut de nécessité restablir les anciens fascinages qui conduisoient le courant de la rivière jusqu'à la mer ; car c'est ce qui entretenoit sa profondeur, et qui lui donnoit assez de force pour empescher la mer d'ensabler son embouchure, comme elle a fait depuis que l'entretien de ces fascinages a esté négligé. Comme ce mal s'estend beaucoup plus loing que le pays de l'Angle, ne doutez pas qu'on n'y mette remede dans peu. Je vous diray aussy que le pays conquis est infecté de la mesme maladie, et que faute des fascinages il ne se vide plus qu'à demy ; et c'est de quoi mesme je prétends d'écrire un peu fortement à monsieur de Seignelay par extraordinaire. J'emporte avec moi l'inscription que vous m'avez envoyée sur Dunkerque ou le Rixban, (\*) pour la faire voir à messieurs les ministres.

---

(\*) Le Baron de Vuorderen avait un talent particulier pour les inscriptions latines. On lui doit toutes celles qui ont été gravées, à la gloire de Louis XIV, sur les monumens publics des Pays-Bas

Comme lédit Rixban est un ouvrage extraordinaire, basty plus de 500 toises avant dans la mer sur un banc de sable mouvant, qu'il a fallu, pour ainsy dire, fixer; qu'il ne sert pas moins à la deffense de la ville et citadelle qu'à la protection du havre; et que d'ailleurs il est situé et basty d'une manière qui le rend presque imprenable, quand mesme la ville et citadelle seroient prises; et qu'enfin c'est une manière d'ouvrage qui ne me paroit pas avoir été entrepris par les Romains ni par aucune autre nation, il me semble qu'il y a belle matière à faire quelque jolie inscription; si vous pouvez vous dérober quelque moment, travaillez-y avec tout le loisir que vous voudrez, et ne manquez pas de me l'envoyer en quelque lieu que je puisse estre<sup>(\*)</sup>. Il n'y a rien icy de nouveau touchant les affaires d'angleterre que la condamnation du milord que vous sçavez,<sup>(\*\*)</sup> si ce n'est que les Anglois ontrefusé franc et net de l'argent au Roy pour le secours de Tanger, s'il ne signoit l'exclusion du duc d'Yorck. Je pars demain de celieu-cy pour le Havre. Je suis de tout mon cœur, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VAUBAN.

Je vous souhaite de tout mon cœur une bonne et heureuse année.

(\*) Voici l'inscription du Rixban: elle est belle et riche et plaira sans doute aux amateurs de ce genre de littérature.

Quod olim apud Batavos structâ arce Britannicâ  
 Injicere Oceano claustrum,  
 CAESAR AUGUSTUS  
 Terrarum orbe perdomito frustrâ tentavit,  
 LUDOVICUS MAGNUS  
 Terrarum orbe recens per se pacato  
 Arte naturam superante confecit.  
 In maritimi imperii pignus et auspicium  
 Æternam hanc in volubili solo saloque molem  
 Subjugato mari,  
 Propugnando portui, summovendo hosti,  
 Rex nil nisi magni nominis digoum meditans  
 Imposuit MDCLXXXI:

(\*\*) Il ne peut être ici question que du vicomte *William Stafford*, sommé de paraître à la barre des Pairs, le 10 décembre précédent et exécuté dans la tour de Londres, le 8 janvier 1681, quatre jours après la date de la présente lettre.

*A Luxembourg, 1<sup>er</sup> juillet 1684.*

J'ai reçu, Monsieur, les deux que vous avez pris la peine de m'écrire et une partie du journal que vous faites imprimer (\*) qui est si fort de mon goût que j'ay fait vœu de vous persécuter, quand je seray à Lille, pour vous obliger non seulement à étendre un peu plus les matières à la seconde édition que vous en ferez, mais aussy à remonter jusqu'aux temps fabuleux, s'il se peut. Qu'importe que la chose soit un peu douteuse, pourveu que vous ayez un Hérodote, un Homère ou un Joseph pour garand. Qui diable oseroit vous contredire? Je vous remercie de tout mon cœur en particulier du témoignage que vous m'y rendez qui surpasse de bien loing mon peu de mérite. Il n'est pas vray que je sois lieutenant-général, bien que j'aye payé le port de plus de cent lettres et compliments qu'on m'a faits là-dessus. Mais ceux qui le doivent mieux sçavoir et qui m'écrivent tous les jours ne m'en ayant rien mandé, je dois croire que c'est une erreur. Je joins icy copie d'un agenda des (\*\*). . . . . et pertes qui se sont faites tant de la part des ennemis que des nôtres à ce siège et que je n'ay fait que pour moy, pour me servir d'un pied pour un autré siège. Comme il ne contient que des vérités pures et ingénues, vous aurez sujet de vous moquer de la sotté bavarderie des Hollandois, qui ont imprimé des choses dans leur gazette, qui n'ont pas la moindre apparence de vérité, comme tous les assauts dont il ne s'est pas parlé icy, bien loing d'en avoir donné aucun; à moins qu'on ne veuille faire passer l'attaque de la corne qui ne dura qu'une

---

(\*) Le journal dont parle ici Vauban est le seul ouvrage de *Vuoerden* qui ait été imprimé. C'est une espèce de livre d'éphémérides où l'on trouve à la date de chaque jour une série d'événemens remarquables qui se terminent toujours par un trait militaire de la vie de Louis XIV. Il est intitulé : *Journal historique des évènements les plus mémorables de l'histoire sacrée et profane et des faits principaux qui peuvent servir de mémoires pour l'histoire de Louis-le-Grand*. Lille, Balthazar Lefrancoq. 1684, 2 vol. in-8°.

(\*\*) Il y a là un mot illisible; l'écriture de Vauban est parfois indéchiffrable.



demi-heure pour un assaut. Comment diable en auroit-on donné puisqu'ils n'ont pas attendu que leur place fût investie; car la brèche par où ils ont sorty n'estoit qu'écorchée, et il a fallu travailler je ne sçais combien de temps pour les y faire passer, après que la capitulation fut faite. Adieu, Monsieur, je suis si fort en colère contre tous ces marauts-là de leur peu de sincérité, que je voudrois les tenir tous assiégés dans la même place. Je vous assure que si j'en estois cru, ils n'en sortiraient que pour aller à Vincennes. Je suis de tout mon cœur, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

VAUBAN.

Je n'ay peu vous escrire plutost, parceque depuis la prise de Luxembourg, les réparations de cette place m'ont donné des affaires qui ne m'ont pas moins fatigué que le siège même.

QUATRIÈME LETTRE.

*A Paris, le 29 janvier 1688.*

J'ay receu, Monsieur, la belle et docte lettre que vous m'avez escrite du 25<sup>e</sup> de ce mois, par laquelle j'apprends la peine que vous avez de renoncer à la sollicitation en faveur de madame de Messines, et le sacrifice que vous m'en faites. De ma part, je vous promets de ne pas solliciter en faveur du major, et de laisser aller le cours de la justice; et entre nous c'est ainsy qu'il en faut user; car quand il n'y aura point de faveur ny de part ny d'autre, si madame de Messines a bon droit, elle gagnera infailliblement son procès; et cela d'une manière juste et exempte des iniquités et remords que doivent causer à tous gens de bien le gain d'une mauvaise cause. Au reste je serois ravi (supposé que ce fust chose qui se puisse accommoder) que vous voulussiez bien vous en mesler. Comme vostre lettre ne dit rien que de bien et de fort honneste, je l'envoye à M. de la Motte avec la copie de celle-cy, afin qu'il sçache de quelle manière vous en usez, et aussi quels sont mes sentimens à l'esgard de cette affaire pour laquelle jusqu'icy je n'ay pas fait un pas en sa faveur ny par moy ny par mes amis. Je suis très-assurément et de tout mon cœur, Monsieur, votre très-humble et obéissant serviteur.

VAUBAN.

*Au Quenoy, le 28 may 1693.*

Ce mot, Monsieur, est pour vous prier de vouloir bien trouver bon que notre petit amy s'employe à rechercher dans l'histoire de Boesme l'endroit qui traite de la guerre de Zisca, chef des Hussites. Sa façon de guerroyer en Tabore a quelque chose de singulier et qui a raport aux camps retranchez, hors que les siens estoient ambulans. Il s'en trouva très-bien. Je sçay que les cozaques s'en sont beaucoup servy dans leur commencement ; les Polonois se sont aussy quelque fois servy de camps retranchez contre les Turcs, comme Sigismont, Auguste et Vladislas contre Mahomest III. Il me paroist que les Turcs s'en sont servy aussy, car, si je ne me trompe, Sélim I<sup>er</sup>, qui donna la bataille de Zalderame contre Ismael, Sophy de Perse, avoit un retranchement de charriots alentour de luy d'où les Jannissaires avoient beaucoup de peine à sortir.

Il me semble que Vallestin, estant retranché sous Nuremberg, donna un grand eschec à Gustave Adolphe, et qu'en dernier lieu les Turcs estoient retranchez à Chozin, quand le roy de Pologne, pour lors grand mareschal, les bastit. Je sçay que depuis peu le P. de Bade les a aussy bastu à demy retranchez ; ce sont des fragmens historiques que je voudrois avoir, où les lieux, les temps et les personnes fussent marquez, et les choses un peu circonstanciées. Je vous demande donc par charité de vouloir m'assister de ceux que vous pourrez découvrir tant des anciens que modernes ; car quoy que je connoisse très-bien le mérite des camps retranchez, j'ay besoin de l'autorité de tous les grands hommes, pour les persuader à notre follette nation qui croit qu'il faut toujours se battre comme on se trouve, et ne se donner d'autre inquiétude là-dessus que de bien frapper. Je suis très-seurement et de tout mon cœur, Monsieur, vostre très-humble et très-obéissant serviteur.

VAUBAN.

## LETTRE

A UN MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE CAMBRAI,

SUR LE MOT MULQUINIER.

Cambrai, le 20 novembre 1829.

*Monsieur et cher Confrère.*

Faut-il dire *Musquinier* ou *Mulquinier*? telle est la question que nous agitâmes hier en revenant de notre excursion champêtre. Vous vous souvenez qu'après m'être prononcé pour *Mulquinier*, je me suis engagé à vous développer par écrit les motifs qui me déterminent à admettre cette locution de préférence à celle qu'emploient le dictionnaire de Trévoux et la plupart des feuilles publiques de ce pays.

Si l'Académie avait placé ce mot dans son dictionnaire, le procès serait terminé; car, sous le rapport du langage, je regarde l'Académie française comme un tribunal suprême dont il faut respecter les décisions, ainsi qu'en matière de jurisprudence, on respecte la chose jugée. Mais puisque l'aréopage littéraire n'a pas encore donné le droit de cité à un mot si usité parmi nous, il est permis à chacun de plaider la cause qui lui paraît la meilleure.

Dans une discussion de cette nature, les seules autorités qu'on puisse raisonnablement invoquer, ce sont l'étymologie et l'usage. Or, quelle étymologie vraisemblable assignerait-on à *Musquinier*? C'est en vain que j'ai recours à notre ancienne langue romane, ou si l'on veut, à cette prétendue langue Celtique, qui, au dire de quelques savans, est la mère des idiomes modernes. Je n'y trouve rien qui favorise cette manière d'écrire. Je ne suis pas plus heureux après avoir compulsé les

lexiques latins, ou parcouru le *Jardin des Racines Grecques*. Si au contraire je m'attache à rechercher l'origine de *Mulquinier*, je trouve dans notre ancien langage une filiation sinon évidente, du moins très probable.

Il existait chez nos ancêtres, une sorte d'étoffe précieuse qui se nommait tantôt *molequin*, *meuleherin*, *molechin*, et tantôt *molokin*, *moloquin*, *mulehin*. Ces mots servaient aussi par extension, à désigner un voile, un manteau, une robe, un vêtement.

Voici un passage du fabliau de le *Court de Paradis* où *Molequins* veut dire robe ou autre vêtement de femme.

Chascune at vestu chainse blanche,  
Plus blans que ne soit nois sor branche,  
Et *molequins* moult avenant.  
Li une allait l'autre tenant,  
Et chantoient de cuer joli :  
Ensi doit dame aler à son ami.

Nous lisons aussi dans le *Roman de la Rose*.

Puis le revest en meinstes guises,  
Robes faites par grant maestrises.....  
Cendax, *moloquins*, galebruns  
Indes, vermens, jaunes et bruns.

On appelait *mollequiniers* ou *mulekiniers* les tisserands qui fabriquaient le *molequin* et les marchands qui le vendaient. N'est-il pas permis de croire que les ouvriers qui tissaient le molequin auront laissé leur nom aux fabricants de ces tissus plus délicats dont l'invention a eu lieu parmi nous, et qui tirent leur nom de *Baptiste Cambrai*, né au village de *Cantaing* ?

A ces conjectures que je livre, monsieur et cher confrère, à votre sagacité, je vais joindre quelque chose de plus décisif. Ce sont des exemples extraits, non pas d'auteurs renommés, mais des archives de cette ville où, pour ainsi dire, la mulquinerie est indigène.

On trouve dans un registre intitulé : *Livre aux remontrances*, folio 38, au verso, une ordonnance de 1560 qui prescrit aux courtiers de toilettes de ne porter à vendre *aucunes toilettes de meulquinerie, soit marchandes, ou bances si elles ne sont plies en leur seize ployes sans escaillons, etc.*

Je lis encore dans un vieux registre des lettres de police folio 129, au verso, une décision sur l'ordre et le rang que doivent tenir les meulquiniers à la procession.

Enfin le *Répertoire des privilèges, droits et franchises*, rédigé par Ladislas de Baralle, contient, folio 558, au recto, un mandement de Louis XIV, daté de Marly, le 12 novembre 1713, et commençant par ces mots :

» L'intention du roy est que les marchands de toiles et le  
 » corps des fabricants en toiles communément dits *mulqui-*  
 » *niers*, des villes de Valenciennes et de Cambrai continuent  
 » de jouir, comme ils ont fait jusqu'à présent, de l'exemption  
 » des droits de sortie du tarif de 1671. »

Au surplus, ce n'est pas seulement dans nos Archives locales que nous pouvons puiser des autorités. Le Glossaire de dom Carpentier au mot *Molocineus*, en cite plusieurs qui sont d'un grand poids. On lit dans le livre noir de St-Pierre, d'Abbeville, folio 27, *Jehan Ratel, tellier de toiles...*, *Mathieu Viet, meuloquinier* ; dans des lettres de remission de 1369 : *Jehan de Villers, mollequinier... qui est un bon marcheant...* et *Nicaise Noël, mollequinier* ; dans d'autres lettres rémissaires de 1392 : *Larin Bretoul, mulloquinier de Queuvre-Chiefs, nez du Chastel de Cambresis, etc.*

Voilà, monsieur et cher confrère, les principales autorités sur lesquelles je fonde mon opinion, je desire qu'elles puissent aussi servir à fixer la vôtre ; ce sera seulement lorsque votre bon goût les aura admises, que mes doutes seront tout-à-fait dissipés, et que les *mulquiniers* l'emporteront décidément sur les *musquiniers*.

J'ai l'honneur d'être, etc.

A. LE GLAY.

---

# Exorcisme des Brigittines de Ville.

( 1613 )

Ce n'est pas à l'aveuglement sans raison, que nous attribuons à simplicité et ignorance, la facilité de croire et de se laisser persuader : car il me semble avoir appris autrefois, que la créance estoit comme vne impression qui se faisoit en nostre ame, et à mesure qu'elle se trouvoit plus molle et de moindre résistance, il estoit plus aisé à y empraindre quelque chose.... Voilà pourquoy les enfans, le vulgaire, les femmes et les malades sont plus suiets à estre menés par les oreilles.

MONTAIGNE.

Nous sommes heureusement arrivés à un point de civilisation où la sorcellerie n'existe plus, pour ainsi dire, que dans les anciens livres et dans les souvenirs des vieilles femmes ; à peine reste-t-il quelques villages, isolés des grandes villes et des routes fréquentées, quelques hameaux enclavés dans des forêts, qui renferment encore un petit nombre de sorciers honteux, exerçant dans l'ombre, non sans péril et presque toujours sans profit. C'est aujourd'hui un sot métier, il ne nourrit pas son maître : bien plus, il l'entraîne souvent sur les bancs de la police correctionnelle, et la magie même d'un éloquent défenseur ne suffit pas toujours pour lui faire éviter le juste châtiement que nos lois lui réservent.

La génération nouvelle de nos villages où la bienfaisante instruction se fait déjà sentir, ne craint plus de nos jours de rencontrer sur son chemin, après le soleil couché, ou la vieille édentée au regard louche, ou le berger à cheveux blancs qui prétend lire dans les astres ; tous les jours les traditions de sorcellerie s'éteignent autour de nous ; d'après cela, nous avons pensé qu'il serait peut-être curieux de retracer les faits suivans, arrivés il y a un peu plus de deux siècles : leur étrangeté empêchera sans doute quelques lecteurs d'y ajouter une foi entière ; ils sont pourtant, quoiqu'adoucis et abrégés, ex-

traits, pour la plus grande partie, de mémoires authentiques contenus dans un de ces livres très-recherchés et toujours bien payés par les bibliophiles (1). Ce qui étonnera le plus aujourd'hui, c'est de voir jusqu'où des hommes respectables, des religieux, des prélats, des généraux, des gouverneurs de province, des souverains même, portèrent la crédulité sur ces matières; on ne peut, on ne doit pas leur supposer d'intentions cruelles; dès lors, il faut penser qu'ils se repaissaient d'illusions, et que la créance des récits merveilleux trouvait bien facilement accès dans leur esprit. Ces faits au reste ne touchent en rien à la sainteté de notre Religion; ce sont des souvenirs historiques dont la divulgation ne peut qu'être utile, en faisant faire la comparaison de ces jours de ténèbres avec le siècle éclairé dans lequel nous vivons.

Jadis, si l'on voyait un couvent où de jeunes nonnes perdaient leur fraîcheur, languissaient, se consumaient lentement et finissaient par descendre l'une après l'autre dans le caveau du monastère, ce qui n'était souvent pour elles que changer de tombeau; on ne pensait pas, qu'enfermées sans vocation, laissant peut-être derrière leur triste grille un objet de leur affection sur lequel elles concentraient toutes leurs pensées, ces jeunes vierges, en faisant leurs adieux au monde, avaient dit aussi adieu au bonheur: cette idée, si naturelle, mais contraire à l'esprit du siècle, n'était point admise. On mêlait le merveilleux à ces événemens ordina-

(1) Ce livre rare et singulier est intitulé: *Histoire véritable et mémorable de ce qui c'est (sic) passé sous l'exorcisme de trois filles possédées es pays de Flandres....* *Extrait des mémoires de Nic. Momorenci, de Séb. Michaëlis, mis en lumière par J. Le Normant, Sr. de Chiremont, etc.* Paris, Oliv. de Varennes, 1623, 2 vol. in-8°. — Nous avons eu soin de supprimer les détails grossiers donnés par le R. P. Séb. Michaëlis (\*); ils eussent effarouché les oreilles chatouilleuses du XIX<sup>e</sup> siècle, bien qu'ils vinssent du premier réformateur de l'ordre des FF. Prêcheurs en France.

(\*) Sébastien Michaëlis, né en 1543 dans le diocèse de Marseille, était un pieux dominicain, mais si crédule, qu'il croyait à toutes les histoires de sorciers; il a laissé des ouvrages sur cette matière, qui ont contribué à conduire plusieurs individus sur le bûcher.

res ; on supposait, on répétait, et l'on finissait peut-être par croire de bonne foi, qu'un mauvais esprit s'était glissé dans le couvent, que Belzébuth, le prince des démons, y avait établi son domicile, et que le calme et la paix ne rentreraient dans le cloître que lorsqu'un exorciste famé l'aurait contraint à quitter la place, par la puissance de ses prières et de ses conjurations.

C'est ainsi qu'il en advint, au printems de l'année 1613, dans le monastère des *Brigittines*, de Lille, que Nicolas de Montmorency, comte d'Estaire et prince de Robeck, avait fondé en 1604, de ses propres deniers, tandis qu'il était premier chef des finances des archiducs *Albert* et *Isabelle*, souverains des Pays-Bas. L'agitation et le désordre du couvent étaient tels depuis quelque tems, que les évêques de Tournai (1) et de Bois-le-Duc crurent devoir engager le père *François Dooms* (2), dominicain fort expérimenté dans l'art de découvrir les maléfices et d'exorciser les démons, à venir mettre ordre à cette invasion des esprits immondes. Le prince de Montmorency, craignant de voir crouler la pieuse fondation, fruit des économies de sa place, joignit ses instances à celles des deux prélats, et l'exorciste, assisté du révérend père *Sébastien Michablis*, commença ses opérations.

Par suite d'un premier aperçu du monastère et d'une seule visite, les sceurs *Catherine Fournière*, *Françoise Boulonnois* et *Péronne Imbert* furent considérées comme entièrement possédées du démon ; il fut décidé que *Marie Delannoy* et *Marie Vandermotte* n'étaient pas encore tout-à-fait au pouvoir de Satan.

Cette reconnaissance faite, le couvent n'en parut pas moins

(1) L'évêque de Tournai était alors *Michel d'Esne*, seigneur de *Bettancourt*, qui avait été page de Philippe II, et dont la vie fut écrite en vers par *Nicolas Dieulot*, curé de Rongy.

(2) *François Dooms* (en latin *Domptius*), né à Anvers en 1770, entra chez les Dominicains de Lille en 1587 et en fut prieur en 1601 ; il devint célèbre par ses exorcismes. En 1610, il conjura, à la sainte *Baume*, les démons qui possédaient les religieuses d'Aix. Il mourut à Lyon en 1635.



en désarroi : les nonnes avaient l'esprit troublé ; les unes prenaient la confession en horreur ; les autres, impatientes et colères, se livraient au désespoir ; toutes, languissaient dans l'intérieur du cloître et n'éprouvaient d'allègement qu'en sortant de son enceinte : plusieurs même y moururent.

Un tel état de choses causait bien du scandale à Lille, et eut fini par rendre aussi la proie du démon celles des religieuses qui étaient encore intactes, quand, par la grâce de Dieu, on découvrit la source du mal. Il permit que la magicienne, jusqu'alors inconnue, vint d'elle-même confesser et déclarer le tout. C'était *Marie de Salms* qui jouissait dans le couvent d'une telle réputation de prudence et de sainteté, que les plus sages ne parlaient d'elle qu'avec vénération et respect. A la suite de cette confession, que les filles possédées confirmèrent par leurs dépositions, l'Official de Tournai la séquestra de la communauté et la fit plonger dans un étroit cachot où elle resta plusieurs mois ; après quoi, à l'aide de force pénitences et interrogatoires, elle donna des détails très-circonstanciés sur tous les maléfices qu'elle avait jettés. Elle avoua qu'à l'aide de ses sorcelleries, elle avait fait mourir Mme. *Dogniez*, gouvernante de Bapaume, et empêché la vicomtesse *Dair* d'avoir des héritiers ; qu'elle avait occasionné une pesanteur de tête au père Michaélis et rempli le père Dooms de vermine (1) ; qu'elle avait incité les religieuses à la luxure au moyen de cendres d'ossemens d'hommes et de bouc, et de petites figures de cire ; enfin, que par suite des *sorts* jettés par elle sur ses compagnes, plusieurs devenaient muettes au tribunal de la pénitence et prenaient en aversion leurs pieux directeurs. Elle raconta aussi comme quoi elle avait dérobé, à Lille et aux environs, de jeunes enfans qu'elle tuait pour les porter au sabbat, où elle avait eu des rapports intimes avec Belzébuth, Astaroth, Lucifer, Gaufridy, prince des magiciens (2), et avec

---

(1) Au dire de Michaélis, ce maléfice désagréable aurait aussi atteint le père *Raphaël Baillet*, compagnon du Rév. P. Dooms, ce qui paraît assez vraisemblable et le serait encore plus, si les deux RR. PP. eussent appartenu à l'ordre des Capucins.

(2) *Louis Gaufridi*, curé de la paroisse des Accoules, à Marseille, fut

des Turcs et des payens. Enfin, le 30 mai 1613, elle confessa avoir renouvelé dans la nuit précédente le pacte de la donation de son âme au démon, en cette façon :

« Je, Marie de Sains, promets à toy Belzebub que ie vous  
 » serviray toute ma vie, et vous donne mon cœur et mon ame,  
 » toutes les facultez de mon ame, tous les sens de mon corps,  
 » toutes mes œuvres, tous mes desirs et souspirs, toutes les  
 » affections de mon cœur, toutes mes oraisons et toutes mes  
 » pensées. Je vous donne toutes les parties de mon corps, tou-  
 » tes les gouttes de mon sang, tous mes nerfs, tous mes osse-  
 » mens, et toutes mes veines et tout ce qui est dans mon  
 » corps, et ce que créature vous pourroit offrir. Je vous  
 » donne ma vie pour vostre service : voire mesme, si i'avois les  
 » mille vies ie vous les devoüerois toutes de tout mon cœur,  
 » parceque vous le méritez, et que vous le voulez et parceque  
 » ie vous aime. Aussi ie renouuelle et ratifie toutes les pro-  
 » messes que iamais ie vous ay faictes et promets que tousiours  
 » ie perseuereray en vostre seruice pour recevoir vos com-  
 » mandemens et les accompliray de toute ma volonté; en con-  
 » firmation de quoy i'ay écrit et signé la présente de mon  
 » propre sang. »

Marie de Sains.

Les maléfices qu'elle énuméra étaient tellement nombreux et énormes, que l'archevêque de Malines, prélat de 70 ans, déclara en présence des personnes notables assemblées par ordre des archiducs Albert et Isabelle pour instruire cette affaire : « qu'il n'avoit jamais rien ouï ni entendu de semblable » et que les péchez et abominations de Marie de Sains estoient » au delà de toute imagination (1). » Il n'est sans doute pas

---

brûlé comme *sorcier* en 1611; les pères *Michaëlis* et *Dooms* ne furent pas étrangers à son procès. Ils prétendirent rattacher la possession des Brigittines de Lille à l'affaire de Gaufridi, dont le nom figure souvent dans les interrogatoires de ces malheureuses filles. Gaufridi n'était coupable que d'avoir pour le sexe plus de goût que son état ne lui permettait; on prétendit qu'il avait reçu du diable le don de se faire aimer des dames en soufflant dessus. On assure même qu'il souffla beaucoup.

(1) « Outre ce, a déposé, dit le Rév. P. Michaëlis, plusieurs impiétez

un lecteur aujourd'hui qui ne soit de l'avis du respectable archevêque de Malines.

Jusqu'ici nous n'avons vu, en réalité, d'une part, que de jeunes imaginations malades par suite d'une séquestration, probablement forcée, et d'une oisiveté continue; et de l'autre, *Mario de Sains*, qu'une piété trop austère, des jeûnes plus que sévères et une exaltation excessive, avaient probablement fait tomber en démente. Qui n'a pas connu de pauvres insensés se croyant opulents, monarques, Dieux même; se figurant être sur un trône ou dans l'Olympe? La folie de la Brigittine de Lille fut de s'imaginer être initiée aux secrets de la magie, du sabbat et de l'enfer. Malheureusement, il se trouva en même tems des hommes, élevés par leur position sociale, des religieux, distingués pour l'époque et le pays où ils vivaient, qui, peut-être sans mauvaises intentions (1), poussèrent la crédulité jusqu'à adopter comme articles de foi, les rêves de la faiblesse et de la déraison. Tout cela peut faire pitié, et du moins l'humanité n'a pas encore à gémir sur des victimes. Mais la scène change bientôt; une personne sur laquelle l'intérêt va naturellement se porter, se présente au milieu de ces visionnaires extatiques qui ne font naître que le sourire: c'est *Simons Dourlet*, jeune et jolie novice de ce même couvent de Brigittines où le mauvais esprit faisait de ses actes. Absente depuis quelque tems, sans que ses compagnes sussent où elle avait porté ses pas, elle dut sans doute à cette circonstance d'être accusée de

» jamais ouies, et plusieurs exécrables abominations commises par ceux du sabbat et par elle, lesquelles si on scavoit en particulier, on pleurerait des larmes de sang.... »

(1) Malgré tout ce qui a été dit et imprimé jusqu'ici, j'aime à croire que le zèle seul, inconsidéré il est vrai, entraîna les ecclésiastiques de nos provinces dans les écarts de ce genre. On a rarement vu l'intérêt ou des passions honteuses figurer dans les affaires de sorcellerie des Pays-Bas; mais ici, pour prouver toute la bonne foi du père Michaëlis, je ne citerai que les mots suivans qu'il trace à la suite d'une série d'absurdités: « Nous avons trouvé bon de mestre tout cecy pour faire cognoistre » que ce sont assurez vérités, et non des songes comme quelques-uns » disent, non sans apparence de malice. »

sorcellerie par les trois religieuses possédées. Marie de Sains se joignit à elles et la chargea, comme étant sa complice, de mille horreurs que la plume se refuse à tracer. C'est alors que le pere Dooms déploya toute son activité; ce pieux mais intolérant dominicain, était à la piste de tout ce qui tenait à la magie; il avait déjà recueilli beaucoup de gloire de la condamnation et du supplice de plusieurs sorciers tombés sous ses conjurations; il tenait à honneur de soutenir sa réputation dans les Pays-Bas. Croyant servir Dieu en quittant sa cellule pour allumer des bûchers, il mit une ardeur incroyable à poursuivre cette nouvelle proie que des énergumènes lui montraient de loin. Mais avant d'indiquer le résultat de ses recherches, il est bon de faire faire aux lecteurs une plus intime connaissance avec celle qui, dans le même tems, mettait tous ses efforts à ne pas tomber dans ses mains.

*Simone Dourlet*, née à Lille à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, était entrée trop jeune dans le monastère de Ste.-Brigitte, de cette ville, pour savoir ce qu'elle faisait; jolie comme les amours, Simone n'avait pas plus qu'eux le goût de la retraite. Aussi, n'étant encore que novice, elle fut accusée par ses supérieures et les mères discrettes, d'avoir de mauvais desseins à l'*instance et persuasion du Diable*. L'Official de Tournai, personnage important, prit la chose très au sérieux; il se transporta à Lille près de la rebelle novice et la questionna sur celui qui l'avait séduite. La gentille nonne qui n'éprouvait encore d'amour pour personne, qui ne connaissait que sa répugnance invincible pour le cloître et se trouvait subjuguée par des désirs vagues et incertains qu'elle ne pouvait s'expliquer à elle-même, ne put donner de réponse satisfaisante à cette grave interpellation; ce qui fut cause qu'on la dépouilla de l'habit de son ordre, et qu'on la conduisit à Tournai dans la prison de l'évêché, où elle gémit durant l'espace entier d'une des plus belles années de sa vie, sans qu'on en put tirer aucune confession qui convint à M. l'Official.

Au bout de ce tems, la jeune captive fut inopinément rendue au jour et à la liberté; l'évêque de Tournai, ayant égard aux pressantes sollicitations de sa famille qui n'était pas sans

crédit, la relâça, à la seule condition qu'elle ne paraîtrait publiquement ni à Lille, ni à Tournai. Pour cette fois du moins le prélat fut fidèle à sa devise : *virtute non sanguine*. Simone accepta avec joie cette capitulation qui se trouvait selon le vœu de son cœur. Ses parens l'engagèrent alors à se retirer à Valenciennes, ville où l'on avait toujours joui d'une certaine liberté ; elle leur fit de tendres adieux, reçut d'eux quelques secours pécuniaires et beaucoup de sages avis, et suivit secrètement l'indication qu'on lui donnait. Arrivée à Valenciennes, elle y vécut obscurément et sous un nom supposé ; sa retraite fut si bien cachée, que *ceux du monastère ne purent oncques savoir de quoy elle estoit devenu*.

Cependant Simone, gente de corps et riche de taille, était pauvre de florins et de ducats ; ses ressources s'épuisèrent bientôt : elle en était aux expédiens, quand l'occasion se présenta d'entrer dans une maison de commerce de la ville, en qualité de fille de boutique.

Mais il en était de ce tems-là comme d'aujourd'hui, les magasins où il y avait de jolis minois attiraient la foule et surtout les jouvenceaux. Or, il advint qu'un jeune homme de Lille, qui étudiait en philosophie au collège de Valenciennes, vit Simone et la reconnut, car elle avait une de ces figures qu'on n'oublie jamais alors qu'on les a vues une fois. Il était tout naturel que le jeune bachelier entrât en conversation avec sa jolie *payse* ; l'amour se mit bientôt en tiers dans leurs entretiens, ce qui était plus naturel encore ; puis le jeune homme parla de mariage, ce qui prouve en faveur des mœurs de l'époque. Simone résista quelque tems, à cause de l'embarras de sa position ; le Lillois devint pressant, le cœur de la jeune fille parlait pour lui, elle consentit enfin à unir son sort au sien, mais en lui faisant jurer, sur les saints évangiles et la damnation de son âme, de ne révéler à qui que ce soit au monde l'endroit où elle était.

Les flambeaux de l'hyménée s'allumèrent ; et les deux jeunes époux jouirent des prémices de leur union, sans songer à l'avenir et comme s'ils eussent formé l'univers à eux seuls.

Chose rare, le jeune philosophe garda, pendant assez longtemps, le secret de son bonheur; sa famille n'ignorait pas qu'il fut marié, mais elle ne pouvait obtenir de lui de savoir en quel lieu et avec qui. Cependant une sienne tante, religieuse converse au cloître de l'Abbiette, à Lille, plus curieuse que les autres, le poursuivait à outrance pour apprendre le nom de sa nouvelle nièce. Ce neveu avait été élevé par elle, il lui était fort attaché, et lui avait des obligations infinies; pensant d'ailleurs que sa tendresse seule la faisait agir, il succomba enfin, et, toujours sous le sceau des mêmes sermens de n'en point parler, il lui déclara les circonstances de son union.

Voilà la sœur converse de l'Abbiette possédant ce fatal secret; elle n'en est pas plutôt dépositaire, qu'il lui pèse; agitée, embarrassée, il semble qu'elle soit sous le coup d'une accusation capitale; elle ne retrouve à la fin un peu de repos qu'après l'avoir raconté à une de ses compagnes, sa confidente intime. Celle-ci pense également qu'une charge partagée devient moins pesante; comme elle n'a rien de caché pour son confesseur, elle lui confie le tout. Quel est ce confesseur? C'est justement le terrible père Dooms, qui précisément cherchait la trace de cette proie dont on vient de lui découvrir le gîte!

Le dominicain en écrit de suite et secrètement au prince de Robeck, qui se trouvait près des archiducs; celui-ci, sans perdre de tems, dépêche maître *Pierre Dufresne* à Valenciennes, avec les pouvoirs nécessaires pour s'assurer de la personne de l'infortunée Simone; et le 25 juin 1613, l'abbesse des Brigittines reçut la nouvelle (qui répandit une grande joie dans le couvent!) que Pierre Dufresne avait heureusement exécuté sa mission et que l'ex-novice, arrachée aux joies du mariage, gémissait dans les prisons de Valenciennes.

Peu de jours après, le prince de Robeck, prenant un intérêt plus qu'ordinaire à tout ceci, partit du château de Marimont, pour en aller conférer avec leurs Altesses qui lui donnèrent ordre de faire venir le P. Dooms afin de l'entendre.

Cette puérole affaire était devenue une affaire d'état; le 5 juillet, par ordre des archiducs, une conférence eut lieu chez le nonce apostolique, archevêque de Rhodes, depuis cardinal de Bentivoglio, pour écouter les dires du P. Dooms; on y remarquait l'archevêque de Malines, le confesseur de l'Infante; le Provincial des FF. Prêcheurs; le P. *Thomas à Jesu*, prieur des Carmes déchaussés; le docteur *Lintrensis*, de l'Académie de Douai, l'éternel prince de *Robeck*, et le conseiller *Maxius*, du Conseil privé de leurs Altesses. Pauvre Simone, voilà une chambre d'instruction qui ne t'épargnera guères!

Le résultat de cette assemblée fut que le nonce nommerait une commission chargée d'instruire et de poursuivre en son nom. Dix jours après, l'affaire fut rapportée devant les archiducs; leurs Altesses s'en entretinrent en présence de toute la cour et le P. Dooms y fut invité à débiter sa relation. Il parait que le père dominicain fut éloquent et même romantique, car la comtesse *de la Fère* dit au prince de *Robeck*, que *les abominations et impiétés y rapportées lui firent dresser les cheveux en teste*. Il ne fit pas autant d'effet sur l'infante *Isabelle*; cette princesse, que certes on n'accusera pas de manquer de piété, ne voyait rien à l'avantage de la religion dans ces exorcismes et ces recherches de sorciers. Mais on fit agir les intrigues de cour, et le 19 juillet, le prince de *Montmorency*, à force d'instances, arracha, plutôt qu'il n'obtint de l'Infante, la permission de prendre les voies de rigueur.

Le 23 juillet, le P. Dooms reçut une lettre du nonce qui le nommait commissaire pour l'enquête, avec son propre auditeur et l'Official de Malines; on lui octroyait, en outre, pouvoir de chasser tous les esprits immondes dans les pays de par de-çà, pourvu qu'il suivit en cela les rites de l'Eglise romaine. Le lendemain, il reçut une autre missive du prince de *Robeck* ainsi conçue: « Nostre maistre, ie vous envoie par le porteur » de ceste-cy, lettres pour M. le comte d'*Hanappes*, et pour » le magistrat de l'*Isle*, de *Valencennes* et de *Tournay*, afin » de prester le bras séculier aux commissaires de M. le nonce » aussi tost qu'ils en seront requis. La lettre pour ceux de *Valencennes* est à cette fin qu'ils laissent suivre *Simone* à l'*Isle*,

» on en tel lieu que trouveront convenir les commissaires.  
 » Vous la pourrez envoyer lorsque vous verrez que MM. de  
 » Tournay permettront *Marie de Sains* aller à l'Isle : car en  
 » cas qu'ils ne voulussent aucunement le permettre, il fau-  
 » droit alors faire amener Simone à Tournay. S'il m'est pos-  
 » sible je vous suivray et, en tout événement, je vous recom-  
 » mande en la grâce de Dieu, et sous sa protection me recom-  
 » mandant à vos prières. »

Munis de ces pouvoirs spirituels et temporels, pouvoirs qui n'avaient presque pas de bornes, les commissaires partirent de Bruxelles le 26 juillet et passèrent par Tournai où l'évêque leur apprit que *Marie de Sains* continuait ses aveux ; après un jour passé en interrogatoires, ils se mirent en route pour Valenciennes et présentèrent, le 29 juillet, leurs lettres à M. *Hugues de Bassacourt*, seigneur d'*Hornaing*, prévôt de la ville, qui leur promit toute assistance.

Le même jour, les commissaires, croyant imposer à la jeune et simple Simone et enlever, pour ainsi dire, sa confession d'assaut, se transportèrent à sa prison, avec grand appareil, et procédèrent à un commencement d'interrogatoire que nous rapporteront textuellement.

« — N'êtes-vous pas servante de Satan ? — J'adore le Dieu  
 » crucifié, cestuy-là, dit Simone en montrant un crucifix  
 » qui avec un peu de paille formait tout le mobilier de son  
 » triste séjour. — Faictes confession, Simone, des maléfices  
 » par vous donnés. — Oncques ne fis mal à aucuns par ma  
 » volonté. — Vous avez n'aguère donné vostre ame au dé-  
 » mon ? — Si i'avois donné mon consentement à telle chose  
 » le saurois bien et ne le scay point. — N'êtes-vous pas sor-  
 » cière et magicienne ? — Si i'estois ce que vous imaginez, se-  
 » ray-je icy prisonnière ? — N'êtes-vous pas allée au sabbat ?  
 » — Je ne scay rien de ce que vous demandez, ce sont tous  
 » songes que cela. — Ravisez-vous, et répondez vrayement.  
 » — Je suis aussy certaine de n'estre point ce qu'on me dict,  
 » comme il me faut une fois mourir. — Cependant quatre



» complices de vos œuvres sataniques ont tout déclaré devant  
 » gens de bien. — Quand ils auront tout dit, ils se tairont. —  
 » Comment cependant annihiler leurs confessions? — J'at-  
 » tens que Dieu montre la vérité. — Encore une fois, avouez,  
 » avouez, Simone, que vous êtes sorcière. — Ne le suis, vous  
 » dis-je, ie n'ay aucun pouvoir diabolique ny autrement,  
 » sinon auprès d'un aultre que vous à ceste heure ie serois. —  
 » Vous persistez à le dire? — Ie le soutiendray iusques à la  
 » mort! »

Ces réponses naïves, mais fermes, d'une jeune femme émerveillèrent beaucoup les commissaires qui restèrent quelque tems en suspens; plusieurs étaient même d'avis d'abandonner l'affaire et peu s'en fallut que Simone ne redevint tout-à-la-fois libre et heureuse. Mais quel est celui sur la terre qui n'a pas rencontré un être, né pour son malheur, venant à la traverse de tout ce qui pourrait améliorer son sort? Cet être, par rapport à Simone, était le P. Dooms: ayant intérêt à mettre cette entreprise à fin, il remonta si bien l'esprit des commissaires que l'enlèvement et le départ de la prisonnière furent décidés pour le lendemain, et sa dénégation fut jointe *au sac de son proces.*

Le bruit s'en répandit aussitôt dans Valenciennes et parvint aux oreilles du mari de Simone; il chercha alors les moyens de suivre, au moins de loin, celle qui lui était si chère, et dont il avait, par son indiscretion, provoqué le malheur. Pour ôter tout soupçon, il se revêtit d'un costume de militaire espagnol, couvrit sa tête d'un grand chapeau ombragé d'une large plume rouge, et, sous ce vêtement, véritable sauve-garde dans tous les Pays-Bas soumis à la domination de la Péninsule, il ne perdit pas de vue le chariot où était Simone, qui prit la route de Tournai, puis enfin celle de Lille, après avoir recruté Marie de Sains dans les prisons de l'évêché de la première de ces villes.

Depuis le 31 juillet, jour de leur arrivée à Lille, les commissaires procédaient chaque matin à l'interrogatoire de Simone et n'en obtenaient rien; elle se defendait avec prudence

et raison, et par suite ses réponses ne ressemblaient guères à leurs demandes. Seule, sans défenseurs, à peine âgée de vingt ans, elle résistait à des docteurs en théologie, et à ses quatre prétendues complices auxquelles sa supérieure s'était jointe pour l'accabler.

Les commissaires voulurent enfin voir, comme pièces de conviction, les *marques* que Satan avait déposées sur le beau corps de Simone (1). L'official de Tournai avait fait venir le notaire *Vanderbecque*, trois docteurs en médecine et la sœur *Isabeau Seatic*, qui firent quelques expériences sur la poitrine, le dos et le genou de l'accusée, en y enfonçant des aiguilles. Le sang n'en sortit pas toujours, mais quand Simone se servait elle-même de ses propres aiguilles et aux endroits indiqués, le sang jaillissait avec force et elle ressentait une vive douleur.

Les jours se passaient ainsi en supplices de tous les genres. On croit peut-être que la malheureuse captive retrouvait un peu de repos, quand la nuit venait en donner le signal à toute la nature? Loin de là, on la faisait veiller pour voir l'heure où elle partirait pour le sabbat; puis on l'éveillait en sursaut pour lui faire avouer ce qu'elle y avait vu.

Après une foule d'interrogatoires, de tourmens, de discus-

(1) Pour comprendre ce passage, il faut savoir que les démonographes prétendaient que le Diable *marquait* les personnes qui s'enrolaient à son service; il les touchait sur les parties principales du corps, et dès lors, il s'y imprimait en couleur livide, des figures de crapauds, lièvres, hiboux, chats, chauve-souris, et quelquefois des petits chiens noirs. La première cérémonie du sabbat consistait à regarder si tous les membres présents portaient leurs *marques*. Les endroits ainsi stygmatisés devenaient insensibles; on pouvait y enfoncer des aiguilles ou tout autre instrument, il n'en sortait point de sang, et la personne *marquée* ne souffrait aucune douleur; elle avait encore un autre privilège, c'était de ne pouvoir faire aucune révélation aux juges. Quand le Diable voulait perdre un de ses serviteurs, qui se trouvait accusé de magie, il effaçait ses *marques*; voilà pourquoi elles n'ont pas été retrouvées sur plusieurs individus qui s'étaient d'eux-mêmes déclarés *sorciers*.

sions avec ses trois accusatrices et sa prétendue complice Marie de Sains ( qu'on ne peut regarder que comme une *monomane* acharnée); le physique affaibli par une dure détention, le jeûne et les tortures qu'on lui faisait subir; le moral, anéanti par les persécutions et les instances des commissaires, Simone Dourlet, eveillée le 6 août à minuit, se confessa enfin d'avoir humecté la sainte Hostie avec ses lèvres et d'avoir joué au jeu de *trictrac*. Encore, n'obtint-on cet aveu qu'en apposant le saint Sacrement sur sa tête, pour que le diable ne répondit point par sa bouche. «—Voilà qui est avoué, s'écria-t-on au-  
» tour d'elle; tu ne diras plus que tu n'es pas sorcière, ce se-  
» roit pêcher maintenant que de dire que tu ne l'es pas: tu  
» ne diras plus non? » La pauvre Simone, véritablement en-  
sorcelée cette fois par tous ces cris, répéta comme un écho,  
d'une voix faible et éteinte: — *Je ne diray plus non! je ne di-  
ray plus non!*

C'en est assez; on la regarde comme atteinte et convaincue. Elle a beau assurer, les jours suivans, qu'elle ignorait ce qu'elle avait dit, que tout cela lui paraissait un rêve, que sa tête était vide et son corps défaillant, rien n'est écouté; elle est réputée *sorcière* à jamais. Ce fut alors, dit-on, qu'elle apostropha vigoureusement le père Michaélis, en lui disant: « Puisque vous me faictes *sorcière* malgré Dieu et ma vou-  
» lonté, en ce jourd'hui j'en veux faire acte: je prédis les  
» restes de vostre vie terrestre seront partroublés de vifs re-  
» mords, pour les tourmens qu'endure icy bas par vous une  
» innocente et paouvre fille; plus ne trouverez de repos le  
» jour, ny de sommeil la nuict, et avant cinqq ans écoulés,  
» serez es griffes de ce Diable vous distes estre mon maître (1).

Les 8 et 9 du mois d'août 1613, le père Dooms procéda à

(1) Soit effet du hasard, soit celui d'une imagination frappée, le père Michaélis mourut dans des tourmens inexprimables, à Paris, ( au couvent des frères Prêcheurs, fondé par le cardinal de Gondi ) le 5 mai 1618, six ans, jour pour jour, après le commencement de l'exorcisme des religieuses Brigittines de Iâlle.

l'exorcisme des trois sœurs *Françoise, Catherine et Phronne*, ce qui réussit à merveille : le diable fut doux comme un mouton ; il ne tint pas une seconde contre les conjurations du dominicain, qui sortit triomphant de cette lutte toute glorieuse pour lui.

Peu à peu le calme rentra dans le monastère des Brigittines, où depuis, en chantant les louanges du Seigneur, on mêla parfois celles des pères Dooms et Michaélis. Marie de Sains, dont la tête était affaiblie par tant de secousses, tomba dans un état complet d'imbécillité ; même après l'exorcisme, elle se prétendit toujours enceinte d'un incube ; ce qui fit qu'on la retint encore quelque tems dans les prisons de l'évêché de Tournai, où peut-être elle mourut, car on n'entendit plus parler d'elle. Quant à Simone Dourlet, qui avait montré dans sa défense une sagesse et une fermeté dignes d'un siècle plus éclairé, et qui ne crut pas devoir se repentir de crimes qu'elle n'avait pas commis, on la replongea dans les cachots, comme destinée à une nouvelle et dernière épreuve.....!

....A quelque tems de là, s'il faut en croire un de nos chroniqueurs, le peuple de Tournai fut effrayé par les apprêts d'un genre de supplice qui commençait à devenir de jour en jour plus rare dans ces contrées (1). Les familiers de la haute justice élevèrent un vaste bûcher sur la place publique, en face du beffroy. Vers midi, un triste cortège, parti de la prison de l'évêché, se mit en route processionnellement et à pas

---

(1) Dans le XVII<sup>e</sup> siècle, les exécutions pour fait de sorcellerie, si fréquentes dans le siècle précédent, diminuèrent beaucoup dans les Pays-Bas. Néanmoins, nous voyons dans les annales du pays, que le 1<sup>er</sup> décembre 1607, *Marie Margot*, native de *Forez*, est étranglée sur le marché de Valenciennes, puis brûlée, pour s'être donnée au diable comme sorcière, avoir cinq fois retiré l'hostie de sa bouche pour l'enterrer dans son jardin, et de plus, jetté un sort sur un enfant, un cheval et un poulain qui en moururent. Nous trouvons aussi que même en 1681, lorsque déjà depuis neuf ans, Louis XIV avait rendu un édit qui défendait à tous les tribunaux de son royaume de s'occuper des affaires de sorcellerie ; lorsque dès le 16 décembre 1675, la cour souveraine de Liège, saisie d'un procès de ce genre

lents. A la suite de l'Official, qui tenait à la main la fatale sentence, marchait une femme jeune et belle, la tête et les pieds nus, la *hart an col*, et tenant de la main droite un cierge ardent : c'était Simone Dourlet ! La pâleur de son visage, son air calme et résigné, la rendaient encore plus intéressante dans ce moment solennel qu'avant son malheur. A ses côtés, on aperçevait en première ligne les pères Dooms et Michaelis, un crucifix en main, qu'ils lui fesaient baiser de tems à autre, tout en la prêchant. *Mourir si jeune !* Telle était la seule réponse que la victime adressait de tems en tems, en soupirant, aux deux dominicains. Un nombreux clergé, une escorte plus nombreuse encore et fournie par le pouvoir séculier, fermaient cette marche funèbre. La première station eut lieu devant le grand portail de la cathédrale, pour la cérémonie de l'amende honorable et la demande de pardon à Dieu, aux Archiducs et à Justice ; puis le cortège reprit le chemin de la grande place.

Au détour d'une rue, on aperçut dans l'enfoncement d'une de ces sombres et antiques maisons de bois qu'on voit encore aujourd'hui, un jeune militaire espagnol, qui cherchait à se précipiter vers le cortège, mais que plusieurs personnes retenaient avec force. Simone tourne la tête, voit cette scène, et alors, n'écoutant plus les discours de ses deux confesseurs, elle appuie sur son cœur la main qui soutenait le flambeau, et pose un doigt de l'autre sur ses lèvres décolorées, comme si elle eut voulu indiquer à quelqu'un de garder le silence ; puis, levant au ciel ses beaux yeux, qui seulement alors se remplissent de larmes, elle continue à s'avancer d'un pas plus rapide vers le terme assigné à sa marche et à sa vie. Heureu-

---

contre *Sulpice Silseux*, natif de *Sursiedge* et arrêté à *Puy*, comme magicien (\*), avait déclaré « libérer l'accusé et ne plus vouloir à l'avenir » recevoir de ces sortes de causes ; » nous trouvons, dis-je, que même en 1681, deux sorcières de *Mélin-l'Evêque*, village près d'*Ath*, furent exécutés dans cette ville, savoir : *Isabeau Dubois* le 15 janvier, et *Jacqueline Birmanne* le 22 septembre.

(\*) Ce prétendu magicien exerçait tout simplement dans les bourgs et villages, la profession de *charlatan* ; il avait été dénoncé par des médecins dont il avait guéri quelques malades.

sement pour celui qui venait de recevoir ce dernier signal d'adieu et d'amour, les assistans ne virent, dans ces démonstrations, que l'exercice d'une pratique religieuse, devant une sainte madone placée contre la maison de bois.

La victime est devant le bûcher ; l'Official lit une sentence que les sanglots du peuple qui l'entoure empêchent d'entendre ; de ce peuple, insensible peu d'années auparavant à l'exécution de plusieurs centaines d'hommes qui ne partageaient pas ses croyances ! Le clergé entonne des cantiques : l'impassible bourreau, une torche à la main, attend le signal ; Simone prie, et quelquefois se retourne vers la route qu'elle vient de parcourir, en y jettant un regard inquiet où se peignent à la fois la crainte et l'espérance.... Bientôt, la flamme brille, s'élève en tourbillons dans les airs, la victime ne se retourne plus, c'en est fait....!

Les cendres du bûcher fumaient encore, et le bourreau s'appréteit déjà à les jeter au vent, ainsi que l'exigeait une sentence cruelle, quand on vit accourir sur la place un jeune homme égaré, que ses vêtemens, malgré leur désordre, font reconnaître pour un guerrier espagnol ; ses traits décomposés, des yeux hagards, un teint have, sa démarche chancelante, tout annonce qu'il supporte en ce moment un immense malheur. Soutenant dans ses bras une espèce d'urne funéraire, il s'avance vers l'endroit du supplice, il la remplit vivement de cendres encore brûlantes, mais bien moins que la main qui les touche, car elle ne paraît pas s'en apercevoir. Muni de ce dépôt sacré qu'il presse sur son cœur comme si c'eût été un trésor, avant qu'on ait pu s'opposer à son dessein, il s'éloigne à grands pas de ce théâtre d'horreur, et, gagnant la sortie la plus prochaine de la ville, il fuit, sans tourner une seule fois la tête dans sa course rapide.

ARTHUR DINAUX.

---

---

## BIOGRAPHIE BELGE.

---

(1<sup>er</sup> ARTICLE.)

---

### BEAULIEU.

JEAN-PIERRE, BARON DE BEAULIEU naquit le 26 octobre 1725, au village de *Lathuy* en Brabant, d'une famille peu fortunée quoique d'origine noble. Après une éducation dirigée particulièrement vers l'étude des mathématiques, il entra dans la carrière des armes en 1743, et il se trouvait déjà capitaine d'infanterie en 1747. Aide-de-camp du maréchal Daun, pendant la guerre de sept ans, il saisit avec avidité toutes les occasions de signaler son courage, et mérita, par l'importance de ses services aux batailles de Collin, de Breslau, de Leutken, de Hockirchen, etc., les grades de major, de lieutenant-colonel, la croix de Marie-Thérèse et un diplôme de Baron. La paix, en 1763, vint changer la nature de ses occupations. Son goût pour les arts lui fit obtenir la commission de donner des plans pour embellir les palais impériaux; presque tous furent exécutés sous ses yeux, et en 1768, il fut attaché, avec le titre de colonel d'état-major, au gouvernement militaire des Pays-Bas. Cet emploi lui laissait le loisir de vivre presque constamment à la campagne, occupé de soins agricoles et de l'éducation de son fils.

L'année 1789, qui vit éclore la révolution Brabançonne, lui rouvrit la carrière de la gloire : nommé général-major, il prit le commandement d'un corps de l'armée Autrichienne, (si l'on peut appeler armée les débris de quelques régimens réduits par la désertion à 3 ou 4 mille hommes); il attaqua les insurgés, les dispersa sur tous les points, et, par une activité

qui ne se rallentissait jamais , contribua plus que personne à terminer cette guerre en peu de temps. C'est au milieu d'un de ces combats , qu'apprenant la mort de son fils unique qui venait d'être atteint d'une balle , il dit avec un stoïcisme digne des Romains : « Mes amis , ce n'est pas le moment de le pleurer , il faut vaincre. » Le collier de commandeur de Marie-Thérèse lui fut envoyé le 31 mai , et le brevet de lieutenant-général le 2 octobre 1790. En 1791 , l'empereur Léopold lui donna le régiment que la mort du général d'Orosz laissait vacant ; il est le premier officier Belge que ait été propriétaire d'un régiment hongrois. Placé sur les frontières des Pays-Bas Autrichiens , à la tête d'un corps peu considérable , il fut attaqué par le général Biron , le 29 mai 1792. Il parvint à se maintenir sur la défensive , et , le lendemain , ayant reçu quelques renforts , il sortit de ses retranchemens , battit les Français et les poussa jusques sous le canon de Valenciennes. Tel fut le premier fait d'armes d'une guerre qui devait être si désastreuse pour l'Autriche. Beaulieu , l'année suivante , eut des succès en Flandre , sauva Furnes et reprit Menin dont les Français s'étaient emparés. Il servit dans la province de Luxembourg en 1794 et gagna , le 30 avril , la bataille d'Arlon , et le 19 mai se rendit maître de Bouillon , ce qui lui valut la grande croix de Marie-Thérèse. Il remplit , en 1795 , les fonctions de quartier-maître-général de l'armée de Clerfait sur le Rhin , mais ce rôle secondaire lui plaisait peu. Au mois de mars 1796 , lui fut confié le commandement en chef de l'armée d'Italie avec le grade de général d'artillerie (feldrengmeister) , mais sa réputation militaire ne servit qu'à faire mieux éclater la supériorité du vainqueur de Montenotte , de Millésimo , de Montezemo , de Mondovi , etc. Beaulieu voulut vainement défendre l'Adda , le général Bonaparte le contraignit à se retirer derrière le Mincio. Il remit , le 25 juin , le commandement au général Wurmser que la fortune traita plus mal encore. Agé de 71 ans , Beaulieu se retira dans un château près de Lintz en Autriche ; il y passa vingt-deux années et s'éteignit , pour ainsi dire , sans agonie , le 22 décembre 1819. On assure qu'il a rédigé des mémoires (en français) sur ses campagnes ; mais il est douteux qu'ils voient jamais le jour. Beaulieu , malgré ses revers en Italie , doit être regardé comme



un général estimable ; s'il n'était pas doué de ce vaste coup-d'œil et de cette réunion de qualités différentes si nécessaires pour la conduite d'une grande armée, il savait faire manœuvrer un corps de quinze à vingt mille hommes avec une habileté peu commune et possédait surtout l'art d'électriser le soldat.

Le baron DE STASSART.



---

## BIOGRAPHIE DÉPARTEMENTALE.

---

( 2<sup>e</sup> ARTICLE. )

---

### DUMÉES.

DUMÉES ANTOINE-FRANÇOIS-JOSEPH, avocat au parlement de Flandre, conseiller du Roi subdélégué de l'intendance du Hainaut à Avesnes, procureur du Roi syndic de l'hôtel de cette ville, prévôt et lieutenant bailli de la terre et pairie du même nom, naquit le 27 juillet 1722 à Eclaibes, village situé entre Avesnes et Maubeuge, et mourut à Avesnes, le 27 février 1765.

- Son père était bailli de la seigneurie d'Eclaibes; un de ses ancêtres avait été conseiller au présidial de Montargis en 1650; sa famille était alliée à celle de MM. de Bougainville, si justement célèbres, l'un par ses travaux académiques, l'autre par sa valeur et ses voyages. Dumées avait une physionomie agréable, la taille belle, la figure douce et gracieuse, l'abord grave, mais les manières pleines de prévenance; il possédait les plus aimables qualités du cœur avec celles d'un esprit solide et cultivé. Malgré la multiplicité de ses devoirs, dont il s'acquitta toujours avec une exactitude scrupuleuse, il consacra beaucoup de tems à l'étude. Il n'avait que 28 ans, lorsqu'il publia sa *Jurisprudence du Hainaut François*. La législation de cette petite province était alors une sorte de labyrinthe où, s'engageant sans fil et sans guide, il essaya de porter la lumière. Son commentaire qui suppose autant de patience que d'érudition, se distingue par la méthode; mais il renferme des erreurs, des aperçus peu justes, et quelques autres défauts que plusieurs de ses contemporains lui reprochèrent avec aigreur, sans considérer ni le mérite ni les difficultés de l'entreprise.

Dumées en fut affligé et s'en plaignit, dans une de ses préfaces, avec beaucoup de modestie et de ménagement. On l'a mieux apprécié depuis, et quoique par l'effet du changement qui s'est opéré dans nos lois, et dans le mode d'administration de la justice, la plupart des règles qu'il a réunies en corps de doctrine, sont maintenant sans application, on le cite encore au barreau, comme une autorité, dans toutes les questions qui se rattachent à nos anciens usages. La *Jurisprudence du Haynaut François*, vol. in-4°, est le plus considérable des ouvrages de Dumées; il est dédié à Messieurs les docteurs régens des facultés de droit, en l'université de Douai, et a été imprimé dans cette ville, en 1750. L'auteur en préparait une nouvelle édition, que de nombreuses corrections et des additions importantes devaient rendre fort supérieure à la première; mais d'autres soins, des occupations plus urgentes, et peut-être les avant-coureurs d'une mort prématurée, l'empêchèrent de livrer ce travail à l'impression. La création d'une chaire de droit français à l'université de Douai, en 1752, excita Dumées, qui ambitionnait cette chaire et voulut s'en montrer digne, à publier un nouvel ouvrage qu'il intitula : *Histoire et blêmes du droit François, principalement pour les provinces du ressort du Parlement de Flandres*, quoiqu'il n'y ait d'historique dans ce livre que le préambule : la suite n'est qu'une sorte de conférence des dispositions coutumières alors en pratique dans les différentes contrées des Pays-Bas incorporées à la France. Le tout est renfermé dans un in-12, imprimé à Douai en 1753, avec une épître dédicatoire à M. Blondel, procureur-général au parlement de Flandre. Le *Traité des juridictions et de l'ordre judiciaire pour les provinces du ressort du Parlement de Flandre, principalement pour le Haynaut*, autre production du même auteur, parut en 1762. Ce traité, imprimé aussi à Douai, in-12, n'est plus aujourd'hui d'aucun usage, et n'offre d'autre intérêt, même aux légistes, que celui qu'ils peuvent attacher aux monumens de notre ancienne jurisprudence. Dumées avait donné précédemment une preuve de la variété de ses connaissances, en s'essayant dans l'histoire. Ses *Annales Belges*, vol. in-12 de 500 pages, furent imprimées à Douai, en 1761. On a dit quelque part de cet ouvrage, qu'il était *sec, tris-sec, mais fort sec*, critique mordante, qui ne manque pas

moins de justesse que de convenance. Le plan et l'exécution des *Annales* se rapprochent trop peut-être de la manière des chroniques du moyen âge ; le style n'en est pas toujours exempt d'enflure, ni même d'incorrection ; mais outre la fidélité quelquefois minutieuse, du récit, une certaine élévation dans les idées, un grand respect pour la justice et la vérité, on y remarque des anecdotes intéressantes, et quelques détails curieux. Dumées a laissé un petit nombre d'écrits inédits, la plupart d'un intérêt purement local. Les principaux sont les fragmens destinés à compléter la *Jurisprudence du Hainaut Français*, et un mémoire sur les sièges royaux de cette province.

I. LEBEAU.



---

## La Hanse de Londres.

( EXTRAIT D'UNE HISTOIRE INÉDITE DE LA VILLE DE LILLE. )

---

DANS un siècle tel que celui-ci, où les facultés de l'esprit sont presque toutes dirigées vers le commerce, où ce qui n'était regardé par les anciens que comme un mode d'échanges fondé sur des besoins mutuels est devenu la base de la politique et la force des états, on doit attacher un double intérêt à la connaissance de certains usages, de certaines institutions qui, dans des temps reculés se rapportaient au commerce et à l'industrie des habitans de nos contrées. De ce nombre est l'association nommée *Hanse de Londres*, association à-peu-près inconnue aujourd'hui, et dont aucun auteur, que je sache, n'a fait mention jusqu'à ce jour, bien qu'elle fut autrefois répandue dans les principales villes de Flandres et de Hainaut, ainsi qu'on le verra par les détails suivans.

L'origine de la *Hanse de Londres* paraît remonter au douzième siècle. A cette époque, l'Europe entière, si l'on en excepte les restes dégénérés de l'empire des Constantins, était plongée dans une ignorance barbare. Les enfans du nord avaient depuis longtemps courbé les nations sous la loi du glaive et s'étaient soumis eux-mêmes à celle de l'Évangile; mais leurs descendans portaient encore le signe caractéristique de leur origine, et le temps devait engloutir bien des générations avant que la civilisation, apéantie par la conquête, put donner les premiers indices de sa renaissance. Le commerce, méprisé des grands qui ne connaissaient d'autre profession que celle des armes, et inaccessible à la race vaincue qui gémissait dans une dure servitude; le commerce devint le partage exclu-

sif de quelques populations partielles qui avaient conservé ou obtenu assez de liberté pour développer et étendre leur industrie. Venise avait rendu l'orient et le midi tributaires de son commerce; Gènes, moins puissante, opposait pourtant à sa rivale une concurrence redoutable dans l'occident. Le nord était exploité par les villes libres d'Allemagne. Enfin, les communes de Flandres, rendues florissantes par leurs privilèges, entretenaient des relations fréquentes avec tous ces peuples et offraient pour aliment à leurs opérations les produits d'innombrables manufactures.

La difficulté des communications, les guerres continuelles, les exactions de quelques possesseurs de châteaux, ne permettant que très-rarement des rapports suivis et assurés, la plupart des affaires se traitaient dans des foires dont quelques villes de France et d'Allemagne nous offrent encore le modèle. Mais parmi tant d'individus de mœurs et de langage différens, il devait survenir bien des désordres, et la justice avait si peu de pouvoir que l'on vit se former des associations entre plusieurs villes, dont le but était d'assurer à leurs citoyens une protection qu'ils ne pouvaient guères attendre des voies légales ordinaires.

La plus fameuse de ces associations est la ligue anséatique (ou, suivant l'orthographe du temps, *hanséatique*) dont le nom dérive, selon quelques uns, des mots *aan-zée* (proche de la mer) ou, plus probablement encore, du mot *hanse* qui signifie *alliance*. On trouve dans *Moréri* que ce fut la ville de Bremen qui forma cette alliance en 1164, et que bientôt les places de commerce les plus célèbres de l'Europe vinrent s'y affilier. La ligue anséatique changea alors d'objet. Réunissant à elle seule les richesses de plusieurs royaumes, elle leva des troupes, entreprit des guerres et devint assez puissante pour causer de l'ombrage à plusieurs souverains. Ceux-ci forcèrent les villes situées dans leurs états à se retirer de la ligue, qui, avec le temps, se trouva réduite aux trois ports de Lubeck, Hambourg et Bremen.

Londres, qui avait aussi fait partie de l'association, ne tar-

da pas à en former une nouvelle dont elle devint le centre, mais qui, étrangère aux débats politiques, rentra absolument dans les limites primitives assignées à la première. On lui donna le nom de *Hanse de Londres*. Les marchands Flamands étaient étroitement liés avec les Anglais dont ils recevaient les laines indispensables à leurs manufactures ; ils s'agrégèrent en grand nombre à la hanse, et Bruges devint, en quelque sorte, la succursale de Londres dans la suprématie de l'alliance. C'est du moins ce qui résulte d'un document existant dans les archives de la ville de Lille et que je rapporterai textuellement ci-après.

Les villes qui, après Bruges, entrèrent dans cette nouvelle ligue, furent Ypres, Rodembourg, Oudembourg, Dixmude, Tournai, Lille, Orchies, Furnes, Ostbourg et Isendicke. Plus tard elle s'étendit même à l'Artois, à la Picardie et à la Champagne, car le manuscrit de *Roisin* sur les lois et coutumes de Lille contient une liste des villes de la hanse, dans laquelle on remarque, outre celles déjà nommées, celles de Châlous, Rheims, St.-Quentin, Cambrai, Douai, Arras, Péronne, Huy, Provins, Valenciennes, Gand, St.-Omer, Montreuil, Abbeville, Amiens, Beauvais, Bailleul et Poperingue.

Toutefois, les commerçans de ces différentes villes n'avaient pas indistinctement le droit d'appartenir à la hanse. C'était un privilège qu'il fallait acquérir, ou plutôt une espèce de société maçonnique à laquelle il fallait être agrégé. C'est ce qu'on appelait *gagner sa hanse*. Il en coûtait *cing sols et trois deniers sterling* pour son admission à celui dont le père avait appartenu à la hanse ; mais ceux qui n'avaient pas cet avantage devaient payer *trente sols trois deniers sterling*, somme considérable pour le temps. Les commerçans ainsi reçus dans l'association se traitaient entr'eux de *frères*, et reconnaissaient un chef à qui ils donnaient le titre de *comte* et qui devait nécessairement être de Bruges. Indépendamment de ce comte ils avaient encore un autre officier revêtu du titre de *Scildruks*, dont les fonctions ne sont pas spécifiées dans les titres qui nous restent. Le comte était élu par ceux de Bruges et le *scil-*

*draks* par ceux d'Ypres. Lorsqu'une affaire importante nécessitait un jugement, ces deux officiers réunissaient, autant que possible, le nombre déterminé d'arbitres (inventores) appartenant aux différentes villes de l'alliance, et prononçaient de plein droit sur toutes les contestations relatives au commerce.

D'après le règlement qui suit, on pouvait *tenir la hanse*, c'est-à-dire assembler une partie des membres de l'association en quelque lieu que ce fut, pourvu qu'il s'y trouvât un brugeois représentant le comte, un *scildrako* d'Ypres, ou à défaut d'une des villes les plus proches, et deux arbitres membres de la hanse. Il résultait de cette faculté que, dans toutes les foires où les attirait leur commerce, les marchands Flamands trouvaient aide et assistance, et se préservaient mutuellement du tort que les étrangers auraient pu leur faire.

Entr'autres dispositions remarquables, le même règlement interdit formellement l'entrée de la *hanse* à tous ouvriers tels que foulons, toiliers, tondeurs, charpentiers, faiseurs de souliers, teinturiers *qui teignent de leurs mains mêmes et qui ont les ongles bleus*, batteurs de laine et chaudronniers *qui vont criant dans les rues*. Nul individu appartenant à l'une de ces professions ne pouvait être admis à la *hanse*, à moins qu'il n'eût abandonné son métier depuis un an, avec promesse de ne plus le reprendre, sauf le cas d'un extrême besoin.

Mais une rigueur plus inconcevable était exercée à l'égard de ceux de ces mêmes ouvriers qui se hazardaient à passer en Angleterre. Dès que l'un d'eux était reconnu dans cette nouvelle Tauride, les frères du pays le dépouillaient de tout ce qu'il avait d'argent ou de marchandises et le bannissaient à perpétuité du royaume, hormis qu'il y fut allé en *pèlerinage*, en *sergenterie*, ou pour la *hanse gaignier* avec les formalités d'usage. D'un autre côté, s'il advenait que Messieurs les Anglais, usant trop largement de leur privilège, voulussent porter atteinte à la propriété d'un membre de la *hanse*, non seulement celui-ci avait le droit de se défendre, mais encore il pouvait requérir l'assistance de ses confrères, et ceux à qui il



s'adressait étaient tenus de le secourir et même de le cautionner au besoin, sous peine de perdre leur *hansse* jusqu'à ce qu'ils l'eussent dédommagé du préjudice qu'il avait souffert.

Il y avait encore peine d'exclusion de la *hansse*, pour ceux de ses membres qui devenaient tailleurs, peaussiers, courtiers ou débitans d'objets qui *se poisent par livres*. Toutefois on leur accordait la faculté de racheter leur droit au moyen d'une amende de douze sols sterling et d'un voyage en Angleterre. On voit que tous les avantages de cette institution étaient réservés pour ceux que nous appelons aujourd'hui négocians, et que dans ces temps reculés il y avait déjà une démarcation très-sensible entre le haut et le bas commerce. Messieurs les tailleurs s'offenseront peut-être de se voir placés dans la dernière de ces deux catégories; mais, en vérité, ils ne doivent pas prendre cela pour eux, car entre un tailleur d'à-présent et un tailleur d'autrefois il n'y a pas la moindre ressemblance... excepté pourtant le chapitre de la conscience sur lequel ils n'ont pas dégénéré.

Cette union entre les villes de Flandres paraît avoir duré un espace de temps assez long, car au mois de mars 1349, les échevins d'Ypres et ceux de Lille confirmèrent l'accord de la *hansse* par un traité dont l'original est encore existant dans les archives de cette dernière ville, où se trouvent aussi plusieurs résolutions du *magistrat* relatives à l'exécution des clauses en usage.

Mais toutes les institutions humaines ont leur terme, et celle-ci tomba peu-à-peu d'elle-même, à mesure que la justice prit un cours plus réglé dans les principaux états de l'Europe. Le dernier titre que je connaisse où il en soit fait mention, sont des lettres adressées le 17 juin 1496 par les échevins de Bruges à ceux de Lille, par lesquelles les premiers déclarent que *l'amitié de la hansse* n'étant plus entretenue depuis quelque temps, ils jugent à-propos de la rompre tout-à-fait, et ont intention de s'en tous comparans pardevant eux faire droit et justice tant au regard des bourgeois de Lille que pultres; etc.

Ainsi s'éteignit tout-à-fait une association qui, n'étant plus en harmonie avec les mœurs nouvelles, n'avait plus au fond aucun but utile. Elle ne paraîtra plus aujourd'hui que bizarre pour ceux qui la considéreront d'une manière superficielle ; mais, comparée à l'état de la civilisation à l'époque où elle fut introduite dans ces contrées, on peut à beaucoup d'égards la regarder comme un monument de la sagesse de nos ancêtres et du soin qu'ils apportaient à remédier, du moins temporairement, aux abus qu'il n'était pas en leur pouvoir de déraciner.

BRUN-LAVAINNE.

### RÈGLEMENT.

(NOTA.) Ce titre, qui se trouve dans les archives de Lille, n'est selon toute apparence, qu'une copie ou une traduction ; mais l'écriture est celle du treizième siècle : elle est tracée sur une longue bande de parchemin assez endommagé, au bas de laquelle est cousu un autre règlement en latin, portant le titre d'Ypres, et offrant à peu de chose près la répétition des mêmes articles. Ce dernier commence par ces mots : *Notum sit omnibus presentibus et futuris quod secundum quod ratio videtur illis de Yppra hansa Flandrens : Bruggen : scilicet et illorum qui ad hansam illam pertinent stare debet hoc modo.* etc.

*Cest li ordenance de tenir la hanse con apiele hanse de Londres et entre ceux de Bruges.*

¶ Au premier doit-on savoir con doit par droict ceste hanse waegner en Engeltiere ou à Bruges et con ne puet en nul lier sir a la hanse sil ni a home de Bruges ki soit quens de la hanse et ki nait la hanse de Londres gaigné.

¶ Li scildrake doit estre dypre. et se il ni avoit nul dypre ou on hanseroit on devoit prendre un scildrake de Dikemue. Sil nen j avoit nul de Dikemue si en prendroit on un de Rodenbore. Se il nen j avoit nul de Rodenbore si prendroit un Daudenbore. Se il avenoit cose ke nus de ciaus ni fussent on

ne devroit mie lassier pour cou a hanser par ensi ke il ieust I de Bruges. et on devroit prendre a Escildrake celui ki plus procains en fust, et ki seroit scildrake il devroit avoir sa hanse de Londres.

¶ En tous lius ou on siet droite hanse doivent cil dypre avoir 4 arbitres. Cil de Tornay I. Cil de Lille I. Cil dorcies I. Cil de Furnes I. Cil de Dikemue II. Cil de Rodenbore III. Cil Daudenbore II. Cil Dostebore I. Cil Disendike I. Cil de Lamue I. Cil de Bruges autant com. tout li autres. et se ce fust cose ke tout cil ni feussent mie on ne devroit pour cou mie lassier a hanser par ensi quil ieust I de Bruges et I escildrake. et arbitres de II viles.

¶ Nus ne puet avoir la hanse francement se ses peres ne la eue. et se ce fust cose ke ses peres leust eue et il le volsist waaignier il devroit donner V sols et III deniers destrelins. de ces deniers devra avoir li communs de la hanse V sols, li scildrake II deniers, li clers I denier, et tout cil li que pere neussent mie eut la hanse ne sont mie franc. si doivent waaignier la hanse XXX sols et III deniers destrelins.

¶ On doit savoir ke ciaux sunt ovremarke, cest a dire ki sunt de tel mestier come il ia chi desous escrit, comment il puet gaaignier la hanse. Si come foulons, teliers, tordeur, carpentier, faiseur de sollers, tinturier ki tignent de leur mains meismes et ki ont les ongles bleus, et bateurs de laines, et ciaux ki afaitent les caudières et les chaudrons ki vont criant aval les rucs. Nus de ciaux ne puet avoir sa hanse se il n'a gaaignie sa conflarie en la vile ou il est manans I marc dor ou X mars destrelins sans riens laisser. et si doit cesser un an de son mestier devant ke il puisse venir a la hanse. et si doit fourjurer a tous jours son mestier se besoigné ou povretes ne li fait faire. Et quant il aura cou fait puet il gaaignier sa hanse de XXX sols et III deniers destrelins. Et sil avenoit cose ke aucuns de li fais venist en Angletiere ki neust gaaignie sa hanse on li prendroit tout cõu quil auroit sans meffait. Et cius devroit fourjurer la teré a tous jours se il ni venoit en peleri-

nage ou en serjanterie ou pour sa hanse waengnier. et sil avenoit cose ke aucuns de la hanse aportast ou amenast li fait avoir de gens de li fais mestiers come il i a chi devant nomes on li prendroit quanke il auroit de li fait avoir sans meffait. Par cou doit on entendre ke nus nest ovremarke se il na fait mestiers ke il i a promet chi devant de ses mains meismes.

¶ Se il avenoit ke aucus dengletiere detenist a aucun de la hanse le sien. ou ke il li vendist faus avoir, ou ke il li fesist en aucune maniere tort, par ensi ke cius sen plainsist as freres de la hanse, et ke il coneussent ke ce fust voirs se il i eust nul de la hanse ki eust a lui compaignie si com dacater u de vendre. et il en fust venaus il auroit perdue sa hanse duskes a cou quil lauroit amende.

¶ Saucuns a perdu sa droiture de la hanse, il ne le puct gaaignier fors en Engletiere. Ce sunt li faites gens ki leur hanse ont et deviennent tailleur et ki poisent del peson fil et laine et ki oevrent pennes daigneaus de leur mains meismes, et vaire œvre de leur mains meismes, couretiers et tous ceaus ki poisent par livres. et ceaus redoivent regaaignier leur hanse de XII estrelins.

¶ On doit savoir ke nus de ces viles ki apartiengent a la hanse ne doit autre arester se il ne li doit dette en cele vile ou il lareste et ke eskevin de cele vile le connoissent. Se il navoit tele cose meffait en cete vile con le devoit arester par la loi de la vile ou ke il fust banis de la vile, ou se on avoit contre dit droit a faire en sa vile ou il seroit. Ki cõtre cou feroit il feroit en forfait de force enviers le Conte et enviers celui, et si le doit cius aquiter de tous cous, force cest VI livres. III livres au Conte et III livres a celui cui on a fourfait.

¶ Tout cil ki voelent hanse en Flandres waengnier le puent gaaignier a Bruges tout en tel maniere com il le gaaigneroient en Engletiere par ensi ke il doivent porter lettres de leur viles comment il le puent gaaignier. Dont auront il congiet daler querre I scildrake dypre. se il ne truevent nul dypre si pren-

gent I de Dikemue. et sil ne truevent nul de Dikemue si prengent I de Rodenbore et aveuckes celui convient aler gaennier leur hanse par cou samble nos eskevins de Bruges bon. Se il samble bon a nos compaignons de la hanse con escrise celui en I brjef et son escildrake en I brief de quel liu ke il soit.

¶ Or sacies signeurs ki estes compaignon de la hanse ke nous solions avoir par droit tout le proufit de la hanse con gaagna à Bruges ; mais pour vostre amistié et pour efforcier le comun de la hanse volons dore en avant se il vous samble bon con face une huge a III cles , et tout cou ke il venra de la hanse ke li quens de la hanse et li escildrake voient aveockes la ou on metera cel avoir en la huge , et con nen oste nule cose sele-ne soit pour le preu dou comun et par comun conseil.

¶ Dou pourfit ki venra de la hanse con gaaigne en Engleterre nous samble bon se il vous samble ausi bon con despendre la , la moitie ou la tierce partie et con aporte li remanant en la huge pour efforcier le commun droit de la hanse.

¶ Cou faisons nous eskevin de Bruges a savoir a tous ceaus ki apartiennent a la hanse ke ce sunt li droit point ki apartiennent a la hanse. Et sil i a chose trop grieve u trop legiere nous le volons amender par le kemun conseil de vous tous.



---

---

## LETTRE

A UN JEUNE MAGISTRAT DU DÉPARTEMENT DU NORD, MEMBRE  
DE LA SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DE CAMBRAI ET DE PLUSIEURS  
AUTRES SOCIÉTÉS SAVANTES.

— 106 —

Monsieur et Honoré Collègue,

LONGTEMPS avant que les *Montesquieu*, les *Beccaria*, les *Filangieri*, et une foule d'autres amis de l'humanité eussent eu le courage de porter le flambeau de la philosophie dans le dédale des anciennes institutions législatives et judiciaires; on avait vu s'écrouler peu à peu l'édifice gothique, élevé au milieu des ténèbres de la féodalité, où l'on retrouvait avec effroi les tables sanglantes de *Dracon*, et qui était remarquable surtout par la prééminence des terres, la servitude des personnes et une injuste inégalité devant la loi.

Cependant, malgré les vices essentiels qui les déparent, il est encore nécessaire d'explorer les débris épars des *codes* et des *coûtumes* qui ont autrefois régi les nations; ceux qui veulent, comme vous, parcourir avec honneur la noble carrière de la magistrature, doivent se convaincre que, de tous les monumens qui nous retracent les siècles passés, il n'en est point de plus intéressant que les lois et les institutions judiciaires des peuples; c'est par elles que l'on peut éclairer l'histoire et connaître les mœurs et les usages en relation immédiate avec les législations qui se sont succédées dans chaque pays.

On voit que vous êtes pénétré de l'importance de cette étude par le louable empressement que vous mettez dans la recherche

des anciens jurisconsultes, qui ont traité *ex professo* des matières civiles et criminelles; et parmi les ouvrages que l'on remarque dans votre curieuse collection de livres, *la Pratique judiciaire des causes criminelles* par *Josse de Damhoudère*, que vous avez eu le bonheur d'acquérir, me paraît digne d'une mention particulière. Je ne puis résister au plaisir de vous obliger en vous donnant quelques détails sur cette production et sur son savant auteur.

Il ne serait, peut-être, pas hors de propos de faire précéder cette notice d'un aperçu de l'état dans lequel s'est autrefois trouvée la science du droit dans les provinces qui sont au nord de la France; mais il n'appartient pas à un profane d'oser pénétrer dans le sanctuaire auguste de la justice; ce serait à vous, mon cher collègue, vous un de ses adeptes, à nous faire connaître les anciennes institutions qui ont gouverné les peuples dans les *Flandres*, le *Hainaut* et le *Cambrésis* jusques à l'époque glorieuse où Louis-le-Grand vint soumettre ces contrées encore plus par l'éclat de son nom que par la force de ses armes; les matériaux ne vous manqueraient point dans une entreprise qui n'a été encore que faiblement tentée, et les sociétés savantes, qui vous comptent parmi leurs membres les plus distingués, ne pourraient qu'applaudir à des efforts qui leur donneraient une nouvelle preuve de votre zèle et de vos talens.

« Si les hommes du nord ont moins d'imagination que ceux du midi, s'ils réussissent moins dans les ouvrages de pur agrément; ils sont, en revanche, penseurs plus profonds, et l'on trouve chez eux une sensibilité, je ne dirai pas précisément plus vraie, mais plus soutenue. » Ce jugement, porté par un de nos écrivains, me paraît juste, et nous explique pourquoi les érudits du nord se sont principalement occupés de hautes investigations et ont, pour ainsi dire, inondé le monde savant d'une quantité de commentaires sur toutes les branches de l'instruction; il ne faut pourtant pas conclure de cette application à des études sérieuses et de cette ténacité à approfondir les matières ardues, que vos pères manquaient d'aucune des dispositions naturelles nécessaires pour la culture

des lettres, et pour l'invention dans les arts; *Diodore de Sicile* les regarde comme une nation ingénieuse et *César*, lui-même, les appelle *peuples d'une industrie incomparable*, (*genus summæ solertiæ*); Duchesne, dans son histoire des écrivains de France, nous apprend qu'*Halitgaire*, évêque de Cambrai en 817, a enrichi l'Europe de plusieurs manuscrits grecs qu'il avait recueillis pendant son ambassade à Constantinople; le père *Martenne*, savant bénédictin du siècle dernier, nous a conservé dans son ouvrage intitulé, *Veterum scriptorum amplissima collectio*, une épître dédicatoire, dans laquelle l'illustre prélat cite vingt-quatre auteurs des deux langues grecque et latine, qu'il avait envoyés à son Eglise; nos historiens particuliers (Carpentier et Dupont) parlent bien de certaines reliques de Saints qu'*Halitgaire* avait conquises sur les bords du Bosphore; mais comme les *reliques* de la science n'apportaient pas jadis autant de profit que les premières, on n'a jamais trouvé ces vénérables manuscrits dans le trésor de la métropole de Cambrai.

Cependant, de toutes les sciences cultivées dans les provinces dont je parle, la science du droit public et particulier était, en général, celle qui avait le plus de sectateurs, et longtemps avant que la France eut produit le plus célèbre des jurisconsultes des temps modernes (*Cujas*), les universités flamandes avaient des chaires de droit occupées par des professeurs dont la réputation attirait une foule d'étudiants de toutes les parties de l'Europe. La seule nomenclature des ouvrages de jurisprudence sortis de ces écoles pourrait fournir une liste bibliographique très-intéressante; si vous vous décidiez un jour, mon cher collègue, à réunir les matériaux nécessaires à l'histoire *legale* de ces provinces, je me chargerai, bien volontiers, de la rédaction de ce catalogue, et parmi les auteurs que je me ferai un plaisir de vous signaler, je n'oublierai pas *Gilles Boileau*, ce jurisconsulte du 16<sup>e</sup> siècle, aujourd'hui peu connu, qui a longtemps séjourné à Cambrai où il exerça, pendant quelques années, l'emploi de commissaire et de contrôleur des guerres dont l'avait gratifié l'empereur Charles-Quint.



Mais, il est temps que je vous entretienne du savant dont vous possédez un ouvrage assez curieux et peu commun ; *Josse de Damhouder* ou *Damhauder* naquit à Bruges en 1507 ; il fut en tout digne de ses nobles ancêtres ; à l'âge de 20 ans, il se rendit à Bruxelles où il étudia le droit civil sous le célèbre professeur *Nicolas Heems* : après avoir été reçu docteur en l'un et l'autre droit à l'université d'Orléans, il retourna à Bruges, sa patrie, où il fut créé syndic et pensionnaire de cette ville ; Charles-Quint le nomma conseiller et commis de ses domaines et finances dans la ville de Bruges ; et Philippe II, ayant distingué son mérite, l'éleva aux premières charges de judicature des Pays-Bas. Il fut, disent les historiens de son temps, *justitiæ summus cultor et scelerum acer vindex* ; il mourut à Anvers, et non à Amiens (comme le dit la *Biographie universelle*), le 22 janvier 1581. Son fils *Louis*, membre du conseil suprême de Flandres, fit transporter sa dépouille mortelle dans sa propre patrie, et lui fit élever un tombeau, à côté de son épouse, dans la chapelle du Saint-Sacrement de l'église collégiale de Bruges ; avant la réunion de cette ville à la France, on voyait encore ce monument de la piété filiale, et on y lisait deux épitaphes, l'une en latin et l'autre en français (1). *Damhouder* est auteur de plusieurs productions dont il a lui-même placé le catalogue à la tête de l'édition latine de son *Enchiridion rerum criminalium* ; cet ouvrage, dont vous possédez la traduction française, a eu une quantité d'éditions dans les XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, tant dans les langues latine et française, que dans celles allemande et flamande ; je ne citerai que les suivantes qui sont les principales : il parut en flamand, à Louvain, 1554, in-4<sup>o</sup> ; en allemand, à Francfort, 1565 ; en français, à Louvain, 1554, 1555 ; Bruxelles, 1571, in-f<sup>o</sup>, fig. ; Anvers, 1572, in-f<sup>o</sup> ; en latin, à Leyde, 1558, in-8<sup>o</sup> ; à Anvers, 1562, 1601 et 1616, in-4<sup>o</sup> ; à Venise, 1572. Réuni avec le *Praxis rerum civilium* du même auteur, à Anvers, 1617 et 1646, et enfin, à Francfort, en 1587, avec d'autres criminalistes dans un recueil donné en 2 vol. in-f<sup>o</sup>, par *François Modius*, compatriote de *Damhouder*, mort chanoine à Aire, en 1597.

---

(1) Celle-ci se trouve citée dans la *Bibliotheca belgica* de Foppens.

Cette quantité d'éditions annonce le succès peu commun que ce livre obtint à son apparition, et m'engage à entrer dans quelques détails sur les causes qui en déterminèrent la publication. A l'époque où Damhouder vivait à Bruges, les lois criminelles qui régissaient les Pays-Bas n'étaient pas réunies en un corps de droit; elles formaient un dédale inextricable, un cahos dans lequel les jurisconsultes les plus éclairés s'égaraiement eux-mêmes. Les chefs de justice, drossarts et autres officiers ne suivaient dans leurs sentences aucunes règles fixes et appliquaient les peines criminelles aux justiciables, *ne plus ne moins*, comme dit Damhouder dans ses préliminaires, *que s'ils avaient à punir Turcs ou bestes brutes*. Des habitans éclairés de Bruges, ayant à leur tête maître *Philippe Van Belle*, pensionnaire de la ville, appréciant les connaissances de Damhouder en jurisprudence, l'engagèrent à réunir la pratique criminelle du temps en un corps d'ouvrage clair et succinct. Le docteur *in utroque* se mit à l'œuvre, et, vers 1550, il termina *la Practique et Enchiridion des causes criminelles*. Philippe Van Belle en demanda le privilège de publication à Charles-Quint qui en accorda l'impression en latin, françois et thiois, le 15 janvier 1551, pour cinq ans, et le prorogea ensuite de trois ans.

L'auteur avait divisé son travail en 152 chapitres et il désirait l'orner de 152 gravures, selon un usage assez généralement répandu à cette époque d'accompagner toute espèce de texte de figures explicatives; mais les artistes qu'il employa ayant mis quinze mois à graver quinze planches, Damhouder résolut de ne pas les attendre et fit paraître son livre, en demandant presque pardon au public de ne lui donner que 56 estampes.

Malgré la manière franche et par trop naïve avec laquelle l'auteur aborde les questions criminelles les plus épineuses que nos tribunaux ont soin de juger à huis-clos, il s'excuse d'avoir glissé trop légèrement sur certains sujets qu'il était à même de traiter plus à fond, ce qu'il n'aurait néanmoins pu faire sans péril; car, ajoute-t-il, *qui maintenant vult dicter et composer quelque chose de droictz, se met grandemét, entre*

*deux perilz et dangers, ou de trop, ou de peu escrire.* Cette modération selon lui, ne l'empêcha pas de voir son livre mis à l'*index*, comme je le dirai tout-à-l'heure.

Après avoir, en octobre 1551, dédié son ouvrage en latin à *Louis de Flandres*, seigneur de *Praët*, chevalier de la Toison d'Or et chambellan de Charles-Quint, comme employé des finances, il offrit sa version française au baron *Charles de Berlaymont*, chef des finances des Pays-Bas, son supérieur naturel, qu'il qualifie de *perpétuel patron et faulleur des gens lettrés*; cette seconde épître est datée de Bruxelles, le 20 octobre 1552.

Selon l'usage du temps, Damhouder reçut des complimens en vers latins et français sur son ouvrage; l'édition latine est précédée des madrigaux de *Pierre Sylvius* ou *Dubois*, *Arnold Claysse* et *Adrien Hecquet*, carme d'Arras; en tête de la version française, on lit les vers suivans de *Nicolas Sartorius*, qui font honneur à ce flamand du XVI<sup>e</sup> siècle.

Pour bien juger selon toute droicture,  
Loix et decretz a ce appliquez voz sens,  
Vous qui jugez, entendez l'escripture,  
Tenez de vous tous folz desirs absens.

Garder le paovre, ayder aux souffreteulx,  
Punir pecheurs, quy corrompent police,  
A son prochain estre Lumin et piteulx,  
C'est selon droict bien user de justice.

Outre ses traductions, le *Praxis rerum criminalium* de Damhouder a eu ses imitations. *Gilles Boileau de Bullion*, que j'ai cité plus haut, paraît en avoir fait un abrégé dans le livre suivant qu'il avoue lui-même avoir tiré du Flamand; il est intitulé: *Petit Traicté des causes criminelles*, extrait des lois impériales et parlant des articles qui touchent la vie et le corps de la personne delinquante, enrichy de texte et allegacions latines: par lequel on pourra aisément apprendre (selon disposition de droict) ce que on debvra faire et delaisser ès causes par lesquelles personne pourroit estre endommagée, en son bien, renommée, ou en son corps. En Anvers, Jehan de Laet, 1555, petit in-8°. Signat. A-K.

La sévérité des peines qui domine dans l'ouvrage de Damhouder, et une peinture trop crue des mœurs de l'époque forcèrent la cour de Rome à le placer dans l'*index* des livres défendus ; ce décret du St.-Office est de l'année 1623 (1) ; il est prohibé *donec corrigatur* ; mais , comme personne n'a voulu se charger de cette expurgation , on le trouve encore mentionné dans l'*index* publié en 1826 ; l'*Enchiridion* est là , je vous assure , en très-bonne et très-nombreuse compagnie ; malgré sa rareté , ce livre serait oublié depuis longtemps sans les gravures curieuses qu'il renferme ; elles sont en bois , et ce qui me surprend dans votre exemplaire , c'est de les voir collées sur des espaces qui paraissent avoir été laissés en blanc dans l'impression du livre ; l'auteur de ces piquantes et terribles caricatures est *Gérard de Jode* , habile géomètre et célèbre graveur , né à Anvers en 1521 , et mort dans la même ville en 1591. Ce savant artiste , qui avait été au service de Charles-Quint , quitta ce prince pour se livrer tout entier aux sciences ; aimant la gravure par inclination et par goût , il établit à Anvers un fonds considérable d'estampes que sa veuve continua ; les amateurs recherchent beaucoup son œuvre ; il a fait le portrait de Damhouder dont il était l'ami particulier.

Je ne vous dirai rien ici des autres ouvrages du jurisconsulte Brugeois ; vous en trouverez la liste complète dans la *Bibliothèque Belgique* , qui s'est trop peu étendue sur ce personnage célèbre. Avant que des malheurs , aussi inattendus que peu mérités , m'eussent forcé à me défaire de ma modeste collection , je possédais son *Praxis rerum civilium* ; cet ouvrage , sur lequel *Nicolas Tulpden* a fait des notes , est aussi orné de plusieurs gravures en bois assez singulières , mais dont le bu-

---

(1) Dans l'édition du *Catalogue des ouvrages mis à l'index par la cour de Rome* , imprimé à Paris en 1826 , par notre compatriote M. Bétune , la date est de 1628 , ce qui est une erreur ; ce n'est pas la seule qui existe dans cette réimpression des *index* publiés à Rome par les presses de la *Chambre apostolique*. Au lieu du véritable titre *Enchiridion* , l'*Index* romain le désigne sous le titre de *Praxis*. En général , les ouvrages condamnés par la sacrée congrégation ne sont pas exactement décrits.

rin est plus grossier que celui qui distingue le volume que vous possédez ; on y trouve pourtant le portrait de l'auteur qui manque dans votre *Enchiridion* ; il est entouré de cet exergue : *Autoris effigies tandem ; tandem justitia obtinet.* Après sa mort , *Pierre de Jode* , fils de *Gérard* , grava aussi le portrait de *Damhouder* et l'orna de ses armoiries et de la devise flamande : *Den dam ghehouden , is t'lundt behouden.* (Conserver les digues , c'est garder le pays). Cette gravure se voit dans la Bibliothèque de Foppens.

Le vénérable et savant Monsieur *Van Praet* , si versé dans l'histoire littéraire et typographique , a probablement dit quelque chose de son compatriote *Josse de Damhouder* dans ses érudites recherches sur la ville de Bruges , publiées en 1780. Loin de tout dépôt public , et n'ayant pour tout secours qu'une mémoire affaiblie par l'âge et l'adversité , je n'ai pu puiser aucun renseignement dans l'écrit de l'estimable et obligeant Conservateur de la bibliothèque royale.

Mais il faut enfin terminer une lettre qui vous paraîtra , sans doute , trop longue ; je vous prie , mon cher et honoré collègue , de me pardonner mon verbiage ; quand j'ai le bonheur de parler *encore* de la science des livres à un amateur aussi éclairé et aussi indulgent que vous ,

Mon cœur conduit alors ma plume ,  
Et pour votre malheur , je puis faire un volume.

*De la ferme des Angles , commune de Crevecoeur , le 30 septembre 1829.*

PASCAL-LACROIX , L. Colonel en retraite.



---

---

## MONUMENTS MODERNES

ÉLEVÉS A LA GLOIRE DES ARMÉES NATIONALES DANS LE NORD DE LA FRANCE,

Par M. le Chevalier BOTTIN.

---

### MONUMENTS COMMÉMORATIFS DE LA BATAILLE DE DENAIN.

DENAIN, dans les vieux titres, Duneng, Denaing, Denen, Donen ; en latin, *Dononium*, *Denaium*, *Denona*, est un village de 215 feux, situé sur la rive gauche de l'Escaut, à dix kilomètres de Bouchain, autant de Valenciennes, sur le vieux chemin et le plus court qui conduit de cette dernière ville à Douai. Denain est un des lieux les plus anciennement habités du département du Nord, puisqu'en 877, il comptait déjà 53 manses, des moulins, des terres labourables et d'excellentes prairies (1).

Un monastère fondé par les anciens seigneurs du pays, d'abord pour des Bénédictins, en 764, habité simultanément par des religieuses et des moines, en 877, converti en chapitre noble au 13<sup>e</sup> siècle, a fait consigner ce lieu avec une célébrité par fois assez peu édifiante (2), dans les annales du monachisme et de la féodalité.

---

(1) Diplôme de Charles le Chauve, dans *Miræus*, tome I.

(2) Dès le X<sup>e</sup> siècle, les religieuses de Denain avaient cherché dans l'appui des seigneurs du pays les moyens de pouvoir vivre impunément sans aucune règle ; aussi, dans une bulle du 5 février 1151, le pape Eugène III leur fait-il de sévères reproches de la vie toute mondaine qu'elles mènent. Ce monastère étant devenu chapitre noble, ni les titres fastueux dont se paraient les chanoinesses, ni l'éducation soignée qu'elles étaient censées avoir reçue, ne purent les empêcher de porter si loin les querelles, les piques, la jalousie, que l'empereur Charles V fut obligé, selon *Miræus*, d'y mettre ordre par

Comme position militaire, cette antique bourgade présente une autre sorte d'intérêt. Ravagée par les Normands au 9<sup>e</sup> siècle, brûlée par la garnison de Bouchain en 1520, occupée en 1521 par François I<sup>er</sup>, qui y campa en personne avec son armée, pendant que Charles-Quint faisait le siège de Tournay ; elle est surtout marquée dans les fastes de l'histoire, par deux grandes et sanglantes batailles dont son territoire a été le théâtre ; la première, en 1079, entre le jeune Bauduin VII, comte de Hainaut, et Robert le Frison, comte de Flandre, où ce dernier fut défait ; la seconde, en 1712, gagnée le 24 juillet, sur le prince Eugène, par le maréchal de Villars.

Autant de malheurs n'avaient accablé à la fois la France depuis longtemps. Réduite à la dernière extrémité par cette suite de revers et de désastres qui ont signalé la guerre de la succession d'Espagne, et rendu les dernières années du règne de Louis XIV aussi tristes et aussi déplorables que les premières avaient été brillantes et glorieuses ; affaiblie par ses défaites et par la famine que causa le malheureux hiver de 1709, ruinée enfin par des guerres qu'elle avait soutenues presque sans interruption durant plus d'un siècle ; il semblait que le moment allait arriver où cette belle monarchie, élevée par une si longue suite de prospérités, devait enfin tomber sous les coups de ses ennemis réunis. Il s'agissait, pour la France, de défendre le reste de ses frontières contre une grande partie de l'Europe armée, et elle n'avait que des forces inférieures à opposer à ses ennemis, et elle ne pouvait soudoyer son armée de Flandre qu'au moyen d'un secours fourni par des négocians de Saint-Malo qui avaient rapporté 30 millions du Pérou.

Dans cette extrémité, on apprend la nouvelle du siège de

un arrêt de son conseil, du 12 mai 1546, dont un article porte que l'Abbesse ne pourra dorénavant tenir banquet avec gens laïcs (laïcs) venant du dehors, sans appeler en sa compagnie au moins deux desdites religieuses. Dans le dernier tems, la morgue de ces filles de Dieu était poussée à un point si piteux, que l'on a vu les dernières refuser maladroitement aux auteurs de la *Gallia Christiana*, le catalogue de leurs abbesses, de peur qu'on ne connût que quelques unes avaient été prises dans la roture.

Landrecies, commencé le 17 juillet ; déjà le Quesnoy était pris ; des partis envoyés par le prince Eugène avaient paru aux portes de Reims ; d'autres partis étaient venus enlever jusques sur le pont de St.-Cloud, à une lieue de Versailles, un écuyer du Dauphin, croyant prendre le Dauphin lui-même ; l'alarme était dans la capitale, et la consternation telle à la cour, qu'il fut agité si le Roi ne se retirerait pas à Chambord.

Une faute que fit le prince Eugène délivra le Roi et la France de tant d'inquiétudes. Pour couvrir pendant les opérations du siège de Landrecies, la communication avec Marchiennes où il avait ses grands magasins et, dit-on, sa maîtresse (1), ce prince avait été obligé de faire à Denain un camp défendu par de grands retranchemens, il avait laissé dans ce camp dix-sept bataillons et quatorze escadrons commandés par le général hollandais d'Albermale, et jeté à Prouvy un pont de communication sur l'Escaut. On prétend que ces lignes étaient trop étendues ; que le dépôt des magasins dans Marchiennes était trop éloigné, que le général Albermale posté à Denain, entre Marchiennes et le camp du prince, sous Landrecies, n'était pas à portée d'être secouru assez tôt, s'il venait à être attaqué.

Quoi qu'il en soit, tandis que tout ceci se passait, le maréchal de Villars, commandant l'armée française, qui avait ordre de ne point risquer la bataille, restait tranquillement campé, partie en face de la Sensée, vis-à-vis d'Oisi et de l'Escluse, partie sur la rive gauche de l'Escaut, depuis le Castelet jusqu'à Estrun ; il reçut enfin de nouveaux ordres, passa l'Escaut au dessous de Cambrai le 19 juillet, s'avança le 20 jusqu'au Câteau, et fit un mouvement le 22 sur Landrecies, comme s'il eut eu l'intention d'attaquer l'ennemi dans ses lignes. Le prince Eugène y fut trompé ; Villars, qui avait un

---

(1) Cette maîtresse était une Italienne fort belle que le prince adorait ; on assure qu'elle avait été cause du choix fait de ce lieu pour servir d'entrepôt.



tout autre projet, partit la même nuit du 23, arriva le 24 à la pointe du jour à Neuville, y jeta quatre ponts, passa l'Escaut et, à une heure après-midi, attaqua les retranchemens de Denain qu'il emporta après une vive résistance : des dix-sept bataillons (1) qui les gardaient, à peine en revint-il 400 hommes. Milord Albermale y fut fait prisonnier avec le lieutenant général Secking, les généraux-majors Princes de Holstein, de Nassau-Siegen, comte de Nassau, baron d'Alberg, comte de la Coppe, et 5 colonels, 6 lieutenants-colonels, 5 majors, 44 capitaines, 109 bas-officiers, 2080 soldats et 58 cavaliers ; 4 aides-de-camp furent tués, plusieurs se noyèrent. Parmi ces derniers, étaient le lieutenant-général comte de Dohna et le général-major comte de Nassau-Wandenberg. La perte des Français ne fut évaluée qu'à 400 hommes. Cette victoire, qui sauva la France, fit perdre aux ennemis tous les avantages qu'ils avaient précédemment emportés : le siège de Landrecies fut levé, et Marchiennes, St.-Amand, Mortagne, Douai, Le Quesnoy et Bouchain rentrèrent au pouvoir des Français.

Les écrivains ne sont pas d'accord sur l'auteur du projet de l'attaque de Denain : les uns l'attribuent à un curé ; selon eux, cet ecclésiastique et un conseiller de Douai se promenant ensemble vers ces quartiers, imaginèrent les premiers qu'on pouvait aisément attaquer Denain et Marchiennes ; le curé donna son avis à l'Intendant de la province, celui-ci au maréchal de Montesquiou qui commandait sous le maréchal de Villars ; d'autres en font honneur à M. Lefebvre d'Orval (2), conseiller

(1) Le matin, le prince Eugène en avait retiné la cavalerie.

(2) On lit à la page 37 tome 2 de l'histoire de Polybe, commentée par M. de Folard, que celui-ci avait appris de M. Voisin, ministre et secrétaire d'état pour la guerre, que l'auteur de l'entreprise célèbre de la bataille de Denain était le président Lefebvre d'Orval, alors conseiller au parlement de Cambrai ; que ce magistrat avait envoyé son plan à la Cour ; que ce plan y avait été goûté et adressé au maréchal de Villars qui, en sentant toute l'importance, avait fondé, d'après ce projet basé sur la situation du pays, l'exécution de la grande bataille qui mit le triomphe à sa gloire et procura à la France un bonheur incespéré.

au parlement de Flandre, qui siégeait alors à Cambrai ; quelques uns veulent associer à la gloire de cette journée mémorable, l'illustre archevêque Fénelon (1) ; les autres enfin, en laissent tout l'honneur à M. de Villars seul : il y a apparence que tous se trompent. A la vérité, M. Lefebvre d'Orval y a eu plus de part que tout autre ; mais ce n'a été qu'en mettant à profit les lumières d'autrui. Voici le fait tel que je l'ai recueilli de personnes dignes de foi, pendant que j'étais dans le pays.

M. Lefebvre se trouvant un soir, vers la mi-juillet 1712, chez le doyen de la métropole de Cambrai, y avait rencontré M. de la Vallière, officier-général d'Artillerie, et quelques autres personnes ; la conversation s'engagea sur les succès plus ou moins apparens des armées qui étaient dans le voisinage. M. de la Vallière dit qu'il avait suivi le cours de la Seille, celui de l'Escaut, examiné les positions de l'ennemi, et que si l'on attaquait Denain, il répondait du succès. M. Lefebvre fit des objections, contesta et amena M. de la Vallière à tracer à l'instant un plan de ses idées ; peu après, on parla d'autre chose ; mais M. Lefebvre, qui n'avait pas perdu de vue ce qu'avait dit et fait M. de la Vallière, prit, sans que personne y mit d'entraves, le croquis fait par cet officier, le chiffona et le mit dans sa poche. De retour chez lui, il dressa deux mémoires et y joignit deux plans détaillés. Il en adressa un au ministre et porta lui-même l'autre au maréchal de Villars. Celui-ci le reçut fort bien, sans cependant donner beaucoup d'attention à un plan d'attaque imaginé par un robin. Mais pareil mémoire lui étant adressé quelques jours après de la part du Conseil, avec ordre d'en exécuter le contenu, il reconnut son tort et le répara glorieusement. Quelques jours après la bataille, M. Lefebvre alla voir le maréchal et lui parla de son mémoire. Il est répugnant de croire que ce guerrier ait alors nié avoir reçu cette pièce et éconduit le magistrat qui le visi-

---

(1) C'est une tradition au Câteau-Cambrésis que Villars y étant passé la veille de la bataille, et ayant fait visite à M. de l'énélou qui était alors dans son château, ce prélat lui dit en l'abordant : *Monsieur le maréchal, je vous croyais à Denain*, et que Villars partit sans répondre ni s'arrêter.

taut. Si cela est vrai, le gouvernement fut plus reconnaissant, car le ministre fit au conseiller une pension de 1200 livres dont il jouit jusqu'à sa mort; et 59 ans après (en 1771), Louis XV, accordant des lettres de noblesse à son neveu Robert-Thomas Lefebvre de la Mairie, les motiva principalement « sur » les services qu'avait rendus à l'Etat Lefebvre d'Orval, son » oncle paternel, président honoraire au parlement de Flandre, soit en contribuant à la défense de Tournay, soit en » donnant l'idée de l'importante affaire de Denain, soit en » gérant les réserves qui se remarquent dans le traité d'Utrecht. »

PYRAMIDE DE DENAIN.

En face de Denain, sur la chaussée de Paris à Valenciennes, au milieu même de la plaine où Villars sauva la France, existe un monument modeste, élevé en 1781 (1) par les soins d'un administrateur zélé et des deniers de la ci-devant Châtellenie de Bouchain, dont Denain faisait partie. C'est un obélisque à trois faces, haut de 10 à 11 mètres; il est en pierres bleues de Tournay, et présente au champ de bataille l'angle opposé à la route.

Dans le principe, on lisait sur la face qui regarde la chaussée, dans la frise du piédestal :

DENAIN, 24 Juillet 1712.

Au-dessus étaient ces deux vers de la Henriade :

« Regardez dans Denain l'audacieux Villars,  
« Disputant le tonnerre à l'aigle des Césars. »

Et dans le cartouche, cette inscription :

« Ce monument a été érigé par les soins de M. Senac de Meilhan.  
« M. DCC. LXXXI. »

Il y avait aussi sur les deux autres faces des inscriptions qu'on n'a pas pu me redire.

Celle qui présentait l'époque de l'érection de ce monument à la gloire des armées françaises fut, dit-on, arrachée l'année même de son inauguration. Le voisinage dans lequel il se

---

(1) Cet article était écrit avant l'érection de la nouvelle pyramide.

trouvée de l'extrême frontière, peut seul donner la raison de cette espèce de sacrilège qui serait trop odieux de la part de Français; les autres ne le furent que par les Autrichiens en 1793. A son arrivée dans le département du Nord, un préfet, dont la mémoire sera toujours chère à cette contrée, feu M. Dieudonné, à qui rien n'échappait de ce qui intéressait l'honneur national, s'est empressé de faire restaurer la pyramide de Denain. L'ingénieur en chef du département, chargé de diriger cette restauration, avait ajouté aux inscriptions celle-ci:

Restauré par les ordres du citoyen Dieudonné, préfet du département du Nord. An X.

Mais la même année, une main envieuse a détruit tout ce qui pouvait rappeler la mémoire de l'Intendant fondateur et du préfet restaurateur, et il ne reste aujourd'hui de gravé sur ce monument de gloire, que les alliés ont respecté lors des deux dernières invasions, et en présence duquel l'armée anglaise d'occupation allait, chaque année, exécuter ses grandes manœuvres, que le millésime et les deux vers de Voltaire.

#### CHAPELLE DE RAISMES.

A quinze kilomètres de là, et à deux environ de la place principale du beau village de Raismes, près de Valenciennes, dans un jardin attenant à une petite maison à droite, près du fossé de la grande route qui conduit de Valenciennes à St.-Amand et à Lille, existait encore, il y a peu d'années, un second monument commémoratif de la bataille de Denain, monument qui portait le double caractère de la piété religieuse et de l'amour de la patrie, et qui pour cela même méritait d'être respecté. C'était une chapelle, dans le style antique, exécutée à jour avec délicatesse et élégance.

Sur un socle de grès de deux mètres de hauteur, s'élevait un piedestal triangulaire, supportant sur chaque angle une colonne de deux mètres quarante centimètres, d'ordre dorique. Les trois colonnes étaient couronnées d'un entablement du même ordre, et surmontées d'une statue de l'Espérance, appuyée sur son ancre, haute d'un mètre vingt-cinq centimètres.

Un arbre sculpté étendait ses branches entre les colonnes, et à cet arbre était attachée une image de la Vierge, tenant l'enfant Jésus dans ses bras. Les trois colonnes, l'entablement, la statue de l'Espérance étaient de pierre bleue de Tournay, ainsi que l'arbre et la Vierge, et le monument avait de hauteur 7 mètres 890 millimètres (24 pieds). La madone qu'on invoque dans le pays est une *Notre-Dame de Bonne-Espérance*, habitante d'un bois voisin dit la petite forêt de Raismes. Ce serait à tort qu'on se tourmenterait, comme on l'a fait pour tant d'autres, pour découvrir à celle-ci, une origine dans les siècles du culte des bois, des arbres; cette origine est encore plus surprenante, puisque c'est le protestantisme qui a donné lieu au culte de Notre-Dame de Bonne Espérance du bois de Raismes.

Le 5 août 1625, quelques écoliers des Jésuites de Valenciennes étant allés dans cette forêt, s'arrêtèrent dans un endroit ouvert et essarté, distant de 3 kilomètres de la ville, au milieu duquel se trouvaient deux beaux chênes. Cet endroit avait servi aux prêches des calvinistes; les écoliers creusèrent un des chênes, y placèrent une image de la Sainte-Vierge, à laquelle ils donnèrent le nom de *Notre-Dame de Bonne-Espérance*, et introduisirent la coutume d'aller faire des prières en commun dans un lieu, d'où quelques années avant, on avait chassé les pauvres réformés, parcequ'ils l'avaient aussi choisi pour y faire des prières en commun (1). Cette dévotion fut imitée par beaucoup d'autres personnes, on vit y arriver jusqu'à des communautés religieuses en masse; il y avait des jours où l'on comptait sur place plus de 4,000 pèlerins (2). En con-

---

(1) D'Outreman, *Histoire de la ville et comté de Valenciennes*, Douai, 1639, page 470.

(2) Dans le même département du Nord, sur un autre point, on venait déjà de voir les religieux Bernardins de l'abbaye de Loos près de Lille, exposer sur le chemin de Béthune, non loin de l'abbaye, une statue de la Vierge, *afin*, dit le pieux Jésuite, auteur de l'*Histoire des Saints de la province de Lille*, Douai et Orchies, *que la mère de Dieu y fut adoré malgré les hérésies du siècle*. Pour réussir plus sûrement dans cette entreprise, les enfans de St.-Bernard avaient cru ne pouvoir mieux faire, que de placer la

séquence des guérisons qui s'opérèrent là, et dont le nombre allait toujours croissant, ( que ne pouvaient pas alors les Jésuites ! ) on bâtit près du chêne, porte-image, une église qui fut consacrée le 10 septembre 1629.

Philippe duc d'Arschot, seigneur du lieu, donna ensuite cette église qu'il avait fait bâtir aux RR. PP. Carmes qui y furent installés le 5 octobre 1633, y établirent un noviciat et y ont fait valoir jusqu'en 1789, sans interruption, le pèlerinage de *Notre-Dame de Bonne-Espérance* (1).

Or, il n'y a pas de doute que la Vierge sculptée sur l'arbre du monument de Raismes, n'ait été une répétition de la Madone de Bonne-Espérance, et cette jolie chapelle, une succursale du pèlerinage, car c'est vis-à-vis l'avenue qui conduit droit à l'église des Carmes, qu'elle avait été élevée en 1713; c'était dans l'intervalle qui séparait la chapelle de l'église, sur les deux côtés de cette superbe avenue, longue de 592 pas, large de 34 mètres, et ombragée de six rangées d'arbres qui se trouvaient établies à des distances égales, six petites stations où étaient sculptés les principaux traits de la vie de la Vierge Marie, aboutissant à une septième, construite derrière le chœur de l'église; c'était enfin aux Carmes que la garde de cette petite Vierge avait été confiée, ainsi que nous l'apprend

statue dans un vieil arbre. Bientôt le pèlerinage de *Notre-Dame-de-Grâce* fut en réputation; on cita des miracles; les moines allaient processionnellement rendre leur hommage à la sainte Dame qui faisait son palais d'une niche d'arbre. Ce sont les expressions de l'auteur. Dans les derniers tems, une petite chapelle avait remplacé l'arbre, et cette chapelle offrait aussi des trophées de la gloire militaire française: à l'époque de la Révolution, on y voyait encore un drapeau pris sur les Hollandais par un militaire de Lille, nommé *Louis Le Riche*, un petit vaisseau de guerre avec ses agrès, etc.

(1) Il existe un ouvrage intitulé: *Histoire de la naissance et progrès de la dévotion à l'endroit de Notre-Dame de Bonne Espérance, près Valenciennes, vers 1654, sans nom d'auteur. Paquet l'attribue à Pierre Bouille, Jésuite de Valenciennes.*

une inscription d'un assez mauvais goût qui a été copiée sur place par mon respectable ami, M. Debavay.

Dominæ bonæ spei, Josephus elector elevat  
 et  
 Religiosis bonæ speianis pie custodienda tradita est  
 Prætereundo cave ne sileatur ave.  
 Passant n'oublie pas de saluer Marie.  
 1713.

L'arbre de pierre et la vierge avaient disparu du monument depuis 1793, et on doit s'étonner que le marteau révolutionnaire n'ait pas aussi effacé, à la même époque, le manteau et les couronnes duciales que j'ai encore vus en 1813 sur les trois angles coupés du chapiteau, et au-dessus desquels était le monogramme de Joseph Clément et du duc de Bavière.

Le monument de Raismes n'avait pas toujours été, comme en dernier lieu, placé au-dehors du fossé de la route sur la droite des voyageurs qui sortaient de Valenciennes. Dans le principe, il était sur l'*accotement* même de la chaussée à gauche, et n'a changé de position que vers le milieu du siècle dernier, quand on a redressé une partie de cette grande communication. En échange du terrain qu'il a fallu prendre aux riverains, pour y placer la nouvelle chaussée, on a cédé celui de la partie délaissée et la chapelle a suivi ce dernier.

Deux très-gros tilleuls l'ombrageaient à l'époque de la Révolution, une forte haie existante encore aujourd'hui qui en of-fusquait la vue et la statue payenne qui était restée seule après la disparition de l'arbre et de la Vierge, auront été sa sauvegarde pendant ces jours sévères où tout signe de culte moderne était proscrit. Il n'est pas moins étonnant que ce monument ait échappé aux destructions de la guerre dont le pays a été pendant plusieurs mois le théâtre en 1792 et 1793, puisqu'il avait reçu un coup de boulet qui avait fracassé l'entablement et ébranlé tout l'édifice. Il était réservé au vil et sordide intérêt de détruire, au bout de 101 ans d'existence (sur la fin de 1814), ce que le prosélitisme révolutionnaire le plus fougueux et deux invasions des étrangers avaient respecté.

Voici à quelle occasion avait été érigé ce joli monument.

Au moment où éclata, en 1701, la guerre pour la succession à la couronne d'Espagne, Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière, avait épousé la fille de l'empereur Léopold, et Marie-Anne-Christine-Victoire de Bavière était unie au Dauphin, fils de Louis XV. Cette double circonstance, autant que le désir d'épargner à ses sujets les horreurs d'une guerre cruelle, avait déterminé *Joseph-Clément*, leur frère, électeur de Cologne à demander la neutralité; mais l'empereur l'ayant forcé à se déclarer, il le fit en faveur de Philippe V, petit-fils de Louis XIV, qui avait été appelé à la couronne d'Espagne, par le testament de Charles II, et il reçut garnison française dans toutes ses places.

Maximilien-Emmanuel, duc de Bavière, à qui Charles II, roi d'Espagne, avait donné le gouvernement-général des Pays-Bas, se déclara aussi pour le petit-fils de Louis XIV, et fit entrer des troupes françaises dans les Pays-Bas.

L'empereur commit les premières hostilités; il éprouva des revers dans le commencement; ses troupes furent battues en avril 1703, par Maximilien-Emmanuel qui s'empara aussi de Ratisbonne où il venait d'être mis, ainsi que son frère, au ban de l'empire.

L'année suivante fut fatale à la France, par la perte de la bataille d'Hochstett; l'électeur de Bavière et celui de Cologne furent chassés de leurs états qui devinrent la proie des vainqueurs; leurs sujets éprouvèrent toute la rapacité et la barbarie que la vengeance peut inspirer.

L'électeur de Bavière se réfugia à Bruxelles; celui de Cologne vint à Lille.

Mais cette place ayant ensuite été cernée par les ennemis de la France, l'électeur de Cologne obtint, le 18 août 1708, la permission d'en sortir et de se retirer à Valenciennes, où il demeura jusqu'au 24 décembre 1714.



Cependant dès l'année 1712, le gain de la bataille de Denain lui avait donné l'espoir de rentrer dans ses Etats; il voulut perpétuer la mémoire de cet heureux événement par un monument, et ce monument est l'espèce de chapelle à jour que je viens de décrire.

Ce n'est pas le seul monument que ce bon électeur ait laissé de la joie que lui fit éprouver l'issue de la bataille de Denain. En 1712, tandis que Villars faisait investir Douai et le fort de Scarpe, des fêtes brillantes étaient données au village de Raismes, dans une vaste prairie, aux vainqueurs et aux vaincus, et l'électeur fit frapper, pour conserver le souvenir de ces fêtes, un médaillon que je possède. D'un côté, est le buste de l'Electeur avec cette légende : *Josephus Clemens, archiepiscopus Coloniensis, et sancti Romani imperii elector Bavaricus* : dans le revers, on voit la Fortune foulant d'un pied le globe du monde, et dans le lointain, à l'ombre d'un bosquet, une vaste table entourée de convives, et qui est servie par des faunes, avec cette légende : *Ludere peritina.*

S'il est vrai que des médailles d'or, d'argent et de bronze aient été placées sous les fondations du monument de Raismes, il n'y a pas de doute que celle-ci n'en soit une. On y aura joint aussi celles que l'Electeur avait également fait frapper durant son exil; la première à l'occasion de sa promotion à la prêtrise et de sa première messe chantée chez les Jésuites, à Lille, le 1<sup>er</sup> janvier 1707, à laquelle Maximilien, son frère, communia de sa main. Le médaillon présente, d'un côté, le buste du prince, avec cette inscription : *Joseph. Clemens., arch. col. et S. R. I. Elect. Bav. dux.* Sur le revers, est la Religion, tenant une croix; à côté d'elle est une table, et sur cette table, un calice portant une hostie, et sur le pied du calice, deux mains qui se joignent, avec cette légende qui est un chronographe : *Pia fratrum concordia*; on lit dans l'exergue : *Sacrorum primitiis insulis.*

Sur une troisième médaille frappée à l'occasion de la consécration du Prince, comme archevêque de Cologne, faite par

les mains de M. de Fénélon, archevêque de Cambrai, dans l'église collégiale de St.-Pierre à Lille, en mai 1707, sont représentées une mitre, une croix et une crosse d'évêque, sur lesquelles le St.-Esprit descend; l'inscription porte : *Veni dator numerum* : sur le revers, dans le champ, est une couronne de laurier qui renferme cette inscription, en forme de chronographe : *Consecratio Clementis, archiepiscopi Coloniensis.*

Enfin, en 1714, avant de rentrer dans ses Etats, il annonça à ses sujets l'oubli du passé, par une médaille où l'on voit d'un côté sa tête avec la même inscription ci-dessus, et sur le revers, un lion portant la couronne ducale, avec ces mots : *Subditis Clomens* ; dans l'exergue on lit : 1714.

La paix d'Utrecht, conclue en 1713, assura aux Electeurs de Bavière et de Cologne le duché de Luxembourg et le comté de Namur qui n'avaient pas été pris par les alliés, pour en jouir jusqu'à ce qu'ils fussent rétablis dans leurs Etats et dignités. Ils le furent l'année suivante, en vertu du traité de Rastat ; mais l'électeur de Cologne ne partit de Valenciennes que le 24 décembre 1714, au grand regret des habitans dont il était chéri, et qui auraient bien voulu le garder au milieu d'eux. Ce prince, qui touchait une forte pension de Louis XIV (1), était magnifique, généreux et bienfaisant ; à Valenciennes, il avait une cour nombreuse et bien choisie, une grande musique et un théâtre, où l'on donnait jusqu'à des opéras. Il laissa aux habitans son portrait peint par Vivien, que l'on voyait encore en 1789, à l'hôtel-de-ville, et resta si sensible aux témoignages d'attachement et de respect qu'il avait reçus durant son séjour en cette ville, qu'il n'en perdit jamais la mémoire et que, huit ans après l'avoir quittée, il écrivit, de sa propre main, aux Prévôts-Jurés et Echevins, une lettre datée de Bonn,

---

(1) On prétend que cette pension allait à plus de mille écus par jour. Le nouveau roi d'Espagne avait aussi transporté au duc de Bavière et à ses successeurs la souveraineté des Pays Bas Espagnols, qui avaient appartenu à des princes de la maison de Bavière, avant d'être au duc de Bourgogne.

le 13 juin 1722, que M. Debavay a consignée en 1788, dans le journal du Hainaut et du Cambrésis, pour leur faire part de deux événemens qui étaient un sujet de satisfaction pour lui, savoir l'élection à la coadjutorerie faite par son Chapitre de Cologne, en faveur de son très-cher neveu, le Prince et évêque de Munster et de Paderborn, et la conclusion du mariage de son très-cher neveu, le Prince électoral de Bavière avec l'archiduchesse Amélie.

On n'a pas conservé avec moins d'intérêt, à Lille, jusqu'à la fin du siècle dernier, le souvenir du séjour que l'électeur Joseph-Clément a fait dans cette ville. Il y avait surtout pris la communauté des dames Bernardines de l'Abbiëtte dans une telle affection, qu'à sa mort, arrivée en 1723, il leur légua ses entrailles qui furent reçues avec une grande démonstration aux portes de la ville par les autorités civiles et militaires et déposées solennellement dans la chapelle Notre-Dame de Lorette de l'église de l'Abbiëtte, qu'il avait fait ériger à ses frais en 1708, à la place du tableau du Maître-Autel.

#### OBÉLISQUE DU CHAPITRE DE DENAIN (*projeté*).

Un troisième monument commémoratif de la bataille de Denain, allait être élevé au centre même de l'enclos de l'antique Chapitre noble qui existait à Denain, lorsque la Révolution est venue rendre ces dames à la société.

Ce devait être une pyramide quadrangulaire, composée de trois blocs seulement, et formant une aiguille Egyptienne. La première base aurait eu de hauteur 1 mètre 20 cent., sur 1 mètre 40 cent. de face; la seconde 1 mètre 54 cent., sur 1 mètre 13 cent.; l'aiguille d'une seule pierre comme chacune des bases et carrée comme elle, aurait eu 8 mètres de hauteur et porté 90 centimètres de face dans le bas, et 60 vers sa sommité, taillée en facettes. Enfin, ce monument devait être assis sur une plate-forme d'un mètre de hauteur, garnie de marches; ce qui lui aurait donné une élévation totale de 11 mètres 78 centim. (36 pieds 4 pouces), environ deux mètres de plus que la pyramide triangulaire précédemment décrite; des bornes l'auraient entouré.

Cet obélisque, remarquable par sa simplicité et l'énorme poids de ses trois pierres, doit être encore aujourd'hui sur place dans la cour du propriétaire qui a remplacé les chanoinesses (1). Il est d'une espèce de pierre bleue fort dure qui s'exploite à 75 kilomètres de là, dans la Belgique, à Basècles, sur la grande route de Tournai à Mons. Il a fallu des précautions extraordinaires pour la mener à grands frais à Denain, construire un char de gigantesque dimension, étançonner les ponts sur la route. Un sentiment national l'avait fait commander, un peu avant 1789, par le Chapitre noble des dames de Denain, pour être élevé dans la cour principale, en face du quartier abbatial. L'aiguille et ses deux bases ont été comprises dans l'acquisition des bâtimens vendus comme biens nationaux.

On se souvient qu'il avait été arrêté en 1800, époque à laquelle on croyait la Révolution terminée et la guerre finie, qu'une colonne serait élevée dans chaque département, pour transmettre à la postérité les noms des braves du pays qui, après s'être distingués par des actions d'éclat, seraient morts sur le champ de bataille, ou auraient obtenu des armes d'honneur, et que le conseil-général du département arrêterait, sur la présentation du Préfet, cette légende glorieuse. Idée pieuse et éminemment nationale, dont l'abandon a été un des premiers torts du gouvernement que ses fautes ont précipité en 1814!

La première pierre de la colonne départementale du Nord avait été posée avec la plus grande solennité à Douai, qui était encore chef-lieu du département, le jour de la fête alors nationale, du 14 juillet de la même année, au milieu de la place publique formée du vaste terrain sur lequel étaient ci-devant l'église paroissiale et le cimetière St.-Jacques, et qui devait, dès ce moment, porter le nom de place des Victoires, et une première liste de trois noms avait déjà été arrêtée par le conseil-général, pour être inscrits sur cette colonne, savoir :

Richard, tambour des grenadiers du 48° de ligne, natif de Bouchain (2).

---

(1) Il y a depuis servi à former la nouvelle pyramide élevée sur la grande route.

(2) Le 16 prairial an X, il contribua à la prise du village de Kirchberg et s'empara d'une pièce de canon; a obtenu des baguettes d'honneur.

**Mathieu**, grenadier de la 43<sup>e</sup> demi-brigade, natif de Valenciennes (1).

**Leroi**, conscrit de l'an VII, fusilier dans la 51<sup>e</sup> demi-brigade, natif d'Hazebrouck (2).

L'aiguille colossale de Denain aurait parfaitement atteint le but. J'étais en négociation avec le propriétaire pour l'acquiescer au nom du département, moyennant le prix de 1800 à 2000 francs, lorsqu'un mouvement de reconnaissance non réfléchi, d'une part, excité par les flatteurs qui gâtent tout, vint tout à coup mettre en circulation, dans les six arrondissemens, le projet prématuré et emphatique de l'érection d'une statue à Bonaparte.

La statue ne fut point érigée, parceque le chef du gouvernement eut alors le bon esprit de penser qu'on ne devait point de statue aux vivans; mais la colonne départementale fut oubliée, et la belle aiguille Egyptienne est restée longtems couchée dans la cour de l'enclos de l'ancien chapitre de Denain.




---

(1) A la bataille de Marengo, aidé de ses trois camarades, il prit à l'ennemi deux pièces de canon et en dirigea le feu sur un bataillon de grenadiers Hongrois, en face duquel elles étaient posées; il reçut dans cette affaire 3 coups de bayonnette et un coup de fen; il a obtenu un fusil d'honneur. A son retour à Valenciennes en 1801, une fête lui a été donnée par ses compatriotes; un sabre d'honneur, avec son baudrier lui a été offert par le maire, au nom de ses concitoyens, et une médaille par l'état-major et les officiers de la garde nationale.

(2) A la bataille d'Hohenlinden, Leroi, secondé de deux de ses camarades, arriva le premier sur une batterie de quatre pièces de canon dont on s'empara; il a obtenu un fusil d'honneur, et les suffrages de ses compatriotes reconnaissans avaient porté son nom sur la liste des notables nationaux du département en 1802.

---

## BIOGRAPHIE DÉPARTEMENTALE.

(3<sup>e</sup> ARTICLE.)

P. HENRY, POÈTE SATIRIQUE.

---

HENRY (Pierre), l'une des plus grandes notabilités poétiques du département du Nord, naquit à Lille, vers le milieu du 17<sup>e</sup> siècle, et mourut en 1708. Toutes les notions que nous avons pu recueillir sur sa personne, se bornent à nous apprendre qu'il était marchand de dentelles en cette ville et qu'il vivait à l'époque où Louis XIV, étonnait l'Europe par ses exploits et où Boileau emplissait la France de sa renommée. Le nom de ces deux hommes célèbres n'est point indifférent à l'histoire du poète Henry : on verra dans la suite de cette notice avec quel enthousiasme il sut louer les grandes actions de l'un et quel acharnement il mit à combattre les écrits de l'autre.

Une imagination vive, ardente, un esprit riche et flexible, mais dénué de goût, entraînèrent Henry dans le tourbillon de la poésie, où il a erré longtems.

Si l'on peut juger de son caractère d'après ce qu'il nous reste de lui, Henry n'était pas méchant, et l'on a quelque peine à expliquer sa prédilection pour un genre (la satire), qui demande sinon de la méchanceté, du moins assez bonne dose de malignité. Cependant on voit dans un passage de ses ouvrages qu'avant de se livrer à la satire, le poète s'était essayé dans un autre genre. C'est ce qui nous paraît résulter des vers suivans que l'auteur se fait adresser par un interlocuteur :

Tes premiers vers remplis de divers agrémens,  
Trouvèrent parmi nous des applaudissemens

*La Flandre gémissante* attirant notre estime,  
 Répandit sur ton nom un éclat légitime,  
 Et de ce chant guerrier les charmantes douceurs  
 Triomphèrent partout du dégoût des auteurs.

Malgré nos recherches, nous n'avons pu découvrir cette *Flandre gémissante* (1), ce chant guerrier qui ne se trouve pas dans le recueil de ses œuvres. Nous conjecturons que c'était quelque poème à la louange de Louis XIV, lequel, comme on sait, venait alors d'achever la conquête de la Flandre et des Pays-Bas.

Henry descendit dans la carrière satirique, vers le tems où Boileau y remportait les dernières palmes. Son début ne fut pas sans quelque succès : *Le pour et le contre du mariage*, pièces dans lesquelles l'auteur montre de la verve et de la facilité, lui firent une espèce de réputation : mais l'une et l'autre de ces pièces pèchent par défaut d'invention. La première est évidemment calquée sur la dixième satire de l'Horace Français et comme son modèle, dont cependant il reste bien loin, le poète Lillois s'attache particulièrement à peindre les vices et les ridicules des femmes de tous les états. « J'essaye, dit-il, dans sa préface, de montrer que le mariage se décrie assez de lui-même par le fiel de l'amertume dont il abonde, sans qu'il soit besoin, pour l'enlaidir, de recourir à l'imposture et à la médisance. » Cette déclaration dont le dernier trait est lancé contre Despreaux n'empêche pas Henry de se livrer aussi à des exagérations forcées et à des hyperboles fantasques que repoussent également le goût et la vérité.

La deuxième pièce du recueil de Henry, est une épître en réponse à la satire précédente. L'auteur chante la palinodie, mais il ne tire qu'un parti médiocre de son sujet. Il pouvait opposer aux défauts, aux vices des femmes, les belles qualités, les vertus qui les distinguent ; mais ce n'est pas ainsi qu'il pro-

---

(1) M. Sémét, de Lille, qui cultive la poésie avec succès, nous a assuré avoir eu cet ouvrage entre les mains, il y a quelques années.

cède, et, pour répondre aux détracteurs du mariage, il se borne à présenter l'hymen comme un joug forcé que nous impose la nécessité. On trouve néanmoins dans cette épître quelques traits heureux et de ces pensées philosophiques, dont la rencontre fait toujours plaisir. Les vers suivans nous paraissent dignes d'être cités :

Au reste, en quelque état conforme à ton envie,  
 Que tu puisses passer cette chétive vie,  
 Tu trouveras partout, chez autrui, chez les tiens,  
 Et les biens dans les maux et les maux dans les biens,  
 Ce mélange, Timandre, est pour nous nécessaire.  
 Un bien est sans appas quand il est ordinaire.  
 L'âme rassasiée et saoule de plaisirs,  
 N'y rencontrant plus rien qui pique ses désirs,  
 Trouve un dégoût sensible au milieu des délices.  
 Tels sont du genre humain les étranges caprices :  
 Pour savourer du bien, il doit tâter du mal.

Après cette épître vient *La satire sur les différentes folies des hommes du siècle*, où la critique du sieur Boileau est comprise, et ensuite la continuation de cette critique. Ces deux pièces sont généralement bien versifiées : l'auteur y attaque Boileau sans ménagement : mais il faut le dire aussi, avec des armes si faibles, que celui-ci se contenta de les mépriser, sans y répondre autrement que par le plus dédaigneux silence. Ce silence irrita davantage le poète flamand : alors donnant essor à toute sa malignité, il composa un nouvel opuscule, qu'il intitula : *Le silence du sieur Boileau sur la critique de ses œuvres*. Il est fort difficile aujourd'hui de préciser le sentiment qui animait Henry contre Despreaux. Peut-être était-ce un travers d'esprit, car on ne peut supposer qu'il fut insensible au mérite éminent de l'écrivain dont on a dit que tous les ouvrages étaient des modèles de goût et de raison ; peut-être aussi un malheureux désir de célébrité a-t-il dirigé la conduite de Henry. Cette dernière supposition prend de la consistance par le passage qu'on trouve dans une de ses pièces :

Muse, n'en doute pas, une illustre victoire  
 Dans ce duel fameux fera briller ta gloire.



De ton hardi dessein, Despreaux irrité  
 Ranimant de son cœur la mourante fierté,  
 Dans l'ardeur de punir ta louable arrogance,  
 Viendra faire éclater une horrible vengeance.  
 Que de brillans lauriers ! que d'éloges divers  
 Dans ce beau champ d'honneur couronneront tes vers !  
 Quelle gloire pour toi, si ton heureuse audace  
 Peut faire succomber ce héros du Parnasse !  
 Par les savantes sœurs ton roman ennobli,  
 Sortira, pour jamais, des ombres de l'oubli.

Si Henry a effectivement envié cette triste célébrité, il faut le plaindre : c'est une de ces *misères de l'homme* qu'il aurait dû rappeler dans la satire que sa Muse a consacrée à ce sujet. Quelle qu'ait été au reste l'intention de cet écrivain, il est impossible de justifier sa conduite envers le législateur de notre Parnasse. On verrait avec plus de plaisir qu'il eut employé ses talens à de plus nobles et de plus généreuses compositions ; ses réflexions morales intitulées : *Le solitaire contemplatif*, portent à croire qu'il eût réussi dans ce genre. La teinte douce et persuasive de la philosophie religieuse convenait plus à son caractère que la violence et l'amertume de la satire.

Indépendamment des morceaux que nous avons cités, on doit encore à Henry :

Une satire sur la *Misère de l'Homme* ;

Six autres satires parmi lesquelles on remarque celle intitulée : *Critiques des satires de l'auteur* ;

Cinq épîtres qui ne sont pas dénuées de mérite, quoique le style en soit un peu lâche et diffus.

Une élégie assez froide ; quelques poésies légères, un épithalame très-spirituel : enfin un grand nombre de sonnets généralement bien versifiés, et adressés pour la plupart à Louis XIV. Nous rapporterons le suivant, composé à l'occasion de la ligue d'Augsbourg.

Enfin contre Louis, tout le monde se ligue :  
 De son trône agrandi cent princes envieux,

Craignant, de ses exploits, le cours prodigieux,  
Font agir, pour le rompre, et le fer et l'intrigue.

On veut, à ce torrent, opposer une digue :  
L'Europe en a tracé plus d'un plan spécieux ;  
Mais ce grand conquérant, toujours victorieux  
Confond de ses rivaux, la puissance et la brigue.

L'intrépide Breton, le belliqueux Germain  
L'ont vu plus fier que Mars, le tonnerre à la main,  
A son superbe char, attacher la victoire.

A la gloire du ciel, il soumet tous ses vœux,  
Et le ciel soumettrait l'univers à sa gloire,  
Si l'univers soumis pouvait le rendre heureux.

Ainsi que tous les écrivains de son tems, et peut-être autant pour se conformer à la mode que pour se faire un appui dans le monde, Henry se mit sous le patronage d'un grand seigneur. Son Mécène fut le marquis de la Rablière, lieutenant général, gouverneur de Lille et de Bouchain, auquel il dédia son ouvrage, et avec lequel il parait avoir eu des relations d'amitié.

Les diverses productions du poète Henry, ont été réunies en un volume in-12, divisé en trois parties, avec pagination différente pour chacune d'elles. L'exemplaire que nous avons sous les yeux, appartient à une seconde édition, que nous croyons être la dernière : elle a été imprimée à Lille, en 1700, chez Balthazar Lefrancq, imprimeur du Roi.

LELEUX.



---

---

## BIOGRAPHIE DÉPARTEMENTALE.

(4<sup>e</sup> ARTICLE.)

### FRANÇOIS MARCHANT.

FRANÇOIS MARCHANT, est, je crois, le premier poète digne de mémoire qui soit né à Cambrai. Je n'en connais du moins aucun, avant lui, que cette ville puisse revendiquer. Né en 1761, F. Marchant montra, dès ses plus jeunes ans, un goût décidé pour la poésie. A peine âgé de 12 ans, il s'amusa à mettre en vers burlesques plusieurs chants de la Jérusalem délivrée. Mais appréciant bientôt à sa juste valeur, ce genre, qui, dans un âge où le goût n'est pas encore formé, l'avait séduit un instant, il livra aux flammes ces premiers essais de sa muse.

Destiné par son père, au commerce, Marchant fut envoyé à Paris et placé chez un négociant, avant qu'il eut fini ses études. Il avait alors 15 ans. Son goût pour la poésie, s'accordant peu avec les occupations d'un apprenti négociant, notre jeune commis s'occupait plutôt à faire des vers, qu'à tenir en règle les livres de son patron. Il disait quelquefois, en plaisantant, qu'il était tenté de mettre en vaudevilles ses registres d'entrée et de sortie. Il fit à cette époque, plusieurs petites pièces qui furent jouées avec succès sur divers théâtres de société, ce qui lui donna accès dans plusieurs bonnes maisons et lui valut la protection d'un grand seigneur qui lui offrit de le faire nommer à un bénéfice ecclésiastique, s'il voulait reprendre ses études et entrer dans les Ordres. N'ayant qu'une fortune médiocre à attendre de son père, Marchant accepta cette proposition et entra au séminaire de Ste.-Barbe, où il commença un cours de théologie, science qui avait encore moins d'attraits pour lui que celle du commerce. Toutefois le motif qui l'avait fait entrer au séminaire, paraissait avoir triomphé de sa répugnance ; peut-être même sa vocation se serait-elle épurée avec le tems ; mais le ciel ne permit pas qu'il fut mis à cette épreuve. Une année s'était à peine écoulée depuis qu'il était à Ste.-Bar-

be, lorsque la mort lui enleva son protecteur, avant qu'il eût pu réaliser les espérances qu'il lui avait données. Cette circonstance et quelques contrariétés qu'il éprouva de la part des supérieurs de son séminaire, lui persuadèrent que le ciel ne l'avait pas destiné à l'état ecclésiastique. Il rentra donc dans le monde pour lequel il semblait plutôt fait, par l'aménité et l'enjouement de son caractère. Voulant se livrer uniquement à son goût pour les lettres, il renonça dès lors à toute autre occupation, loua un appartement à Paris, et, comme son père, mécontent de ce qu'il avait refusé de s'engager dans les Ordres, ne voulait plus fournir à ses besoins, à moins qu'il n'embrassât quelque profession moins précaire que celle d'auteur, il vécut de ses ouvrages. C'est alors qu'il se mit à travailler pour différens théâtres. Plusieurs des pièces qu'il composa furent jouées avec succès au théâtre de Monsieur, à celui de la Cité, au Vaudeville etc. La seule pièce qu'il eut composée pour le Théâtre Français, et qui y avait été reçue, ne fut pas représentée. C'était une parodie en vers de l'opéra de *Tarare*, de Beaumarchais, intitulée ; *Tintamare*. Les rôles étaient appris ; elle allait être jouée, lorsqu'un ordre de la police en empêcha la représentation. On crut voir dans cette pièce, des allusions offensantes pour un personnage auguste. Aucune des pièces de théâtre du poète de Cambrai (elles sont au nombre de 18), n'a été imprimée, si j'en excepte un vaudeville intitulé : *Les audiences de la folie*,

F. Marchand a composé quelques romans ; mais ce n'est pas dans ce genre qu'il s'est le plus distingué. On ne peut guères citer que le *Roman sans titre*, 2 vol. in-12, publié en 1788, et l'*Oracle des Grâces*, Nouvelle Athénienne qui avait paru en 1786. Cette dernière production tend à mettre en action ce principe, connu chez les Grecs, *qu'il faut sacrifier aux grâces*. L'auteur a su amener avec art un épisode qui jette beaucoup de variété dans cette bagatelle ingénieuse. Le style est simple, naturel et coulant. Les vers, dont cette nouvelle est semée, sont d'une tournure légère et facile.

Le poème de Fénelon, qui parut en 1788, et fut réimprimé

par mes soins à Cambrai en l'an XII, in-8°, ouvrit à Marchant l'entrée des académies d'Angers et des Arcades de Rome, où il fut reçu la même année.

Après le choix du sujet, rien de plus heureux peut-être que la manière dont l'auteur l'a traité. Une simplicité noble, beaucoup de naturel, jamais de faux brillant, un style toujours pur et quelquefois énergique, tel est le mérite qu'on ne peut contester à cet ouvrage. On en jugera par quelques citations.

L'auteur annonce l'époque de la naissance de Fénelon ; il en prend occasion de tracer l'esquisse du siècle dans lequel ce vertueux prélat joue un si beau rôle.

Après des tems obscurs de trouble et d'ignorance,  
 On vit briller enfin les beaux jours de la France,  
 Où Louis, la terreur et l'arbitre des rois,  
 Faisait trembler l'Europe au bruit de ses exploits ;  
 Où Racine et Corneille, enfans de Melpomène,  
 Nous peignaient les héros de Rome et d'Athènes ;  
 Où Despreaux frondait les rimeurs ignorans ;  
 Où Quinault et Lulli mariaient leurs talens.  
 Où le divin Molière, inspiré par Thalie,  
 Versait sur nos travers le sel de la saillie ;  
 Où Bossuet, Arnaud, Pascal et Massillon (\*)  
 Rallumaient le flambeau de la religion.  
 Tel fut, grand Fénelon, l'heureux siècle où la France  
 Eut un sage de plus au jour de sa naissance.

Ces vers ont de la grâce, de la douceur, de la facilité. Celui que je vais citer peint Fénelon tout entier :

Il fut toujours chrétien, jamais persécuteur.

Qui ne reconnaît à ces traits celui qui a dit : *Souffrons toutes les Religions puisque Dieu les souffre* ; celui qui se jeta aux genoux de Louis XIV pour faire tomber de ses mains, la révocation de l'édit de Nantes ?

---

(\*) Il y a ici un léger anachronisme ; Fénelon est né avant Massillon.

L'auteur termine par ces deux vers heureux l'éloge de Télémaque, de cette œuvre sublime qui suffirait seule pour immortaliser son auteur.

Et pour mieux nous offrir le charme des vertus,  
Sous les traits de Mentor, il se peignit lui-même.

Après la description de sa dispute avec Bossuet au sujet du livre des maximes des Saints, après avoir parlé de sa soumission héroïque, de son dévouement sublime au décret qui le condamne, de son exil enfin, le poète trace ainsi le tableau touchant de la conduite pastorale de Fénelon :

Tandis que ses amis déploraient son absence,  
Un troupeau qu'il aimait, heureux par sa présence,  
Bénissait chaque jour son vigilant pasteur.  
Dans Cambrai ses travaux appelaient le bonheur.  
Là, ce digne prélat, à ses devoirs fidèle,  
Des soutiens de l'Église était le vrai modèle.  
De la farouche envie oubliant les fureurs,  
Il invoquait le ciel pour ses persécuteurs.  
Le pauvre en l'abordant cessait bientôt de l'être;  
De mille infortunés ses soins ranimaient l'être;  
Lui seul les consolait, sitôt que de leurs jours  
La Parque impitoyable allait trancher le cours.  
Il semblait en donnant augmenter ses richesses.  
On voyait ce bon père, à l'ombre d'un ormeau,  
Rassembler près de lui les enfans du hameau;  
Dans leurs cœurs innocents, il versait la bagesse,  
Leur faisait respecter l'honorable vieillesse;  
Il les persuadait avec la même voix,  
Qui charmaient à la cour les princes et les rois.  
A leurs timides yeux il offrait la lumière,  
Leur ouvrait des vertus la brillante carrière,  
Et formait dans les champs les derniers des humains,  
Comme il avait formé les fils des souverains.  
Souvent il visitait, dans leurs foyers rustiques,  
Les pauvres habitans des campagnes Belges.  
A leurs repas grossiers avec plaisir admis,  
Il leur donnait les noms de frères et d'amis.  
Tel la fable nous peint le maître de la terre,  
Qui, foulant à ses pieds l'orgueil de son tonnerre,  
Chez deux époux heureux qu'épargna sa honte,  
S'unit par les liens de l'hospitalité.

L'auteur de l'Année littéraire, dans son n° 28, du 15 juillet

1788, où il rend compte du poème de *Fénélon*, après avoir cité les vers qu'on vient de lire, ajoute les réflexions suivantes : « à l'exception de ce vers un peu emphatique :

Qui, foulant à ses pieds l'orgueil de son tonnerre,

» tout, dans ce beau morceau, respire une douce sensibilité.  
 » Sa poésie, destituée de force, y plait par sa simplicité. En  
 » général, les vers de ce poème ressemblent au cours paisible  
 » d'un ruisseau. Ils sont clairs, simples et doux. Peut-être l'au-  
 » teur a-t-il cru que ce style était le plus propre pour louer  
 » le plus doux, le plus simple et le plus aimable des écrivains.  
 » Nous invitons l'auteur de ce poème à être toujours aussi heu-  
 » reux dans le choix de ses sujets. »

C'est peu de tems après la publication du poème de Fénélon que la Révolution éclata. F. Marchant en adopta d'abord les principes avec une sorte d'enthousiasme. Il montrait avec orgueil une épée qu'il avait conquise au siège de la Bastille. Dans une espèce de poème en prose qu'il fit imprimer au commencement de 1790, sous le titre de *La Parisiade ou les amours d'un jeune patriote et d'une belle aristocrate*, il manifeste encore des sentimens conformes aux principes de la Révolution. Ce ne fut que quelques mois après cette publication, que, se persuadant d'après les excès dont il fut le témoin, qu'il était impossible de réaliser pour la France ces théories séduisantes et dangereuses dont plusieurs années d'essais successives furent, pour notre patrie, autant d'années de tourmens, il crut n'en pouvoir mieux démontrer les inconvéniens qu'en les ridiculisant ainsi que leurs auteurs. C'est à quoi il s'est particulièrement attaché dans les ouvrages suivans, qu'il publia successivement de 1790 à 1793, époque de sa mort.

*La Chronique du Manège*, journal en prose et en vers, qui paraissait par numéro, d'une feuille d'impression in-8°, en 1790; il n'en a été publié que 25 numéros, qui forment un volume.

*Les Sabbats Jacobites*, aussi en prose et en vers, publiés également par numéro, d'une feuille d'impression in-8°, il en exista 75 numéros, formant trois volumes. 1791 - 92. fig.

*La Jacobinède*, poëme héroï-comico-civique, en 12 chants; un vol. in-8°. 1792. fig.

*La Constitution en vaudevilles*, suivie des droits de l'homme, de ceux de la femme et de plusieurs autres vaudevilles constitutionnels; 1792. in-8°. et in-32.

*Les Folies Nationales*, pour servir de suite à la constitution en vaudevilles, 1792, un vol. in-8° et in-32.

*La République en vaudevilles*, un vol. in-32.

*Les Bienfaits de l'assemblée nationale*, 1792, in-8° et in-32.

*L'A. B. C. National*, 1793, in-8° et in-32.

Tous ces ouvrages étaient avidement recherchés par tout ce qui n'approuvait pas les excès de la Révolution. On y trouve des choses extrêmement plaisantes, très spirituelles et parfaitement exprimées. Est-il un lecteur, tel grave qu'il fut, dont le front ne se soit déridé en lisant, dans les *Sabbats Jacobites*, le récit facétieux de la recherche, faite par les officiers municipaux d'Arnay-le-duc, des chemises du journaliste Gorsas, dans les malles des tantes du Roi, dont ils avaient arrêté la voiture? On lit encore avec plaisir le *Nouveau don Quichotte*, *La Lanterne Magique*, *Le Siège des Annonciades*, *Les Amours de dom Gerle*, tragédie nationale, les récits de plusieurs séances du Club des Jacobins etc. etc. etc. . . . Des événemens de cette époque qui pouvaient prêter un ridicule, (et elle en fut, comme on sait, très-féconde), il n'en est aucun sur lequel la malice du poëte de Cambrai ne se soit exercée. Aucun des personnages, qui ont figuré alors comme les auteurs de nos troubles, n'a échappé aux traits de sa muse satyrique. Les notes, qui accompagnent chaque chant de sa Jacobinède, sont remplies d'anecdotes piquantes et extrêmement curieuses. Mais pour être vrai et ne point m'attirer le reproche de prévention, à l'abri duquel mon titre de frère de l'auteur ne suffirait pas pour me mettre, j'avouerai que, parmi les plaisanteries qu'il s'est permises, il en est plusieurs qui ne sont pas tout-à-fait exemptes de mauvais goût. Mais, en faisant agir des personnages tels que ceux qu'il a mis si souvent en scène, pouvait-il ne pas se livrer quelquefois à des écarts d'imagination? Je suis loin aussi de partager toutes les opinions de l'auteur sur les person-



nes et sur les choses. S'il a ridiculisé, s'il a accablé de ses sarcasmes des personnages dignes de haine et de mépris, il a aussi quelquefois poursuivi de ses plaisanteries des hommes estimables, à qui peut-être il n'avait d'autre reproche à faire, que de ne pas penser tout-à-fait comme lui.

De quelques faveurs que les ouvrages de Marchant aient joui à l'époque où ils ont été publiés, peu d'entre eux ont pu éviter le sort réservé à ces sortes d'écrits, qui, enfans nés des circonstances, meurent ordinairement avec elles. On se procurerait difficilement aujourd'hui tout ce qu'il a écrit contre les jacobins. Dans les jours de la terreur, où tout servait de prétexte aux dominateurs pour motiver un acte d'accusation, la crainte engagea la plupart des personnes, qui avaient ses ouvrages, à les livrer aux flammes. Je ne fus pas moi-même exempt de cette crainte et j'en brûlai plusieurs exemplaires dont j'étais dépositaire, n'en gardant qu'un seul que je cachai soigneusement. Si mes occupations me laissent quelque loisir, je me propose de les employer à rassembler ceux des ouvrages de Marchant qui peuvent encore présenter quelque intérêt et de les faire imprimer en un petit nombre de volumes. C'est un hommage que je rendrai volontiers à la mémoire d'un frère ravi trop tôt aux lettres et à mon amitié.

C'est à tort que M. Leplat-du-Temple, dans une des notes de son *Virgile en France*, liv. 1<sup>er</sup> p. 310, dit que F. Marchant périt, le 27 décembre 1793, dans les noyades de Nantes, sous le proconsulat de Carrier. C'est à Cambrai, chez son père qu'il est mort, à l'âge de 32 ans, non le 27 décembre, mais le 27 septembre 1793, jour anniversaire de sa naissance. Il s'y était retiré au commencement de la même année pour échapper aux persécutions dont il était l'objet de la part des nombreux ennemis qu'il s'était fait, par la hardiesse de ses écrits. Les auteurs de la *Btographie Universelle*, qui le font aussi mourir le 27 décembre, attribuent à un autre motif son retour à Cambrai. A les en croire, ce fut pour échapper au besoin qu'il revint sous le toit paternel, ne pouvant, disent-ils, vivre plus longtems à Paris du produit de ses ouvrages.

Les personnes qui ont connu Marchant, savent que lorsqu'il quitta la capitale, il y vivait dans une sorte d'aisance que lui procurait le grand débit de ses ouvrages.

Arrêté, quelque tems après son arrivée à Cambrai, sur un ordre envoyé de Paris par le comité de sûreté générale, on le relâcha peu de jours après, à la prière de son père et de ses frères, sous la condition qu'ils le représenteraient tous les soirs à la municipalité. Fatigué bientôt de cette gêne et craignant avec quelque raison qu'on ne se bornât pas longtems à cette mesure contre lui, il quitta Cambrai et se réfugia chez un ami à St.- Quentin. Instruit quelques jours après, qu'on l'y faisait chercher, et ne voulant pas exposer l'ami qui lui avait donné si généreusement asyle, il prit, quoique malade et malgré les dangers qui l'y attendaient, la résolution de revenir à Cambrai. Il fit la route à pied et y arriva dans la soirée du 17 septembre. La fatigue de la route et les justes craintes que lui inspirait sa situation, avaient tellement empiré son mal, qu'il fut obligé, en arrivant chez son père, de se mettre au lit. Une fièvre ardente l'emporta en peu de jours.

Ainsi mourut à l'âge de 32 ans, un poète qui promettait d'occuper un jour un rang distingué dans la littérature. Défenseur spirituel et courageux de la monarchie, il la soutint de tout son pouvoir contre les entreprises audacieuses de ses ennemis. Les ridicules, dont il les a couverts, ont peut-être plus contribué à abréger leur domination, que les attaques plus sérieuses dont ils ont été l'objet. Mais ce n'est pas seulement par ses talens que F. Marchant s'est acquis l'estime et l'amitié de tous ceux qui l'ont connu. La douceur et l'enjouement de son caractère le faisaient vivement rechercher. Les personnes qui l'ont fréquenté se rappellent encore avec plaisir les charmes qu'elles ont goûtés dans sa société, et qui leur ont rendu plus sensible le regret de sa perte.

RENÉ MARCHANT.

---

---

## BIOGRAPHIE DÉPARTEMENTALE.

( 5<sup>e</sup> ARTICLE. )

### PANCKOUCKE.

**C**HARLES-JOSEPH PANCKOUCKE, imprimeur-libraire, éditeur de l'*Encyclopédie méthodique*, naquit à Lille le 26 novembre 1736. Son père, André-Joseph Panckoucke, né aussi à Lille en 1700, avait cultivé les lettres, tout en dirigeant un commerce de librairie fort étendu. Parmi les ouvrages qu'il a laissés, nous citerons :

*L'Abrégé chronologique de l'histoire de Flandre, contenant les traits remarquables des comtes de Flandre, depuis Bauduin I<sup>er</sup> jusqu'à Charles II, roi d'Espagne, 1762*, in-8°. et la *Bataille de Fontenoi*, poème héroïque en vers burlesques, par un Lillois, 1745, in-8°. fig.

La ville de Lille, située entre Paris et la Hollande où s'imprimaient tant d'ouvrages au préjudice de la France, offrait d'assez grandes ressources au commerce de la librairie. Mais à l'époque où M. Panckoucke succéda à son père, il s'était opéré, dans la littérature et dans les mœurs, une révolution favorable à l'extension de la librairie. Les idées philosophiques, répandues partout à l'aide de la presse étrangère, avaient ébranlé l'ancien ordre de choses ; et l'on touchait au moment, où la presse nationale, dégagée des liens qui l'avaient paralysée, allait prendre un essor prodigieux. M. Panckoucke, en homme supérieur, pressentit ce mouvement, en fut le principal moteur ; et comme il ne pouvait avoir son centre d'activité que dans la capitale, il y transporta son établissement. Là, placé dans le quartier où se réunissaient tous les hommes de talent et d'esprit, près de la Comédie Française et du fameux café Procope, M. Panckoucke fit en grand le commerce de la librairie.

Ses procédés avec les auteurs sont remplis de noblesse et marqués par des traits de générosité qui lui font beaucoup d'honneur. Il était en relation avec les plus grands hommes de l'époque, avec Buffon, Voltaire et J.-J. Rousseau. Voltaire le traitait avec distinction, le regardait comme un homme de lettres, comme son ami; et c'était à ces titres qu'il lui écrivait:

« J'ai reçu de vous, Monsieur, une lettre charmante, et » j'ai lu avec beaucoup de plaisir votre traduction de *Lucretius* » et votre *Mémoire sur l'impossibilité de la quadrature du cer-* » *cle*. Je vois que vous étiez fait pour être l'ami de M. de Buf-

» fon, et non pas de Catherin Fréron. Vous nous rappelez » ces beaux jours où les Etienne honoraient la typographie » par la science. »

M. Panckoucke a traduit aussi la *Jérusalem délivrée* et *Roland furieux*; il a composé pour l'éducation de ses enfans, des ouvrages élémentaires très-méthodiques.

M. Panckoucke était également en correspondance avec J.J. Rousseau. Voici une lettre très-flatteuse que le philosophe de la vallée de Montmorency lui écrivit, le 12 février 1764.

« Je vois avec plaisir, Monsieur, par votre lettre du 25 » janvier, que vous ne m'avez point oublié, et je vous prie de » croire que, quant à moi, je me souviendrai de vous toute » ma vie avec amitié.

« Je regarde votre établissement à Paris comme un moyen » presque assuré de parvenir promptement à votre bien-être, » du côté de la fortune, vu le goût effréné de littérature qui » règne en cette grande ville, et qu'étant vous-même homme » de lettres, vous saurez bien choisir vos entreprises.

« Je ne refuse point, Monsieur, le cadeau que vous voulez » me faire de ce que vous avez imprimé; il me sera précieux » comme un témoignage de votre amitié; mais, si vous exigez » de moi de tout lire, ne m'envoyez rien; car, dans l'état où

» je suis , je ne puis plus supporter aucune lecture sérieuse ,  
 » et tout ouvrage de raisonnement m'ennuie à la mort. Des  
 » romans et des voyages , voilà désormais tout ce que je puis  
 » souffrir ; et je m'imagine qu'un homme grave comme vous  
 » n'imprime rien de tout cela. »

Une des principales opérations de librairie de M. Panckoucke fut une nouvelle édition des OŒuvres complètes de Voltaire. C'est à l'occasion de cette édition qu'il se rendit à Ferney , non pas avec un Lillois , comme on l'a dit , mais avec une Lilloise : avec sa sœur qui avait épousé M. Suard , célèbre académicien , et qui , ayant elle-même la réputation de femme de beaucoup d'esprit , était très-recherchée dans la société pour son amabilité et ses connaissances en littérature. On rapporte qu'étant à Ferney avec Madame Suard , M. Panckoucke dit à Voltaire : « Savez-vous que si toutes les éditions de vos œu-  
 » vres se perdaient , vous en trouveriez une dans la mémoire  
 » de ma sœur ? — Et corrigée » , ajouta vivement le malin  
 vieillard. Madame Suard avait tellement plu à Voltaire que ,  
 dans une de ses lettres à M. Panckoucke , il lui dit : « Oui ,  
 » oui , je ferai tout ce qu'il vous plaira , car vous m'avez gagné  
 » le cœur , et je suis toujours amoureux de Madame Suard ,  
 » votre sœur ( si je suis en vie s'entend , car je ne réponds de  
 » rien ) ; tant qu'il me restera un peu de force et un peu  
 » d'huile , je suis à votre service. »

Ce ne fut qu'après la mort de Voltaire , que M. Panckoucke entreprit de faire l'édition connue sous le nom de *Kehl* , et qu'il eut le dessein de la dédier à l'impératrice de Russie , à la grande Catherine. Plus tard sortit de ses presses l'édition dont Beaumarchais devint l'éditeur.

C'est aussi à M. Panckoucke qu'on est redevable de la première édition des œuvres de Buffon ; et peut-être ce grand naturaliste , s'il n'eut pas été tant stimulé par son libraire , n'aurait pas laissé un monument aussi vaste de son génie et de sa gloire.

M. Panckoucke, en faisant servir ses presses à la publication de diverses feuilles littéraires (1), et en donnant à ces entreprises l'impulsion dont elles manquaient, n'a pas peu contribué à propager le goût de la littérature et de la saine critique. Lié particulièrement avec M. de la Harpe, il le détermina par ses encouragemens, à réunir en un corps d'ouvrage les leçons de littérature qu'il faisait à l'Athénée, appelé alors *Lycée*.

M. Panckoucke conçut le premier en France, à l'époque où la Révolution éclata, l'idée d'une gazette à l'instar des feuilles anglaises, d'un format assez grand pour contenir le récit des faits, les actes du gouvernement et les débats législatifs. Ce journal parut en 1789, sous le titre de *Gazette nationale* ou *Moniteur universel*; il garda seulement ce dernier titre, lorsque Napoléon devint empereur. Le *Moniteur universel*, comme on sait, est devenu un vaste répertoire historique, où les hommes qui ont joué quelque rôle depuis quarante ans, ont laissé des traces ineffaçables.

M. Maret, depuis duc de Bassano, fut un des premiers rédacteurs du *Moniteur*. Pour reconnaître les services qu'il avait rendus à ce journal, l'éditeur lui proposa une pension que M. Maret, sur ses instances réitérées, consentit à fixer à 3000 fr. Elle fut portée au double par M. Panckoucke. Cette pension transmise à un secrétaire, est encore servie aujourd'hui.

La propriété du *Moniteur* a passé entre les mains de la fille aînée de M. Panckoucke, madame Agasse, qui fut en outre chargée du soin de terminer l'*Encyclopédie méthodique et par ordre de matières*. On peut dire que madame Agasse, regardant cette vaste entreprise comme un héritage paternel, l'a dirigée consciencieusement, au prix de grands sacrifices, avec une persévérance bien rare, qui ajoute encore à la réputation de son père.

---

(1) *L'Année littéraire*, rédigée par Fréron; le *Journal Français*, rédigé par Palissot et Clément; le *Journal politique et littéraire*, rédigé par Linguet.

M. Panckoucke a laissé un fils qui marche sur ses traces , qui s'est aussi distingué comme imprimeur , comme libraire-éditeur et comme homme de lettres. Editeur du *Dictionnaire des sciences médicales* , des *Victories et conquêtes* , et du grand ouvrage sur l'Egypte , M. C.-L.-F. Panckoucke a prouvé , en traduisant le livre *de la Germanie* de Tacite , que ses études , bien dirigées , avaient été solides et fructueuses.

A. DELSART.



---

## Les Flamandes. (\*)

Je ne suis pas de ceux qui disent : Ce n'est rien,  
C'est une femme qui se noie.

Je dis que c'est beaucoup ; et ce sexe vaut bien  
Que nous en parlions puisqu'il fait notre joie.

LAFONTAINE.

---

Ce n'est pas sans une grande défiance de soi-même qu'on se décide à aborder un sujet aussi grave et aussi délicat que celui-ci ; il faudrait en être bien maître pour le traiter avec la hardiesse convenable sans se priver toutefois des formes exquises et des brillantes couleurs qu'il réclame ; telle n'est pas notre prétention : dans une matière aussi chatouilleuse nous dirons peu de chose de nous-mêmes, nous nous bornerons à appeler à notre secours les jugemens émis à des époques différentes par des voyageurs distingués, par des écrivains qui font autorité, et nous appuyerons ce *pastiche* sur quelques faits historiques connus qui serviront comme de preuves aux opinions énoncées.

Le beau sexe de la Flandre n'a jamais eu cette réputation brillante dont les habitantes des provinces méridionales ont constamment jouie ; et cependant, si l'on applique aux Flamandes en général, ce qu'on dit en particulier que *la fille la plus vertueuse est celle dont on parle le moins*, ce ne sera pas déjà un médiocre éloge de nos modestes compatriotes. Nous

---

(\*) Le mot *Flandre* est ici employé dans son acception la plus étendue, celle qu'on lui donne ordinairement à Paris et dans l'intérieur de la France où l'on désigne ainsi indistinctement l'habitant du Nord de la France et celui du Midi de la Belgique.



ne sommes pas sans doute dans l'heureuse contrée de Pétrarque et de Laure, où siégeaient les Cours d'amour, pays des joyeux troubadours, dans lequel, dit le Valenciennois Froissart, *l'on voit parler que d'amour et de gloire* ; et où les femmes coulaient des jours filés d'or et de soie : notre patrie, de tout temps guerrière, commerçante et éminemment religieuse, imprimade bonne heure un caractère passablement sérieux à un sexe qui n'en paraît guères susceptible. Avec les soins domestiques, les pratiques de dévotion occupaient tous ses momens. Mais dans tous pays, aimer est le premier culte des femmes ; nos mères surent allier les idées d'amour et de religion, et firent même glisser, dans leurs actions les plus mondaines, des termes de leur croyance ; c'est ainsi qu'au moyen âge lorsqu'un damoiseau des rives de l'Escaut voulait obtenir une douce faveur de sa belle, il lui demandait la permission de lui *bailler un baiser bien assis*, pouvant durer l'espace d'un *miserere*.

Si la renommée des dames de la Flandre ne s'est guères étendue au delà du pays qu'elles habitent, c'est peut-être à tort ; nous prouverons tout-à-l'heure qu'elles valent mieux que leur réputation. Mais avant de passer aux qualités physiques de nos dames, qui rappellent trop l'instabilité des choses d'ici bas, il est de la convenance de parler de leurs qualités morales, dont la tradition s'est heureusement perpétuée jusqu'à nos jours.

Dès le moyen âge, époque où la régularité des mœurs n'était guères chose commune, on oit plusieurs traits qui font honneur à la vertu conjugale des Flamandes. En l'an 1100, *Godefroi le Barbu*, duc de Brabant, partit pour la terre sainte, accompagné d'un certain nombre de bourgeois de Bruxelles ; grande fut la désolation de leurs femmes, et ce n'était pas sans cause ; Godefroi et sa suite eurent le malheur d'être faits prisonniers en Syrie par les infidèles. Un temps considérable s'écoula sans qu'on eut de leurs nouvelles ; on les crut tous péris, et jamais peut-être maris n'avaient été tant pleurés, lorsque, le 19 janvier 1107, le duc fit son entrée à Bruxelles à la tête de ses compagnons d'armes ; tous étaient présens, tous retrouvèrent leurs

épouses chastes et fidèles , après sept ans d'absence ! La joie fut si grande et si universelle que les bourgeoises , pour témoigner à leurs maris à quel point ce retour comblait leurs vœux , les portèrent elles-mêmes dans le lit conjugal. On célèbre encore aujourd'hui annuellement à Bruxelles la mémoire de cet événement ; le 19 janvier , les dames Bruxelloises , qui tiennent aux vieux et bons usages , ne manquent jamais de porter pompeusement et joyeusement leurs époux dans leurs lits ; mais comme tout dégénère , elles se font maintenant promettre , comme récompense de leurs peines , un déjeuner à leur choix pour le lendemain , ou quelques petits cadeaux : cette fête , que les cloches de toutes les paroisses ont coutume d'annoncer , se nomme la *veille des dames*.

Si nous interrogeons les anciens monumens de la contrée , cette fidélité conjugale , antique vertu des Flamandes , semblait s'étendre même au-delà des bornes de la vie ; nos vieilles abbayes , nos gothiques chapelles , nos basiliques du moyen âge , renferment encore quelques-uns de ces tombeaux des preux de la Flandre , où l'on voit le haut et puissant Chevalier couché côte-à-côte avec sa noble châtelaine sur un même lit de pierre qu'ils ne doivent plus quitter : pour compléter ce durable emblème d'une alliance éternelle , un chien , symbole de la fidélité , taillé dans le même marbre que ses maîtres , repose à leurs pieds et semble les veiller durant un sommeil sans fin.

Ce ne sera pas précisément comme un trait de la vertu conjugale la plus pure que nous rappellerons la mort de la belle *Gabrielle de Vergy* , mais elle prouve une constance en amour , une fidélité à la foi antérieurement jurée , qui , chez les femmes , sont des qualités trop précieuses pour ne pas mériter une mention honorable. Cette amante passionnée , dont le nom est devenu aujourd'hui populaire , avait épousé malgré elle et par l'ordre du Sieur *de la Vergy* , son père , le châtelain de Fayel , dont la demeure était située dans un bois , existant encore aujourd'hui , entre St-Quentin et le Câtelet , sur les frontières du Vermandois et du Cambrésis. Depuis longtemps le cœur et la foi de Gabrielle appartenaient à *Raoul de Coucy* , parti pour la

Terre Sainte avec le roi de France. Blessé mortellement au siège d'Acce, Coucy appelle son écuyer Monlac et lui ordonne, dès qu'il aura rendu le dernier soupir, de porter à Gabrielle son cœur qui n'avait cessé de battre pour elle. L'écuyer fut surpris dans le parc du château de Fayel, au moment où il cherchait l'occasion de remplir sa mission ; la lettre et le cadeau qui l'accompagnait, trouvés sur lui, n'éclairèrent que trop le farouche époux de Gabrielle et aussitôt il conçut une vengeance digne de ces siècles barbares. Le soir, il soupa avec sa femme et lui servit d'un mets inconnu qui parut lui goûter. « — Comment le trouvez-vous, dit Fayel ? — Je ne sais ce que j'ai mangé, lui répondit-elle, mais le suc m'en a plu. — C'est le cœur de votre amant ! » répliqua le châtelain et aussitôt il lui donna la lettre. A sa lecture, Gabrielle s'évanouit.... Rendue à la vie et au sentiment de la douleur la plus profonde, elle dit à son cruel époux : « — Oui, ce mets m'a paru délicieux et je l'estime tant qu'aucun autre désormais ne lui succédera. » Au même instant, elle se retire dans sa tourelle, et, fermant la porte à toute consolation, elle refuse toute espèce de nourriture, et rend avec plaisir une âme que rien n'attachait plus désormais sur la terre (1).

La pudeur, la seule des vertus que l'on ne peut contrefaire, paraît inhérente au caractère des Flamandes. Je n'en veux pour preuve que la forme des plus anciens costumes des femmes de ces contrées, forme empruntée peut-être aux mœurs espagnoles et adoptée seulement par la modestie de nos dames, puisque ni la jalousie des maris, ni les rayons brûlans d'un soleil du midi, ne demandaient aux Flamandes des voiles aussi épais que la *cape* de bouracan gris que l'on porte encore dans plusieurs cantons, et la *feuille*, sorte de mantille noire, dont les femmes des Pays-Bas voilent leurs têtes et leurs épaules, depuis près de trois siècles, ce qui ne fait pas moins d'honneur à leur constance qu'à leur austère simplicité.

---

(1) M. *Crapelet*, à la fois homme de lettres et imprimeur distingué, a tiré d'un manuscrit du XIII<sup>e</sup> siècle, une histoire de *Gabrielle de Vergy*, écrite par un trouvère du tems.

L'histoire du pays fournirait un grand nombre d'exemples de la pudeur des dames Flamandes ; je ne citerai que celui de la mort malheureuse de la belle et intéressante *Marie de Bourgogne*, épouse de l'archiduc Maximilien, depuis Empereur. Cette illustre et unique héritière des puissans ducs de Bourgogne se trouvant à Bruges, en mars 1482, prenait le plaisir de la chasse au héron, quand son cheval s'emporta et la renversa sur un tronc d'arbre ; Marie se fit en tombant une blessure dangereuse qu'une excessive pudeur l'empêcha de découvrir même à son époux ; elle ne voulut jamais permettre qu'aucun chirurgien visitât sa plaie. Après trois semaines de souffrances inouïes, elle fut enlevée à l'âge de vingt-cinq ans, et fut regrettée comme un modèle de beauté, de douceur, de bonté et de modestie.

Il serait presque superflu de parler du courage des habitantes de la Flandre, si nous n'avions pris l'engagement d'énumérer toutes leurs qualités morales ; on pense bien que dans une contrée hérissée de places fortes et parsemée de champs de bataille, où les villes de la moindre importance comptent plusieurs sièges dans leur histoire, et où, comme dit un voyageur, « les femmes et les enfans savent parler de guerre et la pourraient faire au besoin », le beau sexe, quoique réservé à un culte plus doux, a dû quelquefois sacrifier au Dieu des combats. On pourrait citer plusieurs de ces amazones du nord qui, sous une pesante armure, vécurent dans les camps et firent les campagnes les plus meurtrières, sans qu'on vit faiblir leur résolution ou mollir leur courage.

Dix-huit mille Français envoyés par Louis XI, sous le commandement du duc de Vendôme et du seigneur de Crève-cœur, afin de s'emparer de Newport, furent obligés d'en lever le siège, quand ils virent les femmes de cette ville paraître en armes sur les remparts pour repousser les assiégeans, et, nous sommes forcés de l'avouer, ce n'est pas à la galanterie française qu'il faut attribuer cette retraite.

Le 5 octobre 1581, *Marie de Lalaing*, princesse d'Espinois,

en l'absence de son époux, gouverneur de Tournai, défendit cette ville pour les états des Pays-Bas contre le prince de Parme, se fit blesser sur la brèche, et ne sortit de la place qu'aux acclamations même des assiégés, et avec tout l'appareil d'un triomphe (\*). Dans cette même guerre civile des Pays-Bas, l'épouse de *Mondragon* défendit vaillamment la citadelle de Gand; et les femmes de Maëstricht, organisées en trois compagnies, firent avec ardeur le service de la place, conjointement avec leurs maris et leurs enfans. Tant il est vrai que l'horreur de la tyrannie suffit pour changer l'ordre de la nature et donner de la force aux plus faibles!

Quelques années plus tard, la ville de Cambrai fut témoin de la constance belliqueuse de *Réné d'Anboise*, femme de Montluc, dit Balagny, prince de Cambrai, qui, pendant le siège de cette ville par les Espagnols sous la conduite du comte de Fuentes, releva souvent le courage de son mari, tout Maréchal de France qu'il était. Cette femme héroïque excitait les soldats à une vigoureuse défense, mettait elle-même le feu au canon qu'elle dirigeait contre l'ennemi et se trouvait partout où il y avait du danger, donnant l'exemple de la fermeté et du courage. Son grand cœur ne put supporter la honte d'une défaite; à la nouvelle de la reddition de la citadelle de Cambrai, elle se fit ouvrir les veines, ne voulant pas sortir vivante et vaincue d'une ville où elle avait commandé en souveraine. Si la Grèce eut donné naissance à cette héroïne, on lui eût élevé des statues, et son nom, gravé sur le bronze impérisable, eût été transmis aux siècles les plus reculés!

C'est surtout dans les tems modernes, dans les dernières années que nous venons de traverser, qu'il serait facile de citer des actes de courage des personnes du sexe dans nos provinces. Le siège de Lille en 1792, ceux de Valenciennes, Condé et Lan-

---

(\*) Ce trait historique fut ingénieusement rappelé 248 ans après, jour pour jour, dans un toast porté par M. Morel, commandant de la garde communale de Tournai, au banquet offert à S. A. R. le prince d'Orange, le 5 octobre 1829.

drecies en 1793, ont fourni l'occasion aux habitantes de ces villes de montrer qu'elles ajoutaient à leurs vertus, celle d'être de courageuses citoyennes. A la même époque, quand la frontière du Nord fut menacée, les demoiselles *Fernig*, de Montagne, s'armèrent avec leur frère aujourd'hui général, et s'illustrèrent comme lui par leur dévouement à la cause de la patrie.

Il est une autre sorte de courage, moins éclatant sans doute, mais plus sublime encore par les sentimens dans lesquels il prend sa naissance et sa force : nos dernières discordes civiles n'en ont fourni que trop d'exemples ! Des femmes marchèrent à l'échafaud avec une fermeté digne des tems antiques. C'est ainsi qu'on vit, en 1794, les pieuses Ursulines de Valenciennes courir d'elles-mêmes au-devant de la mort, cueillir avec délices la palme du martyr et rendre leur vie au Créateur, en chantant de saints cantiques à sa louange !

La piété, l'ordre, la propreté et l'économie sont des qualités peu brillantes peut-être, mais nécessaires au bonheur et à la richesse domestiques ; personne sans-doute ne les contestera aux habitantes de la Flandre. Les nombreux monastères de femmes, les chapitres de chanoinesses, fondés par la piété des nobles dames de ce pays, et dans lesquels des filles et des veuves de Rois (\*) trouvèrent la paix après une vie tumultueuse, rendent témoignage de la dévotion de nos mères qui s'est transmise sans altération chez leurs descendantes.

Aussi, les annales de nos contrées présentent-elles une foule de ces pieuses flamandes que l'amour de la chasteté ou le dépit

(\*) L'abbaye de *Fontnelles*, de l'ordre de Cîteaux, située sur l'Escaut près de Valenciennes, reçut dans son sein plusieurs princesses ; *Jeanne de Valois*, sœur de *Philippe de Valois*, roi de France, et veuve de *Guillaume le Bon*, comte de Hainaut, y prit le voile avec ses deux filles ; elles y vécurent ensemble vers 1340. Leur nièce *Anne de Bavière*, fille de l'empereur *Louis* et de *Marguerite de Hainaut*, y suivit le même exemple et y mourut en 1361.

d'une passion déçue, mais non éteinte, a conduit à s'enfermer dans ces cloîtres et à y mourir dans une piété si exemplaire que leurs noms sont venus enrichir le martyrologe et augmenter notre légende sacrée.

Il suffirait seulement de parcourir notre province pour se convaincre que la propreté la plus minutieuse règne dans toute la Flandre; elle frappe les étrangers sans exception et fait l'objet de leur étonnement. Mad. *Du Boccage*, se rendant en Hollande en 1750, traverse la Flandre et écrit : « Des en-  
» droits où l'on marche y sont plus propres en tout tems que  
» la vaisselle la mieux lavée. Les femmes y transportent sur le  
» le dos leurs maris, quand elles n'ont point de pantoufles à  
» leur donner pour les empêcher de salir le plancher. On  
» écuré jusqu'aux étables à vaches, où leur queue est retrou-  
» sée de peur qu'elles ne la salissent. Les servantes ne vou-  
» draient pas d'un maître qui ne permettrait pas de porter le  
» samedi tous les meubles au grenier, pour laver la maison  
» du haut en bas, et chaque jour les vitres, les murailles de-  
» dans et dehors. » (\*) Pourquoi faut-il que cette propreté en-  
chanteresse aux yeux des personnes du sexe ne soit pas parfaite-  
ment appréciée par les maris et qu'elle amène à la fois des  
petites contestations conjugales et des rhumatismes anticipés ?

Elle n'était pas née dans ce pays cette infante *Isabelle*, gou-

(\*) Le docteur *De Lannoy*, fait ainsi mention de cette coutume de la Flandre dans sa thèse médicale sur Douai : « Ici, comme dans tout le  
» reste de la Flandre, dit-il, on attache une importance considérable à  
» la propreté; et cette importance est telle, que si la propreté est un  
» mot dans certaines provinces, à force d'être vertu, elle pourrait dans  
» ce pays, tenir du ridicule. Il faut voir, pour s'en faire une idée, les  
» ménagères à l'ouvrage le jour de nettoisement (car l'usage plus que le  
» besoin réel établit souvent la nécessité de laver à certains jours de  
» la semaine ou de l'année, plutôt qu'à certains autres) des appartemens,  
» meubles, vaisselle: tout passe à l'éponge ou au frottoir; c'est alors un  
» chorus de balsis vraiment original, et à voir les flots d'eau prodigués  
» en ce jour d'exercice, et l'ardeur avec laquelle les femmes se donnent  
» à l'ouvrage, on serait tenté de croire qu'elles ont retrouvé un élément  
» dont elles étaient privées depuis longtemps. »

vernante des Pays-Bas, qui fit le vœu, au siège d'Otende, de ne pas déposer, avant la prise de la ville, le léger tissu de lin que produit la Flandre et qui la couvrait alors. A dater de ce vœu, bien téméraire pour une femme, jusqu'à la reddition de la place, il s'écoula huit mois entiers!.. La piété d'Isabelle ne lui permit pas de rompre son vœu, mais le vêtement dont la blancheur le dispute ordinairement à la neige, avait changé de nuance : telle est l'origine de la couleur *Isabelle*. Jamais la pensée d'un vœu semblable n'aurait pris racine dans une tête Flamande, et si le hasard l'y avait fait germer, quoique la dévotion soit aussi chez nous une vertu des dames, elle ne l'eût pas emporté.

L'antique coutume que l'on nomme *Lot salique* et qui, en France, exclut les femmes du trône (ce qui ne les éloigne pas du pouvoir, car où les hommes règnent, les femmes bien souvent gouvernent) n'existait pas en Flandre; dans ce pays, tant à la cour brillante du noble Comte que dans l'humble demeure du simple marchand, les femmes ont toujours été comptées pour quelque chose et l'on n'a pas eu lieu de s'en repentir. La douceur des gouvernantes a souvent ramené les esprits inquiets de la Flandre, et l'ordre et l'économie des maîtresses de maison n'ont pas peu contribué à la prospérité de l'industrie et du négoce du pays. Aujourd'hui même, dans certaines classes, elles tiennent la clé du coffre-fort sans en mésuser, commandent chez elles sans tyranniser, et leurs maris ne font rien d'important au dehors que sous leur bon plaisir.

Les Flamandes ont généralement un caractère égal; à moins qu'on ne les prenne dans le coup de feu de ce qu'elles appellent leur *lessive*, on est à peu près sûr de les trouver de bonne humeur. Leur sang ne coule pas avec assez de rapidité pour exciter les passions violentes; aussi sont-elles difficiles à mettre en colère: rarement ellesse portent aux excès, et elles ne connaissent guères les grands crimes. C'est au point qu'on a remarqué qu'en Flandre on n'exécute pas à mort une femme sur cinquante hommes.



Ce flegme naturel les accompagne jusqu'en amour ; on a judicieusement dit des Flamandes qu'elles tenaient le juste milieu entre les Françaises et les Anglaises : leur position morale est la même que leur position géographique ; moins réservées que les filles d'Albion , elles sont aussi moins légères que les Françaises et moins avides de louanges et de succès. On les captive autant par de bonnes que par de belles actions ; elles ont une manière simple d'aimer qui fait qu'on les séduit avec du naturel et de la franchise. Des hommes , qui ne sont pas exempts de préventions , les ont taxées de froideur ; sans doute elles ne ressentent pas l'effet de ce premier coup de sympathie qui a tant de pouvoir sur les imaginations vives des Italiennes , mais elles s'attachent doucement et à mesure qu'elles découvrent , dans l'objet qui les occupe , les qualités solides et vraies qu'elles possèdent elles-mêmes. L'habitude les attache plus que la figure , et le mérite plus que l'esprit ; sans qu'elles soient infailibles , on trouve généralement chez elles une masse de constance plus considérable que chez les hommes.

C'est peut-être ici le lieu de consigner , par ordre de date , ce que les plus renommés voyageurs ont écrit sur les femmes de nos contrées ; après avoir passé en revue quelques unes de ces opinions , on pourra se faire une idée plus précise du caractère et des qualités morales et physiques des Flamandes.

*Louis Guichardin* , Florentin instruit et fin observateur , voyageant en Belgique vers le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle , a donné avec quelque étendue ses idées sur les Flamandes de son tems , dans sa *Description des Pays-Bas* , traduite par *Fr. de Belle-Forêt* : « Quant aux femmes de ce pays , dit-il , outre ce » qu'elles sont belles et propres et bien avenantes , sont encore » fort gentiles , courtoises et gracieuses en leurs actions : veu » que commençant de leur enfance à converser ( selon la coutume du pays ) librement avec chacun , par cette fréquentation elles deviennent plus hardies en pratiquant les compagnies et promptes à parler , et en toute chose , mais avec » cette si grande liberté et licence , elles gardent severement le » devoir de leurs honnestetez , allant non seulement par ville

» pour le mesnagement et affaires de leurs maisons , ains encor  
 » aux champs , avec peu de suite , sans pour cela encourir  
 » blasme , ny en donner occasion , de soupçon . Elles sont so-  
 » bres , et fort actives et soigneuses , se meslans non tant seu-  
 » lement des affaires domestiques ( desquels les hommes par  
 » deça ne s'empeschent et ne se soucient pas beaucoup ) et font  
 » tout ce qu'ez autres pays est ordinaire aux esclaves et servi-  
 » teurs , ains vont aussi achepter et vendre et marchandises et  
 » biens , et si mectent et la main et la langue ez affaires pro-  
 » pres aux hommes : et cecy avec telle dextérité , esprit et di-  
 » ligence , qu'en plusieurs endroicts , leurs maris leur laissent  
 » eu main la charge de toute chose ; à raison que les hommes  
 » sont souvent hors de la maison en la marchandise , naviga-  
 » tion et pescherie . Et cecy , y joint le desir et convoitise que  
 » les femmes ont de commander , les rend sans doute par trop  
 » impérieuses et maistrisantes et souventes fois excessivement  
 » fières et desdaigneuses.... Elles sont bien et gentiment vestus  
 » en ce pays : et leurs habits ont de la grâce et galantise aux  
 » façons . Leurs maisons sont tenues très nettes et si bien or-  
 » données et fournies de tant de sorte de beau mesnage , qu'on  
 » n'en scauroit souhaiter davantage . Et certes il fait beau voir  
 » un tel ordre , gentillesse et abondance de mesnage , qui est  
 » ( peut-estre , voire sans adventure ) le pays le mieuxourny  
 » qu'autre qui soit sur la terre..... Mais ce que je voy digne  
 » de blasme par deça , est , qu'il y en a , qui font des mariages  
 » extravagans , et reprehensibles : faisans qu'un jouvenceau  
 » espousera une vieille mère-grand , et qu'un vieillard se cou-  
 » plera avec une jeune fille , ou femme , sans qu'il ayt affaire  
 » d'enfans : que le roturier prend à espouse la gentil-femme  
 » et le maistre sa servante , et la maistresse prend pour mary  
 » son serviteur . »

Les opinions émises plus haut par le Florentin Guichardin ,  
 il y a près de trois siècles , ont encore aujourd'hui un caractè-  
 re sensible de vérité ; elles ont été souvent répétées , en style  
 rajeuni , dans les *Délices* , les *Descriptions* , les *Voyages* des Pays-  
 Bas , imprimés dans les deux derniers siècles .

La reine Marguerite de Navarre , première femme de Henri

IV, princesse justement renommée pour sa grâce et son esprit, voyageant en Flandre en 1577, se loua beaucoup des femmes de ce pays. Cette opinion, publiée dans les Mémoires d'une personne du même sexe, ne sera pas révoquée en doute : « Arrivant à Mons à la maison du comte de Lalain, où il me fit » loger, je trouvay à la court la comtesse de Lalain sa femme » avec bien quatre-vingts ou cent dames du pays ou de la ville, » de qui je fus reçue non comme princesse étrangère, mais » comme si j'eusse été leur naturelle dame. Le naturel des fla- » mandes estant d'être privées, familières et joyeuses, et la » comtesse de Lalain tenant de ce naturel, ayant davantage » un esprit grand et élevé, cela me donna assurance qu'il me » seroit aisé de faire amitié étroite avec elle ». La belle Marguerite de Navarre croyait ne rester qu'une nuit à Mons, mais les instances et les caresses de la comtesse et des dames du Hainaut l'y retinrent huit jours qui furent autant de fêtes terminées chaque soir par un festin et un bal.

Cette franche hospitalité et cet amour des plaisirs de la table sont loin d'être éteints aujourd'hui à Mons, Tournai, Douai, et environs. C'est ce qui faisait dire naïvement au révérend père *Boussingault* visitant les nouvelles conquêtes de Louis XIV, et étonné, peut-être de voir les dames du pays conserver toute leur tête dans un repas où le bon chanoine avait perdu la sienne : « Les Flamandes se trouvent dans un repas » avec la même intégrité que la salamandre s'entretient dans » le feu. »

Si d'un côté *Bernardin de St-Pierre*, vantant dans ses écrits le bonheur des femmes de ce pays, sans cesse occupées des soins de leurs ménages et toujours en harmonie avec leurs époux, a vu les choses trop en beau, d'autre part le conventionnel *Camus*, en mission dans les Pays-Bas a vu la condition des Flamandes trop en noir (1). Camus était né à Paris; par un

---

(1) Voyage fait dans les départemens nouvellement réunis et dans les départemens du Bas-Rhin, du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, à la fin de l'an X. Par A. G. CAMUS, membre de l'institut national. Paris, an XI (1803) 2 vol. in-18 fig.

préjugé sucé avec le lait, peut-être pensait-il que dans tous les pays, comme dans le sien, le beau sexe ne doit songer qu'à jouir et à plaire ; C'est ainsi qu'il s'exprime dans son style âpre et nerveux : « Les femmes de la Flandre, dit-il, qui se » livrent, soit à la lecture, soit à quelque étude particulière, » pour remplir le tems que les devoirs de mère de famille leur » laissent, sont heureuses. Elles abrègent ainsi les heures où » leurs maris les quittent pour se rendre à l'estaminet ; et ces » études satisfont plus l'esprit qu'un mauvais spectacle donné » par des acteurs ambulans. En général (car on sent bien que » des propositions telles que celles que je vais avancer sont tou- » jours sujettes à des exceptions). En général, la vie des fem- » n'est pas heureuse dans ces contrées. Elles n'y sont pas » esclaves comme dans l'Orient ; elles n'y sont pas non plus, » comme dans une certaine grande ville, adorées sans être res- » pectées ; mais elles y sont dans une sorte de domesticité ; » elles n'y sont pas dans le rang de compagne, le seul où elles » peuvent goûter le bonheur et le donner. »

Si nous passons aux qualités physiques du beau sexe de notre province, nous trouvons quelques nuances différentes selon que nous allons plus au nord ou au midi, le long des côtes ou dans l'intérieur des terres. L'air, l'élévation du pays, le mélange des étrangers dans les places fortes, ont causé quelques altérations dans le type originaire des beautés du pays.

En général, dit M. Dieudonné dans sa Statistique du Nord, les anciens auteurs vantent beaucoup la beauté des personnes du sexe de ces contrées. On remarque aujourd'hui et particulièrement dans les villes, que les hommes sont mieux de figure que les femmes, et qu'il y a plus de régularité que de grâces et de finesse dans les traits de celles-ci.

Si l'on remonte vers le nord on trouve de ces grandes, belles et fortes femmes, au frais coloris, dont Rubens parait ses tableaux, qui garnissent encore aujourd'hui une des galeries du Luxembourg et auprès desquelles les délicates parisiennes qui viennent les admirer ne paraissent que des ombres.

Si l'on revient au midi, à Valenciennes et Douai, par exemple, on trouve plus de délicatesse et de mignardise dans les traits des femmes ; *Regnard*, l'auteur comique, fin connaisseur en beauté, passant à Valenciennes, en 1681, pour aller en Laponie, dit, dans le Journal de son voyage : *nous remarquâmes que toutes les femmes étaient belles en ce pays*. Le voyageur *Arthur Young*, qui ne s'occupait pas exclusivement d'agriculture, fit la même remarque dans le siècle dernier, et il ne faut aujourd'hui que voir une réunion de jeunes personnes, prises dans quelque condition que ce soit, pour s'assurer que si les tems sont changés, les femmes ne le sont pas.

« A Mons, dit un écrivain de cette ville même (1), les femmes en général ne sont point belles, mais elles sont un peu dédommagées du côté de l'esprit. Elles sont graves et vives ; elles aiment la promenade. La parure est le vice favori. Souvent sous les dehors les plus brillans, elles cachent la misère et l'indigence. Elles entendent bien le commerce : elles sont agréables, polies, point coquettes, ou elles le sont si prudemment, qu'il n'y paraît rien. Généralement les hommes sont mieux que les femmes, ce qui leur fait dire qu'ils cadraient mieux avec les Valenciennes ; mais les Montoises leur répondent qu'en revanche elles ont plus d'esprit. »

« A Cambrai, dit M. de Jouy dans son *Hermite en Province*, les femmes dans les classes supérieures sont belles : mais on leur voudrait plus de distinction et de finesse dans les traits. » M. Du Rozoir, rendant compte du Voyage de Charles X, à Cambrai, décrit ainsi les chars triomphaux qui passèrent sous les yeux du monarque : « Quant aux jeunes filles qui les remplissaient et qui étaient toutes tirées de la classe du peuple, elles avaient au moins la fraîcheur de leur âge. On ne peut sans doute comparer à un parterre de fleurs printanières les chars qui contenaient toutes nos jeunes Cambrésiennes, rangées en cercles et par gradins : la comparaison

---

(1) *Le petit tableau de la ville de Mons*, 1784, petit in-8°.

» d'un tapis de haute lisse , parsemé de gros bouquets à cou-  
» leurs vives et tranchantes, paraîtrait mieux leur convenir. »

C'est dans les termes suivans que M. Jean Godefroy, savant Archiviste de la Chambre des Comptes de Lille, parle du beau sexe de cette ville dans son excellent Mémoire sur la Flandre , écrit en 1698 , pour M. l'Intendant Voysin : « Les femmes y » sont belles, elles ont de l'esprit et aiment le luxe, et comme » elles sont bonnes ménagères elles tachent d'épargner dans leurs » maisons ce qui leur est nécessaire pour paraître avec éclat dans » le public. » Cette opinion a été répétée par M. de Boulainvilliers, Intendant de Flandre, dans son Etat de la France, et par Tiroux, dans son Histoire de Lille, qui a fait bien d'autres emprunts au Mémoire de M. Godefroy. On ne sait passî l'historien Tiroux a eu à se plaindre des dames de son pays et s'il a attribué son peu de succès auprès d'elles à sa qualité de savant, ce qu'il y a de certain c'est qu'il ajoute dans son style un peu Wallon : « la plupart des femmes de Lille aime si peu à lire » que le caractère d'amateur de livres est suffisant auprès d'elle » pour ne pas vouloir écouter un amant ; et si nos marchan- » des paraissent aux spectacles, c'est plutôt pour faire voir leur » bel habit des dimanches que pour le spirituel de la pièce. »

Malgré ce qu'on a dit de la beauté du sexe de Lille, il faut avouer, par compensation, que c'est dans cette ville que vit le jour la célèbre *Antoinette Bourignon* ; elle naquit tellement disgraciée de la nature qu'on délibéra dans sa famille s'il ne fallait pas l'étouffer comme un monstre. Se croyant appelée à réformer le christianisme, elle recherchait les déserts, vivait dans les bois sous un costume d'ermite et traînait après elle une imprimerie qui nous a transmis *vingt-un volumes* in-8° de sa composition, qui ont au moins le mérite de l'extraordinaire. Cette vie errante l'exposa à toutes sortes de dangers, quoiqu'elle se piquât d'inspirer la chasteté à tous les hommes qui l'approchaient, ce qui a fait dire à Bayle : « qu'elle avait une » chasteté pénétrative » Personne ne doutera de la vertu du *remède d'amour* que possédait Mlle Bourignon, néanmoins il est à désirer, pour la réputation de beauté à laquelle les dames de Lille prétendent, qu'on n'en voie pas souvent qui aient de semblables talismans.

Si vous sortez de Lille, en vous avançant dans la *Flandre Flamingante*, vous trouverez de bonnes Flamandes, bien grasses, bien rondes, bien potelées, encore telles aujourd'hui que Teniers et Van Ostade nous les ont représentées dans leurs tableaux naïfs et fidèles. Vous verrez les filles et les femmes assises au cabaret, auprès de leurs amans ou maris, autour de tables chargées de pots et de verres, dans une atmosphère épaisse de fumée de tabac, où elles tiennent tête aux plus fiers champions.

A Cassel, dit le docteur de Smyttère, sans y être de la première beauté, les femmes sont grandes, bien faites; elles ont les charmes de la santé; elles sont pour la plupart brunes, et leur teint est relevé par une assez grande fraîcheur. Elles sont bonnes épouses, tendres mères et font le bonheur de leurs maisons; toutes se font un devoir de nourrir elles-mêmes leurs enfans; elles boivent quelquefois de la bière avec excès, et prennent du café avec avidité.

Quand on arrive à Dunkerque la scène change; cette ville riche, commerçante, où les étrangers abondent, a pris beaucoup des mœurs parisiennes. Dunkerque est peut-être parmi les villes de son ordre, celle où il y a le plus d'abonnées au *Journal des Modes*. Les dames y sont informées de toutes les nouveautés, à mesure qu'elles sortent du cerveau des artistes de la capitale; dans une promenade sur le port ou l'estacade, un étranger croirait voir les tournures, les parures et les grâces Parisiennes.

En terminant cette espèce de revue communale par la ville de Gravelines, la dernière du département du Nord, on est obligé d'avouer que, soit à cause de l'air pernicieux qu'on y respire, soit par les anomalies de la température, les femmes y sont moins belles que dans les autres cantons de la Flandre; c'est peut-être une des raisons qui ont donné naissance à ce dicton populaire qui met, injustement sans doute, la garnison de Gravelines sur le même rang que la peste et la famine. Le beau sexe y est malheureux de plus d'une manière; nous di-

rons confidemment aux dames que les *couches* y sont difficiles et qu'une autre époque de leur vie y devient parfois calamiteuse.

En général, les Flamandes de tous les cantons se distinguent surtout par leur fraîcheur, leur taille et leur air de santé. On doit se rappeler que c'est dans un de leurs villages (Aubry) qu'est née cette femme gigantesque qu'on montrait, il y a peu d'années, à Paris comme originaire du pays des Patagons. Elles se font remarquer encore par une fécondité remarquable, qu'on peut comparer à la fertilité inépuisable du sol qu'elles habitent. En rejetant, comme elle le mérite, au nombre des fables, l'anecdote citée par le Lillois d'Oudegherst, d'une dame Méhaut, comtesse de Henneberch, qui, en 1276, serait accouchée à la fois de 363 enfans, par punition divine, pour s'être moquée d'une pauvre femme qui enfantait deux jumeaux; tout en se tenant, dis-je, dans les bornes de la vérité, on pourrait citer des exemples de fécondité qui feraient jeter les hauts cris aux habitantes de Paris les plus intrépides.

Quoi qu'il en soit des diverses opinions publiées jusqu'ici sur le physique des Flamandes, on commence aujourd'hui à mieux apprécier leur beauté. On en parle même à la Cour, où elles sont réhabilitées depuis le voyage de S. M. CHARLES X dans le beau département du Nord. Les courtisans qui entouraient le monarque, juges certes bien compétens quand il s'agit de décider de la beauté des dames, ont été agréablement émus à la vue des jeunes vierges qui, pendant la marche triomphale du souverain, semblaient se multiplier sous ses pas pour lui offrir, à chaque station, des fleurs moins fraîches et moins brillantes qu'elles mêmes. Ces chevaliers Français, sur lesquels la beauté eut toujours tant d'empire, quoiqu'habituez dès longtems aux grâces parisiennes, ont su rendre un juste hommage aux beaux yeux de la province, et n'ont pas regardé comme un des moindres agrémens de leur voyage, le doux plaisir de passer en revue les jolis bataillons de nos Flamandes sous les armes.

ARTHUR DINAUX.



---

## BIOGRAPHIE BELGE.

---

( 2<sup>e</sup> ARTICLE. )

---

### DE BAST.

**MARTIN-JOSEPH DE BAST**, né en 1753, d'une famille bourgeoise, à Gand, fit ses études chez les Jésuites de cette ville. Un caractère vif, enjoué, beaucoup d'aptitude au travail, une grande facilité pour l'étude des langues, en un mot, les plus heureuses dispositions firent désirer à ses maîtres de se l'associer; mais l'amour de l'indépendance était la qualité dominante de son caractère, et jamais il ne put se décider au joug de la vie monastique. Après sa rhétorique, il se rendit à Louvain, pour y suivre un cours de philosophie qu'à raison de je ne sais quelles circonstances il n'acheva pas entièrement; il passa le plus tôt possible aux études théologiques. Directeur de l'hôpital Saint-Antoine, à Gand, il y fut un modèle de toutes les vertus chrétiennes. Ensuite curé de Saint-Jacques, puis de Saint-Nicolas, avec un canonicat de Sainte-Pharaïlde, il donna de nouvelles preuves de son zèle et de ses talens; ses instructions pastorales, fondées sur la plus saine doctrine et sur la morale la plus pure, étaient écoutées avec avidité, non seulement par ses paroissiens, mais par toute la ville. Ses loisirs étaient dès lors consacrés aux savantes et laborieuses recherches dont il déposa les fruits dans les ouvrages qui, depuis, ont fait sa réputation. On peut reprocher à Debast de s'être prononcé, peut-être avec trop d'ardeur, pour la révolution Belgique, en 1789. Un de ses adversaires voulut le mystifier, après le retour du gouvernement Autrichien, en 1791: la dignité de prévôt du chapitre de Sainte-Pharaïlde était vacante;

une lettre, sous le sceau du ministre comte de Metternich, lui annonce qu'on la lui destine et qu'il doit se rendre incessamment à Bruxelles. Debast se présente chez le ministre; tout s'explique; Debast s'en tire en homme d'esprit; le ministre le retient à diner, prend goût à sa conversation, l'invite à revenir, et, depuis lors, une correspondance politique et littéraire s'établit entre eux. Après la conquête de la Belgique par les Français, et particulièrement sous la tyrannie du Directoire, Debast fut l'objet de continuelles persécutions. Déguisé tantôt sous le costume de roulier, tantôt sous le costume de batelier hollandais, il n'en remplissait pas moins, avec un courage digne des premiers siècles de l'Eglise, les devoirs de son pieux ministère. Le 18 brumaire lui permit enfin de respirer; il se prononça fortement en faveur du Concordat, et fit connaître ses principes dans une petite brochure qui produisit une vive impression sur le clergé de la Flandre. Il rentra dans son presbytère de Saint-Nicolas, et fut aussi nommé chanoine honoraire de Saint-Bavon. L'empereur Napoléon lui fit remettre l'étoile de la Légion d'Honneur en 1808, et le roi des Pays-Bas le décora de l'ordre du Lion Belgique, en 1816. Debast, que des infirmités multipliées avaient contraint d'abandonner sa cure en 1817, est mort à Gand le 11 avril 1825. Il avait un fort beau cabinet de médailles et une bibliothèque riche en manuscrits précieux.

Voici la liste de ses principaux ouvrages : I. *Recueil d'Antiquités Romaines et Gauloises, trouvées dans la Flandre proprement dite, avec désignation des lieux où elles ont été découvertes*. Gand, 1801, in-8° — *Seconde édition*, Ibid., Steven, 1808, in-4°. Ce livre, d'une érudition remarquable, est écrit d'un style simple, clair et naturel, et qui n'est dépourvu ni de correction, ni même d'élégance; il valut à son auteur des éloges universels. La seconde édition est augmentée de plus de 300 gravures et de remarques, tant historiques que critiques, sur plusieurs points de la période romaine et du moyen âge. — II. *Premier supplément au recueil d'antiquités Romaines et Gauloises, en réponse à l'ouvrage intitulé : Topographie de l'ancienne ville de Gand, par M. Ch. L. Dierix*. Gand, 1809,

in-4°. — III. *Second supplément au recueil d'antiquités, contenant la description de l'ancienne ville de Bavai et de Fumars, suivi de remarques historiques et critiques sur les prétendus forestiers de Flandre, sur les Missi Dominici, sur nos premiers comtes, sur quelques nouvelles découvertes d'anciens monumens de la période Romaine, faites dans la Flandre proprement dite, et sur plusieurs points intéressans du moyen âge.* Gand, 1813, in-4°, fig. — IV. *Méditation op den Lyfanden en stervenden Jéous* (Méditations [36] sur la vie et la mort de Jésus-Christ.) Gand, 1805, 2 vol. in-8°. — V. *Oraison funèbre du duc de Montebello et discours sur la Saint-Napoléon.* Gand, 1810, in-8°. — VI. *Dilucidatio principiorum quibus præcipuè nititur resolutio capituli ecclesiæ cathedralis Gandavensis S. Bavonis, 22-julii* 1813. 2 vol. in-8°, sans nom d'auteur, mais avec les lettres initiales M. D. B. Gand, 1813. — VII. *Recherches historiques et littéraires sur la langue celtique, gauloise et tudesque, pour servir de supplément au recueil d'antiquités.* Gand, Houdin, 1815, 2 vol. grand in-8°. — VIII. *L'institution des Communes dans la Belgique, pendant les 12<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> siècles, suivie d'un traité sur l'existence chimérique de nos forestiers de Flandre.* in-4°, Gand, Houdin, 1819. — IX. *L'ancienneté de la ville de Gand, établie par des chartes et par d'autres monumens authentiques.* in-4°, Gand, Steven, 1821.

On doit encore à Debast quelques *ouvrages de dévotion*, en langue flamande, ainsi que des *dissertations* dans les recueils de l'Institut d'Amsterdam, de l'Académie de Bruxelles et autres sociétés savantes dont il était membre.

Le baron DE STASSART.

*A Messieurs les Rédacteurs des Archives Historiques et Littéraires du Nord de la France.*

Hélas! ce n'est point seulement à Paris où le mal est sans danger, du du moins quand il n'attaque que des gens de lettres connus; mais c'est surtout loin de la capitale que de pauvres écrivains, lorsqu'ils s'avisent de vouloir paraître au grand jour de l'impression, sont impitoyablement estropiés, mutilés, défigurés par les protes! Il semble que ces gens-là soient inspirés par le malin génie du vieillard de Ferney, qui prenait tant de plaisir à mystifier un poète ou un académicien de Province, et cette disposition est d'autant plus fâcheuse que la plupart des lecteurs croient moins à l'infailibilité d'un auteur provincial qu'à celle d'un correcteur d'imprimerie. Que vous dispensiez ceux de MM. vos correspondans auxquels les règles de la grammaire peuvent être peu familières, de les observer avec scrupule, la précaution est sage; mais cette dispense ne doit pas s'étendre jusqu'aux correcteurs, qui néanmoins en ont usé largement aux dépens de mon amour-propre. Le prote qui, dans un des chefs-d'œuvre de la nouvelle école, avait transformé un *lien en lion*, des *pics en pieds*, une *barque en brique*, ne méritait peut-être d'autre reproche que celui d'avoir légèrement égayé, sans le rendre au fond beaucoup plus étrange, un genre de style essentiellement nébuleux ou vaporeux; au lieu que l'introduction d'un barbarisme dans une phrase sans prétention, n'a point d'excuse. Le *Fuscianum* de la page 112, note 4, n'est, à la vérité qu'un médiocre sujet de plainte, ce nom a été écrit de tant de manières qu'une variante de plus n'y doit rien gâter; l'omission du mot *jeune* entre d'*autres* et *gens* à la page 116, ligne 14, toutefois si propre à troubler le sommeil d'un puriste, ne m'a que faiblement ému; mais le *quoique.....* sont substitué à *quoique..... soient*, dans la page 175, lignes 3 et 6, est une faute grave et dont l'indélébilité ne me dépote pas médiocrement, surtout quand je considère que l'exécution typographique des Archives n'est du reste inférieure sous aucun rapport à celle des ouvrages qui sortent des presses de la capitale.

L. LEBEAU.

---

## Légende choisie du Pays de Flandre.

---

### SAINTE ALDEGONDE,

PATRONNE DE MAUBEUGE. (1)

---

Dom Gervais était un vieux et respectable abbé veuf de ses dignités et de ses revenus depuis que la Révolution avait abattu les abbayes. La misère avait remplacé chez lui les délices de la vie monacale, et à son teint fleuri, à ses mentons superposés avait succédé une face blême et allongée. Le pauvre abbé ne put renfermer en lui-même un mécontentement bien excusable, et il déposa ses plaintes et ses regrets dans une brochure qu'il fit imprimer à Mons. Cette brochure était écrite avec une extrême modération ; cette circonstance ne suffit pas pour le justifier ; on le poursuivit, et la proscription se joignit à la somme de ses maux.

Il se réfugia chez un honnête fermier dans le Hainaut français. Cet homme était chargé d'une nombreuse famille, il exposait sa tête si jamais dom Gervais était trouvé chez lui ; mais, pour la justification de l'humanité, on vit souvent, dans ces temps malheureux, des gens braver tous les dangers pour sau-

---

(1) « La première vie de sainte Aldegonde, dit Butler, fut écrite peu de temps après sa mort, et la seconde dans le 8<sup>e</sup> siècle. Huchaud, moine de St-Amand, donna la 3<sup>e</sup> en 900. Le P. Mabillon, *Act. Ben.* t. 2. p. 934, et les Bollandistes l'ont publiée avec de savantes remarques. Voyez encore les *Fasti Belgici* de le Mir. » M. *Béthune* de Maubeuge a bien voulu

ver leurs semblables : le bon Rogier fut de ce nombre. Sa ferme avait été, il y a bien longtemps, un château fort; il y existait un souterrain secret, construit jadis, disait une longue tradition de famille, pour servir d'asyle inviolable à la châtelaine et à ses filles, en cas d'invasion des Normands; ce fut là que dom Gervais, déchu de toutes ses grandeurs, descendit.

Une assez grande quantité de vieux livres, les débris d'un cabinet de travail et plusieurs coffrets remplis de reliques furent les seuls biens qui l'y accompagnèrent. Il continua dans son souterrain à se livrer ardemment à son étude favorite, celle des légendes et des chroniques anciennes. Son esprit se nourrissait surtout avec avidité des gothiques récits où revivent les saints et les martyrs. Il en parlait souvent, comme s'il se fût trouvé avec eux, et sa mémoire était si exercée, si fidèle qu'il reproduisait alors d'abondance une foule d'épithètes et de phrases empruntées à ses lectures, sans presque en altérer la physionomie première.

Dom Gervais, jadis homme du monde, et qui n'avait jamais partagé la stérile oisiveté de la plupart de ses moines, était doué de trop de discernement pour ne pas apercevoir le mensonge et le merveilleux si fréquemment mêlés avec le vrai dans

nous communiquer *l'Heureuse et clere vie de Madame sainte Aldegonde, vierge et abesse* traduit du latin en franchois. Ms. petit in-8°, à la fin duquel on lit: « Le tout extrait de l'original traduit du latin en franchois par F. Gerart Pierart l'an 1354, par moy N. Gregoire, le 11 feb. » 1611. » — Il existe une petite vie de sainte Aldegonde, publiée en français vers 1570, par un religieux de l'observance du couvent d'Avesnes. Enfin nous possédons les ouvrages suivants : *Histoire de la vie, mort et miracles de sainte Aldegonde*, par un frère capucin (Basilidès, d'Ath.) Arras, 1623, in-8° fig. — *Vie de sainte Aldegonde*, par Binet, Paris, 1625, in-12. — *Sainte Aldegonde*, tragi-comédie en 5 actes et en vers, par Jean d'Emnetières. Tournay, Adrien Quinqué, 1645, in-8°. Ouvrage bizarre et d'une grande rareté. — *Vie admirable de la très-illustre princesse sainte Aldegonde, vierge Angélique, miroir des vertus*, par Triquet, jésuite. Tournay, 1665, (7<sup>e</sup> édition) in-4°, fig. — *Sommaire de la même Vie*, par le même. Tournay, 1655, (6<sup>e</sup> édition) in-8°.

A. L.

les faits et gestes de nos saints et saintes ; mais pour conserver la couleur des temps , des lieux , et aussi peut-être par respect pour d'antiques croyances que le peuple n'aime pas à se voir ravir , il écartait souvent de sa narration la critique qui toujours accompagnait ses travaux , il se faisait crédule en racontant ; c'est ainsi que les Romains , quoique devenus éclairés , que *Tite-Live* lui-même , respectaient , dans d'indulgents récits , la fable orgueilleuse des amours de *Rhœa Sylvia* avec le dieu de la guerre , et jusqu'à l'existence de cette bonne louve , nourrice de *Rémus* et de *Romulus*.

En échange de la dangereuse hospitalité que Rogier donnait à dom Gervais , celui-ci enrichissait les nombreux enfants du fermier d'un trésor inappréciable : il versait dans leur jeune ame les bienfaits d'une sage éducation et d'une instruction proportionnée à leur état. Et le soir , quand toutes les portes , les avenues de la vieille mesure étaient fermées , barricadées ; alors qu'on n'avait plus à craindre d'être surpris à l'improviste par les redoutables agents de la force armée , dom Gervais sortait de son souterrain ; c'était pour toute la maison l'heure de la récréation. On se réunissait dans une chambre bien retirée qu'on nommait le *salon de M. l'abbé*. Quelques meubles massifs , ornés de sculptures grossières et noircis par le temps , garnissaient cette chambre dont le pavement , formé de larges dalles calcinées et fendues , était symétriquement disposé en carrés blancs et bleus. Ça et là des images saintes cachaient les crevasses de quatre murailles épaisses , et , pour corriger la hardiesse de cet ornement séditieux , une pancarte enfumée , contenant la *Déclaration des droits de l'homme* , flottait , en papier au *maximum* , entre un Christ au tombeau et une Notre-Dame de Bonsecours. L'hiver , un grand feu de houille s'élevait en pyramide sous une cheminée dont le manteau en pierres de taille dominait le sol de quinze pieds de hauteur : c'était là que s'ouvrait la veillée. Dom Gervais prenait place ; autour de son énorme fauteuil de cuir se rangeaient l'honnête Rogier , la respectable Aldegonde sa femme , tous leurs enfants , parmi lesquels brillait la jeune et séduisante Marie , et parfois quelques voisins de bon sens et discrets. Tous alors silencieux et attentifs écoutaient la conversation du vieux abbé. C'est ainsi

qu'était composé ce cercle, un soir de l'hiver de 1795, lorsque dom Gervais, après quelques discours sans but et non sans attrait, annonça qu'il allait entamer l'histoire des patrons et patronnes les plus illustres de nos contrées, en commençant par celle de sainte Aldegonde, patronne de la maîtresse du lieu. Avant qu'il débutât, Rogier voulut encore s'assurer si personne ne rôdait autour de son habitation. L'aquilon mugissait au loin, la neige fouettait avec violence contre les vitres, et, la force de la gelée faisant craquer le bois, les enfants tournaient souvent la tête avec effroi. Du reste rien d'inquiétant; tout le village reposait en paix; le fidèle *Moulon*, la perle des chiens de cour, veillait à la porte principale pour prévenir nos gens en cas d'alerte. Rogier rentra, s'assit et dom Gervais commença.

Vous connaissez tous, mes bons amis, le village de *Coursolre*, situé à trois lieues de Maubeuge et à une lieue de Beaumont. C'est là que vivait, vers le commencement du septième siècle, une famille illustre et puissante. Le chef de cette famille, depuis honoré comme saint, se nommait *Walbert*. Sa femme, qui plus tard prit aussi place dans la légende, avait nom *Bertille*. Walbert se glorifiait de sa parenté reconnue avec les premiers rois de France; il était duc de la Basse-Lorraine, comte de Hainaut, du Cambrésis, de Namur et de plusieurs autres pays; Bertille tenait par sa naissance au trône de Thuringe.

Ils avaient des biens immenses, de beaux titres de noblesse, et ils éprouvaient une impatiente envie de les transmettre à un enfant mâle. Cependant le premier fruit de leur union fut une fille; cette fille est la célèbre sainte *Vaudru*, que la ville de Mons vénère, et dont un jour je vous raconterai la vie. Depuis lors, il s'écoula un grand nombre d'années sans que Bertille redevint mère. Les chagrins et l'ennui, qu'on pourrait croire réservés aux chaumières, poursuivaient Walbert et son épouse dans leur château de Coursolre; ils cherchaient par leurs larmes, leurs prières, leurs offrandes, à rendre le ciel favorable à leurs vœux. Enfin, après dix-sept ans d'attente, et lorsque l'âge déjà fort avancé de Bertille faisait perdre tout espoir, de



nouveaux symptômes de fécondité se développèrent chez elle. Ce fut alors que la ferveur, pour obtenir un héritier mâle, redoubla. Par tendresse pour leurs parchemins, les deux époux passaient des heures entières aux pieds des autels ; Dieu les y regardait en pitié, et se riant de leur vain désir, il leur refusa cette ambitieuse satisfaction.

Mais si la volonté du Très-Haut leur fut contraire en ce point, elle sut dédommager leur vanité déçue, par le plus inégalé des bienfaits ; car il n'est point pour des parents de bonheur comparable à celui d'avoir des enfants vertueux ; et l'illustre couple de Coursolre pouvait-il jamais espérer de donner à sainte Vaudru une sœur qui fût digne d'elle ? Telle cependant doit être un jour la petite Aldegonde, née en ce lieu vers l'année 630. Walbert, qui n'était pas encore saint à cette époque, au lieu de remercier le ciel, l'importunait de ses plaintes et outrageait le sexe par des propos discourtois : « Où sera dé-  
 »ormais l'appui de ma maison, de ma race, s'écriait-il dans  
 »son désespoir ? Que deviendront mes grandeurs, mes châ-  
 »teaux, mes censea, mes esclaves, mes varlets ? Par Pharamond !  
 »on m'avait tant promis que Dieu me donnerait un garçon !  
 »Mais, ô calamité ! voici encore une fille !.. J'aurais mieux  
 »aimé ne voir rien venir, et pour un pareil miracle je m'en  
 »serais bien passé. »

L'histoire, souvent pauvre de renseignements dans ces temps obscurs et éloignés, ne nous a pas du moins laissé ignorer les perfections de tous genres qui embellissaient Aldegonde encore enfant. Un grand amour pour Dieu fut le premier sentiment qui s'éleva dans son cœur ; plus d'étonnement dès lors de la voir bonne, remplie d'humilité, de désintéressement, et par suite se dépouillant avec joie de tout ce qu'elle possédait en faveur des malheureux. A tous ces dons du ciel cette jeune princesse joignait un extérieur séduisant, de la grâce, une taille parfaite et une figure angélique, image de son ame. Ce qui pardessus tout la signalait comme une créature désignée par Dieu pour l'accomplissement de ses hauts desseins, c'était son organisation précoce et le développement anticipé de ses forces

et de sa raison ; car sans cette circonstance , dont les chroniqueurs n'ont pas assez parlé , nous ne pourrions comprendre comment Aldegonde se serait livrée à des pensées élevées , aurait conçu et exécuté des actions graves , hardies , périlleuses , dans un âge où les êtres ordinaires commencent à peine à se connaître et jouent encore avec la vie.

Le premier livre qu'elle lut fut l'histoire de saint *Vincent* , mari de sa sœur *Vaudru* , dont le manuscrit reposait en l'abbaye d'Hautmont. Cette lecture , en lui faisant trouver l'édification dans sa propre famille , dut avoir une forte influence sur son esprit. On la voyait prendre plaisir à torturer son jeune corps par l'abstinence , les austérités et les macérations. Elle finit par se livrer tout entière à la prière et à la contemplation divine. Souvent elle se retirait dans une grotte profonde au pied de laquelle murmurait une belle rivière. Ce fut là qu'elle connut l'état d'extase. Des visions célestes vinrent frapper son imagination et ses regards alors même qu'elle veillait ; mais Satan , alarmé de ces témoignages irrécusables de piété et de vertu , après avoir fait retentir l'enfer d'un affreux jurement , vint pour quelque temps se fixer à Coursolre.

Les grâces et la beauté d'Aldegonde se développaient chaque jour d'une manière merveilleuse. Walbert et son épouse voulurent l'arracher à la retraite et la produire aux yeux des mortels ; ils montraient leur fille avec fierté ; ils comptaient sur elle pour parvenir à une alliance des plus distinguées , et cette jeune personne était vraiment digne en tous points du choix d'un monarque. Contre son gré elle se trouva jetée au milieu d'un luxe séducteur. Les flatteurs ne lui manquèrent pas pour gonfler son amour-propre. C'était à qui louangerait ses beaux yeux , sa jolie bouche , l'ébène de sa chevelure , et tels autres pernicieux instruments de ruine. Il faudrait qu'une femme fût de bronze pour ne pas se sentir parfois amollie par ces doux et traîtres gazouillements. La créature la plus parfaite décele toujours un peu son origine de boue , et bien que protégée par les plus saintes affections , il pourra lui arriver , dans de certains moments , marqués d'une ligne blanche

par le diable, de laisser voir quelque chose de terrien. Il ne put se faire que l'innocente Aldegonde n'approchât pas un instant ses lèvres de la coupe empoisonnée de ce monde; mais bientôt elle la repoussa avec horreur, et, l'effroi dans l'âme, la rougeur au front, jeta loin d'elle ses affluets mondains, et rentra précipitamment dans sa retraite où elle s'appliqua courageusement à la répression des mouvements de l'orgueil et de la chair.

On raconte que Dieu, pour ravir au démon la proie qu'il convoitait, alla jusqu'à manifester visiblement la protection dont il honorait Aldegonde. Un ange vint un jour la visiter sous la forme d'une aimable jouvencelle, et deviser gracieusement avec elle. Une autre fois, c'était pendant la nuit, la princesse, fatiguée par une longue et pieuse veille, s'était enfin endormie: tout-à-coup une voix forte, inconnue, perçant l'ombre et le silence, se fait entendre à elle: « Vierge pure, » lui crie cette voix, persévère dans tes résolutions, tiens-toi ferme dans la lutte qui va s'engager, et je te promets d'incomparables richesses. » Dans son inexpérience, Aldegonde crut bonnement d'abord qu'on lui annonçait des biens terrestres dont elle ne se souciait guère, quand le Saint-Esprit l'éclairant, elle comprit qu'il s'agissait des récompenses éternelles, et se promit de ne rien négliger pour les conquérir.

Au nombre des personnages de distinction qui affluaient à la cour de Walbert, on vit paraître le gentil *Eudon*, Prince, les uns disent même Roi, venu de la Grande-Bretagne, quesa bonne tournure rendait singulièrement remarquable. La vue d'Aldegonde, que Bertille avait appelée à dessein, enchantait Eudon; il n'avait rien vu dans son île de comparable à ce trésor. Il semblerait que de son côté Eudon ne déplut guère à la jeune vierge, que même elle aurait eu à se défendre contre une involontaire sympathie et de tendres aspirations; position périlleuse, souffre tout satanique, dit un vieux narrateur, et où vont s'abîmer tant de bachelottes et pucelles; « bien advint, ajoute-t-il, que lors le feu divin ardoit Aldegonde, jamais elle n'avait mieux senti la nécessité de se roidir héroïquement

contre les perfides séductions d'amour, en s'efforçant de convertir son cœur en rocher. »

Bientôt le prince breton, homme fort entreprenant, voulut épouser Aldegonde, et il obtint sans difficulté le consentement de Walbert et de Bertille, dont il avait d'abord cru convenable de s'assurer; car dans ces temps de soumission l'usage n'était pas encore, comme il s'introduit de nos jours, de ne s'adresser aux parents que lorsqu'on est d'accord sur tous les points avec la demoiselle.

Eudon ne s'attendait à aucune résistance de la part d'Aldegonde, et il n'en fut que plus à plaindre lorsqu'elle lui annonça, non sans émotion, qu'elle ne pouvait prêter l'oreille à ses douces prières. Dame Bertille, encore enchaînée aux pompes de la terre, et déjà toute charmée de son gendre d'outremer, intervint pour ordonner à sa fille de l'écouter favorablement et lui fit de fortes et vertes remontrances auxquelles la pauvre enfant opposait ses mains jointes et ses larmes; mais un jour qu'obsédée de ces importunités, et encore occupée de vagues et langoureuses pensées, elle s'était retirée à l'écart pour méditer, Dieu lui apparut de nouveau sous les traits d'un bel enfant à blonde chevelure; elle tomba dans une délicieuse rêverie, et il lui sembla qu'elle recevait un vêtement blanc et une palme de victoire, emblèmes de la pureté virginale et de la gloire dont elle se couvrirait en surmontant toute passion périssable. Dès ce moment, sa résolution parut inébranlable; le diable, qui ne se rebute pas aisément, eut encore l'audace de se présenter pour la harceler, mais battu et chassé à l'instant par un fidèle ange gardien, il prit son vol au-dessus de Coursolre et disparut au milieu d'un nuage de souffre, remplissant l'air de cris discordants et de longs sifflements.

Ce fut dans ce temps qu'Aldegonde alla passer quelques jours auprès de sa sœur, la vénérable sainte Vaudru. Cette dame était l'épouse du prince *Maldeyairo*, honoré après sa mort sous le nom de *saint Vincent*, et que la ville de Soignies a choisi pour patron. Ces époux séparés volontairement pour mieux

se confondre dans le Seigneur, avaient dit adieu pour toujours aux privautés du mariage. Sainte Vaudru vivait retirée dans une forêt, à *Château-Lieu*, aujourd'hui *Mons*, parmi les fidèles servantes de Dieu qu'elle y avait rassemblées à ses frais. Aux discours de sa sœur, aux cantiques ravissants qui jour et nuit s'élevaient de ce bois sacré vers le ciel, la vierge de Coursolre sentit son cœur brûler pour la religion d'un amour plus ardent encore, et les conseils d'un vertueux directeur, nommé *Sobin*, respectable prélat de *Nivelles*, vinrent continuellement y attiser le feu de ses dévotes affections.

Eudon était toujours à Coursolre, se concertant avec dame Bertille. Par suite de sa sainteté ou de sa débonnaireté, Walbert ne figure guère dans cette affaire, c'est sa femme qui y joue le principal rôle. Cette dame craignant que sa jeune fille séduite par l'exemple de sa sœur, ne songeât aussi à prendre le voile, se hâta de la rappeler. Une entrevue avait été ménagée; le prince tomba de nouveau à ses genoux et mit en jeu toutes les démonstrations du plus violent amour, et en même temps sa mère la supplia, lui prescrivit même enfin de le prendre pour époux. — « Mon époux immortel est là haut, » répondit Aldegonde, en montrant le ciel. Bertille entrant alors dans un grand courroux, la prévint qu'elle allait ordonner les apprêts de son prochain hyménée, puis elle lui laissa de la laine et de la toile fine en lui recommandant de filer et de couper une partie des vêtements de son trousseau, mais la vierge, au lieu de convertir ces objets en parure d'épousailles, les employa, *par une sainte tromperie*, à faire des aubes de baptême pour les pauvres enfants.

Informée de cette désobéissance sa mère se rend à la chambre de la coupable, mais bientôt on l'entend s'écrier d'une voix lamentable: « Quel affreux malheur! ma fille est perdue! grand Dieu, qu'as-tu fait de ma pauvre fille? » Aldegonde, pour se soustraire aux importunités, et ne pas rester exposée aux attaques d'un ennemi redoutable, avait fui dans le désert de la solitude. Ces cris ont retenti dans le cœur d'Eudon, mais il ne s'amuse pas à gémir ou à écouter gémir. Tenant plus à rattr-

per la fille qu'à consoler la mère, il monte à cheval, plusieurs de ses compagnons d'armes l'escortent, et tous se mettent à la poursuite de la jolie fugitive.

La pauvre Aldegonde marchant sans guide, au milieu de bois épais, exposée à chaque instant à servir de pâture aux bêtes fauves, était parvenue non loin des bords de la Sambre. Tout-à-coup, disent les chroniqueurs, la sainte entend du bruit, se retourne et aperçoit les poursuivants. Sentant alors que sans l'aide de Dieu sa virginité courait fortune, elle se signe tout le corps, puis s'avance sans nulle inquiétude. O prodige ! deux anges la soutenant de droite et de gauche sous les aisselles, elle marche bravement sur les eaux larges et profondes du fleuve, ni plus ni moins que si c'eût été un chemin solide, en sorte que les franges qui garnissaient le bas de sa robe ne furent même point mouillées. Mais en quittant la terre fort précipitamment, elle y laissa, par malheur, une de ses pantouffes dont le prince se saisit avec une profane avidité.

C'est ainsi du moins, dit dom Gervais, que j'ai vu cette histoire écrite. (Il faisait cette courte observation parceque déjà il avait remarqué chez plusieurs de ses auditeurs quelques mouvements d'incrédulité.) Sans doute, continua-t-il, plus d'un de ces faits peut vous paraître étonnant, surnaturel ; mais souvenons-nous encore une fois qu'Aldegonde n'est pas un être ordinaire ; ce qui vient de se passer le prouve suffisamment, lorsqu'on rapproche ces actes énergiques de son extrême jeunesse ; car née en 630, Aldegonde prit le voile, comme nous le verrons tout-à-l'heure, en 643, ce qui établirait que cette tendre vierge n'avait pas encore accompli sa treizième année à l'époque de son audacieuse évasion, et le jour où elle perdit sa pantoufle sur les bords de la Sambre. Il convient d'ailleurs d'ajouter qu'il règne une assez grande obscurité dans la computation des années dans lesquelles Aldegonde a vécu, et qu'il s'y est glissé plus d'une erreur que ce n'est pas ici l'heure de rectifier.

En reconnaissance du miracle qui l'avait fait échapper à

Eudon , Aldegonde fit bâtir un petit oratoire où elle adressait tous les jours ses vœux au seigneur. Cachée dans le désert elle devait y vivre assez péniblement, lorsqu'elle fut informée que sa mère, qui était tombée dangereusement malade, éprouvait le plus extrême désir de la voir. Elle se rendit auprès d'elle, et Bertille, entièrement détrompée de toutes les illusions du monde, combla sa fille de louanges et de bénédictions; et peu de jours après elle expira saintement entre les bras de cette enfant adorée, après s'être dépouillée en sa faveur de tout ce qu'elle put lui donner. Walbert était décédé à Coursolre quelque temps auparavant; Aldegonde fit placer les ossements de sa mère auprès de ceux de son glorieux époux, et jusqu'à ces jours de désordre les fidèles n'ont jamais cessé d'aller prier sur leur commun tombeau.

Eudon n'avait pas renoncé à ses poursuites. Son amour croissait avec la résistance que la belle Aldegonde lui opposait, et il eut de nouveau recours à la violence sans être plus heureux que la première fois; la jeune orpheline parvint encore à lui échapper, et pour avoir moins à craindre de recherches qui pouvaient d'un moment à l'autre mettre sa vertu en péril, elle s'enfonça plus avant encore dans les plus sombres anfractuosités de la forêt, choisissant avec affection les lieux dont l'horreur et l'aspérité pouvaient le mieux la mettre à l'abri des embûches du prince; et se souciant peu d'exposer ses membres délicats à la dent vorace des animaux et aux ronces sauvages, pourvu qu'elle dérobat sa faiblesse aux griffes du démon et aux traits envénimés du monde.

Croirait-on que tant de précautions fussent encore à peine suffisantes? Rien de plus remuant, de plus inventif que le génie malaisant des hommes; vaincu sous une forme il se reproduit sous une autre; et voyez ici sa malice: si, déguisé en amour, il se fût alors offert aux regards d'Aldegonde avec flèches et carquois, il eût été repoussé avec perte de ses armes et bagage et se fût éclipsé comme le diable à l'aspect de la croix; mais voici comment l'esprit tentateur crut devoir descendre auprès d'elle: il se fit jour à travers un épais rideau de ver-

dure impénétrable au soleil et se glissa furtivement sous le noir ombrage qui couvrait notre vierge. Pour mieux remuer son cœur généreux, il s'y insinua avec les apparences et le langage de la sensibilité.

Dans un moment de profondes méditations, que favorisaient le calme d'une solitude immense et la pureté d'un beau soir, Aldegonde, se laissant aller au charme de douces pensées, fut surprise par quelques souvenirs de famille : elle songea à Walbert, à sa mère, et comme de Bertille à Eudon il n'y avait qu'un pas elle y fut bientôt ; elle détestait plus que jamais le prince et ses coupables entreprises, mais il parut à cette bonne et sensible fille que si cet homme méritait toute sa haine il était digne aussi de quelque pitié ; il était si malheureux sans qu'il y eût de sa faute ! ses torts ne provenaient-ils pas d'une passion trop violente qu'il n'avait pu vaincre ? Rien en lui n'annonçait la méchanceté. Elle se rappelait ses tendres protestations, ses prières ; elle s'applaudissait de les avoir rejetées, mais pourquoi avait-il fallu qu'elle fit couler ses larmes ? Certes ce n'était que la plus touchante bonté qui la faisait raisonner ainsi, et elle marchait par une pente cachée vers l'attendrissement, lorsque s'arrêtant à propos, elle découvrit le nouveau piège tendu sous ses pas. « Loin de moi, s'écria-t-elle avec force, en quittant son lit de gazon, tous ces sentiments caducs et transitoires ; il n'y a d'adorable, d'impérissable que l'amour pour le Dieu de Clovis. »

Quoique rendue à elle-même par son seul courage elle comprit qu'il fallait en finir avec l'ennemi. Elle ne serait peut-être pas toujours aussi heureuse ; notre fragilité se brise parfois contre les efforts qu'on lui oppose ; et que deviendrait-elle si, un jour, affaiblie par la fatigue de pareils combats elle restait sans défense contre ces menaçantes émotions ? Elle résolut donc de leur livrer un dernier assaut et aussitôt qu'elle en serait maîtresse de les étouffer.

A cette époque, d'ardents et dévoués missionnaires continuaient à parcourir nos contrées pour y implanter et faire fruc-



tifier l'arbre évangélique. Parmi ces apôtres de notre divine religion ; on distinguait *St.-Aubert* évêque de *Cambrai*, et *St.-Amand* ancien évêque de *Maëstricht*. Le prince Maldegair, beau frère d'Aldegonde, avait, à l'instigation de ces pieux personnages, fait bâtir à *Hautmont*, près de *Maubeuge*, un monastère où il s'était retiré pour s'y consacrer tout entier au seigneur.

Pour triompher dans la lutte à outrance, méditée par la jeune orpheline, son bras pouvait n'être pas assez vigoureux ; elle songea à s'adjoindre des auxiliaires sacrés. La voix de quelques chrétiens solitaires lui avait fait connaître la présence à *Hautmont*, auprès de Maldegair, de ces saints évêques, et elle se détermina, sans s'arrêter au péril et à l'incertitude de sa démarche, à se rendre auprès d'eux pour se mettre sous la protection de leur haute vertu et invoquer leur assistance.

Un matin, après avoir passé une partie de la nuit en prières, remplie d'ardeur, de résolution, elle quitte sa sauvage demeure ; son corps est à jeun, ses pieds sont nus, une simple bague blanche arme sa jolie main. Elle marche soutenue par une volonté forte, évitant avec soin les chemins empreints de traces humaines, et où Eudon, qui peut-être rôde encore dans le pays, pourrait se rencontrer. Elle erre longtemps dans des lieux couverts où son inexpérience n'a d'autres guides que la providence et le cours de la miraculeuse Sambre. Enfin ses forces commençaient à défaillir et elle se crut un moment perdue, mais son bon ange veillait sur ses pas. Aldegonde effrayée et suppliante s'était agenouillée au pied d'un chêne antique, sur lequel une main pieuse avait tracé l'image de la croix, lorsqu'une douce et solennelle harmonie, traversant l'épaisseur de la forêt, vint réjouir son ame ; c'était le son, alors encore rarement répété par l'écho de la chrétienté, de la cloche d'un monastère, et ce monastère était celui qu'elle cherchait, celui dans le silence duquel le seigneur Maldegair s'était enseveli.

Saint Amand, saint Aubert et Maldegair reçurent avec joie cette noble servante du Sauveur ; elle se jeta à leurs pieds, et,

après avoir reçu la bénédiction des deux évêques, elle raconta, avec le langage de ces temps de franchise, « les passions et tentations dont par la nature, le monde et le diable elle était » parfois molestée et obsédée. » Saint Amand, dit un auteur, la rassura avec une éloquence plus que Cicéronienne, et la mit pour toujours sous l'aile de Dieu. Ce fut à cette époque que s'opéra le mémorable événement qui annonçait que la place d'Aldegonde était irrévocablement marquée dans le ciel.

C'était en l'année 643 ; la tendre vierge, qui selon saint Aibert n'avait pas treize ans, se rendit à la chapelle de Saint-Vaast dépendante de ce monastère ; et sur ses prières instantes et réitérées, ces vertueux évêques, voyant qu'elle agissait avec un parfait discernement et avec l'approbation d'En-Haut, se mirent en devoir de lui imposer le voile avec tout le cérémonial voulu ; déjà la bénédiction était commencée, lorsque le Saint-Esprit apparut aux yeux de tous, sous la forme d'une colombe, vint s'emparer du voile, le tint quelque temps suspendu, en planant glorieusement dans l'air, puis, s'abaissant peu-à-peu, le plaça sur la tête d'Aldegonde et disparut. Le peuple émerveillé fit retentir l'église et les campagnes de ses cris et de ses chants.

Aldegonde, forte désormais comme l'arbre de la croix, quitta bientôt le théâtre de ses chastes et spirituelles noces, pour retourner dans sa solitude où elle s'occupa sans relâche de l'accomplissement de ses projets.

L'exemple de sa sœur Vaudru l'avait séduite ; et ses soins, ses richesses, son temps furent exclusivement consacrés à transformer le lieu qu'elle habitait, et que pour son aspect hideux on nommait *Malbod*, (mauvais bois), en un asyle digne du Seigneur.

Le défrichement opéré, elle fit construire en ce lieu des demeures commodes et sans faste où elle congréga et tint sous sa houlette sacrée des servantes et des serviteurs de Dieu. Deux églises s'élevèrent auprès de ces deux communautés : la pre-

mière, celle des religieuses, sous l'invocation de la Vierge et des douze apôtres; la seconde sous celle de saint Quentin. Le bonheur dont jouissaient ces pieux reclus, le travail qu'Aldegonde procurait aux ouvriers, et les aumônes que son inépuisable bonté distribuait aux indigents, attirèrent beaucoup de monde autour d'elle. Des habitations se formèrent et s'accrurent successivement, et en peu d'années, ce terrain inculte, presque inaccessible, offrit un séjour animé par l'aisance et l'activité. Telle est l'origine de la ville de *Maubeuge*, (*Malbodium*), d'où les nobles chanoinesses, qui avaient été substituées aux religieuses, furent dernièrement chassées par la Révolution.

Quels que soient la différence des croyances et les motifs de nos convictions, le spectacle de cette fertilité, de cette société, arrivant sur une terre jusqu'alors stérile, inhabitée, par l'ordre d'une jeune fille, est bien digne de l'attention des philosophes, je veux dire des hommes sages. Il y aurait injustice à rester indifférent, avare de reconnaissance, à la vue de tant d'utiles métamorphoses de ce genre, opérées dans ces temps éloignés, à la voix de la religion et de la bienfaisance, sa compagne inséparable.

Mes enfants, continua dom Gervais, j'ai volontairement omis dans mon récit une foule de faits, de miracles que certains historiens du pays rapportent, mais qui auraient trop prolongé cette veillée, sans une utilité bien réelle. Il m'a suffi de vous faire connaître la vocation de la bienheureuse Aldegonde et la protection dont Dieu l'honora. — Et le prince Eudon, demanda timidement la jeune Marie, dont le cœur n'appartenait déjà plus tout entier au Seigneur, vous n'en avez plus parlé? — Il paraît, dit Gervais en souriant, que ce prince tenace, après avoir promené son désespoir en vingt lieux différents, et fait retentir tous les échos de la forêt charbonnière de ses langoureuses souffrances, fut enfin convaincu de l'inutilité de ses plaintes et de ses recherches; on présume qu'il quitta le pays vers l'époque de la prise de voile, emportant avec lui son amour et la pantoufle; depuis lors du moins

on n'en a plus rien entendu dire. — Pauvre jeune homme ! ajouta la sensible Marie, en soupirant, il sera peut-être mort de chagrin dans quelque coin de la forêt. — La chose n'est pas impossible, ma bonne, répond Gervais, et il reprit le fil de sa narration.

Aldegonde partageait son temps entre les bonnes œuvres et l'oraison dont Dieu lui avait révélé l'excellence et le véritable esprit. Plusieurs fois, en priant, elle se sentit ravie au ciel pour lequel elle thésaurisait. Se tenant toujours prête à quitter la terre, elle avait fait son testament par lequel elle avait disposé de ses nombreuses possessions en faveur des sœurs et frères de sa monastique demeure. Cette sainte fille y vivait, depuis plusieurs années, au milieu de ses compagnes, que chacune de ses actions édifiait, lorsqu'une vision lui annonça la mort du vénérable saint Amand. Elle vit dans ce message mystérieux et funèbre un avertissement du peu de temps qu'elle avait encore à rester en ce monde, et pour bien mettre à profit ces derniers jours d'épreuve, elle supplia le Seigneur de lui octroyer quelque bonne infirmité où sa patience et sa résignation pussent lutter à loisir contre la douleur. Sa prière fut pleinement exaucée : un cancer qui prit racine sur son sein droit en rougea petit-à-petit la chair blanche et délicate. Au milieu des plus poignantes souffrances, elle tint ferme; la fièvre et Satan, quoique sans espoir et découragé, se joignirent au cancer pour assaillir et ébranler la patiente; ce fut en vain; son courage resta le même jusqu'à l'heure où sortant de la vie, elle entra triomphante dans le royaume des Cieux. Une grande et éclatante lumière, qui brilla au-dessus de son pieux asyle, annonça aux fidèles le moment où son ame pure et joyeuse s'échappa de sa terrestre enveloppe.

Sainte Aldegonde mourut à Maubeuge; suivant l'opinion de plusieurs en 663, d'autres disent en 673. Sainte Vaudru reçut son dernier soupir, et le soin de la mettre au cercueil fut confié à saint Aubert qui prononça son oraison funèbre. Elle fut enterrée à Coursolre lieu de sépulture de son illustre famille où, après son retour d'Hautmont, elle avait établi douze

monains chargés de servir le Seigneur à l'intention de Walbert et de Bertille. Peu d'années après, le corps d'Aldegonde fut transféré à Maubeuge, par les soins de sainte Aldetrude, sa nièce, qui l'avait remplacée dans le gouvernement de son monastère.

La voix du peuple, suivant l'usage de ce temps<sup>(1)</sup> proclama les vertus miraculeuses de la vierge de Coursolre, et une acclamation unanime des fidèles, excitée par les actions les plus méritoires et par les prodiges qui signalèrent sa vie et son tombeau, monta jusqu'à la voûte céleste au moment de son entrée dans la cour sainte. Ce fut par cette insigne récompense que l'Église vengea la noble abbesse des propos calomnieux de quelques malintentionnés dont la méchante langue n'avait pas toujours respecté sa pureté virginale. Maubeuge, par amour et par reconnaissance l'adopta pour patronne, et le jour de la célébration de sa fête fut fixé par l'évêque de Cambrai au 30 janvier de chaque année. Cette glorieuse prieresse reçut bientôt les adorations des chrétiens dans beaucoup d'églises et de chapelles de nos pays, et on vit se prosterner devant son image un grand nombre de personnes qui imploraient son intercession pour le soulagement de leurs maux ; une paroisse fut établie

(1) Dans ces siècles éloignés on créait des saints à peu de frais et sans de grands obstacles. Des évêques sollicités par la voix publique, faisaient des canonisations ; et comme le peuple crie facilement miracle, la légende grossissait à vue d'œil. Ce n'est pas en *dénicheur de saints* que nous faisons cette observation, nous sommes plus loin encore de songer à la diriger contre la charitable patronne de Maubeuge, à qui ses vertus ont conquis une place bien méritée dans notre calendrier; nous n'avons voulu que rappeler un usage ancien, peut-être ignoré de quelques personnes, qui fit augmenter parfois, sur de moins amples informations qu'aujourd'hui, le nombre des élus. Un pape, *Alexandre III*, pensa avec raison que cet usage était abusif ; il investit exclusivement le *saint siège* du droit de canonisation. Celle de *Gautier*, abbé de Pontoise, opérée en 1153, est la dernière, dit *Ladvozat*, qui fut faite par un archevêque. Depuis la décision d'Alexandre III, le pape seul procède à cette cérémonie qui n'a lieu qu'après des enquêtes et d'autres formalités nombreuses qui nécessitent de fortes dépenses. A. L.

sous son invocation à *Saint Omer*, où le peuple la vénérait sous le nom de sainte *Orgonne* (a). .

Je pourrais m'arrêter ici, continua *Gervais*, mais au moment où l'impiété renverse nos temples, ou les prostitue à d'indignes pratiques, il me charme de saisir l'occasion qui se présente d'exposer à vos yeux la foi vive, ardente, des chrétiens des vieux âges. Quand les serviteurs de Dieu sont proscrits, incarcérés, envoyés à la mort ; leurs domaines si fertiles, si rians, arbitrairement confisqués et vendus ! lorsque la profanation escalade les autels, les sanctuaires et livre au vent des cendres vénérées, il m'est doux, pour reposer mon imagination fatiguée, de trouver dans mes souvenirs quelque contraste à d'aussi funestes excès.

Près de cinq cents ans s'étaient déjà écoulés depuis que la bienheureuse *Aldegonde* avait quitté cette terre d'amertume. La fierte dans laquelle on conservait ses précieux ossements tombant de vétusté, il fut question de la renouveler. Aussitôt que la translation de ces reliques fut annoncée, une joie intérieure circula parmi le peuple : et les villes, les campagnes se promirent d'assister à cette pieuse cérémonie. Le jour où elle devait avoir lieu, jour long-temps désiré, fut enfin fixé au six juin 1161.

Le vénérable *Nicolas*, évêque de *Cambrai*, accompagné des archidiaques et des chanoines de *Notre-Dame de Saint-Géry*, monseigneur *Gaultier*, évêque de *Laon*, et une réunion de vertueux et puissants abbés, firent leur entrée dans *Maubeuge*. Le comte de *Mons*, *Baudouin*, et sa très noble et très dévote compagne, dame *Alis*, s'y transportèrent aussi, avec appareil et dignité,

---

(a) « On invoque sainte *Aldegonde*, dit le frère capucin *Basilides*, pour les douleurs et apostèmes de tétins, les douleurs de teste, contre les fièvres, pour lesquelles estre délivrez aucuns vont boire de l'eau de la fontaine au bois de la *Falline*, proche *Maubeuge*, pour estre quitte des roignes et de la gabelle, contre les suffocations par la squinancie et contre les possessions du diable. »

au milieu d'une cour brillante et nombreuse. On fit venir en grande pompe les corps de saint Guislain et de sainte Vaudru, escortés d'une multitude d'hommes pieux et de haute renommée. Les deux battants de l'église s'ouvrirent pour toute cette noblesse et pour les demoiselles consacrées au service de la sainte, et la populace, qui eût pu croire alors qu'un jour elle deviendrait souveraine! resta en dehors, se tenant respectueusement agenouillée, nue tête et les yeux baissés, dans toutes les rues circonvoisines. Les portes étant soigneusement fermées, l'évêque de Cambrai officia: puis tous ces membres du haut clergé et ces illustres laïques entonnèrent en chœur des hymnes sacrées.

Les esprits ainsi dévotement préparés, les évêques s'approchèrent avec révérence de la vieille fierte dont ils ordonnèrent de faire l'ouverture. En ce moment vous eussiez vu tous les assistants émus, respirant avec peine ou plongés dans un doux recueillement. Dans cette fierte il s'en trouvait une seconde qui renfermait les reliques, et qu'on ouvrit avec toutes les précautions possibles, et soudain une odeur suave embauma l'air et rafraîchit délicieusement les âmes. Lors l'évêque de Cambrai toucha respectueusement le corps saint; il en sépara un des pieds, dont les ongles et la peau, paraissant encore vive, avaient résisté à la putréfaction, et il s'en servit pour donner la bénédiction aux témoins de ce prodige. Le chef était également bien conservé et de plus garni d'une assez grande quantité de cheveux; le très digne prélat l'exposa aux regards de la dévote assemblée qui ne pouvant plus contenir son attendrissement mêla ses sanglots à ses prières.

Le corps fut ensuite mollement étendu sur un riche drap de soie où chacun put le contempler et même le toucher des lèvres. Après qu'on eut joui à loisir de cette félicité, il fut porté hors de l'église et offert à la vue et à la vénération du peuple. Jamais Maubeuge n'avait eu pareille fête ni renfermé tant de monde dans son enceinte: plus de quarante mille personnes assistaient à ce spectacle; il y eut prédication, indulgences, absolution des péchés, et cette immense multitude se livra à toutes les démonstrations de la plus ardente ferveur;

priant, pleurant, joignant ou étendant les mains, se frappant la poitrine et poussant presque sans interruption des cris d'amour et de liesse. Monsieur de Cambrai découvrit de nouveau la tête de la vierge qu'il prit à la main et avec laquelle il donna la bénédiction à cette masse de chrétiens zélés. Ces reliques furent ensuite cousues dans le drap de soie par les mains de la comtesse Alix et des abbesses de Maubeuge et de Guilenghien, après quoi elles les enveloppèrent dans une peau de cerf et les déposèrent dans une châsse enrichie d'or et d'argent, sur laquelle on apposa plusieurs cachets authentiques, pouvant au besoin servir à repousser l'incrédulité.

Semblables ostension et translation eurent encore lieu en 1439 et l'état de conservation dans lequel on trouva les restes de cette illustre défunte prouva de nouveau qu'ils avaient défié les efforts du temps. A cette époque on fit deux parts des reliques : le chef et le corps furent placés chacun dans un reliquaire différent. Cette seconde cérémonie ne fut ni moins solennelle, ni moins édifiante que la première; et tout ce qu'on avait remarqué en 1161 s'y retrouva : pompe, concours immense, et mêmes joies, prières, larmes et acclamations. Quel bouleversement a-t-il fallu, grand Dieu ! pour changer cette piété et ce touchant respect du peuple en fureur sacrilège ! J'ai vu moi-même, il y a peu de jours, dans un village voisin, un Sans-Culotte forcené, jadis pâtre timide, arracher d'une main hardie la tête d'un martyr de la châsse qui la renfermait, la jeter en prononçant d'horribles blasphèmes, sur la place publique, en présence des habitants épouvantés, et la faire rouler plusieurs fois à coups de pieds autour d'un arbre de la liberté.

Tel fut le récit du bon abbé, auquel nous ajouterons quelques détails, la plupart postérieurs à l'époque où ce récit eut lieu.

Je me rendis à Coursolre, dans l'été de 1829, pour y recueillir quelques souvenirs historiques; l'antique demeure de sainte Aldegonde a disparu, et ce ne fut pas sans peine que je pus me



faire indiquer l'endroit où ce château avait existé. Les profanations impunies, dont Gervais vient de se plaindre en terminant, ont contribué à étendre jusqu'au peuple, jusqu'à nos bons campagnards, les progrès de l'indifférence religieuse ; par suite, beaucoup de vieilles et précieuses traditions ont perdu de leur vie.

Je parvins à reconnaître les traces d'une assez vaste enceinte, en heurtant quelques débris dont l'épaisseur accuse de massives constructions. A très peu de distance de là, et comme indicateur irrécusable, s'élève une humble chapelle en l'honneur de saint Walbert, qui est encore ainsi le seigneur du canton. L'aspect de ces lieux n'éveille pas de grandes émotions, rien n'y impose à l'âme, mais on y éprouve je ne sais quoi de vague, de confus, qui charme mollement. Des personnages puissants, vertueux cependant, habitèrent jadis ce séjour, qui n'offre plus maintenant qu'un sol et des ruines silencieuses ; ils y vécurent selon Dieu, afin de conquérir un héritage dont les portes durent s'ouvrir pour eux, il y a douze cents ans. Ces idées qui mettent en présence les temps éloignés, l'avenir, la mort et notre demeure, pendant des siècles sans nombre, dans des régions inconnues, infranchissables pour l'esprit humain, portent singulièrement à la rêverie : je m'y laissai aller. Le calme de la journée, déjà sur son déclin, était délicieux ; on n'entendait que le craquettement des cigales et le bruit des sauterelles s'agitant dans l'herbe. Je restai là deux heures, assis sur un pan de muraille tapissé de mousse ; un tas de foin coupé exhalait près de moi ses aromatiques parfums, et il me plaisait de penser que ce qui les rendait plus éivrants c'était comme une odeur de sainteté, de bienfaisance, répandue dans l'air. Le soir m'y surprit encore méditant, je saluai enfin l'ombre de Walbert et partis.

Le temps qui a renversé l'habitation des anciens seigneurs de Courseulre, n'a heureusement pas abattu toutes les branches de leur race ; l'illustre et honorable famille des *Ste-Aldogonde* actuels, dont les domaines s'étendent sur divers points de nos contrées, se rattache par les liens du sang au noble Walbert et à la glorieuse patronne et fondatrice de Maubeuge.

On sera peut-être désireux de savoir aussi quel fut le destin des reliques de sainte Aldegonde; voici ce que nous en avons appris :

Vers l'époque où on décrétait en France l'existence de l'Être Suprême, d'autres décrets autorisaient, encourageaient même les fureurs impies; elles s'étendaient sur tout le territoire de la République, et s'attaquaient de préférence aux valeurs intrinèques : telle modeste croix de bois resta debout, tandis que les croix de métal ne purent trouver grâce devant le Sans-Culottisme. L'or et l'argent brillaient sur les reliquaires; le Salut public et la rapacité les firent rechercher. Mais parfois il arriva qu'après les avoir désargentés, on négligea de les livrer aux flammes; ce fut à quelque circonstance de ce genre qu'on dut alors la conservation des ossements de sainte Aldegonde. Des actes authentiques attestent qu'ils échappèrent à la destruction.

Deux procès-verbaux furent dressés à la réquisition de M. Deserré, curé de Maubeuge, par M<sup>e</sup> Wallerand, notaire en cette ville : l'un sous la date du 28 messidor an X (17 juillet 1802), l'autre le 12 prairial an XI (1<sup>er</sup> juin 1803). Le premier constate que Louis Joseph Jean, pharmacien à Maubeuge, avait en sa possession le chef de la sainte, ainsi qu'un coffret en chêne contenant le sac de peau de cerf, mentionné dans la légende, dans lequel se trouvaient des ossements calcinés, dont le sieur Jean déclare avoir pris deux parcelles, de la grosseur du petit doigt, pour en faire présent à ses personnes pieuses, et qu'il tenait ces reliques de M. Florent Jean, son frère, qui les avait reçues du citoyen Ovide Michel, curé de Maubette. Au second procès-verbal, confirmatif des faits attestés par le précédent, comparait M. Michel, alors curé à Busignies, qui dépose avoir sauvé ces reliques dans sa chambre après qu'elles eurent été dépouillées de leur argenterie, et qu'il reconnaît particulièrement les inscriptions et sceaux qui couvraient le sac de peau de cerf.

Ces restes vénérés ayant ainsi traversé une époque qui laissait aux saints si peu de chances de conservation, on pourrait les croire désormais impérissables; il n'en fut rien : parmi les

documents historiques que nous devons à l'aimable obligeance de M. *Martin*, maire de Maubeuge, nous trouvons le passage suivant :

« En 1815, trois jours après les désastres de Waterloo, » Maubeuge fut bloqué par un corps de 20,000 prussiens, » commandés par le prince Auguste de Prusse, neveu du Roi ; » cette ville était alors défendue par 3600 hommes, anciens » retraités et gardes nationaux, tous disposés à la rébellion et » dont plus de moitié déserta pendant l'attaque de la place. » Le bombardement commença le 29 juin, à six heures du » matin, et fut continué, avec une sorte de fureur, pendant 26 » heures ; il se ralentit ensuite un peu et continua toutefois » pendant cinq jours. Les boulets rouges, lancés sur la ville, » incendièrent l'église paroissiale, le clocher, les maisons qui » l'entouraient et une partie du quartier du chapitre, dans la » nuit du 29 au 30 juin. Les ossements de sainte Aldegonde, » en grande vénération dans le pays, échappés et soustraits » comme par miracle, au vandalisme de 1793, furent brûlés » et les cendres confondues dans les décombres. »

Ainsi ces reliques, arrachées par la piété à la tempête révolutionnaire, furent pulvérisées par le canon des bons Prussiens, nos alliés ; ce qui aura bien réjoui les mânes de leur fougueux et insensé compatriote *Anacharsis-Cloutz*. Des personnes avancent qu'une certaine partie de ces cendres sacrées aurait été retirée de dessous les décombres ; nous n'avons aucune raison de contester ce dire ; nous désirons qu'il soit vrai ; dans tous les cas, resteraient toujours, pour la satisfaction des fidèles, les deux parcelles saintes distraites par M. *Louis-Joseph Jean*, non pour lui, mais pour des personnes pieuses.

Terminons par de courtes observations critiques sur l'histoire de sainte Aldegonde : il est certain que beaucoup d'obscurités chronologiques y sont répandues. Toutes les dates en sont sujettes à contestation ; et celle de sa naissance et celle de sa mort ; *Bollandus* place cette dernière au 30 janvier 680. La prise de voile est indiquée par *Alben-Butler* comme ayant eu

lieu non en 643 mais en 661, ce qui ferait disparaître les incertitudes, qui naissent de l'extrême jeunesse qu'on lui suppose à l'époque de son évasion et de plusieurs faits postérieurs.

Son testament, rapporté par *Mireus*, cet acte si important par les biens considérables qu'elle lègue pour la dotation de son monastère de Maubeuge, est évidemment aussi entaché de faux ou d'erreurs, et des signatures y ont été apposées après coup. Ce testament, suivant le père *Basilides* et autres, serait de 646. Il est daté de la vingtième année du règne de Dagobert ; or ce roi, qu'un chant burlesque et populaire nous montre encore livré aux soins de sa toilette, était mort dès 638, et il n'a régné que seize ans environ, même en comptant dans les années de son règne celles pendant lesquelles, du vivant de son père Clotaire II, il tint le sceptre de l'Austrasie. Au lieu de lire au bas de ce testament écrit dans un temps où des abréviations déjà nombreuses rendaient souvent les actes indéchiffrables et énigmatiques : *Datum anno vicesimo regni Dagoberti* (donné l'an vingtième du règne de Dagobert), ne pourrait-on pas soupçonner qu'il y a eu erreur de copiste et qu'on y lisait : *Datum anno vicesimo ex regno Dagoberti*, (donné l'an vingtième depuis le règne de Dagobert) ? Cette date pourrait alors s'expliquer : on n'y verrait que l'excusable ambition ou la reconnaissance d'une famille qui continuait, même après la mort d'un monarque, à cause de sa parenté avec lui et des largesses qu'elle en avait obtenues, à faire courir les années à partir de son règne. Une telle computation, sans autorité, il est vrai, mais à une époque où l'on s'en passait facilement, n'aurait fait que modifier un usage alors reçu en divers lieux : nous n'avions pas encore d'ère généralement adoptée et le règne de nos rois servait souvent de point de départ chronologique.

Ce n'est là qu'une simple conjecture que nous abandonnons à la critique ; nous en aurons plus d'une de ce genre à hasarder à mesure que nous entamerons l'histoire primitive de nos provinces et de nos cités : elles ont aussi leurs temps incertains et héroïques. Le moment est venu de faire luire quelques rayons de clarté sous ces voûtes obscures ; nous y pénétrerons surtout volontiers s'il plaît à nos lecteurs de nous y suivre et

de tenir avec nous le fil conducteur. Il est bien entendu que les dames seront du voyage, et il sera défendu de parler latin ou bien on devra le traduire sur le champ. En pareille société quelle route manquerait de charme? Puis il est permis de se reposer et de ne marcher dans celle-ci que de loin en loin; c'est ce que nous ferons. Il faut enfin convenir que, tout en cheminant, nous extrairons de notre vieux sol les souvenirs attachants qu'il peut renfermer et que d'agréables distractions ne nous seront pas interdites. Ce sont les seuls moyens de ne pas faire naître le sombre ennui en cherchant à dissiper des ténèbres.

AIMÉ LEROY.



---

## RAPPORT

*Sur la Carte industrielle du département du Nord de M. MARC JODOT, fait à la Société de Géographie, dans sa séance du 5 février 1850, et à la Société d'Encouragement dans sa séance du 10 du même mois, par M. BOTTIN, membre du Conseil d'administration desdites Sociétés.*

MESSIEURS,

UN exemplaire de la Carte industrielle du département du Nord vous a été offert par l'auteur, M. Marc Jodot, de Douai, architecte géographe, membre de la société de géographie et de celle d'encouragement pour l'industrie nationale, et vous m'avez chargé de vous faire un rapport sur cette carte ; le voici.

Avant l'année 1801, le département du Nord le plus peuplé, le plus riche et un des plus industriels de la France en même temps qu'il est le maître de tous en agriculture, était à peine connu. L'idée d'un annuaire statistique, conçue et réalisée sur les bords du Rhin dès l'an 1797, n'avait pas encore pénétré dans les contrées qu'arrosent la Lys, la Sambre et l'Escaut. A trois simples feuilles d'annonces et un prix courant se bornaient toutes les publications périodiques et il n'y existait qu'une seule société scientifique qui n'était encore presque connue que par son titre de *société d'agriculture du département*. Aujourd'hui, Lille, Douai, Cambrai, Valenciennes, ont leur société littéraire qui publient des mémoires la plupart fort intéressants. Quinze journaux tant politiques que feuilles d'annonces vont porter jusque dans le plus petit hameau, avec le goût de la lecture, la connaissance des affaires publiques. Aujourd'hui, dans ce beau département, toutes les émulations sont stimulées par des expositions publiques que les principales villes s'empressent d'ouvrir périodiquement aux produits de l'industrie et des arts ; exprimons-nous de dire

qu'une amélioration si prodigieuse, obtenue en si peu d'années, est due surtout à l'administration de deux Préfets dont les noms ne sont jamais prononcés dans le pays, le premier sans vénération et le second sans un sentiment de reconnaissance : MM. Dieudonné et de Pommereul. Sous M. Dieudonné, une Statistique complète du département, établie avec des détails qui sont encore appréciés aujourd'hui, a été le premier et solide jalon qui a servi de point de départ, et 14 *Annaires* statistiques publiés sans interruption jusqu'en 1815 inclus, par le secrétaire-général de la préfecture, ont complété la statistique de ce beau département pendant les 14 premières années du XIX<sup>e</sup> siècle. Quand on pense que sans les déplacements de 1815, cet *Annuaire* statistique compterait aujourd'hui trente années suivies d'existence, on conçoit ce qu'on aurait obtenu de données profitables aux diverses branches de l'économie publique, d'une suite d'observations faites avec soin par la même personne, pendant un tiers de siècle, sur la météorologie, la population, l'agriculture, l'industrie et le commerce, dans une contrée qui en moins de vingt ans a vu sa population s'accroître d'un huitième.

Depuis 1815, quelques travaux statistiques ont encore été exécutés dans le département du Nord. Le plus important est le mémoire de M. Cordier, ingénieur en chef, sur l'agriculture de la Flandre Française et l'économie rurale, publié en 1823; bon ouvrage sur une matière qui avait été déjà traitée avec soin et quelque étendue dans le tome 1<sup>er</sup> de la Statistique du Nord publiée en 1802. MM. Plouvain et Guilmot à Douai, MM. Farez et Leglay à Cambrai, Hécart et Arthur Dinaux à Valenciennes, Lebeau à Avesnes, tous les sept investigateurs infatigables de ce qui concerne leur pays, ont publié des notices, des almanachs qui ont l'intérêt des localités, enfin un *Annuaire* statistique établi en 1829 sous les auspices de M. le vicomte de Villeeneuve, préfet actuel, sur le plan de celui que les événements avaient interrompu en 1815, semble annoncer la reprise de travaux conçus sur un plan large et utile à l'économie publique, en même temps que les Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de

la Belgique publiées depuis quelques mois à Valenciennes , et qui en sont déjà à leur 4<sup>e</sup> livraison , acheveront de faire connaître des contrées qui l'étaient si peu encore il y a trente ans.

Voilà pour la statistique. La topographie a eu aussi sa part de l'impulsion donnée. Ses premiers pas, depuis la division de la France en départemens, avaient produit (outre la carte de celui du Nord gravée par Loudan et celle très-estimée, publiée en 1790 par M. Debouge), en 1803 une petite carte réduite du département, destinée à servir de frontispice au 1<sup>er</sup> Annuaire statistique, et qui offrit assez d'intérêt à Tardieu père pour qu'il ne voulût confier à d'autre burin que le sien le soin de la graver. Parurent ensuite, en 1806, la carte de Chanlain faisant partie de son atlas de la France; en 1812, la carte des routes royales et départementales du Nord, dressée par M. Drapier, ingénieur en chef, d'après les ordres du directeur général des ponts et chaussées, carte dont il n'a été mis que quelques exemplaires en circulation quoiqu'elle ait été publiée aux frais de la préfecture; en 1825, la carte des canaux de la Deule et de la Lys par M. Cordier; la carte de l'arrondissement de Cambrai, publiée en 1815, par Smith, graveur anglais, qui avait été prisonnier de guerre dans cette place; la carte de l'Escaut, de la Scarpe et de la Deule et du projet de jonction réalisé depuis, de la Scarpe et de l'Escaut par la Sensée, par M. Cordier en 1816; la carte du département dressée par le même ingénieur la même année; la carte de l'arrondissement de Dunkerque comprenant les quatre sections des Watringues ou les Moeres Françaises en 1825, par MM. Cordier et Bosquillon, ingénieurs.

D'autres cartes publiées depuis 1789 sont communes au département du Nord et à d'autres parties de la France ou des Pays-Bas : telle est la carte itinéraire des routes des Pays-Bas, pays de Liège et provinces limitrophes, divisés en départemens par J. N. Maillard, publiée à Bruxelles et Amsterdam en 1793; la carte de France dans laquelle le département du Nord se trouve en grand, dressée par Louis Capitaine, revue et augmentée par Belleyme, perfectionnée et agrandie par le dépôt



de la guerre de 1815 à 1830 ; la carte topographique , physique et militaire de la limite du royaume de France et des Pays-Bas , Bruxelles , mai 1824 , incomplète , et une carte semblable et aussi incomplète commencée en France et lithographiée en 1821 chez Renou ; une carte de la 16<sup>e</sup> division militaire comprenant les départemens du Nord et du Pas-de-Calais , publiée par le dépôt de la guerre en 1825 ; la nouvelle carte de France qui s'exécute au dépôt de la guerre ; enfin nous citons la carte du département du Nord gravée sur pierre en 1824 par Paumier , d'une belle exécution et de laquelle il serait facile de faire disparaître les fautes d'orthographe. On assure , et la Société l'apprendra avec regret , que depuis la mort de l'auteur , cette belle pierre se trouve avec celles de 12 à 15 autres départemens déposée dans une des caves de l'hôtel des Invalides et exposée à tous les élémens de la détérioration qu'offre un séjour constamment humide.

Après ces détails préliminaires que le conseil n'aura peut-être pas trouvés déplacés , je viens à la carte sur laquelle il a désiré avoir un rapport.

Deux parties distinctes sont à examiner dans le travail de M. Jodot , savoir : l'exécution topographique et la partie statistique. La topographie du département du Nord s'étend sur deux feuilles tolembier. Elle est sur l'échelle de 1 centimètre par 2000 mètres , ou de 1 à 200,000 mètres , et paraît avoir été dressée et exécutée avec un grand soin , il est même probable qu'il n'a pas encore été publié en France de cartes de département qui soit plus exacte pour l'orthographe , l'auteur ayant eu soin de soumettre l'épreuve à la révision d'hommes qui connaissent le mieux le département. M. Jodot prévient lui-même dans une note , que les élémens qui ont servi à son travail ont été : pour la triangulation générale , les cartes de Cassini ; pour la direction des routes et des canaux , les nombreuses cartes dressées par les ingénieurs en chef des ponts et chaussées dans le département ; pour la limite des frontières et des divisions cantonales , la nouvelle carte générale de la France qui s'exécute par les soins du ministre de la guerre , et pour les détails , les plans de masses du cadastre.

Dans cette carte, des cordons bien différenciés entr'eux, indiquent les limites du département, des arrondissemens, des cantons; les lignes de douanes distinguées en 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> lignes; de plus au moyen de 37 signes spéciaux, on y remarque tout ce qui est consigné d'une manière particulière. Dix de ces signes appartiennent à la topographie proprement dite : ils indiquent les chefs-lieux de justice de paix de cantons, les villages et communes, les hameaux et fermes, les bureaux de douanes, les routes royales et départementales, les chaussées et chemins vicinaux, les canaux de navigation, les rivières canalisées; 22 se rapportent aux produits naturels, aux usines qui les exploitent et aux autres différentes branches de l'économie publique : ils renseignent les manufactures, mines de houille, de fer, carrières de marbre, de grès, de pierres bleues et blanches, moulins à vent et à eau, scieries, usines, forges, hauts fourneaux et fonderies; machines à vapeur, tréfileries, tôleries et ferblanteries, briqueteries, tuileries et poteries, papeteries, distilleries et brasseries, verreries à bouteilles et à verre; foires et marchés, relais de poste aux chevaux, bureaux de poste aux lettres. Les trois derniers signalent des époques historiques, camps, batailles gagnées et perdues; on n'a pas oublié que c'est dans les plaines du département du Nord que la France a été sauvée deux fois, à Bouvines en 1214, à Denain en 1712; plusieurs de ces signes ont été inventés par l'auteur, et l'idée nous en a paru ingénieuse.

Trois tableaux se trouvent annexés à la carte topographique; l'auteur a soin de prévenir que les élémens en ont été puisés dans l'ouvrage déjà cité de M. l'ingénieur en chef Cordier, dans les quatorze annuaires statistiques déjà cités, ou bien recueillis par lui-même sur les lieux. Le premier de ces tableaux (nous en avons donné les détails), contient l'explication nécessaire à l'intelligence de la carte; le deuxième est l'état des communications industrielles : les communications sont; 1<sup>o</sup> les routes royales, 2<sup>o</sup> les routes départementales, 3<sup>o</sup> les canaux et rivières navigables. Les routes royales au nombre de 15 (dont une de première classe, 2 de seconde classe et 12 de troisième classe), parcourent en longueur totale 599,747 mètres, dont 528,837 en pavés, le reste en empierremens; 210 ponts et pontceaux sont établis sur ces routes royales; 13 routes dé-

partementales qui, n'étant pas toutes directes, ne permettent pas d'indiquer leur développement, ni la nature de leur construction ; c'est une lacune que l'auteur aura bientôt remplie.

Deux ports de mer, Dunkerque et Gravelines, se trouvent dans le département du Nord ; 15 canaux et 8 rivières navigables, 4 canaux en projet. Pour la plus grande partie de ces canaux et rivières, la carte indique la longueur dans le département, la largeur à la surface de l'eau, la profondeur d'eau, le nombre d'écluses à sas, et simples, la charge ordinaire des bateaux. Après ce tableau de communications publiques, vient là météorologie. D'après les observations faites à Lille pendant 10 ans, le nombre moyen de jours de pluie par année a été 163, et la quantité moyenne d'eau tombée annuellement, y compris la neige et la grêle, est évaluée à 0 mètr. 7511 (27 p. 9 lig.) ; température moyenne de l'année d'après le thermomètre de Réaumur en 80 degrés, 8° 7 ; d'après le baromètre, 26° 88. Nous aurions désiré que M. Jodot eut puisé ses renseignemens météorologiques dans les cahiers du professeur de physique, M. Delzenne, qui, depuis plus de 25 ans, fait des observations à Lille avec une attention presque minutieuse et à l'aide d'instrumens qu'il a lui-même perfectionnés.

Le troisième tableau de M. Jodot a pour objet de présenter les forces productives du département. Il passe successivement en revue la population, la division territoriale en hectares, l'énumération des moyens d'exploitation agricole et manufacturière. Tous les chiffres de M. Jodot sont établis par arrondissemens ; ceux de la division territoriale et de la population offrent pour l'ensemble du département 60 cantons, 659 communes ; le total de la population est de 962,648 habitans dont 315,381 individus habitant les communes urbaines et 647,267 les communes rurales.

Le nombre des édifices est de 179,209 et celui des ménages seulement de 158,631 ; les ménages dans ce département nombreux sont composés d'environ 6 individus. Ce ne sont pas là les seules données statistiques qu'on peut recueillir de la

carte de M. Jodot ; on y trouve que la superficie totale du département est de 581,614 hectares qui se réduisent à 294 lieues carrées, de 25 au degré, 50 centièmes, et que l'arrondissement qui présente le moins d'habitans par lieue carrée est celui d'Avesnes, le plus méridional du département (1651 habitans 97 cent<sup>es</sup>), tandis qu'un autre, l'arrondissement de Lille, offre par lieue carrée 6057 habitans 80 c. , ce qui le constitue le plus peuplé de la France. La proportion par tout le département est de 3268 habitans 75 c. par lieue carrée.

D'autres rapports, non moins intéressans, trouvent leurs élémens dans les tableaux de M. Jodot ; ainsi on y voit que le département compte plus de moitié de sa superficie en terres labourables,  $\frac{1}{5}$  en prairies naturelles,  $\frac{1}{16}$  en terres en jachères,  $\frac{1}{20}$  en prairies artificielles,  $\frac{1}{32}$  en routes et chemins,  $\frac{1}{62}$  en jardins potagers et parcs,  $\frac{1}{74}$  en terrains incultes,  $\frac{1}{84}$  en maisons, moulins, usines,  $\frac{1}{91}$  en bois ;  $\frac{1}{104}$  en marais,  $\frac{1}{274}$  en eaux stagnantes, étangs,  $\frac{1}{292}$  en eaux courantes, rivières,  $\frac{1}{5238}$  en mines et carrières. On voit aussi qu'il y a une bête à corne par 2 hectares, 1 mouton par 3 hectares, 1 porc par 7 hectares, 1 cheval par 8 hectares, 1 âne sur 127 hectares, 1 mulet sur 720 hectares, et enfin 1 ruche d'abeilles sur 55 hectares. Enfin, on y apprend que dans ce département, si remarquable par sa bonne culture, il y a des nuances d'arrondissement à arrondissement ; ainsi les jachères occupent  $\frac{1}{4}$  des terres labourables dans l'arrondissement d'Avesnes,  $\frac{1}{8}$  dans l'arrondissement de Dunkerque et de Hazebrouck,  $\frac{1}{9}$  dans celui de Cambrai,  $\frac{1}{12}$  dans ceux de Douai et de Valenciennes, tandis que dans l'arrondissement de Lille, il ne reste terme moyen qu'un hectare en jachères sur 60 hectares.

Le département du Nord dont le sol est en général si fertile, et si admirablement bien cultivé, n'offre en produits minéraux à l'industrie de ses habitans que du fer, du charbon de terre, des cendres fossiles, du marbre, des grès à paver, des pierres de taille bleues et blanches, des moellons calcaires et du sable quartzeux. Aux cendres fossiles près, la carte ren-

seigne par des signes les points d'exploitation de tous les autres produits; on trouve de plus dans les tableaux statistiques qui enrichissent cette carte, que les exploitations de charbon de terre se trouvent dans l'arrondissement de Douai et de Valenciennes, qu'elles produisent annuellement ensemble 3,098,296 hectolitres, dont plus des 9/10<sup>es</sup> pour l'exploitation colossale d'Anzin et de Fresnes; la première est la plus importante que possède la France en ce genre.

On voit qu'à l'arrondissement d'Avesnes seul appartiennent les exploitations en fer et en marbre; les premières produisent par an 1,124,523 kil. de minéral, et les carrières de marbre 152 mètres cubes qui sont tous sciés dans les usines du département. 121 fours à chaux, 76 raffineries de sel qui sont presque toutes en même tems des fabriques de savon mou, et 90 distilleries de grains complètent, dans la carte de M. Jodot, l'aperçu statistique industriel. S'il est peu de départemens qui soient aussi bien percés de canaux et de routes, il y a lieu de douter qu'il y en ait aucun autre (la Seine excepté) qui compte autant de moyens de communication. Selon M. Jodot, le nombre des voitures publiques dans le Nord était de 488, au moment où il dressait sa carte.

M. Jodot n'a rien tant à cœur que de perfectionner sa carte; aussi provoque-t-il les observations, et déjà il se propose d'y ajouter les postes de douanes, l'emplacement des brigades de gendarmerie, et il fera avec empressement toutes les corrections d'orthographe qui lui seront indiquées. C'est en effet le véritable et peut-être le seul moyen de parvenir à cette exactitude rigoureuse, sans laquelle il n'y a pas de carte parfaite. Une critique a été faite de sa carte dans un des journaux du département du Nord. M. Jodot a pris avec bonne foi, dans cette critique, le peu qu'il y a trouvé d'utile à son travail; c'est la seule vengeance qu'il se proposa de tirer du ton peu mesuré avec lequel il a été attaqué par son compatriote.

M. Jodot n'a pas seulement le mérite d'avoir publié la première carte industrielle que nous ayons encore sur un départ-

tement de la France ; en 1827 et 1828 , il lui a été décerné en séance publique deux médailles d'or par la société de géographie, la première pour le nivellement et la description topographique et physique de toute la vallée de la Meuse Française, sur une étendue de plus de 40 myriamèt. , et la seconde pour un pareil travail sur la vallée de l'Oise.

Il possède une collection assez nombreuse de dessins qu'il est dans l'intention de publier, tous relatifs à la construction des édifices publics et particuliers, à l'exploitation des canaux, des mines, des chemins en fer, etc., il a en porte-feuille plus de 2000 dessins de broderies inédits dont il est auteur et de nombreuses applications à toutes celles des branches d'industrie qui ont recours à l'impression. Il n'attend pour communiquer au public industriel cette riche collection que le moment où il aura obtenu de l'autorité le brevet d'imprimeur lithographe à Paris, brevet qu'il sollicite avec instance depuis plusieurs années.

Tel est, Messieurs, le compte que j'avais à vous rendre de la carte industrielle du département du Nord. Ce compte est fidèle, et je pense qu'il vous aura amenés à souhaiter comme moi qu'un pareil monument d'utilité soit élevé dans chaque département ; rien n'est impossible à l'émulation lorsqu'elle est stimulée, et dans cette matière surtout. C'est aux sociétés de géographie, de statistique, d'encouragement qu'appartient la tâche de stimuler ; je demande dans cette vue qu'une note sur la carte industrielle de M. Jodot soit tirée du présent rapport et insérée au bulletin de la Société.



---

## BIOGRAPHIE BELGE.

( 3<sup>e</sup> ARTICLE. )

---

### LE BARON DE STASSART.

DES diverses conquêtes de la France aux jours de ses triomphes, la plus brillante, ce nous semble, est celle qui attacha à ses destinées un grand nombre d'hommes de mérite que la victoire avait rendus Français. La Belgique, à qui les anciens avaient justement donné le nom de *Gauls*, devint alors pour nous une véritable pépinière de savants dans tous les genres, de militaires distingués, d'habiles administrateurs. Parmi ceux-ci, le baron de Stassart, dernier préfet des Bouches de la Meuse, et maintenant député aux Etats-Généraux du royaume des Pays-Bas, nous a paru mériter une mention particulière.

STASSART (GOSWIN-JOSEPH-AUGUSTIN, Baron de) est né à Malines en 1780. Son ayeul, Jacques-Joseph baron de Stassart, conseiller d'Etat et président du conseil de Namur, veilla à sa première éducation avec la sollicitude et la tendresse d'un père. Cet homme de bien, mort en 1801, a laissé d'honorables souvenirs en Belgique où il est regardé comme un des plus savants magistrats de son époque. En 1800, après avoir terminé ses études au collège de Namur, le jeune de Stassart se fit avantageusement connaître dans la république des lettres par un recueil d'idylles en prose : cette publication anonyme, reproduite en 1803 sous le titre de *Bagatelles sentimentales*, fut appréciée par l'auteur du *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, et le fameux rédacteur du *feuilleton des Débats* qui, quoi-qu'on en ait dit, a rendu d'éminents services à notre littérature par la sévérité de sa critique, Geoffroy loua

lui-même, à plusieurs reprises, les *Bagatelles sentimentales*. Ces charmants opuscules occupent encore une place distinguée dans la *Bibliothèque pastorale* de Chaussard, ainsi que dans l'*Almanach des provinciaux* de M. Noël. Mais ces succès flatteurs ne détournèrent point M. de Stassart d'études plus sérieuses et plus solides. Il quitta Namur en 1803, et vint à Paris où il suivit avec zèle et exactitude les cours de jurisprudence. Il prouva bientôt ses rapides progrès en remportant les premiers prix d'éloquence, de législation criminelle et de plaidoirie. Ce fut alors (5 août 1804) que le chef du gouvernement, juste appréciateur du mérite et du talent, s'attacha le lauréat de l'université en le nommant auditeur au Conseil d'Etat. En décembre 1805, il fut chargé de l'intendance du Tyrol, poste difficile dans un moment où les habitants de ces montagnes, dévoués à l'Autriche, venaient d'être donnés à la Bavière. Le jeune intendant sut, par la sagesse et la vigueur de ses mesures, prévenir une insurrection qui était sur le point d'éclater, précisément à l'époque où le prince Eugène de Beauharnais traversait ces gorges dangereuses pour aller à Munich épouser la princesse Augusta.

En 1806, M. de Stassart recut une mission de confiance : il fut envoyé dans les départements de la rive gauche du Rhin pour y juger de la situation des diverses branches de l'administration. Le ministre de l'intérieur trouva dans ses rapports de nombreux projets d'utilité publique qu'il s'empressa d'adopter, et le ministre des finances (Gaudin) lui donna bientôt après une autre mission relative aux opérations du cadastre. Intendant d'Elbing en 1807, il acquit dans ce poste l'estime et la reconnaissance de l'armée française et des habitants eux-mêmes qui le virent à regret s'éloigner, lorsqu'au mois de juillet suivant, il se rendit dans la capitale de la Prusse royale (Kœnigsberg), pour y occuper le même emploi. Cette dernière ville était alors le centre de toutes les opérations de la grande armée. M. de Stassart n'y démentit point son noble caractère, et n'y fit pas moins briller sa délicatesse et son désintéressement que ses talents et son activité. Nous ne citerons que ce trait que les journaux allemands s'empressèrent de publier. Ses



instances avaient obtenu que la contribution de guerre, montant à huit millions en argent, ne serait pas supportée par la seule ville de Königsberg, mais par toute la province; des députés de cette importante cité, en venant lui exprimer leur reconnaissance, le pressèrent d'accepter un don de dix mille ducats : *Voudriez-vous donc, Messieurs, leur répondre vivement M. de Stassart, ne faire rougir d'un acte de justice?* Après le traité de Tilsitt, il fut envoyé dans les principales villes du duché de Varsovie, à l'effet d'y recueillir les réclamations que les Polonais croyaient devoir faire à la charge de la Prusse, et en même tems, pour présider à l'échange des archives entre les deux gouvernements. Les deux partis témoignèrent leur satisfaction au médiateur aussi juste qu'intègre. Au mois d'octobre 1807, les Français, malgré les conditions du traité de paix, ayant cru devoir reprendre les rênes de l'administration dans les provinces prussiennes, M. de Stassart fut nommé intendant de la Prusse occidentale à Marienwerder, poste qu'il quitta en mai 1808 pour aller occuper l'intendance de la Moyenne-Marche à Berlin. Cette capitale était exaspérée par la honte de la défaite; il sut y maintenir l'ordre et la tranquillité, et ses prévoyantes dispositions parvinrent à dissiper plusieurs rassemblements tumultueux qu'une disette fictive avait occasionnés chez les boulangers.

De retour en France en 1809, M. de Stassart fut nommé sous-préfet à Orange où son nom est encore respecté et chéri, et qui lui est redevable de plusieurs monuments et établissements utiles. Un cénotaphe élevé par ses soins et à ses frais à la mémoire du vertueux Dutillet, dernier évêque d'Orange, qui fut, pendant vingt ans, l'honneur de l'épiscopat et le père des pauvres; la formation d'une bibliothèque publique, le cours qui conduit aux eaux minérales de Vacqueyras, la jolie promenade autour de l'arc de triomphe, promenade à laquelle l'acclamation générale donna le nom de l'administrateur qui l'a créée (1); tels sont les embellissements que la reconnaissance

---

(1) M. de Gasparin, *Histoire de la ville d'Orange et de ses antiquités*, in-12, Orange, 1816.

publique fait admirer au voyageur qui va visiter à Orange les débris imposants de l'antique munificence romaine.

Mais cette ville ne garda pas longtemps son premier magistrat. Il la quitta le 12 janvier 1810, pour aller remplir à Avignon les fonctions de préfet de Vaucluse. Il n'est resté qu'une année à la tête de ce beau département, et dans ce court espace, il a rendu les plus notables services. Ami des arts, des lettres et des sciences, les besoins de l'instruction, les soins à donner aux progrès, à l'amélioration des études, ne cessaient de fixer son attention. L'athénée de Vaucluse lui est redevable de la fondation d'un prix pour l'éloge de Pétrarque, ce poète que Christine de Suède appelait *grandissimo amante, grandissimo poeta, grandissimo filosofo*. M. de Stassart aurait cru ne remplir qu'imparfaitement ses devoirs, s'il ne s'était entièrement dévoué au bien-être de ses administrés. « Nous l'avons vu, dit un littérateur du midi (M. Victor Augier), nous l'avons vu, pendant une nuit orageuse, au moment où la Durance portait le ravage autour d'Avignon, » en mai 1810, se transporter avec les ingénieurs des ponts » et chaussées, à travers les eaux pour surveiller les digues en » danger de se rompre, et distribuer des secours aux malheu- » reux. » On cite de lui dans ces contrées une foule de traits honorables : « la paix, l'union rétablies dans plusieurs fa- » milles, la misère soulagée, la vertu récompensée, des éco- » les ouvertes à l'instruction publique ; tels sont les effets de » la bienfaisance et du zèle de ce vertueux magistrat. » Cet éloge, que nous empruntons à un autre écrivain, a été répété plus éloquemment encore, le 30 novembre 1820, dans la séance solennelle de l'Athénée de Vaucluse, en présence de M. de Cotton, digne successeur de M. le baron de Stassart. L'influence qu'il exerçait sur les cœurs et sur les esprits était si puissante qu'à sa voix les fiers riverains du Rhône accouraient en foule pour faire vacciner leurs enfants. Partout il s'est montré l'un des plus ardents propagateurs de cet inappréciable bienfait que l'ignorance et le fanatisme ont pu seuls quelque temps repousser. En 1811, le comité central de Paris lui décerna une médaille d'or ; et un poète né sur les rives im-

mortalisées par l'amant de Laure, lui a dédié une ode, noble expression de la reconnaissance. (1)

Préfet des Bouches de la Meuse en 1811, là comme ailleurs, M. de Stassart ne cessa de donner les soins les plus assidus aux beaux-arts, à l'instruction publique et au bonheur particulier de ses nouveaux administrés (2). Mais il trouva souvent des obstacles dans la vive opposition que les habitants mettaient à l'exécution des mesures prescrites par un gouvernement dont ils souffraient impatiemment le joug. Malgré les adoucissements apportés dans les ordres qui lui étaient transmis, il eut souvent la douleur d'être forcé de déployer l'appareil de la force pour réprimer des soulèvements d'une nature fort sérieuse. Dans plusieurs de ces émeutes, on le vit montrer un sang-froid et un courage qui imposèrent au peuple mutiné et contribuèrent au rétablissement de la paix, sans effusion de sang; c'est dans une de ces insurrections, à la Haye, en 1812, qu'il eut la générosité de s'opposer à l'arrestation d'un marin qui avait voulu lui porter un coup de couteau. Après l'émeute d'Oud-Beyerland (28 février 1813), un malheureux jeune homme qui avait pris une part très-active au désordre, courut se jeter aux pieds de celui qui était en droit de le punir et qui, touché de son repentir, l'admit dans sa garde départementale, pour le soustraire aux poursuites de la haute police, et refusa de le livrer ensuite, malgré les ordres les plus positifs du duc de Rovigo. Un cocher de la Haye voulant un jour lutter de vitesse avec le cocher du préfet, précipita son timon avec tant de violence qu'il enfonça la caisse de la voiture dans laquelle se trouvait Mde. de Stassart. Le malencontreux conducteur fut mandé à la préfecture; il s'y présenta plus mort que vif. M. de Stassart se contenta de lui dire sans courroux : « Vous êtes bien heureux qu'il ne s'agisse ici que de la voiture » du préfet; car, si vous vous étiez conduit de cette façon envers tout autre, je vous ferais poursuivre. »

---

(1) *La Vaccins*, ode par M. d'Alissac.

(2) Voyez *Les Étrangers vengés*, de M. de Beaunois; Paris, 1814, in-8°.

En 1818, aux Etats-provinciaux de Namur, il avait eu beaucoup à se plaindre d'un homme qui, plusieurs années auparavant, lui avait adressé une lettre renfermant des détails de nature à nuire à celui qui l'avait écrite, sous le rapport de l'honneur. M. de Stassart retrouva cette lettre, la déchira; puis prenant à part l'auteur, il lui en remit les morceaux: « Je crois être assez sûr de moi, lui dit-il, pour ne pas craindre d'abuser jamais d'un témoignage de confiance; cependant, Monsieur, je préfère l'anéantir tout-à-fait; c'est la seule vengeance que je veux tirer de votre indigne conduite envers moi. » Dans une autre circonstance, M. de Stassart détruisit un titre qui pouvait gravement compromettre un de ses ennemis qui n'a vraisemblablement jamais eu connaissance de ce trait de magnanimité. « Je me suis surpris, dit-il à un de ses amis intimes, le coupable désir de rendre cette pièce publique, et j'ai voulu pour toujours m'en ôter les moyens. »

C'est pourtant ce même administrateur que les passions soulevées et l'esprit de parti ont accusé d'une excessive sévérité et de dureté même dans l'exécution des ordres du gouvernement (1). Mais ceux qui s'étaient fait l'écho des hommes qui travaillaient alors à l'indépendance de la Hollande, ont été forcés de lui rendre enfin justice. Sans la modération des rapports du préfet de la Haye, après la révolte des principales villes de son département, la Hollande eut été traitée comme Hambourg; et si la révolution des 17 et 18 novembre 1813 ne fut accompagnée d'aucun désordre, c'est à sa sagesse et à sa prudence qu'il faut en grande partie l'attribuer. Dans tous les emplois que M. de Stassart a occupés en France, il a servi avec zèle l'homme extraordinaire qui était le chef du gouvernement; mais on doit dire à sa louange qu'il lui a constamment tenu ainsi qu'à ses ministres et à ses favoris le langage de la vérité; nous ajouterons que sa conduite a toujours été pleine de dignité; parmi les traits honorables que nous pourrions citer, pour prouver que la puissance et la faveur ne lui imposaient point, nous citerons les deux suivants :

---

(1) Voyez *Blodium Joannis Moermanni*.

En 1811, le duc de Padoue (général Arrighi), cousin-germain de Napoléon et revêtu de hautes dignités, vint en mission à la Haye; le décret des préséances exigeant qu'il lui fût rendu des visites de corps, le préfet se rendit chez le duc, accompagné du sous-préfet, du secrétaire-général et du conseil de préfecture. Après une conversation de quelques minutes, le préfet se retire avec tout son monde, et le général se contente de saluer par un léger signe de tête, puis s'occupe d'une carte géographique qui se trouvait sur la table. M. de Stassart, justement blessé de ce manque de convenance qui devait naturellement mécontenter les fonctionnaires hollandais, revient au général Arrighi : *M. le duc*, lui dit-il, *vous ne vous êtes pas aperçu que MM. les Conseillers de préfecture, M. le Sous-Préfet, M. le Secrétaire général et moi avons eu l'honneur de prendre congé de Votre Excellence.* Le duc de Padoue profita de cette leçon de politesse et s'empressa de reconduire ces messieurs jusqu'à l'escalier. Lorsque Napoléon alla visiter la Hollande, le sous-préfet, ancien aspirant de la marine et auditeur au conseil d'Etat, se mit en devoir de l'accompagner aux écluses de Katuyck; n'ayant pas l'habitude du cheval, il fit une chute épouvantable et qui, effarouchant les chevaux, mit le désordre parmi l'escorte. De retour à Leyde, le duc de Vicence (Caulaincourt) s'avisa, en sa qualité de grand-écuyer, de faire une mercùriale au pauvre sous-préfet éclopé; M. de Stassart intervenant dit au duc de Vicence : *Il me semble, Monsieur le duc, qu'aucun décret impérial n'exige que MM. les Sous-Préfets commencent par faire un cours d'équitation : je pensais que Votre Excellence ne s'adressait à Monsieur que pour le louer de son zèle, et je vous avouerai que votre apostrophe m'étonne; j'aurais conçu qu'elle se fit à l'instant même, mais trois heures après, elle me paraît fort déplacée.* Le duc de Vicence tendit la main à M. de Stassart : *Allons*, dit-il, *je vois que vous n'êtes pas homme à laisser marcher sur les pieds de votre Etat-major; c'est très bien et vous avez raison.*

Souvent au risque de déplaire, le préfet des Bouches de la Meuse a servi le commerce en le délivrant des nombreuses entraves qu'on ne cessait d'y apporter. Les négociants hollandais,

peuvent lui rendre justice à ce sujet et attesteront que leurs demandes de licence leur furent toujours expédiées dans les vingt-quatre heures et remises sans le moindre retard. La ville de la Haye n'a pas oublié sans doute sa constante sollicitude pour procurer des secours à la classe indigente, ni ses pressantes sollicitations pour y maintenir l'école des Pupilles royaux, pour faire céder aux habitants la promenade du Bois et le jardin de la Cour, et pour obtenir des tableaux en échange des livres enlevés à la bibliothèque, etc., etc.

Forcé par les événements qui se pressaient alors de quitter la Haye le 17 et Rotterdam le 18 novembre 1813, il se retira dans la forteresse de Gorcum, où il reçut l'ordre du ministre de l'intérieur de se rendre à Paris. Fidèle au serment des membres de la Légion d'Honneur, M. de Stassart se présenta, le 29 mars 1814, pour se réunir aux braves défenseurs de la capitale, et dans la journée du 30, on le vit conduire aux batteries des artilleurs volontaires qu'il avait trouvés dans le faubourg Saint-Antoine.

La chute de l'empire français l'ayant dégagé de ses serments, il se fit présenter à l'empereur d'Autriche dont il était né le sujet, et le monarque lui conféra sa clef de chambellan, en récompense de sa noble conduite dans le Tyrol; cette faveur, ainsi que celle de la Grande croix de Saint-Stanislas de Pologne, les décorations de l'Ordre Tyrolien, du Mérite civil de Bavière, de l'Etoile polaire de Suède, un acte d'affiliation à la bourgeoisie d'Elbing et une bague en brillants, ornée du chiffre du roi de Prusse, sont pour M. de Stassart des témoignages précieux de sa louable administration dans les pays conquis; les souverains s'honorent eux-mêmes en distribuant au vrai mérite ces titres glorieux qui ne sont pas toujours aussi bien placés. Le roi de France (Louis XVIII) daigna aussi le nommer officier de la Légion d'Honneur, ordre dont il était chevalier depuis 1807. M. de Stassart a uni son sort avec celui de Mademoiselle de Peysac, arrière petite-nièce du dernier maréchal duc de Biron; une alliance aussi distinguée et ses anciens et loyaux services auraient pu lui procurer parmi nous

une existence des plus honorables. Le prince Lebrun, ancien gouverneur-général de la Hollande, qui n'avait cessé de donner à M. de Stassart des témoignages d'estime et d'amitié, voulait demander pour lui la préfecture de l'Indre, située dans l'ancienne sénatorerie de l'archi-trésorier; mais l'amour de la patrie le fit renoncer à un pareil avantage: il retourna donc à Bruxelles; le prince d'Orange, aujourd'hui roi des Pays-Bas, le reçut avec la bienveillance la plus encourageante, et son retour, généralement applaudi par ses compatriotes, ne fut censuré que par certains personnages qui, placés au timon des affaires, n'avaient d'autre désir que de redonner à leur pays les institutions féodales que la civilisation et l'éternelle raison repoussent de toutes parts. Aussi ne manquèrent-ils pas d'employer l'intrigue et la calomnie pour éloigner de l'administration un homme dont les idées de sagesse et de modération formaient un véritable contraste avec les principes qu'ils professaient hautement. Prévoyant alors l'oubli honorable que ces absolutistes feraient de ses services, il se rendit à Vienne pendant le fameux congrès où les souverains décidaient arbitrairement du sort des nations; celui de la Belgique fut fixé dans le courant de février 1815; et au moment où M. de Stassart retournait au sein de sa famille, il apprit les funestes événements du mois de mars: se rappelant alors ce que la reconnaissance semblait exiger de lui, se flattant aussi de l'espoir d'être utile tout-à-la-fois à la France et à l'Autriche, il se dirigea sur Paris, où il reçut l'épineuse et délicate mission d'aller présenter les dépêches que Bonaparte adressait à l'empereur d'Autriche, son beau-père; le baron de Stassart était en même tems muni de pleins pouvoirs pour négocier le maintien du traité de Paris; mais la police autrichienne s'étant obstinément opposé à son passage, il se décida, après avoir inutilement tenté de franchir des obstacles insurmontables, à expédier à Vienne une estafette, de la petite ville de Wetz; il resta quelque tems à Munich, puis revint à Paris. Nommé maître des requêtes, il se dispensa néanmoins de siéger au conseil d'Etat; il refusa aussi la charge de commissaire-général de la Belgique dont la conquête paraissait certaine, en disant qu'un pareil emploi lui semblait incompatible avec les devoirs que lui imposait sa qualité de Belge.

Après les désastres de Waterloo, M. de Stassart se fixa dans sa retraite philosophique de Corioule, près Namur, où il se livra entièrement à ses deux passions dominantes, les lettres et la bienfaisance; là, loin des affaires, de l'ambition et de l'intrigue, il cultivait paisiblement les muses et ses champs, lorsque les vœux de ses concitoyens l'appelèrent aux Etats-provinciaux de Namur en 1817, et en 1821 à la deuxième chambre des Etats-Généraux du royaume. Il y a constamment défendu les véritables intérêts de la Belgique, avec l'énergie, la modération et le talent qui conviennent à une juste cause. Les journaux de l'Europe ont reproduit plusieurs des discours qu'il a prononcés à la tribune nationale; on y remarque une éloquence mâle et courageuse, mais toujours renfermée dans les bornes de l'opposition légale et constitutionnelle. Sa voix se fait surtout entendre lorsque le despotisme ministériel cherche, dans sa marche tortueuse, à mettre des entraves nuisibles à l'industrie de la Belgique, que l'on traite souvent comme un pays conquis. M. de Stassart est le premier qui a signalé, dans la session de 1828, les conséquences funestes que pourrait avoir pour les provinces Belges la ténacité que le ministère met à prohiber la langue française; cette langue que les Belges apprennent dès l'enfance, leur devient indispensable non seulement dans leurs relations commerciales avec nous, mais avec tous les négociants de l'Europe; car on ne peut plus révoquer en doute la flatteuse universalité dont jouit depuis des siècles une langue qui est aujourd'hui plus que jamais le lien de toutes les relations sociales, l'organe des sciences et des arts et l'interprète générale des nations.

Ce n'est pas seulement à la tribune que M. de Stassart défend les droits de ses commettants; dans toutes les occasions, il se montre pénétré de l'importance de son mandat: un député hollandais, très-entiché du mérite de la langue qu'on voudrait imposer aux Belges, et charmé de la manière dont certain acteur (1) jouait la tragédie, s'écriait un jour: *C'est*

---

(1) Le fameux Snoeck.



*le Talma de la Hollande! — Ah! mon collègue, répondit malicieusement M. de Stassart, vous manquez d'esprit national; dites plutôt que Talma est le Snoech de la France.*

Dans une discussion très-animée sur la liberté de la presse, aux Etats-généraux, en 1828, un de ces hommes trop communs, dont toute l'indépendance de caractère est de s'attaquer avec acharnement aux puissances déchues, s'était permis, à son ordinaire, une sortie violente contre l'ancienne autorité des préfets qu'il taxait de despotisme; à la louange de M. de Stassart, aucun des regards de l'assemblée ne se porta sur lui pendant cette espèce de diatribe du député ministériel; le lendemain, le *Journal de la Belgique*, auquel M. de Stassart fournit assez ordinairement des notes sur les séances, rapporta la véhémence tirade toute entière: — *L'espace a manqué pour l'insertion complète de votre discours, dit l'honorable député à son collègue, mais au moins je n'ai pas négligé le passage auquel vous paraissiez attacher le plus d'importance.* L'autre s'étonne: *Cette insertion, du reste, ajoute en souriant l'ancien préfet, pourrait bien me faire plus d'honneur qu'à vous.*

Le baron de Stassart s'est acquis l'estime de ses ennemis eux-mêmes; car, c'est toujours à découvert, et avec les ménagements qu'exigent la politesse et la loyauté, qu'il les a attaqués. Un écrivain, qui s'occupe à recueillir des notes pour l'histoire, lui demandait un jour des anecdotes sur M. Van Maanen, ministre de la justice du royaume des Pays-Bas. — *J'ai trop à me plaindre de cet homme, répondit M. de Stassart, pour me charger d'une pareille tâche; une vengeance qui me maltraiterait au niveau de mes ennemis ne sera jamais la mienne.*

Un journaliste le priait dernièrement de lui fournir quelques détails propres à jeter de l'odieux et du ridicule sur plusieurs personnages ministériels que l'opinion publique signale comme anti-populaires; le loyal député repoussa une pareille proposition: *Ce n'est pas, répondit-il, sous le voile de l'anonyme qu'il me convient de les attaquer; c'est de la tribune nationale que je saurai les démasquer, s'il en est besoin.*

Il a dignement tenu sa promesse : dans l'orageuse session de 1829, il s'est constamment montré le courageux adversaire des ennemis du bien public ; on l'a toujours vu repousser la passion et l'injustice de quelque part qu'elles fissent irruption. Les discours qu'il prononce aux États-Généraux, sont empreints d'une éloquence simple, lumineuse et d'une élocution rapide. Son pays et le monde civilisé n'oublieront point les mémorables séances des 14 et 19 décembre, et surtout celle du 23 où le député de Stassart a su joindre au véritable courage civil une noble décence dans la discussion et un profond respect pour les prérogatives royales ; ce ne sont point les principes sacrés sur lesquels elles s'appuyent qu'il a attaqués, mais le défaut d'économie, le système vicieux des impositions, et les manœuvres machiavéliques des conseillers de la couronne. Ces hommes n'ont pas craint de représenter l'opposition légale comme *une aversion absolue pour les principes des gouvernements* ; ils ont honoré de leur vengeance des députés qui se sont placés à la hauteur de leur mission, en conservant toutefois la modération que, peut-être, il leur était permis de franchir dans une lutte où il s'agissait des intérêts majeurs de leurs commettants.

Par l'ordonnance du roi des Pays-Bas, du 8 janvier 1830, M. de Stassart perd une pension de 1800 florins ; l'amour et le respect qu'il a toujours professés pour le prince qui avait daigné lui accorder cette dotation, ne lui permettront sans doute jamais de se plaindre ; mais, si sa médiocre fortune souffre de cette petite vengeance ministérielle, combien n'a-t-il pas trouvé d'heureux dédommagements dans l'intime conviction qu'il a rempli le plus saint des devoirs de mandataire du peuple, et dans les témoignages universels d'intérêt qu'il a reçus, non seulement de ses concitoyens, mais des hommes de tous les pays, amis des libertés publiques. Ces marques générales d'approbation sont d'autant plus vives et éclatantes, que le baron de Stassart appartenant à l'ordre équestre, a dignement prouvé que ses sentiments sont aussi nobles que sa naissance. Ses compatriotes voulant lui donner une marque particulière de leur gratitude, ont résolu de faire frapper une médaille en

l'honneur de ce franc et loyal député; la souscription, ouverte à cet effet, a été remplie en peu de jours; c'est dans de pareilles occasions que les anciens, dont il est beau de suivre les traces, accordaient des couronnes civiques aux hommes généreux proscrits par le pouvoir; la conduite de M. de Stassart a toujours été invariable; en 1827, un gouvernement de province lui fut offert; mais il le refusa, craignant de s'imposer des devoirs contraires à ses principes, et sa philosophie triompha de cette séduction.

Au milieu de ses travaux politiques, le baron de Stassart consacre encore une grande partie de ses moments à la littérature; il entretient une correspondance active avec plusieurs savants de l'Europe et beaucoup d'hommes de lettres (1); sa bibliothèque se distingue surtout par une collection précieuse d'autographes, et par de nombreux documents historiques qu'il a eu soin de recueillir sur les hommes et les choses de son tems avec cette perspicacité et cette finesse qui le distinguent; s'il se décide un jour à les rendre publics, ils seront certainement reçus avec approbation.

Membre de beaucoup d'académies et de sociétés savantes, il est auteur de divers ouvrages dont nous allons donner une notice détaillée. Reçus avec faveur, lors de leur publication,

(1) C'est ainsi que nous citerons ce commencement d'épître familière que lui adressait en 1825 un enfant du Nord, collaborateur de ces Archives, M. Fidèle Delcroix, auteur de charmantes poésies récemment publiées et très-favorablement accueillies :

Stassart, vous qu'on retrouve au Parnasse, au Sénat,  
 En des sentiers divers votre gloire est certaine;  
 Que j'aime à voir, sans faste, et non pas sans éclat,  
 Les cordons de l'homme d'Etat.  
 S'enlacer aux lauriers d'un autre Lafontaine!  
 Mais, à l'enfant digne en tout d'être adjoind,  
 De vous le fablier différait en ce point:  
 Jean Lafontaine était chose légère;  
 Il aurait oublié, distrait par caractère,  
 Son haut-de-chausse et son pourpoint.  
 Il oublia sa femme et le fait est notoire.  
 Pour les absents vous avez la mémoire  
 Que le bonhomme n'avait point. etc.

on les trouve dans la bibliothèque de l'homme de goût, du savant, du publiciste, et même sur les tablettes des dames qui préfèrent l'instruction à la frivolité. Ce sexe aimable, pour qui la dévotion est au besoin de l'âme, montre surtout une prédilection particulière pour un livre que M. de Stassart a traduit d'*Eckartshausen*, sous le titre de *Dieu est l'amour le plus pur, ma prière et ma contemplation*; le style de ces heures est plein d'une onction affectueuse; elles ont eu en France une vogue étonnante et on en a fait de nombreuses éditions où la beauté des caractères le dispute au luxe des gravures. Des hommes, dont les principes sont plus ultramontains que français, sont pourtant venus à bout de présenter comme dangereux un livre où, s'il faut les croire, sous le charme de la diction, se cache le venin de l'hérésie; *Risum sanctis, amici!*

M. de Stassart est auteur des ouvrages suivants : 1° *Bagatelles sentimentales*, vol. in-32, Bruxelles, 1800; seconde édition, vol. in-18, Bruxelles, 1802; elles ont été traduites en italien par F. L. Bianchi, auteur d'une tragédie d'*Ogier le Danois*. 2° Géographie élémentaire, 2 vol., sans nom d'auteur, Paris, 1803; et seconde édition, avec des changements, 1805. 3° *Dieu est l'amour le plus pur*, ouvrage cité plus haut, traduit de morceaux choisis d'Eckartshausen, souvent réimprimé et dont il existe de nombreuses contrefaçons. Une édition, précédée d'une notice sur l'auteur, est de Paris, vol. in-18, Guitel, 1823. 4° *Régulus aux Romains*, discours qui a remporté le prix d'éloquence à l'Université de Paris en 1803, brochure in-8°. 5° *Description de l'arrondissement d'Orange et diverses notes statistiques*, dans l'Almanach de l'arrondissement d'Orange, vol. in-12, 1810. 6° Discours de réception à l'Athénée de Vaucluse, le 6 juin 1810, suivi d'une notice sur les hommes célèbres du département, et autres discours en grand nombre. 7° *Analyse de l'histoire belge de M. Dewez*, vol. in-8°, Avignon, 1810; on n'en a tiré que vingt exemplaires. 8° *Pensées de Circé, chienne célèbre*; première édition vol. in-18, Didot, 1814; deuxième édition, Bruxelles, 1814, et troisième édition, augmentée, Bruxelles; 1815: ce recueil de pensées philosophiques, d'une tournure originale et piquante, a été traduit en allemand par M. Kohlman, en

1816. 9° *Promenades à Tervueren*, brochure in-4°, Bruxelles ;  
 1816. 10° *Discours sur l'étude de l'histoire des provinces bel-  
 giques*, brochure in-8°, Bruxelles, 1817. 11° *Fables*; cet ou-  
 vrage, dont la plupart des journaux ont fait l'éloge, lors-  
 qu'il parut en 1818, compte déjà cinq éditions (1). La qua-  
 trième, Paris, vol. in-18, contenait 13 fables nouvelles, et la  
 dernière, Bruxelles, vol. in-18, 2 fables de plus, en tout 144.  
 (2). « Heureux le fabuliste qui possède le secret de se faire  
 lire, a dit, en rendant compte de ce recueil, un de nos meil-  
 leurs critiques; ce secret consiste dans une espèce de charme  
 communicatif qui se conçoit mieux qu'il ne se définit. Il faut,  
 pour obtenir ce résultat, beaucoup de bonhomie, un cer-  
 tain laisser-aller, et surtout un air de conviction et de bonne  
 foi qui manque presque toujours à nos fabulistes modernes,  
 et qui rapproche souvent M. de Stassart de l'inimitable fa-  
 blier. Nous avons peu de recueils aussi variés; les vices de  
 l'espèce humaine, les travers de la société, les ridicules du  
 jour, les bévues des gouvernants, fournissent tour-à-tour  
 les tableaux dont se compose cette galerie philosophique. »  
 Une traduction hollandaise de ces fables a été entreprise par  
 M. Swaan, poète d'Amsterdam (3). 12° *Epitres, chansons,  
 épigrammes, etc.*, dans l'Almanach des Muses, dans la petite  
 Encyclopédie, dans l'Almanach poétique de Bruxelles, etc.  
 (4). M. de Stassart a fourni des articles littéraires au *Mémo-  
 rial européen* (1803 1805); au *Surveillant* (janvier, février

(1) On en prépare une sixième qui doit paraître à Paris en 1830.

(2) M. de Stassart a fourni trois imitations de fables russes de Kriloff au  
 recueil publié par M. le comte Orloff, Paris, 2 vol. in-8° 1825.

(3) M. Swaan est mort pendant l'impression qui avait été annoncée dans  
 les feuilles hollandaises.

M. Wallmarck, secrétaire de l'Académie des sciences de Stockholm, a  
 traduit en suédois et fait imprimer dans son journal plusieurs apologues de  
 M. de Stassart.

(4) *Le texte d'un recueil de douze vues de Namur* lithographiées et pu-  
 bliées par M. Rousseau, in-f°, Namur, 1826.

et mars 1816); au *Journal de la Belgique* (1820, 1824, 1829, 1830); à la *Revue encyclopédique*; et plusieurs morceaux de législation aux *Annales de l'Université de jurisprudence*. Il a coopéré à la *Statistique de la France*, publiée en 1803; à la *Biographie moderne*, qui parut en 1806, 4 vol. in-8°; à la *Galerie historique des contemporains*, publiée à Bruxelles; il a composé divers articles pour la *Biographie universelle* des frères Michaud, et plusieurs notices pour les *Archives historiques et littéraires du nord de la France et du midi de la Belgique*.

Le chevalier PASCAL-LACROIX.  
*Lieutenant-Colonel en retraite.*



---

## UN TRAIT DE LA VIE DE GUILLAUME LE BON.

(1336.)

« Vache taillée dedens les murs de la maison de ville  
« de Messieurs de Vallenchesnes et pourquoi. »

« **M**ESSIRE Guillaume, bon comte de Haynault, Hollande, Zélande et sire de Frise, regnoit en la ville de Vallenchesnes, laquelle moult (*beaucoup*) il aima, ce que il monstra par plusieurs grands privilèges qu'il donna à icelle ville. »

« Advint en ce temps (1336), que un pouvre homme vivoit en bien grande paine au pays de Zuit-Hollande auprès de la Haye (*d'autres disent près de Dordrecht*), n'ayant pour tout son bien qu'une petite maisonette et un petit jardin tenant sa maison. Il avoit encore une belle vache fertile et plantureuse (*abondante*), qui rendoit de prouffit à son maistre plus que trois autres. »

« Le bailly du pays, homme fort avaricieulx, percevant cela, il s'en vient, demande audit pouvre homme sa vasche. Mais il respondit qu'il lui demandat plustôt sa vie, et que oncques ne l'auroit. Ledit bailly voiant cela, lui offrit une somme d'argent. Mais dit qu'elle n'étoit à vendre ni à donner, et, pour tout partaige, qu'il ne l'auroit point; dont fut bien courouché ledit bailly et jura un bon copt (*coup*) que par force ou autrement il l'auroit. Si se partit en la nuict, venant accompagné d'aucuns de ses complises, et entrat au logis du pouvre homme, et par force lui robat sa vache. »

« Le jour venu, le villageois fut à plainte à la justice de village; mais les eschevins, compagnons du bailly, ne s'en

firent que rire et gaber (*moquer*) ; et voyant la foulle (*le tort*) qu'on luy faisoit sans avoir justice, et après qu'il ouït dire que son seigneur naturel, c'est à sçavoir le *Bon Comte*, estoit droit justicier et qu'il demoroit au pays de Haynault, en sa ville de Vallenchesnes, délibérait d'y aller, et prit tant peu de biens qu'il lui restoit et vint audit Vallenchesnes, (*au mois d'aout* 1336), où il trouva le comte, devant lequel se jetat à genoux, en criant : « Justice! justice.! »

« Le comte ce voyant, lui promit faire justice de son propre fils, s'il l'avoit mérité. Adoncques fit lever le pouvre homme, lui demanda la cause de son envoye (*voyage*). Lequel le récita de mot-à-mot comme avez ouï cy-dessus de sa vache dérobée. Le comte, après avoir escouté l'homme, se couroucha merveilleusement pour ce qu'un juge avoit fait cela, et dit au vilaiot : « Mon amy demoré icy quelque espace de » temps à mes despens, et je vous jure ma foy que je vous ferai rendre vostre vache, et avec ce tout vostre despens, et » ferai telle justice du bailly qu'il en serat mémoire à tous » jours. »

« Lors manda un clerq et fit escrire lettre, adressant à messieurs de Dordrecht en Hollande, auxquels mandoit expressément que mort ou vif on lui amenat ledit bailly : ce qui fut fait. Et fut amené ledit bailly à Vallenchesnes et présenté au comte qui luy dit : « Ça, mon amy, est-il vray ce que ce » pouvre homme dit et vous met sus, disant que vous luy » avez desrobez de nuict sa vache et ainsi tout son bien ; car » c'estoit le gouvernement de sa femme et enfans ? » Le bailly répondit que ouy, et que ce n'estoit guerre de choses et qu'il lui rendroit et satisferoit la perte du domaige qu'il en avoit eu. »

« Le Comte luy respondit : « Je vous monstrey que je suis » vostre seigneur, et que j'aime justice ; et que veu que vous » estes juge ne devez estre larron, ne monstrey mauvais exemple à mes subjects, mais réprimer les vices et rendre le » droict à chacun. Je veuil que sa vache lui soit rendue et



» ses despens qu'il a eu , prins sur vos biens. Et vous, comme  
 » traistre et larron, estre pendu et estranglé à la Haye en  
 » Hollande, et tout vos compagnons eschevins estre hannis à  
 » tousjours de mes pays et seigneuries. »

« L'on remena le bailliy en la Haye, et fut illec pendu; et par là eut le povre homme sa vache et ses despens. Or faisoit-on alors les fenestres des halles de messieurs les magistrats de Vallennes toutes noüffes. Si fut ordonné par ledit bon comte Guillaume de faire tailler, en une blanche pierre, une vache fort grasse et fertile, et la mettre au mur dedens les veriers de la halle, pour avoir mémoire de la chose. Et ont telle coustume les Hollandais venant jusques aujourd'huy en Vallennes, de demander après la vache et la regarder; et eux revenus en Hollande, si on leur demandoit de ladite vache, et qu'ils ne l'auroient point veu, ils ne seroient point cru y avoir esté (1). »

Nous avons dû respecter la naïve énergie de ce récit extrait d'un ancien manuscrit. L'historien d'*Outreman* a parlé, assez brièvement, de cette *justice mémorable* qu'il nomme action rare et excellente. Long-temps après lui, en 1788, feu M. *Debavay*, de Valenciennes, qui consacrait utilement ses loisirs à des recherches historiques sur nos localités, fit aussi insérer dans le *Journal du Hainaut et du Cambrésis* un article qui retrace plus au long ce même événement. Les détails que l'un et l'autre en donnent, ne sont pas en tout conformes à ceux qu'on vient de lire; voici les principales variantes qui s'y rencontrent, et dont une, celle relative à l'exécution immédiate sous les yeux du comte, met bien à découvert l'âpre et inébranlable fermeté de ces temps éloignés.

Le bailli, en se rendant près de Guillaume, était accompa-

---

(1) La pierre, sur laquelle cette vache était taillée en relief, disparut le 13 janvier 1612, (d'*Outreman* dit en 1611), à l'occasion de la reconstruction de la façade de l'hôtel de ville où elle était placée.

gné de son oncle, prévôt de Dordrecht. Le prince, après avoir entendu le prévenu, fit assembler son conseil, et lui tint ce discours : « Je ne trouve pas bon de juger légèrement le bailli, » sans entendre les allégations et les preuves de part et d'autre : si je faisais autrement j'userois de barbare crudélité et tyrannique puissance, sans modération politique, qui seroit exemple sur le peuple, digne d'esmouvoir sédition et tumulte : nos traditions paternelles, anchiennes, légales, commandent que chacun soit en son cas ouy et qu'il ne soit indument condamné. »

Le conseil approuvant cette sage résolution, le comte fit aussi-tôt, et en sa présence, instruire le procès; un jugement fut rendu par lequel, outre la restitution de la vache et des dépens, le bannissement et la confiscation contre les échevins, il commanda au prévôt de payer, après son retour en Hollande, sur les biens de son neveu, cent *escous d'or* (1) au villageois, avec serment de ne lui faire jamais nul moleste pour cette affaire. Ensuite, ayant demandé au paysan s'il était satisfait, et celui-ci ayant répondu affirmativement, le comte dit : *Mais non pas moi ni la justice*; et il prononça la sentence de mort contre le bailli. Mais au lieu d'ordonner que l'exécution se ferait à la Hays, il ne laissa au condamné qu'un brief délai pour disposer de son ame; un prêtre lui rendit les derniers devoirs; après quoi, Guillaume tira lui-même son épée et la bailla au bourreau qui sur-le-champ abattit la tête du coupable.

On lit dans un manuscrit anonyme que ce fut dans le palais même du prince, *en sa Salle-le-comte*, que cette exécution eut lieu. Lorsqu'elle fut achevée, il dit au malheureux prévôt qui fondait en larmes : « Prenez le bailly vostre neveu

---

(1) Somme d'autant plus considérable dans ce tems-là, que le menciaud de bled, du poids ordinaire de quatre-vingts livres, ne valait cette année que vingt-six deniers tournois. *J. du Hainaut. T. 1<sup>er</sup>.*

» et le mettez en sépulture et gardez-vous bien de commettre »  
 » telle offence si ne volez estre pugny de pareille peine. »

« On conserve, dit M. Debavay, dans l'hôtel de ville une large épée à deux tranchans, fort ancienne, qui est pendue dans l'auditoire : ne seroit-ce pas l'épée qui a servi à cette exécution? Le globe terrestre, qui est gravé sur la lame, fait croire à quelques personnes qu'elle a appartenu à un empereur, et on l'attribue à *Charlemagne*, parcequ'il a demeuré quelque tems en cette ville, où il a fait quelques uns de ses capitulaires : mais le comte Guillaume était vicaire-général de l'empire, et il avait voulu qu'il fût mémoire à toujours de la justice qu'il avait faite. D'ailleurs le globe terrestre n'appartenoit pas exclusivement aux empereurs; plusieurs de nos rois le portoient, et on en trouva un dans le tombeau de Childeric, qu'on découvrit à Tournay en 1655 (1). »

Ce comte de Hollande, mort en 1337 à Valenciennes, et qui a donné son nom à l'un des quartiers de cette ville, était fils de *Jean d'Avoyes*. Il avait épousé; le 19 mai 1305, Jeanne de Valois, fille de Charles de Valois, nièce de Philippe IV dit le Bel, et sœur de Philippe VI, ces deux derniers, rois de France. L'intérêt de ses peuples était sa loi suprême. Nos vieux historiens disent qu'il était si méritant que les princes le nommaient leur gouverneur et le maître des soldats; ils ajoutent que c'était un personnage aussi valeureux que prudent, doux, humain, droiturier, adorateur zélé de Dieu et fauteur des pauvres.

Tant de vertus, dont la réunion n'était pas moins rare jadis qu'aujourd'hui, lui avaient fait donner le nom de *Guillaume le Bon*. Sans y plus réfléchir, on penserait peut-être

---

(1) L'arme à deux tranchants qu'on suppose avoir appartenu à Guillaume le Bon, est encore aujourd'hui (1830) suspendue dans la galerie du musée de Valenciennes. C'est un de ces glaives gigantesques qu'on nommait *épées à deux mains*, parce qu'une seule ne suffisait pas pour s'en servir.

que cette épithète, si glorieuse pour un prince ! formait contraste avec la grande sévérité déployée sur le bailli ; mais n'oublions pas qu'au nombre des malheurs attachés à la souveraineté se trouve celui de ne pas toujours pouvoir pardonner. *Pourquoi faut-il que je sache écrire !* disait avec douleur, avant de signer une sentence de mort, un empereur alors vertueux et qui depuis fut un monstre. Guillaume, tel qu'on nous le dépeint, n'aura pas prononcé cette terrible condamnation, sans en gémir beaucoup dans son cœur ; mais cette fois, la pitié fut impuissante contre la résolution qu'il avait prise d'arrêter, par un effrayant exemple, des désordres devenus trop scandaleux et trop fréquents,

En sévissant aussi rigoureusement contre un coupable, le comte Guillaume n'imitait encore que faiblement la conduite qu'avait tenue, dans une circonstance assez analogue, le comte de Flandre, *Baudouyn à la hache*, ainsi nommé, dit-on, parce qu'il portait habituellement avec lui cet instrument alors en usage pour la détroncation des criminels. Il nous a paru intéressant de rapprocher de la condamnation du bailli le fait qu'on va lire, et qui s'est passé au commencement du XII<sup>e</sup> siècle. Voici en quels termes le rapporte *d'Oudegherst* : (T. 1, page 345.)

« Baudouyn à la hache, comte de Flandre, estant un jour » adverty d'un outrage qu'un de ses chevaliers, Pierre, seigneur » d'Oostcamp (*d'autres disent, Pierre d'Orseam*) avoit fait » à une pouvre femme des champs, luy desrobant deux va- » ches, fit mener ledit chevalier devers luy, en sa ville de » Bruges, et après qu'il eut confessé ledict mésus, le fit jeter » tout vestu, houzé (*botté*), esperonné, et l'espée encore » ceincte, dans une chaudière d'eau bouillante, mesmes en » plain marché, et en présence de tout le peuple de Bruges. » Qui causast une telle terreur et frayeur aux autres, que » de là en avant personne n'osoit toucher aux pouvres gens » du païs. »

Ce ne fut pas toujours, ainsi que l'ont avancé des écrivains frivoles ou de mauvaise foi, une époque d'oppression pour les faibles que celle où ils rencontraient des vengeurs de cette trempe.

AIMÉ LEROY.

---

## BIOGRAPHIE BELGE.

(4<sup>e</sup> ARTICLE).

---

### DUMONCEAU.

---

**DUMONCEAU** (JEAN-BAPTISTE) naquit à Bruxelles, le 7 novembre 1760, au sein d'une famille bourgeoise qui trouvait l'aisance dans le travail. Placé fort jeune au collège des Jésuites de sa ville natale, il y fit de bonnes études qu'il ne poussa pas néanmoins jusqu'en rhétorique. A 16 ans, il prit des leçons d'architecture, et, pour se perfectionner dans cet art difficile, il alla chercher des inspirations et des modèles au milieu des imposantes ruines de l'ancienne Rome. Assailli par des brigands, à son retour d'Italie, et dépouillé de tout ce qu'il possédait, il gagna non sans peine et toujours à pied la ville de Lyon où l'attendaient des lettres et des secours de sa famille. Il s'acquit en peu de temps, à Bruxelles, la réputation d'habile architecte : c'est d'après ses dessins et sous sa direction que furent construits l'hôtel des finances et la Boulangerie publique. Cependant au goût des arts il unissait une ame ardente et qui s'enflammait au nom seul de patrie. Il fut des premiers en 1787, à se faire inscrire pour le corps de dragons-volontaires organisé par les États de Brabant et bientôt licencié sur les promesses du gouvernement Autrichien de faire droit aux justes plaintes d'un peuple dont Joseph II avait

méconnu les privilèges. Des demi-concessions produisirent ce qu'elles produisent toujours : elles ne servirent qu'à mécontenter de plus en plus les esprits ; des mesures arbitraires, des arrestations illégales furent regardées comme des indices tout-à-la-fois de despotisme et de faiblesse ; on résolut de recourir aux armes, et la ville de Breda devint, sous la protection tacite mais évidente du Stadhouder (Guillaume V), le rendez-vous militaire de la jeune milice Belge. C'est de là que, le 27 octobre 1789, elle se précipita sur les Autrichiens à Thurnout et pénétra d'abord jusqu'à Diest où Dumonceau s'empressa de la joindre. Il obtint une lieutenance, et la part qu'il prit aux premiers succès de cette armée, conduite par Vander Mersch à Bruxelles et bientôt après aux frontières de la province de Luxembourg, lui mérita le grade de capitaine, le 14 mars, et celui de major, le 10 juin 1790, avec le commandement d'un bataillon de chasseurs Namurois que la couleur jonquille de l'uniforme fit désigner sous le nom de canaris. A la tête de cette troupe légère et bien disciplinée, Dumonceau fit des prodiges de valeur ; s'agissait-il de surprendre l'ennemi, fallait-il commencer une attaque ou couvrir une retraite ? il était constamment là. Son nom fut bientôt dans l'armée patriote ce qu'était dans l'armée impériale le nom de Pfortzheim, colonel des dragons de Latour. Ses talents et ses infatigables efforts ne purent toutefois empêcher sa patrie, gouvernée par des hommes d'état malhabiles et déchirée par les factions, de retomber sous la puissance Autrichienne. Dumonceau revint dans ses foyers ; mais en butte à de petites persécutions qui se multipliaient de jour en jour, il crut devoir enfin se réfugier à Lille où plusieurs de ses anciens camarades l'avaient devancé.

La France ayant déclaré la guerre à la Cour de Vienne, en avril 1792, Dumonceau, nommé commandant du premier bataillon Belge, servit sous le général Dumouriez contre les Prussiens, revint au camp de Maulde, après la bataille de Valmy, et se distingua dans de fréquentes affaires d'avant-poste. Sa belle conduite, à la mémorable journée de Jemmappe, où la foudroyante redoute de Quaregnon fut enlevée par les bayonnettes belges que dirigeait ce chef intrépide, et

ses exploits dans tous les combats qui se succédèrent , pour ainsi dire , sans interruption jusques sur les bords de la Roër, lui valurent le brevet de colonel. Celui de général de brigade (le 28 janvier 1794) devint le prix des importans services qu'il rendit , après la défaite de Nerwinde et pendant toute la campagne de 1793. Ce fut lui qui s'empara de Menin au mois d'octobre de cette année , et précédemment il avait battu la division Hollandaise près de Tournay , et taillé en pièces , après l'avoir attiré dans une embuscade , un corps d'émigrés françois connu sous le nom de *Hulans britanniques*. Les nombreux prisonniers qu'il fit , entr'autres le fils du marquis de Bouillé , lui durent la conservation de leurs jours ; ils étaient condamnés à mort par les lois révolutionnaires , et , pour les soustraire à l'échafaud , Dumonceau qui , proscrit dans sa patrie , connaissait l'amertume de l'exil et les droits sacrés du malheur , n'hésita point à favoriser leur évacion. Dénoncé pour ce fait honorable au sanguinaire Représentant du peuple , Joseph Lebon , il n'évita de livrer sa tête au proconsul que par la généreuse fermeté du général Souham , chef d'état-major-général , qui lui défendit de quitter l'armée pour se rendre à Arras et le chargea d'une expédition militaire. Consulté sur la campagne projetée pour la conquête de la Belgique en 1794 , il en donna le plan de concert avec l'adjudant général Regnier. Il partagea la gloire des principales actions qui suivirent la bataille de Fleurus , et contribua beaucoup à la prise de Breda , de Bois-le-Duc et de Nimègue ; puis , dirigeant ses légions victorieuses sur la surface glacée des marais Bataves , il se rendit maître , par surprise , de plusieurs forts , pénétra dans Rotterdam avec l'avant-garde Française et fit son entrée dans la Haye dont le général Pichegru le nomma commandant supérieur. Il y trouva plus d'une occasion de montrer la noblesse et la générosité de son caractère. Si l'esprit de réaction se fit peu sentir en Hollande , on le doit surtout à son heureuse influence ; il protégea la retraite des émigrés qui n'avaient pu chercher encore un refuge en Angleterre , et l'hôtel qu'il occupait servit souvent d'asile à l'infortune. Le nouveau gouvernement Hollandais , songeant à former une armée sous les auspices de la France , désira quelques généraux Français pour la commander , et Dumonceau devint , le 11 juin 1795 ,

lieutenant-général au service de la république Batave. Son premier soin fut d'organiser des moyens de défense contre une invasion de l'ennemi, tant du côté de la mer que du côté de la Prusse et du Hanovre. Il sut, par une conduite ferme et tout-à-la-fois modérée, réprimer, en janvier 1797, un mouvement insurrectionnel qui s'était manifesté dans la Frise. Cette province et celle de Groningue, ainsi que le pays de Drenthe, l'en récompensèrent d'une manière digne de lui par d'éclatants témoignages d'estime, de reconnaissance et d'affection. Au mois de mai suivant, il s'embarqua dans la rade du Texel avec sa division, pour joindre la flotte Française destinée à l'expédition d'Irlande; mais cette entreprise n'eut point de suite. Une descente des Anglais et des Russes sous le duc d'Yorck, au mois d'août, lui fournit une nouvelle occasion de déployer ses talens et sa bravoure. Chargé de commander le centre de l'armée Gallo-Batave, il débuta par différentes affaires d'avant-poste, et défit complètement l'ennemi près de Bergen, le 19 novembre; il lui tua beaucoup de monde et fit prisonnier le général Russe Hermann avec plus de trois mille hommes. Dumonceau avait été grièvement blessé vers la fin de l'action, et le général en chef Brune, pour prouver qu'il reconnaissait lui devoir les résultats de cette journée, vint le féliciter en personne le soir même et fit déposer au pied de son lit les drapeaux, trophées de la victoire. Dumonceau reprit, sans attendre la guérison de sa blessure, le commandement de son corps, et ne cessa de harceler l'armée anglaise qui venait de recevoir des renforts; il la contraignit bientôt à regagner ses vaisseaux après la capitulation d'Alkmaar. Il conduisit en Franconie, au mois de juillet 1800, le contingent de troupes que la république Batave était tenue de fournir à la France; il fut chargé du blocus de la citadelle de Wurtzbourg et parvint, avec des forces inférieures, à repousser, par d'habiles manœuvres, les sorties presque continuellés d'une garnison aguerrie, et la convention conclue à la suite de la bataille de Hohenlinden fit tomber cette forteresse dans ses mains. La paix de Lunéville lui permit de se retirer dans les terres qu'il avait achetées aux environs de Groningue et d'y commencer des défrichemens; mais son repos ne fut pas de longue durée: la rupture du traité d'Amiens le rappela bientôt à la tête de



l'armée Batave réunie au camp d'Utrecht avec deux divisions Françaises, pendant les années 1803 et 1804. Nommé général en chef et inspecteur-général, le 28 juin 1805, il ne tarda pas à s'embarquer au Helder, attendant le signal qui devait partir de Boulogne ; mais le théâtre de la guerre s'étant porté tout-à-coup sur le Danube, l'empereur Napoléon le chargea de garder le point important d'Augsbourg, pendant son attaque sur Ulm. Le général Dumonceau, débouchant ensuite par Donawerth sur les derrières des Autrichiens, contribua puissamment à la défaite de leur infanterie près de Nordlingue et ne laissa d'autre moyen de salut à la cavalerie de l'archiduc Ferdinand, échappé d'Ulm, que celui de gagner en toute hâte les provinces Prussiennes d'Anspach et de Baireuth ; puis, avec une rapidité sans égale, il s'assura de Passau, seconda le maréchal Mortier au brillant combat de Dirnstein, le 14 novembre, marcha sur les traces des Russes dans les plaines de la Moravie, revint garantir le pont de Crems, alla faire sa jonction avec le corps du général Marmont sur la route de Styrie, et couvrit la ville de Vienne, tandis que se donnait la bataille d'Austerlitz. Napoléon, de retour à Schoenbrun, lui fit l'accueil que méritait l'importance de ses services.

Rentré dans ses foyers, Dumonceau vit la république Batave se transformer en monarchie. Le nouveau Roi (Louis Bonaparte) le combla de faveurs : ministre plénipotentiaire à Paris, il en échangea presque aussitôt les fonctions contre celles de commandant en chef des troupes Hollandaises qui devaient seconder les opérations de l'armée Française dans la campagne de Prusse. Après avoir forcé la place de Hameln à capituler, il fut chargé de la défense des côtes de Brême et de Hambourg. Dumonceau reçut successivement le titre de conseiller d'Etat pour la section de la guerre, la grand'croix de l'ordre de l'Union, celle de la Fidélité de Bade, que le grand duc avait mise à la disposition du Roi, et le bâton de maréchal de Hollande ; Napoléon lui avait envoyé le brevet de grand officier de la Légion d'Honneur, le 31 décembre 1806. Légionnaire dès la création, le 17 juillet 1804, il avait depuis obtenu l'étoile d'officier et celle de commandant. En 1809, il repoussa

glorieusement les Anglais débarqués dans l'île de Walcheren, et le roi Louis saisit cette circonstance pour lui conférer le titre de comte de *Bergenduin*, afin de perpétuer ainsi le souvenir d'un de ses plus beaux faits d'armes. L'abdication du Roi de Hollande et la réunion du pays à la France changea la position de Dumonceau. On le chargea du commandement de la seconde division militaire : quatre cardinaux Italiens, exilés à Charleville, durent s'applaudir de ses attentions soutenues et de ses soins obligeans ; les prisonniers Espagnols n'eurent pas moins à se louer de ses généreux secours. Il quitta Mézières pour se rendre en Allemagne et reparut à l'avant-garde de l'armée Française, son ancien poste d'honneur, au mois de mars 1813, vers les rives de l'Elbe. Inspirant aux jeunes soldats rassemblés sous ses ordres une confiance sans bornes, toujours à la tête de leurs colonnes, ce noble vétéran de la gloire leur apprenait le pénible métier des armes, comme il l'avait appris lui-même, au début de sa carrière. Il manœuvra d'abord de manière à rendre impossibles les communications que le général Russe Czernitscheff voulait établir avec Hambourg ; puis se dirigeant vers Dresde, il délogea des hauteurs de Pyna, le 26 août, 15,000 Russes sous les ordres du duc de Wurtemberg et les battit, le lendemain, dans les gorges de Peterswalde. Il se couvrit de gloire à la bataille de Culm, le 30 ; sa division, abandonnée dans la plaine, se retira seule dans le meilleur ordre, opposant partout des carrés formidables aux charges tumultueuses des ennemis et ne se laissant jamais entamer ; elle parvint à gagner ainsi les bois de Peterswalde qui lui présentèrent un abri contre toute nouvelle attaque ; mais, dans ce moment, Dumonceau, frappé d'une balle et de toutes parts assailli de coups de lance, est entraîné par des Prussiens. Heureusement ceux-ci se laissèrent conduire par leur prisonnier qui réussit, au moyen des détours de la forêt, à les ramener au milieu de ses soldats ; mais il n'abusa pas du succès de son stratagème et ne priva point le major Prussien de sa liberté, voulant reconnaître ainsi les bons procédés dont il avait été l'objet. L'empereur lui donna, le 7 septembre, en passant la revue des troupes, les témoignages les plus flatteurs de sa satisfaction.

Laissé dans Dresde avec le maréchal Gouvion-St.-Cyr, Dumonceau subit, après la désastreuse retraite de Leipsig, le sort de la garnison qui resta prisonnière, malgré les termes formels de la capitulation. Il ne revit la France que le 1<sup>er</sup> juin 1814; il songea pour lors à rentrer dans sa patrie, mais déjà l'esprit de l'ancienne oligarchie Hollandaise cherchait tous les moyens de tenir éloignés des affaires les Belges que leur réputation semblait destiner à jouer les premiers rôles dans la Belgique réunie à la Hollande, et les réponses évasives qui furent faites à ses avances indirectes, le décidèrent en faveur de la France. Nommé chevalier de Saint-Louis, il reprit son ancien commandement de la seconde division militaire qu'il conserva pendant les cent jours impériaux. Après le second retour des Bourbons, il quitta le service Français le 30 septembre 1815, et vint rejoindre à Bruxelles sa famille qui l'y avait précédé. Il obtint la pension de lieutenant-général, le 1<sup>er</sup> juin 1817, et ses fils furent placés dans l'armée des Pays-Bas. Il vivait à la campagne près de Bruxelles, heureux de ses honorables souvenirs, lorsque les Etats provinciaux du Brabant méridional l'éluèrent député, le 22 février 1820, à la seconde chambre des Etats-Généraux, où l'indépendance de son caractère ne se démentit point. Réélu, l'année suivante, il ne jouit pas longtemps de cette nouvelle marque de l'estime et de la confiance de ses concitoyens; contraint par une maladie grave de quitter la Haye vers la fin de novembre 1821, il mourut à Bruxelles, le 29 décembre, âgé de 61 ans.

Son désintéressement égalait ses autres qualités; aussi le désignait-on chez les peuples conquis par le beau surnom de *général sans reproche*; ses soldats et ses camarades l'appelaient *le brave Dumonceau*. Personne n'encensait moins le pouvoir et ne tenait avec plus de force à ses principes. Rien ne le fera mieux connaître que le passage suivant d'une de ses lettres au général Savary duc de Rovigo: « Si je sais faire respecter mon » autorité, jamais je ne sus en abuser pour l'appesantir sur » des pays et des habitans assez malheureux déjà par les iné- » vitables suites de la guerre; du reste on ne peut me soup- » çonner de vouloir contrarier les intentions de l'empereur;

» mes sentimens pour lui sont connus depuis longues années;  
» Que vous ayez envoyé un courrier extraordinaire à S. M.,  
» cõme vous voulez me le faire craindre, pour la prévenir  
» injustement contre moi, peu m'importe.... Cette démarche  
» précipitée n'aura point d'influence sur ma conduite et n'al-  
» térerá en aucune manière ma tranquillité. »

Le BARON DE STASSART.



---

## UNE DUCACE

Dans l'arrondissement d'Abesnes.

---

On sent que le torrent des âges a passé là.  
CH. NODIER.

LES *Ducaces* ou *Dédicaces*, *Kermesses* ou *Karmesses* (1) sont un monument curieux des tableaux animés d'une fête antique. La réunion de tous les genres de plaisirs connus y at-

---

(1) Tous ces mots ont la même signification et désignent la fête anniversaire de la dédicace d'une église. *Ducace* est le même nom que *Dédicace* contracté et corrompu : *Kermesse* ou *Karmesse* dérivent du tudesque *kermis*, *kirchmess*, *kirmiss* ou *kirmess*, composé de *Kerk* ou *Kirch*, église, et de *mis* ou *messe*; foire. Il n'est pas improbable que *mis* ou *messe* soit à son tour dérivé du latin *missa* : c'est du moins apparemment l'opinion de quelques lexicographes Allemands et Hollandais, et celle de M. Le Glay qui, dans une notice pleine d'érudition et d'intérêt *Sur les principales fêtes et cérémonies publiques qui ont eu lieu à Cambrai depuis le onzième siècle jusqu'à nos jours*, traduit *Kermesse* par *la première messe de l'église*, *ecclesie missa*. Les anciens nommaient ces fêtes *Encenia*, terme emprunté du grec, que les Saints-Pères et Quintilien ont employé pour désigner, celui-ci, la dédicace d'un temple, ceux-là, celle d'une église. A la campagne, on donne communément aux fêtes patronales le nom de *Festives ducaces*, parceque ces fêtes et celles d'une dédicace se célèbrent à peu près de la même manière, ou qu'il n'y a du moins de différence que dans le plus ou le moins de durée, le plus ou le moins de solennité. Cette différence n'existe même pas dans les paroisses dont l'église n'est que bénite; car la fête patronale y remplaçant celle de la dédicace, en prend le nom et tous les accessoires.

tire la foule ; les parens , les amis s'y rassemblent de plusieurs lieues à la ronde (1) ; les liens de l'amitié s'y resserrent , et là se forment ou se consolident les projets d'alliance entre les familles. L'important de la petite ville voisine et la bourgeoise minaudière , aux lèvres pincées , aux manières pleines d'afféterie , toute fière d'être née dans l'enceinte d'un lieu fermé de murailles , viennent s'asseoir sous le même toit , aux côtés du villageois timide et taciturne , et de la fille des champs , dont les joues rebondies ont le coloris et la fraîcheur d'une rose encore humide de la rosée du matin. Les journées se passent en festins ; les nuits sont consacrées au jeu et à la danse.

Dès la veille , le bruit du tambour annonce la fête , et le matin du premier jour , le son de toutes les cloches appelle les fidèles , déjà revêtus de leurs plus beaux habits , au pied des autels. L'église est ornée de feuillage , et des guirlandes de fleurs y mêlent leurs parfums à celui de l'encens : une musique champêtre excite dans les ames de pieuses et douces émotions. Les officiers de ducace , portant la livrée à la boutonnière , et les filles de fête , le sein orné d'un gros nœud des mêmes rubans attaché avec grace au côté gauche , assistent à la procession , précédés du drapeau de la jeunesse. Pendant que la marche s'éloigne , la place se remplit d'étalages de gâteaux , de bonbons et de bimbolots ; des apprêts de toutes sortes de jeux , et d'une multitude ébahie , accourant aux appels redoublés du tambourin , autour des tréteaux d'un charlatan qui , affublé d'oripeaux et dans un accoutrement grotesque , vend son auditoire attentif bien moins par l'éloquence de sa harangue que par la variété de ses grimaces.

Déjà les tables , partout recouvertes de nappes d'une éclatante blancheur , sont servies. Une large terrine de soupe oc-

---

(1) « Ils aiment tant la joie et les plaisirs , dit Louis Guichardin , qu'un voyage de 25 , 30 ou 40 lieues n'est pas pour eux un obstacle , lorsqu'il s'agit de se rendre à quelque fête , surtout à quelqu'une de ces fêtes plus solennelles qu'ils nomment *karmessés*. » (*Descrittione di Tutti Paesi Bassi*.)

cupe le milieu, flanquée d'un côté d'une succulente pièce de bœuf garnie de persil, de l'autre d'un grand plat de choux couronnés d'une saucisse enfumée. Parmi les mets qui se succèdent, on remarque la tarte et le jambon (1), tous deux tellement indispensables, qu'à défaut de l'un ou de l'autre, le meilleur diné perdrait tout le mérite d'un repas de ducace. Au dessert les ménétriers sont introduits : les jeunes femmes se retirent pendant les aubades pour vaquer à leur toilette, et les jeunes hommes vont former des parties de balle ou de quilles (2). Les convives que leurs goûts ou leur âge rendent insensibles à d'autres plaisirs qu'à ceux de la table, restent assis dans la salle du banquet où, comme jadis les ames des héros dans le palais-d'Odin, ils passent le tems à converser et à boire de la bière (3).

. Les officiers accompagnent leur capitaine qui va prendre, au sortir des vêpres, les filles de fêtes, pour les conduire, au

(1) « L'habitant le moins à l'aise fait un effort pour se bien nourrir. Le pot au feu de viande de boucherie, les pâtisseries plus ou moins fines, désignées sous le nom de tartes, gâteaux, pâtés, et le jambon sont la nourriture extraordinaire que l'on s'y donne. Le jambon surtout est le mets privilégié de cette fête. Il est en permanence sur la table presque toute la journée. » (Statistique du département du Nord, par M. Dieudonné, préfet; tome 1, ch. 1, rubr. *Ducaces, Karmesses.*)

(2) Le jeu de balle est fort ancien : c'était un des divertissemens des héros d'Homère. Nous en sommes apparemment redevables aux Romains qui l'avaient eux-mêmes appris des Grecs. Latour d'Auvergne le considérait comme « une imitation de l'ancienne institution des Jeux Pythiens que l'on célébrait en l'honneur d'Apollon. » (Orig. Gaul. Ch. 6.) Rien n'empêche d'adopter ce sentiment, puisque s'il n'est appuyé d'aucune autorité, aucune non plus ne le contredit; mais on n'en doit pas conclure que nos pères adorassent le soleil, avant la conquête; car cet astre n'était à leurs yeux, suivant toutes les vraisemblances, que la demeure d'un grand esprit et non une divinité. Quoi qu'il en soit, tout porte à croire que le jeu de balle, le jeu de paume, de raquette, de l'étouf, au volant, à la crosse, et peut-être même le jeu de quilles, ne sont que des variétés d'un même jeu.

(3) « On boit la bière à discrétion même chez ceux qui, n'en ayant pas en cave, sont obligés d'aller la chercher au cabaret. » (Statistique du département du Nord, endr. cité.)

bruit du tambour et des instrumens, dans la place où il ouvre le bal par la danse d'honneur. C'était, au tems de la féodalité, le droit du bailli, qui le partageait avec la plus belle fille du village, et s'arrogeait quelquefois celui d'embrasser sa danseuse.

Pour ainsi dire uniforme à la campagne, ce mode de célébration n'est pas aussi rigoureusement observé dans les villes, où les kermesses ne diffèrent guère aujourd'hui des autres fêtes que par les étalages des marchands forains, un concours plus nombreux d'étrangers et la durée des plaisirs.

Quoiqu'elles soient moins suivies, et conséquemment moins tumultueuses, moins fécondes en désordres qu'autrefois, on peut cependant y courir encore plus d'un danger. Combien de jeunes personnes, qui n'éprouvaient en y allant que cette joie naïve et pure qu'excite, dans le calme de l'innocence et l'ignorance des remords, l'attente de jouissances nouvelles, n'en sont-elles pas revenues mécontentes des fêtes et d'elles-mêmes ? Au hameau, quelques dés, une loterie, ou même un jeu de roulette, adroitement dérobés aux investigations de la police, sont autant de pièges tendus à la cupidité auxquels l'imprévoyance, amorcée par l'appât du gain, se laisse prendre ; dans les lieux où la population se grossit assez pour fixer momentanément quelque troupe errante des enfans de Thalie, des comédiennes, accoutumées à jouer plusieurs sortes de rôles, mettent tous leurs soins à justifier les alarmes que leur apparition inspire toujours aux jeunes épouses et aux pères de famille.

Une irritabilité, produite par l'usage immodéré des liqueurs fermentées, les susceptibilités de l'amour-propre, les rivalités excitent des rixes fréquentes. A l'issue d'un repas égayé par des contes facétieux et d'innocentes plaisanteries, un murmure de voix confuses et menaçantes s'élève tout-à-coup ; la table est renversée ; l'appartement retentit d'horribles blasphèmes et du fracas des meubles brisés ; les femmes fuient et se lamentent ; le sang coule : un mot indiscret, en reveillant



des querelles assoupies depuis un demi-siècle , a causé cet affreux tumulte.

Les bals au *crachet* (1) offrent des scènes dignes des pinceaux de Pétrone ou de l'Àretin. A la cheminée d'une tabagie est suspendue une petite lampe de forme antique , dont la lumière perce à peine de ses pâles rayons la vapeur qui remplit cette ténébreuse enceinte : c'est de cette lampe que les réunions qu'elle éclaire ainsi tiennent la dénomination qui les distingue. Le plancher retentit sous les pieds des danseurs ; un violon et une clarinette, juchés sur des chaises, composent l'orchestre ; aux sons de la musique se mêlent le bruit des conversations et les éclats d'une gaité bruyante ; les allans et les venans entretiennent une circulation qui fatigue : coudoyé, poussé, repoussé, broyé dans cette cohue, on trébuche à chaque pas. Il n'y a d'autres sièges que les bancs qui garnissent le pourtour de la salle et où les danseuses , dans les intervalles de repos, vont plutôt s'entasser que s'asseoir : tandis qu'elles tâchent à s'y placer, des rustres à demi-ivres les attirent sur leurs genoux, les enlacent de leurs bras, et l'observateur confus n'a pas moins à rougir de la licence des propos que de la grossièreté des manières.

Les kermesses sont plus ou moins longues suivant le plus ou le moins d'importance des lieux dans lesquels on les célèbre, le nombre et l'aisance des habitans, l'accueil qu'on y reçoit, les amusemens qu'on y trouve. La durée commune est de trois jours ; quelques unes se terminent au second, d'autres se prolongent jusqu'au cinquième, et recommencent au huitième, car la plupart ont leur octave.

De tous les divertissemens dont celle d'Avesnes offre la réu-

(1) Le nom de *crachet*, qui désigne une petite lampe grossière en terre cuite, avec une anse longue et recourbée par laquelle on la suspend, dérive apparemment du tudesque *Krachen*, *petiller*, par allusion à l'effet de la mauvaise huile. L'usage de ce meuble était autrefois fort commun à la campagne.

nion la danse est le plus agréable. A quelques pas des portes de la ville, au midi, de jolies promenades forment une losange divisée en deux parties triangulaires par la grand'route de Paris. On a ménagé au centre de la partie de l'est une vaste salle de verdure disposée en rotonde : c'est là que se réunit pour le bal la population de la ville tout entière, accrue d'une multitude d'étrangers des deux sexes. La rotonde a quatre ouvertures dont l'une est remplie par l'orchestre qui s'élève au sommet d'un tertre de gazon. A droite et à gauche, un double rang de dames élégamment parées, assises en demi-cercle dans l'enceinte, offre un coup d'œil enchanteur. De nombreux quadrilles s'agitent au son des instrumens, et tracent en cadence une infinité de figures aussi gracieuses que variées. Du haut du tertre, les regards dominant tout l'intérieur de la rotonde, et, s'élançant à travers la colonnade de peupliers qui la décore, se promènent de côteaueux en côteaueux sur les campagnes circonvoisines, dont l'immense étendue n'est bornée que par l'horison. L'arrondissement, si riche en perspectives, n'en a pas de plus riante ni de plus pittoresque. Autour de la petite église d'Avesnelles, qui se présente en face surmontée de son clocher agreste, sont groupées les habitations dont se compose le gros du village. Plus loin, derrière un magnifique rideau de verdure, on distingue les parapets du camp de César (1); au delà, le clocher de Semeries, avec les crêtes grisâtres de quelques toits; dans le lointain, les ruines de la célèbre abbaye de Liessies, sous l'apparence d'un léger nuage. A droite, des jardins, des vergers, des chaumières, des bocages, des collines couronnées de genêts et de genièvres, cachent et laissent tour-à-tour à découvert une belle chaussée qu'on voit paraître sur une pente, disparaître dans un fond, reparaître sur une hauteur, comme un serpent qui se glisse à travers l'herbe fleurie, sur un terrain sinueux. A gauche, le long de la vallée qu'arrose la petite rivière d'Helpre, s'élèvent au milieu de plusieurs bouquets d'arbres, sur l'un des monticules qui la bordent, le village du Flaumont et plus bas celui

---

(1) Camp Romain.

de Waudrechies ; au-dessus, un sol inégal et chargé çà et là de différentes productions, borné par une forêt d'un aspect sombre et sévère. En deçà, de riantes prairies, des champs couverts de moissons, d'autres champs masqués par des haies et quelques édifices rustiques, remplissent l'intervalle qui s'étend à perte de vue, entre les deux villages, la lisière des bois et les murs de la ville. Debout sur le tertre et m'appuyant contre l'un des arbres qui abritent l'orchestre, que j'oublie aisément la fuite des heures ! Tandis que l'impression produite sur mes sens par l'aspect des objets qui m'environnent et les charmes d'une mélodie tantôt vive et animée, tantôt languissante et mélancolique, m'entretient dans une douce rêverie, ma pensée errante, franchissant l'espace des tems et des lieux, semble vouloir embrasser, dans sa course vagabonde, tous les sites et tous les siècles. . . . .

Cependant la lune s'avance sous un ciel pur ; une lumière moins vive a remplacé celle du jour ; les vents du soir répandent une fraîcheur pénétrante ; la foule s'écoule, et sous les doigts des musiciens fatigués, les instrumens ne rendent plus que des sons faibles et traînants comme les accens plaintifs d'une voix mourante. Le clocher d'Avesnelles reflétant sur le cimetière qui l'entoure la lumière argentée de l'astre des nuits, attire mes derniers regards : c'est une pyramide au milieu des tombeaux. Sous cette terre nue que renferme un léger treillage à l'antique, et qu'abritent de leurs rameaux funèbres quelques plantes de tanaïsie, repose la belle et touchante Laure B\*\*\*, atteinte de la faux fatale dans son printemps. De combien de larmes son cercueil a dû être arrosé ! que de regrets elle a dû laisser dans tous les cœurs ! Pour elle, soustraite dans l'âge des illusions aux écueils et aux orages de la vie, elle a passé du prestige des vaines espérances aux réalités de l'éternelle béatitude. « Heureux qui, parvenu aux termes de sa » navigation le long des côtes sauvages du monde, se repose » dans la fraîcheur du tombeau et trouve dans les bras de la » mort un sommeil exempt de songes ! (1) » La mousse et les

---

(1) Rhyvis feith, *Het graf (Le Tombeau)*. — Auprès de la jeune Laure B\*\* est inhumé S. Vanwervick, à qui Avesnes doit les promenades ; il les fit planter en 1821.

lichens couvriront bientôt cette tombe. La fleur des champs est la seule décoration qui y convienne; un marbre fastueux l'aurait surchargée d'un poids inutile : quel autre qu'une mère ou qu'un amant pourrait déplorer longtems le trépas d'une jeune fille sur la poussière de tant de générations ?

L'origine des dédicaces se perd avec celle des temples dans la nuit des siècles. Le jour où la divinité daigna se laisser mettre en possession de la demeure qu'on lui avait préparée sur la terre, dût être essentiellement celui d'une grande fête : aussi cette cérémonie fut-elle, dans tous les tems et dans tous les lieux, une des plus pompeuses solennités du culte. Parmi les peuples connus pour l'avoir pratiquée, les Egyptiens tiennent le premier rang par leur ancienneté (1). Les Grecs et les Romains qui longtems après empruntèrent à l'Egypte la plupart de leurs rites, n'omirent pas les dédicaces.

Un personnage éminent, tel qu'un prince, un archonte, un consul, y remplissait avec un appareil imposant la principale fonction, assisté d'un pontife. Le pourtour du temple était orné de guirlandes, de bandelettes et de couronnes; des cassolettes posées de distance et distance exhalaient les parfums les plus suaves. Les vierges consacrées, couvertes de longs voiles et couronnées de fleurs, après avoir aspergé extérieurement les murs avec des branches d'olivier, entraient dans l'enceinte accompagnées de jeunes garçons et de jeunes filles portant les vases qui contenaient l'eau lustrale. Les chœurs de prêtres, revêtus d'ornemens sacerdotaux, entraient à leur tour, suivis d'une troupe de guerriers choisis parmi ceux dont les noms avaient paru les plus heureux, et tous ayant à la main un rameau vert; une foule innombrable se pressait sur leurs pas et remplissait l'espace resté vide. Tandis que les voûtes de l'édifice retentissaient des sons éclatans de la trompette et des clairons, le célébrant allumait d'abord un petit feu de bois

---

(2) M. Champollion, le jeune, cite plusieurs temples Egyptiens, d'une haute antiquité, avec le nom des princes qui en ont fait la dédicace.

odorant, et marchant ensuite la tête voilée sur les pas du pontife, qui le précédait en chantant des hymnes dans un vieil idiôme (1), il devait répéter chaque strophe mot pour mot : une légère méprise, une simple hésitation eussent été de sinistres présages. Arrivé près des portes, il appuyait la main sur un des pilastres qui les soutenaient, invoquait le dieu à qui le temple était consacré, déclarait que ce lieu, cessant d'être soumis à la loi commune, ne pouvait désormais servir à des usages profanes, non plus que les tables, les autels, les instrumens du sacrifice; puis il allait offrir une victime dans le parvis. Enfin, s'approchant de la statue du dieu, il l'oignait d'huile et la plaçait sur un coussin préparé pour la recevoir. Le choix des végétaux dont on faisait usage dans cette cérémonie n'était pas indifférent; la palme que portait chaque guerrier, par exemple, devait avoir été détachée de l'un des arbres les plus agréables à la divinité du nouveau temple, et l'emploi de la sabine étoit surtout considéré comme tout-à-fait indispensable. Une inscription contenant la date de la dédicace et le nom de celui qui l'avait faite, étoit destinée à en perpétuer la mémoire, qu'on renouvelait d'ailleurs chaque année par un sacrifice ou par quelqu'autre solennité (2).

La dédicace du temple bâti par les Lyonnais en l'honneur de Jules-César, est apparemment la première qu'on ait célébrée en deçà des monts. Les principaux chefs des diverses nations gauloises y furent invités de la part de Drusus, qui leur fit un accueil si gracieux que, pour en témoigner leur satisfaction, ils résolurent de consacrer un autel à Auguste. Soixante nations contribuèrent à la construction de ce magnifique édifice. La dédicace n'en fut pas moins remarquable que celle du temple de César par le concours des assistans et la splendeur des fêtes : ce qui surtout en augmenta la pompe,

---

(1) Et que les prêtres eux-mêmes, suivant la remarque de Quintilien, entendaient à peine. (Quintilien, *Inst. Orat.* L. 1, C. 4.)

(2) Cicéron, *Pro Dom.*; Tite-Live, *Decad.* 1, L. 2 et 9; Tacite, *Ann.* L. 4; Alexandre d'Alexandre, in *Genial. Dier.* L. 6, C. 14; Les antiquités de Rosin et les autres recueils d'antiquités romaines.

fut l'institution d'une sorte de jeux Isthmiques ou Néméens ; à l'imitation de ceux de la Grèce (1).

Les Nerviens, à qui les temples étaient inconnus avant la conquête, furent contraints d'en construire pour les dieux de Rome ; mais ils ne purent avoir la pensée d'y renfermer la divinité telle qu'ils se la représentaient animant la nature entière, embrassant tous les êtres dans son immensité, quoique se complaisant plus particulièrement sur la cime des arbres, où ce peuple ne cessa jamais de lui adresser des hommages (2). Afin de concilier les devoirs de la piété avec ceux de l'obéissance, on planta des arbres devant les temples, on plaça les autels servant aux sacrifices entre ces végétaux vénérés et les nouveaux édifices, et ce fut là qu'assis sous un ombrage frais, sur des fais d'herbe, autour d'un foudre de bière, les convives prirent désormais leur part du banquet sacré qui leur était servie sur la petite table que chacun avait devant soi par des adolescens de l'un et de l'autre sexe, à demi-nus mais d'une extrême propreté. Jusqu'alors on avait conservé dans les Gaules l'usage, autrefois universel, de sacrifier dans les bois ou sur les hauteurs. Une partie de la victime était consumée sur l'autel ; on en détachait quelques lambeaux pour les suspendre aux branches des arbres voisins ; le reste se divisait entre les sacrificateurs et ceux qui avaient offert la victime. Ces derniers mangeaient ordinairement leur portion sur les lieux, dans un banquet auquel ils invitaient leurs parens, leurs amis et quelques-uns des assistans. Les Nerviens pratiquèrent devant les temples ce qu'ils avaient pratiqué dans les bois (3).

(1) Strabon, L. 4 ; Suetone et Dion Cassius, in August.

(2) Leur religion était un mélange de dogmes sublimes, de pratiques superstitieuses, de doctrines et de croyances absurdes. Plusieurs de leurs croyances sont encore répandues dans nos campagnes où, malgré la gloire dont ils se couvrirent, les Nerviens, qui en furent les premiers habitans connus, n'ont guère laissé d'autres souvenirs. (V. les auteurs cités dans la note suivante.)

(3) César, de Bel. Gal. L. 6, C. 13 et suiv. ; Diodore de Sicile, Liv. 5 ; Strabon, Liv. 4 et suiv. ; Pomponius Méla, L. 3, Ch. 2 et 6 ; Pline, Hist.

Le sacrifice et le banquet étaient accompagnés et suivis de chants et de danses. Après avoir chanté des hymnes autour de l'autel, les bardes chantaient au repas les louanges des héros, les délices de la bonne chère, les charmes et les tourmens de l'amour. A la danse toujours grave et même quelquefois un peu lourde d'un chœur de prêtres, succédaient les danses plus légères, plus animées, plus voluptueuses, de jeunes hommes et de jeunes femmes lestes, souples; agiles, dans l'ardeur et l'abandon de leur âge, tout le corps en mouvement, les joues fortement colorées, les yeux brillant de gaieté. Les acteurs et les spectateurs changeaient tour-à-tour de rôle, et le divertissement ainsi devenu général se prolongeait jusqu'à ce que la fatigue et l'épuisement les eussent tous obligés, l'un après l'autre à l'abandonner (1).

La lumière de l'évangile dissipant, de proche en proche, les ténèbres du paganisme, allait bientôt éclairer toute la terre; les leçons de la plus haute sagesse, devenues populaires, faisaient désertier le portique et l'académie; les autels du vrai

nat. L. 16, ch. 44; L. 24, ch. 11; L. 29 ch. 3; Tacite, De mor. german. ch. 2, 7, 9, 10, 11, etc.; Stuckius, Antiq. conviv. liv. 1, ch. 33; le P. Boucher, Belg. Rom. eccl. et civ. liv. 5, ch. 3 et 4; D. Martin, Rel. des Gaul. ; Pelloutier, Hist. des Celtes, liv. 3; Chiniat de la Bastide Du Claux, Discours sur la nature et les dogmes de la religion gauloise, inséré dans les œuvres de Pelloutier; Hist. univ. trad. de l'anglais par une soc. de gens de lettr.; Hist. des Gaul. ; Id. des Germ.; M. de Roujoux, Hist. des rois et des ducs de Brét. tome 1, note C; etc., etc. — Il eut été facile de multiplier les citations, car si l'antique religion de nos pères est peu connue, ce n'est pas que beaucoup d'écrivains anciens et modernes, français, étrangers, historiens, géographes, poètes, orateurs, antiquaires, ne s'en soient occupés, et que plusieurs même n'aient traité ce sujet ex-professo; mais comme il suffit pour s'assurer que je n'ai rien avancé témérairement d'ouvrir quelques-uns des ouvrages que j'ai consultés, il m'a semblé superflu d'en citer un grand nombre. Cette remarque s'étend à toutes les séries de citations qui précèdent ou qui suivent.

(1) Diodore de Sicile, liv. 5; Strabon, liv. 4; Ammien Marcellin, liv. 15; Stuckius, Antiquit. convivial. liv. 3, ch. 20 et 21; Pelloutier, Hist. des Celtes, liv. 2, ch. 10, et liv. 4, ch. 5.

Dieu s'élevaient sur les autels brisés des dieux fantastiques. La foi se propagea rapidement dans les Gaules. Beaucoup de Nerviens embrassèrent le christianisme. Il est vraisemblable qu'ils eurent des oratoires pour y prier en commun, ou que du moins ils se rassemblaient dans quelques lieux consacrés, pour la célébration des saints mystères ; mais à peine tolérés, et quelquefois exposés à d'horribles persécutions, ils n'auraient pu sans imprudence exercer publiquement leurs pratiques religieuses. Leurs fêtes d'ailleurs étaient graves et modestes comme leurs mœurs ; une dédicace ne pouvait être pour eux qu'un sujet de pieuses réjouissances, mais non une occasion de se plonger dans des voluptés sensuelles, ou de se livrer à des plaisirs profanes. Le préfet Rictius Varus, envoyé par Dioclétien exprès, s'il faut en croire quelques auteurs, pour exterminer les chrétiens dans les Gaules, en fit périr un grand nombre et quelques uns dans d'effroyables supplices. Des bords du Rhin aux bords de l'Oise, la contrée n'aurait plus offert aux yeux du voyageur contristé que d'affreux déserts si Maximien Hercule n'y eut transporté, quelques années auparavant, plusieurs hordes de Francs qu'il voulait attacher à la glèbe. Ces campagnes où l'industrie créa depuis tant de beautés et de richesses, alors ruinées par toutes sortes d'exactions, désolées par les incursions des Germains nomades, étaient demeurées incultes et abandonnées. Arrachés dès leur jeune âge au foyer paternel pour être employés, les uns dans les rangs subalternes de la milice, les autres à la construction des thermes, des cirques, des temples, des amphithéâtres, les déplorables restes de la puissante et valeureuse nation Nervienne, après avoir supporté longtemps les travaux les plus rudes et les plus cruels affronts, excédés enfin de tant de maux, s'étaient dispersés au fond des bois, où la plupart achevèrent de tomber dans la misère et l'abrutissement (1).

Aux superstitions du midi les nouveaux colons étaient venus mêler celles du Nord ; associer Woden à Pan, Erthe à

---

(1) Le P. Boucher, *Belgium Rom. ecclcs. et civ.*, liv. 7 ; Desroches, *Recherches sur l'ancienne Belgique*.



**Palès.** Les fêtes d'Erthe duraient plusieurs jours qu'on passait en réjouissances et surtout à table, où les cœurs s'épanouissant davantage à mesure que les coupes circulaient plus souvent, s'épanchaient sans contrainte. On se livrait en outre à tous les amusemens alors en vogue, tels que le chant, la danse, le jeu, pour lequel les peuplades Germaines étaient passionnées, enfin un genre de spectacle, le seul qu'ils connussent et qui n'était en effet qu'un exercice dans lequel les jeunes Francs excellaient. Offrant le simulacre d'un combat, tantôt ils décochaient dans les airs des flèches qui s'élevaient avec une telle rapidité que l'œil avait peine à les suivre, ou bien ils visaient au but avec une justesse admirable, en imprimant à leurs boucliers un mouvement de rotation d'une extrême vélocité, tantôt ils se précipitaient à travers une forêt de lances agitées, ou semblaient se disputer de vitesse à qui les premiers atteindraient l'ennemi. On applaudissait aux vainqueurs; c'était le prix de la victoire (1).

Constance arrêta la persécution dans les Gaules, et traita même les chrétiens avec quelque distinction. Plusieurs d'entr'eux étaient des hommes d'un mérite éminent, dont l'éducation avait été soignée, l'esprit cultivé, et qui joignaient aux lumières d'une raison supérieure la pratique des plus sublimes vertus. Mais tous les nouveaux convertis ne leur ressemblaient pas; la corruption était alors si générale, l'ignorance si profonde, les idées superstitieuses si multipliées que, désespérant

(1) Tacite, De mor. Germ. ch. 24 et 40; Sidoine Apollinaire. Panegy. Jul. Val. Majorian. vers. 246 et suiv.; Pellontier, liv. 3, ch. 6, § 6, ch. 8, § 3 et 4. — Les plaisirs d'une kermesse diffèrent peu de ceux des fêtes d'Erthe. Les exercices à l'arc sont encore en vogue en beaucoup d'endroits, et presque partout on voit des jeux qui paraissent appartenir à des temps de barbarie, font une choquante disparate dans les mœurs d'un siècle civilisé. Là, c'est un coq suspendu, battant des ailes, que les joueurs placés à la distance convenue, lapident; ici, vous n'apercevez que la tête d'une oie, enfouie vivante, et dont un enfant, les yeux bandés, le bras armé d'une longue lame, cherche à trancher le cou. Boire copieusement n'est plus un acte de dévotion, mais à la manière dont beaucoup d'honnêtes gens s'en acquittent, il semble que ce soit encore du moins une œuvre méritoire.

de vaincre tant d'obstacles, les prédicateurs de la foi, pour triompher des vices du cœur, durent composer en quelque sorte avec les travers de l'esprit. Leurs efforts pour introduire partout la réforme n'auraient souvent eu d'autre résultat que d'exciter partout le trouble et la confusion : sans détruire les croyances, ils les dirigèrent vers un objet plus digne de les exercer ; au lieu d'abolir les pratiques, ils tachèrent de les modifier, d'en changer le but, d'en sanctifier l'intention ; en blâmant les usages pernicioeux, ils tolérèrent ceux qui n'avaient en eux-mêmes rien de répréhensible. Quelquefois ils se bornèrent à faire renverser de sa colonne l'image d'un tyran tout couvert de sang et de crimes pour y substituer celle d'un saint dont la vie entière avait été consacrée au soulagement de l'humanité souffrante, et dans le même temple où des femmes sans pudeur étaient venues déposer leurs offrandes aux pieds d'une Vénus adultère, on vit de jeunes vierges, douées de tous les attraits de la candeur et de l'innocence, venir offrir leurs chastes prières à Marie. La vérité pénétrait dans les âmes, l'amour de la vertu dans les cœurs ; il s'opérait dans les idées et dans les mœurs une révolution qui, bien que peu sensible à l'extérieur et n'occasionnant d'abord soit dans l'ordre établi, les usages ou les habitudes, aucune altération subite, aucun changement inopiné, n'en fut pas moins aussi rapide que merveilleuse (1).

A peine l'édit par lequel Constantin et Licinius accordèrent aux chrétiens le libre exercice de leur culte eut-il été publié, que la surface de l'empire se couvrit d'églises dont quelques unes égalaient en magnificence les plus beaux édifices de la capitale. On en célébra la dédicace dans les transports d'une allégresse universelle, avec une pompe digne de cette imposante cérémonie (2).

---

(1) La rapide propagation de la foi, la protection accordée aux chrétiens par Constance Chlore, la conversion d'un grand nombre de monumens profanes à des usages religieux ou de temples en églises, sont des faits trop généralement connus pour devoir être appuyés de preuves.

(2) Eusèbe, Hist. Ecclesiast. liv. 10, ch. 3 et 5, etc.

Celles de la religion chrétienne, religion aussi auguste dans ses rites mystérieux et symboliques qu'admirable dans sa doctrine et dans sa morale, ont pour objet de toucher le cœur, d'élever l'âme, et non de flatter les sens ; néanmoins tout ce qui les frappe dans une telle solennité, les charme et les subjugué. On y employa toujours ce que la richesse a de plus splendide et les arts de plus merveilleux. Les plus beaux marbres, les métaux les plus brillans ; les étoffes précieuses, les cristaux, la sculpture, les tableaux attirent de tous côtés les regards, qui se reportent avec délices sur les fleurs et la verdure. A l'éclat qui jaillit de tant d'objets éblouissans se mêle l'éclat plus vif encore et les reflets étincelans d'une infinité de lumières ; un nuage d'encens, s'élevant jusqu'aux voûtes, et l'odeur des aromates parfument la foule. Des voix ravissantes, accompagnées des accords de plusieurs instrumens harmonieux, les cantiques du Roi-prophète exécutés dans les plus beaux modes de l'ancienne Grèce, des hymnes mélodieux et sublimes, de majestueuses symphonies entretiennent l'âme dans une douce extase.

Les princes qui, surtout dans les premiers siècles, parurent souvent à ces fêtes, au milieu d'un superbe cortège, et le grand nombre d'ecclésiastiques de tous les ordres qui se faisaient un devoir d'y assister, contribuèrent à les rendre extrêmement somptueuses. On comptait 60 évêques à la dédicace de l'église de Jérusalem, et 90 à celle de la basilique d'Antioche. La dédicace de la première église de Constantinople fut célébrée par l'empereur Constance : le patriarche Eudoxe officiait. Justinien célébra deux fois celle de Sainte-Sophie, l'un des plus beaux édifices de l'univers (1).

---

(1) Eusèbe, *De vit. Constantini*, liv. 4, ch. 43 ; Socrate, *Hist. ecclesiast.* liv. 1, ch. 20 ; Fleury, *Hist. eccles.* liv. 12, n° 10, et liv. 14, n° 23 ; saint Augustin, *Ep. et serm.* ; Silencieux, *Descript. de la grande église ou de Ste.-Sophie* ; et Ducange, *Comment. sur ce poème grec*, n° 5 et 6. — Ce fut non à une sainte du nom de Sophie, mais à la Sagesse divine que Justinien dédia cet édifice. Une partie s'en étant écroulée, il le fit réparer, et en réitéra la consécration.

On trouve dans des tems et des lieux plus rapprochés des nôtres d'autres exemples de ces pietux usages. Bauduin de Lille convoqua tous les évêques des terres de sa domination à la dédicace de l'église qu'il avait fait bâtir au sein de sa capitale, en l'honneur de saint Pierre. Chacun d'eux eut ordre d'y faire apporter les reliques des Saints de son diocèse. Il en arriva de toutes parts un grand nombre en procession. Les châsses, posées sur des brancards couverts de riches tapis, les unes en argent, les autres en vermeil, plusieurs ornées de pierreries, et la plupart d'un travail précieux, étaient escortées du clergé, des notables et d'une grande partie des habitans de chaque paroisse. Les évêques de Tournay, d'Amiens et de Boulogne officièrent assistés des archidiacres de Cambrai et de Téroüane. A la tête des princes et des grands seigneurs invités à la cérémonie, se présenta le Roi de France, suivi des comtes de Flandre et de Hainaut : chacun d'eux était environné des officiers de sa maison mêlés à une foule de pages, de vassaux, de chevaliers, de bannerets, d'écuyers et d'hommes d'armes (1).

La célébration d'une dédicace attirait une telle affluence de personnes de tous sexes, de tous âges et de tous rangs, qu'on eût pu croire, sans beaucoup d'exagération, que la population d'une vaste contrée se réunissait tout entière sur un même point. « Préparez une chère abondante et de grands lits ; » écrivait Sidoine Apollinaire à son ami Elaphus, les chemins sont couverts d'hôtes qui vont arriver chez vous par troupes ; car tout le monde est informé que le temps de votre dédicace approche. » Si tout le monde ne se promettait pas un accueil semblable à celui qui sans doute attendait les hôtes d'Elaphus, chacun avait l'espoir, du moins dans nos contrées, de ne pas s'en retourner à jeun. L'usage des banquets s'y maintint longtems après l'abolition des sacrifices ; et quelque réminiscence des agapes se confondant avec les habitudes hospitalières des nations Germaines, avaient rendu ces festins

---

(1) Buzelin, Gallo-Flandr. liv. 2, ch. 6.

publics. Les tables étaient dressées sous de vastes feuillées : tout venant pouvait indistinctement y prendre place, et s'y faire servir à son choix quelques tranches de bœuf, de mouton ou de porc, soit bouilli, soit roti. Des brocs, pleins d'une bière écumeuse, transportés à la ronde, remplissaient les coupes qui passaient de mains en mains. Ça et là s'élevaient plusieurs piles de tartes : la coutume d'en présenter aux convives dans les repas de dédicace remonte, suivant le témoignage de Pasquier, jusqu'aux Romains. « Il ne faut point faire de doute, » dit ce docte écrivain, qu'en telles joyes publiques l'on ne » fist plusieurs grands banquets, mesmé avoient lors de coutume de s'entre envoyer des tartres et gâteaux, comme nous » apprenons du poëte Ovide dans ses Fastes. Ce que j'ay veu » aussi avoir esté autres fois pratiqué dans Paris au jour de » la feste d'une paroisse (1). »

Après les graces, chacun tâchait de se procurer le passe-temps le plus conforme à ses goûts. Les chrétiens bien pénétrés de l'esprit de leur religion étaient sobres, jouaient peu, chantaient ou dansaient moins encore, et montraient de la répugnance pour tous les genres de spectacles ; mais les autres avaient conservé des penchans mondains ; et l'attente des joies du ciel ne les empêchait pas de rechercher celles de la terre : une fête était pour la plupart un amalgame de pieuses pratiques et de plaisirs profanes. Les uns allaient d'un pas chancelant figurer dans une danse ; les autres couraient prendre place autour d'une troupe de bateleurs ; plusieurs, assis

---

(1) Sidoine Apollinaire, Epist. liv. 4, epist. 15 ; Grégoire le Grand, liv. 9, epist. 71 ; Pasquier, Recherch. de la France, liv. 8, ch. 7. — A la remarque de Pasquier, amenée par la fête de Flore, mais s'appliquant à toutes les grandes fêtes de Rome, on peut ajouter que les Romains, dont la recherche et le raffinement dans la composition, comme la profusion dans l'ampleur et la quantité des mets étonnent ; qui faisaient chasser jusqu'aux extrémités de la terre et mettaient toutes les mers à contribution pour garnir leurs tables ; qui souvent employèrent en dépenses de bouche des sommes immenses, ne mangèrent vraisemblablement jamais une bonne tourte. Il est très-probable que leur meilleure pâtisserie ne valait pas celle d'une ménagère Wallone.

sur l'herbe autour d'un sayon, faisaient rouler, en invoquant la fortune, les dés qu'ils avaient dans les mains; beaucoup se dispersaient dans les tavernes où, chantant, buvant, hurlant, et bientôt dans une ivresse accablante; ils se vau- traient jusqu'au chant du coq (1). Les jeunes gens se livraient à différens exercices.

Les fêtes de la dédicace de l'église de Jérusalem avaient duré huit jours, et depuis on en avait régulièrement célébré l'anniversaire; ce fut la mesure de celles de la dédicace d'une église, qui devinrent partout annuelles: le pape saint Félix, quatrième du nom, fit de ce mode de célébration une règle, à l'exemple, de ce qui s'était pratiqué dans l'ancienne loi (2). Quoique l'affluence ne dût pas être la même dans des fêtes simplement remémoratives qu'à celle qu'elles retracent, et dont elles n'ont ni la solennité ni l'attrait, elle fut néanmoins longtems considérable.

Il ne pouvait s'offrir de meilleure occasion pour les marchands de se procurer un grand débit; aussi les places publiques et les rues adjacentes étaient-elles garnies de toutes sortes d'étalages, et ceux qui voulaient faire des emplettes y trouvaient sans peine ce qu'ils eussent peut-être cherché vainement ailleurs. Les foires et les dédicaces s'identifient tellement que le nom qui sert dans les Pays-Bas et dans l'Allemagne à désigner celles-ci, réveille d'abord l'idée de celles-là (3).

(1) Salvien, *De ver. judic. et prov. Dei*, liv. 6, n° 13; les dispositions des capitulaires et des ordonnances contre l'ivrognerie et les jeux de hasard; Jodoc. Willichius, in *cor. Tacit. comment.*, ch. 30; Stuckius, *Antiquit. conviv.*, liv. 1, ch. 33.

(2) Luitprand, *de Pont. Rom. vit.*, ch. 56.

(3) On donne aux mêmes fêtes dans le midi le nom d'*Apports* qui, dans cette acception, est synonyme de *Kermesse*, car *Apport* signifie proprement un *lieu ou marché où s'assemblent les marchands de denrées*. (*Dictionn. de l'Acad. V. Apport*)

Ces fêtes subirent d'autres modifications. Les vicissitudes du temps, la diversité des mœurs, les progrès du goût, un simple caprice les altérèrent dans certaines contrées et les anéantirent dans d'autres. Souvent il s'y mêla quelques institutions qui, formées du concours des circonstances, se sont établies, pour ainsi dire, d'elles-mêmes, ou qui, se rattachant à d'anciens usages, n'ont évidemment ni le même but ni la même origine. Entre celles qui subsistent, et que la faveur du vulgaire a consacrées, ou dont il ne reste que des vestiges qu'insensiblement les années effacent, on remarque des courses de chevaux, genre d'exercice que nos ancêtres ont probablement appris des Romains; une sorte d'ovation des maris débonnaires, facétie qui appartient à des âges plus modernes; des processions du genre de celles qu'un écrivain spirituel nomma avec plus de gaieté que de révérence des *ballots ambulatoires* (1); un reste de

(1) M. Castil-Blaze, Revue de Par. tome 6, *La danse et les ballets*, etc. — L'origine de celles du département du Nord n'est pas exactement connue. Elles n'ont rien d'obscur ni d'extraordinaire en ce qu'elles présentent de purement religieux; mais les chars de triomphe, les figures de monstres et de géans, qu'on y trouve ou qu'on y porte, paraissent tout-à-fait étrangers aux cérémonies du culte. « Le personnage du géant, dit M. » Dulaure, a toujours un caractère hostile: il est considéré comme un ennemi, un être odieux et dont on se venge, [ Hist. de Paris, tome 4 ] » Selon ce savant, la coutume, encore suivie dans plusieurs villes de France; de brûler des mannequins énormes aux fêtes de Saint-Jean et de Saint-Pierre, est une allégorie du triomphe du soleil sur les ténèbres. De semblables mannequins étaient autrefois dans les Gaules les instrumens d'un supplice affreux, en même temps que ceux du sacrifice qu'on y jugeait devoir être le plus agréable à la Divinité. Avant d'y mettre le feu, on les remplissait d'hommes vivans, ordinairement de criminels, qu'on faisait ainsi périr dans les flammes. [ César, de Bell. Gall. liv. 6, ch. 16. ] A Rome, quand on se croyait menacé de quelque malheur par un prodige, comme une parélie, l'apparition d'un météore, celle d'une comète, un tourbillon mêlé d'éclairs, un bruit aérien semblable au cliquetis des armes, La chute du tonnerre sur un édifice public ou consacré, l'introduction d'une chouette ou d'un loup dans le capitole, on ordonnait des supplications dans lesquelles il était d'usage de promener des figures emblématiques; on en ordonnait aussi pour une victoire signalée. Beaucoup de processions furent instituées les unes pour rendre grâce à dieu d'un bienfait insigne, les autres pour le supplier de détourner une imminente calamité. Dans la vue

saturnales, célébré par des servantes qui, lorsqu'elles n'ont pas d'amans, en prennent en location pour paraitre décem-

d'en augmenter la pompe, un zèle peut-être indiscret y ajouta quelquefois, celle d'une décoration théâtrale. L'espèce de spectacle ambulant, dont la ville d'Aix est redevable à la dévote imagination du bon roi René, tient un rang distingué parmi les inventions de ce genre. Six cens personnes, diversement attelées à une sorte de théâtre au haut duquel on distingue, à 80 pieds d'élévation, une jeune fille représentant la Vierge Marie, appuyée en dehors sur la main d'un homme robuste, qui joue le personnage de Père éternel, font rouler cette machine à la fête de l'Assomption, dans les rues de Messine, au milieu d'un cortège composé de tous les membres du gouvernement, des tribunaux, des moines, des confrères, et d'une foule immense au dessus de laquelle s'élevent deux mannequins de 40 pieds chacun, tous deux montés sur des chevaux de bois. Ce goût était général dans le moyen âge, et se répandit jusque dans le nouveau monde. Il se décèle dans l'ordonnance des processions du Rosaire et des Pèlerins à Lille, du Cordon ou de Notre-Dame des Miracles à Valenciennes. On voyait dans toutes trois de jeunes garçons et de jeunes filles, sous différens costumes, souvent bisarrés, toujours pittoresques; portant toutes sortes d'attributs ou de symboles; des religieux de divers ordres, en aubes, en chapes, en surplis, en chasubles; quantité de bannières, de chasses et d'images; des confréries en uniformes, avec leurs gonfalons; des archers, des arbalétriers, des arquebusiers; mais on remarquait particulièrement, dans celle du Rosaire, don Juan d'Autriche à cheval, menant en laisse une troupe de Turcs enchaînés; dans celle des Pèlerins, une multitude de ces dévots voyageurs, ayant le collet de leur habit en forme de scapulaire, couvert de larges coquilles, le chapeau pendu au cou, la besace sur l'épaule, le bourdon rouge garni d'une gourde à la main; enfin, dans celle de Notre-Dame des Miracles, une colline mouvante, « chargée de vignes, en laquelle estoit Noé. » Les assistants portaient, à cette dernière, une bagueffe, marque distinctive des pestiférés, avec « un bouquet de fleurs au bout, en signe de réjouissance et d'allégresse » pour la faveur que la B. Vierge Mère de Dieu fit à la ville, la délivrant « de la peste. » [Buzelin, Gal. Fland., liv. 2, ch. 5; D'Outreman, Hist. de la vil. et comt. de Valenciennes, part. 3, ch. 5] « Chaque bande de » marchands ou mestiers et ruage inventoit, dit D'Outreman, et dressoit » à l'envy quelque machine ingénieuse, représentant quelque histoire du » vieil ou nouveau testament que l'on traismoit en la procession. » Les dragons et les géans appartiennent à des temps plus anciens. Ces figures étaient apparemment destinées à perpétuer le souvenir de quelque grand désastre, de quelque fléau destructeur, d'une défaite, d'un incendie, d'une inondation, d'une épidémie, et peut-être aussi d'un succès. La mémoire de l'événement s'étant insensiblement effacée, il ne reste que l'emblème qui, devenu inexplicable, n'est plus pour la foule qu'un vain sujet d'ébahissement.



ment en public (1); des jugemens de mœurs, sorte de parodies burlesques, moins propres à prévenir qu'à propager le scandale.

La licence, inévitable dans les grands rassemblemens, s'introduisit dans les dédicaces. Fomenté par l'intempérance, le désordre y devint en quelque sorte endémique, et souvent au milieu de la joie des festins ou des plaisirs d'une danse voluptueuse, le meurtre les ensanglanta. Le changement qui s'est opéré dans les mœurs a rendu le retour de semblables scènes plus rare, mais non pas impossible. D'ailleurs la fréquence de ces fêtes, qui se répétant à des jours différens dans les diverses parties d'un diocèse, se succèdent sans interruption, depuis les premiers beaux jours du printemps jusqu'aux jours brumeux de l'automne, a le grave inconvénient d'enlever un grand nombre de cultivateurs et d'ouvriers à leurs travaux, et de les laisser exposés aux séductions d'une vie oisive et licencieuse. Un synode tenu à Rome sous le pontificat d'Eugène III, interdit les festins publics. Les danses, du moins celles qui nécessitent le concours des deux sexes, déjà condamnées par un canon du 3<sup>e</sup> concile de Milan, continuèrent à l'être par beaucoup d'autres. On cessa de manger et de boire en commun, mais non de manger et de boire avec excès, et loin de montrer plus de retenue, on se contint si peu que *faire ducace* devint une sorte d'expression proverbiale signifiant passer le temps dans la débauche et l'oisiveté (2). Pour remédier à de tels abus, plusieurs évêques, en transférant toutes les dédicaces de leur diocèse au même jour, en limitèrent la durée à celle de ce jour unique, et le temps de la célébration fut déterminé par des statuts synodaux. Ceux de Cambrai défendent aux pasteurs, sous des peines sévères, soit de l'intervertir ou de le prolonger, soit de tolérer l'une ou l'autre de ces infractions. Charles-Quint et Philippe II intimèrent

---

(1) *Quatre mois dans les Pays-Bas*, tome 2.

(2) Du Cange, Gloss. V<sup>o</sup>. *Dedicatio*; Van Espen, Jus eccles. Pars 2, tit. 16, c. 3.

aux laïques des défenses analogues. Joseph II les réitéra toutes dans la partie des Pays-Bas soumise à sa domination (1). Mais l'autorité du clergé, la puissance de Charles-Quint, le despotisme de Philippe et les tentatives de Joseph échouèrent contre les dédicaces. C'est que, sans doute, il est des réformes qu'il n'appartient qu'au temps d'opérer. ●

(1) Tout ce qui compose l'arrondissement d'Avènes resta sous la domination espagnole depuis Charles-Quint jusqu'au tems des conquêtes de Louis XIV dans les Pays-Bas, et fait encore partie du diocèse de Cambrai. — « Voulant pourvoir efficacement aux inconvéniens multipliés qu'entraient, au préjudice de la religion et de l'Etat, les fêtes dites *kermesses* ou *dédicaces*, nous avons, d'après ce qui a déjà été ordonné à ce sujet par les édits de nos prédécesseurs, du 6 octobre 1531 et du 22 juin 1589, ainsi que par différens synodes, notamment ceux de Cologne de l'an 1536, de Cambrai de 1550 et de Tournai de 1589, trouvé bon, de l'avis de notre conseil privé, etc. ART. 1. Toutes les Kermesses ou Dédicaces et autres fêtes de cette espèce généralement quelconques, tant dans les villes qu'au plat pays, se tiendront désormais partout le même jour, que nous fixons pour toujours au *second dimanche après Pâques*, etc. » [Edit de l'empereur (Joseph II) concernant les kermesses ou dédicaces, 11 février 1786.]

I. LEBEAU.



---

FRAGMENTS .  
SUR  
**L'INVASION**  
DU NORD DE LA FRANCE,  
EN 1815,

ET.  
**Sur l'Occupation Militaire**

D'UNE PARTIE DE CETTE FRONTIÈRE, PENDANT LES TROIS  
ANNÉES SUIVANTES,

*Adressés, en forme de Lettres,*

*M. P. Abel de Jouy,*

PEINTRE D'HISTOIRE, MEMBRE DE LA LÉGION D'HONNEUR, A PARIS,

*Par Aimé Leroy.*

---

PREMIÈRE LETTRE.

*Du Mont de Bonsecours, Janvier 1831.*

MON CHER ET HONORABLE CONCITOYEN,

Vous m'avez plusieurs fois manifesté le désir de connaître d'une manière circonstanciée l'invasion de 1815, et ce qui se passa dans nos contrées pendant le cours de l'occupation qui suivit cette invasion. Je ne puis que vous satisfaire en partie.

Mon intention était de retracer en entier l'histoire de ces deux époques ; mais les personnes à qui je me suis adressé, pour obtenir les renseignements nécessaires, n'ont pas eu toutes le temps ou la complaisance de me répondre, et je dois me borner à des fragments (1). Cette circonstance a au moins cela d'avantageux qu'elle me soustrait aux règles d'une narration suivie ; et la forme épistolaire, ajoutant encore à la liberté de ma plume, me permet des détails que rejetterait une composition d'un genre plus régulier et plus sévère.

Au moment des bouleversements politiques, on est entraîné, souvent malgré soi, par ses passions, dans les écarts et les injustices de l'esprit de parti ; mais à moins d'une exagération héréditaire, d'une obstination indomptable, on revient plus tard, par réflexion, par désintéressement, à une appréciation plus juste des hommes et des événements. Le temps use les préventions, et l'on s'en dépouille alors plus facilement. Essayons donc aujourd'hui de juger avec calme, sans affection ni haine, cette seconde invasion et ses suites.

Depuis la chute de l'empire, en 1814, les personnes exclusivement dévouées à la famille royale étaient en très-grande majorité dans le département du Nord (2). Elles avaient gémi du retour de Bonaparte et accompagné de leurs vœux le monarque fugitif. « Quand reviendra-t-il ! » s'écriaient-elles. Et

(1) Je dois, en particulier, beaucoup de reconnaissance à MM. Guillemin, père et fils, d'Avesnes ; Estienne, Martin, Quivy, de Maubeuge ; Pascal-Lacroix de Cambrai ; Canonne de Bouchain ; Fortuné de Gheugnies du Vieux-Condé ; Bourgogne de Condé, et Boduin de Valenciennes, pour les notes qu'ils ont bien voulu m'envoyer, et qui, jointes à celles que j'avais déjà recueillies, rendront mon travail plus complet. Si les personnes qui n'ont pas encore eu le loisir de me répondre, pouvaient le faire bientôt, leurs documents me deviendraient fort utiles pour les lettres qui suivront celle-ci, et je leur saurais un extrême gré de leur obligeance. A. L.

(2) Le duc de Berri disait, le 27 août 1815, au collège électoral de Lille qu'il présidait : « Les orages qui viennent de se dissiper, Messieurs, ne

**l'Egyptien voit avec moins de joie le Nil apporter la fertilité dans ses champs, qu'elles n'en éprouvèrent à l'aspect des flots ennemis charriant après eux la légitimité.**

**La sanglante catastrophe de Waterloo eut lieu, et beaucoup de ces hommes extrêmes n'y virent qu'un événement favorable à la bonne cause. Long-temps on fut coupable à leurs yeux, en déplorant, même sans arrière-pensée contre la dynastie rentrée, les affreux revers de cette campagne. Comment interdire à des français de regretter plus de trente mille de leurs frères ensevelis, avec une portion de notre gloire militaire, aux plaines de la Belgique? Une pareille douleur n'avait-elle pas aussi quelque chose de légitime?**

**Placés près du théâtre de ce drame terrible et décisif, nous dûmes les premiers en ressentir les effets. Bientôt les alliés nous débordèrent de toutes parts. Quelques régiments de l'armée prussienne se dirigèrent sur Avesnes. Des débris de nos troupes quittèrent cette ville, dans la matinée du 21 juin, dans le plus grand désordre, laissant une partie des équipages, une énorme quantité de poudre et des vivres pour plus de six mois. La défense de la place resta confiée à une compagnie de vétérans, à des gardes nationaux du département de Seine-et-Oise et de l'arrondissement d'Avesnes, à quelques artilleurs et à une compagnie de canonniers bourgeois : ces derniers manquaient d'expérience; mais ils prouvèrent bientôt qu'ils ne manquaient pas de courage.**

**Vers quatre heures de l'après-midi, à la faveur des hayes qui couvrent la commune de Bas-Lieu et le faubourg du Nord, l'avant-garde des prussiens s'avance, met ses pièces en batterie et lance sur la ville une grêle d'obus et de boulets. L'artillerie de la place répond vivement au feu de l'ennemi. A nuit fer-**

» peuvent renâtré; mais si jamais de pareils malheurs avaient lieu, si la  
 » monarchie était encore en danger, ce serait au sein du département du  
 » Nord que j'aimerais à venir chercher pour le Roi des appuis et des défen-  
 » seurs. »

mante, les tirailleurs prussiens se présentent aux ouvrages avancés ; ils sont vigoureusement reçus par les assiégés.

Vers onze heures, le feu cesse de part et d'autre. Il recommence à minuit : à peine quelques coups sont-ils échangés, qu'un bruit épouvantable, la chute des pierres, l'écrasement des habitations, les cris des blessés, des mourants, signalent une horrible catastrophe, l'explosion du magasin à poudre, situé dans la partie inférieure de la ville.

Tous les bâtiments des rues voisines renversés ou ébranlés jusque dans leurs fondements ; les fenêtres, les toits de presque tous les édifices de la ville écrasés, brisés par une pluie d'énormes projectiles ; les remparts couverts de cadavres horriblement mutilés ; une multitude d'hommes, de femmes, de vieillards sortant tout meurtris des décombres ; les uns regrettant un père, une mère, des enfants ; tous, la dévastation de leurs demeures. Tel fut le tableau que vinrent éclairer les premiers rayons de la journée du 22 juin ! Ceux des Avesnois qui avaient désiré le retour des alliés durent être abîmés sous le poids du remords bien autrement terrible que le poids des décombres !

On a prétendu que ce n'était pas par le canon prussien que le feu avait été mis au magasin à poudre ; pour l'honneur de l'espèce humaine écartons un pareil soupçon.

Après l'explosion du magasin, et quoiqu'il fût dès lors certain que la place ne pouvait plus tenir, les assiégeants n'en continuèrent pas moins le feu de leurs batteries. Les assiégés, réduits à un faible nombre, restèrent fermes à leur poste et s'y maintinrent si bien que les prussiens n'osèrent pas tenter l'escalade.

M. Barry, commandant de la place, et la garnison étaient d'abord déterminés à faire une vigoureuse résistance ; mais après le malheur qui venait d'arriver, elle ne pouvait durer plus long-temps. Un parlementaire fut conduit chez le commandant et les négociations commencèrent. Un nouvel inci-

dent faillit à exposer les habitants aux plus grands dangers : quelques canonniers, désespérés de nos désastres, coururent en furieux à leurs pièces et couchèrent en joue le parlementaire. Les chefs ne parvinrent qu'avec beaucoup de peine à les arrêter et à conjurer ainsi des maux incalculables.

Une capitulation ayant été signée dans la matinée du 22, l'ennemi entra dans la ville à midi. La garnison et une partie de la garde nationale furent faites prisonnières et conduites à Vilvorde, ainsi que M. Malarmé, sous-préfet nommé par l'Empereur. On établit un intendant pour la province conquise, un gouverneur pour la ville, et M. Prisette, ancien sous-préfet, fut rappelé.

On avait promis d'avoir égard aux malheurs des habitants, de les traiter avec tous les ménagements possibles ; et quelques jours après, au passage des colonnes prussiennes, plusieurs maisons, même parmi celles qui avaient le plus souffert de l'explosion, furent pillées ; les soldats allèrent chercher jusque sous les ruines tout ce qu'ils purent trouver d'effets, vivres et marchandises, et les chargèrent sur des voitures de transport. A peu de temps de là, les officiers prussiens donnèrent un bal auquel les dames d'Avesnes furent forcées de se rendre, dans la crainte d'indisposer davantage des ennemis menaçants. On dansa près des ruines et des cadavres !

A la même époque, Louis XVIII, gémissant des maux de la France, se traînait à la suite des alliés. Ce monarque, presque impotent mais judicieux, appréciait mieux que ses partisans exaltés les désavantages de sa position. Il comprenait que cette seconde prise de possession de son royaume était loin d'être glorieuse, et cette pensée l'affligeait profondément. Déjà il avait manifesté ses regrets de n'avoir pu, comme Henri IV, se présenter en France à la tête d'une armée de Français (1) ;

---

(1) Il y avait des étrangers dans l'armée de Henri IV, mais ils ne figuraient que comme auxiliaires dans les rangs des royalistes, et ils y étaient soumis au commandement français.

il parvint au moins à éviter la honte de s'y montrer à la tête des étrangers (1).

Informé de la victoire des alliés, il avait quitté sa retraite de Gand, et il se rendit à Mons d'où il donna l'ordre de distribuer cinq cent mille francs dans les hôpitaux de la Belgique, pour subvenir aux besoins de nos blessés. On dit même qu'avant la bataille, il avait promis vingt francs par chaque prisonnier français à qui on conserverait la vie. Il se montrait plus indulgent envers nos soldats que beaucoup de royalistes qui ne leur épargnaient pas, à la suite de la plus accablante défaite, les épithètes de rebelles, traitres et brigands.

Le Roi de France et de Navarre, entouré d'une faible escorte, dut, en quelque sorte, se faufiler dans ses états, entre une nuée d'ennemis et quelques débris de ses sujets échappés à la mitraille de Waterloo. A chaque instant, il fallait faire halte, pour s'assurer de l'absence du danger. Le moindre coup de fusil retentissant au loin amenait la terreur dans le groupe royal, et l'on ne passait pas sans précaution devant le plus innocent buisson, dans la crainte qu'il ne cachât une main meurtrière.

Ce fut au milieu de ces inquiétudes que le petit-fils de Henri IV mit le pied sur le sol français, et qu'il arriva, le 24 juin, dans la ville de Bavai. Il descendit chez M. Crapez, l'un des plus riches et des plus recommandables négociants du pays. Le comte d'Artois, le duc de Berry, M. Desèze et quelques autres personnages étaient près de lui. Les cris d'allégresse et les acclamations que leur présence excitait, les rassurèrent. Cependant le Roi, au moment où il allait se mettre à table, fut informé que des militaires français venaient d'être aperçus non loin de Bavai, et cela parut lui donner quelque souci.

---

(1) Lorsqu'il rentra dans Paris le 8 juillet, des anglais et des prussiens voulurent l'escorter; il les supplia de n'en rien faire, et il n'échappa qu'avec peine à l'humiliante protection de ce sauf-conduit.



Sachant que le fils aîné de M. Crapez avait parcouru les campagnes avoisinantes dans le cours de la matinée, il désira l'interroger. — « Sire, lui répondit celui-ci, vous pouvez » être dans la plus parfaite sécurité; j'ai en effet rencontré ce » matin un assez grand nombre de soldats, mais dont l'atti- » tude n'était rien moins qu'hostile; la crainte n'est pas le » sentiment qu'ils doivent désormais inspirer; blessés, abat- » tus, dépouillés de tout, ils cherchent péniblement à rega- » gner leurs foyers. Il ne se trouvera maintenant personne » qui songe à inquiéter la marche de Votre Majesté. » Le monarque sourit à ces paroles, et se mit à table où il officia merveilleusement. Pendant ce temps, une immense quantité de personnes, réunies près de l'habitation de M. Crapez, criaient sans interruption : Vive Louis XVIII ! vive notre bon Roi ! vive notre père de Gand ! Vive le comte d'Artois !.. A bas le père la Violette ! A bas Bonaparte, le Tyran, le Corse ! A bas les Bonapartistes !.. Le Roi, sensible à l'harmonie de ce concert, salua gracieusement ces infatigables crieurs et partit pour le Cateau. Il a été jadis question d'ériger un monument à Bavai, en mémoire du passage de cet auguste personnage, on n'en parle plus aujourd'hui.

Le Roi nous était donc rendu, et les *Ultras* (c'est le nom qu'on donnait aux hommes plus royalistes que leur maître) en surent gré aux armées combinées comme si elles ne se fussent liguées que pour parvenir à cette bonne œuvre et nous rendre la paix. Les autres partis ne voyaient dans ces armées que des pillards et des dévastateurs; c'était aller trop loin. Des intentions généreuses, quoiqu'un peu altérées par la première invasion, n'avaient pas cessé de faire battre le cœur d'un Alexandre, d'où elles se communiquaient à beaucoup de ses officiers; il y en avait sans doute encore ailleurs, mais plus rarement et dans une proportion décroissante : l'expérience nous l'a trop appris, et, aujourd'hui que nous sommes éclairés par elle, disons qu'un grand nombre de ces chefs altiers songeaient moins à venir au secours de l'auteur de la Charte et des opprimés, qu'à écraser Bonaparte et les rebelles, c'est-

à-dire, les soutiens de l'homme formidable qui les avait vaincus et humiliés tant de fois! Et plusieurs de ces chefs nous auraient volontiers exterminés en masse, afin d'être plus certains de ne laisser échapper aucun de ces grands coupables.

Si des états-majors nous descendons aux subalternes, au lieu de sentiments généreux, nous ne trouverons que de l'amour pour l'avancement et le pillage. La sensibilité et la sympathie ne logeaient pas plus dans le cœur des cosaques que dans la giberne des soldats de Blücher. On pouvait se réjouir de ce qu'un roi législateur fût redevenu notre chef, tout en s'affligeant de ne l'avoir vu revenir qu'après tant de sang et de larmes répandues, et au milieu d'une aussi effrayante escorte! Le mal traîne parfois quelque bien à sa suite; c'est ce que firent les alliés en servant d'introducteurs à ce monarque, mais sans nullement par là songer à nous protéger, pour la plupart; car en bonne conscience, ces hommes, en général, si âpres à la curée, n'étaient pas nos amis, ou mieux vaudraient de sages ennemis.

Dans le sixième siècle, Sigebert, roi d'Austrasie, est contraint d'appeler des allemands à son secours, pour reconquérir une partie de ses états envahie par son frère Chilpéric: le sort des armes lui est favorable; Chilpéric est sur le point de succomber. Tout-à-coup Gontran, roi de Bourgogne, intervient entre ses deux frères comme médiateur; et la paix arrête l'effusion du sang. Les allemands vont sans doute se réjouir; leur importante mission est si heureusement accomplie! point: ils murmurent, se plaignent hautement de ce qu'on les prive d'un riche butin sur lequel ils s'apprétaient à lancer le harpon. « Soissons, disent-ils, allait nous ouvrir ses portes, et » à notre barbe, une paix assassine viendra nous ravir notre » proie: il était bien nécessaire de nous faire venir pour une » aussi folle équipée! » Sigebert déploie de la fermeté; il s'oppose à la rapacité de ces féroces allemands, fait lapider les mutins subalternes, et obtient par des sacrifices pécuniaires le renvoi des chefs dans leur pays.

A treize cents ans d'intervalle voilà des alliés dont l'humanité se ressemble furieusement ! Louis XVIII , prévoyant les excès qui allaient accabler son peuple, aurait peut-être bien eu la pensée d'agir à l'égard de ses défenseurs, comme avait fait jadis le roi Sigebert ; ( c'est-à-dire de les congédier et non de les lapider ) ; malheureusement cela n'était pas en sa puissance, et, d'autre part, après la défection dont il venait d'être la victime, il avait quelque raison de croire que, pendant un certain temps, son sommeil et son trône auraient besoin d'être protégés par des baïonnettes étrangères. Mais il ne les en aimait pas plus pour cela : il savait trop ce qu'elles ravissaient de gloire et d'argent à sa couronne : aussi le verrons-nous plus tard, contre le gré de serviteurs fidèles et aveugles, en hâter le renvoi.

Pendant que le gros de l'armée marchait sur Paris, des corps détachés entouraient plusieurs de nos places frontières. Les Hollandais et les Belges, commandés par le général Stedman, vinrent camper près de Valenciennes. Trois jours après la bataille de Waterloo, Maubeuge se trouva bloqué par vingt mille prussiens, ayant à leur tête le prince Auguste de Prusse, neveu du Roi ; et, le 23 juin, des forces anglaises arrivèrent sous les murs de Cambrai.

Dans cette ville, plus qu'ailleurs, les partis se produisaient sous des formes offensives ; mais là, comme dans tout le département, les royalistes étaient en majorité, et toutes les considérations se perdaient dans l'amour de la légitimité ; en veut-on un exemple ? la conduite de Bourmont trouva chez nous de nombreux approbateurs. Dans plus d'une de nos villes, on a battu des mains à son arrivée : tant les personnages politiques sont jugés diversement selon les temps et les opinions ! Aux yeux de beaucoup de gens, les traîtres n'étaient pas les français qui fuyaient, c'étaient ceux qui se faisaient écharper à Waterloo. Suivant ces gens, alors il y avait crime à se trouver sous l'étendard de l'usurpateur ; gloire à le désertter pour se rendre auprès du souverain légitime ; et tel individu qui poursuivait de ses sifflets le chef de l'armée d'A-

frique, avait, en 1815, applaudi à sa défection. Que l'homme est souvent incertain, bizarre ! Il rend à l'aventure de fières sentences que lui-même fièrement il cassera demain, *o sempre bene*. Tant de sottise, d'orgueil, fait pitié, et l'on en vient à douter s'il faut encore attacher quelque prix aux suffrages d'une folle et ondoyante multitude.

Plusieurs, à Cambrai, battirent aussi des mains à l'aspect des anglais. Quelques jours auparavant le bruit y avait couru, non sans raison, que nous étions vainqueurs en Belgique. Des Bonapartistes avaient montré un front rayonnant et brisé quelques vitres chez les Royalistes exaltés. A la nouvelle de nos revers, ceux-ci triomphèrent à leur tour, et se vengèrent sur les vitres de leurs adversaires. L'arrivée des anglais leur promettait du renfort, ils coururent au devant d'eux.

Quelques coups de canon furent échangés dans la matinée du 23. Une insurrection éclata dans la soirée; elle tendait à faire ouvrir les portes aux *libérateurs*. La maison du commandant fut envahie, il se retira dans la citadelle. Les insurgés s'étaient emparés chez lui des clefs de la ville; elles leur furent reprises par la force armée.

Le 24, les assiégeants dirigèrent leur attaque du côté de la citadelle. Des négociations furent alors entamées; le commandant sortit dans l'après-midi pour tenter un arrangement: ses conditions n'étant pas acceptées, il rentra.

L'effervescence et l'effroi du peuple grossissaient d'heure en heure. On avait vu défiler une formidable artillerie: la crainte s'en était accrue. Bientôt le canon gronda, et le feu de l'ennemi devint effrayant. Ce qui augmentait la consternation, c'étaient les clameurs populaires et le tocsin sonnant à toute volée pour signaler les incendies. Au milieu de cette confusion, un cri fortement entretenu se fait entendre. *Aux armes les braves Royalistes!* et l'on voit marcher pêle-mêle, à la sinistre lueur des incendies, une foule d'hommes, de femmes, d'enfants, qui, armés de sabres, de pioches, de hâches, se précipitent avec fureur vers les portes de la ville et se mettent tous à l'ouvrage pour les enfoncer.

Les anglais ont compris qu'on travaille pour eux à l'intérieur ; ils s'approchent hardiment des murs. Quelques gardes nationaux occupent un poste avancé ; ils sont en trop petit nombre pour se défendre, n'étant plus protégés par la place. Ils crient, mais en vain, qu'on vienne à leur secours ; ils tombent sous le fer de nos alliés ! Cependant des échelles ont été préparées, apportées par des français eux-mêmes ; elles sont dressées contre les murailles, les anglais y montent. Des habitants leur jettent du haut des remparts des paroles d'encouragement, les appellent à leur délivrance, les excitent de la voix et du geste, et leur tendent enfin la main pour les tirer à eux. En peu d'instant, ce mémorable assaut est terminé ; et les vainqueurs de *Waterloo* sont encore vainqueurs à Cambrai. Quel triomphe!...

Voici ce qui le compléta : la citadelle, après une faible résistance, se rendit par suite de sommations faites au nom de Sa Majesté. Des hommes pris les armes à la main furent massacrés ou faits prisonniers. Des femmes furent insultées... ; d'autres perdirent leurs boucles d'oreilles, c'est-à-dire qu'on les leur arracha brutalement. Des anglais se livrèrent au pillage dans quelques maisons ; celles des Bonapartistes leur avaient été plus spécialement désignées : « C'est encore un Nicolas, » disait-on par allusion au nom de l'Empereur, « un coquin, pillez donc hardiment. » Tels sont les petits services que d'honnêtes citoyens se rendent, à charge de revanche, dans des temps de réaction. Comme ces étrangers n'entendaient pas tous notre langue, de zélés dénonciateurs allaient leur mettre le nez sur le butin dont la vue parle toujours si éloquentement à la rapacité du soldat. Des Ultras, rencontrés dans les rues, furent aussi dépouillés ; et plus d'un Cambrésien reçut de fortes bourrades en échange de l'obligeante poignée de main donnée sur les remparts. Ce sont là les droits de la guerre, quand une ville est emportée d'assaut. Ces peccadiles ne ralentirent pas le zèle des partisans du Roi : en un moment les fleurs de lis, clandestinement conservées, reparurent ; on abattit l'aigle, et l'étendard tricolore fit place au drapeau de la restauration, pour la seconde fois déployé.

Il paraît que les pillages partiels dont nous venons de parler n'eurent lieu que par suite des coupables excitations de quelques bourgeois, et parceque, dans un premier moment de désordre, les chefs ne purent pas surveiller et contenir leurs soldats : ce qu'il y a de certain du moins, c'est que, très peu de temps après, et peut-être à la sollicitation bienveillante de Louis XVIII, on ordonna de rapporter, dans un lieu désigné, les objets volés; mais ce qu'on avait enlevé de plus précieux ne revint pas. Les femmes ne purent, hélas! presque rien recouvrer.

Louis XVIII s'était dirigé de Bavai vers le Câteau-Cambrésis où il arriva le 24 au soir. Une multitude immense, les autorités en tête, allèrent à sa rencontre. Le maire, M. Hennequand, le harangua; le clergé le félicita, comme fils aîné de l'Eglise; et trente jeunes filles, descendant d'un char de triomphe, lui offrirent de naïfs hommages et des fleurs. A l'entrée de la ville, la voiture du monarque fut dételée et traînée par trente jeunes gens. Il est très-bien d'aimer son roi, mais se transformer pour lui en bêtes de somme, c'est porter l'amour beaucoup trop loin.

Le Roi descendit à l'hôtel du maréchal Mortier; M. Bricout de Cantraine eut l'honneur de recevoir le comte d'Artois, et le duc de Berry logea chez M. Deudon, avocat. Il est inutile de dire que la ville fut illuminée et le drapeau blanc partout arboré : on avait peu de toutes les enseignes connues pour afficher son dévouement, et les demeures de quelques mécontents alarmés n'étaient pas celles qui brillaient d'un moins vif éclat.

Ce fut de là que le Roi adressa aux Français sa première proclamation. Elle était ainsi conçue :

« Louis, par la grace de Dieu, Roi de France et de Navarre, à tous nos fidèles sujets, salut.

« Dès l'époque où la plus criminelle des entreprises, secon-

» d'ée par la plus inconcevable défection , nous a contraints à  
 » quitter momentanément notre royaume , nous vous avons  
 » avertis des dangers qui vous menaçaient , si vous ne vous  
 » hâtiez de secouer le joug d'un tyran usurpateur. Nous n'a-  
 » vons pas voulu unir nos bras , ni ceux de notre famille , aux  
 » instrumens dont la providence s'est servie pour punir la  
 » trahison. Mais aujourd'hui que les puissants efforts de nos  
 » alliés ont dissipé les satellites du tyran , nous nous hâtons  
 » de rentrer dans nos états , pour y rétablir la constitution  
 » que nous avons donnée à la France , réparer , par tous les  
 » moyens qui sont en notre pouvoir , les maux de la révolte et  
 » de la guerre , qui en a été la suite nécessaire ; récompenser  
 » les bons , mettre à exécution les lois existantes contre les  
 » coupables , enfin pour appeler autour de notre trône pater-  
 » nel l'immense majorité des Français , dont la fidélité , le  
 » courage et le dévouement ont porté de si douces consola-  
 » tions dans notre cœur.

« Donné au Câteau-Cambresis le vingt-cinquième jour du  
 » mois de juin de l'an de grâce 1815 , et de notre règne le vingt-  
 » unième. Signé, LOUIS; et plus bas , par le Roi , le ministre  
 » secrétaire d'état de la guerre , signé , duc DE FELTRE. »

Cette proclamation , fertile en épithètes , ne l'est pas assez en instruction. De la pâleur , même de l'insignifiance et une menace assez vertement prononcée : voilà , avec la promesse du rétablissement de la Charte dont on ne pouvait guère douter , tout ce qu'on y trouve : aussi ne contenta-t-elle que faiblement. Après l'avoir lue , on cherche les motifs qui l'ont dictée. Était-ce pour nous dire qu'on n'avait pas voulu unir ses bras ni ceux de sa famille aux instrumens de la Providence ? Ce n'était rien nous apprendre de nouveau , si ce n'est que la Providence se sert parfois de terribles instrumens. Ce monarque éclairé s'exprimait d'ordinaire avec plus de bonheur , et satisfaisait mieux à l'à-propos et à l'attente des esprits. Nous remarquerons tout-à-l'heure , dans sa seconde allocution , une simplicité franche , affectueuse , quoique non exempte de sévérité , une raison plus forte et aussi plus de dignité.

Quant à la vingt et unième année de son règne, Louis XVIII devait en rire lui-même : mais on fait , sans trop résister, une concession qui nous enrichit. Ce chiffre rétrograde, dont on s'est tant égayé, était de l'invention de M. d'Ambray. Peu confiant dans l'avenir, il craignit peut-être que la restauration ne fût pas de longue durée; il l'allongea d'un certain nombre d'années antérieures; c'était autant de pris, et cette confiscation lui parut surtout avantageuse en ce qu'il dotait ainsi, figurément, la Royauté fugitive des gloires de la République et de l'Empire., ne laissant adroitement à ces deux pouvoirs ~~aux dépens~~ que les fautes et les crimes. Fiction dont l'heureuse hardiesse rapproche le courtisan du poète.

Louis XVIII ayant appris au Câteau les circonstances de la reddition de Cambrai : « Je ne croyais pas, » dit-il malignement, « que mon nom seul fit tomber les murailles; je suis » charmé d'apprendre qu'il en soit ainsi, et pour en témoi- » gner ma satisfaction à mes fidèles Cambrésiens, je vais vivre » parmi eux jusqu'à ce que les alliés aient frayé le chemin de » mon trône. Puissent les Parisiens leur tendre bientôt la » main, à l'instar de ces bons provinciaux ! »

A peine cette résolution est-elle connue à Cambrai que tous sont en mouvement pour s'occuper des préparatifs convenables. Le général Colleville donne à la division anglaise, qu'il commande, l'ordre du départ. On va, on vient, on se croise dans tous les sens. Les jardins sont dépouillés de leur ornement, les bois de leur verdure. Des arcs de triomphe s'é-lèvent. On couvre l'extérieur des maisons de tapis, d'étoffes blanches, de drapeaux, de transparents, d'inscriptions et d'emblèmes. Une garde d'honneur est improvisée, la garde nationale est sous les armes, et le 26, jour de l'arrivée, tous ces hommes, les autorités municipales, judiciaires, presque toute la population de la ville et celle de la contrée couvrent la route. Des cris d'amour, d'allégresse, mille fois répétés et que l'écho fait retentir au loin, éclatent à la vue de *Louis le Désiré, le Bien-Aimé, de notre bon Père de Gand*. Les tambours battent aux champs, et toute l'artillerie de la place tonne en



l'honneur de la légitimité. Bientôt les chevaux de la voiture royale sont encore une fois dételés, et des hommes (Dieu nous créa-t-il à son image pour un pareil métier!) se disputent de nouveau l'honneur de la traîner. Cent jeunes demoiselles précèdent le cortège et effeuillent des fleurs en marchant. La physionomie noble et bonne du Roi décèle de l'émotion : « Ils » veulent donc, » dit-il au comte d'Artois, comme avait dit Voltaire, le jour de la représentation d'Irène, « ils veulent » donc me faire mourir de joie! »

Non loin de ces hommes si prodigues d'enthousiasme et de bruyantes démonstrations, se trouvait un observateur morose, battu par les tempêtes révolutionnaires, portant un front sévère, et qui laissait tomber un regard sombre et dédaigneux sur cette tumultueuse escorte. Placé quelque peu à l'écart près d'une personne de sa connaissance, il avait cependant entendu l'exclamation de Louis XVIII au comte d'Artois. « Mourir de joie, répéta-t-il d'une voix sépulchrale, ce » n'est pas ainsi que ton infortuné frère est mort. Princes » pleins de bonté, dit-on, mais aussi de confiance et d'im- » prévoyance, on vous retrouve toujours les mêmes. Tant de » fois poursuivis, maltraités, ballottés, les leçons du passé pa- » raissent cependant ne vous avoir rien appris. Au lieu de » mourir de joie, il faut froncer le sourcil et se défier, à la » vue de l'espèce humaine en fermentation, de ces marion- » nettes vivantes auxquelles mille ressorts secrets, et souvent » honteux, peuvent imprimer mille mouvements divers. Il ne » m'est plus permis de voir le peuple s'agiter de la sorte sans » frémir de souvenir et de crainte. — Quand le motif est lou- » able, comme aujourd'hui.... — A la bonne heure, mais la » multitude sait-elle ce qui est louable? Le moindre appel à » ses passions ne suffit-il pas pour la porter à tous les excès? » surtout si cette multitude est française, c'est-à-dire légère » et variable comme le vent. — Vous ne faites pas l'éloge de » vos frères. — Je ne louange jamais personne, je dis vrai; » aucune nation n'offre autant d'enthousiastes que la nôtre, » tous les genres de fanatisme nous sont bons. Ardents, pas- » sionnés, inconstants, rien n'égale, dans des moments de

» crise principalement, la promptitude de nos émotions, et  
 » nous cédon's alors à l'entraînement comme le fétu de paille  
 » au torrent. Qu'il s'agisse d'une fête, d'un triomphe, peu  
 » importe que le héros en soit digne ou non ; au bruit de la  
 » musique, de la cloche, du canon ; à l'aspect de la pompe  
 » déployée ou du triomphateur, les masses s'ébranlent ; un  
 » enthousiasme désordonné, irrésistible, se communique de  
 » proche en proche ; en un instant le feu est partout, l'étin-  
 » celle électrique a moins de rapidité ; alors les cris, les  
 » mains, les chapeaux, les mouchoirs deviennent les auxi-  
 » liaires d'une ivresse portée au comble ; c'est à qui fournira  
 » la plus grande part d'activité dans cette délirante cotisa-  
 » tion : que le vent change, et ce peuple renversera d'un bras  
 » furieux les autels élevés par lui, la veille, à l'objet de son  
 » idolâtrie. C'est en France que la roche Tarpéienne est près  
 » du Capitole. Aujourd'hui le nectar, et demain la ciguë. J'ai  
 » vu, comme à présent, mes compatriotes se précipiter au-  
 » devant de leur belle souveraine, Marie-Antoinette ; quelque  
 » temps après, on la conduit à la mort, et l'on danse autour  
 » de son cadavre ! J'ai vu Mirabeau adoré, et j'ai vu son buste  
 » pendu en place de Grève. On défie l'infâme Marat, ses res-  
 » tes sont portés en triomphe au Panthéon ; puis on les ex-  
 » hume pour les jeter dans l'égout de Montmartre où jamais  
 » n'avait croupi pareille ordure ; et beaucoup des mêmes in-  
 » dividus assistèrent aux deux enterrements, le tout avec zèle  
 » et patriotisme. Robespierre et vingt autres tigres trouvèrent  
 » des applaudisseurs ; viennent encore des monstres puissants,  
 » et les acclamations ne leur manqueront pas. Par compen-  
 » sation, Bailly, Malesherbes, ces hommes, l'honneur et l'or-  
 » gueil de l'humanité, périssent au milieu des hurlements  
 » d'une féroce joie. La princesse de Lamballe, cette noble et  
 » intéressante héroïne de l'amitié, est coupée par morceaux !  
 » On avait salué le vertueux Louis XVI du nom de *Représen-*  
 » *tant héréditaire de la nation* ; plus tard on en fait un ty-  
 » ran, et sous cette nouvelle forme, on l'égorge. J'en frémis  
 » encore aujourd'hui. Ces grandes victimes furent tuées sous  
 » mes yeux ; il m'en est resté une odeur de sang dont je ne  
 » puis me débarrasser ; et je crois toujours voir l'exécuteur  
 » des hautes œuvres tenant, suspendue par les cheveux, cette

» tête royale naguère adorée!... Illustres exilés, en rentrant  
 » dans l'héritage sanglant de votre malheureux frère, de votre  
 » oncle, des frissons de terreur ne vous glacent-ils pas? êtes-  
 » vous certains d'avoir terminé tout compte avec l'implacable  
 » destin qui, depuis long-temps, conspire votre ruine? A vo-  
 » tre place, je n'avancerais pas sans trembler sur un terrain  
 » si mouvant. Je craindrais surtout des chemins couverts de  
 » fleurs; c'est là que les serpents se glissent: et si j'avais comme  
 » vous, après tant d'infortunes, le malheur d'être encore  
 » prince dans ce pays, je me défierais de mes sujets même  
 » m'applaudissant; je voudrais les voir plus sobres de trans-  
 » ports, de pétulance et de trépignements. La stupide et chan-  
 » geante multitude brusque trop les transitions de l'amour à  
 » l'assassinat. Adieu, dit sourdement notre misanthrope à son  
 » ami, adieu, je fuis loin d'ici pour quelques jours; ce brou-  
 » haha me fait mal: je préfère aux bruits de cette cité, et à  
 » cette population turbulente, le calme et les hôtes paisibles  
 » des forêts; je cours m'y réfugier. » Et il s'éloigna précipi-  
 » tamment, pour ne pas assister à des réjouissances qui, par une  
 » triste et singulière disposition d'esprit, ne lui donnaient que  
 » des idées noires, en lui retraçant des horreurs et des crimes.

Cambrai, livré au pillage le 24, était le 26 une ville de cour.  
 Les ducs de Feltre, de Bellune, de Grammont, de Luxem-  
 bourg, MM. de Chateaubriand, Bertin, le prince de Talley-  
 rand; qu'on voit partout, les gardes du corps et les fidèles  
 volontaires royaux entouraient Louis XVIII qui était des-  
 cendu chez M. Cotteau, adjoint à la mairie. Ce fut là qu'au  
 milieu du vacarme causé par le canon, le carillon et les cris,  
 il reçut des adresses, des félicitations de la part des principaux  
 habitants. Quand il donna audience aux jeunes personnes qui  
 avaient jonché des fleurs devant lui, il se découvrit, et, en  
 monarque âgé, mais Français, lorsqu'il eut écouté leur gra-  
 cieux discours, il dit: « Plus jeune, je répondrais, mes de-  
 » moiselles, aux choses aimables que vous venez de m'adresser  
 » en vous complimentant sur vos charmes; mais à mon âge,  
 » je ne puis que vous tenir le langage d'un père. J'en aurai  
 » toujours pour vous tous les sentiments. »

Aucun genre de démonstration ne fut négligé pour rendre complets le triomphe et le bonheur de la famille royale. Le 27, les populations de dix-huit villages du Nord et du Pas-de-Calais virent processionnellement déposer à ses pieds leurs respects et leurs hommages. Chaque commune s'avancit bannière déployée. Tous, vêtus comme au plus beau jour de fête, portaient en main une branche de verdure qu'ils agitaient dans l'air. On remarquait parmi eux des vieillards courbés sous le poids des années : ils accusaient la faiblesse de leur vue, cherchaient à se redresser, saluaient le monarque et appelaient sur lui les bénédictions du ciel. Il serait difficile enfin qu'un mortel fût l'objet d'une plus grande vénération (1). En suivant de l'œil cette marche champêtre et pittoresque, le Roi parut touché jusqu'aux larmes : *Mes amis, je vous porte dans mon cœur*, cria-t-il avec force, et une triple salve d'applaudissements accueillit ces paroles sorties de l'âme.

Tous les âges, toutes les conditions étaient alors confondus dans un sentiment unanime : les riches trinquaient avec les pauvres, l'aristocratie tendait la main au plus humble roturier, et tous ensemble prenaient part aux hanquets en plein air, danses publiques et *Te Deum*. Enfin l'allégresse était si forte que dans la crainte de ne pouvoir pas toujours la supporter de la même manière sans en être étouffé, on était en quelque sorte obligé de la couper en deux, et de la produire, pour se soulager, tantôt par tous les signes d'exclamation connus, tantôt par des larmes de tendresse. Si notre maudit homme noir eût encore été là, au lieu de fournir son contingent dans cette commune émotion, il aurait dit qu'on avait pleuré sous

---

(1) L'expression n'a rien d'exagéré : chez quelques personnes, l'engouement pour la famille royale avait contracté les formes d'une sorte d'adoration. Dans une des demeures où Louis XVIII s'arrêta pendant ce voyage, un homme de service laissa, par oubli, un objet faisant partie de la garde-robe de son auguste maître; c'était un de ces légers tissus de lin, premier vêtement dont la pudeur s'enveloppe : on le recueillit précieusement, en donnant à sa conservation des soins religieux, comme si des faveurs d'en-haut dussent y être attachées.

tous les régimes, qu'on l'avait fait vingt fois de la sorte sous l'Empire; voulant peut-être ainsi rappeler le mariage de Napoléon avec Marie-Louise, où l'attendrissement avait tellement relâché les cœurs que Pie VII lui-même n'avait pu retenir ses pleurs.

Un incident assez bizarre vint rompre l'uniformité de ces démonstrations d'amour. Des drapeaux blancs flottaient à toutes les fenêtres; presque tous déployés par le zèle, quelques uns par la peur. Une petite maison assez mesquine, noircie par le temps, et dont la façade, en plusieurs endroits dégradée, appelait des réparations, que l'avarice se refusait à faire, formait seule exception: là, ni fleurs, ni verdure, ni drapeau. Les volets d'une unique fenêtre, fermés comme pendant tout le cours de l'année. Et ce qui donnait de l'énormité au scandale, cette maison était peu distante de l'hôtel de M. Cotteau, transformé en palais royal. Le récalcitrant et téméraire habitant de cette obscure demeure était un vieux rentier, resté, malgré l'Empire et la Restauration, partisan de la République, comme offrant la forme de gouvernement la plus économique. Il y vivait en ours; seul avec son argent, ne fréquentant, ne recevant personne, et n'ouvrant que très rarement sa porte, par laquelle aurait pu s'échapper l'air qui l'environnait; air si épais, si substantiel, qu'il offrait presque à la fois un élément et un aliment (1).

En entendant le tintamarre du quartier, notre homme, de fort mauvaise humeur, déclama, à part lui, contre la royauté et ses adhérents, lorsque des pierres, lancées avec violence contre son habitation, l'avertirent qu'on désirait de lui parler. Grommelant, demi-vêtu, la tête couverte d'un bonnet qui n'est passans tache, il se lève et entr'ouvre doucement sa porte. « — Ah! le voilà, le voilà le sans-culotte! — Que voulez-vous, tas d'imbécilles? — Vite un drapeau. — Je ne mettrai point de drapeau. — Tu n'en mettras pas? — Je n'en mettrai pas... quand même j'en aurais le moyen. — Ah! le fessé-Ma-

---

(1) La bibliothèque de cet homme se composait d'un seul volume: *Les crimes des Rois de France*. C'était là son bréviaire.

thieu, le républicain, le jacobin! — Oui, je suis républicain et je m'en vante. — Comment scélérat! veux-tu crier Vive le Roi? — Non, braillards, je ne crierai pas. — Tu crieras. — Ça ne sera pas vrai. — Il faut raser sa maison. — Dût-on me pendre, je ne crierai pas. — Pour la dernière fois, Vive le Roi, ou sinon.... — Je vous dis que non; gardez votre beau Roi pour vous, il ne m'en faut pour rien. » Et il referme brutalement sa porte qu'il n'avait tenue entr'ouverte que par intervalle. Ces paroles audacieuses, presque sacrilèges, font dresser les cheveux sur la tête de tous les Royalistes qui ne portent pas une coiffure d'emprunt. L'exaspération est au comble; des pierres sont de nouveau lancées contre la malencontreuse mesure. Tantôt un murmure sourd, sinistre, circule parmi la populace, tantôt des imprécations, des cris de fureur se font entendre; il ne faut qu'un moment pour qu'un crime soit commis. Heureusement ce bruit arrive jusqu'au Roi qui en demande vivement la cause. Le fait lui étant rapporté avec exactitude: « Je serais profondément affecté, dit-il, de ce que » mon arrivée dans cette ville fût la cause du malheur d'un » seul individu. J'aime que les manifestations d'amour envers » moi soient franches et non commandées. Laissez à cet homme » obstiné sa conscience et son opinion: il ne faut pas que de » si beaux jours soient troublés par des excès. » Et il envoya sur-le-champ du monde pour calmer le peuple et protéger la propriété et la vie de ce patriote opiniâtre.

Cette modération déplut aux Ultras dont plusieurs trouvèrent aussi beaucoup trop de mansuétude dans la fameuse déclaration du 28 juin. Voici le texte entier de cette déclaration lue avec tant d'avidité lors de son apparition, et digne en tous points d'être recueillie par l'histoire.

#### « LE ROI AUX FRANÇAIS.

« Les portes de mon royaume viennent enfin de s'ouvrir » devant moi; j'accours, j'accours pour ramener mes sujets » égarés, pour adoucir les maux que j'avais voulu prévenir, » pour me placer une seconde fois entre les armées alliées et » les Français, dans l'espoir que les égards dont je peux être » l'objet tourneront à leur salut: c'est la seule manière dont

» j'ai voulu prendre part à la guerre. Je n'ai pas permis qu'au-  
 » cun prince de ma famille parût dans les rangs des étrangers,  
 » et j'ai enchaîné le courage de ceux de mes serviteurs qui  
 » avaient pu se ranger autour de moi.

« Revenu sur le sol de la patrie, je me plais à parler de con-  
 » fiance à mes peuples. Lorsque je reparus au milieu d'eux,  
 » je trouvai les esprits agités et emportés par des passions con-  
 » traaires; mes regards ne rencontraient de toutes parts que  
 » des difficultés et des obstacles : mon gouvernement devait  
 » faire des fautes; peut-être en a-t-il fait. Il est des temps où  
 » les intentions les plus pures ne suffisent pas pour diriger,  
 » où quelquefois même elles égarent. L'expérience seule pou-  
 » vait avertir : elle ne sera pas perdue. Je veux tout ce qui  
 » sauvera la France.

« Mes sujets ont appris, par de cruelles épreuves, que le  
 » principe de la légitimité des souverains est une des bases fon-  
 » damentales de l'ordre social, la seule sur laquelle puisse s'é-  
 » tablir, au milieu d'un grand peuple, une liberté sage et  
 » bien ordonnée. Cette doctrine vient d'être proclamée comme  
 » celle de l'Europe entière. Je l'avais consacrée d'avance par  
 » ma Charte, et je prétends ajouter à cette Charte toutes les  
 » garanties qui peuvent en assurer le bienfait.

« L'unité du ministère est la plus forte que je puisse offrir;  
 » j'entends qu'elle existe, et que la marche franche et assurée  
 » de mon Conseil garantisse tous les intérêts et calme toutes  
 » les inquiétudes.

« On a parlé, dans les derniers temps, du rétablissement  
 » de la dîme et des droits féodaux. Cette fable, inventée par  
 » l'ennemi commun, n'a pas besoin d'être réfutée. On ne s'at-  
 » tendra pas que le Roi de France s'abaisse jusqu'à repousser  
 » des calomnies et des mensonges : le succès de la trahison en  
 » a trop indiqué la source. Si les acquéreurs de domaines na-  
 » tionaux ont conçu des inquiétudes; la Charte aurait dû  
 » suffire pour les rassurer. N'ai-je pas moi-même proposé aux  
 » chambres, et fait exécuter des ventes de ces biens? Cette  
 » preuve de ma sincérité est sans réplique.

« Dans ces derniers temps , mes sujets de toutes les classes  
 » m'ont donné des preuves égales d'amour et de fidélité. Je  
 » veux qu'ils sachent combien j'y ai été sensible , et c'est par-  
 » mi tous les Français que j'aimerai à choisir ceux qui doivent  
 » approcher de ma personne et de ma famille.

« Je ne veux exclure de ma présence que ces hommes dont  
 » la renommée est un sujet de douleur pour la France et d'ef-  
 » froi pour l'Europe. Dans la trame qu'ils ont ourdie , j'aper-  
 » çois beaucoup de mes sujets égarés et quelques coupables.

« Je promets, moi qui n'ai jamais promis en vain (l'Eu-  
 » rope entière le sait) , de pardonner aux français égarés tout  
 » ce qui s'est passé depuis le jour où j'ai quitté Lille , au mi-  
 » lieu de tant de larmes , jusqu'au jour où je suis entré dans  
 » Cambrai , au milieu de tant d'acclamations.

« Mais le sang de mes enfans a coulé par une trahison dont  
 » les annales du monde n'offrent pas d'exemple. Cette trahi-  
 » son a appelé l'étranger dans le cœur de la France ; chaque  
 » jour me révèle un désastre nouveau : je dois donc , pour la  
 » dignité de mon trône , pour l'intérêt de mes peuples , pour  
 » le repos de l'Europe , excepter du pardon les instigateurs et  
 » les auteurs de cette trame horrible. Ils seront désignés à la  
 » vengeance des lois par les deux chambres , que je me pro-  
 » pose d'assembler incessamment.

« Français, tels sont les sentimens que rapporte au milieu de  
 » vous celui que le temps n'a pu changer , que le malheur  
 » n'a pu fatiguer, que l'injustice n'a pu abattre. Le Roi, dont  
 » les pères règnent depuis huit siècles sur les vôtres , revient  
 » pour consacrer le reste de ses jours à vous défendre et à vous  
 » consoler.

« Donné à Cambrai le 28<sup>e</sup> jour du mois de juin de l'an  
 » de grâce 1815 , et de notre règne le vingt-unième. *Signé :*  
 » LOUIS ; et plus bas , par le Roi ; *le Ministre-secrétaire d'é-*  
 » *tat des affaires étrangères ; Signé : Le Prince DE TALLEY-*  
 » RAND. »



« Cette déclaration, » dit un de nos meilleurs historiens, M. Lacroix, « prouve combien ce sage monarque avait habilement saisi la disposition des esprits à cette époque. » Ce langage est bien supérieur à celui de la proclamation du Câteau : il semble que dans le court intervalle de trois jours, la raison du Roi se soit éclairée, fortifiée par des rapports venus de la grande ville. Cependant cette déclaration, qui devait être complétée par l'ordonnance du 24 juillet, à son tour, et contre le gré de son auteur, si peu charitablement interprétée et étendue par la loi dite d'amnistie du 12 janvier 1816, rencontra dès-lors, dans nos contrées, bon nombre de mécontents. Ils trouvèrent « que cette Charte importune y était trop en relief; qu'on n'y parlait pas assez des droits et pouvoirs de la couronne, des outrages qu'elle avait reçus et des vengeances qui devaient les réparer et en prévenir le retour. Il ne fallait pas dire que le gouvernement du Roi avait peut-être fait des fautes: l'Eglise est infaillible, l'autorité royale impeccable. Commettre des excès et des bévues n'appartenait qu'aux libéraux et aux Bonapartistes. » Et, après avoir ainsi raisonné, ils ajoutaient « que Louis XVIII avait tort de ne pas déployer plus d'énergie, de sévérité; que c'était à son indulgence qu'on devait les cent jours dont quelques mitraillades bien nourries nous auraient garantis; que la même faiblesse ramènerait les mêmes maux, si les honnêtes gens ne se hâtaient de protester contre une modération aussi funeste, et de pousser le char de la restauration dans une meilleure voie. »

Malheureux monarque ! qui, comprenant son siècle et les nécessités du temps, aurait voulu doter ses sujets de tout le bien qu'il avait médité dans ses promenades d'Hartwell ; mais dont le sort fut d'avoir à lutter sans cesse contre les passions et les exigences de ses alentours. Seul, il aurait su conjurer les tempêtes ; et, si Dieu lui eût accordé de plus longs jours, asseoir sur des bases solides notre bonheur et nos libertés qui en sont inséparables. On lui rendra pleine justice, si l'on songe au peu d'années qu'il a vécu sur le trône ; si l'on veut apprécier les obligations par lui forcément contractées dans

l'émigration et à son retour, et les plaintes, les reproches, les obsessions qui le poursuivaient. Presque tous ses actes politiques, y compris la Charte, furent autant de pénibles transactions où des tiers vinrent ajouter des clauses, que, enchaîné par des conventions, des liens de reconnaissance ou de parenté, il n'eut pas le pouvoir de rejeter. Mais il resta sourd aux perfides insinuations des vieux et incorrigibles partisans de l'absolutisme, qui, frappés d'une incurable déraison, ne concevaient pas qu'un Bourbon eût pu consentir à laisser ébrécher, en faveur de vils plébéiens, l'antique puissance de sa race.

Oh ! que s'il eût voulu, surtout après son second retour, relever l'édifice social abattu par la Révolution, il eût trouvé de bras pour le servir ! Avec quelle joie, quelle ardeur, tous les parasites et esclaves de cour se seraient mis à cette sainte œuvre ! Une foule de vétérans titrés, revenus d'outre-mer ou d'outre-Rhin, de rusés compagnons de la société politico-religieuse de Loyola, de militaires blanchis dans la paix et dans l'exil, armés de courroux et d'une épée vierge ou rouillée, fussent devenus maçons sans déroger. La colonne de la place Vendôme fondue, on en eût fait un vaste pilon chargé de recevoir, pour les réduire en poudre, réformes, libertés, drapeau tricolore, constitutions, brevets d'inventions et autres diaboliques innovations ; et cette détestable poussière, qu'on aurait craint de confier au vent, eût été étendue, entre deux couches de chaux vive, sous les fondations de ce grand monument d'architecture gothique. Cette reconstruction, renouvelée du moyen âge, eût été blasonnée, dotée, privilégiée, garnie de fossés, ponts-levis, chaînes, donjons, meurtrières et canons : sur tous les points, de riches abbayes, des couvents, des chapitres pour loger l'embonpoint des moines, la fraîcheur des nonnes et les quartiers des gracieuses chanoinesses ; sur tous les points aussi, des bastilles pour renfermer l'insolent et maudit tiers-état, les Bonapartistes, les libéraux et les Jansénistes. Puis, sur le premier plan, comme sources et soutiens de tant de merveilles, deux énormes piliers armoriés et crénelés, représentant par mille emblèmes divers la *Théocratie* et la *Fao-*

*dalité*. Pour compléter la régénération et achever le tableau ; des manans payant dîme, gabelle, droits seigneuriaux ; soumis à d'humiliantes corvées, comme de faire taire les grenouilles pendant qu'une noble dame accouche ; offrant les prémices de leurs moissons et tremblant pour l'honneur de leurs futures ; enfin des seigneurs de la vieille roche, à longs ressentiments et à courte vue, trouvant cet édifice admirable et indestructible, se sentant rajeunis, ragaillardis, se réjouissant et se vengeant à cœur joie, jusqu'au jour où la Liberté, qui une fois venue au monde peut sommeiller par intervalle mais ne meurt plus, faisant jouer ses mines sous les remparts du despotisme, eût abîmé, dans une terrible explosion, constructions, maîtres et conseillers.

Explosions et barricades à part, convenons pourtant qu'une domination sans bornes, affranchie d'entraves et de contrôle, offre bien du charme et de la séduction aux gouvernants : on doit savoir quelque gré à celui qui ne s'y laisse point aller, lorsqu'il ne semble pas que ce soit la crainte qui le retienne : or, après les cent jours, sans préciser exactement l'époque, le danger de s'emparer d'une telle domination, n'était pas imminent ; à la suite de nos désastres et d'une dislocation sociale, le peuple, pris au dépourvu, eût été impuissant pour lutter contre l'oppression, et un succès de trop longue durée eût peut-être couronné un attentat libéricide. Il est donc juste de tenir compte au Roi de sa sobriété dans le pouvoir, car on peut penser que ce ne fut pas seulement par prudence, mais aussi par attachement à ses serments et par affection, qu'il refusa de tenter une si coupable et si périlleuse entreprise. Il avait la ferme volonté de maintenir et de consolider cet acte d'alliance passé entre son peuple et lui, cet acte qu'il citait comme *son plus beau titre aux yeux de la postérité* ; et il nourrissait moins le désir de restreindre nos droits que de les étendre par des concessions sagement mesurées. Beaucoup de personnes, depuis lors, ont pu demander des institutions plus larges, plus populaires ; les circonstances étaient changées ; mais pour bien juger le passé, il faut s'y reporter entièrement : toute cette conduite fut honorable, généreuse dans des temps

fort difficiles, et au milieu d'hommes toujours disposés à suivre une marche rétrograde, sans s'inquiéter si ce n'était pas reculer pour mieux sauter en l'air. Aussi à une époque mémorable et récente, celle de l'apparition des fatales ordonnances ; alors que l'indignation portée au comble cherchait dans les retraites royales de quoi se satisfaire, les Parisiens, malgré la chaleur des combats, au milieu d'un tumulte héroïquement affreux, se rappelèrent les paroles que, de son lit de mort, Louis XVIII avait, mais en vain, adressées à son successeur : *Surtout, mon frère, régnex selon les lois* ; et ils déposèrent leur vengeance devant son buste. Les vainqueurs de juillet respectèrent le fondateur de la Charte, la postérité honorera sa mémoire.

A la date de la déclaration de Cambrai, on ne criait pas encore Vive le Roi sur tous les points du département. La plupart de nos places fortes résistaient aux sommations et aux canons de l'ennemi : l'aigle continuait à y planer et le pouvoir impérial y survivait à l'Empire. L'état de blocus, et des cordons de troupes interceptaient les communications ; en sorte que chacun ignorait ce qui se passait à peu de distance de lui : position singulièrement favorable à la mise en circulation de fausses nouvelles et de bruits contradictoires. Une fable, fût-elle la plus absurde, venait rendre quelque espoir aux malheureux Bonapartistes ; c'était un moment de trêve à leur douleur, et l'on appuyait une main amie sur la cocarde tricolore qui ne tenait plus qu'à un fil.

Les royalistes avaient peine à contenir leur élan, en recevant à chaque instant des versions favorables à leur cause. Mais à l'aspect de canons braqués, mèche allumée, sur des places publiques, la plupart ajournaient l'explosion de leur joie. Quelques uns se faisaient ramasser dans les rues ; et ces hommes, tout-à-la-fois fidèles et séditeux, étaient jetés en prison ou mis hors des villes. En plusieurs endroits même on dressa des listes des personnes dont on croyait la présence dangereuse, et on les fit sortir. Ces mesures, par suite desquelles d'inévitables injustices auront dû être commises, faisaient

crier les amis des Bourbons contre les autorités militaires. L'état de siège, en plaçant tous les pouvoirs dans la main d'un seul homme, doit souvent conduire à l'arbitraire et à l'oppression : il fallait bien que les moyens coercitifs fussent laissés à la disposition de celui sur la tête de qui pèsent les plus grandes responsabilités. A cette époque surtout, le commandement d'une de ces villes était un poste éminemment périlleux ; mais lorsqu'on est froissé par l'ordre d'un tiers, on ne voit d'ordinaire que l'offense qu'on reçoit, sans s'occuper de ce que peut avoir de délicat et d'embarrassant la position de celui qui ordonne.

Rentrons encore, mon cher Abel, dans la ville de Fénélon où ces individus, proscrits pour opinion, me rappellent que j'ai omis d'esquisser un petit tableau de mœurs dans lequel un oeil exercé découvrira peut-être quelque point intéressant.

Un homme dont la faveur ou la puissance commence ou recouvre un nouvel éclat, a d'abord pour escorte, des gens dévoués, conduits par la conviction, le devoir, quelquefois le fanatisme, et puisant leur enthousiasme dans leur cœur. Que le succès couronne les projets de cet homme, et bientôt une foule immense d'êtres dégradés, voisins d'une banqueroute, ou déjà ruinés d'honneur et d'argent, viendront prendre place sous les rameaux dont la fortune ombre sa tête, et y chercher un asile de franchise et d'impunité pour le scandale ou les forfaits de leur vie. Ce fut ce qui advint à cette époque, et ce qu'on pouvait d'autant mieux remarquer à Cambrai, que les avenues de la royauté ne s'y trouvant pas cernées et inaccessibles comme à Paris, il devenait fort aisé, dans ce moment de désordre, de circuler autour du monarque.

Beaucoup de ces chevaliers d'industrie s'étaient, après l'événement et lorsqu'il n'y avait plus que des chances de gain à courir, confondus dans les rangs des volontaires de Gand ; si bien que depuis la sortie de Belgique l'armée des fidèles s'était considérablement accrue sur la route. On rapporte qu'à peu de jours de là, un de ces braves enrôlés du lendemain s'étant

adressé au prince de Talleyrand , pour solliciter une place à titre de récompense , le spirituel diplomate lui dit : « Mon-  
 » sieur , entendons-nous ; avez-vous été à Gand , ou en êtes-  
 » vous seulement revenu ? La chose est bonne à connaître :  
 » nous n'étions pas deux mille hommes en y allant ; depuis le  
 » le retour , nous n'en comptons guère moins de quarante  
 » mille. »

Parmi les personnes étrangères à Cambrai et qui y affluaient , il s'en trouvait un grand nombre de très recommandables ; mais au milieu d'elles s'étaient effrontément introduits de nécessaires et hardis intrigants , connus comme tels sous l'Empire , et qui se croyaient purifiés pour s'être frottés contre la Restauration. Quelques uns de ces intrigants s'étaient attribué une partie de la police ; rien , dans la manifestation de leur zèle , n'égalait la force de leurs poumons , si ce n'est leur audace : ils portaient fièrement au chapeau un petit portrait , en carton , de Louis XVIII , et un ruban blanc-sale à une boutonnière souvent rapiécée. S'imaginant représenter la monarchie outragée , ils marchaient ferme et à grands pas ; leurs regards étaient hostiles , et ils adressaient des menaces aux gens qui ne criaient pas , à leurs ennemis , surtout à leurs débiteurs , s'ils en rencontraient ; veillaient à l'extérieur sur la personne de *notre bon Roi* , de *notre Sauveur* ; signalaient les suspects , en faisaient incarcérer ; promettaient , moyennant à-comptes , leur protection aux solliciteurs ; dînaient parfois avec M. le marquis , et prenaient , d'un air aisé , du tabac dans la boîte de M. le comte. La cocarde blanche et l'innocente décoration du Lis formaient en ce moment le niveau social.

Les individus proscrits , par mesure de sûreté , des places fortes , étaient , en grande partie , de braves gens ; jugés dangereux , les uns pour avoir émigré , les autres , à cause d'opinions imprudemment manifestées ou des fonctions qu'ils avaient remplies : mais soit par nécessité reconnue , par malice , ou pour déconsidérer une cause que tout le monde n'aimait pas , on avait aussi chassé , comme Royalistes redoutables , quelques hommes perdus , tarés , insolubles ou ivrognes ; et

grande avait été la joie de ces misérables de se voir assimilés à des citoyens honnêtes, et enveloppés dans une commune infortune. Ils se mirent à chercher et ne trouvèrent que rarement le délit politique qui les avait fait exclure : il en fallait un cependant, et un bien conditionné ; car plus on aurait compromis sa liberté, exposé sa tête pour la légitimité, plus seraient énormes les récompenses pécuniaires à obtenir : et ce devait être pour ces affamés chose des plus faciles à établir que la preuve d'un pareil délit ; car, au besoin, ils pouvaient se prêter l'un à l'autre, sans blesser leur honneur, un mutuel témoignage.

Le chemin de Cambrai rappelait faiblement celui de Co-blentz. Les fidèles arrivaient en procession dans cette première ville. Plusieurs des honnêtes gens que l'autorité militaire avait cru devoir éloigner de leurs foyers, s'y rendirent pour y trouver protection et jouir du bonheur de voir le Roi.

Quelques uns des individus, sans ressource et sans moralité, qu'on avait, comme nous venons de le voir, exilés en même temps, se dirigèrent aussi de leur côté vers le séjour royal. Sur toute la route, et dans Cambrai, les bannis de cette dernière classe, heureux d'être chassés pour trouver un asile, marchaient gravement, cachant le vice ou l'ignominie sous la persécution, et faisant les plus singulières contorsions pour se donner une tournure et un visage à la victime. Arrivés à Cambrai, ces bons apôtres ne tardèrent pas à se réunir aux Rodomonts, leurs confrères, que nous avons laissés se mêlant de la police de la ville et de la conservation du Roi. Ils firent le service en comun, sans pouvoir toutefois, dans leurs rencontres, s'empêcher de se rire au nez, en se voyant réunis sous le drapeau sans tache, et signalés pour leur fidélité.

Ces êtres obscurs, aux prises avec le besoin, Royalistes par nécessité, par spéculation, n'obtinent pas tous dans la suite des récompenses ; mais beaucoup d'entre eux y eurent part à force de hardiesse et d'importunité ; et l'on en vit souvent se faire un rempart de leur prétendu amour pour les Bourbons contre les

poursuites dont ils étaient à juste titre l'objet. L'un d'eux, qui joignait à son dévouement des apparences de grande dévotion, s'étant fait contrebandier, fut un jour saisi à la frontière du Nord, avec une charrette à double fond dans lequel différents objets de fraude étaient cachés. Extrait de la prison où il avait été déposé, il fut traduit devant un tribunal et s'y présenta plein d'assurance, d'effronterie, et comme s'il eût été parfaitement innocent. Le président l'interrogea : « Quelle est votre profession ? — Royaliste. — Ce n'est pas une profession. — C'est la mienne. — N'est-ce pas vous qui conduisiez la charrette ? — Quand même ç'aurait été moi. — Qui avez été saisi ? — Parbleu, on n'en veut qu'aux braves gens. — Etablissez votre innocence. — Je viens de faire mon jubilé. — Vous voulez l'Etat. — J'aime le Roi et j'adore Dieu. — A la bonne heure, mais comment vous tirerez-vous de ce double fond ? — Ça n'est pas difficile, voici mes certificats de royalisme. — Ça ne suffit pas. — Ceux de mon curé. — Encore une fois ce double fond rend plus coupable encore.... — Vive le Roi ! vive le Roi !... — C'est très bien, mais d'où vient... — Si on condamne un homme comme moi ; — Ce café ? — Un homme sans reproche ; — Ce tulle ? — Sans tache ; — Cette masse de cigares, ce..... — Mes plaintes iront aux pieds du trône. » Il fut condamné ; mais peu de jours après il sortit de prison en menaçant juges et douaniers de sa vengeance. Il avait transigé sur sa condamnation à des conditions qu'il n'aurait pas obtenues, s'il n'eût joint à son métier de contrebandier le métier de Royaliste.

Louis le Désiré assistait, le 28 juin, à un *Te Deum* qui se chantait dans la cathédrale, au milieu d'une immense population, lorsque le duc de Feltre (1), chargé par intérim du

---

(1) « Nous avons entendu raconter qu'après la bataille de Waterloo, le duc de Feltre, à la suite des princes de la maison de Bourbon qui attendaient à Cambrai les nouvelles de Paris, s'étant logé dans l'auberge où avait été transporté, quelques jours auparavant, un général français qui avait eu la jambe fracassée dans l'action, donna sur-le-champ l'ordre de l'arrêter, comme coupable d'avoir pris les armes contre son souverain »



ministère de l'intérieur, vint lui annoncer la reddition du Quesnoy. Sa Majesté se contenta de montrer le tabernacle à nos ministre : voulant faire entendre que si les alliés étaient vainqueurs et les Français écrasés, c'était au Dieu des armées qu'il fallait s'en prendre. Le Roi Très-Chrétien n'était peut-être pas fâché de profiter de la sainteté du lieu pour ne s'exprimer que par geste en pareille occurrence et pour attribuer ainsi au Seigneur et non à lui la défaite de ses sujets ; car avait-il la conviction d'une intervention d'en haut dans les affaires et particulièrement dans les sièges et batailles d'ici bas ? c'est une question fort douteuse. M. Charles du Rozoir, dans un des derniers volumes de la *Biographie universelle*, et d'autres écrivains ont avancé que la foi de ce fils aîné de l'Eglise n'était pas bien profonde.

Il resta encore deux jours à Cambrai, entouré de soins, de zèle, d'enthousiasme qui pourraient être décrits au long dans quelque servile brochure payée par un budget, mais dont je vous épargnerai, ainsi qu'à moi, l'ennuyeuse insipidité. Je ne m'arrêterai plus que sur une légère particularité inconnue, parcequ'elle peut faire naître d'importantes réflexions.

Le Roi et sa suite n'avaient pu penser que leur séjour à Cambrai serait d'aussi courte durée. Dans ces graves circonstances, d'immenses ressources restaient à la France pour soutenir une longue et sanglante lutte. Il ne nous manquait pas encore

» légitime. Quelques plaisans prétendaient que le duc attachait d'autant plus de prix à cette capture, que ce prisonnier était le premier que le général Clarke eût fait pendant sa carrière militaire. »

(Extrait de la *Galerie historique des Contemporains*, Bruxelles, 1818, tome 3, page 407.)

Les renseignements que nous avons pris ne nous ont rien procuré qui appuie ou détruise ce fait de l'arrestation d'un général blessé. Nous aurons, plus tard, à entretenir nos lecteurs de la vie du duc de Feltré, qui est né à Landrecies : nous le ferons avec toute l'attention et l'impartialité désirables, sans adopter la commode méthode de la plupart des biographes qui se traînent servilement sur les traces de leurs devanciers.

d'intrépides soldats et de chefs expérimentés : l'armée de Grouchy était retrouvée ; Vandamme se tenait debout et menaçant à la tête de ses braves que le canon avait à peine entamés ; il nous restait plus de quatre-vingt mille combattants et trente généraux qui valaient à eux seuls des forces prodigieuses. Par-dessus tout cela pouvait dominer encore le génie de l'Empereur : si , à cette heure suprême , il eût été revêtu des pouvoirs de la dictature , comme des voix imprudentes quoique bien intentionnées l'avaient demandé , et qu'il eût dit aux masses de se lever et de le suivre : Dieu ! quelle guerre d'extermination ! quelle horrible boucherie eût épouvanté la France et le monde !... Mais la journée de Waterloo disparaissait , et l'armée anglo-prussienne se fût peut-être abîmée tout entière dans cette mer de sang. Tant d'espoir , au risque de tant de maux , ne trouva pas de nombreux partisans. Les amis des libertés publiques craignirent de soutenir un homme qui , vaincu , devait entraîner la patrie dans sa chute ; vainqueur , nous couvrir de gloire et de chaînes : on l'abandonna. Ce fut alors que Bonaparte prit une détermination que le désespoir peut seul expliquer ; il se jeta dans les bras des anglais.

Les moyens qui nous restaient pour empêcher ou retarder notre entière défaite furent paralysés par la dissidence des opinions qui régnaient parmi nous et dont l'une frayait le chemin à l'ennemi. Enfin la démoralisation s'était mise dans les rangs de nos soldats. Les actes de trahison à Waterloo les avaient rendus incertains et défiants ; les cris de *Sauve-qui-peut* , entendus au milieu du tumulte des armes , retentissaient sans-cesse à leurs oreilles ; les Royalistes y joignaient des conseils et de pieuses exhortations ; et tout cela rendait plus difficile le soin de rallier ces hommes. Davoust , Excelmans , l'avaient tenté. Un duc de Dalmatie eût pu y contribuer puissamment , en déployant l'habileté et l'incroyable activité dont l'Espagne et Wellington avaient été tant de fois témoins ; il ne crut pas devoir agir. Le maréchal Ney , si habitué à sortir vainqueur des combats qu'un échec avait pu troubler ses idées et son sang-froid , s'était trop exagéré notre perte pour croire que quelque chose fût désormais réparable. Plusieurs autres pensè-

rent comme lui ; la fièvre des cent jours était usée ; l'indécision, le découragement, la crainte de malheurs extrêmes entrèrent dans toutes les âmes, et le grand empire s'éroula au mois de juin plus rapidement encore qu'il ne s'était relevé au mois de mars.

Louis XVIII ne s'attendait pas à une chute si précipitée. Il avait craint une résistance énergique, opiniâtre de la part de gens qui semblaient s'être trop compromis pour ne pas se défendre jusqu'à l'extrémité. Il ne pensait pas qu'il pût encore de sitôt franchir les degrés de son trône ; et, si l'on continuait à se battre et à discuter, le pied pouvait lui glisser dans le sang de ses alliés fidèles et de ses sujets rebelles. Pour s'affermir, il employait tous les moyens en son pouvoir. Croyant qu'un journal à ses armes, à son entière dévotion, pourrait servir sa cause et en hâter le succès, il résolut de faire continuer, dans sa résidence royale de Cambrai, le *Moniteur de Gand*. Cette feuille, dont la rédaction était, dit-on, confiée à MM. de Chateaubriand et Bertin, devait avoir le titre de *Journal universel*. Nous avons sous les yeux une épreuve d'une partie du premier N° de ce journal, sous la date du 30 juin. Elle renferme une proclamation de Wellington, un ordre du jour, une proclamation de Schwarzenberg (1), la déclaration du

---

(1) Nous croyons devoir donner ici le texte entier de ces trois actes qu'on aurait sans doute beaucoup de peine à se procurer, et qui sont essentiellement liés à l'histoire de ce temps. Nous les avons rejetés dans une note, parcequ'étant antérieurs aux faits qui viennent d'être retracés, ils ne pouvaient plus être convenablement placés dans la narration. Les voici tels qu'ils sont consignés dans les fragments de ce journal. Il ne nous appartenait pas de corriger les expressions du noble Lord ; un étranger, surtout un étranger qui a passé une grande partie de sa vie sur des champs de bataille, est fort excusable de ne pas connaître parfaitement notre langue. D'ailleurs beaucoup de nos compatriotes n'étaient pas, à cette époque, plus français que Sa Grâce dans leur langage et leurs actions.

#### « PROCLAMATION.

« Je fais savoir aux Français que j'entre dans leur pays à la tête d'une armée déjà victorieuse, non en ennemi (excepté de l'Usurpateur prononcé, l'ennemi du genre humain, avec lequel on ne peut avoir ni paix

» ni trêve), mais pour les aider à secouer le joug de fer par lequel ils sont » opprimés.

« En conséquence, j'ai donné des ordres ci-joints à mon armée, et je » demande qu'on me fasse connaître tout infracteur.

« Les Français savent cependant que j'ai le droit d'exiger qu'ils se con- » duisent de manière que je puisse les protéger contre ceux qui voudraient » leur faire du mal.

« Il faut donc qu'ils fournissent aux réquisitions qui leur seront faites » de la part des personnes autorisées à les faire, en échange pour des reçus » en forme et ordre, et qu'ils se tiennent chez eux paisiblement et qu'ils » n'aient aucune correspondance ou communication avec l'Usurpateur en- » nemi, ni avec ses adhérents.

« Tous ceux qui s'absenteront de leur domicile après l'entrée de l'ar- » mée en France, et tous ceux qui se trouveront absents au service de » l'Usurpateur, seront considérés ses adhérents, et comme ennemis, et leurs » propriétés seront affectées à la subsistance de l'armée.

« Donné au quartier-général, à Malplaquet, ce 21 juin 1815. » Signé : » WELLINGTON. »

*Extrait de l'Ordre du Jour du 20 Juin 1815.*

« Comme l'armée va entrer sur le territoire français, les troupes des na- » tions qui sont dans ce moment sous les ordres du maréchal Wellington » sont priées de se rappeler que leurs souverains respectifs sont les alliés » de S. M. le Roi de France, et que la France doit donc être considérée » comme pays ami.

« Il est ordonné que rien ne soit pris, ni par les officiers, ni par les soldats » sans paiement.

« Les commissaires de l'armée pourvoient aux besoins des troupes de la » manière usitée, et il n'est pas permis aux officiers et soldats de l'armée » de frapper des réquisitions.

« Les commissaires seront autorisés ou par le maréchal, ou par les géné- » raux qui commandent les troupes des nations respectives (c'est-à-dire » dans le cas où leurs vivres ne leur seraient pas administrés par un com- » missaire anglais) de faire les réquisitions nécessaires pour lesquelles ils don- » neront les reçus en règle, et ils doivent bien entendre qu'ils seront res- » ponsables pour tout ce qu'ils recevront par réquisition des habitans de la » France, de la même manière que s'ils faisaient des achats pour le compte » de leur gouvernement dans leur propre pays. Certifié véritable. » Signé : » L. M. DE MONTPEAT, major. Signé : I. WATERS. A. A. G. »

*« Quartier général de l'armée autrichienne.*

« PROCLAMATION.

« FRANÇAIS,

« Vingt années de troubles et de malheurs avaient accablé l'Europe. La » soif insatiable de domination et de conquête d'un seul homme, en dépu-

» plant et en ruinant la France, avait dévasté les contrées les plus éloignées,  
 » et le monde étonné a vu se reproduire dans un siècle de lumière les dé-  
 » sastres du moyen âge.

« L'Europe entière se souleva ; un même cri d'indignation servit de ral-  
 » liement à tous les peuples. Il eût dépendu en 1814 des puissances d'exer-  
 » cer sur la France une juste vengeance, trop provoquée par elle ; mais de  
 » grands monarques, unis par une seule et sainte cause, le rétablissement  
 » de la paix en Europe, surent ne pas confondre le moteur de tant de maux  
 » avec le peuple duquel il s'était servi pour accabler le monde.

« Les souverains alliés déclarèrent sous les murs de Paris, que jamais ils  
 » ne feraient ni paix ni trêve avec Napoléon Bonaparte. La capitale se sou-  
 » leva contre l'oppresser de l'Europe ; la France par un mouvement spon-  
 » tané, se rallia aux principes qui devaient lui rendre et lui garantir la li-  
 » berté et la paix. Les armées alliées entrèrent en amis dans Paris. Tant  
 » d'années de malheurs, la spoliation de tant de pays, la mort de plusieurs  
 » millions de braves, tombés sur les champs de bataille, ou victimes des  
 » fléaux inséparables de la guerre, tout fut mis en oubli. Bonaparte abdi-  
 » qua solennellement un pouvoir qu'il n'avait exercé que pour le malheur  
 » du monde. L'Europe n'avait dès-lors plus d'ennemi à combattre.

« Napoléon Bonaparte a reparu en France : il retrouve l'Europe entière  
 » sous les armes contre lui.

« Français, c'est à vous à décider de la paix ou de la guerre. L'Europe  
 » veut la paix avec la France ; elle fait la guerre à l'usurpateur du trône  
 » français. La France, en admettant Napoléon Bonaparte, a renversé la  
 » première base sur laquelle reposaient ces rapports avec les autres puis-  
 » sances.

« L'Europe ne veut point empiéter sur les droits d'une grande nation ;  
 » mais elle ne souffrira pas que la France, sous un chef proscriit naguères par  
 » elle-même, menace de nouveau le repos de ses voisins.

« L'Europe veut jouir du premier bienfait de la paix ; elle veut désarmer  
 » et elle ne le peut pas, aussi long-temps que Napoléon Bonaparte sera sur  
 » le trône de France.

« L'Europe veut la paix, et parcequ'elle la veut, elle ne transigera ja-  
 » mais avec celui qu'elle regarde comme un obstacle perpétuel à la paix.

« Déjà dans les plaines du Brabant, le ciel a confondu sa criminelle en-  
 » treprise. Les armées alliées vont passer les frontières de la France. Elles  
 » protégeront le paisible citoyen ; elles combattront les soldats de Bona-  
 » parte ; elles traiteront en amis les provinces qui se prononceront contre  
 » lui, et elles ne connaîtront d'autres ennemis que ceux qui seconderont sa  
 » cause.

« Au quartier général de Heidelberg, le 23 juin 1815.

« Le général en chef des armées impériales autrichiennes et alliées sur le  
 » Haut-Rhin. Signé : le Maréchal Prince DE SCHWARZENBERG. »

28 juin rapportée plus haut et quelques détails sur la rentrée du Roi (1). Mais ce n° n'était pas encore entièrement imprimé, quand S. M. fut informé des rapides progrès de ses alliés, et de la nécessité qu'il y avait pour elle et sa famille de se rapprocher sur-le-champ de Paris, où, comme ailleurs, les absents ont tort. On résolut donc d'abandonner le *Moniteur de Cambrai*, pour se diriger vers le siège du gouvernement et de l'imprimerie royale.

Le 30 juin, Louis XVIII adressa ses adieux aux bons et fidèles Cambrésiens, donna une montre et la croix d'honneur à M. Cotteau, embrassa Mad<sup>e</sup> Cotteau, et partit accompagné des regrets et de la vénération publique. L'incorrigible républicain, entr'ouvrant la porte de son obscure habitation, jeta seul sur la voiture royale des paroles de malédiction. « Pars, » beau sife, monte bravement en croupe derrière nos ennemis » qui, pour la deuxième fois, vont enlever pour toi une couronne à la baïonnette. Peste soit des tyrans! et que le ciel

(1) Parmi les détails que renferme ce journal, on lit ce qui suit : « Ceux » qui s'attachaient à observer, avec une touchante émotion, la physionomie » de S. M., ont vu tout-à-coup quelque chose de triste et de sombre succéder à l'impression des sentimens les plus heureux et les plus doux : c'est » qu'en passant sous les fenêtres de l'hôtel-de-ville (de Cambrai), les regards de S. M. avaient vu à travers les fenêtres du rez-de-chaussée, quelques prisonniers qui s'étaient obstinés à défendre la citadelle, et le cœur » paternel du Roi n'était plus sensible au bonheur le plus digne de lui, dès » qu'il était ramené par un spectacle affligeant à de si cruelles pensées! » Cette interprétation d'amour, quoique destinée à un journal officiel, n'est guère vraisemblable. Le Roi était trop éclairé pour ne pas apprécier combien la discipline et l'obéissance enchaînent les soldats; et, par suite, pour croire ces prisonniers coupables d'un crime qui dût attrister son cœur paternel et assombrir ses regards, parcequ'ils avaient défendu la citadelle pendant quelques instans. Ce qui avait affligé Sa Majesté, n'était-ce pas plutôt que la vue de ces militaires, incarcérés pour avoir lutté un moment contre son pouvoir ressuscité, lui faisait craindre qu'il ne s'en trouvât beaucoup d'autres en France qui ne pussent être amenés que difficilement et après de longs délais, à le reconnaître? Les Rois sont hommes, et leur premier amour est pour leur couronne : les exceptions, s'il en est, confirment la règle.

» confonde Bonaparte et les Bourbons ! sans eux , nous n'aurions pas subi la honte de deux invasions ; on n'aurait pas augmenté mes contributions , et notre vaillante République eût subjugué le monde ; mais cela reviendra. » Et il ferma sa porte.

A quelque temps delà , on plaça solennellement dans le mur d'enceinte de l'hôtel de M. Cotteau un beau marbre avec une inscription chargée de rappeler aux contemporains et à la postérité que cette heureuse demeure avait été honorée de la présence et du séjour d'un souverain.

Toutes nos villes n'ambitionnaient pas encore cet honneur. L'absence des journaux , le manque de nouvelles positives , l'incertitude dans laquelle on était sur le sort de nos forces armées et sur les événements de Paris , rendaient embarrassante la position des commandants de nos places fortes en état de blocus ou assiégées. Il fallait que ce malheureux drame fût entièrement achevé avant qu'ils pussent renoncer au rôle dont ils s'étaient chargés. Ils n'entendaient pas les rendre aux troupes alliées ; l'honneur et la prudence s'opposaient à ce qu'ils confiassent les clefs de la France à des mains ennemies. Ils se soumettraient aux ordres du Roi lui-même , s'il le fallait un jour ; car ce ne pouvait être sans peine qu'ils entrevoyaient ce moment : il faudrait renoncer au pouvoir , aux couleurs chéries , et tomber dans une pénible obscurité pour avoir servi le Tyrân.

Cependant une soumission plus prompte pouvait atténuer les torts du passé ; mais entre deux monarques dont l'un tombe et l'autre se relève , il faut savoir se prononcer à propos , et bien connaître , pour cela , le thermomètre du pouvoir. Malheur à qui se tromperait ! Les chefs les moins exposés à tomber dans une erreur fatale étaient ceux qui , par leur position , pouvaient être les plus promptement et les plus exactement informés. La petite ville de Bouchain offrait cet avantage par la proximité où elle se trouve de Cambrai.

Cette ville, dont nous n'avons pas encore parlé, avait pour commandant M. Bigarne, ancien chef d'escadron de dragons, secondé dans son service par un capitaine du génie et deux lieutenants d'artillerie.

La garnison se composait de trois bataillons de gardes nationaux de la Somme, de l'Oise et de l'Yonne. Ces hommes avaient été brusquement arrachés à leurs familles ; et les éloges donnés à leur bravoure dans les journaux et les proclamations ne les rendaient, pour la plupart, ni moins fuyards, ni moins disposés à crier Vive le Roi ! dans l'espoir d'être plus tôt libérés. Jamais on n'avait vu de garde nationale plus mobile ; ils semblaient n'être au service que pour n'y pas rester ; et tous les jours, plusieurs d'entre eux abandonnaient et la gloire et le poste ; des officiers même donnaient l'exemple de la désertion. Pour arrêter l'élan de ces guerriers vers les foyers domestiques, quelques chefs cherchaient à leur persuader qu'ils étaient influencés par les bourgeois, que les *Pikins* et la *canaille* pouvaient seuls leur donner d'aussi pernicieux conseils ; et ils ajoutaient que, si les habitants ne leur fournissaient pas d'assez bons lits on pouvait s'emparer militairement de ceux des maitres de la maison.

Malgré ces paternelles et bienveillantes exhortations, la troupe ne tenait pas. Cependant on parlait de se défendre jusqu'à la dernière extrémité. « Nos mouchoirs, disaient quelques personnes, brûleront dans nos poches avant qu'on ne se rende. » Vieille et énergique expression de métier, mais usée comme un serment. Il fut même, dit-on, question de faire un drapeau noir sur lequel on écrirait en gros caractères, SARAGOSSE, et qu'on placerait au point le plus élevé du clocher. Ce bruit vrai ou faux épouvanta plusieurs vieilles femmes.

Les agens de Louis XVIII, répandus dans les campagnes avoisinantes, y préparaient les esprits en faveur de leur maître. Les paysans, de guerre fatigués, se laissaient aller sans peine à l'idée de recevoir un chef sous lequel ils espéraient vivre en paix ; et la Royauté s'acclimatait dans ces villages.



La désolation y pénétrait aussi parfois à la suite de détachements de la garnison de Bouchain. Pour ne pas se trouver au dépourvu dans une ville où l'on pouvait avoir à résister long-temps, il fallait des vivres; et l'on allait dans les fermes voisines chercher du bétail. Des gendarmes accompagnaient ordinairement l'expédition; moins peut-être pour garder les bœufs, vaches et moutons, que pour surveiller les soldats et les empêcher de fuir. Ces promenades militaires plaisaient cependant assez à des hommes parmi lesquels plusieurs se montraient maraudeurs intrépides. Encore si l'on se fût arrêté là! si l'on n'eût été avide que de butin!...

Un jour, le Roi je pense était déjà dans Cambrai, un détachement sort de Bouchain pour aller à l'approvisionnement. En faisant une battue dans les champs, on aperçoit un individu qui portait les insignes du Royalisme: on sut plus tard que c'était un volontaire revenu de Gand, qu'il avait le grade de capitaine et se nommait Leclerc. Il revenait du village de Rœulx et retournait à Mastaing où il avait son logement. Nos soldats fondent tous à la fois sur cette facile proie, poursuivent ce malheureux comme une bête fauve et finissent par le forcer entre les deux villages. Le capitaine Leclerc, cerné de toutes parts, ne peut plus s'échapper et doit céder au nombre: il se réfugie dans l'humanité de ses compatriotes que les circonstances ont rendu ses ennemis. En se désignant comme père de famille, il croit exciter plus vivement leur générosité: voyant qu'il n'est pas entendu, il offre son argent, sa montre, tout ce qu'il possède, il ne réclame que sa vie pour ses pauvres enfants!... Qu'on ne parle pas avec tant de complaisance de la férocité des peuplades lointaines; il n'est pas besoin, pour tracer des forfaits, d'emprunter aux sauvages des comparaisons et des noms: dans ses guerres de partis, l'Europe est assez riche de ses propres crimes et de ses sanglantes dénominations. Hélas! ce n'était pas à des Cannibales que le capitaine Leclerc avait affaire! c'était à des français fanatisés par l'opinion, et ils l'égorgerent impitoyablement, aux cris de Vive l'Empereur! Un gendarme fut celui qui joua le rôle le plus actif dans cette épouvantable scène. Sans-doute ces meur-

triers auront horreur d'eux-mêmes, et craignant l'exécration publique, ils enseveliront dans la plus profonde obscurité cet acte de barbarie? — Ils s'en font au contraire un trophée. Ils rentrent dans Bouchain, portant en triomphe les vêtements de leur victime; ils les exposent en vente sur la place d'armes, et il se trouve des gens pour mettre à prix cette dépouille encore fumante!

Quelques jours après cet affreux événement, M. de Brichambeau, militaire français, nommé par le Roi gouverneur de Bouchain, arriva au village d'Ivuy avec plusieurs gardes du corps, ils s'approchèrent de la ville à une portée de canon, et de là, un parlementaire fut envoyé pour la sommer, au nom de Louis XVIII, de se rendre. Le commandant repoussa sévèrement cette proposition. M. de Brichambeau, sans se rebuter, réexpédia son parlementaire; mais cette fois il n'arriva pas jusqu'aux glacis; on lança, des ouvrages avancés, un obus qui alla éclater près de l'auberge où étaient réunis M. de Brichambeau et les officiers de son escorte.

Ces démonstrations hostiles faisaient présager une vigoureuse résistance; quand, tout-à-coup, des ordres arrivés en ville firent connaître d'une manière certaine que Louis était redevenu Roi, et Bonaparte, Usurpateur. Tout changea par l'effet de cette officielle et magique nouvelle, et le lendemain du jour où l'on avait tiré sur le parlementaire, M. Bigarne, rendant foi et hommage à l'autorité renaissante, monta à cheval pour aller au devant du nouveau gouverneur. Au lieu d'écrire SARAGOSSE, en traits de feu, sur une enseigne de mort, on traça, avec la permission et l'agrément de M. le commandant, le pacifique *Vive le Roi*, en soie et coton, sur des fonds blancs fleurdelisés.

M. de Brichambeau était devenu maître de Bouchain au nom du Roi; mais quelques personnes pensèrent que la prise de possession de cette ville devait être signalée par un simulacre de triomphe. L'outrage fait à la légitimité par l'homme des cent jours ayant, comme on le sait, reçu quelque publi-

cité, il était naturel qu'on voulût donner de l'éclat aux actes qui en formaient la réparation. Puis en faisant du bruit à Bouchain, ou aurait peut-être le droit de publier un jour que le canon des alliés à Waterloo n'avait pas seul accompli l'œuvre de notre seconde résurrection.

Enfin, par un motif monarchique ou national, tous les volontaires royaux, disséminés dans les campagnes, reçurent l'ordre de se réunir, d'extraire les paysans de leurs chaumières, de les équiper tant bien que mal et de les amener sur le glacis de la porte de Douai. Là se rendirent, au nombre de sept ou huit cents, des paysans endimanchés, fièrement armés de fusils de chasse, de vieux sabres, de fourches, de faux, de fléaux, de bâtons, et commandés par des fidèles serviteurs de Gand, portant des écharpes et des brassards blancs. A cette rustique et vaillante troupe s'était jointe une bande considérable de femmes et d'enfants ayant sous le bras des sacs destinés sans doute à renfermer le butin. Tous ces gens s'étant avancés péle-mêle et sans frayeur, firent une triple décharge de Vivat en l'honneur de Louis XVIII, les portes s'ouvrirent devant eux et ils entrèrent d'emblée dans la ville.

Si l'on songeait un jour à illustrer par le burin ces temps de triste et burlesque mémoire, deux sujets pourraient paraître à l'art originaux et dramatiques : la prise de Cambrai par les anglais et celle de Bouchain par des campagnards.

Le gouverneur avait, par une sage précaution, relégué dans la ville basse les hommes composant encore la garnison, et en avait fait fermer les portes. La ville haute, qui est fort petite, se trouva totalement encombrée par l'arrivée de ces nouveaux venus ; on en plaça jusqu'à vingt ou trente dans chaque maison. On leur fit ensuite d'abondantes distributions de liquides enlevés dans les magasins ; mais rien n'ayant été préparé pour les vivres, et les bourgeois s'étant refusés à leur en donner, nos héros de nouvelle fabrique se trouvèrent fort désappointés, et quittèrent le soir même une cité ingrate et un métier glorieux, il est vrai, mais qui ne rapportait que de quoi boire.

Il ne resta que des volontaires royaux ou des hommes qui usurpaient ce titre, et chez plusieurs desquels l'avidité surpassait de beaucoup la fidélité. Ces derniers, depuis long-temps affamés, comptaient se gorger de tous biens sous le règne qui recommençait. L'un d'eux, portant des épaulettes d'officier, vint en arrivant présenter au garde-magasin un bon ainsi conçu ; « Bon pour dix rations de vin pour la subsistance du » soussigné pendant le présent jour. Bouchain, etc. (1) » Que feront les alliés, nos maîtres, si nos gens se permettent de telles licences ?

M. de la Ferté, qui accompagnait M. de Brichambeau, remplaça bientôt celui-ci dans le commandement de Bouchain, et cette ville eut pour garnison le régiment de *la Couronne*. Ce régiment avait été formé à Gand, habillé et équipé avec tous effets portugais, provenant d'un navire de cette nation, qu'on disait avoir fait naufrage sur les côtes de la Belgique.

A M. de la Ferté succéda, bientôt après, M. Herrenberger, chef de bataillon. Ce bon militaire, cet homme recommandable s'est acquis dans son commandement, les plus justes droits à la reconnaissance des habitants de Bouchain. « Si le » brave et loyal Herrenberger, nous écrit-on de cette ville, » existe encore, et que votre ouvrage lui tombe un jour entre » les mains, qu'il apprenne que sa mémoire ne cessera jamais » de vivre parmi nous. Pendant tout le temps qu'a duré, au » retour, le passage de celles des armées alliées dont la présence fut alors jugée inutile en France, il a résisté aux menaces et aux séductions de leurs chefs. En refusant le logement que réclamaient toutes ces troupes de diverses nations, » il nous a sauvés d'une ruine certaine. » Ces soldats étrangers, mécontents de rentrer chez eux beaucoup plus vite qu'ils

---

(1) Nous avons déjà plusieurs fois été tentés de certifier l'exactitude de certains détails par le mot *historique* placé entre deux parenthèses; mais cette précaution eût pu nuire à la vraisemblance des faits privés de cette attestation; et elle devient inutile, puisqu'on n'en rapporte aucun qui soit contrové.

ne le désiraient, irrités de ne pouvoir entrer en ville, s'installèrent dans les villages voisins où ils se firent servir à discrétion et payèrent toujours fort exactement leurs hôtes en mauvais traitements. Bouchain n'échappa qu'aux dépens des campagnes à cette énorme charge; mais le poids dut en paraître plus supportable dans ces lieux, parcequ'elle y était répartie entre un plus grand nombre d'individus.

Les villes qui eurent le moins à souffrir furent sans contre-dit celles où l'ennemi ne put pénétrer : nouvelle preuve que les vœux de la multitude, s'indignant d'ordinaire en pareil cas, et s'insurgeant même contre les chefs qui se défendent, sont souvent contraires à ses véritables intérêts. Malheureusement des événements trop précipités n'avaient pas permis de mettre toutes nos places en état de résister long-temps.

Nous avons vu que vingt mille prussiens entouraient Maubeuge. Cette ville avait une garnison de 3,600 hommes; c'étaient des retraits et des gardes nationaux, soldats presque tous pris sans choix pendant l'urgence des cent jours; la plupart sans discipline, dépourvus de patriotisme et murmurant contre la modicité de leur solde, quand le pillage ne la fortifiait pas. La moitié de ces braves déserta pendant le siège, et plusieurs réclamèrent plus tard dans les bureaux de la guerre, pour cet acte de lâcheté, un diplôme de fidélité.

Le bombardement commença le 29 juin avec un horrible fracas. Il y eut ensuite intermittence et ralentissement dans les accès de fureur des assiégeants; ils se contentèrent d'incendier avec leurs boulets l'église, quelques maisons et une partie de l'ancien chapitre. Ils brûlèrent aussi les reliques de Ste. Aldegonde, patronne de la ville, depuis de longs siècles l'objet de la vénération du pays; il n'y a rien de sacré pour ces maudits prussiens!

Enfin, après des efforts inutiles, on fut obligé de céder. Le 12 juillet on capitula et le 14 les prussiens firent leur entrée. Parmi les habitants, les uns étaient consternés, les autres,

enchantés. On dit qu'on a vu même des dames qui, n'étant plus maîtresses de contenir leur joie, la produisaient au dehors par des éclats de voix précipités, et en agitaient dans l'air des mouchoirs blancs brodés de leurs belles mains. Une d'elles, par accident sans doute, laissa tomber le sien, du haut d'un balcon, sur un de ces heureux vainqueurs. Cet enthousiasme prouve seulement de la sympathie pour la cause de la fidélité; il prouverait peut-être bien encore que la délicate et flexible organisation des femmes est plus accessible que la nôtre aux impressions étrangères.

Un transfuge selon les uns, selon d'autres un loyal sujet; le comte de Bourmont, avait été nommé par le Roi commandant extraordinaire de la seizième division militaire. Tous ses efforts tendaient à faire disparaître tout ce qui rappelait la domination impériale et à ramener à l'obéissance de son maître les hommes et principalement les chefs encore décorés des trois couleurs. Le 29 juin il ordonna de faire sonner partout le tocsin, de se lever en masse contre les rebelles qui oseraient se présenter, et de faire juger par une commission militaire tout individu portant la cocarde tricolore. Le même jour, il adressa aux français une proclamation dans laquelle on lisait :

« Le misérable qui avait élevé un trône sur les ossements  
» d'un million de français vient de fuir comme l'année der-  
» nière, après avoir mis la France sur le bord de l'abîme. »

« Après avoir proscrit les citoyens les plus honnêtes et fait  
» périr cent mille français assez aveugles pour l'avoir suivi,  
» cet exécrable tyran a lâchement abandonné ses complices. »

« Le petit nombre d'hommes, que des crimes ont rendu  
» odieux à la France, cherchent dans la guerre civile un ap-  
» pui contre la justice : ils veulent à tout prix conserver le  
» pouvoir d'opprimer pour se garantir du mépris public. Ils  
» voudraient faire dévaster la France d'un bout à l'autre,  
» faire périr jusqu'au dernier français pour couvrir leur tra-  
» hison et échapper au châtement qu'ils méritent, etc. »

Abstenons-nous de tout commentaire sur ces expressions de *misérable*, d'*exécration* tyran, sur ces imputations de *trahison*, de *lâcheté*, dirigées par un déserteur contre le plus grand capitaine des temps modernes; chaque lecteur fera le sien comme il l'entendra; nous n'avons voulu que suivre le développement des faits.

Le comte de Bourmont, joignant l'action aux paroles, continua à dépêcher des commissaires royaux ou parlementaires vers les commandants de plusieurs de nos places fortes. Le baron Clouet, aide-de-camp du maréchal Ney en mars 1815, puis compagnon de voyage de Bourmont passant à l'ennemi, fut chargé d'aller prendre le gouvernement de Lille, après qu'il aurait fait signifier au brave Lapoype qui y commandait l'ordre des'en dessaisir. M. d'Expilly reçut un pareil mandat pour se diriger vers Valenciennes qui avait pour gouverneur l'intrépide défenseur de Saint-Sébastien, Emanuel Rey; et le périlleux honneur d'aller faire reconnaître à Condé l'autorité royale fut réservé au colonel Gordon.

Lapoype ne voulut aucunement entendre aux propositions du baron Clouet; ce parlementaire venait vers lui de la part de M. de Bourmont, et ce nom n'inspirait plus alors aucune confiance à nos soldats; on entendit un tambour jurer énergiquement qu'il n'échangerait pas ses baguettes contre le rang et les décorations de cet homme qui, par la plus inconcevable méprise, devait être un jour choisi pour chef de l'honneur français par son avènement au ministère de la guerre. MM. de Bourmont et Clouet déclaraient agir par les ordres du Roi; mais est-il prouvé, disait-on, qu'ils ne l'ont pas déjà trahi dans l'intérêt de chefs étrangers, depuis qu'ils ont pu recevoir cette mission? De fâcheux antécédents donnaient de la consistance à de tels soupçons; et par suite, le général Lapoype refusa d'obéir alors aux sommations qui lui furent faites. Il ne quitta son poste que plus tard, et lorsque des envoyés en qui il avait pleine foi vinrent lui annoncer qu'il devait se retirer.

A Valenciennes, Emmanuel Rey ne se montra pas plus

soumis aux injonctions du parlementaire d'Expilly. Il avait tout préparé pour opposer aux troupes belges et hollandaises une longue et énergique résistance. Des bourgeois lui ayant été signalés comme dangereux, il en fit sortir un assez grand nombre de la ville. Ici, comme ailleurs, les victimes n'étaient pas toutes dignes d'intérêt. Cet ordre sévère atteignit beaucoup de braves et honorables gens dont on plaignit le sort; mais on ne fit que rire en voyant, à cette occasion, ramasser dans la fange plusieurs misérables dont le bannissement purgeait la cité.

Cette mesure, abstraction faite des êtres sans ressources et sans honneur dont nous venons de parler, fut diversement appréciée. « Passe encore, disaient quelques uns, qu'elle fût prise contre ceux de nos concitoyens coupables, aux yeux des surveillants, de manifestations ou de démarches imprudentes; au moins y a-t-il apparence de raison; mais elle est d'une extrême rigueur à l'égard de certains hommes dont le caractère paisible ou l'âge donnait de suffisantes garanties de tranquillité. » Malheureusement l'autorité militaire, une fois placée dans l'état de siège, ne se paie pas de pareille monnaie. Quand elle croit voir, même obscurément, du danger pour la chose publique, elle est de bronze aux réclamations. Tous nos droits sont alors légalement abandonnés à la volonté, à la discrétion des haïonnettes. Que le ciel et Louis-Philippe nous préservent de ces tristes extrémités! et que des hommes aveuglés sur leurs propres intérêts se hâtent de réprimer de criminels vœux dont l'accomplissement tournerait bientôt à leur ruine.

Emmanuel Rey, endurci dans le métier et connaissant ses pouvoirs, croyait que, dans l'état exceptionnel où se trouve une ville assiégée, il valait mieux frapper quelques innocents que de manquer un coupable; il ne fallait donc qu'avoir une opinion réputée dangereuse, quoique non rendue offensive par des actes extérieurs, pour ne pas être sûr de dormir en paix. Turbulent ou paisible, vigoureux ou caduc, il suffisait qu'on fût notoirement signalé comme Royaliste trop prononcé, pour devenir l'objet de la surveillance ou d'une proscription jugée nécessaire. Cette sévérité, que le général croyait



commandées par les circonstances, jetait l'inquiétude parmi les *Ultras*. Emmanuel Rey, disait-on, oserait-il se conduire de la sorte s'il croyait la cause de l'Empereur désespérée ? Cette réflexion ajoutait à l'infortune des bannis qui s'arrachaient des bras de leurs familles désolées, sans savoir combien de temps durerait une si pénible séparation ! Plusieurs avaient émigré autrefois ; étaient-ils ; hélas ! condamnés à passer sur une terre d'exil les restes d'une vie agitée !

Le 27 juin, un bruit mensonger, celui de la rentrée du Roi à Paris, avait été apporté à Valenciennes. En un instant, cette nouvelle avait parcouru tous les quartiers et mis toute la population en mouvement. Les Royalistes au comble de la joie s'adressaient des signes d'intelligence, se serraient l'un à l'autre la main, à se faire mal, et se montraient à la dérobée des cocardes blanches et des décorations du Lis. Le lendemain une sévère proclamation annonça que des recherches étaient faites contre des malveillants qui avaient fait entendre la veille le cri séditieux de Vive le Roi ! Beaucoup de personnes ajoutaient encore foi à la fameuse nouvelle ; mais le surlendemain, on fut complètement détrompé et désenchanté par l'arrivée inattendue des obus et des boulets ennemis sur la ville.

Le siège fut soutenu vigoureusement par la garnison et par le gouverneur assisté du commandant d'armes, baron Delard (1). Beaucoup de bourgeois, par amour pour le Roi et leurs propriétés, s'indignaient d'une défense qui leur semblait être inconvenante et désastreuse. Quelques hommes avaient été atteints par les coups des assiégeants ; plusieurs propriétés étaient devenues la proie des flammes, et le village de Marly, placé malheureusement sous l'artillerie de nos remparts, avait

---

(1) On remarquait avec plaisir parmi les braves Valenciennes qui unissaient leurs efforts à ceux des soldats étrangers à la ville, le chef de bataillon Leclerc, aujourd'hui chef de légion de la garde nationale de l'arrondissement de Valenciennes.

été en partie incendié (1). On se rappelait en frissonnant les angoisses prolongées et les horreurs du siège que cette ville avait soutenu en 1793. Le nom du gouverneur n'avait rien de rassurant pour ceux des paisibles et honnêtes citadins qui s'étaient réfugiés dans les caves et les casernes. Saint-Sébastien, protégé par Rey, avait été la dernière place forte de l'Espagne où les français s'étaient maintenus ; et quel malheur, grand Dieu ! que de chances à courir, quels frais énormes à payer, si cet intrépide soldat allait encore prétendre à l'honneur de plaider le dernier, à coups de canon, du haut des remparts de Valenciennes, la cause de l'Empire.

Ces réflexions étaient alarmantes, et disons qu'en général la position de bourgeois assiégés est fort pénible, quoique tous les fanfarons n'en conviennent pas. Les militaires sont ordinairement faits à l'avance à cette situation par l'habitude des dangers, par la réflexion et par devoir : puis l'espoir des récompenses peut les soutenir ; ce qui n'empêche pas encore que quelques uns ne tremblent ; mais des citoyens privés de leur état par la force majeure, placés sous le poids d'une autorité absolue, exposés, eux, leurs familles, leurs biens, aux boulets rouges, aux éclats de bombe et aux fusées à la Congrève, peuvent éprouver du malaise et ont quelque droit de se plaindre. Sans doute ces plaintes doivent se renfermer dans l'intérieur ; car c'est là une nécessité à laquelle il faut se soumettre ; mais il doit être permis de s'en affliger en famille et de dire que, dans le catalogue des maux qui nous assiègent, il serait difficile, après l'hydrophobie et le *Cholera-morbus*, de trouver mieux qu'un bombardement.

Une grande partie de la population de Valenciennes gémissait des malheurs de cette cité. Des murmures exprimés à

---

(1) Cet incendie fut le résultat des moyens employés pour repousser l'attaque ; les Royalistes ne voulurent y voir qu'un acte de méchanceté de la part du canonnier bourgeois dirigeant la batterie qui, dit-on, mit le feu au village, et ils donnèrent à ce citoyen armé pour la défense de la place le sobriquet de *Brûle-maison*.

voix basses et à huis-clos ne pouvaient amener aucun résultat ; on résolut de protester ouvertement contre l'énergique conduite de Rey, et le trois juillet, l'insurrection se montra dans les rues. Les mécontents se portèrent sur la place d'armes ; ils étaient nombreux, ils se crurent puissants ; mais bientôt on vit ce que pouvait le déploiement de la plus petite force militaire régulièrement organisée contre une masse d'hommes, de femmes et d'enfants marchant sans chef et sans résolution fermement arrêtée. La plupart semblaient n'avoir voulu que pousser des cris ; c'était une insurrection à l'aide des poumons et nul, heureusement, n'était décidé à l'emporter ou à périr.

Par l'ordre du gouverneur, une centaine des douaniers, anciens militaires alors employés au service de la place, montent à cheval ; ils sont accompagnés du commissaire de police, Bonjour, et tous portent le sabre nu à la main. Ils arrivent en bon ordre, suivis de deux pièces de canon : à leur aspect, la multitude épouvantée se débande, s'empare de toutes les issues, et évacue le terrain avec une telle précipitation que beaucoup s'exposent à se blesser l'un l'autre, et tous rentrent chez eux, ne rapportant dans leurs demeures que du dépit et des contusions.

Emmanuel Rey fit arrêter quelques individus signalés comme instigateurs de cette échauffourée. Les preuves de culpabilité manquèrent contre les prévenus, au grand contentement de toute la bourgeoisie qui avait craint un instant de les voir traiter militairement. Ne pouvant déployer sur eux la rigueur des lois, on dut se borner à en laisser, pendant un certain nombre de jours, quelques uns en prison ; plusieurs furent bannis de la ville. Les deux canons chargés à mitraille restèrent, comme épouvantail, braqués sur la place d'armes, et le même jour, trois juillet, on placarda en divers lieux une proclamation, en forme de lettre, adressée par le gouverneur à M. de Maingoval, maire de la ville, contre les agitateurs et les séditieux. On y lisait :

« Des malveillans vous trompent, Valenciennes ; il y a

» huit jours qu'ils fesaient circuler les bruits les plus ab-  
 » surdes ; ils vous assuraient que tout était fini ; pouvez-vous  
 » croire à ces nouvelles lorsque l'ennemi , sans motifs, contre  
 » toutes les lois de la guerre et de l'honneur, incendie vos  
 » propriétés. Pourquoi n'attend-il pas, s'il est sûr de son fait,  
 » que les représentans de la nation aient fait connaître la vo-  
 » lonté du peuple français? »

« Ces malveillans, je vous le répète, savent bien qu'ils  
 » vous trompent ; ils voudraient faire livrer cette place à l'en-  
 » nemi afin qu'elle lui servit un jour de barrière contre la  
 » France ; voilà leurs infâmes projets , ils ne se réaliseront  
 » pas. »

Le gouverneur voyait sans doute la malveillance à l'aide  
 d'un verre qui la grossissait singulièrement ; nous aimons à  
 penser que les *infâmes projets* dont il parle n'existaient nulle  
 part ; mais sa position lui faisait un devoir de se tenir cons-  
 tamment sur ses gardes , et de devancer les coupables inten-  
 tions qui auraient pu tenter de se montrer au jour. En pareil  
 cas , il est peut-être prudent de considérer les choses à vue  
 d'optique afin de prévenir toute surprise.

Appelant toutes les mesures de précaution à l'appui de son  
 inébranlable et patriotique résolution , Emmanuel Rey auto-  
 risa , le cinq juillet , la sortie des habitans qui n'avaient pas  
 d'approvisionnement pour la durée présumée du siège , en exi-  
 geant des personnes aisées, qui désireraient user de cette liberté,  
 une caution chargée de satisfaire à toutes les réquisitions  
 qui pourraient leur être faites pendant leur absence.

Cette mesure offrait un double avantage : elle éloignait les  
 individus qui auraient pu tomber à la charge de la ville , et  
 il était présumable que les mécontents, ceux qui supportaient  
 le plus impatiemment les inquiétudes et les embarras d'un  
 siège, et dont on pouvait craindre les rumeurs ou la turbu-  
 lence, grossiraient le nombre des sortans.

Par suite de l'ordre du gouverneur, les portes de Lille et de Famars furent donc ouvertes, le cinq juillet, à six heures du soir, et une multitude assez considérable, six cents personnes environ, partagée entre la joie et l'anxiété quitta la ville. On s'en éloignait avec un plaisir extrême; on fuyait les boulets et peut-être la mort; mais n'allait-on pas tomber de Carybde en Scylla? Des bruits sinistres, entretenus par les Bonapartistes et par ceux qui ne pouvaient partir, circulaient. Les hollandais, disait-on, et cependant ils n'avaient pas encore bombardé Anvers, battaient les hommes, insultaient les femmes, pillaient, dépouillaient tous les passants, et parfois tuaient les enfants. Tout le monde frissonnait, surtout les dames et leurs maris. A mesure qu'on avançait dans la campagne, au détour d'un sentier, derrière une haie ou un champ de blé, on tremblait de tomber dans une embuscade ennemie. Chacun avait soigneusement caché dans les plis d'une robe ou d'un habit l'or ou l'argent dont il était porteur. Si l'on n'avait pas été poursuivi par cette crainte, avec quelles délices on eût respiré l'air en pleine liberté, après avoir été plusieurs jours retenu prisonnier dans une triste et dangereuse enceinte! et cependant cette crainte était folle comme la plupart de celles qui agitent les hommes. Les hollandais saluèrent les Valenciennois et s'entretenirent paisiblement avec eux. Les femmes furent respectées, les maris rassurés; on ne mit pas d'enfants à la broche, et l'or et l'argent purent aller reprendre dans la bourse de ces fugitifs volontaires leur place accoutumée. L'un d'eux, qui s'était dirigé vers le village de Beuvrages, y ayant rencontré un poste de soldats étrangers, s'y arrêta. Ceux-là pouvaient se dire nos alliés ou plutôt nos amis; c'étaient des belges. Notre Valenciennois, après avoir fraternisé de tout cœur avec ces anciens et regrettés compatriotes, s'enquit du nom d'un de ces militaires dont les manières et le langage l'avaient plus particulièrement intéressé; c'était M. de Roiffenberg, aujourd'hui l'un des écrivains les plus connus de la Belgique.

Il est bientôt temps qu'à mon tour j'abandonne Valenciennes. En s'y arrêtant avec une sorte de complaisance, ma

plume obéissait à quelque influence secrète ; ma pensée, soumise au charme de l'amitié, séjourne volontiers, mon cher de Pujol, aux lieux où vous avez pris naissance.

Emmanuel Rey persévérant dans son invariable système, et continuant à se tenir ferme, conserva cette place à la France : on doit lui en savoir le meilleur gré et lui tenir compte, à part, peut-être, quelques rares abus inévitables en de telles circonstances, des difficultés contre lesquelles son énergie sut se raidir. Ce ne fut que le 19 juillet, et après avoir dépêché à Paris un citoyen recommandable, (1) pour bien connaître la vraie situation des choses, que le drapeau blanc fut arboré ; mais l'appareil de défense subsista, et l'entrée de la ville resta toujours interdite à l'ennemi.

La bonne contenance de ce général, pendant ce siège, pouvait se passer de toute recommandation ; mais elle obtint, même dans ces temps de calamités pour les hommes de la vieille armée, l'approbation supérieure ; puisqu'en 1816 il fut appelé au commandement d'une division militaire. Le duc d'Orléans, aujourd'hui Roi des Français, avait aussi, en quelque sorte, pris à l'avance le soin de justifier les efforts du brave Rey. Ce prince, qui se trouvait à Valenciennes le 21 mars 1815, y ayant appris l'entrée de Bonaparte à Paris, sortit du royaume ; mais, avant de quitter les places de cette frontière, il engagea les français qui recevaient ses adieux, à repousser courageusement loin de nos villes l'agression étrangère, et lorsque, dans le cours du présent mois de janvier, il donna un drapeau à la garde nationale de Valenciennes, il honora formellement de son suffrage la conduite de l'ex-gouverneur et de la garnison, en ordonnant, par une distinction bien flatteuse, qu'on inscrivit sur cet étendard ces paroles courtes mais expressives : *Glorieuse défense de 1793 et de 1815.*

---

(1) L'homme qui voulut bien se charger de cette mission de confiance était l'honorable M. Terwangne, enlevé à sa famille, il y a moins de deux ans, et dont la mort prématurée a excité les regrets les mieux mérités de toute la population de la ville, sans exception.

Des trois parlementaires expédiés par Bourmont vers Lille, Valenciennes et Condé, il ne nous reste plus à parler que du colonel Gordon, chargé d'aller sommer cette dernière ville.

Le maréchal de camp Bonnaire y commandait. C'était un militaire distingué, revenu de la malheureuse expédition d'Espagne, couvert de gloire et de blessures. Officier de la légion d'honneur sous l'empire, il obtint du Roi la croix de St.-Louis mais ne fut pas employé. Le 16 mars 1815 il avait offert ses services au duc de Feltre. « Je ne suis plus, avait-il dit, qu'un soldat mutilé; mais je dois à mon Roi les restes de ma vie. » Bonaparte reprit le sceptre, et, pas plus que tant d'autres, Bonnaire ne put se soustraire au charme qui enchaînait nos braves aux destins du grand empereur. Il accepta la défense de la place de Condé. Son dévouement à Napoléon et un manque d'énergie pourront seuls le conduire plus tard à un acte d'égarément, car de nombreux témoignages attestent sa douceur, sa modération et sa haine pour les mesures de rigueur. (1)

Tel n'était pas Miéton, aide-de-camp de Bonnaire. Homme violent, d'une impétuosité indomptable; le drapeau sans tache produisait sur lui l'effet de l'eau sur un hydrophobe; il devenait furieux à la vue d'une cocarde blanche.

Le colonel Gordon était hollandais de naissance. Il servait

(1) A l'époque où il devint nécessaire, pour la défense de Condé, de porter l'inondation sur les prairies qui l'avoisinent, les foins étaient fauchés mais ils n'étaient pas rentrés. Un ordre fut donné à tous les occupants d'enlever ces foins dans les 24 heures, s'ils ne voulaient pas les voir submergés. Le terme était bien court. Les occupants vont trouver Bonnaire, lui exposent qu'il ne leur est pas possible d'emporter leur récoltes avant l'expiration de ce délai, et qu'ils vont éprouver une perte considérable; ils réclament de lui 24 heures de prolongation. L'urgence pour la sûreté de la place est positive, d'expresses injonctions avaient été faites à Bonnaire; et cependant le trop faible gouverneur répond à ceux qui l'implorèrent: « Mes enfants, je ne veux pas être la cause de votre ruine; je vous accorde les 24 heures en plus, il pourra m'en advenir beaucoup de mal; mais j'y prends tout sous ma responsabilité. »

depuis long-temps en France où il s'était fait naturaliser. Pendant les cent jours il accepta du service de Bonaparte, et le 15 juin il abandonna ses drapeaux pour se rendre au quartier-général du prince d'Orange, alors prince héréditaire des Pays-Bas ; mais ce n'était pas pour redevenir hollandais, puisqu'il entra en France avec Louis XVIII ; il se montrait par là constant dans son inconstance, et M. le comte de Bourmont, fidèle au moins à un vieux proverbe qui dit que ceux qui se ressemblent aiment à se rassembler, faisait beaucoup de cas de cet officier.

Le sept juillet, veille de la rentrée du Roi dans Paris, M. Gordon, porteur de lettres signées de MM.<sup>e</sup> de Bourmont et Clouet et d'une circulaire du duc de Feltre, se dirige vers Condé, qui était investi par des troupes hollandaises, sous le commandement du général Authing. Sur la route, au village de Bruai principalement, de bons campagnards veulent le détourner de son dessein. « N'allez pas dans cette ville, monsieur l'officier, lui disent-ils, vous vous exposez : les Condéens sont des patriotes, des bonapartistes ; ils donneraient toute la famille royale pour le petit roi de Rome, et la garnison y est montée au plus haut degré d'exaltation. » Ces conseils ne peuvent rien sur la résolution du colonel ; son devoir lui ordonne d'avancer, et d'ailleurs la qualité de parlementaire est sacrée, et ce n'est pas au 19<sup>e</sup> siècle, dans le pays le mieux civilisé, qu'on oserait commettre la plus coupable violation du droit des gens.

Le prince Frédéric d'Orange avait donné à Gordon une escorte de quatorze hommes et un trompette. Arrivé au village de Fresnes, il y laisse cette escorte, et un palfrenier le conduit seul, dans une voiture attelée de deux chevaux, aux postes avancés. La boutonnière de sa redingotte bleue est ornée d'un liseré blanc et rouge, et il porte la cocarde blanche ; le palfrenier a aussi paré son chapeau d'un morceau de papier de même couleur. « — Halte-là ! Qui vive ? — Adjudant-général français chargé de dépêches pour le général Bonnaire. — Caporal viens reconnaître. » Gordon descend de voiture. Un poste



de canoniers l'entoure à l'instant et lui adresse vingt questions à la fois sur ce qui se passe en France ; car on était à Condé dans la plus entière ignorance à cet égard. « Le Roi est à Paris, répond le colonel, ou sur le point d'y entrer. Tout est fini. Bonaparte a fui comme un lâche en abandonnant son armée. » Ces paroles ont produit sur tous les auditeurs une terrible impression. On est couru en toute hâte chercher Bonnaire dont des blessures récentes rendent la marche pénible. Miéton le devance, il arrive, devient furieux, commande à Gordon de mettre bas aussitôt la couleur blanche, et sur son refus, il lui arrache sa cocarde et son liseré. Le palefrenier plus mort que vif ôte son morceau de papier accusateur.

Miéton ordonne qu'on bande les yeux au parlementaire, et on dirige sa marche vers les glacis. Là se trouve le général Bonnaire, il interroge Gordon. « — Quel est votre souverain ? — Louis XVIII. — Que demandez-vous ? — J'apporte les ordres de mon Roi. — Où sont vos dépêches, vos pouvoirs ? — Les voici. — Des lettres de Feltre, Bourmont, Clouet ! belle recommandation vraiment ! vous êtes bien hardi, monsieur, de vous présenter ici avec des passe-ports revêtus de pareilles signatures ; vous mériteriez que je vous fisse jeter dans un cachot. Soldats, qu'on reconduise ce misérable au-delà des postes avancés ; et, quand il sera à 40 ou 50 pas, qu'on tire sur lui un coup de canon. » (Un seul homme déclare que le général avait dit un coup de canon à mitraille).

Adoptant une autre pensée, Bonnaire demande à son aide-camp s'il existe dans Condé une prison sûre ? « — Qu'on le fusille, répond Miéton ; la mort est la meilleure prison pour un traître. »

Ici les faits se compliquent à l'égard du général ; et il devient difficile de démêler clairement la vérité. Dans cette grave circonstance il fut au moins faible ; la prudence et le sang-froid l'abandonnèrent. Il s'éloigna pour rentrer en ville, ne s'expliquant plus que par des gestes diversement interprétés.

La conduite de Miéton, malgré ses nombreuses et tardives

dénégations, n'eut rien d'équivoque, il avait ordonné qu'on fit rebrousser chemin au colonel Gordon. On le fouille; des proclamations fleurdelisées trouvées sur lui portent l'indignation des soldats à son comble. On les transmet au général, son aide-de-camp, qui était retourné près de lui, le quitte après l'échange de quelques phrases, suivi de deux gardes nationaux *étrangers à la ville de Condé*. Il avait craint un moment que sa proie ne lui échappât, il accourt furieux pour la ressaisir, et cette fois il ne la lâchera plus. « — Que faut-il faire, lieutenant, lui demande-t-on ? — Il faut en fuir. — Oui, dit un vieux caporal, il faut en finir; mais comment ? — Qu'on le fusille enfin, dit l'impitoyable Miéton. — Qu'on le fusille, répètent plusieurs voix. — Grâce! grâce! s'écrie Gordon. — Pas de grâces pour les traîtres. » Un violent coup de crosse l'étend par terre. « Par pitié.... — Rien. — Français! au nom de l'honneur, de l'humanité..... — Rien. » et deux coups de fusil lâchement tirés à bout portant mitraillement le corps de cet infortuné. Il lui reste un souffle de vie, il l'exhale au milieu de tortures nouvelles, en tournant ses derniers regards vers le ciel vengeur, et en prononçant le nom de sa femme et de son enfant.....!

Faut-il que des hommes, des français se déshonorent par un si épouvantable assassinat! Voilà donc où les dissensions intestines peuvent nous conduire! elles changent en brigands, en bêtes féroces, des citoyens couverts de l'uniforme des braves. Elles laissent loin, bien loin en arrière les annales du crime. Où est-il le coin de terre sauvage qu'elles ne puissent pas épouvanter? dût-il ne produire que des ronces, n'offrir qu'un aspect âpre, hideux; dût le soleil n'y pénétrer jamais; au souvenir des exécrables forfaits, on préférerait cette solitude de ténèbres aux lieux éclairés par la civilisation et par les brandons de nos discordes civiles.

Le voyageur ne passe plus près de ce théâtre de meurtre sans être saisi d'horreur. Il croit entendre encore les cris déchirants de la victime et les hurlements de ses bourreaux. Il arrête ses tristes regards sur la fosse où reposent les restes de

l'infortuné Gordon, et s'éloigne en gémissant; confondu, humilié de ne pouvoir, comme membre de la grande famille humaine, renier ses liens de parenté avec des tigres. (1)

Les frères de Gordon réclamèrent justice et non vengeance. Chauveau-Lagarde défendit Bonnaire. Le caractère et les antécédents de cet illustre avocat étaient d'un favorable augure pour le client; Chauveau-Lagarde ne se fût pas chargé de justifier un assassin. Il avait, assure-t-on, la conviction intime de l'innocence du général; en ce sens qu'il croyait que Bonnaire n'avait ni voulu ni commandé la mort du parlementaire; mais cette conviction et tous les efforts d'un beau talent ne purent triompher que d'une partie de l'accusation. On pensa que dans le doute le prévenu aurait dû se borner à faire incarcérer Gordon. Telle était en effet la mesure indiquée par la prudence et que Bonnaire eût dû prendre; mais cet homme, parfaitement à sa place sur un champ de bataille, manquait des qualités indispensables pour être gouverneur de ville en temps de guerre; et dans des moments aussi critiques le calme nous fuit souvent et le bon sens avec lui.

L'ordre primitivement donné par Bonnaire de tirer de loin un coup de canon sur le parlementaire, après l'avoir renvoyé, n'aggrava pas la position de l'accusé; il parut constant que dans le cas où l'on eût donné suite à cet ordre, le coup ne pouvait guère atteindre Gordon. Mais Bonnaire n'avait pas fait rechercher les auteurs du crime, il avait dit au conseil municipal, après la consommation de l'assassinat, suivant les uns: *je viens ou nous venons de faire fusiller un traître*; suivant les autres: *on vient de fusiller un traître*; et, dans un ordre du jour du lendemain, il s'était exprimé en ces termes: « Un de

---

(1) N'oublions pas de dire qu'il résulta de l'instruction de l'affaire, qu'il résulte d'informations prises scrupuleusement par nous, que la ville de Condé fut entièrement étrangère à ce crime. Aucun des hommes qui se rendirent les meurtriers et les spoliateurs de Gordon, soit volontairement, soit comme instruments passifs, par suite d'ordres contraires aux formes et aux lois militaires, n'appartenait à cette ville.

« ces traîtres qui ont lâchement abandonné nos drapeaux, « s'est présenté hier à nos postes, chargé de proclamations incendiaires, il a subi le sort qu'il méritait. »

Pour ces causes et quelques autres dont ces temps de réaction rendaient l'appréciation plus sévère et plus dangereuse, il fut jugé que Bonnaire, coupable peut-être seulement de faiblesse, de n'avoir pas usé de toute la force de sa raison et de son autorité dans cette circonstance majeure; et de s'être laissé dominer par son fougueux aide-de-camp, « avait commis l'acte de violation le plus inouï du droit des gens, en méconnaissant, dans le colonel Gordon, le caractère sacré de parlementaire de S. M. le Roi de France, crime que toutes les nations anciennes ont puni de la mort, même de populations entières, et en laissant impuni le meurtre commis sur sa personne, au mépris des devoirs les plus sacrés de sa place; » et un conseil de guerre siégeant à Paris le condamna à l'unanimité; le 9 juin 1816, à la déportation, avec supplique au Roi, vu le rang élevé du prévenu, de commuer cette peine en une prison perpétuelle, commutation qui eut lieu. (1)

Quant à Miéton, trouvé coupable sur tous les points, et qui pendant qu'on dépouillait le cadavre palpitant de Gordon, s'était même emparé de sa bourse, contenant 1200 francs, dont une partie avait ensuite été distribuée par lui à quelques soldats, il fut, par le même conseil de guerre, condamné, à la majorité de six voix, (un membre ayant opiné pour les travaux forcés à perpétuité), à la peine de mort, peine que le malheureux général Bonnaire suppliait à grands cris, le conseil de guerre de lui appliquer également; préférant à l'infamie d'un long supplice une décharge de mousqueterie qui l'eût

---

(1) Le conseil de guerre se composait de MM. les duc de Maille, président, comte de la Ferrounaye, comte de Maccarty, marquis de Maleissey, vicomte de Pons, comte Louis de Vergennes, marquis de Gony, juges; M. de Melon, rapporteur; et M. Fleury de Villiers, faisant les fonctions de procureur du Roi, tous nommés par M. le lieutenant-général d'Espinois (de Valenciennes), commandant la première division militaire.

même fosse avec l'aide-de-camp principale cause de sa perte.

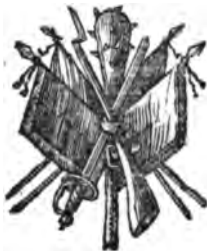
Miéton fut mis à mort , il tomba courageusement.

Le 30 juin 1816, un nombreux rassemblement s'était formé sur la place Vendôme. Au milieu de cette foule on voyait un homme qui depuis 1792 avait versé son sang pour la patrie. Ce qu'il chérissait par dessus tout, bien plus que ses épau-  
 lettes, que ses décorations, que la vie, c'était l'honneur, et on venait de l'amener en public, auprès de l'immortelle colonne qui lui devait quelques fragments de son bronze, pour y recevoir la dégradation. Il fallait, pour cela, qu'il se mît à genoux. Une dernière blessure, reçue vers la fin de l'empire, ne lui permettait pas de se placer dans cette humiliante posture ; il veut cependant tenter d'y parvenir ; son œil morne, roulant dans les larmes, sollicite le secours des soldats qui l'entourent. Le général Bonnaire s'appuie sur les bras de quelques frères d'armes, un lieutenant-colonel, impatient du retard, rompt, d'un violent coup de pied dirigé contre sa jambe, l'ankylose qui en noue l'articulation, Bonnaire tombe agenouillé en poussant un cri déchirant, et la dégradation descend sur lui.....!

Vous avez naguère, mon cher de Pujol, ajouté à votre gloire en confiant à une toile émue les souffrances d'un martyr ; il en est de bien plus horribles et qu'on ne peindra jamais.

Votre tout dévoué concitoyen et ami.

AIMÉ LEROY.





## LEGENDE VALENCIENNOISE.

### Le Cimetière, ou l'Autre-Getrude.

( 1394. )

- « *Semicapri quicunque, subis sacraia Fauni :*  
» *Hæc lege romanæ verba notata manu.*  
» *Hersilus hic jaceo : mecum Marulla quiescit :*  
» *Quæ soror et genitrix, quæ mihi sponsa fuit.*  
» *Vera negas, frontemque trahis, ænigmata Sphingos*  
» *Credis? Sunt Pythio vera magis tripode.*  
» *Me pater à natâ genuit : mihi jungitur illa ;*  
» *Sic soror et conjux, sic fuit illa parens. »*

EPIGRAMM. ANTIQ.

Qui que tu sois qui entre dans le sanctuaire du dieu Faune aux pieds de chèvre, tu liras cette inscription d'origine romaine à Cy git *Hersilus* : avec lui » repose *Marulla*, à la fois sa mère, sa sœur et son » épouse. Tu doutes, lecteur, tu fronces le sourcil ; » tu vois dans ces paroles une énigme proposée aux » Sphinx futurs : elles sont pourtant plus vraies que » les oracles Pythiens. . . . . »

AVANT qu'un système moderne de défense eut entouré la ville de Valenciennes de triples fortifications, couronnées par des ouvrages avancés construits sur les plans de l'illustre Vauban, il existait entre les portes de Famars et du Quesnoy, alors nommées portes *Cambrésienne* et *Cardon*, une jolie et antique

chapelle placée à l'entrée d'un cimetière que l'on appelait l'*Attre-Gertrude* (1). Le champ où elle s'élevait descendait vers la rapide Rhonelle (2), par une douce déclivité, au lieu même qu'occupe maintenant une formidable redoute, et à-peu-près vis-à-vis cette prairie que le patois populaire du pays nomme encore aujourd'hui la *patère Bac-à-riau*, pour indiquer sans doute que jadis à cet endroit un léger batelet flottait sur le ruisseau (*riau*) et conduisait d'une rive à l'autre ceux qui devaient traverser la Rhonelle, soit pour leurs travaux rustiques, soit pour faire des actes de dévotion à la sainte chapelle. Quelquefois même, par une triste analogie avec l'impitoyable nau-tonnien des enfers, le batelier de la Rhonelle passait le corps du pauvre étranger que la mort surprenait à Valenciennes et dont la tombe était toujours creusée d'avance à l'*Attre-Gertrude* (3). Le modeste et silencieux monument qui dominait ce noir séjour des morts obscurs, était desservi par un vieux chapelain, dépendant de la cure de *Notre-Dame-de-la-Chaussée*, qui y faisait sa demeure et jouissait de quelques revenus, faibles produits de pieuses fondations et des aumônes précaires des fidèles.

Cette chapelle, exposée hors de la ville et sans défense, excita la fureur des huguenots en 1566 et fut détruite de fond en comble par ces bandes d'hommes qu'on appelait vulgairement alors les *Brise-images*, et qui eurent trop souvent le tort, durant leurs luttes avec les catholiques, de les imiter dans les cruautés et les excès qui souillèrent tant de fois les démêlés re-

(1) Dans le vieux langage Wallon, un *Cimetière* s'appelait *Attre*, du latin *ater*, noir, sombre, triste.

(2) La *Rhonelle*, qui prend sa source dans la forêt de Mormal et se jette dans l'Escaut à Valenciennes, n'a guères plus de 4 lieues de cours; elle a une pente considérable qui procure à ses eaux un mouvement très rapide et lui a fait donner le nom de *Rhonelle*, petit Rhône.

(3) Tous les voyageurs, pèlerins, étrangers ou sans domicile, qui mouraient à Valenciennes, étaient enterrés à l'*Attre-Gertrude*. A cette époque, chaque paroisse avait son cimetière exclusivement destiné aux paroissiens.

ligieux des Pays-Bas. Rebâtie, à l'aide des aumônes des âmes pieuses, en l'an 1574, elle était desservie vers ce tems par un vénérable chapelain, appelé *Jean Hégo*, descendant direct d'un des bienfaiteurs de la chapelle, portant le même nom et qui, habitant le faubourg de Cambrai en 1509, y avait fondé, pour chaque semaine, un certain nombre de messes.

Jean Hégo était en grande réputation de piété, de sagesse et de savoir ; il avait beaucoup lu et beaucoup voyagé, deux circonstances rares alors à rencontrer chez le même individu. Souvent il était visité dans son modeste asile par des dames de haut renom qui venaient, sous son humble toit, chercher des conseils ou puiser des consolations ; les jeunes bacheliers se pressaient autour de lui pour écouter des relations de pays lointains et des contes du tems passé qu'il débitait avec une chaleureuse éloquence ; et les hommes faits, que l'hérésie du tems n'avait pas souillés, apprenaient à sa parole à fuir les novateurs et à se fortifier dans leur foi. Rarement il était solitaire dans sa cellule. En ce tems-là, messire *Henri D'Oultremans*, lieutenant-prévôt de la cité de Valenciennes, travaillait, dans ses momens de loisir, à une histoire complète de la ville qu'il administrait, œuvre naïve et véridique que son fils publia dans le siècle suivant ; il dirigeait souvent ses promenades vers la chapelle du père Hégo, non dans le même but que ceux dont nous venons de parler, mais pour s'entretenir avec le chapelain dont la mémoire ornée de mille faits curieux sur l'origine et l'histoire des principaux établissemens religieux de la contrée, était une mine inépuisable de renseignemens pour l'écrivain magistrat.

Pendant une belle soirée de l'été de 1582, au milieu d'un de ces entretiens historiques, messire D'Oultremans voulut savoir du chapelain même l'origine de ce cimetière, sur lequel le vulgaire débitait des contes hideux et effrayans. Le père Hégo ne se fit pas prier et raconta de la manière suivante l'histoire de sa chapelle et de l'Attre-Gertrude qui s'en trouvait voisin. Nous laisserons parler le pieux chapelain dans son langage simple et naïf, en rectifiant seulement ce que son style pourrait avoir de trop suranné.



« L'humble chapelle, noble prévôt, à la porte de laquelle vous vous plaisez à deviser avec un serviteur de Dieu, doit sa naissance à la vanité blessée d'un riche bourgeois de Valenciennes, qui avait nom *Henri Mustelier*, de la paroisse de Saint-Jacques en la Tannerie; il advint qu'une pauvre femme, qui mendiait son pain d'huis en huis et qu'il soutenait de ses aumônes, mourut subitement : or, on la croyait dans la plus grande misère, et le contraire fut démontré à son trépas, car on trouva cent livres de gros en sa maison. Ses parens, inspirés par l'Esprit saint, employèrent cet argent à la faire inhumer honorablement devant le crucifix, dans la nef de l'église de monseigneur saint Jacques, dont elle était paroissienne, et firent chanter, pour le salut de son ame, un grand et magnifique service. *Henri Mustelier*, dont la monnaie fesait les frais de cette pompe funèbre, en fut grandement courroucé et déclara que puisqu'on avait enseveli cette malheureuse créature au lieu le plus apparent de l'église, il voulait que lui, un des plus notables bourgeois de la paroisse, fut enterré seul et en plein air.

« Or donc, il existait ici un champ isolé et inculte dont le passant s'éloignait avec crainte, et au milieu duquel s'élevait une grande et sinistre croix de marbre noir; ce champ, appelé l'*Attre-Gertrude* pour la raison que je vous déduirai tout-à-l'heure, fut choisi par le bizarre *Henri Mustelier* pour le lieu de sa sépulture à venir; il acheta la terre de son vivant et ordonna, par ses dernières volontés, que si plus tard on bâtit une chapelle en ce lieu, on laissât sa tombe en dehors et à l'air.

« Les ordres du vaniteux bourgeois furent ponctuellement exécutés : il gît solitaire sous ce sol rocailleux. En l'an de grace 1491, on fit une quête parmi les fidèles de la ville de Valenciennes, afin de pouvoir édifier cette chapelle qui me sert aujourd'hui d'asile; grandes furent les aumônes; le lieu saint s'embellit; et les évêques de Cambrai et autres pieux prélats y attachèrent de grands pardons et indulgences pour tous ceux qui le fréquenteraient à la solennité qui s'y célèbre le dimanche

de *Quasimodo*. Voyez plutôt l'inscription gravée sur la partie extérieure de cette enceinte, qui présente, pour ainsi dire, au passant l'acte de naissance de l'édifice, en lignes de *Rhétorique* (1).

« En l'an moins noef de quinze cens  
 « Fust ceste capelle fondée  
 « Des aulmosnes des bonnes gens  
 « Et parmy la ville questée,  
 « Priez donc Dieu devostement  
 « Pour les fondateurs de ce lieu.  
 « Qu'en la fin de leur jugement  
 « En gloire puissent avoir lieu. »

« Un descendant de Henri Mustelier, nommé *Colart*, se chargea, en 1522, d'augmenter l'occupation et les bénéfices des chapelains futurs en ajoutant aux fondations de cet oratoire plusieurs messes et offices; il fit en même tems rafraichir la tombe de son parent par l'építaphe suivante que l'on peut lire encore sur la lame de cuivre qui la couvre :

« Henry Mustelier en son vivant  
 « Messe et benoiste eau fonda  
 « En ce lieu, et fust ci-devant  
 « Inhumé comme il demanda.  
 « D'ung gros le salaire augmenta  
 « *Collart-Mustelier* de cuer fin  
 « L'an que Jesus ressuscita  
 « Quinze cent vingt-deux, afin  
 « Que après le service divin  
 « Le prestre die sur la lame  
 « Ung *De profundis* a telle fin  
 « Que dudict Henry Dieu aie l'ame. »

« Cè n'est pas tout encore : pour que vous ayez, sire Pré-vôt, une juste idée de la bisarrerie qui fit choisir à Henri Mustelier un tel endroit pour sa sépulture, lui qui pouvait

---

(1) On donnait jadis en Flandre le nom de *Rhétorique* à la poésie; des vers étaient des *lignes de rhétorique*; les sociétés littéraires où l'on s'occupait de poésie se nommaient *chambres de rhétorique*, etc.

être inhumé en lieu clos et béni, il faut que je vous conte comment ce petit coin de terre était devenu un cimetière et pourquoi il avait été appelé l'*Attré-Gertrude*.

« Environ l'an de notre délivrance 1340, vivait, en la noble cité de Valenciennes, un bon bourgeois, maréchal de son *style*, et que pour cela peut-être on nommait *Marissal* ou *Marissaux*; il était veuf et avait, pour toute famille, une fille accorte et fraîche, nommée *Gertrude*, âgée de 16 ans, avec laquelle il vivait seul et retiré. Imbu de l'esprit du démon, il s'éprit d'un amour abominable pour son propre sang: longtems il combattit dans son ame cette passion criminelle; mais enfin, brûlé d'un feu qui se nourrissait de la vue continuelle des séduisans attraits de l'objet qui l'avait fait naître, il succomba....., et, soit à cause de la faiblesse, soit par suite de l'ignorance de sa victime, il abusa cruellement de la jeunesse et de l'innocence de sa malheureuse enfant! Bientôt les suites funestes et apparentes de ce commerce monstrueux le forcèrent à prendre un parti violent, ou à perdre à jamais aux yeux du monde son honneur et celui de sa fille. Il réalisa ce qu'il possédait, et feignit d'avoir fait vœu d'aller à Rome et à Saint-Jacques en Galice. Il partit avec sa jeune complice plus digne de la miséricorde que de la punition divine, et il quitta des lieux qui ne lui retraçaient que trop l'épouvantable souvenir de son horrible action. Quand il eût passé les Alpes et atteint le doux pays de Lombardie, l'argent lui manquant, force lui fut d'entrer au service d'un maître du même état que le sien. Il le contenta bien et loyalement; tellement que son patron le prit en très-grande affection pour son bon travail. Gertrude, qui passait pour sa femme, étant accouchée d'un fils, le maître voulut les tenir sur les saints fonds de baptême et lui donna son nom, qui était *Jean*. Six mois après, Marissal, malgré la beauté et la douceur du climat d'Italie, fut tourmenté d'un vif désir de retourner, avec sa fille, au noble comté qui ne relève que de Dieu et du soleil, bon pays de Hainaut qui lui avait donné le jour. Il prit congé de son maître: celui-ci le requit très-instamment de lui laisser son filleul, et ne voulut jamais permettre que son père

l'emmenât avec lui ; il promit même non seulement de le faire bien nourrir et honnêtement éduquer, mais aussi de lui donner des biens quand il serait en âge de majorité.

« Marissal revint à Valenciennes avec sa fille comme s'il arrivait d'un saint pèlerinage ; il continua son état comme par le passé, et vécut encore dix-huit ans dans une grande réputation d'honneur et de piété. Gertrude, de son côté, se conduisit sagement. Malgré ses charmes et son éclatante beauté, elle avait atteint l'âge de trente-quatre ans sans contracter d'union ; un jour qu'elle se trouvait devant sa porte, pleurant encore son père dont elle portait le deuil long et douloureux, elle vit paraître un jeune voyageur qui s'arrêta pour lui demander, avec un accent étranger, d'entrer chez elle comme garçon-maréchal. Gertrude le retint à son service ; au bout de quelque temps, elle en fut si satisfaite qu'elle lui accorda toute sa confiance. D'une beauté encore très remarquable, la maîtresse reçut bientôt les soins du serviteur, et un hymen désiré vint peu après calmer les feux du jeune homme et s'offrir à la pauvre Gertrude comme consolation de ses peines passées.

« Ils avaient déjà vécu plusieurs années dans une union parfaite, quand un soir Gertrude, à qui son mari avait dit qu'il était originaire d'Italie, lui demanda quelques détails plus particuliers sur son enfance et le pria de lui narrer comment ses voyages l'avaient amené en la noble cité de Valenciennes. Sur ce, son mari lui raconta de quelle manière, ayant été élevé en Lombardie par un sien parrain (qui lui avait appris que son père était du pays de Hainaut) il se prit un jour de querelle avec lui et le quitta brusquement pour tenter de retrouver ses parens ; il chemina par l'Allemagne qu'il mit six mois à traverser, et à force de voyager il atteignit enfin la cité de Valenciennes où il fut arrêté par l'amour qu'il conçut pour Gertrude dont les charmes lui avaient fait tout oublier.

« En lui parlant ainsi, il voulut lui donner par quelques légères caresses des preuves de son attachement, quand celle-

ci, frappée au cœur d'un souvenir cruel, le repoussa avec horreur et se répandit en larmes amères et en cris de détresse qui épouvantèrent son époux. Un peu calmée, Gertrude lui prouva, par des indices irrécusables, qu'il était son propre fils!.... Déplorons, Sire D'Oultreman, un si épouvantable malheur, sans accuser les décrets de l'impénétrable providence....

« *Jean Marissal*, convaincu de l'abomination du péché qu'il avait commis, et appréciant toute l'horreur de sa position, abandonna subitement celle qu'il avait prise pour femme et qui se disait sa mère. Pousé par les remords, il retourna en Italie pour se confesser au souverain pontife qui tenait la chaire de saint Pierre. Le pape l'écouta en frémissant et lui donna pour pénitence « Que sa vie durant il ne pourrait vé- » tir de linge et ne devrait manger que du pain et boire que » de l'eau, et qu'après son trépas il serait mis en sépulture » en lieu profane, loin de toute terre bénie appartenant ex- » clusivement aux chrétiens. » Ce qu'il promit d'accomplir ponctuellement : c'est à ce prix qu'il obtint l'absolution de son affreux mais involontaire péché.

« Il revint à Valenciennes, l'an de grâce 1394, lavé de toute souillure selon l'Eglise, mais non à ses propres yeux ni à ceux de ses concitoyens qui s'éloignèrent de lui comme s'il eût été frappé de lèpre. Le jour de son arrivée avait été le dernier de la pauvre Gertrude, qui, ne pouvant supporter le mépris des bonnes gens de sa ville, mourut accablée de vergogne et de repentir. Jean Marissal, le cœur navré, reçut le dernier soupir de cette femme qui lui appartenait par tant de liens; il suivit seul son funèbre convoi auquel l'église resta totalement étrangère, et la fit enterrer, hors de la porte *Cardon*, dans un sien pré, qui prit dès-lors le nom d'*Attre-Gertrude*. Peu de jours après, le triste pénitent, à la fois veuf et orphelin, sentant sa fin approcher, creusa lui-même sa tombe près de celle qu'il avait trop aimée, et fit élever cette grande croix de marbre noir que vous voyez d'ici, au pied de laquelle se trouvent attachés, un marteau et un fer de cheval, espèces d'armoiries

parlantes du malheureux maréchal ; et comme s'il n'eût attendu que la fin de ces préparatifs de mort pour quitter cette triste vie, quand tout fut prêt, il rendit l'âme !

« Et était en ce temps-là prévôt de la ville de Valenciennes messire *Jehan Partis*, noble bourgeois, qui pour la mémoire de la chose fit graver sur cette double tombe, dans une large lame de cuivre, cette épitaphe en rimes qui exprime merveilleusement l'histoire de cet événement à jamais déplorable.

« Cy gist le pere, cy gist le filz,  
 « Cy gist la mere et son mary,  
 « Cy gist la femme et le baron (1),  
 « Et tout ne fust que femme et hom. »

« Et souvent depuis lors, s'il en faut en croire le vulgaire, lorsque la nuit est obscure et brumeuse, l'ombre de Gertrude apparaît vêtue de blanc au sommet de la croix de marbre noir, allaitant son fils incestueux et poussant de profonds gémissens qui attestent assez que son ame n'éprouve pas le repos du juste et demande les prières des fidèles pour fléchir la miséricorde divine. »

Ainsi parla le chapelain pieux et conteur, et il termina en récitant à voix basse une prière des morts pour le repos de ceux dont il venait de débiter la déplorable histoire : messire D'Oultreman l'avait écouté avec intérêt et attention ; mais il ne paraît pas qu'il ajouta entièrement foi aux détails qu'il venait d'entendre ; quoiqu'on les trouve relatés dans maintes chroniques du temps, il ne les a pas jugés dignes d'entrer dans son *Histoire de Valenciennes*, car, y parlant de l'origine de l'*Attre-Gertrude* (2), il dit seulement que les particularités de sa fondation ne méritent pas d'être rapportées. Sur ce point,

(1) Dans le vieux langage, le mot *baron* se prend souvent dans l'acception d'*époux*.

(2) *Histoire de la ville et comté de Valenciennes*, par Henry D'Oultreman, Douay, Marc Wyon, 1639, in-folio, page 494.

nous nous permettrons de n'être pas tout-à-fait de l'avis de notre naïf historien ; nous avons pensé au contraire qu'il serait peut-être utile de montrer que, dans ces tems reculés où les démonstrations extérieures de la religion étaient si fort en usage, il se commettait des crimes presque inouis de nos jours, et que si la raison philosophique et les progrès de la civilisation ont fait justice d'une grande partie des momeries religieuses, elles ont en même tems épuré les mœurs et adouci les hommes.

ARTHUR DINAUX.



---

## BIOGRAPHIE BELGE.

( 5<sup>e</sup> ARTICLE. )

---

### BASSENGE.

**BASSENGE (JEAN-BAPTISTE)** naquit à Liège, en 1758, d'une famille de la haute bourgeoisie. Il fit ses études au collège de Visé que dirigeaient les Pères de l'Oratoire. Un des professeurs, passionné pour la poésie française, en inspira le goût à ses élèves parmi lesquels se distinguaient Bassenge et deux autres Liégeois, Henkart et Regnier. Il se forma bientôt entre ces trois jeunes gens une amitié qui triompha toujours de l'amour-propre et qui fit le charme de leur vie.

*La Nymphe de Spa à l'abbé Raynal*, épître pleine de verve, mais dans laquelle l'auteur se montrait l'apologiste de la philosophie moderne, parut en 1781 et lui valut des tracasseries de toute espèce. Le Prince-Evêque (Velbruck) le protégea néanmoins, et le jeune poète continua de vivre au milieu de ses compatriotes jusqu'à la mort du prélat. Entraîné par l'amour des lettres et fatigué des petites persécutions qu'il éprouvait, il partit ensuite pour Paris, et ses liaisons avec les littérateurs célèbres de l'époque lui rendirent ce séjour agréable. Cependant la mésintelligence entre le nouveau Prince-Evêque (Hoonsbrouck) et le peuple Liégeois ne tarda guère à se mani-



fester ; Bassenge servit de sa plume la cause de ses concitoyens ; il publia diverses brochures qui respirent le plus ardent patriotisme, mais portent presque toutes l'empreinte d'un travail trop précipité. Ses études de prédilection se dirigèrent toujours vers l'histoire de sa patrie, et il en donna des fragmens écrits avec chaleur dans ses *Lettres à l'abbé de P\*\*\** (DE PAIX), (1) ouvrage estimable et qui mériterait d'être plus connu, bien que trop souvent l'enthousiasme y prenne la place d'une sage critique propre à faire apprécier avec sagesse les causes d'un événement, les motifs et le mérite d'une institution. De retour à Liège et député du tiers-état pour assister aux conférences des trois ordres en 1789, Bassenge prit une part très active à la direction des affaires : les Etats le chargèrent de plaider leur cause à la chambre impériale de Wetzlar, à Berlin, puis au congrès de Francfort. La mission était difficile à remplir, et le diplomate manquait absolument de cette souplesse indispensable pour réussir auprès des Cours.

Le Prince-Evêque de Liège, rétabli par les troupes impériales dans la plénitude de son pouvoir, en décembre 1790, exclut de l'amnistie Bassenge qui, dans une *Adresse à l'empereur Léopold II au nom des Liégeois* (vol. in-8°, Sedan, septembre 1791), réclama vivement contre l'esprit de réaction et les actes arbitraires qui se manifestaient à Liège, mais le gouvernement autrichien resta sourd à sa voix, et Bassenge alla chercher des consolations dans la culture des lettres à Paris. Il fit une courte apparition dans sa patrie avec l'armée de Dumouriez en 1792. Les supplices de la terreur désenchantèrent pour lui la Révolution française en 1793, et lui-même fut jeté dans les cachots. Il aurait vraisemblablement porté sa tête sur l'échafaud sans la courageuse intervention des exilés Liégeois. Robespierre les reçut et n'osa pas se refuser à leur demande. Bassenge fut remis en liberté peu de jours avant la chute du sanguinaire dictateur.

Après la réunion du pays de Liège (devenu le département

(1) 5 vol. in-8° de 1787 à 1789.

de l'Ourte) à la France, il fut enfin permis à Bassenge de revoir ses foyers ; et, commissaire du directoire exécutif près de l'administration départementale, il goûta la plus douce des vengeances, celle de faire du bien à ses persécuteurs ; la plupart avaient fui, il facilita leur retour, et leurs propriétés furent conservées par ses soins généreux. Député au conseil des cinq cents, en 1798, il s'y fit remarquer par la modération de ses principes politiques. Les événemens du 18 brumaire qu'il favorisa, le firent siéger au corps législatif, mais ses opinions républicaines, qui se faisaient jour quelquefois dans la *Décade philosophique* (1), l'en éloignèrent en 1809. Il passa les dernières années de sa vie au milieu de ses amis, dans sa ville natale qui lui confia la conservation de sa bibliothèque. Il est mort célibataire le 16 juillet 1811, âgé de 53 ans. Il était membre de la Société d'Emulation de Liège, et son éloge y fut prononcé le 12 juillet 1811 par le secrétaire perpétuel. C'était un homme excellent, doué d'une bienfaisance inépuisable, et plus d'une fois il subit les prétentions de l'usure pour secourir des malheureux dont il avait découvert les besoins pressans. « En lui, dit un de ses compatriotes qui l'a » bien connu, la gaieté était sans apprêt, l'épigramme sans » fiel, la louange sans fadeur ; sa brusque bonhomie n'était » jamais brutale, et celui qu'auraient intimidé les vives sail- » lies de son esprit, se sentait sur-le-champ rassuré et retenu » par l'indéfinissable amabilité de ses manières. » On a réuni la plupart de ses poésies avec celles de ses amis Henkart et Regnier sous le titre de *Loisirs de trois amis*, (2 vol. in-8°, Liège, sans indication de l'année 1822.) On y distingue plusieurs épîtres semées de charmans détails, et quelques fables où des longueurs et des négligences sont rachetées par le naturel et par une certaine naïveté piquante, l'âme de l'apologue, à laquelle rien ne peut suppléer. On trouve aussi des vers et de la prose de Bassenge dans les procès-verbaux de la Société d'Emulation de Liège, dans l'Almanach des Muses, dans l'Annuaire politique de Bruxelles, etc., etc.

Le BARON DE STASSART.

---

(1) Excellent journal scientifique et littéraire dirigé par M. Amaury Duval, et qui cessa de paraître en 1808.

---

# POÉSIE.

\*

*Santate*

ADRESSÉE PAR LA GARDE NATIONALE DE DUNKERQUE  
A CELLE DE CALAIS.

---

*Air du Carnaval de Meissonnier.*

Vous dont Calais est la douce patrie ,  
Les descendans du belliqueux Jean Bart ,  
Conserveront la mémoire chérie  
Du noble accueil fait à leur étendard.  
C'est, ombragé du drapeau tricolore ,  
Que vous avez juré fraternité !  
Pour le défendre , on vous verrait encore  
Combattre ensemble au cri de liberté !

Amis des arts , des talens du génie ,  
C'est parmi vous que Pigault vit le jour ;  
Par ses pinceaux , illustrant sa patrie ,  
Francia sut captiver votre amour.  
Sur l'établi , Debacq , tailleur-poète ,  
Coud en rimant ses vers pleins de gaieté :  
Bon citoyen , dans sa simple retraite ,  
Sa muse aussi chante la liberté.

Vous dont partout l'on vante le courage ,  
Au noble Eustache élevez des autels ,  
De Maréchal , de Gavet , sur la plage.  
Le beau trépas rend les noms immortels.  
O Calaisiens , la muse de l'histoire  
Dit qu'en vos cœurs la tendre humanité ,  
Pour ajouter à l'éclat de la gloire ,  
Fut en tous temps sœur de la liberté.

Si l'ennemi menaçait la frontière,  
Les Calaisiens, les Dunkerquois unis,  
Voudraient, marchant sous la même bannière,  
Braver la mort pour sauver leur pays.  
LOUIS-PHILIPPE, au chemin de la gloire,  
Tu guiderais nos pas avec fierté :  
Un Roi de France est sûr de la victoire,  
Quand pour son peuple il veut la liberté !

**FONTEMOING.**

*Chasseur de la 2<sup>e</sup> compagnie de la  
Garde nationale de Dunkerque.*



---

# TABLEAUX

## COMPARATIFS

### DU MOUVEMENT DE LA POPULATION

de Palenciennes,

A DIFFÉRENTES ÉPOQUES DE CE SIÈCLE ET DU SIÈCLE PRÉCÉDENT,

---

Le doute philosophique qui s'empara des esprits à la fin du dernier siècle, faisant remettre au creuset de l'observation les connaissances acquises jusqu'alors dans les sciences, devint pour celles-ci la cause de sensibles progrès ou d'une complète rénovation. La médecine ne resta pas étrangère à ce mouvement de perfectionnement que les écrits de l'époque imprimèrent aux sciences physiques : Bichat, par ses travaux d'anatomie-physiologique, que le monde médical admire encore, prépara l'heureuse révolution qui devait plus tard changer la face de la science; et Pinel, rappelant la médecine à son antique simplicité, lui donna une meilleure direction, en abandonnant en grande partie à la nature des maladies que des traitemens intempestifs conduisaient souvent à une terminaison funeste. Le premier, il entrevit la cause de l'aliénation

mentale, sur laquelle la nature semblait avoir jeté un voile impénétrable à notre intelligence; le premier, il s'éleva contre les traitemens inhumains que l'ignorance et les préjugés réservaient aux malheureux qui étaient frappés dans le plus bel attribut de notre espèce, et par des moyens curatifs dictés par la philanthropie la plus éclairée, il en rendit un grand nombre à la société, dont ils paraissaient séparés pour toujours.

Cependant, quelques progrès que ces deux grands hommes aient fait faire à la médecine, on ne tarda pas à s'apercevoir que cette science laissait encore bien à désirer. D'un côté, l'impuissance de la nature contre des affections curables qui lui étaient presque entièrement confiées, démontra que la *médecine expectante*, telle qu'on l'appelait alors, n'était bien souvent que l'expectation de la mort; et de l'autre, l'éloignement, le dégoût qu'on commençait à éprouver pour les idées purement spéculatives sur les causes des maladies, faisant enfin interroger les organes que la vie avait abandonnés, on acquit de ces recherches des connaissances nouvelles qui n'étaient plus en harmonie avec les théories existantes, et fesaient entrevoir le besoin de les changer.

Mais de ce besoin, bien vague encore, qu'on commençait à éprouver, à la nécessité bien sentie d'une réforme complète de tous ces systèmes, qui étaient consacrés par les siècles et l'autorité des grands noms, il existait un intervalle immense qui n'aurait été rempli que par des améliorations successives qui se font ordinairement longtemps attendre dans les sciences d'observation, si un de ces génies, qui n'apparaissent que de loin en loin, ne l'avait franchi tout d'un coup, en renversant de fond en comble le vieil édifice médical, pour élever sur ces débris une nouvelle doctrine qui a donné à la médecine le degré de certitude qu'elle pouvait à peine espérer d'atteindre.

On ne s'était guère avant lui adressé qu'à l'imagination pour expliquer la nature des maladies; lui, il parla aux sens. On les rapportait presque toutes à de pures abstractions; il leur trouva des causes matérielles, et ces causes, il les montra

du doigt. Dans un siècle aussi positif que le nôtre, un tel langage devait être compris ; il le fut en effet, malgré une vive opposition qui ne fit que lui mieux assurer son triomphe.

Mais de même qu'en politique le tems seul peut juger ce que les révolutions ont fait pour le bonheur des peuples, de même aussi l'expérience, fille du tems, peut seule sanctionner les avantages que l'on s'était promis de la réformation des sciences. Seize ans se sont écoulés depuis qu'une nouvelle ère a commencé pour la médecine ; le moment est venu de la juger, non par des faits isolés, qui ne prouveraient rien, ou par de nouvelles polémiques, qui prouveraient moins encore, mais par l'influence qu'elle a exercée sur la population ; influence qui ne pouvait manquer de lui être fatale, si la nouvelle doctrine eut été fautive, d'autant plus qu'elle a été presque généralement admise en France, et qu'elle a sans exception modifié la pratique de ceux-là même qui s'en étaient déclarés les plus chauds adversaires.

C'est pour fournir un moyen de résoudre cette importante question, que nous avons pensé devoir comparer l'état de la population de Valenciennes, telle qu'elle était avant la révolution que notre science a éprouvée, avec celle qui existait avant cet événement ; et surtout examiner les différences survenues dans la mortalité aux diverses époques de la vie. Comme on le pense bien, il fallait, pour obtenir un résultat décisif, que nos tableaux comprissent un certain laps de tems, puisque c'est dans ces cas seulement que les causes diverses qui influent sur la mortalité peuvent se contrebalancer de manière à présenter des compensations suffisantes ; c'est pourquoi nous avons établi la comparaison entre douze années commencées en 1818, époque où la nouvelle doctrine médicale a été bien connue, et les douze années précédentes. Mais afin de faire mieux ressortir les avantages que cette doctrine présente, nous avons également mis ses effets en parallèle avec ceux de la médecine suivie à la fin du dernier siècle, alors que la plus belle, la plus utile découverte des tems modernes n'était pas connue, et que notre révolution politique, encore à son au-

rore, n'avait pas apporté dans la société ces perturbations que nous avons vues, et qui, comme nous aurons aussi occasion de le démontrer, ont également eu une influence des plus manifestes sur la vie.

Nous avons choisi le tems écoulé depuis 1780 jusqu'à 1792, parcequ'avant cette époque, les registres des paroisses étaient tenus avec trop de négligence pour qu'on pût en retirer des renseignemens exacts; et que, plus tard, nous aurions craint de rencontrer des décès qui n'auraient été que les tristes effets de nos discordes civiles.

Afin aussi de mettre plus de précision dans ce travail, nous n'avons pas compris dans les tableaux les décès des individus qui n'étaient pas domiciliés dans notre ville, ni ceux des enfans morts avant la naissance.



# TABLEAU

DU MOUVEMENT DE LA POPULATION DE VALENCIENNES,  
DE 1780 A 1792.

ÂGES.	Janvier, Février, Mars.	Avril, Mai, Juin.	Juillet, Août, Septemb	Octobre, Novemb. Décemb.	TOTAL.
Au dessous de 6 mois .....	533	351	364	389	1637
De 6 mois à 12.....	94	67	74	74	309
De 1 an à 2.....	228	221	178	215	842
De 2 à 4 ans.....	175	182	112	123	592
De 4 à 7 ans.....	126	114	82	75	397
De 7 à 10 ans.....	60	54	43	42	199
De 10 à 15					
Garçons.....	22	23	24	12	81
Filles.....	20	16	15	18	69
De 15 à 20					
Hommes.....	33	22	23	19	97
Femmes.....	27	24	23	23	97
De 20 à 25					
Hommes.....	40	39	27	34	140
Femmes.....	59	59	39	56	213
De 25 à 30					
Hommes.....	32	24	28	21	105
Femmes.....	38	32	22	27	119
De 30 à 40					
Hommes.....	58	59	49	53	219
Femmes.....	85	72	59	60	276
De 40 à 50					
Hommes.....	78	77	66	55	276
Femmes.....	82	66	50	52	250
De 50 à 60					
Hommes.....	100	58	70	72	300
Femmes.....	83	44	49	62	258
De 60 à 70					
Hommes.....	116	110	70	104	400
Femmes.....	131	108	70	99	408
De 70 à 80					
Hommes.....	112	97	71	103	383
Femmes.....	123	99	77	103	402
De 80 à 90					
Hommes.....	61	40	35	44	180
Femmes.....	78	77	51	75	281
De 90 à 95					
Hommes.....	4	7	1	7	19
Femmes.....	5	2	1	3	11
De 95 à 100					
Hommes.....	»	1	»	1	2
Femmes.....	»	»	1	»	1
De 100 à 101					
Hommes.....	»	1	»	»	1
Femmes.....	»	1	»	»	1
<b>TOTAL des décès.....</b>	<b>2609</b>	<b>2152</b>	<b>1778</b>	<b>2026</b>	<b>8565</b>
<b>NAISSANCES ..</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>»</b>	<b>9402</b>
<b>EXCEDANT ..</b>					<b>903</b>

Tel est le tableau du **mûrtement** que Valenciennes a éprouvé dans sa population, depuis 1780 jusqu'à 1792. Nous allons maintenant faire ressortir les particularités qu'il présente, et nous verrons ensuite les conséquences qu'on en peut déduire.

On aura probablement été frappé du grand nombre d'enfants enlevés par la mort pendant ces douze années. De tout temps sans doute la mortalité a été plus grande dans l'enfance qu'à toute autre époque de la vie; mais il existait alors une extrême disproportion qui, comme nous le verrons, ne se fait plus maintenant observer. Toutefois cette mortalité présentait des différences extrêmement marquées selon l'âge des enfans : réellement effrayante dans les six premiers mois de la vie, elle diminuait tout-à-coup dans les six mois suivans; se relevait ensuite rapidement dans la première année de la naissance, pour décroître après successivement jusqu'à la dixième, où la vie devenait alors assez assurée.

Ces différences, dont nous serons plus tard connaître les causes, expliquent celles si remarquables qui existaient alors, et antérieurement sans doute, dans la durée moyenne de la vie. Au moment de la naissance, la probabilité de l'existence était de 18 ans seulement; à six mois de 31 ans; à douze mois, de 34  $\frac{1}{2}$ ; à deux ans, de 41; à quatre ans, de 51; à sept, de 55; enfin à dix ans, de 57: d'où l'on voit combien les premiers mois de la vie offraient alors de danger, et combien aussi l'existence devenait plus assurée au fur et à mesure que pendant ces dix premières années on s'éloignait du moment de la naissance.

Nous avons pensé qu'il était inutile d'examiner les rapports de mortalité d'après les âges entre les sexes dans l'enfance, ces recherches n'offrant d'intérêt réel qu'à l'époque où la vie de la femme commence à prendre la physionomie qui lui est propre, c'est-à-dire, de dix à douze ans; or, de cet âge à 50 ans, la durée moyenne de l'existence était portée à 31 ans  $\frac{1}{2}$  pour l'homme, tandis qu'elle n'était que 30 ans pour la femme;

mais à cinquante ans, le calcul des probabilités étendait la vie de la femme à 71 ans; tandis qu'elle n'allait qu'à 69  $\frac{1}{3}$  pour l'homme.

Quoiqu'il naisse ici, comme dans toute la France, un peu plus de garçons que de filles, on trouve dans le tableau 181 décès en plus chez les femmes. On se rendra facilement compte de cette différence, en pensant qu'un grand nombre d'hommes quittaient la ville, surtout par suite du service militaire.

Enfin, la mortalité a encore offert des variations très sensibles d'après les saisons. C'est en hiver que les décès ont été plus nombreux, puis au printemps et en automne; la différence du plus au moins, c'est-à-dire, de l'hiver à l'été, a été de 831 pour les douze années, ce qui les a mis dans le rapport de 22 à 15.

**TABLEAU**  
DU MOUVEMENT DE LA POPULATION, DE VALENCIENNES,  
DE 1806 A 1818.

DÉCÈS.	Janvier, Février, Mars.	Avril, Mai, Juin.	Juillet, Août, Septemb.	Octobre, Novemb Décemb.	TOTAL.
Au dessous de 6 mois.....	236	184	160	200	780
De 6 à 12 mois.....	71	63	46	66	246
D'un an à 2.....	117	153	121	113	474
De 2 à 4 ans.....	87	110	112	104	413
De 4 à 7 ans.....	74	65	72	59	270
De 7 à 10 ans.....	34	38	44	26	142
De 10 à 15	27	24	17	15	81
	19	19	23	9	70
De 15 à 20	27	10	12	11	60
	16	25	20	28	89
De 20 à 25	25	17	21	16	79
	39	35	36	24	134
De 25 à 30	58	36	26	37	137
	40	22	24	36	122
De 30 à 40	58	48	19	45	170
	53	34	42	44	173
De 40 à 50	69	56	49	50	224
	48	41	61	55	205
De 50 à 60	92	63	63	71	291
	77	45	45	62	229
De 60 à 70	98	70	74	78	320
	110	91	71	82	354
De 70 à 80	80	52	60	63	255
	109	84	53	85	329
De 80 à 90	44	31	19	34	128
	67	44	20	53	164
De 90 à 95	»	3	5	8	16
	4	2	1	2	16
De 95 à 100	»	»	»	1	1
	»	»	»	»	»
<b>TOTAL des décès.....</b>	<b>1727</b>	<b>1447</b>	<b>1316</b>	<b>1452</b>	<b>5972</b>
<b>NAISSANCES..</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>7947</b>
<b>EXCÉDANT..</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1975</b>

La durée de la vie était bornée à 18 ans dans notre ville à la fin du 18<sup>e</sup> siècle; d'après ce tableau, nous la voyons presque subitement passer à 29, au commencement de celui-ci; à six mois être portée à 38; à douze mois, à 41 1/2; et à deux ans, à 47. Mais là s'arrête cette diminution comparative de la mortalité chez les enfans. Après quatre ans, elle devient même aussi forte que dans les années que comprend le premier tableau, par la raison fort simple que durant ces années, les décès, après la quatrième année, diminuaient en raison directe de ceux qui avaient eu lieu précédemment, surtout à la suite de la petite vérole qui avait alors de si funestes effets.

Les rapports de mortalité entre les sexes ont été à peu près les mêmes que ceux observés dans la table précédente. De 10 à 50 ans, les chances portaient la vie moyenne de l'homme à 31 ans, et à 29 seulement celle de la femme; mais après cinquante ans, l'existence de celle-ci devenait plus assurée; puisque son terme moyen s'étendait à 69 ans; tandis qu'il n'allait qu'à 66 1/2 pour l'homme.

Les saisons ont encore eu dans ces douze années une influence bien marquée, comme dans les années soumises à notre premier examen; c'est en hiver et au printemps qu'elle s'est élevée le plus, et dans l'été qu'elle a été moins grande; mais la différence n'a pas été proportionnellement aussi sensible que dans les années précédentes, puisque l'hiver n'a présenté que 441 décès de plus que l'été: ce qui les a mis seulement dans le rapport de 4 à 3. Cette amélioration doit être attribuée en grande partie à la disparition de la petite vérole qui régnait ordinairement dans les trois premiers mois de l'année.

C'est par conséquent aux bienfaits de la mémorable découverte de la vaccine qu'il faut principalement attribuer la différence si remarquable qui existe dans les deux tables entre les décès et les naissances, dont l'excédant dans la première n'est que 837, tandis qu'il s'est élevé dans la seconde à 1975.

# TABLEAU

DU MOUVEMENT DE LA POPULATION DE VALENCIENNES,  
DE 1818 A 1830.

DÉCÈS.	Janvier, Février, Mars.	Avril, Mai, Juin.	Juillet, Août, Septemb.	Octobre, Novemb. Décemb.	TOTAL.
Au dessous de 6 mois.....	170	151	151	148	622
De 6 à 12 mois.....	87	78	65	50	280
De 1 à 2 ans.....	131	126	100	105	462
De 2 à 4 ans.....	127	111	89	108	435
De 4 à 7 ans.....	78	85	58	48	269
De 7 à 10 ans.....	30	53	27	11	101
De 10 à 15					
Garçons.....	22	17	15	13	67
Filles.....	10	18	15	13	56
De 15 à 20					
Hommes.....	17	19	18	17	71
Femmes.....	20	28	28	20	96
De 20 à 25					
Hommes.....	24	54	20	19	97
Femmes.....	36	21	28	21	106
De 25 à 30					
Hommes.....	19	17	16	20	72
Femmes.....	28	27	30	24	109
De 30 à 40					
Hommes.....	44	48	45	29	166
Femmes.....	60	65	40	33	198
De 40 à 50					
Hommes.....	47	45	37	38	167
Femmes.....	57	64	47	53	221
De 50 à 60					
Hommes.....	57	49	50	57	213
Femmes.....	74	58	50	51	236
De 60 à 70					
Hommes.....	131	74	69	102	376
Femmes.....	134	96	76	95	399
De 70 à 80					
Hommes.....	106	67	53	76	302
Femmes.....	163	98	74	100	335
De 80 à 90					
Hommes.....	43	32	16	27	122
Femmes.....	72	55	27	40	194
De 90 à 95					
Hommes.....	3	2	2	2	9
Femmes.....	8	6	5	2	21
De 95 à 100					
Hommes.....	2	0	0	1	3
Femmes.....	0	0	0	1	1
<b>TOTAL des décès.....</b>	<b>1795</b>	<b>1522</b>	<b>1261</b>	<b>1222</b>	<b>5800</b>
NAISSANCES..	0	0	0	0	8415
EXCÉDANT.	0	0	0	0	2615

Nous avons vu dans les deux premières tables que la mortalité n'était pas également partagée entre les deux sexes ; la différence est encore bien plus grande dans celle-ci, où l'on trouve, à partir de dix ans, 325 décès de plus chez les femmes que chez les hommes, ce qui démontre combien le nombre de ceux-ci a été diminué par suite de vingt années consécutives de guerre que nous avons éprouvée.

Quant aux rapports de mortalité entre les sexes, selon les âges, ils sont restés à peu près les mêmes que dans les tables précédentes : c'est-à-dire que les chances de vie ont été un peu moins favorables pour la femme que pour l'homme, de 10 à 50 ans ; mais qu'après cette époque la durée moyenne de l'existence de celui-ci a été un peu moins longue, puisqu'elle ne s'est étendue qu'à 68 ans, tandis qu'elle a été jusqu'à 69 pour la femme.

L'influence des saisons sur la mortalité présente les mêmes particularités que dans la table précédente ; c'est encore l'hiver et le printemps qui ont offert le plus de décès ; mais cette fois l'été a été un peu plus chargé que l'automne.

La comparaison que nous avons établie entre les deux premières tables de mortalité nous a prouvé que la vie était infiniment plus assurée au commencement de ce siècle qu'à la fin du 18<sup>e</sup> ; par celle-ci, nous allons voir que le terme moyen de sa durée s'est encore reculé depuis douze ans, non dans les mêmes proportions que dans les douze années précédentes, comparées aux tems antérieurs, (parce que rien ne pouvait égaler les immenses résultats que devait inévitablement avoir la vaccine) ; mais assez cependant pour montrer que quelque événement important est venu donner encore plus de sûreté à l'existence.

D'après le dernier tableau du mouvement de la population de Valenciennes, il est évident que la longueur moyenne de la vie a été portée à 31 ans pendant les douze années qu'il comprend ; tandis qu'elle n'allait qu'à 29 dans les douze années

précédentes. A douze mois, les probabilités élevaient le terme moyen de l'existence à 44 ans ; à deux ans, à 49 et demi ; à quatre, à peu près à 55, et à dix, à 57 et neuf mois : d'où l'on voit que la mortalité a été moins grande, toutes choses égales d'ailleurs, qu'elle ne l'était auparavant.

Peut-être sera-t-on porté à attribuer à la propagation toujours croissante de la vaccine le moins grand nombre de décès ; mais indépendamment de ce qu'il n'a existé, depuis 1806, aucune épidémie meurtrière de petite vérole, cette cause ne suffirait pas pour rendre compte de la diminution de mortalité dans l'enfance, puisqu'on l'observe également dans toutes les phases de la vie jusqu'à 60 ans, comme on peut s'en convaincre par l'examen comparatif des tableaux.

Mais par cela même que la mortalité a été moins grande dans l'enfance, dans l'adolescence et dans l'âge viril, elle devait nécessairement être plus forte à une époque plus rapprochée du terme naturel de la vie ; c'est en effet ce qui a eu lieu : car l'on voit les décès depuis 60 ans jusqu'à 100 être, relativement au nombre total, sensiblement plus nombreux dans ce dernier tableau que dans les deux précédents ; d'où l'on doit conclure qu'un plus grand nombre d'individus parvient aujourd'hui à la vieillesse.

La mortalité ayant été dans ces douze dernières années inférieure, jusqu'à 60 ans, à celle observée dans les années précédentes, il devait nécessairement en résulter un excédant de naissances supérieur à celui rapporté dans le second tableau : c'est précisément ce qui est arrivé, puisqu'il s'élève à 2,615, ce qui donne, d'après le rapport des nombres, 532 naissances en plus, dont la population s'est définitivement accrue depuis 1818.

Au reste cette augmentation de la population n'est pas particulière à notre ville ; puisque les causes en sont générales. Aussi les statistiques l'ont-elle signalée pour toutes les parties de la France ; et cet accroissement est tel que, s'il suivait cons-



tamment la même progression qu'on observe depuis 1817, il en résulterait, d'après les calculs de M. Mathieu, membre du bureau des longitudes, une augmentation de population d'un dixième en 15 ans, de deux dixièmes en 39 ans, de trois dixièmes en 41 ans et demi, de 4 dixièmes en 53 ans, de moitié en 64 ans; et qu'il ne faudrait que 110 ans pour qu'elle devint double de ce qu'elle est maintenant, c'est-à-dire, pour être portée à 63,690,856 habitans. Mais je crois que ce prodigieux accroissement ne s'effectuera jamais; non parceque de longues guerres, qui ne me paraissent pas possibles avec un gouvernement représentatif, ou des épidémies funestes, que les habitudes hygiéniques éloignent du sol de la France, viendront y mettre obstacle; mais parceque l'insuffisance de terre arable forcera tôt ou tard des migrations, comme cela est arrivé à l'Angleterre.

D'ailleurs je ne crois pas que M. Mathieu ait tenu compte de l'augmentation de mortalité qui résultera inévitablement de l'accroissement même de la population; car l'agglomération d'un grand nombre d'individus a une influence si fâcheuse sur la santé, surtout chez les enfans, que tandis que les probabilités de la vie, à partir de la naissance, étaient pour la France entière de 20 à 21 ans, elle était pour Paris, d'après le calcul de M. Lacroix, de 8 à 9 ans seulement, et à Londres de 3 au plus; aussi l'extrême population de ces deux villes tient-elle moins à l'excédant des naissances sur les décès qu'au grand nombre d'étrangers qui vont journellement y fixer leur domicile.

La mortalité n'est pas exactement la même pour toutes les parties de la France. Elle diffère un peu d'après leur état géographique, leur latitude, leur richesse, leurs usages, les mœurs et quelques autres circonstances; mais, nombre moyen, on compte annuellement aujourd'hui, d'après les calculs de M. Mathieu, un décès sur 39 habitans: c'est à peu près ce qui a lieu maintenant dans notre ville, comme on peut s'en assurer en établissant le rapport du douzième de la totalité des décès portés sur le 3<sup>e</sup> tableau avec le montant de sa population qui

doit s'élever aujourd'hui au moins à vingt mille habitans ; puisque d'après le recensement de 1827 elle s'élevait à 19,841.

De tout ce que j'ai dit jusqu'à présent, je crois pouvoir conclure que la mortalité était ici excessive chez les enfans avant la découverte de la vaccine ; que la longueur moyenne de la vie n'allait qu'à 18 ans, et que ce n'était qu'à dix ans que l'existence devenait un peu assurée ; qu'après la découverte de Jenner jusqu'en 1818, les décès ont tellement diminué dans l'enfance, que la durée moyenne de l'existence a été portée à 29 ans, sans que la mortalité dans les autres âges ait été plus grande qu'auparavant ; que depuis 1818, époque où la nouvelle doctrine médicale a été généralement connue, la mortalité a encore diminué dans toutes les phases de la vie jusqu'à 60 ans, de sorte que le calcul des probabilités porte aujourd'hui la longueur moyenne de la vie à 31 ans ; ce qui, par conséquent, accroît les chances de parvenir à un âge avancé : avantage qui n'est pas particulier à notre ville, mais qui est étendu à toute la France ; que c'est de 19 ans à 20 que la mortalité est moins grande ; qu'elle reprend ensuite une marche progressive jusqu'à 60, reste à peu près stationnaire jusqu'à 80, pour décroître ensuite brusquement jusqu'à cent.

Je crois aussi pouvoir inférer de nos recherches que la vie de la femme est un peu moins assurée que celle de l'homme depuis 10 jusqu'à 50 ans ; mais que, passé cet âge, elle a l'espoir fondé de prolonger plus que lui son existence ; que le nombre des décès varie avec les saisons ; qu'ils sont plus fréquents en hiver et au printems qu'en automne et en été.

Nous avons rapporté à la découverte de Jenner et aux progrès de la médecine la diminution qu'on observe depuis 30 ans dans la mortalité : examinons cependant si d'autres causes n'y auraient pas aussi contribué.

La division des propriétés, fruit de notre première révolution, les institutions que ce grand événement a fait naître, la diffusion des lumières et surtout la direction des esprits vers l'étude des sciences physiques, en donnant un essor immense

à l'industrie, ont porté dans les classes moyennes de la société une aisance qui leur avait été jusqu'alors inconnue ; c'est une vérité qui me paraît incontestable. Avec la fortune et l'instruction se sont répandus des goûts ; des usages favorables à la société : on a augmenté les chances de la vie des enfans en leur donnant beaucoup plus de soins qu'autrefois ; la propreté a été généralement plus recherchée ; et les maladies de la peau sont devenues plus rares ; on s'est mieux garanti contre l'impression du froid humide, cause d'un grand nombre d'affections ; des classes autrefois voisines de la misère ont pu se nourrir d'alimens sains et abondants ; on a même vu s'étendre jusqu'à elles l'usage des boissons d'un prix élevé dans le nord, tel que le vin ; et cependant il est certain qu'on abuse moins qu'autrefois de boissons fermentées, en un mot, que l'ivresse est plus rare.

A ces améliorations il faut encore ajouter celles survenues dans les habitations ; améliorations qui se sont étendues aux établissemens de bienfaisance et aux villes que toutes les administrations se sont efforcées d'embellir et de rendre plus salubres.

Certes personne ne contestera que ces changemens n'aient contribué à diminuer la mortalité ; mais ce que tout esprit juste, accoutumé à voir les choses telles qu'elles sont et non telles qu'il voudrait qu'elles fussent, reconnaîtra également, c'est que l'accroissement des fortunes, des lumières, de l'industrie, et les institutions qu'ont fait naître les progrès de la civilisation, ont été d'un autre côté une source féconde d'inconvéniens graves pour la vie, qui ont balancé, surpassé même les avantages dont nous venons de parler.

En effet, l'opinion qu'on avait autrefois sur les distinctions des rangs ne permettait guère aux classes inférieures de penser à s'élever. Se contentant de l'état où le hasard de la naissance les plaçait, parcequ'il y avait pour elles une presque impossibilité d'en sortir, elles ne recevaient qu'une éducation très-bornée. Aujourd'hui une idée fixe domine dans toutes les po-

sitions sociales, c'est de chercher à passer de la condition primitive à une condition que l'on croit meilleure, parcequ'elle est plus élevée, et l'on sait que l'instruction est le meilleur moyen pour y parvenir; dès lors rien n'est négligé pour la procurer. L'enfant sait à peine parler qu'on s'occupe activement de développer ses facultés intellectuelles, sans trop songer à son éducation physique, nécessaire cependant pour lui assurer une bonne santé. Chaque année voit dès lors agrandir la somme de ses études; il faut qu'à dix ans il soit plus instruit qu'autrefois à vingt, ignorant que ce travail continu du cerveau, déjà si irritable chez les enfans, le dispose encore plus aux maladies, et que sa prépondérance d'action ne peut avoir lieu qu'aux dépens de son corps entier. C'est surtout chez les filles qu'on observe cette fâcheuse influence d'une éducation toute intellectuelle, qui les éloigne des exercices corporels; c'est cette cause, à n'en pouvoir douter, qui rend maintenant si souvent orageuse la première époque importante de leur vie, que franchit bien plus aisément la fille du pauvre, ou de l'homme des champs, accoutumée par un exercice continuel à favoriser le libre développement des organes.

Mais ici ne s'arrêtent pas encore les inconvéniens que peuvent avoir sur la santé les changemens survenus dans l'état social de la France.

Avec la fortune, avons-nous dit, se sont répandus des usages propres à éloigner les maladies; mais avec elle aussi sont nés le goût du luxe, la recherche des plaisirs des sens, qui, joints aux travaux de l'esprit, ont eu pour résultat d'exalter la sensibilité morale et physique, et par suite de nous rendre plus impressionnables par les causes des maladies; qui ont bien eu encore pour effet d'aceroître les jouissances, jusqu'à ce que l'habitude ait émoussé les sensations qu'elles procurent; mais aussi de rendre plus vifs les chagrins qui ont une si funeste action sur la santé, et dont les causes se multiplient en raison des desirs que des obstacles sans-cesse renaissans empêchent de satisfaire.

Ce serait un beau, un grand travail, un travail digne d'une saine philosophie que de rechercher si l'accroissement des richesses et nos nouvelles institutions nous ont rendus plus heureux ; certes celles-ci ont relevé la dignité de l'homme ; elles renferment en elles-mêmes des élémens de bonheur ; mais aussi elles donnent essor aux passions qui agitent, qui usent la vie, et dont la raison triomphe difficilement. Sans doute l'existence a aujourd'hui un éclat qui dans la jeunesse peut bien passer pour du bonheur ; mais dans un âge plus avancé, la satiété qu'amène inévitablement la jouissance peu mesurée des plaisirs ; la difficulté de soutenir un luxe dont on s'est follement fait un besoin ; les soucis, l'inquiétude que font naître les chances si souvent incertaines des spéculations commerciales et industrielles ; les revers de ces spéculations d'autant plus fréquents maintenant qu'elles sont entreprises à l'envi, comme moyen de parvenir plus promptement à la fortune ; la part que chacun prend aux affaires publiques ; le froissement des opinions, des intérêts, par les commotions politiques, etc., ont jeté la société dans un état d'irritation morale, dont le médecin peut chaque jour constater les mauvais effets pour la santé, et qui expliquent comment, avec les progrès de la sociabilité, se sont multipliées les maladies mentales et les suicides, aujourd'hui si fréquens en France et en Angleterre, ces terres classiques de la civilisation et de la liberté.

Si donc, d'un côté, les changemens survenus dans les habitudes, les usages, les mœurs, par suite des nouvelles institutions, des progrès des lumières, de l'accroissement des fortunes, ont été favorables à la santé, d'un autre, il est évident qu'ils ne lui ont pas été moins contraires en donnant une trop grande activité à la vie intellectuelle, sensoriale et affective. C'est donc à d'autres causes qu'il faut rapporter la diminution de mortalité qu'on observe aujourd'hui dans tous les âges jusqu'à 60 ans, comparée à celle d'autrefois ; or je ne crains pas de dire qu'elle ne peut être attribuée qu'aux progrès des sciences médicales et aux bienfaits de la découverte de Jenner, de cet illustre médecin, à qui l'antiquité eût élevé des autels ;

car s'il est vrai que la douleur que nous cause la perte des êtres qui nous sont chers est un mal ; s'il est vrai que l'existence est un bien , quel est l'homme qui ait jamais acquis autant de droit à la reconnaissance de ses semblables !

Le docteur D. CHARPENTIER.



L'ART DE SE TENIR EN PLACE,

**ÉPIQUE**

d'un Père tendre et Gascon

A SON FILS,

*Par Aimé Leroy.*

---

L'art de se transformer est le premier des arts.

---







*A mes honorables Confrères,*

COMPOSANT

**la Réunion des Enfants du Nord**

à Paris.

---

*Chers Compatriotes,*

LE temps dans lequel nous vivons n'est pas plus favorable aux rois absolus qu'aux citoyens du Parnasse ; aussi ce n'est pas hier que ces vers furent écrits. Composés sous le ministère *Villèle*, ils ont trait aux mœurs de cette époque. Je les avais alors adressés à M. *Bert*, homme de lettres, à Paris, aussi connu par son patriotisme que par son talent. Ce littérateur distingué, tout en m'écrivant, par forme de consolation, que mon épître n'était pas dépourvue de mérite, me donna le conseil de la laisser en porte-feuille ; ajoutant que MM. *Barthélemy* et *Méry* étaient les seuls poètes qui jouissaient encore du bonheur d'être lus, et qu'ils seraient peut-être eux-mêmes privés de cet avantage, s'ils cessaient d'avoir la précaution de clouer un nom propre à la fin de chaque hémistiche.

Malgré ce charitable et indulgent avis, j'avais l'entêtement de me faire imprimer; le prote au moins lirait mes vers. Je le redemandai; mais lorsqu'ils me revinrent, le ministère Villèle était tombé. Craignant alors que cet opuscule, bien que fort innocent, ne me fit confondre parmi les braves du lendemain qui s'arment pour combattre un ennemi renversé, je le mis en réserve.

Je ne songeais plus à le tirer de mon porte-feuille; mais j'avais eu jadis la vaniteuse faiblesse de lire quelques passages de cette épître dans un ou deux cercles, et, depuis l'apparition des *Archives*, plusieurs personnes, trop peu sévères peut-être, m'ayant à diverses reprises engagé à l'y insérer, j'ai fini par céder. Quelques lecteurs auraient pu prétendre avec raison, que ce n'était pas trop ici sa place; adressée à la *Réunion des Enfants du Nord*, elle acquiert un air de famille.

Quant au motif qui m'avait autrefois déterminé à ne plus faire paraître cette légère production, il a cessé d'exister; quatre ans se sont écoulés depuis lors, et la révolution opérée en Juillet, a tellement agrandi l'intervalle qui nous sépare du passé, que les hommes et les événements qui l'ont précédée de quelque temps semblent appartenir à l'autre siècle.

Si l'on venait par malheur à trouver que mes lignes rimées sont timides, pâles, insignifiantes; je dirais que l'à-propos qui les avait dictées leur eût donné du prix. Qu'on me rende le ministère Villèle, et l'on en jugera.

En décrivant sur les bords de l'Escaut la soudaineté, la magique souplesse et la productive tenacité d'un habitant des bords de la Garonne, je n'ai voulu faire en aucune manière d'application complète ou générale, car il y a de braves et honorables gens partout; mais, les restrictions et exceptions admises, il n'est que trop vrai que nos fortunés frères du midi se sont toujours lancés avec plus de succès que nous, et en plus grand nombre, dans la carrière des honneurs et de la

richesse. La nature semble les avoir taillés pour l'avancement : et ce n'est pas là leur seul avantage ; ils ont encore le bon esprit de se soutenir et de se protéger mutuellement : c'est ainsi qu'en se prêtant la main , en s'épaulant les uns les autres , pour gravir les hauteurs sociales , comme des enfants se poussent pour grimper à un arbre , ils arrivent d'étage en étage jusqu'au sommet de l'édifice. Ils escaladeraient le ciel , s'ils n'étaient pas si bien sur la terre.

Nos hommes du Nord, moins dispos et moins agiles , ne posséderont jamais cette heureuse élasticité , mais ils devraient se garder de s'affaiblir encore par l'isolement. Voilà ce que vous avez voulu leur faire comprendre par une association généreuse , qui présente en même temps le bienfait et l'exemple.

Vous m'avez admis dans vos rangs , et j'ai accepté avec reconnaissance une confraternité , qui a l'utilité pour tout. J'ai voulu aujourd'hui me rappeler à votre souvenir , en vous dédiant quelques vers écrits en badinant sur un enfant fictif de la Gascogne.

Recevez , je vous prie , l'hommage de la plus sincère affection.

AIMÉ LEROY.



# ÉPIQUE

## D'UN FONCTIONNAIRE GASCON A SON FILS.

( 1827. )

---

**HÉ**NTIER de mon nom, doux fruit de ma culture,  
Vainement je me cherche en ma progéniture ;  
Qu'as-tu fait de mon sang ? A ton modeste abord ,  
On te prendrait bientôt pour un enfant du Nord ;  
Défais-toi de ces airs , Toulouse te regarde ,  
S'étonnant de te voir suivre l'arrière-garde  
Des héros voltigeurs courant tous les emplois,  
Faut-il, pour t'enhardir, te citer des exploits ?  
Vois nos soldats actifs, vétérans d'anti-chambres ,  
Camper dans les bureaux, assiéger les deux chambres ,  
Et, de placets armés, meublant nos yeux-de-bœuf ,  
Sur vingt places à prendre en emporter dix-neuf.  
Vois les chefs orgueilleux de cette noble race  
Sollicitant *Plutus*, gravissant le Parnasse,  
Occuper dans Paris les plus brillants hôtels ,  
Ou monter en triomphe au rang des *Immortels*.

Si parmi ces hauts faits il n'est rien qui te touche ,  
 Prends exemple de moi , ne démens pas ta souche ,  
 Accède , cher enfant , à ma tendre amitié ,  
 Et , s'il le faut enfin , sois gascon par pitié :  
 J'aime tant à revivre en un fils que j'adore !  
 J'espère par mes soins te convertir encore :  
 Ecoute mes accents , vois le mal et le bien ,  
 Dans ma confession je ne te tairai rien ,  
 De ma bouche vers toi la vérité s'envole ,  
 Et tu peux aujourd'hui me croire sur parole.  
 Que n'ai-je en mon printemps reçu de tels aveux ?  
 Mais j'ai dû tout créer ; tout , jusqu'à mes ayeux !

Tu le sais , j'étais pauvre et j'ai fait ma fortune ,  
 Je n'avais pas de place , aujourd'hui j'en tiens une ,  
 Vilain de père en fils , par suite homme nouveau ,  
 Je sus coudre à mon nom celui de mon hameau ,  
 Et par là conquérir une origine antique ;  
 Voilà mes faits , voici quelle fut ma tactique.

D'abord près des autels je lançai l'encensoir ,  
 Tantôt un cierge en main , tantôt un éteignoir ;  
 Je me pliais à tout , on vantait ma souplesse ,  
 Et je me façonnais tout en servant la messe.  
 Un prophétique instinct me poussait en avant ,  
 La nature me fit portant le nez au vent ,  
 Et pour suivre le vœu de cette bonne mère ,  
 Dès mes plus jeunes ans , je dédaignai la terre :

Le cou toujours tendu vers la proie à saisir ,  
 Je paraissais chercher des biens dans l'avenir.  
 Privé de tout appui , ne connaissant personne ,  
 Le soir j'allais rêver au bord de la Garonne ;  
 Je n'avais pas de pain , et dans le firmament  
 Déjà je découvrais un beau gouvernement ;  
 La lune , c'était moi régnaut sur les étoiles ,  
 Le ciel de mon orgueil voyait gonfler les voiles ;  
 Et je rentrais au gîte où , par terre étendu ,  
 Je dormais grelottant , de bien haut descendu.  
 Mais voici qu'un matin un grand bruit me réveille ,  
 La *Bastille* , en tombant , a frappé mon oreille ;  
 Je jette le surplis que j'avais endossé ,  
 Et d'un saut je franchis un immense fossé.  
 Me voilà dans *Paris* ; en rusé patriote ,  
 Manquant de vêtements , je me fais *Sans-ouïste* ;  
 Je chante à m'enrouer *Ça ira , Ça ira !*  
 J'ai le bonheur de plaire au citoyen *Marat* ;  
 Il m'ouvre ses trésors , j'y puise à pleine source ,  
 Et mon patriotisme augmente avec ma bourse.  
 Ma formidable voix tonne de toutes parts :  
 « Les rois sont des tyrans , les prêtres des caffards. »  
 Déjà de la grandeur je découvre le faite ,  
 Et l'éclatant bonnet a décoré ma tête.  
 Enfin de ces beaux temps j'eus toutes les vertus ;  
 Aussi ma section me surnomma *Brutus* ,  
 Jusqu'au jour où parut l'Enfant de la victoire.  
 Nos libertés à bas , je fus tout pour la gloire.

L'Empereur vit en moi son plus humble sujet,  
 Et quelques mois plus tard , je fus nommé préfet.  
 Ce grand homme dès lors me parut une idole ;  
 Dans tous mes arrêtés , modèles d'hyperbole ,  
 Je le traitais en Dieu ; mon unique embarras  
 Était de ne jamais me placer assez bas ;  
 Le tout pour m'élever : tel un sauteur habile  
 Prend de loin son élan pour être plus agile.  
 De mes administrés je dédaignais les cris ,  
 Je forçais les emprunts , poursuivais les conscrits,  
 J'aurais sans hésiter fait pendre un réfractaire :  
 Enfin , je me frayais la voie au ministère ,  
 Parmi les sénateurs je songeais à m'asseoir ,  
 Quand le feu de *Moscou* vint fondre mon espoir.  
 Soldat ambitieux , tu bornas ma carrière ;  
 Dans ce maudit *Kremlin* que diable allais-tu faire?....  
 Du trône je le vis descendre la hauteur ,  
 Et bientôt mon héros fut un usurpateur :  
 Mais en homme qui sait les dangers de l'absence ,  
 Je courus à Paris faire acte de présence,  
 Du malheur je ne pus supporter le tableau ;  
 Et n'osant point aller jusqu'à *Fontainebleau* ,  
 Après avoir serré la main de *Bonaparte* ,  
 Je me précipitai vers l'auteur de la Charte.  
 La légitimité , sans montrer de courroux ;  
 M'allait tendre les bras , j'étais à ses genoux ,  
 Et du ton que je mis à lui prouver mon zèle ,  
 On eut dit que jamais je n'avais aimé qu'elle

Je l'adorais alors, et plein de loyauté,  
 D'un large ruban blanc je garnis mon côté :  
 C'était l'ordre du Lys ; dans mon ardeur extrême ,  
 Pour devise je pris : *Vive le Roi.... quand même !*  
 Le *Quand même* ne put résister aux *Cent jours* ,  
 On revient volontiers à ses premiers amours ;  
 Je revis l'Empereur, et je repris ma chaîne.  
 Ah ! si je t'avais cru si près de *Sainte-Hélène* ,  
 Maudit Corse ! à ton char au lieu de m'atteler ,  
 A *Gand* , près de mon Roi , j'eusse été m'installer ;  
 Mais je manquai de tact , et je perdis mon poste.  
 Vainement à Paris je me rendis en poste ;  
 J'entendis près de moi les rires éclater ,  
 Et comme un Jacobin on osa me traiter !  
 Ah ! Messieurs des bureaux , vous frondez ma disgrâce ,  
 Mais malgré vous , morbleu ! je reprendrai ma place ,  
 Et vous démontrerai , par des faits glorieux ,  
 Que rien n'est impossible à l'homme industriel.  
 J'ai dit et je prépare aussitôt mon attaque.  
 Un général anglais, trois prussiens , un cosaque ,  
 Perles des alliés , s'intéressent à moi ,  
 Et doivent me servir près de notre bon Roi.  
 J'ai la protection , si précieuse en France ,  
 D'une dame qui règne au cœur d'une Excellence.  
 J'écris dans les journaux , on redoute mon nom :  
*Les Débats* m'ont chassé comme trop furibond.  
 Le *Drapeau blanc* m'accueille , enfin je me remue ,  
 Je cours , j'arrive et sors , je souris , je salue ,



Et leste , alerte , ingambe , en vingt lieux différents ,  
 On me voit figurer , et même aux premiers rangs .  
 Rien n'arrête un gascon lancé dans la carrière ,  
 La Garonne plutôt roulerait en arrière .  
 — Mais l'honneur , la fierté ? — Laissons-là ces grands mots  
 Que l'usage inventa pour le malheur des sots ;  
 On ne veut pas plier ; qu'advient-il ? on végète .  
 Mieux vaut cent fois , mon fils , être une girouette ,  
 Que d'aller sans espoir lutter contre les vents ;  
 Et tant d'hommes d'ailleurs nous ont rendus savants !  
 A l'armée , à la cour , j'en pourrais choisir mille ,  
 Que l'on verrait marcher en colonne mobile ;  
 Après des généraux viendraient des chambellans ,  
 Des marquis , des prélats et même des chouans .  
 — Sur eux on a glosé . — Voyez quelle aventure ?  
 — Ils sont chez *Martinet* peints en caricature .  
 — On pourrait peindre ainsi toute la nation ;  
 L'un change de maîtresse , et moi d'opinion .  
 Ce n'est pas que je sois d'une humeur variable ,  
 Que l'état reste ferme et je reste immuable ;  
 S'il tombe , je m'éclipse avec dextérité .  
 Liberté , Consulat , Empire , Royauté ,  
 Sont des mets différents que tour-à-tour je prise ,  
 Et je m'assieds partout où je vois table mise .  
 Au banquet des Cent jours je pris place trop tôt ,  
 Dieu ! qu'il m'en a coûté pour payer mon écot !  
 Enfin à force d'art , de ruses , de manège ,  
 De rouge que j'étais , je fus blanc comme neige .

Mais une pleurésie, attrapée en courant,  
 Dans mon lit me retint deux mois presque mourant.  
 Si de nos dignités on savait mieux l'histoire,  
 A quel calice amer il nous a fallu boire,  
 Pour étancher la soif de notre ambition !  
 Comment tel, par sa femme, eut une mission ;  
 Au prix de quel danger le plus adroit corsaire  
 Vint croiser sur la France en munitionnaire,  
 Les périls si fréquents au chemin de l'orgueil,  
 Combien B..... courut pour trouver un fauteuil ... !  
 Chacun serait tenté de plaindre notre race ;  
 Mais il n'est pas de maux que le bonheur n'efface,  
 Et l'on chérit bien plus un poste ainsi conquis :  
 Des quarante B..... se voit le mieux assis.  
 Qu'un député du ventre, à large conscience,  
 Poursuive un riche emploi dans la haute finance,  
 Qu'il troque un vain honneur contre un bon revenu,  
 D'un si commode échange à peine est-il ému ;  
 Mais meurtri par les coups, brisé par la torture,  
 Je ne pus sans pleurer revoir ma préfecture ;  
 Cher hôtel ! où j'ai su de nouveau m'installer,  
 Bien fin qui de tes murs me fera détalier.  
 Monter à bord n'est rien ; le talent du vrai sage  
 Est de tenir la mer au milieu de l'orage.  
 Je plie et ne romps pas, voilà mon grand savoir :  
 Flexible, je serpente à l'entour du pouvoir,  
 Comme un lierre amoureux à lui je me cramponne,  
 Et cours m'offrir ailleurs quand le sort l'abandonne.

Tel je me suis montré sous vingt maîtres divers,  
Constant, jusqu'au moment de leur dernier revers.  
Decaze en est témoin ; s'il n'eût battu de l'aile,  
On ne m'aurait pas vu courtoisant de Villèle.

L'art de se transformer est le premier des arts ;  
Dans Rome j'aurais su plaire aux douze Césars.  
Aussitôt que je vois venir un autre maître,  
Je pétris avec soin l'argile de mon être ;  
A mon gré, sans effort, à tout je m'assouplis ;  
Tels ces brillants métaux, par la flamme amollis,  
Courent prendre en un moule une forme nouvelle.  
D'autres temps, d'autres mœurs ; le siècle nous appelle,  
Et de mille côtés on répond à sa voix :  
*Le Peuple souverain n'aime-t-il pas ses Rois ?*  
N'ai-je pas vu des gens naguère en bonnet rouge,  
Entrer à *Saint-Sulpice*, ou courir à *Mont-Rouge* ?  
Un Théophilantropé à la procession ?  
Un Sans-Culotte en pleurs suivre la mission,  
Et chanter au lutrin parmi des virtuoses ?  
Qu'Ovide est loin de nous dans ses *Métamorphoses* !  
Cet homme qui soupire à l'ombre des autels,  
Jadis ceignit son front de lauriers immortels ;  
Il demande humblement que le ciel lui pardonne  
Les larcins qu'en Espagne il fit à la Madone.  
Cette femme à genoux, livrée à l'oraison,  
Tout Paris l'a connue en *Déesse Raison* ;  
Tel est le goût du jour, le sage s'y conforme,  
Averti qu'en luttant il court à la réforme.

De tous nos démêlés je me lave les mains ;  
 Et ne m'expose pas au sort des *Villemains* :  
 Pour les élections je réserve mon zèle,  
 Jamais au ministère on ne fut plus fidèle ;  
 Il faut me voir livrer bataille aux libéraux !  
 Je compose à mon gré les listes, les bureaux :  
 L'homme en place pâlit, alarmé pour son poste,  
 Et nous offre en tremblant son vote en holocauste ;  
 De l'urne alors s'échappe un pieux citoyen,  
 Qui pense on ne peut mieux, mais ne dit jamais rien.  
 Aux fiers indépendants je marche sur le ventre ;  
 A bon droit proclamé le recruteur du centre,  
 Je cours au ministère, il m'accueille en vainqueur,  
 Et l'étoile du brave a brillé sur mon cœur.  
 Devenu depuis lors tout-à-fait monarchique,  
 Je porte dans mon sein la France catholique.  
 Qui pourrait me blâmer d'un si beau dévouement ?  
 Un préfet avant tout voit son département,  
 Et pour garder le mien je me mettrais en quatre.  
 Mon amour actuel pour les fils d'Henri-quatre  
 Fermente dans mon ame avec tant de chaleur,  
 Qu'on la prendrait, sandis, pour une ame à vapeur !  
 Ne pouvant résister à la force motrice,  
 Par crainte et par l'espoir de quelque bénéfice  
 J'ai souscrit pour *Chambord*, pour *Charotte* et *Moreau* ;  
 Et qu'au diable, par ordre, on érige un tombeau,  
 Mon nom des souscripteurs ira grossir la liste.  
 Plus que le Roi je veux me montrer royaliste ;

Et dût-on me siffler comme on siffle *Dudon* ,  
 Je me suis fait dévot , je chante en faux-bourdon  
 Le *Salvum fuc Regem* ; loin de la populace ,  
 A l'église j'occupe une éminente place ,  
 Pour conserver la mienne ; un élégant carreau  
 Fléchit sous mes genoux , jè m'incline , et de l'eau  
 Qu'au bout d'un goupillon le prêtre au loin dispense ,  
 Je reçois sur mon front une sainte abondance.  
 Sous l'étendard du Christ fièrement enrôlé ,  
 Tout mon chef-lieu m'a vu marcher au Jubilé.

Imite-moi , mon fils , en marchant dans la vie ;  
 Un jour ton sort brillant excitera l'envie ;  
 Mais pour mieux te guider dans tes nobles travaux ,  
 Je veux mettre en ton cœur des préceptes moraux ,  
 Dont la Grèce , je pense , aurait été jalouse ,  
 Un sage les dicta dans les murs de Toulouse :

« Vers le soleil qui luit tourne-toi constamment.  
 « Change d'opinion comme de vêtement.  
 « Pour modèle choisis monsieur de Talleyrand ,  
 « Et tiens-toi toujours prêt pour un nouveau serment.

« Aujourd'hui conduis-toi jésuitiquement.  
 « Reçois ton créateur bien ostensiblement.  
 « Dénonce un homme ou deux chaque mois seulement ;  
 » Et par là tu vivras en place longuement.

» Au pouvoir qui triomphe offre ton dévouement.  
« Parait-il chanceler , chancelle également ;  
« Mais ne lui jette pas la pierre imprudemment ,  
« Et ne sois brave enfin qu'après l'enterrement. »

Bonaparte est bien mort , je réponds de mon homme ;  
Mais je ne dis jamais de mal du Roi de Rome.

AIMÉ LEROY.



---

## HISTOIRE DES MONUMENS.

---

BEL-OEIL ,

Château du Prince de Signe.

---

Bel-œil , tout-à-la-fois magnifique et champêtre  
DEUILLE , *Les Jardins* , Chant 1<sup>er</sup>.

IL est de ces dénominations qui en disent plus que toutes les descriptions du monde; cite-t-on les jolis noms de *Mont-Bijou*, *Beau-repaire*, *Belle-rive*, *Château-gay*? ils présentent tout d'abord à l'imagination des campagnes riantes, des situations agréables: c'est ainsi qu'il suffit de nommer *Bel-œil* pour qu'on comprenne tout l'agrément de sa délicieuse position. Mais, pour les êtres pensans, la beauté d'un domaine embelli par la nature et l'art ne suffit pas: « Je me garde bien, dit Bernardin de St.-Pierre, de m'informer, dans mes promenades solitaires, à qui appartient le château que j'aperçois au loin: l'histoire du maître gête trop souvent celle du paysage.... Il n'y a qu'un cas où la science des ouvrages des hommes nous est agréable, c'est lorsque le monument que nous

« appercevons a été le séjour d'un homme de bien. » Heureusement pour nous, dans la belle demeure que nous allons décrire, la magie des souvenirs vient encore ajouter à la beauté des lieux ; Bel-œil fut, pendant plusieurs siècles et est encore aujourd'hui, le séjour de l'illustre famille de *Ligne*, dont la superbe devise et le cri chevaleresque (1) ont rarement été démentis par les membres de cette noble maison. Un d'entr'eux surtout, l'avant-dernier possesseur de la terre de Bel-œil, le feld-maréchal prince Charles de Ligne, l'homme le plus spirituel qu'ait produit la Belgique, a laissé de tels souvenirs dans ce domaine que tout y est encore plein de lui, que tout y parle de son goût pur et éclairé, de ses nobles et aimables qualités.

Bel-œil est situé à trois lieues des villes de Mons, Ath, Quiévrain et Condé, et à sept lieues de Tournai et de Valenciennes ; sa fondation se perd dans la nuit des tems ; un Pierre de Bel-œil y vivait vers l'an 1050, et prit parti pour

(1) La devise latine des princes de Ligne, dont une traduction affaiblit beaucoup la force, est ainsi conçue : *Quò res cumque cadunt, stat semper linea recta.* « Malgré le renversement des choses, la ligne reste toujours droite. » et leur cri : *Transit cum sanguine virtus.* « La vaillance se transmet avec le sang. » Leurs armes sont *d'or à la bande de gueulles* ; héaume couronné d'or ; timbre : une coquille de mer entr'ouverte, d'argent, bordée de gueulles, chargée d'un rond au blason de l'Écu ; hachemens de sable semé de feuilles de peuplier d'or, doublés de gueulles. — La maison de Ligne est sans contredit une des plus illustres de l'Europe ; le diplôme de Prince du St.-Empire romain, conféré à Lamoral 1<sup>er</sup> et à ses descendans, porte ces mots : *Hæc domus nulli antiquitate et decore familiarum nobilissimarum etiam regalium cedit.* (Cette maison, pour l'antiquité et l'illustration, ne le cède à aucune des plus nobles familles, fussent-elles royales.) Au règne de Charles II, roi d'Espagne, elle comptait déjà douze chevaliers de la Toison d'or, et cette décoration, à laquelle fut jointe la dignité de Grand d'Espagne de première classe (héréditaire dans cette maison depuis Jean III, baron de Ligne, jusqu'au célèbre prince mort à la fin de 1814) a été donnée sans interruption à tous les princes de Ligne, parmi lesquels il y en eut cinq de suite revêtus du haut grade de *Feld-Maréchal* ; cette circonstance est sans exemple dans les annales des familles. On sait que l'illustre maison d'Arenberg forme la branche cadette de celle de Ligne, par le mariage de Jean de Ligne avec Marguerite de la Marck, comtesse héritière d'Arenberg, qui prit le nom et les armes de cette maison.



Le roi de France Philippe I<sup>er</sup>, le 24 juin 1090, lorsque ce monarque, venant guerroyer en Flandre, eut assis son camp entre Lille et Tournai.

La terre de Bel-œil, portant titre de baronnie, passa dans la maison de Ligne par le mariage d'un membre de cette famille avec Ermeline de Namur, en 1394. Il serait trop long de désigner ici tous les seigneurs qui se succédèrent dans la possession de ce beau domaine et dont les chroniques du pays font une mention honorable; leurs pierres tumulaires sont encore aujourd'hui éparses dans maintes antiques églises du Hainaut et rendent témoignage de leurs brillantes alliances et de leurs services militaires (2).

(2) Au milieu du chœur de l'église du village de Ligne, à une lieue d'Ath, se trouve un mausolée en granit sur lequel on lit en caractères ronds gothiques: « *Chy gist letz seigneur de Ligne, de Bailleul, et de Montreul-lez-Haine, qui trespassa le 30 Janvier, de l'an 1442. Priez pour son ame.* »

« *Chy est Euxtasse de Burbanson, dame de Ligne, de Barbençon, de Bailleul, et de Montreul-lez-Haine, et ce qui trespassa l'an 1435, le 14<sup>e</sup> jour de décembre. Priez Dieu pour son ame.* » Le seigneur de Bel-œil est représenté étendu sur un lit d'honneur: un lion est sous ses pieds pour marquer sa force. Son épouse est couchée sur le même lit; ses pieds s'appuyent sur deux chiens, emblèmes de la fidélité de la châtelaine. Les armoiries de leurs maisons sont sculptées au-dessus de leurs têtes.

On voit aussi dans cette église cette autre inscription: « *Mademoiselle Marie Hélainne de Ligne, fille à Mgr. Jacques comte de Ligne et de dame Marie Wassenae, laquelle trespassa l'an de grâce 1549, le 27<sup>e</sup> jour . . . . . et de son âge le 9<sup>e</sup> an.* » Cette jeune personne est représentée en marbre de Gênes, vêtue de riches habits ornés de pierreries.

Un Jean, baron de Ligne et de Bel-œil, seigneur de Roubaix, décédé en 1468, eut son tombeau à Ath, dans l'église des Récollets fondée par lui; ce riche mausolée fut détruit pendant la Révolution. L'on voit aussi à Cambrai des sépultures des seigneurs de l'ancienne maison de Ligne.

Enfin on trouve encore dans une des remises du château la pierre tumulaire de Louise de Lorraine, princesse de Ligne, nièce de la Reine de France, religieuse sous le nom de sœur Françoise de Nancy, décédée au monastère de Mons, le 1<sup>er</sup> décembre 1667, âgée de 73 ans, après avoir laissé, dit l'épitaphe, de bonnes rentes à ce couvent et à celui de Douai; et dans l'église

§ I<sup>er</sup>. LE CHATEAU.

Le château de Bel-œil date de l'an 1146 ; sa forme extérieure est gothique , mais les nombreuses et importantes métamorphoses qu'il a successivement éprouvées ne lui laissent plus , dans l'intérieur , aucun des caractères de l'architecture du moyen âge. Ses deux dernières restaurations ont eu lieu à cent ans de distance , au commencement du siècle dernier , par le père du feld-maréchal , et récemment par son petit-fils. Aujourd'hui , les bâtimens , entourés d'eau de tous côtés , sont flanqués , aux quatre angles , d'autant de hautes tours , dont l'une sert de chapelle du château et renferme une tête de saint et des anciennes et précieuses reliques. En voyant ces tourelles maintenant si tranquilles , on bénit les progrès de la philosophie : ces lieux , jadis séjour des allarmes , où nos fous d'yeux s'attaquaient et se défendaient si mal , dit le maréchal de Ligne lui-même , sont maintenant une demeure paisible et champêtre. Le pont principal du château est défendu par deux petites pièces de canon dont le son , depuis longtems , ne résonne plus que dans les jours de fête ; et par deux énormes chiens de Terre-Neuve , surpassant en vigilance les sentinelles les plus actives.

Sous le péristyle richement pavé en mosaïque , on voit deux bustes en marbre blanc , d'une belle exécution , représentant un prince et une princesse de Ligne en costume du 17<sup>e</sup> siècle. Là , prend naissance un vaste escalier dont la rampe est garnie extérieurement de larges anneaux de bronze doré qui supportent des arbrisseaux chargés de fleurs odorantes , sans cesse recrutés dans les vastes serres du château. Le premier salon a

---

même de Bel-œil , le tombeau d'un seigneur de Ligne , prince de Mortagne , dit *le grand Diable de Ligne* , fameux en exploits d'amour et de guerre , et qui , quoique très-noble , fut toute sa vie de l'opposition. Après que le duc de Bourgogne eut fondé l'ordre de la Toison d'or , le grand Diable de Ligne créa l'ordre du *Loup* , qui devait , disait-il , manger le mouton de son souverain. Il mourut en 1537.

été orné par le feld-maréchal prince de Ligne ; il est décoré de médaillons peints à l'huile, représentant, en buste de grandeur naturelle, douze empereurs, rois, princes ou reines, que ce prince aimable a eu le rare avantage, dans le cours de sa brillante existence, de pouvoir traiter sur le pied de l'amitié. Telle fut en effet sa position auprès de Frédéric-le-Grand, Catherine de Russie, l'empereur François I<sup>er</sup>, Marie-Thérèse, Léopold, Joseph II, François II, l'archiduc Charles, l'archiduchesse Marie-Christine, le prince Charles de Lorraine, Louis XVI et Marie-Antoinette, dont les représentations, frappantes de ressemblance, aiment la grande salle à manger de Bel-œil, et semblent présider à toutes les fêtes qui s'y donnent.

Cette pièce est suivie de deux salons entièrement décorés et meublés à la chinoise, dans lesquels la multitude des objets curieux ne permet de distinguer que deux meubles en corail de la plus grande valeur, et deux candelabres en porcelaine de la Chine de six pieds de hauteur et d'une seule pièce. D'autres chambres du château sont garnies de carreaux de vitres en verre de diverses couleurs, qui donnent aux différens points de vue des aspects bizarres et curieux. L'appartement du jeune prince de Ligne actuel se fait remarquer par une collection d'anciennes armes fort rares ; en y entrant, on se sent chez le descendant de *Nicolas de Ligne*, maître des arbalétriers de France en 1364 : on aime à voir figurer, au milieu de ces belles armes l'épée de l'ami de Catherine-le-Grand ; ce n'est pas le meuble le moins précieux de l'appartement.

C'est un noble et pieux usage dans les familles de conserver, par des tableaux, les traditions des grandes actions de ceux qui ne sont plus ; ces représentations permanentes invitent les jeunes rejettons des nobles lignées à suivre les traces glorieuses de leurs ayeux, et leur montrent de bonne heure le but honorable où doivent tendre toutes leurs actions. Un tel usage n'a pas été négligé chez les princes de Ligne. On voit dans leur galerie un immense tableau, représentant l'inauguration d'un prince de leur maison en qualité de vice-roi de

Sicile (3); un second où figure la réception d'un prince de Ligne comme ambassadeur extraordinaire à Londres, et deux autres offrant à la vue les sièges de Dunkerque et de Venloo (1646), dans lesquels un membre de cette famille commandait avec distinction,

Si l'on regrette quelque chose en parcourant aujourd'hui le vaste château de Bel-ceil, c'est de ne plus retrouver l'appartement du feld-maréchal prince de Ligne, meublé comme il l'était de son tems; cette partie de la maison a été *modernisée* au grand déplaisir de tous les étrangers qui visitent cette ancienne demeure d'un prince aimable et philosophe, et qui viennent à Bel-ceil rendre hommage à la mémoire du plus spirituel et du plus piquant écrivain de la Belgique, comme on se rend en pèlerinage à Ferney pour visiter la demeure qu'illustra le parangon des écrivains français.

En revanche, en entrant dans la bibliothèque, on se retrouve, pour ainsi dire, avec le prince Charles de Ligne; cet endroit, si souvent fréquenté par lui, est plein de charme et renferme des richesses que beaucoup de dépôts publics envie-

(3) Ce fut Claude Lamoral de Ligne, marié à Claire-Marie de Nassau, qui fut fait gouverneur du Milanais et vice-roi de Sicile en 1669; il mourut à Madrid, à 61 ans, le 21 décembre 1670. Son corps fut rapporté à Bel-ceil et déposé au caveau de ses ancêtres. Il existe une médaille de ce prince portant son buste avec cette inscription : *Claudius princeps à Ligne, et S. R. I. Siciliae Prorex*. Au revers : un navire voguant sur les ondes, ayant pour banderole les armoiries de Ligne avec la devise de famille : *Quò res, etc.*

On connaît encore une autre médaille de cette famille, frappée en l'honneur de Charles de Ligne, comte d'Arenberg, mort à Enghien, en 1616, et marié à Anne de Croy et d'Arachot, princesse de Chimay. La médaille représente le buste de Charles de Ligne, et au revers, un vaisseau à pleines voiles avec cette inscription : *Tempore perficitur*. « Avec le tems il fait son chemin. » Les devises et les emblèmes étaient fort en honneur à l'époque où vivait ce prince; il avait adopté une devise bien difficile à soutenir; elle portait : *Toujours constant*; et sa femme renchérit encore sur lui, en prenant celle de : *En fidélité*.

raient. Sur la porte, on lit ce vers du poète Delille, l'un des habitués de Bel-œil, et l'ami du prince qui le fit inscrire :

« L'esprit a des plaisirs immortels comme lui. »

Cette bibliothèque, garnie d'armoires grillées, est aussi vaste que commode; elle a été fondée par Albert-Henri de Ligne, prince instruit, qui recherchait les livres rares et qui acheta beaucoup de manuscrits curieux, que cite le savant *Ant. Sanderus*, dans sa Bibliothèque des manuscrits de la Belgique; le bibliophile *Louis Jacob*, dans son Traité des bibliothèques, parle déjà avantageusement de celle de Bel-œil en 1644. Le prince écrivain et guerrier l'augmenta beaucoup et l'orna de beaux globes et d'une riche collection de cartes géographiques que les Anglais ont un peu entamées, tout *alliés* qu'ils étaient, lorsque leur généralissime Sa Grâce lord Wellington établit, en 1815, son quartier-général au château. Parmi les autres curiosités de la bibliothèque, on remarque une foule de livres précieux, exemplaires d'auteurs, présentés en offrande aux différens princes de Ligne; les Chroniques manuscrites de *Johan Molinet*, chanoine de l'église de la Salle-le-Comte de Valenciennes; une Relation manuscrite des succès de l'armée du roi d'Espagne en 1635, adressée à un prince de Ligne; et surtout un *porte-feuille* en maroquin rouge contenant une collection de 150 lettres autographes d'Empereurs, Rois, Princes souverains et Papes, toutes adressées à des membres de la maison de Ligne, depuis le XI<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours (4).

---

(4) Sans les guerres de la Révolution, cette belle bibliothèque particulière eût été enrichie de la précieuse collection de dessins originaux des plus grands maîtres anciens et modernes, rassemblés par le jeune prince Charles de Ligne, colonel du corps du génie, et vendus à Vienne, après sa mort qui eut lieu en Champagne, le 14 septembre 1792, pour s'être jeté avec trop d'ardeur sur une barricade, près de Grand-Pré. Le célèbre *Adam Bartsch*, garde d'estampes de la bibliothèque impériale de Vienne, dressa le catalogue de cette immense collection; il fut imprimé à Vienne, 1794, in-8<sup>o</sup> de 460 pages, et contient plus de 2,500 articles.

Une salle de spectacle, des bains, et de vastes écuries complètent les dépendances du château. Ces dernières sont ornées de bois de cerfs, de hures de sangliers, de trophées de chasse, qui annoncent assez qu'on se trouve chez le descendant du grand Sénéchal du Hainaut, titre héréditaire qui donnait le droit de tuer *quatre cerfs pris à force*, dans tout le pays de Hainaut.

Il est inutile de dire qu'un château de l'importance de celui de Bel-œil eut souvent des hôtes illustres. En 1779, le comte d'Artois, depuis Charles X, y fit un assez long séjour; ce fut même en ce lieu qu'il y reçut, par un courrier extraordinaire, une mercuriale toute fraternelle du grave Louis XVI, aux oreilles duquel était parvenu le bruit des plaisirs un peu vifs que goûtait en Belgique cet Enfant de France, dont la conduite galante devait lui mériter plus tard le titre de *Roi-Chevalier*. Un prince bien différent, car il était philosophe, Joseph II, voyageant en Belgique et en France, fut reçu par le prince de Ligne. L'abbé *Delille* séjourna longtems et souvent à Bel-œil qu'il cita honorablement dans son poème des *Jardins*; mais ce qui aurait pu le plus illustrer ce lieu, c'est le séjour que *J.-J. Rousseau* fut sur le point d'y faire, dans ses derniers momens: en 1778, le prince de Ligne lui avait offert un asile où il serait libre et paisible; Jean-Jacques avait accepté; mais la difficulté d'un voyage de 60 lieues et les instances de Thérèse Levasseur lui firent donner la préférence à la terre d'*Ermenonville*, plus rapprochée de Paris. Sans cette circonstance, l'auteur d'*Emile* y serait venu rendre son dernier soupir, et dès lors, Bel-œil fut devenu à jamais un lieu de pèlerinage, consacré par la philosophie.

## § II. LES JARDINS.

Le domaine de Bel-œil est divisé en petit et en grand parc. On appelle *Petit-Parc* toute la partie qui est enfermée par les eaux, et *Grand-Parc*, la forêt adjacente qui a cinq lieues de longueur sur deux de largeur. Des allées nombreuses, dont une large de 120 pieds, traversent en tous sens cette immense

propriété ; elles furent percées en 1711, par le célèbre *Le nôtre*, directeur du parc de Versailles sous Louis XIV. L'une d'elles, longue de 4 lieues, passe sur la terre de *Baudour* (5), aussi au prince de Ligne, et s'approche de la ville de Mons ; d'autres se rencontrent dans une grande étoile centrale qui a plus de 60 arpens d'étendue. Au milieu de la forêt est une montagne très élevée pour un pays généralement très-plat. On y découvre douze villes, six anciennes abbayes jadis fort riches, aujourd'hui en ruines, ou métamorphosées en usines, et une étendue immense d'un beau pays, couvert de villages et de châteaux. Le prince éclairé, ami de Voltaire, de Rousseau et de Ségur, avait conçu le projet d'y faire établir une tour de 150 pieds de hauteur, dont le bas servirait de rendez-vous de chasse, et le haut serait un temple dédié aux arts et aux muses ; son cœur en nourrissait un autre, il voulait fonder une maison d'éducation et de travail, à une demi-lieue du château, pour les jeunes paysans et les petites filles : la Révolution française fit évanouir tous ces projets.

Le *Prêt-Parc* est la partie la plus visitée par les étrangers ; sans parler d'un immense potager (6) et d'une pièce d'eau dans le genre de celle des Suisses à Versailles, il comprend deux jardins de 200 arpens ; l'un, à gauche du château, nommé le *Parc aux jeux*, disposé sous la forme française ; l'autre, à droite, distribué selon la manière anglaise. Le feld-maréchal

(5) *Baudour*, anciennement *Bois d'ours*, parcequ'il y en avait beaucoup. C'était une pairie du Hainaut ; le prince de Ligne était en outre propriétaire de Silly, Wadelaincourt (autres pairies du Hainaut) ; Quevaucamp, Estambruges, Ville, Pomereul, Ligne, Villerot, Jeumont, Estreux, Fagnolles, Mortagne (principauté), Anthoing, Thynes, Hautrage, Fauquemberg, et autres terres. C'était le plus riche seigneur de la Belgique ; il avait deux châteaux toujours prêts à le recevoir et six autres délaissés.

(6) Le jardin potager a 20 arpens ; il contient une orangerie, refaite en 1830, et des serres sur une longueur de 700 pieds, qui fournissent des fruits si précoces, que les princes de Ligne envoyaient des pêches et du raisin aux rois de France, avant que le jardinier de Versailles leur en offrît. La pièce d'eau a vingt arpens.

prince de Ligne est le créateur de cette dernière partie, la première avait été faite sous son père. Tout ce qui est intéressant et agréable à Bel-œil est du maréchal, tout ce qui est imposant et majestueux est du prince son père; on voit que celui-ci se servait d'un architecte, et que celui-là n'en avait d'autre que son goût. Ses additions et ses changemens rendent ses jardins plus amusans que ne le sont ceux dessinés par Lenôtre, dans lesquels tout est régulier au point que l'on y admire l'art et non la nature; à Bel-œil, au contraire, l'art a embelli la nature; elle y conserve tout ce qu'elle a de grand, d'aimable et de séduisant.

Il y avait jadis dans le parc de Bel-œil beaucoup de *surprises*, dans le genre italien, qui n'existent plus; le prince s'amusa de l'étonnement des promeneurs, la plupart gens simples de la campagne. Aujourd'hui que rien n'étonne plus guères, ces enfantillages seraient inutiles et gêneraient la beauté du plan. Les principales curiosités sont les deux pavillons; les îles; les ruines d'un ancien temple; un temple moderne; les bustes en marbre de Gènes de Lafontaine, Molière et Voltaire et celui en bronze de J.-J. Rousseau, qui attendent celui en marbre blanc du feld-maréchal, leur ami, que le jeune prince de Ligne vient de faire exécuter par le statuaire *Godschard*, à Bruxelles; la fontaine Bourlart et ses deux bassins; le bassin des dames, couvert par 92 colonnes en charmillle; les grandes murailles de charmillles, et surtout, dans un coin ombragé du parc non loin du château, l'obélisque en marbre de différentes couleurs, élevé en l'honneur du prince Charles, officier du génie plein de mérite et l'espoir du feld-maréchal. Il s'était distingué à la prise d'Ismail sur les Turcs et y mérita les éloges du prince de Potemkin qui n'en était pas prodigue (7). L'obélisque porte cette inscription :

« A MON FILS CHARLES,  
« POUR L'ASSAUT DE SABATCE ET ISMAIL, L'AN 1791. »

---

(7) Ce jeune prince s'était aussi signalé, le 27 mai 1792, près de Condé, en combattant contre les armées françaises.



Delille fit ces deux vers qu'on grava au-dessous :

« D'un prince valeureux , monument de la gloire,  
« A la postérité fais passer la mémoire. » (DELILLE.)

La grande pièce d'eau qui s'étend en nappe vis-à-vis une des faces du château et qui se termine par une statue colossale de Neptune, est encore une partie digne de l'attention des promeneurs, principalement lorsqu'elle est ornée de yachts élégans et légers. Le vieux prince de Ligne, pendant son séjour en Crimée et lorsqu'il combattit les Ottomans, fit quelques Turcs prisonniers qu'il ramena à Bel-œil. Il les condamna à ramer toute leur vie sur sa grande pièce d'eau, et au dire même de ces prisonniers, leur esclavage en Belgique leur parut beaucoup plus doux que leur liberté en Turquie; ils faisaient des vœux sincères pour n'être jamais délivrés. Au reste c'était un spectacle assez bizarre que celui du prince de Ligne naviguant à Bel-œil dans une felouque décorée à l'orientale et conduite par des Turcs en costume de leur pays. Au dire des vieillards, cette vue fit alors une grande sensation dans la contrée; il est vrai qu'on était loin de se douter qu'on verrait bientôt des mameluks figurer dans les rangs de l'armée française, et des cosaques du Don cantonnés pour trois ans sur les bords de la Sambre et de l'Escaut.

Le feld-maréchal prince de Ligne aimait Bel-œil avec passion; ce séjour était pour lui ce que Tivoli fut pour Horace; aussi disait-il comme l'ami de Mécène : « Puisse-t-il être le refuge de ma vieillesse, après tant de courses de mer, de voyages et de combats ! (8) » Ses vœux ne furent point exaucés;

(8)

*Sit meæ sedes utinam senectæ !  
Sit modus lasso maris, et viarum militiæque !*

Cette pensée, tirée de l'ode d'Horace à Septimius (livre 2), a été prise par le prince de Ligne comme épigraphe de son livre intitulé : *Coup d'œil sur Bel-œil et sur les principaux jardins de l'Europe*, à Bel-œil, de l'imprimerie du prince Charles de — (Ligne), 1781; in-8° de 150 pag., dédié à l'abbé Delille. Le prince avait à lui, dans son hôtel à Bruxelles, des

cette vie si aventureuse et si agitée, écoulée dans une sphère si brillante, ne devait point se terminer aux lieux qu'il s'était plu à embellir ! Le prince mourut à Vienne le 13 décembre 1814, dans sa maison située sur les remparts et si petite qu'elle n'avait qu'une pièce par étage : aussi ne l'appelait-il jamais que *son bâton de perroquet* (9). Durant sa jeunesse, il fit à Bel-œil de longs et fréquens séjours ; à l'âge de huit ans, à peine sorti du giron d'Elisabeth de Salm-Salm, sa mère, il avait déjà vu trois sièges des fenêtres du château. A quinze ans, il y entretenait une correspondance avec un capitaine du régiment français de *Royal-vaissseau*, en garnison à Condé, avec lequel il était convenu, dans le cas où la guerre éclaterait, de s'échapper de Bel-œil et de s'enrôler dans sa compagnie sous un nom supposé, pour ne devoir qu'à lui-même sa fortune militaire.

Au commencement de la Révolution française, le prince fit encore un assez long séjour à Bel-œil ; c'est là qu'il recevait avec une grande courtoisie tous les officiers français qui émigraient ; il s'amusait beaucoup à leur faire raconter leur sortie de France ; ceux-ci croyaient l'intéresser en mêlant de la fantaisie dans leurs discours et en exagérant les difficultés qu'ils

presses qui imprimaient ses œuvres, fantaisies, chansons, poésies, etc. En 1782, il en sortit 3 jolis petits volumes in-18 de sa façon. Sa bibliothèque faisait ses délices, et il nous a laissé le *Catalogue raisonné des livres militaires* qu'elle contenait.

(9) Le prince de Ligne avait 80 ans quand il mourut ; c'était pendant la réunion du Congrès de Vienne. La veille de sa mort, il disait : « On a épuisé » tous les genres de fête pour l'amusement des souverains, je leur en prépare un nouveau, celui des funérailles d'un feld-maréchal de l'Empire, » chevalier de la Toison d'or.... » Il ne se trompait point. Les souverains virent passer son cortège, mais ce fut avec un vif sentiment de regret. Dix mille hommes d'infanterie et de cavalerie lui rendirent les derniers honneurs. On remarqua dans le nombre immense des personnages distingués qui suivaient son convoi, sir *Sidney Smith*, à cheval, portant son grand uniforme d'amiral et l'épée nue à la main. Le prince de Ligne fut enterré dans le lieu désigné par lui, dans son pavillon de Kalenbourg, sur une haute colline qui domine Vienne, et qu'il avait dédié à la gaité et aux muses.

avaient eu à surmonter, pour franchir la frontière : tout en appréciant à leur juste valeur ces fanfaronnades ridicules de gens qui quittaient leurs drapeaux et leur patrie, le prince les hébergeait un jour ou deux, puis les adressait au duc de la Châtre à Mons, ou à un autre seigneur à Ath qui les réunissaient en corps.

La conquête de la Belgique par les Français chassa le prince du château favori qu'il ne devait plus revoir ; il n'avait eu que deux fils de la princesse de Lichtenstein : l'aîné, Charles, ayant été tué en Champagne, et le puîné étant paralytique à Bruxelles, on ne revit plus dans ce domaine de membres de cette famille qu'à la majorité du petit-fils du feld-maréchal, aujourd'hui propriétaire de Bel-œil. Ce jeune prince épousa, en 1823, mademoiselle de Conflans, et l'année suivante, un monument fut élevé devant la grille du château en l'honneur de leur premier-né (10). La cour de Guillaume vit peu le jeune prince de Ligne qui ne prit aucun emploi sous le dernier règne, soit qu'il se crut attaché par de trop forts liens à la maison d'Autriche dont il était chambellan presque héréditaire (11), soit qu'il se regardât comme d'une famille plus ancienne et plus noble que celle du roi des Pays-Bas, ou peut-être qu'une antique rivalité de maison l'éloignât des Nassau (12). Quoiqu'il en soit, dès l'aurore de la révolution de Bru-

(10) Sur la place de Bel-œil en-dehors du château, on voit une fontaine nouvelle aux armes de la maison de Ligne, avec ce chronogramme :

PrInCeps HenrICVs  
 orlens popVLo  
 eLargItVr  
 VnDaM (XVI<sup>o</sup> octobris.)

(11) Jean de Ligne, nommé chevalier de la Toison d'or avec Philippe d'Autriche, était *chambellan* de Charles-le-Téméraire.

(12) Jean de Ligne, comte d'Arenberg, général sous Philippe II, fut tué en 1568, en combattant contre *Adolphe de Nassau*, et après l'avoir percé de son épée ; peu auparavant, il avait mis en fuite l'armée de *Louis de Nassau*, frère de celui qui lui fit perdre la vie.

xelles, le nom du prince parut parmi ceux qui soutenaient les droits des Belges ; mais bientôt il se retira , dirigé , dit-on , par une influence émanée de la cour autrichienne. Peut-être qu'avec une conduite politique mieux soutenue et des principes plus fermes , le plus grand seigneur terrien de la Belgique , tout brillant des illustrations de ses ancêtres et d'une jeunesse pleine d'avenir , eût reçu ce sceptre national que , pendant un an , on promena inutilement de main en main et de pays en pays.

ARTHUR DINAUX.



---

## FRAGMENTS

SUR

# L'INVASION DU NORD DE LA FRANCE

EN 1815,

ET SUR L'OCCUPATION MILITAIRE D'UNE PARTIE DE CETTE FRONTIÈRE  
PENDANT LES TROIS ANNÉES SUIVANTES,

Adressés en forme de Lettres, à M. ABEL DE PUJOL, Peintre  
d'Histoire, Membre de la Légion d'Honneur, à Paris.

---

### Deuxième Lettre.

---

*Du Mont de Bonsecours, Juillet 1831.*

MON CHER ABEL,

LA part que la compassion vous fit prendre au sort du malheureux *Bonnaire* vous a fait regretter que la fin de ma première lettre n'eût pas appris aux lecteurs ce que ce général était devenu, après sa dégradation ; mais lorsque je terminai cette lettre, dominé moi-même par la plus vive émotion, je ne me sentis plus la force de rien ajouter, après avoir décrit l'exécution de la terrible sentence qui frappa Bonnaire et son aide-de-camp. Vous avez craint sans doute que l'ex-commandant de Condé n'eût survécu long-temps à cette exécution, traînant péniblement dans les cachots une existence désormais flétrie. Rassurez-vous : placé sous le poids d'une aussi horrible souffrance morale, Bonnaire ne pouvait tarder à en être accablé. La seule distraction aux tourments de son ame, c'étaient des douleurs corporelles ; car sa blessure avait pris un caractère alarmant, par suite de l'infâme brutalité exercée contre lui le 30 juin 1816, et il expira quelques mois après,

dans les prisons de l'Abbaye, au milieu de tous les genres de torture.

Après avoir réparé cette courte omission, j'allais reprendre l'exposé des faits ; mais je me vois souvent forcé de l'interrompre, tantôt pour ne pas négliger des réflexions qui sortent d'un sujet peu ordinaire, tantôt pour esquisser des physiologies, peindre des attitudes qui appellent l'attention, et rendent la narration vivante. Ce que j'ambitionne avant tout, c'est d'être vrai ; c'est que les hommes qui furent jadis témoins ou acteurs puissent se croire reportés sur le lieu de la scène. La manière brillante ou apprêtée des historiens prouve souvent plus d'éloquence ou d'art que d'amour pour la vérité. Les événements et surtout les peuples nous arrivent, par leur voie mensongère, presque toujours défigurés et tout-à-fait méconnaissables. Je désire que ce récit, grave ou bizarre suivant l'exigence, ait au moins, à défaut d'autres, l'un des mérites tant applaudi dans les portraits de *Van-Dyck*, celui de la ressemblance.

Malheureusement il ne m'a pas été permis de tout voir par moi-même, et la difficulté de me procurer des matériaux n'est pas une des moindres de mon sujet (1).

L'historien des temps modernes va d'ordinaire puiser les faits de sa narration dans des sources ouvertes à tout le monde ; il ne lui reste qu'à les assortir et à les présenter convenablement. Aujourd'hui, par la force de la raison et de nos institutions, tout acte qui intéresse la société est bientôt mis à découvert ; les détours mêmes de la diplomatie ne sont plus ignorés du vulgaire, et pour les peuples, enfin affranchis de l'arbitraire et sortis de leur nullité, il n'est plus de secret d'état impénétrable, plus de masque, fût-il de fer, qu'ils ne puissent arracher. Sous un gouvernement représentatif, les

---

(1) Aux noms des personnes obligeantes qui ont bien voulu me procurer des renseignements dont il sera fait successivement usage, je dois ajouter ceux de MM. *Courouble* et *Mathieu-Gellé*, d'Anzin ; *H. Paillet*, de Roucour ; *H. Boulan*, *Dinaux*, père, *Hazard*, négociant, *Henri*, imprimeur, et *Leconte*, greffier, de Valenciennes.

débats parlementaires offrent sans-cesse une instruction publique, animée; et les pamphlets, les journaux, dépositaires des événements contemporains, fournissent à l'histoire générale ou locale les matériaux dont elle a besoin. Mais on n'y trouve rien lorsqu'il s'agit de décrire des jours d'exception comme ceux d'une occupation ennemie. Ces riches greniers d'abondance ne sont alors d'aucune ressource; ils ne renfermaient du moins que bien peu de lignes qui puissent nous être utiles, pendant que les saints-alliés garnissaient notre France.

A cette époque, nos institutions, qui venaient de naître, retombèrent dans une sorte de léthargie, et la presse quotidienne, sévèrement enchaînée par des mesures préventives et répressives, dut garder, en présence de ces étrangers armés et susceptibles, un pénible silence sur nos tourments et notre humiliation. Aussi les faits de cette occupation, semés sans ordre dans la mémoire de quelques hommes vivants, ont dû être recherchés, recueillis avec peine. Ces souvenirs étaient près de s'éteindre, et, malgré nos soins et le zèle de personnes obligeantes, les plus intéressants peut-être ne seront pas élevés à l'oubli.

Avant d'arriver au traité du 30 novembre 1815, par lequel l'invasion ou occupation de fait fut convertie en occupation régulière, il importe de montrer quelle était alors la situation des esprits dans le nord de la France: par là, nous vivrons dans les temps, sur les lieux que nous allons parcourir, et l'on comprendra mieux l'impression que dut faire sur nous le séjour des alliés dans nos murs, et ce qu'avait de difficile, de dangereux, le contact de soldats étrangers avec des indigènes agités de désirs et de passions opposées. Ce n'est pas qu'on puisse décrire l'opinion publique, dans ces moments de trouble et de division, comme on décrirait une action; cette opinion est si variée, si ondoyante, si trompeuse, suivant les individus qui la professent, qu'il est impossible de la reproduire avec une rigoureuse exactitude. Un pareil sujet, bien qu'on s'efforce de l'orner des couleurs de la vérité, doit nécessairement rester vague et incomplet; c'est un tableau mouvant

où chacun, à sa fantaisie, peut découvrir des vues différentes, et dont une partie de la toile est laissée nue à dessin.

Les hommes de partis se divisaient en trois classes bien distinctes : les *Royalistes*, les *Bonapartistes* et les *Libéraux*.

Les *Royalistes*, forts de leur nombre, de la protection du gouvernement et de celle de l'ennemi, tenaient le haut du pavé. A leur tête marchaient les *Ultras*, désignés aussi parfois sous le nom de *Jacobins blancs*. Beaucoup de nos jeunes gens, qui, peu de temps auparavant, ne connaissaient guère des Bourbons que les noms de ceux qui avaient péri si misérablement, s'enrôlèrent dans ce parti. Ils se prononcèrent chaudement, même avec violence, en faveur des débris retrouvés de la famille royale. Disons que l'amour de beaucoup d'entr'eux pour les descendants de Henri IV se fortifiait de toute la haine et des craintes que leur avait inspirées la conscription de Bonaparte. A cette jeunesse ardente se joignaient un grand nombre d'hommes honnêtes, d'un âge mûr, et de vieillards épris de leurs souvenirs. Ceux-ci, s'imaginant rajeunir en marchant en arrière, vantaient avec délectation, avec une franchise engageante, les charmes du bon plaisir et les douceurs de l'absolutisme. Ils faisaient circuler que les temps d'autrefois, plus riches en bonheur, plus abondants en argent, plus fertiles en gibier et moins féconds en orages, étaient calomniés par le libéralisme des méchants. Venait ensuite un cortège joyeux et bruyant de jeunes femmes. Puis s'avancait à pas comptés une cohorte compacte et respectable de dames âgées. Ces infortunées, se raccrochant à tout, comme un malheureux qui se noie, et laissant complaisamment duper leurs oreilles et chatouiller leur espoir par un jeu de mots séduisant et moqueur, s'étaient réjouies à l'avance, en entendant parler de *changement*, de *retour*, de *Charte réparatrice*; elles se déridèrent à la consolante idée d'une *Restauration*. Derrière ces personnes dont la raison commençait à fléchir, on en voyait d'autres qui ne raisonnaient pas encore, des bambins, heureux comme dans un premier jour de vacances, prenant le rétablissement de la royauté pour un baptême, courant avec des cocardes et



de petits drapeaux blancs , et se jetant pêle mêle dans la boue en criant : *A bas Bonaparte*. Tout cela présentait un spectacle assez divertissant et qui attirait les regards , mais on les détournait bientôt en apercevant dans la même cohue une tourbe d'êtres dévorants , pour qui tout est pâture , et qui ne savent que ramper , prendre et mordre.

Les *Bonapartistes* fortement prononcés sortaient pour la plupart des rangs de l'armée ou des administrations. Tous avaient été froissés par la chute de l'Empire dont , par suite , ils devaient déplorer la ruine. Les couleurs politiques empruntent ordinairement leurs teintes à l'intérêt personnel : celui-ci regrette un gouvernement qui le comblait de bienfaits , celui-là salue de ses acclamations un gouvernement qui lui en promet. Un souvenir amer de notre gloire nationale faisait aussi gémir les partisans de Bonaparte. Ces hommes , hier encore si fiers , si puissants , étaient alors privés d'appui , et souvent menacés ; témoin les fameuses *catégories* ; on les voyait sombres , abattus ; ils nourrissaient en secret dans leur cœur ulcéré de vifs sentiments d'amour et d'admiration pour leur chef immortel. Leur tort , aux yeux du pouvoir , était de continuer à vivre sous le charme qui nous avait presque tous séduits pendant long-temps : nous aurions pu dire tous ; car est-il des français qui n'aient pas pris part à l'enivrante illusion de nos conquêtes , qui n'aient jamais tressailli d'orgueil , alors que l'airain de nos remparts et de nos églises annonçait les triomphes de nos terribles phalanges , sous la conduite de ce nouveau dieu des combats ?

De même que les *Royalistes* , les *Libéraux* se distinguaient entre eux par de fortes nuances d'opinion. Les hommes qui , soit publiquement , soit dans leur intérieur , avaient ardemment cultivé la liberté depuis la Constituante jusqu'à l'Empire , étaient réputés les plus dangereux. Les *Ultras* , charitables et reconnaissants , les appelaient *Jacobins rouges*. Une bonne femme n'eût pas rencontré un de ces maudits révolutionnaires sans se signer , et , le tonnerre grondant , ne fût pas restée un seul instant près de lui. Ces anciens patriotes , à

quelques exceptions près, comme toujours, n'étaient cependant pas méchants; ils n'étaient même pas aussi exaltés qu'on se plaisait à le publier. On en disait beaucoup de mal, parce que alors la génération nouvelle avait, en grande partie, été élevée dans une haine profonde contre tout ce qui avait touché la Révolution. Malgré leur amour pour des principes tant foulés aux pieds sous l'Empire, ces hommes, à qui la gloire du pays était chère, sympathisaient avec les Bonapartistes; ils leur tendaient la main; mais une vive antipathie se manifestait entre les Ultras et eux. Quand les uns désiraient le soleil, les autres appelaient la pluie. Ils n'avaient qu'un point de ressemblance: les premiers criaient: Vive le Roi et la Charte, en se moquant de la Charte; les seconds, Vive la Charte et le Roi, en se moquant du Roi: c'était un échange égal de malice et de mauvaise foi. A cette fraction de patriotes vinrent se réunir, au risque de recevoir aussi le nom de Jacobins, d'autres individus moins âgés, gens assez froids, amis de l'ordre, de la modération et sans arrière-pensées. Ce qui s'opposa d'abord au prompt accroissement de ce parti ainsi modifié, c'est qu'à cette époque les masses ne savaient pas apprécier les garanties sociales, c'est que le mécanisme du gouvernement représentatif n'était connu que du petit nombre, et que bien des personnes s'en effrayaient. *Liberté, Constitution, Egalité devant la loi, Droits des citoyens*; tout cela avait été aperçu flottant sur le gouffre sanglant de notre révolution, et beaucoup appréhendaient que les mêmes mots ne servissent encore de passe-port aux mêmes horreurs. Avec le temps, les préventions, l'aveuglement, les craintes se dissipèrent, en partie; le calme s'établit, mais lentement comme le bien marche d'habitude. La tribune nationale devint l'école solennelle où l'on put faire l'apprentissage de notre nouveau système politique, et en comprendre les bienfaits. Les idées généreuses qui servent de base à ce système sont si attrayantes, si convenablement assorties à nos besoins, elles vont si bien à l'espèce humaine, qu'elles devaient nécessairement triompher. Par suite de ces progrès de la raison publique, les factions s'affaiblirent, les réactions furent moins à redouter, et, tous les jours depuis lors, on vit des hommes s'échapper des camps rivaux pour courir s'enrôler sous l'étendard de la constitution et de la mo-

naïchie. Voilà comment le bon sens, quelque temps méconnu, établit enfin et pour toujours son empire sur nous; voilà pourquoi, plus tard, les ordonnances de juillet jetèrent la consternation parmi nous; pourquoi l'indignation parisienne ne trouva nulle part plus d'écho que dans ce département du Nord, jadis sincère ami de son roi, et qui n'aurait pas cessé de lui rester attaché, si celui-ci n'eût porté une main sacrilège sur la table de nos droits.

Tels apparaissaient, après les cent jours, les partis qui divisaient notre contrée. Ces diverses opinions régnaient, avec certaines modifications, dans toute la France; mais les rangs des Royalistes y étaient en peu de provinces aussi bien garnis que dans la nôtre. L'enthousiasme partagé par tant de monde y était si vivement manifesté, qu'il n'y avait pas moyen de se soustraire aux étourdissantes acclamations de l'allégresse publique. « Si ce maudit département m'appartenait, disait un Bonapartiste furibond, j'y mettrais le feu à l'instant même, » dussent mon père et ma mère périr dans l'incendie ! . . . »

Les Royalistes exaltés éprouvaient un impérieux besoin de se soulager de la contrainte des cent jours. Un torrent, arrêté pendant trois mois dans sa course, franchirait, devenu libre, les digues les plus élevées et couvrirait de son onde écumante toutes les contrées voisines: c'est ainsi que la joie des Ultras long-temps comprimée, souvent refoulée, offrait alors l'image d'un véritable débordement. Ils ne tenaient plus sur place; agités comme des convulsionnaires, ils avaient besoin, pour respirer, de mouvements, de transports; ils suaient le royalisme. Partout, fêtes, bals, concerts, Te Deum, processions, illuminations. Partout on improvisait des chants pour la populace, où la raison et la rime étaient souvent plus outragées que Bonaparte et la liberté. Dans chaque ville, on changeait quelque chose à ces chansons; on y ajoutait des couplets, ou bien on y plaçait, en dépit de toutes règles, le nom d'un Libéral, d'un Bonapartiste connu.

Transportons-nous à tout hasard sur une de nos places pu-

bliques ; toutes offrent le même aspect : des drapeaux blancs ornent toutes les croisées , chacun porte les insignes du jour. Une multitude immense est sur pied , cherchant un spectacle , des émotions. Elle se porte vers une estrade où un orateur va décrire les forfaits , la lâcheté , l'impéritie de l'ex-Empereur ; il raconte comment le Corse a six fois abandonné son armée ; des applaudissements , des trépignements interrompent à chaque instant le harangueur populaire. Il explique , à sa manière , comment le roi de Rome n'est qu'un bâtard , un enfant trouvé. ( Quinze ans plus tard on devait en dire autant du duc de Bordeaux : pauvres fils de princes ! aucun , après la chute de ses parents , ne peut rester légitime. ) Viennent ensuite les sœurs , la mère de Bonaparte : l'outrage , la calomnie s'échappant des lèvres de l'orateur , coulent à pleins bords sur ces reines , ces princesses , la veille entourées de vils flatteurs. Enfin , dans une touchante péroraison , il annonce que la duchesse d'Angoulême n'a pas perdu tout espoir de devenir mère : « *La Gazette de France* l'a dit ; » l'air du pays natal , l'amour des bons français et le prince de *Hohenlohe* amèneront prochainement une fécondité tant désirée ! et celui-là ne sera pas bâtard , va-t-il s'écrier ; mais la scène change : un gros buste du roi législateur , semblable à un saint de paroisse , la tête ceinte du laurier des braves , arrive en dandinant , porté triomphalement par des Royalistes en goguettes ; on lui fait faire plusieurs fois le tour de la place , non sans danger pour sa fragile existence. Soit lassitude , soit précaution , on dépose ensuite la majesté de plâtre sur un tonneau enjolivé , qui figure un fût de colonne. De petits feux de joie appelés à remplacer le jour qui vient de fuir , s'allument en pétillant autour de cette idole , tous les fidèles font la chaîne en se donnant la main , un large cercle est formé , il se met en branle , la ronde commence :

AIR : *Eh ! gai ! gai ! mon officier.*

Eh , gai , gai , gai , le roi Louis !

Cher à la terre entière ;

Eh , gai , gai , gai , le roi Louis !

Est rentré dans Paris.

A bas toute la clique  
 Du peuple Jacobin ;  
 Nous lui ferons la nique ,  
 En chantant ce refrain :

Eh , gai , gai , gai , etc.

Quel parti va donc prendre  
 Le Tyran confondu ?  
 Il n'ira pas se pendre ;  
 Mais il sera pendu.

Eh , gai , gai , gai , etc.

Une chanson ne suffit pas , il en faut vingt ; mais celle-ci partage les honneurs de la popularité avec la suivante , beaucoup plus niaise encore que la précédente , et qui est aussitôt entonnée à pleine voix :

AIR : *Tonton , tontaine , tonton.*

La garde nationale s'apprête ,  
 Ce n'est pas pour Napoléon ,  
 Tonton , tonton , tontaine , tonton ;  
 C'est pour remettre la couronne  
 Dessus la tête des Bourbons ,  
 Tonton , tontaine , tonton.

Quand notre roi perdit son trône ,  
 Ce ne fut que par trahison ,  
 Tonton , tonton , tontaine , tonton ;  
 Mais on a remis la couronne  
 Au digne chef des Bourbons ,  
 Tonton , tontaine , tonton.

Jacobins , vous perdez la tête ;  
 Non , vous n'avez plus de raison ,  
 Tonton , tonton , tontaine , tonton ;  
 Vous faites de tristes conquêtes ,  
 Vous filez un mauvais coton ,  
 Tonton , tontaine , tonton.

On ne pouvait pas toujours chanter sans éprouver le besoin de se désaltérer ; les mesures étaient prises : dans la plupart

des villes où l'ennemi n'avait pas pénétré, chaque quartier faisait, à des jours marqués, les apprêts et les honneurs d'une fête et d'un festin. Pendant que tant de français gémissaient ailleurs sous les mauvais traitements des alliés, que les uns pleuraient leurs enfants mitraillés, d'autres, leurs places ou leur fortune perdue, là régnaient l'allégresse et l'abondance. Les rues étaient jonchées, éclairées; les maisons, pavoisées, ornées de branchages et de guirlandes où les lis n'étaient pas oubliés. On y voyait en vers, en prose, en allégories, l'éloge de toute la famille royale. Parfois une ligne platement adulateur décelait les craintes d'un homme faible, cachant ses frissons derrière un transparent : on en riait. De longues tables étaient dressées, chargées de bouteilles, de viandes; les indigents étaient appelés à prendre place à ces banquets de la Restauration, et ils y étaient servis avec autant d'empressement que de profusion par les riches.

On conçoit combien ces saturnales devaient fortifier l'amour de ces pauvres affamés pour les Bourbons; ils n'avaient que le temps de mordre et de crier. Un de ces mendiants, qui passait pour Bonapartiste, faisait entendre le cri de Vive le Roi plus souvent que ses compagnons. « — Te voilà donc converti, lui dit-on. — Je le crois bien, répondit-il. Tant que le Roi ne m'avait rien fait gagner, je ne pouvais pas l'aimer; surtout que du temps de Bonaparte, la police m'avait plusieurs fois donné de l'argent pour crier Vive l'Empereur; mais à présent, et de tout cœur, Vive le Roi ! puisqu'il me procure à boire et à manger. » Cette crudité de langage met à nu la faiblesse humaine : l'homme aisé se gardera bien de se démasquer de la sorte; mais celui qui manque de vêtements pour couvrir sa misère, ne songe pas à envelopper ses mercenaires affections d'un voile mensonger.

Envisagés sans plus de réflexion, les festins dont nous venons de parler sembleraient n'offrir que des avantages, et la philanthropie qui avait cru devoir y faire asseoir les indigents, était digne de tous éloges; mais l'Esprit de parti n'avait pas eu besoin d'y être convié pour y arriver aussi. Il souriait maligue-

ment à l'aspect de quelques vieux amis de la liberté, qui n'avaient pas osé refuser les fonctions et l'écharpe de commissaires royaux des banquets. Les Ultras, au lieu de chercher à faire des prosélytes par la douceur, narguaient leurs adversaires : ils ne laissaient pas à l'opinion le temps de se modifier ; ils voulaient la contraindre. Des chants injurieux à l'armée, ou dans lesquels tous les genres d'outrage étaient prodigués à l'Empereur, se répétaient avec une affectation marquée autour de ces tables, en présence des militaires et des anciens employés. Enfin dans l'expression de cette joie qui aurait dû être tout inoffensive, il régnait par fois quelque chose d'amer, d'hostile, et la haine fermentait dans le cœur de ceux qui se sentaient froissés. Si l'un d'eux rappelant nos désastres, s'avisaient de dire qu'on ne ferait pas mal d'ajourner la pompe des divertissements ; que nous étions encore sous le poids de l'humiliation, et entourés d'alliés, (le mot *ennemi* eût été par trop inconvenant), qu'on traitait à Paris de nos destinées, que nous ignorions quelles charges peseraient sur nous, et qu'il serait mieux peut-être de ne nous abandonner à une allégresse aussi vive, aussi démonstrative, que lorsque nous connaîtrions notre sort, et que nous serions sûrs au moins de rester Français ; un murmure désapprouvateur repoussait sans ménagement ces judicieuses réflexions, et la ronde la plus en vogue, (*tonton, tontains*) entonnée en chœur, couvrait avec ironie la voix de l'observateur. Plus tard, pendant l'occupation, un de ces choristes railleurs venait-il raconter qu'il avait été insulté, battu par des soldats étrangers, que sa femme..... ; pour toute consolation, on lui disait en chantant : *tonton, tontains, tonton*.

La tranquillité publique fut, pour un instant, assez sérieusement menacée sur plusieurs points du département : on lisait dans une instruction adressée, le 3 août 1815, par le premier avocat-général de la cour de Douai, à MM. les procureurs du roi : « Comment se fait-il que quelques hommes, entraînés par leur zèle, se soient trompés d'une manière si déplorable sur les moyens de servir la cause du meilleur et du plus juste des monarques ? Dans plusieurs communes, des vexations ont été commises, des citoyens ont été enlevés à

» leur ~~maison~~ aile, leur asile a été violé, leurs propriétés dévastées;  
 » ailleurs, des signes sinistres ont désigné d'autres citoyens à  
 » l'animadversion publique.

» Sans doute le sentiment de nos maux a pu exaspérer quel-  
 » ques esprits : mais les calamités qui frappent toute la France,  
 » quels moyens peuvent les terminer et les réparer ? *l'union et*  
 » *le calme.* »

Ces rares provocations n'eurent heureusement pas d'autres suites, et l'ordre ne tarda pas à renaître. Là s'arrêtèrent presque toutes les vengeances des partis dans nos paisibles contrées. De nombreuses dissidences existaient entre les individus, mais, à très peu d'exceptions près, elles n'enfantaient pas de haines assez vigoureuses pour conduire au crime. Laissons à part les délations des obscurs stipendiés de la haute police : le mystère qui enveloppe leurs ténébreuses et infâmes manœuvres ne permet pas d'en parler avec certitude et vérité. Ne nous arrêtons pas non plus sur quelques excès isolés, et laissons dans l'oubli les torts de courte durée d'un petit nombre de personnes entraînées par l'exaltation de la fidélité, car de quoi n'abuse-t-on pas ? D'ailleurs très-peu de ces faits, la plupart encore fâcheuses représailles de vexations commises dans les cent jours, eurent un caractère assez grave pour appeler une censure bien sévère, surtout quand on songe à l'indulgence qui doit adoucir les jugements à porter sur les acteurs de troubles politiques. À l'époque de ces grandes commotions, tant de gens, dont le cerveau s'ébranle facilement, sont jetés hors de leur assiette ordinaire, qu'il doit arriver même à plus d'un honnête homme de ne pas sortir exempt de faute de ces épreuves difficiles ; mais bientôt, au retour du calme, la réflexion les conduit au repentir et les rend à l'amour du bien.

Au récit de ce qui se passait dans d'autres départements, nous avons à nous féliciter de la demi-tranquillité dont nous avons joui. Nous ne fûmes pas comme dans l'Ouest, exposés aux horreurs de la guerre civile, et nous vécûmes à l'abri des sanglantes réactions du Midi. Selon quelques personnes la froi-



deur de notre climat ne serait pas étrangère à ce bienfait : pendant les cent jours, le maréchal *Ney*, ce soldat illustre dont on ne sait plus prononcer le nom sans douleur, vint visiter nos frontières. Affligé, effrayé peut-être déjà pour lui-même, de ne pas trouver chez nous l'enthousiasme, l'entraînement qui l'avaient précipité vers l'Empereur ; il s'en plaignit, étant à Valenciennes, à l'un des magistrats de cette ville ; il lui demanda vivement la cause de cette absence d'exaltation, d'engouement pour l'homme qui était redevenu son idole. Le magistrat répondit : « Nous ne nous enflammons pas facilement, notre pays est froid, et les esprits s'en ressentent. » C'était bien s'en tirer, mais avec plus de finesse, semble-t-il, que d'exactitude ; ainsi que l'ont prouvé les transports occasionnés par la seconde rentrée de Louis XVIII.

Après ce léger essai de statistique morale, reprenons la narration des faits.

Les souverains réunis à Paris allaient, pour la seconde fois, régler les destinées de la France. Nos provinces n'avaient rien fait qui dût attirer sur elles un excès de rigueur, et, lorsque le bruit d'une occupation partielle se répandit, nous fûmes inquiets et abattus en apprenant que des places du Nord étaient destinées à recevoir en partie cette garnison ennemie. Si les Anglais sont une fois dans nos murs, disaient les uns, ils n'en sortiront plus. Qu'allons-nous devenir, s'écriait-on ailleurs, si on nous envoie des prussiens ! L'arrondissement d'Avesnes, occupé par des hommes de cette dernière nation, se sentit soulagé à la seule idée que peut-être ils seraient remplacés par d'autres. Pandours, Calmouks, Cosaques, tout cela paraissait aimable auprès des prussiens ; et si ces derniers sont venus en France pour ajouter à l'aversion qu'on avait conçue contre eux, jamais but ne fut mieux atteint.

A Maubeuge, à Avesnes et dans les campagnes, ils expliquaient, l'injure à la bouche et le sabre à la main, le nouveau sens du mot *alliés*. Les pauvres villageois surtout étaient volés, dépouillés, battus, dans leurs demeures, sur les grands

chemins. Les hommes, les chevaux étaient mis en réquisition. Ici, les armoires, les caves étaient enfoncées; les moissons foulées aux pieds, brûlées; là, un troupeau de moutons mérinos était égorgé, embroché; on n'épargnait rien; et plus d'une femme a dû fuir de son habitation abandonnée à de farouches soldats, sans pouvoir même faire entendre le cri de François I<sup>er</sup>.

Solre-le-Chateau avait beaucoup souffert pendant la retraite de l'armée française, et, au passage de l'armée prussienne, tout fut pillé pendant les journées des 20, 21 et 22 juin. Le bureau principal des douanes ne fut même pas épargné; et lorsqu'il ne resta plus rien aux malheureux habitants, pour satisfaire à la rapacité des soldats, ils durent, pour se soustraire à la mort, chercher un refuge dans la profondeur des bois. *M. Hazard-Mercier*, attaché à l'administration municipale, resta courageusement pour soutenir le choc, et parvint, par ses sollicitations et ses démarches, à empêcher les Prussiens d'incendier la commune. Ces hommes faisaient partie du 3<sup>e</sup> corps d'armée prussienne, commandé par le général baron *Thielman*. (1)

Dans la seule petite ville de Maubeuge, deux mille hommes et souvent plus, furent placés à discrétion chez les habitants. Les mouchoirs blancs, agités quelques jours auparavant en signe d'allégresse, rendus alors à leur première destination, servirent à essuyer plus d'une larme. Pendant la durée de cette invasion, Maubeuge eut pour commandant un lieutenant d'infanterie, nommé *Lowenfeld*, d'un régiment de Poméranie, homme affreux, d'une violence et d'un emportement extraordinaires, et qui contribua merveilleusement à grossir l'horreur du nom prussien.

---

(1) Ces circonstances et plusieurs autres paraîtront peut-être petites à quelques personnes, et peu en harmonie avec certaines parties de ce travail: à cela nous dirons que ce sont là des faits particuliers que l'histoire générale aurait raison de dédaigner; mais que ces faits, intéressant l'une ou l'autre de nos contrées, devaient à ce titre trouver place dans des *Mélanges ou fragments d'histoire locale*.

Pendant que chez les Russes, les Anglais, les Danois, la discipline était habituellement maintenue par les chefs ; les commandants prussiens, à l'exemple et par l'ordre de leur supérieur, le feld-maréchal *Blucher*, se permettaient tous les excès, et lâchaient la bride à leurs soldats. Ce *Blucher* était dans son pays le plus solide soutien de la *Société des vertus*. Si lui-même en possédait, il les avait sans aucun doute déposés à la frontière ; car il peut à bon droit revendiquer la meilleure part dans l'indignation produite par nos souffrances. En attendant qu'il comparaisse au tribunal de la postérité, pour y recevoir la flétrissure réservée aux grands coupables, sa condamnation court les rues ; plus d'un chien répond aujourd'hui chez nous au nom du chef de la *Société des vertus*. N'est-ce pas porter trop loin le manque de respect ? D'un autre côté y a-t-il raison ? le fidèle ami de l'homme, son défenseur, le gardien de ses propriétés, devrait-il s'appeler *Blucher* ?

Ainsi donc les guerriers, comme les autres hommes, s'égarèrent souvent en courant après l'illustration ! Si *Blucher* se fût montré généreux, on s'entretiendrait de sa louable modération, des ressources de sa tactique, de l'éclat de sa bravoure, tandis qu'on ne parle que du honteux abus qu'il fit de la victoire ; c'est là le fait saillant de sa vie ; et la haine des Français contre la Prusse et contre lui pourrait bien être le monument le plus durable de sa longue carrière. *Blucher*, s'abandonnant à son génie destructeur, s'est attaché à rompre avec fracas et fureur les communications qui pouvaient encore exister entre les deux peuples : il est plus difficile de les rétablir que de faire sauter vingt ponts d'IÉNA. (1)

---

(1) L'anecdote suivante ne peut être révoquée en doute ; elle fut généralement connue à l'époque où le fait qu'elle retrace se passa, et a été recueillie dans les *Mémoires d'une femme de qualité*, qui ne renferment pas toujours des documents aussi vrais.

« Quelque temps après la bataille de Waterloo, Louis XVIII étant à Paris, fut informé que le maréchal *Blucher* voulait faire sauter le pont d'Iéna. Le roi fit demander *Blucher*, et lui dit qu'ayant avis d'une résolution à laquelle il ne voulait pas croire, et désirant toutefois être agréable à tous ses

Depuis long-temps, principalement depuis l'invasion de la Champagne en 1792, une antipathie prononcée séparait les Prussiens des Français. Les guerres de l'Empire l'avaient encore accrue. Nos soldats détestaient les leurs, ils allaient plus loin, ils les méprisaient; et l'on n'ignore pas par quel mot ils remplaçaient d'ordinaire l'expression qui désigne dans notre langue la moins noble partie du corps de l'homme. Les deux dernières invasions firent partager à presque toute la France ces tristes sentiments d'animosité.

Ces ennemis nous les rendaient bien : un de leurs chefs arrive un jour à Maubeuge avec sa troupe, il y vient demander à l'autorité municipale un homme intelligent qui puisse le conduire à quelques lieues de là à travers les chemins détournés. Il n'y avait pas de motif pour se refuser à cette demande : un habitant de la ville est appelé ; il connaît les localités, et consent à servir de guide à cette troupe. Il chemine pendant plusieurs heures à pied, dirigeant les prussiens montés sur de bons chevaux. Enfin il arrive au lieu désiré, mais lassé de fatigue, et comptant bien qu'on saura reconnaître généreusement la peine qu'il s'est donnée, et le service rendu. En ce

alliés, il avait donné l'ordre que le nom de ce pont fût changé, et qu'il l'engageait à en instruire son souverain. Blucher insista, en disant que Bonaparte avait enlevé les chevaux de bronze de la porte triomphale de Berlin et qu'il fallait une représaille. — « Alors, reprit le roi, avec un sourire ironique, il vaudrait mieux emporter le pont que de le jeter dans la rivière. » Blucher rougit et se retira. Mais Louis, voulant absolument prévenir cette insulte, écrivit au roi de Prusse le billet suivant.

« MON FRÈRE,

« Le feld-maréchal Blucher abuse de vos ordres pour commander la destruction du pont d'Iéna, dont j'ai changé le nom en celui de pont de l'école militaire. Cet acte inconvenant peut me mettre mal avec mes sujets, qui croiront que je l'ai approuvé. Il déconsidérera ma couronne, car, enfin, je suis à Paris, et je présume que Paris est encore *ma capitale*. Je prie votre Majesté d'interposer son autorité ; c'est une grâce que je lui demande. Si toutefois vous ne vouliez pas me l'accorder, je me bornerai à vous inviter à me faire savoir l'heure où l'on fera sauter le pont, pour que j'aille me placer au milieu.

Louis. »

moment, le chef lui adresse ces douces paroles, avec une voix de tonnerre: « Retourne à Maubeuge, et dis bien aux autorités que si tu avais été le dernier Français, tu n'y serais pas rentré. Je pourrais revenir de mon indulgence, pars aussi-tôt. » *Le cicerone* ne se le fit pas dire deux fois.

Les Prussiens, il faut l'avouer, avaient des affronts à venger; beaucoup de leurs excès ne furent que des représailles; mais cette vengeance, qui portait sur des hommes la plupart innocents, excéda peut-être, par une violence prolongée, la faute des vrais coupables.

Maintenant, ce sont des faits accomplis, des maux irréparables, que nous ne pouvons que détester, et dont l'horreur doit nous faire redouter le retour. L'un et l'autre peuple a eu des torts bien graves! Faisons-en la compensation en masse, sans égard à quelque différence, difficile d'ailleurs à trouver. La balance de nos comptes ainsi établie, renouons pour toujours à ces échanges de crimes et de calamités. De nouveaux destins semblent en ce moment vouloir se révéler au monde. Une émulation, qui ne coûte ni sang ni larmes, profitable au contraire, glorieuse, appelle aujourd'hui tous les hommes dans la carrière de la civilisation. Cédons à cette noble voix: la philosophie s'afflige de ces vastes inimitiés qui amèneraient deux nations à s'étouffer l'une l'autre, avec joie, dans d'affreuses étreintes. Montrons-nous plus amis de nos propres intérêts et de la société; et, quand de toutes parts on entend prêcher la sainte-alliance des peuples, toute une race ne doit pas être ainsi frappée par nous d'anathème. Dans cette Prusse, il ne manque pas d'hommes recommandables, généreux, que volontiers nous accepterions pour parents, pour amis, et qui se trouvent enveloppés, contre toute raison, dans une désaffection générale. Cette haine s'éteindra dans le cœur de nos compatriotes; des Français ne resteront pas rebelles au cri de l'humanité et aux ordres de l'éternelle justice.

En attendant que cette heureuse conversion s'opère, conversion qui commanderait des sentiments de réciprocité, une

anecdote, honorable pour tous ceux qu'elle concerne, et qui se rattache à ce pays, fera comprendre aux gens prévenus que les Prussiens sont hommes comme nous, et les engagera peut-être à reviser leurs préventions, et à en modérer la force.

C'était précisément après la bataille d'Iéna, en 1806. Le capitaine d'infanterie *Gromex*, de Valenciennes, qui avait assisté dans cette mémorable journée à l'enterrement de la monarchie prussienne, entre, avec le corps du maréchal *Soult*, dans Berlin. L'arrivée de nos troupes dans cette capitale, y répand le désordre et la consternation. Tous nos soldats sont harassés de fatigue, et tourmentés par la faim. C'est à qui trouvera le premier à se loger. La crainte fait fermer des portes, la violence les enfonce. Le capitaine *Gromex* ne voulant pas employer la force contre des gens vaincus et malheureux, était bien exposé à coucher dans la rue. Il marchait depuis long-temps dans la ville, tenant son cheval par la bride, et assourdi par le bruit des voitures, des chevaux, les cris des habitants et les juréments des soldats. Il était tard, nul logement disponible ne s'offrait à sa vue, et l'impatience commençait à le gagner. Il entre dans la rue Royale, et entendant sonner onze heures, il profère à son tour, assez vivement, quelques plaintes. En ce moment, un homme se présente et lui dit, en assez mauvais français, qu'il peut le suivre, qu'on va lui donner place pour lui, son domestique et son cheval. Le capitaine, heureux d'être logé même en payant, suit cet homme qui est sans doute un garçon d'auberge. *M. Gromex* entre dans un bel hôtel; on le fait monter au premier, et il est introduit dans un élégant salon. Le maître s'y trouvait, il se lève, mais avec peine, car il avait été blessé récemment, et sa tête était enveloppée de linge. « Soyez le bien-venu, dit-il au capitaine, j'ai entendu vos plaintes, et j'ai juré de ne jamais rester sourd aux cris d'un français souffrant. » C'était un officier prussien qui tenait ce langage.

Bientôt un souper fut servi et offert avec toute l'honnêteté possible. Une dame, l'épouse de cet officier, et ses deux demoiselles étaient entrées dans le salon; et toutes ces personnes

s'empressèrent de donner au capitaine Gromez des marques d'attention.

Confus et touché de tant de prévenance, M. Gromez remercie vivement son hôte en manifestant, avec discrétion, le désir de savoir à qui il avait affaire, et où tant de bonté prenait sa source. « Ne soyez pas étonné de ces procédés, dit l'officier prussien ; j'ai voué une reconnaissance éternelle aux Français. Je me nomme *Mercathz* (ou *Merkase*) ; j'étais, il y a peu de jours, major d'artillerie en activité, et j'ai combattu le 14 octobre à Iéna. Mes trois fils servaient comme officiers : l'un avec moi, l'autre dans les cuirassiers, le troisième dans les dragons. La cavalerie légère française se dirigea vers le point où je me trouvais. Malgré le feu le mieux nourri et le plus meurtrier de notre part, la batterie que je commandais fut bientôt exposée à être emportée : je me précipite en avant afin d'arrêter un instant, s'il est possible, l'ardeur et les progrès de cette cavalerie ; je ne parviens à rien. Un jeune colonel s'élança sur moi, nos armes se croisent, une forte blessure à la tête me met hors de combat ; je suis fait prisonnier, et ma batterie est enlevée. J'avais perdu connaissance ; lorsque je la retrouvai, une main bienfaisante pansait ma large blessure : c'était la main du jeune colonel lui-même. Il avait tiré du linge de sa valise et m'en appliquait avec précaution des compresses sur la tête. On eût dit un fils prodiguant des soins à son père. « Ainsi le veut le métier de la guerre, me disait ce généreux ennemi ; tout-à-l'heure j'ai fait mon devoir, et je le fais encore en ce moment. » En écoutant ces paroles, mes larmes coulaient avec mon sang. Après m'avoir pansé, il me remit aux mains des gardes auxquels il me recommanda tout particulièrement, et je fus conduit plus tard au quartier général. Mon sort y fut aussitôt agité. On m'apprit que mes trois fils étaient, comme moi, tombés dans vos mains. Les Français ne jugeant pas convenable de conserver sur les derrières leurs nombreux prisonniers, il fut décidé qu'on allait à l'instant nous diriger vers la France. Je fis observer que j'étais âgé, militaire depuis long-temps et homme d'honneur ; je parlai du malheur de ma position, de ma blessure, de mes trois infor-

tunés fils, en demandant de pouvoir me retirer, sur parole de ne plus servir, dans mes propriétés. — Cela ne se peut pas, me répondit-on. Voilà donc, m'écrisi-je, toute ma famille perdue d'un seul coup ! mon épouse, mes deux filles mourront de chagrin. En parlant ainsi, je sortais pour obéir à l'ordre du départ. Le major-général était présent ; il me rappelle : Major, me dit-il, j'apprécie votre situation ; je compte sur votre parole : vos trois fils sont jeunes, ils iront en France. Vous, retournez dans votre demeure, et vivez-y en repos. Voilà, dit Mercathz, en terminant, ce qui m'a rendu pour toujours ami des Français. J'ai fait vœu de secourir tous ceux que je trouverais dans l'embarras ou le malheur. Quoique ne vous connaissant que depuis un instant, capitaine, ajouta-t-il, je suis sûr que vous êtes digne d'intérêt : reposez-vous chez moi, comme si vous étiez dans votre propre asile. Il est tard, vous êtes fatigué et devez éprouver le besoin de vous retirer. » Mercathz sonna, et un domestique conduisit le capitaine dans une jolie chambre à coucher.

M. Gromex resta plusieurs jours dans cette maison, entouré des mêmes soins, des mêmes prévenances ; et ce ne fut pas sans quelque peine qu'il s'éloigna de l'honnête Mercathz pour se rendre où le devoir l'appelait. Toute cette respectable famille parut émue en le voyant partir pour courir à de nouveaux dangers. Le major Mercathz lui recommanda même de lui écrire afin de l'informer de son sort ; et c'est ce que M. Gromex, sensible à tant de marques d'intérêt, ne manqua pas de faire.

Les Prussiens, mon cher de Pujol, m'ont entraîné trop loin ; je continuerai ces *Fragments* un autre jour.

Votre bien sincère ami,

AIMÉ LEROY.

---

ERRATUM. Première lettre sur l'Invasion, page 392, à la fin de la dernière ligne, ajoutez : *étendu dans une.*



---

## BIOGRAPHIE DÉPARTEMENTALE.

( 6<sup>e</sup> ARTICLE. )

---

### LE CHEVALIER HENNET.

---

LA famille *Hennet* est connue à Maubeuge depuis que cette ville fut conquise à la France par les armes de Louis XIV ; les commissaires que ce monarque y avait envoyés vendirent à l'un de ses membres, le 18 décembre 1692, la charge de *Prévôt héréditaire* de Maubeuge qui resta dans cette famille jusqu'à la Révolution française (1). M. *Pompée Hennet*, dernier prévôt de Maubeuge, fut député aux Etats-Généraux et à l'assemblée Constituante, pendant la tenue de laquelle il est mort ; ( nous en ferons le sujet d'une notice particulière. ) Son fils, objet de cet article, *Albert-Joseph-Ulpion Hennet*, qui prit dans la suite le nom de *Chevalier Hennet*, d'abord comme chevalier de Malte et ensuite comme chevalier et officier de la Légion d'Honneur, naquit à Maubeuge, le 25 décembre 1758 (2). Il quitta sa ville natale extrêmement jeune ; comme il

---

(1) Un des derniers prévôts de Maubeuge pour S. M. C. le roi d'Espagne fut Nicolas du Fief, conseiller du grand conseil de Malines, chanoine de Tournay, auteur d'une Collection d'arrêts de la Cour de Malines, mort à Bruxelles, en 1651, âgé de 73 ans.

(2) La mère d'*Albert Hennet* se nommait *Barbe-Constance Daret* ;

avait montré de bonne heure des goûts sédentaires et une grande aptitude pour les affaires, il fut placé, à l'âge de 20 ans, au bureau des finances à Paris, à la même époque où ses deux frères entrèrent au service. Il travailla sous M. de *Caillon*, Surintendant des finances, né comme lui dans le nord de la France, et sous *Nocher*, qui ne tarda pas à le distinguer. Son mérite et ses talens le conduisirent en peu de tems au grade de *premier commis* des finances et lui firent confier les missions les plus importantes et les plus difficiles.

C'est à son long séjour à Paris, au milieu de tout ce qu'il y avait de distingué que le Chevalier Hennet dûit son goût pour la littérature, et les succès qu'il y obtint. Admirateur enthousiaste des dames, pour lesquelles il professait une espèce de culte, il partageait, entre leur société et les lettres, les loisirs que lui laissaient ses travaux. Une grande douceur de caractère et une complexion faible l'éloignaient des plaisirs bruyans que recherchent ordinairement les hommes lancés dans les cercles brillans de la capitale; l'agrément de son esprit, l'égalité de son humeur rendaient sa société très-agréable, en même tems que son amour pour la justice et sa loyauté lui attiraient l'estime universelle.

Quand la Révolution française éclata, Hennet, homme éclairé, adopta quelques unes des idées libérales qui s'y rattachaient; il adressa à l'Assemblée Nationale, en 1789, un mémoire sur le *Divorce* qui contribua à faire adopter la loi qui en consacra l'usage; mais lorsque des excès vinrent effrayer beaucoup d'hommes bien intentionnés, Hennet se déclara contre les anarchistes. On lui attribua en 1793 une romance qui fit dans le tems beaucoup de bruit, sous le titre de : *Louis*

c'est par elle que la famille Hennet devint propriétaire de la belle manufacture d'armes établie à Maubeuge en 1701 par M. Daret. Des arrangemens de famille la firent passer dans les mains de M. de *Félix*, qui avait épousé une demoiselle Hennet. Elle appartient aujourd'hui aux héritiers de M. de *Félix*.

*XVI aux Français*, et parodiée sur ce passage de Jérémie : *O peuple meus, quid feci tibi?* O mon peuple, que vous ai-je donc fait ? Cette romance, chantée à cette époque dans Paris, sur l'air si connu du *Pauvre Jacques* parvint à Louis XVI qu'elle consola un instant dans sa prison ; elle passa longtems pour être du chevalier Hennet, mais il paraît qu'elle appartient à son frère, officier du génie, émigré, qui la composa à Ath, en Belgique. Elle a été traduite en diverses langues et notamment en flamand.

A l'époque du 13 vendémiaire (1795), Hennet se prononça vigoureusement contre la tyrannie de la Convention. La section de la *Butte-des-Moulins* avait chargé *Laharpe* de rédiger une adresse aux troupes campées aux portes de Paris, pour leur faire sentir tout ce qu'avait d'odieux le système d'oppression qu'on les appelait à défendre. L'adresse de Laharpe était approuvée, lorsqu'Hennet demanda la permission d'en lire une qu'il avait composée d'inspiration ; elle obtint les suffrages unanimes ; on craignait cependant de blesser Laharpe en la choisissant ; mais celui-ci décida l'assemblée, en disant qu'il s'agissait de réussir et non d'un concours littéraire, et il vota lui-même contre son œuvre. Les commissaires nommés pour porter cette adresse au camp ne purent jamais y pénétrer.

En 1796, le gouvernement qui reconnaissait l'expérience d'Hennet en matière de finances, le nomma commissaire pour organiser le système financier de la Belgique ; il s'y fit remarquer par son désintéressement et sa douceur, et contribua à faire oublier dans ce pays les malheurs d'une guerre et d'une invasion récentes.

Envoyé en 1801 par les consuls, comme commissaire extraordinaire pour remplir les mêmes fonctions dans le Piémont, il y organisa toutes les administrations financières dans un moment où régnaient un tel désordre et une telle pénurie d'argent que l'armée, sans solde depuis longtems, était au moment de se révolter. M. Hennet, par sa fidélité à remplir les engagements du gouvernement et par la bonne direction impri-

mée aux affaires, ramena l'abondance et la tranquillité dans le pays ; il créa des ressources nouvelles, employa des moyens négligés jusqu'alors et déploya, dans cette circonstance, une présence d'esprit et un courage qui lui attirèrent la considération des illustres chefs militaires qui commandaient en Italie.

En 1803, il fut mis à la tête du Cadastre et il dirigea toute cette vaste administration qui a rendu en France de si grands services. Pendant sa direction du cadastre il publia un recueil méthodique des lois et réglemens sur la matière, regardé comme un modèle en ce genre ; ce recueil a été adopté par le gouvernement des Pays-Bas.

Lors de l'institution de l'ordre de la Légion d'Honneur en 1804, M. Hennet qui avait déjà rendu tant de services à cette époque, ne put manquer d'en faire partie ; il fut nommé chevalier de l'ordre par l'Empereur, et en 1821, Louis XVIII le créa Officier.

Quoiqu'absent du département du Nord pendant longtems, M. Hennet n'y resta point étranger. Par son crédit, il avait fait obtenir un grand nombre d'emplois à ses coneitoyens et toujours la justice la plus scrupuleuse le dirigea dans ses faveurs. En 1806, la Société d'Emulation de Cambrai et celle d'Agriculture, Sciences et Arts de Douai l'admirent parmi leurs correspondans. En janvier 1811, il fut nommé président du collège électoral de l'arrondissement d'Avosnes ; à cette occasion, il fit imprimer, le 6 janvier, une lettre aux électeurs, qui lui valut leurs suffrages ; il fut nommé, le 21 du même mois, candidat au Corps législatif avec M. Baillon, du Quenoy ; mais le Sénat Conservateur qui avait le choix, donna la préférence à son concurrent.

A la rentrée des Bourbons en 1814, Louis XVIII, conservant une fausse idée de l'indépendance du vote des assemblées délibérantes, crut devoir témoigner sa reconnaissance à tous les députés encore existans du tiers-état qui étaient restés attachés au système de l'ancien ordre des choses ; il donna à eux

ou à leurs enfans des lettres de noblesse ; c'est alors que le chevalier Hennet reçut du Roi, comme fils d'un membre des états-généraux qui avait voté avec la minorité, la devise toute monarchique : *Deo et Regi fides impavida*. Cette circonstance, ajoutée à une certaine conviction politique, l'attachèrent fortement à la dynastie rentrée. Aux élections de 1815 il se présenta pour faire partie de la députation du Nord ; il fit paraître à cet effet une brochure qu'il distribua lui-même à Maubeuge avec une certaine profusion, néanmoins il échoua dans sa candidature, quoiqu'elle fut appuyée par le gouvernement. De retour à Paris, il publia plusieurs écrits sur les finances, dans lesquels on remarque des vues justes et utiles, fruits d'une longue expérience, mais malheureusement empreints d'un esprit de parti trop prononcé.

Connaissant l'opinion politique du chevalier Hennet jointe à son goût pour la littérature, on ne s'étonnera pas d'apprendre qu'il ait été un des principaux fondateurs de la *Société Royale des bonnes lettres* de Paris. Dans les dernières années de sa vie, il vécut retiré des affaires et s'appliqua presque entièrement à l'achèvement de plusieurs ouvrages qu'il a laissés manuscrits, et auxquels il venait de donner la dernière main lorsque la mort l'enleva à sa famille et à ses amis, le 10 mai 1828.

Le chevalier Hennet a terminé une vie sans tache mais non sans malheurs ; peut-être même ses jours furent-ils abrégés par suite de nombreuses et sensibles infortunes. Son extrême délicatesse et sa générosité inépuisable le laissèrent, à la fin de sa carrière, dans une position peu avantageuse (1) : après avoir été à la tête du cadastre, après avoir rempli de hautes fonctions financières, après s'être vu presque ministre, il a été heureux d'être receveur particulier d'un des arrondissemens

---

(1) Le désintéressement et la loyauté de M. Hennet étaient généralement connus ; parmi plusieurs traits qui les établissent, nous ne citerons que le suivant. Lorsqu'il était premier commis du ministre des finances et lors de l'établissement des Receveurs-généraux, l'un d'eux qui avait usé de son cré-

de Paris; et si, à sa mort, d'augustes protecteurs n'avaient pas réussi à faire donner cette place à son fils, sa famille ne serait pas dans l'aisance : distrait, préoccupé de ses travaux, de ses études, des soins de la société qu'il aimait beaucoup malgré sa distraction, M. Hennet ne s'est jamais occupé d'assurer son avenir par des économies.

Le chevalier Hennet rendit de bons et loyaux services à son pays; attaché d'affection à la dynastie des Bourbons, il ne suivit point ses membres sur la terre étrangère; il ne crut pas que la patrie pouvait exister là où étaient seulement quelques hommes à privilège. Il resta quarante ans à la tête de hauts emplois financiers et mourut pauvre, c'est le plus bel éloge qu'on puisse faire de sa probité.

Le mérite littéraire du chevalier Hennet comme écrivain et poète, n'est point de ceux qu'on passe sous silence; il ne s'est pas borné à des publications purement d'économiste politique et ses ouvrages mériteraient déjà une honorable mention dans une Biographie plus générale que celle-ci. Les illustrations littéraires sont trop rares dans nos froides contrées du Nord pour être négligées. Le chevalier Hennet savait à fond les langues anglaise et italienne et possédait leur littérature. On remarque dans tous ses ouvrages une pureté et une correction de style que l'on trouve trop rarement chez les écrivains de notre province et qu'il dut sans doute autant à son goût naturel, qu'au long séjour qu'il fit à Paris. Nous avons de lui :

I. *Du Divorce*, 1789, in-8°. — 2<sup>e</sup> édition, 1799. — 3<sup>e</sup> édition, Paris, Dupont et Desenne, 1792, in-8°, 196 pages. Cet ouvrage curieux a été adressé en 1789 à l'assemblée natio-

dit pour être nommé, crut faire acte de savoir-vivre en reconnaissant ce service par l'envoi d'une somme considérable en billets. M. Hennet renvoya le paquet en ne faisant que changer l'adresse et en y ajoutant : « Monsieur, si » je vous avais mieux connu, vous ne seriez pas nommé; ce qui se passe » m'apprend qu'il faut vous surveiller, je vous préviens que je ne vous perds » point de vue. »

nale constituante. Il est plein de recherches savantes et ingénieuses. L'auteur a traité son sujet dans l'intérêt des mœurs et de l'humanité et un peu, dit-on, dans le sien propre. Quoi qu'il en soit, il eut une grande influence sur l'adoption de la mesure qui convertit en loi un vœu si éloquemment exprimé. Cet ouvrage avait été réfuté par M. *Walbert Estienne*, prêtre de Maubeuge; forcé de quitter la France par suite de son refus à prêter le serment exigé, il ne put livrer sa réfutation à l'impression : son manuscrit s'est perdu en Hollande où il est mort avant le Concordat.

II. *Nouvelle Grammaire italienne pour les dames*. Paris, chez Desenne, 1790, in-4°, oblong. VIII et 96 pages. — Ce livre est dédié à Mad<sup>e</sup> \*\*\* , à qui M. Hennet avait appris l'Italien par une méthode nouvelle, de manière qu'en 15 jours son élève lut *Zadig* en Italien et traduisit en Français la lettre de Léonce à Erotique, son fils. Cette dame, charmée de savoir une langue étrangère en si peu de jours, exigea que M. Hennet fit imprimer cette méthode facile et trop peu répandue aujourd'hui.

III. *Poétique anglaise*. Paris, 1806, 3 volumes, in-8°. — Cette production importante donne une idée fort juste de la littérature poétique de la Grande-Bretagne. On trouve dans le 3<sup>e</sup> volume, qui se compose des traductions en vers des meilleurs morceaux des poètes anglais les plus estimés, beaucoup de vers très-heureux et d'une bonne facture.

IV. *Réponse à un pamphlet manuscrit*. (Avec cette épigraphe) « Hélas ! il eût des Rois égaré le plus sage ! » (Racine, *Athalie*). Paris, Delaunay, 1815, in-8°, 55 pages. — C'est une réponse à un rapport du duc d'Otrante qui avançait que les Bourbons n'avaient été accueillis en France que par 10 départements sur 86.

V. *Essai sur les Finances*. In-8°.

VI. *Théorie du crédit public*. Paris, 1816, in-4°.

VII. *Histoire des finances de France et d'Angleterre.* in-8°.

VIII. *Rapport présenté au ministre des finances, par la commission royale du cadastre.* Paris (1818) grand in-4°

IX. *Fables pour l'enfance, dédiées à S. A. R. Mademoiselle.*  
« Deo et Regi fides impavida. » Paris, Delaunay et Ponthieu, 1824, in-16, 104 pages, 10 figures dessinées par Aubry. — Il serait aujourd'hui bien superflu de dire qu'aucun fabuliste ne peut lutter avec Lafontaine, si justement nommé *l'Inimitable*. M. Hennet lui-même disait de lui :

« Il peignit la nature et garda ses pinceaux. »

Admirateur sincère de ses fables, il voulut en nourrir la jeune intelligence de ses enfans, mais il s'aperçut, dès les premiers pas, qu'ils ne comprenaient pas constamment la morale fine et délicate du bon-homme, et que les expressions qui avaient vieilli exigeaient de lui des explications sans nombre dont il ne sortait pas toujours avec avantage; il pensa alors qu'il restait encore à glaner dans le champ de l'apologue, et il se mit à composer ces 24 fables pour l'enfance. L'opinion de M. Hennet était que la morale des fables de Lafontaine, quoique toujours juste et ne peignant que trop fidèlement les mœurs, n'était pas pour cela de nature à être mise sous les yeux de la jeunesse : aussi, pour compenser la leçon d'avarice et d'inhumanité qu'il a vue dans la Cigale et la fourmi, a-t-il fait la fable de la *Fourmi et la Cigale*, qui en est comme la suite et où la cigale rend service à la fourmi. Afin d'effacer la leçon d'injustice du Loup et de l'Agneau, il fit *l'Agneau et le Loup*, pour montrer qu'enfin la justice a son tour : c'est une espèce de contre-partie morale de quelques unes des fables de Lafontaine; c'est enfin une œuvre d'honnête homme. M. Hennet a écrit pour sa fille; il s'est servi de termes simples et à la portée des enfans; il n'a point fait usage des inversions si fréquentes en poésie, et la brillante métaphore est proscrite de ses vers : on s'aperçoit bien vite que cette manière d'écrire donne à son ouvrage une tournure prosaïque; c'est le cas de se rappeler son titre : *Fables pour l'enfance*.



X. *Histoire de l'Académie Française, cours historique de littérature.* (manuscrit). 6 vol. in-8° contenant plus de 2000 pages. — Ce grand ouvrage, récemment terminé, allait être publié lorsque la mort vint surprendre M. Hennet. Le prospectus seul a été imprimé : « Le plan que j'ai suivi, dit l'auteur, « est différent de ceux de Pellisson, d'Olivet, Duclos et d'A- « lembert. Il commence en 1629, finit en 1816, et contient « ainsi 188 ans. Cet ouvrage n'est point une réunion d'éloges « académiques, ce n'est point une biographie des académiciens « c'est la vie de l'académie entière, sa naissance, son institu- « tion royale, ses réglemens, ses usages, candidatures, caba- « les, scrutins, élections, séances privées, séances publiques, « concours, examen, jugement des ouvrages, distributions des « prix, traits honorables du corps entier, fautes échappées à « la fragilité humaine, suppression en 1792, rétablissement « imparfait en 1803, réorganisation complète en 1816 ; voilà « ce qui n'avait pas encore été présenté, voilà l'ensemble que « je mets sous les yeux du lecteur, et dont je n'ai pu réunir « toutes les parties qu'à l'aide de nombreuses recherches et « quelquefois de mes propres souvenirs. » On doit déplorer qu'un tel ouvrage n'ait pas été publié, surtout lorsqu'on sait que *l'Histoire de l'Académie*, préparée par M. Auger son secrétaire perpétuel, est restée imparfaite par la mort de ce savant, et se trouve aujourd'hui perdue pour les lettres.

Le chevalier Hennet a encore laissé en portefeuille plusieurs tragédies traduites de l'anglais, une nouvelle écrite en anglais et un grand nombre de poésies fugitives. N'étant pour ainsi dire étranger à aucune des branches des connaissances humaines, il s'est aussi occupé d'astronomie. Il a inventé un nouveau globe céleste qui donne la représentation exacte du ciel et la position des planètes, et il a composé un cours d'astronomie contemplative.

ARTHUR DINAUX.

---

## BIOGRAPHIE BELGE.

(SIXIÈME ARTICLE.)

---

### DEBLOIS.

---

LA société a fait une perte immense par la mort d'un homme du premier mérite, dont l'existence entière fut consacrée à faire le bien, et qu'un zèle immodéré conduisit à la tombe, au printemps de son âge.

Nous qui l'avons connu, qui avons été son élève, son ami, qu'il nous soit permis de retracer les principales circonstances de sa trop courte vie.

FERDINAND-VICTOR DEBLOIS naquit au Pommerœul, (province du Hainaut), le 10 janvier 1799. Son père, médecin distingué, ne négligea rien pour lui procurer une éducation complète. Il n'avait pas terminé ses humanités que son goût pour la chirurgie se manifesta de la manière la plus prononcée. Il le satisfesait en dérobaux tombeaux des ossements humains.

Malgré une vocation aussi décidée, son père, qui avait pu apprécier l'étendue des peines attachées à cette honorable, mais pénible profession, fit tous ses efforts pour la changer. Ce fut en vain : il fut, pour ainsi dire, forcé de lui en faciliter l'entrée.

Tournai possédait, alors un chirurgien aussi habile que renommé, M. Delehove. Elève du célèbre Dessault, dont il suivait les lumineux préceptes, il possédait une clientèle des plus vastes, et remplissait les premières fonctions médicales. La place de chirurgien en chef des hôpitaux civil et militaire le mettait surtout à même de donner à quelques élèves qu'il adoptait des leçons puisées dans la nature. Il voulut bien se charger de diriger les premiers pas de Deblois dans la carrière médicale. Les progrès furent rapides : l'anatomie et la chirurgie lui devinrent bientôt familières. Quelles que productives que fussent les leçons de ce maître, elles ne pouvaient cependant suppléer à toutes les ressources que renferment les universités, ni lui procurer les grades académiques qu'il ambitionnait. Il se rendit donc à Louvain où, après deux ans de séjour, il acquit ses grades de docteur en médecine, en chirurgie et en l'art des accouchemens.

Ces titres, si souvent prodigués à la médiocrité et à l'ignorance présomptueuse, furent cette fois accompagnés de trop d'éloges pour ne pas reconnaître qu'ils étaient le prix du mérite réel et du talent constaté. La thèse qu'il soutint sur l'opération de la hernie étranglée et sur le traitement des anus contre nature, par la méthode de Dupuytren, atteste et ses connaissances et son goût pour la grande chirurgie.

Des succès si flatteurs ne firent néanmoins pas perdre de vue à Deblois qu'il laisserait un vide dans ses études, s'il ne suivait les leçons des premiers maîtres de l'art. Les noms des célèbres Boyer, Dupuytren, Roux, Lisfranc, etc., avaient retenti trop de fois à son oreille, pour ne pas brûler du désir de les voir et de les entendre ; Paris, en un mot, renfermait trop d'illustrations, pour ne pas éprouver le besoin de les connaître. Pendant deux ans, il suivit les précieuses leçons des plus savants professeurs de cette capitale des sciences et des arts, et se lia d'amitié avec l'un d'eux, l'habile et hardi Lisfranc.

Il revint, en 1820, de cette inappréciable école, riche de

savoir et d'expérience, offrir à la ville, berceau de ses travaux, le fruit des nombreuses connaissances qu'il possédait. L'affection détermina ce choix : il était uni à mademoiselle Henriette Delehove, et ces liens avaient ajouté l'attachement d'un fils à l'amitié qui l'attirait déjà aux lieux qu'habitait son premier maître.

L'entrée de la carrière médicale offre toujours de grandes difficultés, quel que soit le mérite avec lequel on se présente ; l'ignorance, l'intérêt, l'amour-propre se liguent pour entraver la marche du génie et s'opposer à son essor. Deblois avait encore d'autres obstacles à vaincre : il arrivait dans une ville qui accordait la confiance la plus grande à son beau-père ; il ne pouvait se dissimuler que ce ne serait qu'avec lenteur qu'il s'élèverait, et qu'il pourrait parvenir à occuper un des premiers rangs. En effet, plusieurs années se passèrent sans qu'il pût faire apprécier ses talens et sans que sa pratique eût pris l'accroissement désirable. Cependant son beau-père commençait à ressentir le poids des ans et des fatigues de sa profession, exercée longtemps au milieu du tumulte des camps. Sa santé devenait chaque jour plus chancelante ; il fut atteint d'une maladie dont la guérison se fit longtemps attendre. Deblois fut chargé de le remplacer dans sa pratique et le service des hôpitaux. Là, placé sur un vaste théâtre d'infirmités humaines, il ne tarda pas à signaler sa dextérité et la délicatesse de son tact dans les cas les plus obscurs. Chaque jour vint ajouter de nouveaux succès aux succès de la veille, et accroître sa réputation, qui lui valut d'abord la place de chirurgien-adjoint à l'hôpital Notre-Dame.

La santé de son beau-père devenue assez satisfaisante, semblait promettre de le conserver encore pendant de longues années à la société et à l'amitié de ses enfans. Cet espoir ne dura pas longtemps ; ses organes affaiblis ne purent reprendre leurs ressorts ; ils furent à chaque instant en butte à de nouveaux accidens, qui rendirent ses deux dernières années une suite continuelle de souffrances. Sa mort, arrivée en mars 1824, laissa vacante la place de chirurgien en chef de l'hôpital Notre-

Dame, qu'il avait exercée avec la plus grande distinction, pendant plus de vingt ans. Deblois, que la voix publique plaçait au plus haut rang, fut choisi par l'administration, malgré le grand nombre de concurrens qui ambitionnaient le même honneur pour lui succéder dans ces importantes fonctions. Quelque temps après, il prit la noble résolution de se vouer à l'enseignement, et de concert avec le savant docteur Delatte, ils ouvrirent des cours de chirurgie et d'anatomie que fréquentèrent un grand nombre d'élèves. C'est alors que nous le suivîmes sous les voûtes superbes de ce vaste hôpital, et que nous pûmes admirer avec quelle impassibilité, avec quelle assurance il pratiquait, soit l'opération du trépan, soit celle d'une hernie étranglée; ou bien armé du couteau de Richter, rendait la vue aux aveugles; avec quelle promptitude il amputait un membre et extirpait un cancer au sein. Nous l'avons vu aussi extraire, en moins de quatre minutes, un volumineux calcul de la vessie, et toujours ces importantes et dangereuses opérations être suivies d'un succès complet. Ces brillans résultats lui acquirent une réputation des plus étendues; et la renommée, trop souvent mensongère, proclama avec raison, cette fois, Deblois un des premiers chirurgiens de la Belgique.

En 1824, il fut nommé accoucheur en chef de la Maternité. En 1827, le roi des Pays-Bas ayant autorisé l'établissement d'une école de chirurgie et de pharmacie à Tournai, Deblois fut désigné pour occuper la chaire de chirurgie et d'accouchement. Une institution toute nationale se forme en Belgique, celle d'une garde civique; l'élite de la société en compose l'état-major: il est prié d'accepter le grade de chirurgien-major; il y consent. Alors aussi il était déjà un des directeurs du jardin botanique et du musée d'histoire naturelle. A vingt-huit ans, jouir d'une si belle renommée, être environné de tant d'honneurs!... Quel riant avenir devait se présenter devant lui! si tant est que la fortune et les honneurs soient la source de toute félicité.....

Sa clientèle devenait de plus en plus considérable, et sa position chaque jour plus difficile; partout on réclamait ses soins; de toutes parts on invoquait ses lumières. Le fer dont

sa main s'armait à chaque instant semblait n'intimider personne, car toujours il fut salutaire à celui qui l'invoquait comme le terme assuré de ses souffrances. Aussi peut-on dire qu'il fit plus, pendant le peu de temps qu'il pratiqua, que beaucoup d'autres, pendant une longue vie. On le rencontrait partout, dans la chaumière du pauvre comme dans la demeure du riche; à la ville, à la campagne, partout il portait la consolation et les ressources de son art bienfaisant. On eût dit qu'il était maître du tems, ou qu'il pouvait se multiplier à son gré. Souvent cependant il se plaignait des fatigues auxquelles il était obligé, mais il n'avait pas le courage d'y porter remède; ses parens, ses amis le suppliaient de ménager ses forces, de veiller à sa santé; il en reconnaissait lui-même la nécessité; il semblait céder aux conseils qu'inspirait la plus pure amitié; il promettait, mais c'était pour dérober au repos le tems nécessaire aux travaux multipliés dont il était surchargé.

Le rigoureux hiver de 1829-1830 devait mettre un terme à tant d'activité; les campagnes étaient inaccessibles aux voitures; la neige et les glaces en couvraient toutes les routes; ce n'était qu'en courant mille dangers que l'on pouvait y parvenir à cheval. Deblois avait fait plusieurs chûtes; il dût renoncer à ce moyen de transport, et fut forcé de faire à pied une besogne qu'il pouvait à peine remplir dans des tems plus favorables. Pour comble de fatalité, une épidémie des plus meurtrières multiplie ses ravages dans une commune des environs. Deblois qui s'est chargé de soigner la santé des pauvres, a l'âme trop sensible pour ne pas se dévouer. Il s'y rend à pied plusieurs fois par jour pour leur prodiguer ses soins; le plus heureux succès couronne ses efforts; presque tous les malheureux qu'il approche sont arrachés des bras de la mort. Il paya bien cher une telle victoire!... Accablé sous le poids des fatigues qu'il supportait, surtout depuis trois mois, sa santé éprouva une rude atteinte; il avait le plus pressant besoin de repos et ne pouvait s'y livrer. Enfin les signes précurseurs d'une maladie se manifestent; il ne peut malgré cela rester chez lui; il monte à cheval, fait trois lieues par un tems des plus rigoureux, revient exténué et poursuivi par les plus sinistres pensées. Cette

fois il se propose de prendre du repos , mais il n'en était plus temps ; le repos qui l'attendait devait être éternel ! il emploie quelques moyens que lui suggère son état ; la nuit fut des plus agitées ; il sent la gravité du mal dont il est frappé ; il veut malgré cela sortir et se fait conduire en voiture chez plusieurs malades dont il veut , dit-il , assurer la convalescence , avant d'être lui-même plus malade. Le mal s'aggrave cependant de plus en plus ; ses forces semblent l'abandonner ; il continue néanmoins de sortir encore pendant deux jours , quoiqu'ayant souvent des syncopes. Enfin il ne se fait plus d'illusion ; la maladie dont il est atteint est mortelle ; rien ne peut lui ôter cette effrayante perspective. Ses collègues dont il est chéri , accourus à la première nouvelle du danger qu'il court , ne peuvent nullement le rassurer ; eux-mêmes sont effrayés de la gravité de sa situation ; ils portent le pronostic le plus fâcheux. Toutes les ressources de la science la plus entendue sont employées ; tous les soins que peut inspirer l'amitié sont prodigués... Efforts superflus ! l'heure fatale était fixée par le destin.... Le mal fait chaque jour de nouveaux progrès : Deblois voit la fin de sa vie ; il la voit sans crainte. *Je sais que je dois mourir , je suis perdu , mais je n'ai pas peur.* Il s'entretient de sa famille , indique ses dernières volontés dont sa malheureuse épouse et ses enfans sont l'unique objet ; reçoit les consolations de la religion et meurt le 23 janvier 1831 , à 31 ans , après huit jours de maladie.

La nouvelle de sa mort se répandit avec la rapidité de l'éclair et produisit partout la plus profonde consternation. De toutes parts , on n'entendait que des expressions de regrets. Chacun se plaisait à rappeler quelques unes de ses qualités , à faire l'éloge de son mérite , à citer quelques uns de ses succès. Dans les campagnes , on parlait avec la même affliction du fatal événement qui venait de plonger Tournai dans le deuil ; en un mot , jamais regrets plus étendus ne signalèrent la mort d'un homme.

C'était le jour de ses obsèques que devait éclater dans tout son jour l'affection dont il était l'objet. Le corps militaire au-

quel il appartenait, réclama la triste faveur de rendre à l'un de ses membres les plus distingués les honneurs dus à son rang. L'école dont il était un des plus fermes soutiens voulait être la première à signaler sa profonde douleur. Il était imposant et majestueux ce lugubre spectacle, où l'appareil militaire se trouvait réuni à tout ce que la ville renfermait d'hommes les plus recommandables, accompagnés de la population entière accourue pour faire ses derniers adieux à l'homme de bien qui venait de quitter la vie. Si quelque chose pouvait ajouter à ce qu'avait de touchant cette triste cérémonie, ce fut de voir les élèves de l'école de médecine, tous en deuil, suivre dans le plus profond recueillement les dépouilles mortelles du maître qu'ils affectionnaient comme un père, et solliciter sans cesse le pénible privilège de porter ce précieux fardeau. Ce fut de les voir s'en emparer aux portes de la ville, pour ne s'en dessaisir qu'à son dernier asile, où la foule l'accompagnait, et où des discours funèbres peignirent la douleur dont on se sentait pénétré (\*).

Ainsi disparut en un instant, victime de son zèle et de son noble dévouement, cet honorable citoyen qui paraissait destiné à parcourir un grand espace et à rendre d'innombrables services à l'humanité, laissant une épouse inconsolable, trois enfans dont un fils, jeune encore, était pour lui le sujet de ses plus douces espérances; de brillans souvenirs et d'éternels regrets pour ceux qui, comme nous, ont pu apprécier toutes ses éminentes qualités.

Deblois était d'une constitution forte; sa taille, plus que moyenne; ses manières nobles et distinguées; son regard avait parfois quelque chose de sévère et de soucieux; il était doux et affable auprès du pauvre comme auprès de l'homme opulent; et ce qui prouve les qualités de son cœur, c'est qu'il aida plu-

---

(\*) Les détails relatifs à la maladie du docteur Deblois et ses funestes suites ont été transmis à l'auteur de cet article par son père Belval-Delehove, pharmacien en chef des hôpitaux civils de Tournai, et professeur de chimie et de pharmacie à l'école de chirurgie de la même ville.



sieurs fois de sa bourse des jeunes gens qui se destinaient à l'étude de la chirurgie et que la fortune n'avait pas favorisés. Le terrible pressentiment d'une fin prochaine le poursuivait sans cesse et altérait quelquefois sa gaîté naturelle.

La science le comptait au nombre de ses plus zélés partisans de ses progrès, et il l'eût enrichi d'un grand nombre d'observations importantes et nouvelles et de travaux précieux, s'il eût trouvé le tems d'y mettre la dernière main. Souvent il ne pouvait tenir que des notes fugitives qu'il se proposait de développer et de rendre publiques; il regrettait de ne pouvoir consacrer plus de tems à cet important objet; c'est d'autant plus affligeant que souvent son génie venait à son aide, pour suppléer aux lacunes de la science ou en augmenter les ressources. Son porte-feuille, riche en fragmens, dénote l'observateur attentif, l'homme de talens; et la Société Médicale d'Emulation, dont il était le secrétaire, possède quelques mémoires qu'il est fâcheux de laisser ensévelis dans la poussière de sa bibliothèque. Il attachait la plus grande importance à la prospérité de l'école de médecine, et mettait tous ses soins à répandre la clarté et la précision dans les savantes leçons que fréquentaient constamment de nombreux étudiants. Sa mort, nous osons le dire, doit être regardée comme une véritable perte pour les sciences, et un sujet de deuil pour ceux qui les cultivent, et pour nous spécialement dont il guida les premiers pas dans la carrière médicale avec une sollicitude aussi rare que désintéressée, et qui daigna toujours nous honorer de sa précieuse amitié.

N. BELVAL.

---

## ANTIQUITÉS.

---

**RAPPORT au Ministre de l'Intérieur sur les monumens , les bibliothèques , les archives et les musées des départemens de l'Oise , de l'Aisne , du Nord et du Pas-de-Calais , par M. L. VITET , inspecteur-général des monumens historiques. Paris , Imprimerie Royale , 1831 , in-8°.**

DE toutes les innovations introduites en France depuis la révolution de 1830 , la plus importante , sous le rapport de la science archéologique , est la création d'un Inspecteur-général des monumens historiques. Ces fonctions ont été confiées par M. Guizot , ministre de l'intérieur , à M. Ludovic Vitet , auteur des *Etats de Blois* , des *Barricades* , de la *Mort de Henri III* , et des excellens articles sur les *Beaux-Arts* , insérés dans le *Globe* , au tems de la prospérité littéraire de ce journal. Recommandé par l'autorité supérieure et par sa propre réputation , ce littérateur a dirigé ses premiers pas vers le Nord de la France , pays plus riche en souvenirs qu'en monumens , mais qui offre de beaux restes de la piété de nos pères dans quelques basiliques encore debout. La contrée qui a produit tant d'artistes célèbres devait aussi montrer à M. Vitet de vastes et intéressans musées , qui s'enrichissent tous les ans des dons des habitans et de productions indigènes ; enfin , les investigations du savant voyageur ont pu également se porter sur les riches bibliothèques du Nord , dépouilles des nombreuses abbayes qui couvraient jadis le sol flamand et rassemblées dans un tems bien différent de celui-ci , où les lumières s'étaient réfugiées dans les cloîtres.

Le but principal du voyage scientifique de M. Vitet était d'arrêter la démolition de l'église de *Saint-Bertin* à St.-Omer ,

l'une des créations les plus remarquables de l'architecture élégante du XIV<sup>e</sup> siècle. Il n'a réussi qu'en partie dans cette pieuse mission ; déjà le chœur était à bas ; mais enfin il a donné d'utiles conseils pour la conservation de ces précieux restes de l'art et pour l'arrangement des débris qui offriraient quelque intérêt. C'est ainsi qu'au mois de juin dernier, on a déposé dans le musée naissant de St.-Omer le tombeau en mosaïque de *Gutillaume*, fils de Robert, comte de Flandre, mort à 18 ans à Aire en 1109, et enterré à St.-Bertin la même année. Cette mosaïque curieuse représente un zodiaque et porte la date de 1108, selon la manière de compter d'alors. L'église de St.-Bertin est peut-être le monument du nord de la France le plus digne de l'attention des curieux ; on peut se faire une idée de l'impression que sa démolition partielle causa à M. Vitet par la citation suivante, extraite de son Rapport au ministre :

« J'arrive maintenant à la ville où le cœur m'a le plus saigné ; car, si je suis parvenu à obtenir une espèce de trêve des démolisseurs, je n'en ai pas moins trouvé le terrain déjà couvert d'un monceau de décombres et les pierres tombant encore devant mes yeux. Cette ville, c'est Saint-Omer ; et le monument qu'on respectait si bien, l'église de l'ancienne abbaye de Saint-Bertin, ce monastère où le dernier des Mérovingiens fut enfermé par Pépin, et où François I<sup>er</sup> et tant d'autres rois vinrent plus d'une fois prendre logis. Vendus il y a environ trente ans à des spéculateurs, les bâtimens clostraux furent tous rasés, et il ne resta que l'église, dont on avait enlevé les plombs, la couverture, la charpente et les fenêtres. Cette grande cage tout à jour était du plus bel effet, et causait aux voyageurs une vive admiration. Mais le Conseil municipal, qui probablement ne partageait pas cette admiration, ordonna, il y a trois mois environ, que l'église serait démolie dans l'hiver ; et vite, à l'aide de la mine et de la pioche, on se mit en besogne. C'était, disait-on, une occupation comme une autre pour les pauvres gens sans ouvrage, et d'ailleurs on avait besoin de pierres et de moellons pour bâtir le nouvel hôtel-de-ville, dont le conseil municipal a décidé la construction. M. le maire m'a dit encore, pour motiver cette démolition, que les propriétaires voisins la demandaient à grands cris, parceque ces arcades, suspendues en l'air, menaçaient d'écraser leurs maisons, et que chaque jour il arrivait des accidens dans l'intérieur des ruines. Une telle raison serait très-valable sans

doute ; mais je n'ai aperçu de maisons qu'à une assez grande distance de l'église, et, pour prévenir les accidens dont on parle, il suffisait d'entourer les ruines d'un simple treillage en bois, et au besoin d'y poser une sentinelle.

« Quoi qu'il en soit, lorsque j'arrivai en toute hâte à Saint-Omer, déjà la plus grande partie du chœur avait été renversée par la mine ; et ce qui restait, devenait, faute de point d'appui, hors d'état de tenir debout : il a donc fallu se résigner à laisser achever la destruction des deux ou trois arcades que la mine n'avait pas encore atteintes. Heureusement M. le maire m'a promis qu'on n'irait pas plus loin, que les démolisseurs seraient renvoyés, et qu'on respecterait la tour, le portail et la nef. Cependant, je ne vous cache pas, Monsieur le ministre, que les habitans de Saint-Omer sont en général très-mal disposés pour ces ruines ; je n'ai guère trouvé, à mon grand dépit, que quelques familles anglaises qui sympathisassent avec elles et voulussent les sauver : quant aux habitans proprement dits, leur désir est que l'église fasse place à un *marché aux veaux*, qu'ils sollicitent et qu'ils trouveraient très-bien situé dans cette grande enceinte. Il y a donc encore à trembler pour les ruines de Saint-Bertin, à moins qu'on ne découvre quelque autre local favorable pour un *marché aux veaux*.

« On a si peu d'amour à Saint-Omer pour les vieux monumens, qu'on soupire après la démolition de l'hôtel de ville actuel, dont les parties les plus anciennes ont déjà été détruites, il y a peu d'années, et qui, tel qu'il est, offre encore d'assez jolis détails des *xiv<sup>e</sup>* et *xv<sup>e</sup>* siècles. On ne sera heureux que quand on verra s'élever sur ses débris un joli hôtel-de-ville bien blanc et bien régulier. Déjà la ville avait amassé 40,000 francs pour cette belle œuvre, et l'on devait commencer au printemps ; mais par bonheur les fonds publics ont baissé, et les magistrats ont sagement pensé qu'il valait mieux acheter de bonnes rentes à la ville avec les 40,000 francs, que de renverser et de tailler des pierres. Ce sont quelques années de répit pour le pauvre hôtel-de-ville. »

ARTHUR DINAUX.

FIN DU PREMIER VOLUME.

---

---

## TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE PREMIER VOLUME

DES

### Archives historiques et littéraires

DU NORD DE LA FRANCE ET DU MIDI DE LA BELGIQUE.

---

Préface.....	Page	1
Introduction de l'imprimerie dans le Nord de la France. (1 <sup>er</sup> article) par M. <i>Aimé Leroy</i> .....		11
Poète ecclésiastici, par M. le docteur <i>Le Glay</i> .....		18
Histoire des monumens. — Château des ducs de Croy. (1 <sup>er</sup> article.) L'Ermitage ancien, par M. <i>Arthur Dinaux</i> .....		26
Correspondance. — Lettre à MM. les Rédacteurs des Archives.....		32
Lettre inédite de l'auteur du Tableau de Paris.....		36
Variétés. Poésies .....		40
Histoire philosophique de la littérature française, depuis Corneille jusqu'à nos jours. Extrait d'un ouvrage inédit de M. <i>O. Leroy</i> .....		41
Histoire des monumens. — Château des ducs de Croy. (2 <sup>o</sup> article.) L'Ermitage moderne, par M. <i>A. Dinaux</i> .....		48
Introduction de l'imprimerie dans le Nord de la France. (2 <sup>o</sup> article.) par M. <i>A. Leroy</i> .....		56
Siège et bombardement de Lille en 1792, par M. <i>Leleux</i> .....		62
Notice sur les duels judiciaires dans le Nord de la France, par M. <i>A.</i> <i>Le Glay</i> .....		74
Biographie départementale. (1 <sup>er</sup> article.) Feutry (*), par M. <i>A. Di-</i> <i>naux</i> .....		89
Tradition des dragons volants dans le nord de la France, par M. <i>Séb.</i> <i>Bottin</i> .....		97

---

(\*) C'est par une erreur typographique que cet article a été paginé de 1 à 8; il devait recevoir les chiffres de 89 - 96.

Chapelle de Saint-Etton, par M. <i>I. Lebeau</i> .....	111
Introduction de l'imprimerie dans le nord de la France. (3 <sup>e</sup> article.) par M. <i>A. Leroy</i> .....	117
Un De profundis, manuscrit d'un vieux moine. (1343.) par M. <i>S. Henry Berthoud</i> .....	129
Lettres inédites du maréchal de Vauban.....	145
Lettre à un membre de la Société d'Emulation de Cambrai, sur le mot <i>Mulquinier</i> , par M. <i>A. Le Glay</i> .....	151
Exorcisme des Brigittines de Lille. (1613.) par M. <i>A. Dinaux</i> .....	154
Biographie belge. (1 <sup>er</sup> article.) Beaulieu, par M. le baron de <i>Stas-</i> <i>sart</i> .....	171
Biographie départementale. (2 <sup>e</sup> article.) Dumées, par M. <i>I. Lebeau</i> .....	174
La Hanse de Londres, ( extrait d'une Histoire inédite de la ville de Lille.) Par M. <i>Brun-Lavainne</i> .....	177
Lettre à un jeune magistrat du département du Nord, par M. <i>Pas-</i> <i>cal-Lacroix</i> .....	186
Mouvemens modernes élevés à la gloire des armées nationales dans le nord de la France, par M. <i>Séb. Bottin</i> .....	194
Biographie départementale. (3 <sup>e</sup> article.) P. Henry, poète satirique, par M. <i>Leleux</i> .....	210
Biographie départementale. (4 <sup>e</sup> article.) François Marchant, par M. <i>Réné Marchant</i> .....	215
Biographie départementale. (5 <sup>e</sup> article.) Panckoucke, par M. <i>A.</i> <i>Delsart</i> .....	223
Les Flamandes, par M. <i>A. Dinaux</i> .....	228
Biographie belge. (2 <sup>e</sup> article.) De Bast, par M. le baron de <i>Stassart</i> .....	245
Légende choisie du pays de Flandre. Sainte Aldegonde, patronne de Maubeuge, par M. <i>A. Leroy</i> .....	249
Rapport sur la carte industrielle du département du Nord de M. Marc Jodot, par M. <i>Séb. Bottin</i> .....	274
Biographie belge. (3 <sup>e</sup> article.) Le baron de Stassart, par M. <i>Pascal-</i> <i>Lacroix</i> .....	283
Un trait de la vie de Guillaume-le-Bon. (1336.) Par M. <i>A. Leroy</i> .....	299
Biographie belge. (4 <sup>e</sup> article.) Dumonceau. Par M. le baron de <i>Stas-</i> <i>sart</i> .....	304
Une ducece dans l'arrondissement d'Avesnes, par <i>I. Lebeau</i> .....	313
Fragments sur l'invasion du nord de la France, en 1815, etc. Par M. <i>A. Leroy</i> .....	335
Légende Valenciennoise. Le cimetièrre, ou l'Attre- <i>Gertrude</i> . (1394.) Par M. <i>A. Dinaux</i> .....	394
Biographie belge. (5 <sup>e</sup> article.) Bassenge. Par M. le baron de <i>Stassart</i> .....	404
Cantate adressée par la garde nationale de Dunkerque à celle de Calais, par M. <i>Fontemoing</i> .....	407
Tableaux comparatifs du mouvement de la population de Valen- ciennes, par M. le docteur <i>Charpenster</i> .....	409
L'Art de se tenir en place; épître d'un père gascon à son fils, par	

M. <i>A. Leroy</i> .....	427
Bel-œil, château du prince de Ligne, par M. <i>Arthur Dinaux</i> ....	443
Fragments sur l'invasion du nord de la France, en 1815, (2 <sup>e</sup> lettre.) Par M. <i>A. Leroy</i> .....	457
Biographie départementale. (6 <sup>e</sup> article.) Le Chevalier Hennet, par M. <i>A. Dinaux</i> .....	477
Biographie belge. (6 <sup>e</sup> article.) De Blois, par M. <i>N. Belval</i> .....	486
Antiquités. Rapport de M. <i>Vitet</i> au ministre de l'intérieur sur les monumens, musées, bibliothèques et archives des départemens de l'Oise, l'Aisne, le Nord et le Pas-de-Calais. Par M. <i>Ar-</i> <i>thur Dinaux</i> .....	494
Table des matières.....	497

FIN DE LA TABLE

DU PREMIER VOLUME.

---

AVIS AU BELIEUR. *Les Hommes et les Choses* forment un ouvrage à part et ne doivent point être reliés avec le corps des *Archives*, non plus que les *Bulletins bibliographiques*. Des titres et des tables de ces différentes matières seront délivrés aux souscripteurs quand il en sera tems. Les diverses paginations indiquent d'ailleurs les séries des matières et l'arrangement qu'on doit leur donner.







